U d'/of OTTAWA
39003001989986

15-8-69

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/troisquartsdesi02beus

TROIS QUARTS DE SIÈCLE

# MÉMOIRES

DU

# COMTE DE BEUST

II

**1866—1885**

*Il a été tiré 10 exemplaires de luxe sur beau papier vélin, numérotés à la presse.*

Prix des deux volumes : 30 francs.

Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine. — A. Pichat.

TROIS QUARTS DE SIÈCLE

# MÉMOIRES

DU

# COMTE DE BEUST

ANCIEN CHANCELIER DE L'EMPIRE D'AUTRICHE-HONGRIE

AVEC DES NOTES INÉDITES ET UNE PRÉFACE PAR FRÉDÉRIC KOHN-ABREST

TOME SECOND

1866—1885

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LOUIS WESTHAUSSER, ÉDITEUR
10, RUE DE L'ABBAYE, 10

1888
Tous droits réservés

Universitas

D
400
.B5A33
1888
v. 2

# DEUXIÈME PARTIE

## 1866-1871

# MÉMOIRES

DU

# COMTE DE BEUST

---

## CHAPITRE PREMIER

Je suis appelé à servir l'empire d'Autriche. — Nouveau coup d'œil rétrospectif sur ce qui s'était passé avant mon arrivée à Vienne. — Ma mission à Paris. — Préliminaires de Nikolsbourg. — L'oubli de l'exil.

De toute ma vie peut-être je ne fus aussi étonné que le jour où j'appris que j'étais appelé à diriger les affaires de l'empire d'Autriche. Cette invitation était surprenante surtout en raison des circonstances dans lesquelles elle m'était adressée, car si, longtemps auparavant, j'avais entendu parler d'un projet de ce genre, je ne m'étais jamais laissé aller à rêver un pareil changemen dans ma destinée. J'étais attaché de toute mon âme à mon pays natal ; j'étais dévoué exclusivement à la famille régnante. Je ' uis hardiment défier qui que ce soit de me rappeler une parole de moi, de me montrer un mot de mon écriture, prouvant

de ma part une ambition autre que de servir l'un et l'autre. La phrase adressée un jour par mon souverain à quelqu'un de mes amis, « Je voudrais bien le prêter pour un an, si cela était possible », ne pouvait que me confirmer dans cette manière de penser. Grâce à l'indulgente et intelligente confiance de cet excellent prince, je me sentais heureux; le rôle qui m'était accordé dans la discussion des affaires de la Confédération germanique suffisait amplement à l'essor de ma pensée. Certes il ne me déplaisait pas que l'empereur Napoléon dît de moi : « *C'est un aigle en cage* » ; mais les compliments de ce genre ne troublaient pas ma tranquillité d'esprit.

Dans l'intervalle il avait été question de m'appeler à diriger les affaires de l'empire d'Autriche, longtemps avant qu'elles ne m'eussent été confiées. Le chancelier de l'empire de Russie, le comte Nesselrode, avait plusieurs fois séjourné longuement à Dresde, et il avait beaucoup d'amitié pour moi; je sais qu'après la mort subite du prince Schwarzenberg, il avait suggéré cette idée à Vienne. C'était à une époque où les relations entre Vienne et Saint-Pétersbourg étaient des plus intimes; cependant, je l'ai appris plus tard de source certaine, cette démarche produisit un effet contraire à celui qu'elle visait; elle me recommanda beaucoup moins qu'elle ne me mit en suspicion. On a affirmé, sans raison cependant, j'ai lieu de le croire, que la pensée en vint à Vienne, plus tard, particulièrement après la guerre d'Italie, et à l'occasion du congrès des princes à Francfort.

Je ne pousse pas la modestie au point de vouloir contester que, si l'on m'avait appelé plus tôt, ma présence aux affaires

eût été beaucoup plus utile qu'elle ne pouvait l'être après 1866. Je veux parler surtout des rapports avec l'Allemagne. J'aurais certainement réussi à conserver à l'Autriche son ancienne influence, et à rendre impossibles des événements comme ceux de cette année-là. Je possédais indubitablement la considération des chefs et des gouvernements des États moyens. Mes ennemis politiques eux-mêmes ne peuvent le contester, puisqu'ils ne cessaient de me honnir, comme dirigeant l'opposition de ces États! Ce qui limitait mon influence dans ce camp et paralysait mon action, c'était une jalousie bien naturelle à l'égard du ministre de la Saxe. Ce désavantage eût été évité au ministre de l'Autriche ; j'aurais gagné à l'Autriche le troisième groupe, mais, en même temps, j'aurais appris à l'empire, mieux que ne l'avaient fait mes prédécesseurs à Vienne, à protéger et à considérer ce groupe bien compact ; à celui-ci j'aurais évité ce qui lui est souvent arrivé : de se mettre en avant pour l'Autriche, et de se faire ensuite surprendre par une entente subite avec la Prusse. J'étais donc à même de trouver en Allemagne et d'amener à l'Autriche un corps auxiliaire, qui n'était pas à dédaigner. Ma personne aurait-elle été, comme on l'a supposé, un obstacle à une entente avec la Prusse? Il n'y a rien de plus erroné que cette supposition. Pendant que j'étais ministre à Dresde, je n'ai jamais été mal noté à Berlin ; j'ai même été, plusieurs fois, *persona gratissima*, notamment pendant toute la durée de la guerre de Crimée, et plus tard, à l'occasion de la seconde crise du Zollverein, provoquée par le traité de commerce entre la France et la Prusse.

On n'aurait qu'à prendre la peine de parcourir les journaux prussiens de toutes nuances de 1854, 1855 et 1862 pour y trouver de nombreuses preuves de ce que j'avance. Néanmoins la considération que j'ai indiquée plus haut s'applique également à Berlin. Le ministre de Saxe était parfois mal venu à prendre la parole; mais ce qui était alors considéré comme présomptueux n'eût été qu'intervention légitime du ministre d'Autriche. Du reste, mes adversaires eux-mêmes reconnaissent que je suis conciliant dans les relations d'affaires comme dans les relations sociales. En outre, il importe de remarquer que j'aurais eu affaire aux prédécesseurs de Bismarck, et que les vastes plans du chancelier de fer étaient encore en dehors du domaine de la réalité. Et même, en ce qui concerne Bismarck, je rappellerai ici que, quelques jours après son arrivée au ministère en 1862, il m'écrivit pour m'exprimer l'espoir d'une entente entre nous. De plus, j'ose me flatter que, même dans des questions d'une importance européenne, j'aurais été à la hauteur de la tâche. Si je me permets de le dire, c'est parce que, dans les archives de Vienne comme dans celles de Dresde, on peut trouver les preuves que, étant ministre de Saxe, j'ai dit et écrit ce que j'aurais fait comme ministre autrichien, si j'avais été nommé plus tôt. Je reviendrai plus tard sur ce sujet.

Il est certain qu'à plusieurs reprises j'ai été regardé à Vienne comme un véritable ministre allemand et non saxon. En 1849 et en 1850, le prince Félix Schwarzenberg m'appelait « *son meilleur lieutenant* ». Quand éclata la guerre d'Italie, j'avais ma place au premier rang parmi les cham-

pions de l'Autriche, et il était naturel que le gouvernement saxon, dans sa fidélité à la Confédération, marchât d'accord surtout avec l'Autriche, dévouée elle-même à la Confédération. Seulement il ne faut pas oublier que je n'ai jamais aliéné, si peu que ce fût, l'indépendance de mon gouvernement, et que je n'ai pas hésité à m'opposer aux vues du cabinet autrichien, dans la mesure de mes convictions, aussi délibérément que je l'ai fait, dans d'autres cas, vis-à-vis du gouvernement prussien, surtout, comme je l'ai déjà raconté, pendant la guerre de Crimée, et la crise du Zollverein en 1862. Le projet de réforme que je proposai en 1861, et d'après lequel l'Autriche aurait alterné avec la Prusse dans la présidence de la Confédération, fut combattu à Vienne plus qu'à Berlin. Enfin, dans la question du Schleswig-Holstein, je combattis à la fois les deux grandes puissances. Ces faits suffisent, ce me semble, à prouver que rien dans mes actes n'accusait le désir et l'espoir de devenir ministre en Autriche.

Après ce coup d'œil rétrospectif, je vais expliquer pourquoi ma nomination me surprit à un haut degré. Il me faut encore revenir en arrière, mais de quelques mois seulement.

Après l'issue des combats en Bohême, si malheureuse pour l'Autriche et pour la Saxe, je m'étais rendu à Vienne, accompagnant le roi. Ainsi que je l'ai déjà raconté dans la première série de ces mémoires, celui-ci était présent, lors de la première rencontre de ses troupes, placées sous le commandement du prince royal. Il partit à regret, lorsque le « feldzeugmeister » Benedek le pria de quitter le théâtre de la guerre. J'ai, dans le

même passage de la première série, rappelé le moment de notre arrivée, j'ai décrit les détails émouvants qui s'y rattachent. Il était deux heures du matin lorsque le train spécial entra en gare. Brillant éclairage, tapis et fleurs, l'empereur, comme toujours, en tenue strictement militaire, mais aussi blanc que l'uniforme qu'il portait. Les premiers mots échangés eurent trait à la bataille perdue. Il m'aperçut et me tendit cordialement la main. Les deux monarques partirent pour Schönbrunn ; je me rendis à l'*Oesterreichischer Hof* ». L'aide de camp de service vint me trouver de grand matin. Cet officier, attaché à la personne de l'empereur, me transmit l'ordre de me trouver, à neuf heures, à une conférence à Schönbrunn. J'y trouvai, avec le roi et l'empereur, le comte Moritz Esterhazy. Le comte Mensdorff avait été envoyé à l'armée par Sa Majesté.

Le sujet de notre conférence fut la cession de la Vénéti à la France, et cette mesure fut adoptée. Cette décision a été, à cette époque et plus tard encore, regrettée et critiquée dans certains milieux, mais surtout à la cour même. Je n'ai jamais caché que j'ai été d'avis qu'elle fût prise et surtout qu'elle fût exécutée rapidement ; j'ignorais ce que j'ai appris plus tard ; que la cession de la Vénétie avait déjà été projetée avant la guerre, même pour le cas où l'Autriche serait victorieuse de l'Allemagne. Cette mesure était amenée par les circonstances, et elle a été incontestablement utile. Elle était indiquée par la nécessité de rappeler l'armée du Sud et par l'espoir d'obtenir l'appui de la France. Le

premier but ne pouvait être atteint par une cession directe, car l'Italie eût été engagée vis-à-vis de la Prusse à continuer la guerre quand même, ce qui lui était difficile dès que la Vénétie était territoire français. Quant au second but, il n'a pas été manqué. Je n'ai jamais compris ce qu'il pouvait y avoir d'inouï, comme on le prétendait, dans cette manière de procéder, pas plus que je n'ai pu comprendre le désappointement des Italiens à ce propos. A-t-on jamais cédé un pays à un ennemi qu'on vient de vaincre? La cession à la France, par contre, n'avait-elle pas pour elle un précédent : la cession de la Lombardie ? Il est vrai que, dans le cas présent, il y avait une différence : ce n'était plus au vainqueur que la cession était faite, et celui qui en bénéficiait n'était autre que le vaincu. Cet acte, je l'ai déjà fait observer, ne resta pas inutile en ce qui concerne l'appui de la France. Toutefois c'est à un hasard, dont il n'y a pas lieu d'être fier, qu'il faut rendre grâce de ce résultat. Après la conférence de Schönbrunn, j'étais revenu à Vienne. Au bout de quelques heures, je me rendis à la chancellerie, où j'appris à ma grande surprise que le télégramme, dont Sa Majesté avait décidé l'envoi, n'était pas encore parti pour Paris. Il ne fut expédié que dans la soirée. Ce retard eut les conséquences les plus heureuses. Le prince Metternich reçut la dépêche à neuf heures du soir, et il se rendit aussitôt aux Tuileries avec ce message. L'empereur Napoléon en fut ravi, et aussitôt il donna l'ordre de le faire paraître au *Moniteur*. Le prince Napoléon, Lavalette et Rouher vinrent le lendemain, et représentèrent vivement à

l'empereur que l'acceptation de cette offre était blessante pour l'Italie et créait à la France des obligations morales vis-à-vis de l'Autriche. Trop tard, car le *Moniteur* avait déjà annoncé l'acceptation. Si le télégramme était parti pour Paris dans la matinée, comme cela aurait dû se faire, ces représentations auraient sans doute été présentées en temps utile. Mais Napoléon ne pouvait plus se soustraire aux obligations morales que redoutaient les hommes opposés à cette mesure; j'étais moi-même, comme je vais l'expliquer, en situation d'insister là-dessus, et il est constaté que l'intervention de Benedetti a été décisive pour faire obtenir à l'Autriche des conditions de paix modérées, vu les circonstances. N'ai-je pas entendu l'empereur Guillaume dire, à Gastein, en 1871 (voir ma note) : « J'ai été généreux avec l'Autriche; à la vérité je ne voulais pas avoir la guerre avec la France. »

Dans le courant de la semaine suivante, je ne parus pas une seule fois au *Ballplatz* [1], et je ne fus appelé au palais impérial qu'une fois, dans la suite du roi : ce fut quand on annonça le subit départ du Bundestag. Je ne fus pas en mesure de donner à ce sujet les renseignements que l'on me demandait. Le 9 juillet, la soirée étant déjà très avancée, le comte Esterhazy entra dans ma chambre pour me dire que l'empereur désirait me parler, et qu'il s'agissait de m'envoyer à Paris pour obtenir de Napoléon III une vigoureuse intervention. Cette mission, quelque peu préparé que j'y fusse, ne me sur-

1. C'est la place où se trouve le ministère des affaires étrangères, à Vienne. (*Le Traducteur.*)

prit cependant pas. On devait savoir à Vienne que je m'étais trouvé, plusieurs fois, en relations personnelles avec l'empereur Napoléon et que j'avais toujours trouvé auprès de lui un accueil sympathique. Je ne me dissimulais pas que cette mission ne me présentait pas de brillantes perspectives; elle m'en offrait d'autant moins, qu'en l'acceptant, je faisais sauter le dernier pont par lequel j'aurais pu retourner à mon poste de Dresde. Ces considérations ne pouvaient m'empêcher de risquer cette tentative et d'aller où l'on voulait m'envoyer. Elle réussirait peut-être, et peut-être arriverais-je à quelque résultat en faveur de ma pauvre Saxe; c'est ce qui eut lieu en réalité.

Le comte Esterhazy me conduisit chez l'empereur. A cette occasion, je vis pour la première fois ces corridors du palais, que, depuis, j'ai parcourus si souvent, dans les situations d'esprit les plus différentes; je n'avais passé jusqu'alors que par le grand escalier, vis-à-vis du poste principal.

Je ne fis aucune difficulté pour déclarer que j'étais prêt à me charger de ma mission, en admettant que le roi m'y autorisât, mais je ne dissimulai point mes doutes sur les chances de succès. On ne me donna ni instructions orales, ni instructions écrites. Tout fut laissé à mon appréciation. Il me fut remis une lettre de présentation autographe de Sa Majesté l'empereur.

Que de fois il m'a fallu lire dans les journaux nationaux libéraux: « Beust, sur ces entrefaites, était allé trouver son ami Napoléon », « Beust s'amusait à Paris », etc. Bien plus tard encore, dans une chronique de la *Neue freie Presse*, M. Braun-

Wiesbaden écrivait, en termes choisis : « Ce fut une grande sottise de sa part que de courir à Paris. »

En présence de toutes ces attaques, j'ai gardé le silence. Aujourd'hui, j'écris de l'histoire ; c'est dans l'intérêt de la vérité, non dans l'intérêt de ma personne, que je me permets de mentionner cet autographe impérial, précieusement conservé.

Le lendemain soir, je partis pour Paris ; je voyageai sans m'arrêter ; j'arrivai au bout de la deuxième nuit. L'empereur Napoléon me reçut quelques heures après mon arrivée. J'avais auparavant parlé au prince de Metternich et au baron Seebach, et j'avais appris par eux que j'arrivais trop tard !

Le prince de Reuss, alors ambassadeur de Prusse à Munich, avait été auparavant et longtemps premier conseiller d'ambassade à Paris. Etant très bien vu aux Tuileries, il avait été envoyé en mission secrète à Paris, et il quittait cette ville au moment où j'y arrivais. Si l'on m'avait envoyé le lendemain de Sadowa, n'aurait-il pas été possible d'obtenir davantage?

Mes espérances, du reste très faibles, diminuèrent encore davantage lorsque je fus en présence de l'empereur et que je l'entendis parler. Nouvelle malechance pour l'Autriche, Napoléon était précisément alors très souffrant de sa maladie dont on a tant parlé, maladie de la prostate ; son aspect et même ses dispositions intellectuelles accusaient son état. Une année plus tard, nous l'avons vu à Salzbourg ; il était physiquement et intellectuellement aussi solide qu'autrefois. Mais en 1866, il ne cessait de balbutier comme un enfant : « *Je ne*

*suis pas prêt à la guerre.* » Ce fut en vain que je lui adressai les paroles suivantes, dont il a pu se souvenir plus tard :

« *Je ne demande pas, Sire, que vous fassiez la guerre; je suis, malgré tout, assez bon Allemand pour ne pas même la désirer, mais il ne s'agit pas de cela. Vous avez cent mille hommes à Châlons : dirigez-les sur la frontière, faites partir une escadre pour la mer du Nord; c'est tout ce qu'il faut. La ligne d'opérations de l'armée prussienne est déjà trop étendue pour que celle-ci ne soit pas obligée de faire halte ; à Vienne, à Munich, à Stuttgard, on reprend courage, et l'Allemagne vous accepte avec reconnaissance comme médiateur. Si vous ne faites pas cela, vous aurez peut-être vous-même la guerre avec la Prusse dans cinq ou six ans, et alors je vous promets que toute l'Allemagne marchera avec elle contre vous.* »

Je parlai à Drouyn de l'Huys, plus favorable à l'Autriche qu'à la Prusse ; il se montra faible cependant ; il conseilla de conclure promptement la paix, et lorsque je lui adressai, à lui aussi, les paroles précédentes, il monta sur ses grands chevaux : « *Si on nous attaque, nous, nous saurons bien nous défendre.* »

Plusieurs années plus tard, lorsque j'étais ambassadeur à Paris, Drouyn de l'Huys a parlé, au sujet des événements de cette époque, dans un sens contraire à mes affirmations ; il a assuré qu'une intervention énergique avait été décidée sur son conseil, mais que des influences contraires l'avaient empêchée. Le comte d'Harcourt témoigne également en ce sens, dans son ouvrage sur Drouyn de l'Huys. Je ne contredis ni l'un ni

l'autre, mais je ne puis taire que, du moins vis-à-vis de moi, dans ces jours décisifs de 1866, Drouyn de l'Huys n'a pas défendu l'opinion qui a succombé, mais celle qui a prévalu.

Néanmoins j'obtins deux résultats pour ce qui concerne l'Autriche. L'empereur, par suite de la cession de la Vénétie, acceptée par lui, dut reconnaître son obligation morale d'intervenir en faveur de l'Autriche, lors des négociations de paix : mon ami personnel, le comte Walewski, proche parent de l'empereur, et alors président du Corps législatif, me prêta à cette occasion, un concours très loyal et très efficace [1]. Pour ce qui concerne la Saxe, j'obtins que la France exigeât le maintien de son intégrité. Je puis dire que j'ai alors sauvé la Saxe d'un anéantissement complet, car, quelque chaleureusement que l'Autriche l'ait défendue, quand on a vu, comme moi au *Ballplatz*, le jour des négociations de Nikolsbourg, les deux chefs du ministère des affaires étrangères, et quand on a connu, comme moi, la personne et les dispositions des négociateurs, on a bien le droit de douter que la Saxe fût restée debout, sans le secours de la France [2].

1. Au cours des délibérations des délégations de 1870 à 1871, Giskra dit que, après l'occupation de Brunn en 1866, comme il était alors bourgmestre de cette ville, Bismarck l'avait fait venir et lui avait recommandé de faire savoir à Vienne que la Prusse était prête à conclure la paix à Brunn, moyennant des conditions très modérées, surtout sans indemnité de guerre, et avec abandon de l'Allemagne du sud à l'Autriche, pourvu que cela se fît sur le-champ et avant qu'il n'y eût médiation de la France. Dans le chapitre XXXVIII de la première série, j'ai expliqué en détail pourquoi je n'ai pas voulu contredire cette assertion reposant sur des malentendus évidents. La médiation française, bien loin d'avoir été nuisible, fut incontestablement avantageuse.

2. A cette mission à Paris se rattachera toujours pour moi le souvenir d'une négociation avec le baron James de Rothschild. On avait pris, à Dresde, les

Après être resté quelques jours à Paris, j'adressai un rapport écrit au comte Mensdorff et je partis. A mon retour à Vienne, je constatai qu'on avait repris courage. L'archiduc Albert était arrivé avec l'armée du Sud. Tout le monde parlait de résister énergiquement et de continuer la guerre. Il y avait précisément grand dîner, à Schœnbrunn, pour souhaiter la bienvenue au roi de Hanovre. L'empereur m'exprima tous ses remerciements au sujet de ma mission à Paris. Je dois dire à

mesures nécessaires pour que tous les objets précieux transportables fussent envoyés à Munich où on avait mis à notre disposition un réduit voûté, à l'épreuve du feu, dans un des bâtiments de l'Etat. De même que le général Rabenhorst avait su terminer à temps l'équipement de l'armée, de même le ministre des finances, von Friesen, sut emmener, en temps utile, ce trésor qui, plusieurs jours avant l'arrivée des Prussiens, fut expédié par Prague à Munich. Il y avait là des papiers d'Etat, une partie du « Grüne Gewölbe »* et de l'argent en espèces. Ce trésor était en bonnes mains, car il était confié à la garde d'un ancien fonctionnaire saxon, d'une probité à toute épreuve, le conseiller privé von Weissenbach. Seulement, après l'issue malheureuse des combats dans le Nord de la Bavière, il était de plus en plus à craindre que les Prussiens ne s'avançassent jusqu'à Munich. Or j'avais, de par le ministère, le droit de disposer, sous ma responsabilité, d'un trésor représentant une valeur de plus de 40 millions de thalers. Je me préoccupai, avant tout, de faire transporter plus loin l'argent qui était emballé dans des tonneaux. L'idée me vint de le placer chez Rothschild à Paris, et Rothschild m'offrit 2 % d'intérêt, ce qui était acceptable, vu les circonstances. Le marché allait être conclu, lorsque le vieux baron James laissa errer sur moi le regard flottant qui lui était particulier : « Dites-moi » demanda-t-il, « les Prussiens sont à Dresde ? » « Certainement » répondis-je, « sans cela je ne serais pas ici. » « Mais alors » répliqua-t-il, « si les Prussiens réclament l'argent, je le leur donnerai. » — « Dans ce cas » répondis-je, « l'affaire serait excellente pour vous, je n'en disconviens pas, mais elle serait impossible pour moi. » — Je me mis immédiatement en relations avec l'ambassadeur de Suisse à Paris ; grâce à son intervention, le canton de Zurich consentit à se charger éventuellement du trésor ; je télégraphiai alors à Munich de veiller à ce que le train spécial fût prêt à partir dès qu'on apprendrait que les premiers Prussiens avaient passé le Danube. Bientôt l'armistice rendit inutile l'exécution de ces mesures.

* C'est là que sont conservés et exposés, à Dresde, les trésors de la couronne.

ce propos qu'il ne me fit jamais éprouver ce que l'on a appelé « l'ingratitude de la maison d'Autriche » et que, seuls, ses chers sujets m'ont de temps en temps témoigné des sentiments de ce genre. Quant au comte Mensdorff et au comte Esterhazy, ils ignoraient complètement la mission dont j'avais été chargé; je ne reçus du ministère ni un mot de remerciement, ni un florin d'indemnité pour mon voyage. Plus tard, lorsque je fus installé au *Ballplatz*, il me parut drôle de laisser cette dette en souffrance; je pourrais donc aujourd'hui encore réclamer mes frais de voyage de 1866.

J'ai dit qu'à Vienne le moral s'était relevé; ce ne fut pas pour longtemps; les derniers combats sur le sol hongrois et les faits qui s'y étaient produits causèrent le plus grand découragement et portèrent un rude coup aux sentiments de patrictisme et d'enthousiasme qui s'étaient manifestés, les premiers jours après Sadowa; la plus complète apathie avait succédé à la première effervescence. La journée de Nikolsbourg ne surprit donc pas la population viennoise. Je fus appelé un matin chez l'empereur. J'y trouvai les comtes Mensdorff et Esterhazy. L'empereur me déclara qu'il avait l'intention de conclure la paix, que cependant il continuerait la guerre dans le cas où le roi le désirerait. J'avais, avec le roi, examiné à plusieurs reprises la situation sous toutes ses faces, et je pus répondre sans hésiter : « Si, tout au contraire, Votre Majesté déclarait avoir l'intention de continuer la guerre, mais être disposée à conclure la paix, si le roi le désirait, mon souverain répondrait qu'il est prêt à persister, qu'il est prêt à lutter à outrance. Mais per-

sister à faire la guerre, quand Votre Majesté veut conclure la paix, ce serait assumer une responsabilité que le roi ne peut accepter. » L'empereur me demanda alors quelles étaient les conditions posées par le roi; je répondis : « Intégrité de la Saxe et son entrée dans la Confédération de l'Allemagne du Sud. » Ces deux points me furent concédés.

Je me rendis avec les deux ministres à la chancellerie, pour rédiger avec eux le projet d'instruction nécessité par les circonstances. Je ne puis m'empêcher d'esquisser brièvement ici le portrait de ces deux personnages.

J'ai rarement rencontré un homme offrant autant de contradictions psychologiques que feu le comte Mensdorff. Tout le monde connaissait et appréciait son honorabilité chevaleresque et son dévouement à l'empereur, ainsi que sa modestie et son manque de prétentions. On possédait peut-être moins de renseignements sur sa capacité, qui était considérable, on peut le dire, mais qui était neutralisée par une inaptitude complète à faire prévaloir son opinion personnelle. Dans mes entretiens avec lui, je rencontrai toujours un jugement net et pénétrant, mais toujours subordonné à des influences occultes. Que Mensdorff, sur l'ordre de l'empereur, se soit décidé à se charger du ministère des affaires étrangères, après avoir déclaré, à plusieurs reprises, qu'il ne possédait pas les aptitudes nécessaires pour occuper ce poste ; on peut mettre cette acceptation sur le compte de la discipline militaire. Mais cette excuse fait défaut quand il s'agit d'apprécier sa conduite en 1866, car il aurait probablement évité le conflit s'il avait appuyé d'une démission ferme

et irrévocable ses idées sur les chances de la guerre. Cette tendance à la subordination s'accusa d'une façon presque comique pendant qu'il était ministre. Il avait accepté qu'on lui adjoignît le comte Moritz Esterhazy. Or, plusieurs fois, me trouvant chez le comte Mensdorff, lui assis devant sa table, moi de l'autre côté, la porte s'ouvrait; le petit Esterhazy entrait, approchait un siège près de celui du ministre, et se plaçait, par rapport à lui, à peu près comme un maître de musique se met au piano, à côté de son élève. J'ai pu me convaincre que le comte Mensdorff désapprouvait absolument toutes les dépêches qui aggravaient la situation et préparaient la guerre; cependant il les signait.

Le comte Moritz Esterhazy contrastait de tous points avec le comte Mensdorff. Celui-ci, par son jugement personnel, trouvait ce qui était pratiquement exact; celui-là brillait surtout dans la négation pure; il ne donnait jamais un avis positif, mais il n'en savait que mieux faire accepter ses critiques. Nous avons eu longtemps, à l'ambassade autrichienne à Dresde, un Dalmate, d'un esprit très original et parfois très plaisant. Il disait que le comte Esterhazy passait sa vie à regarder une goutte d'eau au microscope pour y découvrir toutes sortes de bêtes que le Créateur n'a pas voulu nous faire voir. En 1865, peu de temps avant la convention de Gastein, lorsque j'étais ministre de Saxe, j'avais donné un bon conseil qui aurait pu préserver l'Autriche de la guerre de 1866. Pourquoi ne l'a-t-on pas suivi? J'ai de bonnes raisons de supposer que c'est pour l'avoir trop regardé à la loupe. Voir pour les détails le premier volume.

Le comte Mensdorff approuva mon opinion; en conséquence je lui remis mon mémoire lorsque je fus invité à sa table, à Weidlingau. Il le présenta au comte Esterhazy qui le parcourut et le mit dans sa poche. Les critiques n'ont sans doute pas manqué, mais le mémoire manquait lorsque j'entrai au *Ballplatz*.

A la veille des négociations de Nikolsbourg, journée de triste mémoire, ces messieurs protestèrent à l'envi qu'ils n'avaient pas voulu la guerre. Cette répulsion pour les hostilités n'aurait justifié aucun d'eux, surtout le comte Esterhazy; il y avait plus de sa faute, en effet, que de celle du comte Mensdorff, car ses objections et ses critiques avaient abouti au rejet de la conférence de Paris, qui était déjà acceptée par l'Autriche, et qui, en tout cas, aurait fait gagner trois semaines pour les préparatifs. Sa pensée secrète, à ce que m'ont assuré des personnes initiées, n'aurait été autre que de laisser s'accomplir un duel inévitable; l'issue de cette affaire d'honneur entre l'Autriche et la Prusse était incertaine, mais ce qui était arrêté dans son esprit, c'était le partage de l'Allemagne entre les deux adversaires, et l'on aurait employé en commun le système politique suivi par Bismarck en Prusse. Cette pensée secrète ne fut pas tenue assez cachée : de là, en partie, la mollesse d'attitude de la Bavière, au début, et, par conséquent, la triste fin de cette guerre, car, si la Bavière avait mieux armé, si elle avait envoyé en Bohême ses 30.000 hommes prêts à marcher, comme, de Prague, le roi adjurait le prince Charles de le faire, tandis que, de mon côté, je

pressais le ministre Pfordten, la bataille de Königsgrätz, qui fut perdue à cause de la faiblesse de l'aile gauche, aurait été gagnée. Les retards de la Bavière n'en sont pas moins impardonnables. Pfordten prétend, pour se justifier, qu'on ne pouvait laisser le pays sans défense ; mais cette excuse n'est pas admissible.

Le maintien de l'intégrité de la Saxe fut accordé, à Nikolsbourg ; quant à l'accession de ce pays à la Confédération de l'Allemagne du Sud, Bismarck avait bondi au premier mot relatif à ce projet, et il avait menacé de rompre les négociations. Je m'attendais à ce refus, et je n'avais guère considéré cette demande que comme un moyen de céder quelque chose.

Je renvoie encore une fois à mon premier volume ; j'y ai exposé en détail les raisons qui ne me permettaient pas de prendre part moi-même aux négociations. Par contre, il fallait négocier directement avec la Prusse. Aussitôt qu'on fut assuré de l'assentiment du gouvernement prussien, je proposai au roi de me charger des pourparlers. Pour le cas, très peu probable, du reste, où de Berlin on ne ferait aucune objection, je pouvais rendre des services, car, connaissant exactement tous les faits qui avaient précédé la guerre, j'étais à même de faire cesser plus d'un regrettable malentendu au sujet de la politique saxonne. Mais il était très invraisemblable que l'on m'admît ; c'était une raison de plus pour provoquer un refus qui aurait donné à ma retraite la meilleure forme possible et qui aurait permis au roi de l'accepter facilement.

Les quatre semaines qui s'écoulèrent depuis les préliminaires de Nikolsbourg jusqu'à ma démission m'ont laissé les

plus tristes souvenirs. La solitude de l'exil devenait de plus en plus sensible ; je l'éprouvais bien plus dans l'âme du roi que dans la mienne. Très mal vu des Autrichiens, j'étais pour eux un pensionnaire de l'hôtel « A l'Empereur romain », rien de plus. Ce même homme, dont la conduite énergique avait été portée aux nues par les journaux de Vienne et qu'on avait salué à Prague comme étant « véritablement un homme », était maintenant regardé de travers ; c'était lui qui avait provoqué la guerre. Cette opinion, pour le dire en passant, était aussi absolument erronée. Il est vrai que j'avais toujours cherché à maintenir fermement l'Autriche sur le terrain de la Confédération, mais mes conseils n'avaient qu'un tort, le plus grave que, de longtemps aient eu les meilleurs conseils : celui de ne pas avoir été suivis. C'est en vain que j'avais sollicité l'Autriche de se mettre, dans la question des duchés, à la tête des gouvernements des Etats moyens et des petits Etats, qui suivaient le courant du sentiment national et y conformaient leur attitude ; c'est en vain qu'après la proclamation lancée par le duc d'Augustenbourg, j'avais sollicité le comte Rechberg, à la conférence de Londres, par l'intermédiaire du comte Apponyi, de faire régler immédiatement la question par la voie du Bundestag ; c'est en vain que j'avais demandé de terminer la conférence par un vote de la population, vote qui aurait calmé les esprits ; c'est en vain que j'avais insisté pour que l'Autriche s'opposât au retrait des troupes de la Confédération qui occupaient le Holstein. Et, immédiatement avant la guerre, j'avais énergiquement recommandé d'accep-

ter la Conférence de Paris et déconseillé de présenter la proposition de mobilisation à la séance du Bundestag, du 14 juin.

La Saxe était le seul Etat moyen ayant complètement achevé ses armements, mais sans désirer la guerre. Mon espoir de l'éviter était tel que, quand la Prusse l'eut déclarée, je passai deux nuits à ranger et à brûler mes papiers.

Néanmoins on était heureux, à Vienne, d'avoir un bouc émissaire. Ces changements de sentiments sont dans la nature humaine, et mon tort a été de ne pas me souvenir de cette expérience, l'année suivante, lors de ma glorification. Mais ce qui me blessa profondément, ce fut le manque absolu des égards dus à un hôte, à un ami, à un allié. Le comte Mensdorff avait oublié ma présence. Deux jours seulement avant mon départ, je reçus une invitation ; je la déclinai, naturellement. J'écrivis alors à un ami en Saxe : — « Demain je quitte Vienne; je secouerai la poussière de mes souliers. Je ne retournerai pas de sitôt dans cette ville. » Je ne partis point sans prendre congé de l'empereur. Sa Majesté me reçut avec bienveillance, mais debout, sans m'inviter à m'asseoir, et l'audience dura à peine quelques minutes.

Voilà pourquoi ma surprise fut grande lorsque, huit jours plus tard, le chevalier von Braun, alors directeur de la chancellerie, entra chez moi et m'apprit que l'empereur me confiait le ministère des affaires étrangères.

## CHAPITRE II

### 1866

Ministre *in partibus* à Gastein. — Première visite à l'empereur, à Ischl. — Lettre du roi. — Voyage en Suisse et vers le Rhin. — Visites et entretiens à Prague. — Le cardinal-prince Schwarzenberg et le comte Belcredi. — Les trois frères Thun. — Mon installation au Ballplatz et mon allocution au personnel.

Il aurait fallu une coquetterie, étrangère à toute ma personne, pour hésiter à accepter l'appel qui m'était adressé. Ce serait toutefois une grossière erreur que de croire que je n'avais pas le choix, et que je devais m'estimer trop heureux de me relever, avec tant d'éclat, d'une chute si profonde. Il est vrai qu'à ce moment j'étais décrié dans mon pays, mais que de vicissitudes incroyables n'avais-je pas déjà endurées ! Mon attachement à cette patrie était enraciné en moi, et ce n'est que de ce sentiment que provenait le particularisme qui m'a été si souvent reproché, car mon orgueil aurait bien plus facilement trouvé satisfaction, s'il s'était engagé dans d'autres voies largement

ouvertes à mon ambition. Mes ennemis ne m'ont jamais contesté ni la souplesse d'esprit, ni le talent ; je pouvais donc très bien me créer un avenir dans des conditions faciles, au lieu de m'embarquer dans les aventures. Mais ce fut le sentiment qui décida. Pour le moment, le retour en Allemagne ne m'offrait que l'alternative entre la défection et la conspiration. Je n'étais fait ni pour l'une, ni pour l'autre.

J'acceptai donc avec reconnaissance. Le conseiller Braun était chargé de s'informer de mes désirs particuliers. Je n'en avais aucun. Plus tard, lorsque je revis M. Braun, il me dit que l'empereur se levait à cinq heures du matin et faisait souvent demander les ministres à sept heures ; je formulai alors le vœu, et ce fut le seul, que Sa Majesté ne m'appelât jamais avant neuf heures, car j'étais habitué à me coucher tard et à ne pas me lever de bonne heure.

Ainsi, il y avait à peine quatorze jours que j'avais donné ma démission, et j'étais de nouveau ministre. Je dis la vérité en affirmant que, à part une sensation bien compréhensible de fierté et de satisfaction, c'est avec de vifs regrets que je renonçais à une indépendance que j'avais souvent désirée auparavant et que j'avais enfin obtenue au bout de longues années d'attente. Avec cette « élasticité » que l'on m'a souvent reconnue, je m'étais vite retrouvé dans ma nouvelle situation.

J'avais déjà noué des relations pour tirer parti de ma plume ; je me réjouissais à la pensée d'en faire un usage illimité, ce qui ne m'avait pas été permis jusqu'alors ; et cette existence nouvelle avait pour moi un grand attrait, tant je m'étais vite

familiarisé avec l'idée de la vie inaccoutumée qui commençait pour moi.

Je n'avais qu'une condition à mettre à mon acceptation : c'était que ma nomination fût tenue secrète jusqu'à la conclusion des négociations de paix, car je ne savais que trop qu'en la publiant on nuirait à ma patrie. Pour moi, du moins, j'observai la discrétion la plus rigoureuse ; à Vienne on fut moins réservé, mais heureusement, à Berlin, on me croyait si bien mort que l'on ne crut pas à ma résurrection.

Je me trouvais encore en correspondance avec le baron Könneritz, ambassadeur de Saxe à Vienne et, par là, indirectement, avec le roi. Je ne cessais de conseiller de revenir en Saxe, quoi qu'il arrivât, et surtout de se rapprocher de la frontière. Et en effet le roi ne tarda pas à se rendre à Töplitz.

Je passai encore quelques semaines à Gastein, et il était original de vivre là, parmi les Autrichiens du pays, en qualité de ministre saxon démissionnaire, tandis que j'étais ministre autrichien *in petto*. Ce qui m'encourageait après tout, c'est que j'entendis plusieurs fois exprimer le vœu que j'entrasse dans les conseils du gouvernement de Vienne. A Salzbourg, je reçus l'ordre de Sa Majesté de me rendre à Ischl ; depuis que l'empereur était mon souverain (sans qu'on le sût ou, du moins, qu'on dût le savoir), c'était la première fois que je le voyais. Il me confia que le comte Esterhazy quitterait ses fonctions en même temps que le comte Mensdorff ; il ajouta que, quant au comte Belcredi, il n'avait pas grande confiance en lui et s'en séparerait volontiers. Ma réponse fut qu'il serait présomptueux

de ma part, à moi étranger, ayant d'abord à m'acclimater, d'exiger table rase, tandis que ma mission consistait avant tout à faire connaissance avec les personnes et à me mettre au courant des choses avant d'émettre une opinion sur les changements de personnel. On conçoit que je ne pouvais m'exprimer autrement. Si je cite cette réponse, c'est que, comme je le mentionne plus loin, pour être entré aux affaires avec le comte Belcredi, je m'attirai plus de méfiance que de confiance. L'empereur me dit qu'il espérait que j'exposerais toujours mes vues sans crainte, ce que je promis de tout cœur ; et je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais oublié ma promesse.

Les rapports entre le monarque et son nouveau ministre prirent immédiatement une heureuse tournure: cela se conçoit facilement, car l'empereur me connaissait depuis longtemps. Je m'étais déjà trouvé près de lui dans plusieurs circonstances ; et il m'est permis de supposer que ce qui m'avait valu sa confiance, c'est que, maints avis que j'avais présentés n'ayant pas été suivis, l'expérience me donna raison. Quatorze ans auparavant, j'avais déjà reçu de sa main l'ordre le plus élevé de l'empire, ce qui fit qu'à la première fête du Saint-Sacrement après ma nomination, je marchais à côté de l'empereur, en ma qualité de doyen de l'ordre de Saint-Etienne.

Ce fut à Ischl également que je reçus la première lettre de félicitation ; elle venait du roi de Saxe. — L'auguste souverain exprimait une joie sans mélange au sujet de ma nomination et une confiance absolue dans les résultats que j'obtiendrais. Il ajoutait de sages conseils qui se terminaient par les mots suivants :

« Encore un mot! Vous écrivez très bien — pas au point de vue calligraphique — mais n'oubliez pas que les piqûres d'aiguille font souvent plus de mal et causent plus de colère que les coups de massue. »

Je n'avais pas cherché cette audience de l'empereur ; elle me tranquillisa et me donna un certain sentiment de confiance, mais elle ne pouvait manquer d'être connue et de trouver des échos tout d'abord dans la presse. Je me hâtai de quitter Ischl et je me rendis en Suisse. Si je n'avais pas eu le souci des destinées réservées à ma patrie, cette époque aurait été une des plus heureuses de ma vie. J'avais renvoyé mon domestique, et j'étais heureux de me promener seul dans le monde avec un petit bagage. Je me rendis ensuite à Darmstadt, où j'étais invité par un ami véritable et éprouvé. Personne peut-être, après moi, n'a subi plus d'hostilités que le baron Dalwigk. Autre analogie dans notre carrière : les attaques dont il a été l'objet augmentaient ou diminuaient selon que sa position paraissait assurée ou compromise; comme pour moi aussi, on ne condamnait ses actes que quand on pouvait être sûr qu'il ne reviendrait pas aux affaires. Le talent d'administration de Dalwigk a été reconnu même par ses adversaires; dans la politique allemande, il se rattachait à moi, et nous nous sommes toujours senti les coudes. Si, dans tous les Etats moyens de l'Allemagne, j'avais été secondé par des Dalwigk, l'organisation de l'Allemagne sur la base de la triade se serait réellement accomplie, elle aurait fonctionné, et (c'est ma conviction intime) nous n'aurions eu aucune des trois guerres de 1859, 1866 et 1870.

Pendant ce temps les négociations saxo-prussiennes tiraient à leur fin ; je me rendis à Munich et de là à Prague, où j'étais mandé par un nouvel ordre de l'empereur. — Sa Majesté voyageait alors à travers la Bohême en compagnie du comte Belcredi, ministre d'Etat. A mon arrivée, elle n'était pas encore à Prague. J'allai donc passer quelques jours dans le domaine de Grosspriesen, appartenant au comte Chotek, pour m'y retrouver avec ma famille. Grosspriesen est situé près de la frontière de Saxe. Je fus informé, par un avis venant de bonne source, qu'il serait prudent de ne pas trop m'en approcher, car il pouvait très facilement arriver qu'une patrouille prussienne vînt par mégarde à la franchir.

La paix saxo-prussienne fut enfin conclue. Le moment de mon entrée en fonctions était arrivé. Je descendis à ce même hôtel [1] où j'avais déjà logé au mois de juin. Les souvenirs des jours d'espoirs et de désillusions, de faux bulletins de victoire et de décampement subit me firent faire de sérieuses réflexions. Je trouvai à Prague trois amis d'enfance, les comtes Thun de Teschen. Les trois frères furent de bonne heure animés du sentiment national tchèque, et j'entendis souvent Léon dire : « Je ne suis pas Allemand, je suis Bohémien ». Franz, nature artistique, noble et indépendante, me souhaita la bienvenue avec joie et cordialité. Léon, au contraire, sec, cassant, une flamme sombre dans les yeux, entêté de manière à justifier ses prétentions nationales [2], me reçut comme un chien

1. « Oestereichischer Hof. »
2. Les tchèques passent pour avoir la tête aussi dure que les bretons.

dans un jeu de quilles. Pour lui évidemment, c'était un scandale que d'appeler un étranger à un poste de ministre. En 1867, comme il venait à Vienne avec les autres membres du *Landtag* de Bohême ponr apporter à l'empereur des explications sur l'opposition de la majorité, je l'arrêtai à Böhmisch-Trübau par un télégramme annonçant que le décret de dissolution était en route : à cette époque, il y eut refroidissement entre nous, et nous avons fini par devenir étrangers l'un à l'autre. Quant à Léon, j'eus une escarmouche avec lui, à la chambre des seigneurs ; la question du concordat me fit de lui un adversaire acharné ; le différend politique brisa, à mon regret, nos relations personnelles.

A Prague je rendis visite aussi au cardinal, prince de Schwarzenberg que je connaissais déjà. Comme il ne savait rien de ma nomination, et que je ne pouvais alors lui en parler, il me demanda quel était, à mon avis, parmi les diplomates autrichiens, celui qui conviendrait pour remplacer le comte Mensdorff. Je donnai mon appréciation impartiale sur les diverses personnes aptes à occuper le poste. Quelques jours plus tard le cardinal se trouvait à table, chez l'empereur, avec le nouveau ministre. Je me hâtai de lui expliquer la raison de ma réserve. Cependant je crois que cet incident lui laissa un sentiment d'hostilité contre moi et que c'est par suite de ses représentations qu'au début je ne fus nommé que ministre des affaires étrangères et non ministre de la maison impériale. J'obtins cette distinction deux semaines plus tard, à Vienne.

Enfin arriva le jour de ma nomination publique et de mon ins-

tallation par le comte Belcredi. J'eus auparavant, sur le désir de l'empereur, un entretien avec le ministre d'Etat. Le comte Belcredi me fit une observation peu encourageante : ma nomination ferait une mauvaise impression « car », disait-il « vous êtes étranger, allemand et protestant ». Je me bornai à répondre que je n'avais pas recherché le choix qui était tombé sur moi, mais que je m'efforcerais d'y faire honneur. Le comte Belcredi m'exprima alors la crainte que je n'entraînasse l'Autriche dans une nouvelle guerre; je le tranquillisai. L'entretien finit mieux qu'il n'avait commencé. J'évitai d'entrer dans l'examen des questions intérieures, en disant que j'avais besoin de commencer par m'orienter. Ce qui me concilia le comte Belcredi, ce fut ma déclaration catégorique contre l'opportunité d'un programme qui aurait été signé par le ministère tout entier après le retour de l'empereur à Vienne; cette déclaration le soulageait; quant à moi, ne connaissant qu'incomplètement l'état des choses, je ne voulais pas me lier les mains. Le comte Belcredi me conduisit alors auprès de ses collègues, qui se trouvaient précisément en conseil. Je parus devant eux comme un candidat devant ses électeurs, et il me fallut répondre à quelques interpellations. La plus approfondie fut celle du chancelier hongrois Majlath, qui paraissait m'attribuer très peu de sympathie pour la Hongrie et qui me suspectait de tendances germaniques. Une autre de ses craintes se trouva aussi vaine. Il redoutait que l'on ne me reprochât violemment d'avoir livré le comte Teleki; mais on n'en a jamais parlé, tant que j'ai été ministre en Autriche [1].

1. J'avais fait inviter le comte à s'éloigner promptement de Dresde. Il ne

Je m'étais prononcé contre un programme du ministère tout entier : il me parut opportun, au contraire, d'adresser aux missions impériales, en ma qualité de ministre des affaires étrangères, une circulaire qui serait rendue publique. Je la rédigeai aussitôt. L'empereur fut très satisfait du texte et de la rapidité avec laquelle je l'avais livrée. La circulaire était écrite en français; mais, quelques jours après mon arrivée à Vienne, il en parut une traduction en allemand dans la *Wiener Zeitung*. J'emprunte à cette traduction les passages suivants [1] :

« Quel que soit mon désir de mettre au service de l'empire l'expérience que j'ai acquise dans un autre champ d'activité, je ne m'en considère pas moins comme dégagé de mon passé politique, depuis le jour où je suis devenu autrichien par la volonté de Sa Majesté apostolique impériale et royale, et je ne veux emporter de mon passé politique dans ma nouvelle situation que le témoignage d'un prince vénéré, que j'ai conscience d'avoir servi avec zèle et fidélité. Ce serait, en effet, au début de ma nouvelle carrière, m'imputer un étrange oubli de mes devoirs que de me croire capable de préférences ou de rancunes. Je me sens, du reste, également exempt des unes et des autres.

tint aucun compte de ce conseil et fut arrêté. A cette époque les traités existants ne permettaient pas de faire autre chose que de le livrer; mais cela ne fut fait que sous la promesse qu'il aurait la vie sauve. Pendant que les journaux anglais disaient qu'il était maltraité dans sa prison, Teléki habitait le logement d'un employé ; on alla jusqu'à lui donner des fourrures pour son voyage.

1. Le traducteur des présents mémoires n'a pas le texte français à sa disposition. Sa version peut donc différer du texte primitif par quelques nuances d'expression.

Le gouvernement impérial, qui aujourd'hui doit appliquer tous ses efforts à faire disparaître les traces d'une guerre funeste, restera fidèle, n'en doutez pas, à cette politique de paix et de conciliation, qu'il a toujours pratiquée. Mais, si l'issue malheureuse d'une lutte récemment soutenue lui en fait une nécessité, elle lui impose en même temps le devoir de se montrer plus que jamais jaloux de sa dignité. Les missions impériales, j'en suis convaincu, sauront la faire respecter en toute occasion, et elles trouveront en moi un appui qui ne leur fera jamais défaut. »

J'espère, dans la suite de ces notes, prouver que je n'ai jamais oublié un mot de ce que j'écrivais alors.

L'empereur visita encore quelques parties de la Bohême, pendant que je me rendais à Vienne où je descendis, comme autrefois, au *Rœmischer Kaiser*. On peut s'imaginer quels sentiments traversèrent mon cœur lorsque je revis ces lieux que j'avais foulés, quelques mois auparavant, dans une disposition d'esprit si différente.

Le lendemain, je fis visite au comte Mensdorff qui, assis dans le vieux fauteuil de Metternich, me reçut de la façon la plus aimable et me demanda quelques jours de délai pour son déménagement.

Aussitôt après mon installation, tous les employés du ministère se réunirent dans le grand salon de réception, et je leur adressai une chaleureuse allocution, dans laquelle je leur recommandais de montrer toujours une très grande indépendance à mon égard, mais de s'abstenir de toute critique en mon absence.

Le comte Mensdorff me raconta le même jour, en riant, qu'un expéditionnaire, qui était venu lui demander sa dernière signature, lui avait dit: « Oh! pour un beau discours, c'était un beau discours! »

---

## CHAPITRE III

### 1866

Coup d'œil rétrospectif.

Avant de relater ici les souvenirs des cinq années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur d'être ministre en Autriche, prendrai la liberté de faire ce que je fis par la pensée en entrant en fonctions, c'est-à-dire de jeter encore un dernier coup d'œil rétrospectif sur l'époque qui précéda ce moment, sur mon passé de ministre saxon.

On fut bien étonné, et le déplaisir fut grand, malgré l'indifférence affectée, quand on vit ressusciter, soudain, ministre d'un grand Etat, l'homme qui était tombé sur le champ de bataille et que les journaux nationaux-libéraux croyaient avoir achevé à coups de crosse. En dehors des cercles qui m'étaient hostiles, il n'y eut pas de sympathie bien prononcée, au premier moment; il se manifesta plutôt un sentiment de défiance. Un a

bassadeur à Paris (ce n'était pas l'ambassadeur d'Autriche) avait laissé échapper ces mots : « *Il a enterré la Saxe, il a enterré la Confédération, il va enterrer l'Autriche* », et un éminent collaborateur de la Revue des Deux Mondes, avec qui je me liai d'amitié plus tard, écrivait à quelqu'un de ma connaissance : « Il est fâcheux qu'il n'ait pas la main heureuse. »

Partons de là.

Si cette époque n'avait pas été si triste pour ma Saxe, qui m'est restée si chère, rien ne m'aurait plus diverti que les mélancoliques reproches des journaux nationaux-libéraux au sujet de ma conduite si « funeste » pour la Saxe. En réalité, l'état de choses pour le maintien duquel j'avais combattu était-il tel qu'un ministre consciencieux eût ou non le devoir de le défendre, même en courant le risque d'une guerre?

La Confédération germanique était-elle réellement quelque chose de si odieux? Cinquante années durant, elle a assuré à l'Allemagne la paix intérieure, et préservé l'Europe de la guerre. Si l'Allemagne ne fut pas entraînée dans la guerre de Crimée, c'est uniquement à la Confédération germanique qu'elle le doit, et la guerre d'Italie, préparant celle de 1866, aurait été évitée, si, à Vienne, on avait su mieux apprécier, et si, à Berlin, on avait su mieux respecter la Confédération.

Sous quel faux jour n'a-t-on pas présenté cette idée de la « triade », dont j'étais le champion ! Il est singulier que cette combinaison, que l'on identifiait même avec des idées de Confédération rhénane, n'ait pas rencontré de sympathie bien ardente à l'étranger, surtout en France. On y reconnaissait très bien qu'il

n'y avait rien à faire avec le troisième groupe, que ce serait la meilleure sauvegarde de l'Allemagne contre les alliances particulières avec l'étranger, par exemple contre l'alliance prusso-italienne, parce qu'alors le troisième groupe se mettrait immédiatement du côté de l'autre grande puissance. On a exploité la prétendue analogie que l'on cherchait à y trouver avec l'Italie, et l'on a dit que les mêmes causes devaient produire les mêmes effets.

Mais la situation en Italie était tout autre qu'en Allemagne. Là les divers États n'étaient point réunis en une confédération; chacun d'eux dépendait plus ou moins de l'étranger; le Piémont lui-même, jusqu'en 1847, dépendait de l'Autriche; les États secondaires étaient naturellement subordonnés à l'empire, Naples dépendait tantôt de l'Autriche, tantôt de la France.

Et que voyait-on dans les divers États de la Confédération germanique? Y en avait-il un seul sur lequel Gladstone eût pu trouver prise? Entre 1870 et 1880, je me trouvais en Saxe pour fort peu de temps; c'était le moment où le prince de Bismarck faisait ses premières tentatives pour faire passer entre les mains de l'empire les chemins de fer de l'Etat qui existaient dans les divers pays. Il se produisait une forte opposition contre cette mesure, et un journal national-libéral le déplorait en ces termes : « Ce particularisme rappelle les plus mauvais jours de l'époque de Beust ». — « Voyons-les donc un peu, ces mauvais temps ! » dis-je à un vieil ami. Le Saxon n'avait pas alors l'orgueil d'avoir conquis l'Alsace; par contre, l'industrie alsacienne ne faisait pas concurrence à l'industrie saxonne;

en outre, le Saxon n'avait pas l'orgueil de posséder une flotte de guerre; par contre, les produits de son industrie s'en allaient sur les mers bien plus qu'aujourd'hui, et l'absence d'une flotte de guerre ne leur était guère plus préjudiciable qu'aux produits de l'industrie suisse; il n'avait pas non plus l'orgueil d'être vassal de la première des puissances militaires; par contre, il avait à meilleur marché l'innocente satisfaction de faire entendre la voix de la Saxe, ou de voir le ministre de Saxe prendre part à une conférence européenne. Il a maintenant à fournir un contingent de 60000 hommes. Ce qu'on exigeait de lui autrefois ne dépassait guère le tiers de ce nombre; cependant la sécurité et la paix du pays n'étaient pas compromises. Enfin il était encore un autre orgueil que le Saxon n'avait pas : s'il lui arrivait d'être molesté à Buenos-Ayres, un vaisseau cuirassé ne venait pas châtier ses tourmenteurs. A la vérité, pareille aventure lui arriva rarement, mais il avait souvent besoin d'être secouru et aidé à Paris, à Londres, et à Saint-Pétersbourg. En pareil cas il était toujours assuré d'un accueil bienveillant auprès des ambassadeurs de Saxe, qui avaient du temps et des fonds à lui consacrer. Actuellement, à l'ambassade d'Allemagne, il est confondu avec tout le monde, et, comme il y a beaucoup de solliciteurs, il reste peu de chose pour chacun. Les petites ambassades, au contraire, avaient le souci de justifier l'allocation de fonds qui leur était faite sur le budget des affaires étrangères, afin d'éviter les interpellations aux Chambres [1].

1. On dit aujourd'hui que la guerre de 1870 a démontré la nécessité de réunir

Je répète ce que j'ai dit dans le premier volume. Si je fais valoir les beaux côtés et les avantages de l'ancien état de choses, ce n'est pas pour chagriner mes contemporains au sujet du nouveau ou pour le leur rendre odieux. Je ne fais que répondre à la question : Ai-je eu raison de combattre, pendant dix-sept ans, pour le maintien de ce qui existait? Et je crois avoir le droit de répondre affirmativement à cette question en prouvant que ce qui est aujourd'hui le passé était supportable et certain, tandis que ce qu'il s'agissait de mettre à la place avait, d'abord, besoin d'être conquis, et qu'un insuccès pouvait être profondément nuisible. Le prince de Bismarck avait deux puissants leviers à sa disposition : un rare génie et un bonheur inouï. Il était maître du premier; il n'était pas maître du second. — Si, en 1866, la fortune lui avait été contraire, — et l'on dit qu'il avait un revolver en réserve pour cette éventualité, — il aurait préparé à l'Allemagne un avenir dont il est difficile de se faire une idée. Cette fois il n'y aurait pas eu, comme en 1850, un empereur Nicolas pour commander halte, et la Prusse ne s'en serait pas tirée sans d'importantes pertes de territoire. Le léger échec d'Olmütz n'était rien, comparé à la transformation qui se serait opérée. Comment donc la Prusse, qui n'avait pu prendre son parti d'Olmütz, aurait-elle accepté une transformation? C'était la guerre en permanence entre les deux pays frères. Combien

en un faisceau les forces de l'Allemagne ; on peut répondre que, sans 1866, il n'y aurait évidemment pas eu de 1870. Personne ne songeait à déclarer la guerre à la Confédération germanique ; et, en cas d'attaque de la France, toute l'Allemagne aurait été unie, comme elle le fut en 1870.

de fois ai-je entendu des Autrichiens exprimer cette opinion, complètement fausse, que Bismarck avait reconnu, dès le début, qu'il faudrait tôt ou tard en venir à une lutte décisive entre la Prusse et l'Autriche, et qu'il fallait que l'une ou l'autre restât victorieuse. Ceux qui parlent ainsi oublient que les enjeux de la partie n'étaient pas égaux, de part et d'autre. La Prusse victorieuse pouvait écarter de l'Allemagne sa rivale vaincue; l'Autriche victorieuse ne pouvait pas en faire autant. D'après tout ce qui précède, on peut dire que j'ai succombé, mais non que je me suis trompé.

---

## CHAPITRE IV.

### 1866 (Derniers mois.)

Ministère et corps diplomatique. — Le sentiment anti-prussien, à Vienne.

Si ma position de nouveau ministre en pays étranger était anormale, et, par conséquent, difficile, cela tenait surtout à ce que, dans un département important, j'étais le chef d'un nombre considérable de personnes qui, appartenant aux cercles aristocratiques, pouvaient éprouver quelque répugnance à se mettre sous les ordres d'un nouveau venu, presque d'un intrus. Mais, en général, je dois le reconnaître, le personnel qui m'était subordonné m'accueillit, non seulement avec l'obéissance due à S. M., qui m'avait désigné, mais même avec prévenance. Il n'y eut qu'un diplomate qui ne cacha pas son désappointement. Sa réponse à ma circulaire se distingua des autres par des expressions quelque peu hautaines.

D'autre part, une circonstance qui me fut très favorable, c'est que, depuis des années, je connaissais plusieurs membres importants de la diplomatie autrichienne, et que j'étais même lié d'amitié avec eux. Je compte dans ce nombre surtout le prince Richard de Metternich. Il avait été pendant trois ans ambassadeur d'Autriche à Dresde, où il avait débuté très jeune. Plus tard nous nous étions souvent rencontrés, et nous avions eu ensemble des rapports d'affaires, notamment à l'occasion de ma mission relatée dans le premier chapitre. Nous étions donc véritablement camarades, et je n'ai eu qu'à me louer de lui, car, dans l'année critique 1870, je n'ai pas eu de mauvais vouloir à lui reprocher : — rien qu'un parti pris d'optimisme.

Le prince de Metternich a été mal jugé, et il n'a pas été apprécié comme il le méritait. Il avait un sens droit, la routine des affaires, et remplissait ses fonctions avec beaucoup de zèle. Sa grande facilité à écrire en français m'était très agréable. Je n'ai jamais eu à me plaindre d'inobservance des formes. Son défaut était une indolence native qui l'empêchait de voir plus loin que la tâche qu'il avait à accomplir immédiatement, et de s'orienter en dehors des cercles officiels. C'est ainsi que l'attitude de la France en 1866 et la faiblesse de ce pays en 1870 ont pu le surprendre. Mais, il ne faut pas l'oublier, en limitant lui-même ses fonctions sociales, il était *correct*. Moi-même, étant plus tard ambassadeur à Paris, j'ai constaté qu'on ne prend pas impunément une plus grande liberté dans ses manières de voir.

Je connaissais également depuis longtemps le comte Apponyi,

ambassadeur à Londres. Dans notre jeunesse, nous nous étions rencontrés à Paris; plus tard nous nous étions retrouvés fréquemment, surtout à Londres, où j'avais eu une mission à remplir en 1859, et où je fus comme membre de la conférence sur les affaires du Danemark, en 1864. Nous restâmes bons amis, malgré des froissements inévitables provenant de la divergence momentanée existant entre les vues du cabinet autrichien et l'opinion que je représentais, et qui n'était autre que l'opinion publique allemande. Le comte Apponyi appartenait à l'ancienne école diplomatique autrichienne, qui considérait comme le premier devoir d'une diplomatie correcte de s'abstenir de toute initiative en dehors des prescriptions des chefs, et de s'effacer totalement. Si, en 1864, il lui avait été possible d'insister à Vienne sur les conseils que j'avais donnés et que, personnellement, il appréciait, la guerre de 1866 aurait été très certainement évitée.

Ce fut à propos de l'affaire du Luxembourg, en 1867, et du protocole de Londres de la même époque, que le comte Apponyi donna la meilleure preuve de cette tradition diplomatique dont j'ai parlé plus haut; et je n'en fus pas médiocrement surpris. Aucun cabinet ne s'était employé plus activement que celui d'Autriche pour la solution pacifique du conflit; le protocole final était surtout notre œuvre, comme en témoignent les pièces publiées dans le livre rouge; et cependant il arriva, par le fait du comte Apponyi, que, dans ce protocole, il fut question de toutes les puissances, excepté de l'Autriche.

Un troisième diplomate autrichien que je connaissais bien et

dont j'étais même l'ami, était le baron Kübeck, jusqu'alors représentant de l'Autriche au Bundestag, à Francfort. J'avais fait sa connaissance longtemps auparavant, lorsqu'il était secrétaire de légation et que j'étais ministre résident de Saxe à Londres. Plus tard, au congrès des princes à Francfort, en 1863, et lorsque je fus chargé de pouvoirs de la Confédération germanique à Londres, je me trouvai souvent en contact avec lui, ce qui me permit d'apprécier la facilité de ses relations, sa courtoisie et ses prévenances.

Le baron Kübeck, lui aussi, quoique excessivement actif et zélé, obéissait au vieux principe d'après lequel il valait mieux faire trop peu que trop.

Ce fut pour moi un véritable plaisir de le proposer à Sa Majesté comme le premier représentant de l'Autriche près le gouvernement italien. Dans ce poste il a pleinement répondu aux espérances qu'il avait fait concevoir. Il sut se rendre sympathique sans compromettre sa dignité. Ce n'est pas après mon départ que les bonnes relations entre l'Italie et l'Autriche, auxquelles je crois avoir quelque peu contribué, se produisirent, mais longtemps auparavant; et les représentants italiens à Vienne, le marquis Pepoli et le comte Robilant, me prodiguèrent leurs éloges. Les missions Moring et Sonnaz eurent lieu également de mon temps.

En 1870, le baron Kübeck fut nommé, sur ma proposition, au poste d'ambassadeur à Constantinople, qui était devenu vacant par suite de la retraite du baron Prokesch. Actif et capable, le baron Kübeck était bien l'homme qu'il fallait alors; la-

borieux, tranquille, évitant tout froissement, il menait parfaitement les affaires politiques qui lui étaient confiées. Je n'ai jamais su pourquoi le comte Andrassy avait annulé cette nomination. (La nomination du comte Franz Zichy n'eut lieu que quelques années plus tard, après un intérim confié au comte Ludolf.) Ce qui est certain, c'est que cet acte eut pour conséquence la mort de Kübeck. On lui confia le poste d'ambassadeur près le Saint-Siège, et il succomba au climat de Rome.

J'arrive maintenant au baron, plus tard comte, Prokesch, que je connaissais aussi de longue date. J'avais eu souvent affaire à lui lorsqu'il était ambassadeur à Berlin, et la profondeur de ses vues, quoiqu'elles ne fussent pas toujours conformes aux miennes, m'avait attiré vers lui. Nous étions tout à fait amis, et il apprit ma nomination avec une réelle sympathie. Dans les premières années, nos relations restèrent excellentes ; plus tard elles se troublèrent un peu, car son engouement pour la Turquie ne pouvait se concilier avec nos idées modernes. Mais il a commis une grande injustice à mon égard, en me reprochant, jusqu'à sa mort, sa mise à la retraite. En 1869, lorsque j'étais avec l'empereur à Constantinople, nous le trouvâmes très changé; il avait alors près de quatre-vingts ans ; son affaiblissement d'esprit frappa l'empereur plus que moi, en sorte que Sa Majesté me parla de la nécessité de le remplacer. Je me prononçai contre cette mesure, en faisant valoir que Prokesch possédait à un haut degré la confiance d'Ali-Pacha, encore vivant. C'est ainsi que sa mise à la retraite fut encore prorogée de deux années.

Au ministère même je ne trouvai pas moins d'anciennes connaissances ; je citerai notamment le baron Meysenbug et le baron Biegeleben. Ces deux personnages étaient très attaqués, en partie à cause des tendances ultramontaines qu'on leur attribuait, en partie à cause du reproche qu'on leur adressait, surtout à M. de Biegeleben, de s'être toujours exprimés avec trop peu de ménagements au sujet de la Prusse, et ce n'était pas sans raison que l'on formulait ce reproche, car ce langage cassant n'avait pas peu contribué à la rupture finale. Il m'aurait été facile d'obtenir l'autorisation de réformer complètement le personnel. Mais je repoussai toute suggestion de ce genre parce qu'il eût été contraire à mes principes et à mes goûts de céder à une prévention contre qui que ce fût, et de prêter la main à une mesure qui eût l'air d'une persécution. On m'a souvent reproché comme une faiblesse ce trait de caractère, et, de fait, il m'a procuré plus de déboires que de profits, plus d'ingratitude que de remerciements. Néanmoins je ne le regrette pas, car si, à un âge avancé, j'ai conservé ma sérénité, je la dois surtout à ce que j'ai conscience de n'avoir volontairement fait de mal à personne, même à mes ennemis.

Je reconnais, du reste, ici, qu'on ne m'a pas causé de difficultés au palais du Ballplatz ; j'ai insisté sur ce point dans mon discours d'adieu.

Le ministre des affaires étrangères se trouve encore en relations avec un autre personnel, mais un personnel dont la nomination ne dépend pas de lui : c'est le corps diplomatique étranger. Je rencontrai heureusement d'anciennes connais-

sances : Lord Bloomfield, le duc de Gramont, le comte Stackelberg, le chevalier de Werther, et divers représentants des petits États. Le corps diplomatique se trouva au complet à ma première réception, et je me souviens que le baron Meysenbug, chez qui tout le monde s'était rendu après la réception, vint à moi en me disant en français : « *Grand succès sur toute la ligne.* »

Je ne dois pas oublier que le personnage qui me montra le plus de sympathie et de confiance ne fut autre que le nonce du pape, Monsignore Falcinelli.

C'était l'ambassadeur de Prusse, on le conçoit, vu mes antécédents, qui devait attirer particulièrement mon attention. Il se trouva que le baron Werther était un cousin-germain de ma femme. Je lui fis visite le jour de mon arrivée, et j'eus avec lui un entretien très satisfaisant. Le baron était nommé, mais il n'avait pas encore remis sa nouvelle lettre de créance. Il me pria de lui dire sincèrement si l'on ne désirerait pas un autre choix ; je n'admis point cette pensée. Néanmoins ce n'était pas d'une inspiration heureuse que de l'accréditer à nouveau après les événements de 1866. On était parti, à Berlin, d'une idée fausse, bien qu'appuyée de bonnes intentions : on croyait qu'un ambassadeur dont le caractère conciliant était connu à Vienne serait agréable dans cette ville. On avait oublié que, dans les circonstances actuelles, un nouveau visage, n'importe lequel, serait plus agréable que celui de l'homme auquel on avait eu affaire avant la défaite subie.

M. de Werther ne put jamais éviter d'être l'objet de préven-

tions injustes mais compréhensibles, non point de ma part, car il n'eut, en aucune occasion, à se plaindre de moi. Un sentiment d'amertume bien naturel troubla ses jugements, et ne contribua pas médiocrement aux malentendus des années suivantes, malentendus qu'il provoqua lui-même, notamment par la fameuse dépêche de Pest, à propos du couronnement, bien que, de mon côté, je fisse tout mon possible pour faire oublier le passé et pour établir de bonnes relations.

Je me bornerai à dire ici que, lorsqu'en 1867, le comte Wimpfen prit congé du comte de Bismarck, celui-ci lui dit : « Saluez cordialement le baron de Beust de ma part ! »

A Berlin ma nomination produisit le même effet que devait provoquer, douze ans plus tard, ma nomination au poste d'ambassadeur à Paris : on commença par jeter les hauts cris, puis on en arriva petit à petit à une parfaite indifférence. Pour ma part, je fis immédiatement avertir les journaux officieux de n'engager aucune polémique avec les journaux du pays ou de l'étranger, à propos d'articles hostiles contre moi.

Mais, pendant que mes débuts restaient ainsi exempts de toute action ou de toute manifestation agressive contre la Prusse, la presse indépendante, et surtout la presse favorable à l'Allemagne, publiait fréquemment des articles acerbes et mordants contre Berlin.

Les personnes qui se souviennent de cette époque n'affirmeront pas que ces attaques aient été inspirées par moi, car si l'on voulait se donner la peine de parcourir la *Neue Freie Presse* des derniers mois de 1865, on trouverait que le ton

du journal à mon égard était, à tout le moins, très froid, pour ne pas dire hostile. Si je rappelle les articles de ce journal, ce n'est pas pour adresser des reproches à cette feuille dont je n'ai jamais méconnu l'importance, et dont j'ai eu souvent à me louer plus tard. En jetant un coup d'œil sur les autres journaux de Vienne, de cette époque, on découvrirait certainement beaucoup d'articles analogues. Cela ne prouve qu'une chose, que j'avais intérêt à mettre en lumière, et que voici : les tendances prononcées en faveur de la Prusse et de l'Allemagne, le facile abandon du traité de Prague, la glorification de Bismarck, tout cela n'est venu en Autriche que beaucoup plus tard. — Immédiatement après Sadowa et Nikolsbourg, l'opinion prédominante était, à la vérité, paisible et résignée, mais nullement sympathique, nullement exempte de rancune et de méfiance. Les provocations à la Prusse, quand il s'en produisait, ne partaient pas du *Ballplatz*.

On se fait une idée fausse, quand on s'imagine que ma nomination a été bien accueillie en France, et qu'elle y a même été patronnée. La première impression à Paris fut, au contraire, plutôt défavorable. L'empereur Napoléon craignait mes idées de revanche, et les complications, inopportunes et embarrassantes pour lui, à cette époque, qui en seraient résultées.

Les bonnes relations ne se rétablirent que peu à peu.

## CHAPITRE V

### 1866

L'empereur. — Le comte Belcredi. — La politique autrichienne en Allemagne, en Italie et en Orient.

Avant de parler de mes collègues d'alors, je ne dois pas oublier le personnage le plus important : l'empereur. Bien plus tard, dans le discours que je prononçai au banquet de la colonie autrichienne à Paris pour célébrer les noces d'argent de S. M., j'ai donné cours à mes souvenirs de 1866. Je ne puis que répéter ce que je disais alors : « Presque tous les jours j'avais l'occasion d'observer la constance avec laquelle le monarque se livrait à ses travaux sans se laisser abattre par les coups du destin, et, si des liens multiples de reconnaissance et de dévouement ne me rattachaient pas à lui, le souvenir de ces jours-là suffirait à me remplir de la plus profonde admiration. »

Pour ce qui concerne mes collègues, je m'occuperai surtout

de l'un d'eux, le comte Belcredi, ministre d'État, car j'avais peu de points de contact directs avec les autres. Mes relations avec eux étaient agréables, et je ne me souviens pas qu'elles aient jamais été troublées.

J'ai déjà parlé du comte Belcredi. Ma nomination lui avait été désagréable ; mais la rupture qui finit par avoir lieu entre nous ne fut causée ni par des entreprises qu'il aurait dirigées contre moi, ni par des intrigues que j'aurais pratiquées contre lui. On ne manquait pas de nous exciter l'un contre l'autre. La presse libérale tout entière s'étonnait de ce que je me fusse décidé, et elle m'en blâmait presque, à entrer dans le cabinet, à côté du comte. Lorsque j'y fus, on me pressa de divers côtés de me débarrasser de cette entrave qui paralysait mes mouvements. Un député de mes amis, auquel je faisais observer que M. de Belcredi avait de la valeur comme dialecticien, me répondit : « Vous pouvez dire qu'il est la perfection même, et c'est précisément pour cela qu'il faut qu'il s'en aille ! » Si, avant la crise qui se termina par la retraite du comte, il y eut des tiraillements entre nous, ceux-ci furent provoqués par des subordonnés, et je ne le rends pas plus responsable de ses agissements que l'on n'a le droit de me rendre responsable des miens. Ainsi je ne considère pas comme ayant agi par ordre, mais comme inspiré par une basse flagornerie, le chevalier von Mayer [1] qui, dans le procès-verbal

1. Ce chevalier de Mayer fut un des exemples vivants de l'ingratitude qui a récompensé ma bonté de caractère, que j'ai mentionnée dans le chapitre précédent. Malgré le fait que je viens de rapporter, et bien que l'on demandât son remplacement immédiat, je lui laissai son poste. Il ne partit qu'après l'arrivée du ministère qu'on a appela le ministère bourgeois. En guise de remer-

du Conseil des ministres, omettait régulièrement ce que j'avais dit. Ce qui amena la rupture entre nous, ce furent des questions très concrètes, savoir le Reichsrath extraordinaire et le Compromis avec la Hongrie. Avant d'expliquer les événements dont quelques-uns ne se sont produits qu'en février 1867, et jusqu'à ma présidence du ministère, je vais rendre compte de ce que j'avais fait jusqu'alors dans le département qui m'était confié. Je me dois à moi-même de donner ces renseignements d'autant plus qu'il y a des personnes qui commettent une grande erreur à ce sujet : elles croient que je n'ai fait que me livrer au repos qui m'était commandé par la défaite de Sadowa, ou que je me suis aventuré sur un terrain inconnu. J'ai consacré mes premiers efforts à me rendre compte de la mission de l'Autriche. Il est vrai qu'il était indispensable d'étudier le passé et de le soumettre à un examen critique, remontant, au delà de mes prédécesseurs immédiats, jusqu'à l'époque de Metternich.

A l'époque de la première guerre d'Orient, on a reproché au comte Buol d'avoir voulu maintenir l'influence de l'Autriche de trois côtés à la fois : en Allemagne, en Italie et en Orient, et d'avoir ainsi justifié le proverbe français : « qui trop embrasse mal étreint ».

Ce reproche m'a toujours paru inadmissible en tant qu'il s'agissait de la légitimité et de la possibilité de cette triple position ; mais c'est une accusation grave e méritée, dès qu'il s'agit de la manière dont on chercha à la conserver.

ciement, il a accueilli dans ses mémoires une calomnie relative à un emprunt, dont je ne me suis jamais occupé.

Oui, on aurait pu jouer ce rôle grandiose si l'on avait eu la compréhension de ce qu'il exigeait. Quelques observations suffiront pour montrer combien peu il en était ainsi. La phrase de Metternich : « *L'Italie est une expression géographique* » pouvait soulever une clameur à l'époque où elle fut connue ; en 1847, trente ans, vingt ans, dix ans plus tôt, elle eût produit l'impression d'un fait connu et incontesté. Il n'y avait pas d'Italie politique. L'Autriche était en possession d'une partie considérable du territoire ; une autre partie importante était entre les mains de princes de la famille impériale ; il y avait deux royaumes (je parle des anciens temps) qui n'étaient que des annexes de la puissance dominante, et les souverains pontifes reconnaissaient en elle leur meilleur appui. Pour qu'une telle situation prépondérante pût être perdue, il n'eût pas suffi de soulèvements nationaux ; ils auraient été victorieusement refoulés ; il n'eût pas suffi qu'un des souverains de l'Italie attaquât l'Autriche en temps de paix : cette attaque se serait terminée par la défaite de l'agresseur ; enfin, il n'eût pas suffi qu'une guerre avec une grande puissance eût une issue malheureuse pour l'Autriche. La catastrophe n'aurait pu se produire, si, à Vienne, on n'avait pas traité les choses avec une sérénité olympienne, et si l'on s'était dit, au contraire, que, pour conserver cette suprématie, il fallait plus qu'une surveillance de police et que des envois de troupes. Lorsque les rois de Sardaigne et de Naples se sentaient encore sous la dépendance de l'Autriche, on pouvait et l'on devait les tenir franchement en tutelle, non seulement en s'opposant aux tendances révolutionnaires, mais

en empêchant à temps les systèmes de gouvernement qui, par leurs abus, devaient pousser à la révolte. On fit précisément le contraire, non seulement à Naples et en Sardaigne, mais même dans les États de second ordre : on laissa faire les provinces. On laissa le duc de Modène se conduire en petit despote, le grand-duc de Toscane en dilettante de libéralisme ; et, quand ils finirent par se faire chasser, l'Autriche fut assez bonne pour envoyer ses troupes chez eux et pour assumer, avec les sacrifices de sang et d'argent, tout le côté odieux de l'intervention. Il est singulier, en outre, que l'on n'ait pas été instruit par l'expérience ! On peut mettre la générosité de Novare en parallèle avec la générosité d'Olmütz. Quelle puissance alors aurait pu empêcher l'Autriche de tirer parti de sa victoire ? Ce n'est pas la Prusse, où, comme j'en ai pu témoigner, on s'enthousiasmait pour Radetzky, où l'on ne jurait que par lui. Les 75 millions d'indemnité de guerre paraissent presque ridicules aujourd'hui. Et ce fut tout ce que l'on réclama. C'était le moment de faire ce que fit Bismarck en 1866 avec les gouvernements du sud de l'Allemagne : les ménager, mais les maintenir dans une dépendance garantie par des traités.

Que l'on ne m'objecte point que l'Autriche ne trouvait pas en Italie ce qui aida à fonder la puissance de la Prusse en Allemagne : l'élément national. A la vérité, cette objection est fondée si l'on veut tenir compte de ce facteur depuis 1848. Mais il s'agit de savoir ce qui pouvait se produire de 1820 jusqu'à 1830, 1840 et même jusqu'à 1850. Il fallait satisfaire les revendications légitimes des pays et des populations de l'Italie,

et empêcher l'éclosion de l'idée nationale qui, là comme en Allemagne, servit, dès l'abord, de levier à tous les mécontents et à tous les ambitieux. Mais, de la façon dont on procédait, l'Autriche n'était que le caporal et le préfet de police ; et, cependant, son administration était tellement exemplaire, qn'aujourd'hui encore les Milanais, — en repoussant, bien entendu, l'idée d'un retour à l'ancien état de choses, — regrettent, avec une douleur muette, l'époque autrichienne, époque de prospérité.

En 1849, après Novare, il était encore temps de s'engager dans une autre direction. L'empereur d'Autriche avait, à cette époque, octroyé une constitution. Si, au lieu de commencer par la suspendre, pour la retirer deux ans plus tard, on l'avait mise en vigueur, on aurait paralysé les menées du Piémont; on aurait, en outre, évité le contraste entre le constitutionnalisme piémontais et le retour de l'absolutisme autrichien. Au lieu de cela, on conclut le concordat, et l'on mit ainsi entre les mains de Cavour l'arme la plus puissante contre l'Autriche.

A l'Allemagne maintenant ! — Ici, on ne pouvait pas dire : « *Fuori i Tedeschi* », car le noyau de la monarchie autrichienne était allemand; la capitale était surtout allemande. Quiconque n'a pas perdu complètement le souvenir du passé conviendra que l'époque n'est pas encore très éloignée où les Autrichiens rencontraient bien plus de sympathie que les Prussiens, chez les Allemands du Sud et du Centre, et même jusqu'à la Baltique. Que fit-on de ce capital? Pour le rendre productif, il suffisait cependant de bien peu de chose : une attitude pas-

sive. On préféra prendre la haute direction de la police et *travailler pour le roi de Prusse*, dans les deux sens. Sous le gouvernement de Frédéric-Guillaume III, la Prusse voulait éviter toute agitation constitutionnelle, d'autant plus que, là, il y avait promesse de constitution ; l'Autriche, qui n'avait rien promis, et qui avait beaucoup moins à redouter pour elle-même un contre-coup des États moyens de l'Allemagne, fit à la Prusse le plaisir de se placer au premier rang du Bundestag, dans cette question de l'immixtion, et de prendre ainsi sur elle-même ce qu'il y avait d'odieux dans cette conduite ; elle en prit même la responsabilité avec tant d'éclat que, à une époque plus agitée, entre 1840 et 1850, elle apparut au peuple allemand comme le principal fauteur de la réaction, tandis que la Prusse, ayant l'air de n'avoir été qu'une alliée contrainte et forcée, était saluée comme le Messie de l'avenir.

J'ai conservé, de mes premières années dans la diplomatie, le souvenir de ce croquemitaine de Metternich. On craignait d'exprimer, au courant de la conversation, quelque idée libérale qui aurait pu être rapportée à Vienne, car une telle imprudence aurait brisé votre carrière.

Il est singulier qu'à Vienne on ait considéré la présidence du Bundestag de Francfort comme une sorte de continuation de la présidence de l'ancien Empire Germanique, que l'on s'y soit attaché avec tant de jalousie, et, cependant, que l'on ait fait si peu pour transformer ce droit honorifique en un droit utile. Dans le projet de réforme que j'ai présenté en 1861, je proposais l'alternance. Peu de temps après j'étais à Vienne, et j'entrete-

nais de ce sujet l'empereur et le comte Rechberg. L'empereur était pour, le comte hésitait. Le baron de Biegeleben, qui était malade, et auquel on ne demanda son avis que plus tard, se prononça catégoriquement contre, et son vote l'emporta. Une note que le cabinet de Vienne avait envoyée à Dresde, disait que ce serait comme s'il y avait deux présidents aux États-Unis. On oubliait que l'Autriche avait la présidence du Bundestag, mais qu'elle n'avait pas celle de la Confédération.

Si la présidence du Bundestag était une telle perle de la couronne impériale autrichienne, n'avait-on pas le droit de penser que le gardien de ce joyau devait être l'objet d'un choix particulièrement attentif, et qu'il fallait rechercher dans toute la monarchie autrichienne l'homme le plus capable de prendre la direction de la Confédération germanique ? Je ne veux pas faire de personnalité, mais il est permis de se demander si, parmi les envoyés au Bundestag, sans préjudice de leurs capacités, il s'en est trouvé un seul qui ait été à la hauteur d'une telle tâche ; je ne fais d'exception que pour Schmerling qui ne vint que pour sa clôture.

Mais, à Vienne, ce qui concernait la Confédéralion était traité comme accessoire. Puisque l'on avait des chancelleries de la Cour pour la Hongrie, pour la Bohême, pour la Croatie, il aurait fallu avoir un ministre pour les affaires d'Allemagne, de même qu'un ministre pour les affaires d'Italie, appelés tous deux à rester constamment en contact avec le pays de leur ressort spécial.

Reste l'Orient. — Ici les choses se présentent autrement.

L'Autriche n'avait pas de mission à remplir, comme en Italie et en Allemagne. Certainement Metternich se plaçait à un point de vue politique exact quand il pensait que la Turquie ne pouvait plus devenir une voisine menaçante, et quand il estimait qu'elle était préférable à tout ce qu'on pouvait mettre à sa place ; mais, là également, il était inutile d'attribuer le rôle odieux à l'Autriche. Son attitude, lors des guerres de l'indépendance hellénique, n'a pas arrêté ces guerres ; elle a placé le royaume de Grèce sous la protection des puissances, à l'exclusion de l'Autriche ; elle a, pour longtemps et jusqu'à ces derniers jours, nui à l'Autriche dans l'opinion européenne.

Seulement, de même qu'en Italie on laissait faire les princes italiens par égard pour le principe de la légitimité, de même, par égard pour le principe, on laissait le sultan agir à sa guise. C'est ce qui eut lieu encore davantage lors du traité de Paris et après ce traité, ce qui m'amena à dire, peu de temps après mon arrivée en Autriche : « En Italie nous nous sommes identifiés avec le principe de la légitimité ; un beau jour il a été jeté par dessus bord, et nous avec ; — en Allemagne nous nous sommes identifiés avec le Bundestag ; un beau matin on s'en est débarrassé, et de nous aussi ; — attendrons-nous que le Turc, avec lequel nous nous identifions également, soit à son tour congédié, et qu'en Orient également nous n'ayons plus rien à dire ? »

## CHAPITRE VI

Mission de l'Autriche en Orient. Mon programme contenu dans le premier livre rouge. — Ma dépêche du 1er janvier 1867. — Révision du traité de Paris. — Évacuation de la citadelle de Belgrade.

En 1878, le dîner accoutumé du lord maire eut lieu après le congrès de Berlin ; lord Beaconsfield prononça un brillant discours pour célébrer le nouveau pacte ; il insista notamment sur ce que l'on avait fortifié la Turquie en la débarrassant du souci de la Bulgarie et de la Bosnie. En sortant de table, je présentai cette observation au premier ministre : « La pensée que vous avez exprimée est ingénieuse, mais elle n'est pas neuve ; on nous a tenu le même langage, après nous avoir débarrassés du souci de l'Italie ; il est vrai que, par suite, nous avons été débarrassés, quelque temps après, du souci de l'Allemagne, ce qui a complété notre délivrance. »

Le moment où nous venions d'être allégés de ce second fardeau fut celui de mon arrivée aux affaires. Le terrain où

nous n'étions pas encore sans souci, était l'Orient, et c'est lui qui attirait mon attention.

Avant d'être ministre d'Autriche, j'avais eu souvent l'occasion de m'occuper des questions orientales. J'en ai déjà parlé dans le chapitre XVI de la première série. Les considérations que j'y ai exposées m'inspiraient le programme suivant : Réviser le traité de Paris, en ajoutant un droit de contrôle à l'engagement de protéger l'empire ottoman ; observer une attitude bienveillante à l'égard des populations chrétiennes des pays turcs voisins, sans préjudice du maintien de l'empire ottoman, en principe et en fait ; combattre par cette attitude le monopole de la Russie parmi les populations slaves, amener la Russie à ce programme par une concession à bon marché et sans péril : savoir la suppression de ce qu'on appelait la neutralisation de la mer Noire, laquelle en excluait la marine de guerre russe.

Que l'on veuille bien se reporter à ma correspondance de 1855 avec le comte Nesselrode, chancelier de l'empire ; j'écrivais qu'une restriction si contraire à la nature ne pouvait être de longue durée, et qu'il ne se passerait pas dix ou douze années avant qu'il se trouvât quelqu'un pour en demander l'annulation. Je ne soupçonnais pas que ce serait moi. En réalité, cette restriction ne pouvait avoir d'autre effet que de blesser le sentiment national russe, en laissant une rancune profonde et durable, d'autant plus compréhensible que cette prétendue neutralisation de la mer Noire, tout en s'opposant à la présence d'une flotte de guerre russe sur cette mer, n'empêchait pas la Turquie et d'autres États d'armer des flottes de guerre dans le

voisinage, ce qui détruisait, au détriment de l'une des parties, l'apparente égalité de conditions.

Ce que l'on disait à Londres et à Paris au commencement de 1867 prouve bien à quel point était faible l'utilité pratique de ce traité. Dans ces deux villes, on se montait la tête au souvenir du sang répandu pendant la campagne de Crimée, mais lorsque je demandais si l'on recommencerait la guerre dans le cas où la Russie construirait peu à peu une flotte de guerre à Nicolaïeff, en dehors de la mer Noire proprement dite, on me répondait catégoriquement non.

Deux actes résultèrent de l'exécution de mon programme : l'éloignement de la garnison turque de la citadelle de Belgrade et la dépêche au prince de Metternich, du 1er janvier 1867. Que de fois on m'a reproché de m'être prononcé pour l'évacuation de Belgrade ! Cependant il n'y eut jamais lieu de la regretter. Au contraire ! Si la minime garnison turque avait encore été là en 1868, il est plus que vraisemblable qu'il y aurait eu un conflit sanglant, lors de l'assassinat du prince Michel. Du reste, toutes les personnes qui connaissaient la localité m'avaient dit que cette citadelle n'était qu'un amas de pierres, complètement impossible à défendre, et que, par conséquent, la petite garnison qui s'y trouvait ne pouvait servir qu'à compromettre l'armée turque ou à amener une provocation inutile.

Pour ce qui concerne le projet d'une révision du traité de Paris, cette pensée se trouve développée dans la première annexe à ce chapitre, la dépêche adressée au prince de Metternich le

1er janvier 1867. Quant à l'attitude qui devait être observée par le cabinet impérial et royal, au sujet des questions intérieures de l'empire ottoman, elle est exposée dans la deuxième annexe qui reproduit la partie de l'introduction au premier livre rouge, traitant de la question d'Orient. Ces deux pièces ne sont pas sans intérêt historique ; elles sont devenues pour moi des documents justificatifs, car cette introduction au premier livre rouge présente les fils de la politique orientale qui a été suivie depuis, même après mon départ ; et les événements ont doublement donné raison à la dépêche du 1er janvier 1867, puisque, d'une part, la guerre de 1877 entre la Russie et la Turquie a montré l'inanité de la protection assurée à l'empire ottoman par le traité de Paris et que, d'autre part, la Russie, en 1870, a annulé de sa propre autorité, pour ce qui concerne la mer Noire, la condition que, à Paris et à Londres, on ne voulait pas abandonner, mais qui aurait été utile si, comme je le proposais, on en avait fait un moyen de compensation.

L'échec de mon entreprise d'alors fut, du reste, en grande partie, le résultat d'une circonstance fortuite : une dépêche destinée à sonder les intentions fut divulguée prématurément par suite d'une indiscrétion inexpliquée, ou même d'une négligence, celle-ci étant vraisemblablement le fait du ministère de Paris. Une des conséquences les plus notables de cette divulgation fut que le projet qu'on imputait à tort à une entente avec la Russie ne fut pas accueilli favorablement à Pétersbourg, ce qui se conçoit, car le prince Gortschakoff se réservait d'agir

lui-même. On m'a même dit qu'il ne m'avait pas pardonné d'avoir essayé de lui enlever cette gloire. Cette attitude du chancelier n'était pas de nature à faire disparaître la mauvaise disposition de Paris et de Londres à l'égard de cette mesure.

## Annexe I au chapitre VI

*Le Baron de Beust au Prince de Metternich à Paris.*

Vienne, le 1er janvier 1867.

Pendant le séjour que vous venez de faire à Vienne, je vous ai entretenu, mon Prince, de nos graves préoccupations par rapport aux affaires d'Orient, et de notre intention de nous ouvrir à ce sujet en toute confiance au Cabinet des Tuileries.

La situation où se trouve en ce moment la Turquie mérite en effet l'attention sérieuse des Cabinets. Toutes les nouvelles s'accordent à faire pressentir que l'insurrection de Candie, bien comprimée dans la majeure partie de l'île, n'en continuera pas moins à couver jusqu'au printemps. Dans la plupart des autres parties de l'Empire ottoman habitées par des chrétiens tout est préparé pour une levée de boucliers; les excitations venant de Grèce alimentent sans cesse la fermentation dans les provinces limitrophes, et il est tel point du territoire turc où l'agitation s'est déjà, à l'heure qu'il est, traduite en lutte ouverte.

Nous n'avons pas à analyser ici les causes qui ont déterminé cet entraînement soudain des esprits, ni à examiner les fautes qui

peuvent avoir contribué à l'accélérer ou les moyens par lesquels il eût été possible d'arrêter les progrès du mal.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cet état de choses est de nature à faire surgir de graves dangers pour la paix de l'Europe, si les Puissances ne s'appliquent, en temps opportun, à prendre des mesures efficaces pour les prévenir.

Il est impossible de se dissimuler que les remèdes à l'aide desquels on a cherché, dans le cours des dernières années, à maintenir le *statu quo* en Orient, se sont montrés insuffisants à maîtriser des difficultés que chaque jour est venu accroître.

En effet, la marche des événements qui ont ensanglanté l'île de Crète semble dénoter un certain amoindrissement dans la force de résistance dont dispose le Gouvernement du Sultan, puisqu'un territoire d'une étendue peu considérable, dont, il est vrai, la position insulaire augmente l'importance, est en état de tenir si longtemps en échec la puissance musulmane.

D'un autre côté, depuis la signature du traité de Paris de 1856, la condition générale des États européens a subi des modifications notables et, grâce aux succès remportés par le principe de nationalité en dehors de la Turquie, le désir d'obtenir des triomphes pareils a dû se faire jour avec un redoublement de vivacité au sein des populations chrétiennes de cet Empire, même indépendamment de toute impulsion de l'étranger.

La physionomie de l'Orient, prise dans son ensemble, se présente donc aujourd'hui sous un aspect essentiellement différent de celui qu'elle avait en 1856, et les stipulations de cette époque, aussi bien que les conventions spéciales dont elles furent suivies, dépassées qu'elles sont, sur plus d'un point important, par les événements survenus depuis, ne suffisent plus aux nécessités de la situation actuelle.

Ajoutons que, tout en reconnaissant la Conférence de Paris comme virtuellement existante, l'on ne saurait disconvenir qu'elle s'est montrée au-dessous de sa tâche ou, tout au moins, que les circonstances ont tourné de façon à lui en rendre l'accomplissement impossible. La Conférence a été amenée, par la force des choses, à enterrer plus d'une des dispositions capitales de l'Acte de 1856. C'est ainsi qu'elle a donné le coup de grâce à celle qui consacrait la séparation des Principautés danubiennes, en autorisant l'établissement d'un corps politique unitaire. C'est ainsi que, tout récemment encore, à la chute du dernier Hospodar, elle n'a pu faire respecter les traités pour la nomination de son successeur. En plus d'une occasion le rôle de la Conférence de Paris s'est borné à donner, après coup, sa sanction à des faits accomplis en dehors de son action et qui étaient en désaccord avec les conventions placées sous sa sauvegarde.

Il y a là plus de motifs qu'il n'en faut pour faire faire aux Cabinets de sérieuses réflexions, et pour les engager à se demander ce qu'il y aurait à faire dans le but de préserver l'Europe des convulsions où la jetterait l'écroulement subit de la domination ottomane, et si le moment n'est pas venu de procéder à une révision du traité de Paris du 30 mars 1856 et des actes subséquents, à opérer de commun accord par les Puissances qui les ont conclus, le Royaume d'Italie prenant aujourd'hui la place du royaume de Sardaigne.

Cette révision aurait, ce nous semble, à se proposer un double but.

Le traité de Paris a laissé dans le vague la pensée de ses auteurs en ce qui concerne les droits des populations chrétiennes sujettes du Sultan. En mentionnant expressément le Hat-houmaïoum, le traité a donné, il est vrai, une consécration indirecte aux dispositions de cet acte, mais les généralités dans lesquelles se renferme

le firman, qui ne fait qu'ébaucher les institutions destinées à protéger les raïah, sont loin de leur offrir des garanties sérieuses. La première tâche de la Conférence de révision consisterait donc à dissiper ces incertitudes, cause incessante de mécontentement pour les chrétiens de la Turquie. Toutes les Puissances intéressées auraient à s'occuper soigneusement de cette question, chacune d'elles mettant en lumière le point de vue auquel elle est portée à l'envisager suivant sa position particulière, et ces points de vue divers seraient ensuite discutés en Conférence. Cette manière de procéder nous paraît offrir le meilleur moyen d'arriver à un résultat qui, une fois obtenu, serait présenté à la Sublime Porte, avec toute l'autorité qui appartient à un avis unanime de l'Europe.

En nous prononçant dans des termes aussi positifs, nous n'entendons nullement anticiper sur la forme qu'on jugerait convenable d'adopter pour faire agréer au gouvernement ottoman les propositions de la Conférence. Il va sans dire que cette forme devrait être de nature à ménager autant que possible l'autorité de la Porte et à faciliter son consentement. Mais, en présence du danger qu'il s'agit de conjurer, le but qu'on se propose d'atteindre serait manqué d'avance si le moindre doute devait subsister sur l'efficacité de cette intervention de l'Europe.

Le travail que les puissances assumeraient de cette manière est, nous le savons, loin d'être facile ; il l'est d'autant moins qu'elles devraient se garder surtout de tailler sur un seul et même patron des combinaisons qui auraient à s'appliquer à des contrées si diverses entre elles sous le rapport de la religion, de la race, du degré de civilisation et des intérêts matériels.

Pour cette même raison, il faudrait examiner mûrement la question de savoir quelle serait la marche la plus convenable à suivre pour s'enquérir des besoins de chaque province. Selon nous, le

mode qui se recommanderait de préférence serait d'en charger des organes de chacun des gouvernements intéressés, lesquels, afin d'être bien renseignés, devraient consulter des hommes spéciaux, appartenant au pays, et dont l'impartialité et la rectitude de jugement leur seraient connues.

A côté de cet objet principal qu'une révision du traité de Paris doit avoir en vue, il en est un autre, non moins important à nos yeux: celui de s'assurer du concours loyal et sincère de toutes les parties intervenantes. A ce point de vue on ne saurait nier que le traité de 1856 n'a pas atteint complètement son but. Comme ce traité était destiné à terminer une guerre que la Porte et ses Alliés avaient soutenue avec succès contre la Russie, il devait paraître indispensable d'y introduire des clauses restrictives de la libre disposition d'une partie des moyens d'action que cette dernière Puissance pourrait, dans un cas donné, vouloir diriger contre l'Empire ottoman. On s'y sentait d'autant plus disposé que, pour tout le reste, on entendait épargner à la Cour de Saint-Pétersbourg des conditions trop onéreuses. Aussi fut-elle ménagée en ce qu'on ne lui demanda qu'une cession de territoire de peu d'importance, et le prix de la lutte se résuma dans les entraves imposées aux mouvements de la Russie du côté de la Turquie. On espérait, par là, garantir l'Europe, pendant un long délai, des complications dont la menaçait la question d'Orient. Tout en rendant justice aux motifs qui, à cette époque, ont dicté les déterminations de l'Europe, on ne saurait dissimuler que c'est aller contre la nature des choses que d'interdire à un Etat d'une étendue et d'une population aussi immense sa liberté d'allures dans le cercle de son action légitime. Une pareille interdiction était peu propre à détourner, à la longue, les complications que l'on avait à cœur d'éviter. Toute compression excessive a pour effet de provoquer l'expansion de la force compri-

mée dans une autre direction et, de toute manière, en agissant comme on l'a fait, on a rendu difficile au Gouvernement russe de prendre de bon cœur sa position dans le concert européen nouvellement établi pour les affaires d'Orient.

Autant qu'il s'agit donc des restrictions dont nous venons de parler, il importe de distinguer ce qui est possible de ce qui ne l'est pas. A notre avis, il y a lieu de tenir compte, dans une mesure convenable, du rôle naturel qu'assure à la Russie en Orient la communauté des institutions religieuses, et de se ménager, par une attitude conciliante, le concours sincère de cette Puissance dans les affaires du Levant.

La question que nous traitons ici mérite, croyons-nous, d'être prise en considération le plus promptement possible. Il serait à désirer, selon nous, qu'un concert nouveau pût s'établir dans des formes différentes de celles qui ont présidé jusqu'ici à l'action de la Conférence de Paris. Des dissentiments regrettables ont trop souvent paralysé cette action et il nous semble préférable d'entrer, sans hésiter, dans une voie nouvelle pour assurer l'entente des Puissances.

Si les Cabinets partageaient les vues que nous venons d'exposer, nous proposerions que chacun d'eux voulût bien, par les moyens indiqués plus haut, se procurer les informations nécessaires au sujet des vœux et des besoins des différentes populations chrétiennes soumises à la Porte, et que les matériaux ainsi recueillis fissent l'objet des délibérations d'une Conférence composée des plénipotentiaires de toutes les Cours garantes.

Une question à examiner serait celle de savoir s'il conviendrait d'admettre à cette Conférence un représentant de la Sublime Porte. Nous sommes loin de méconnaître que le respect dû à l'indépendance de la Turquie conseillerait de la faire intervenir dans ces délibé-

rations. Mais, plus les dangers qu'il s'agit de conjurer sont graves et imminents, et plus on doit être pénétré de l'urgence qu'il y a d'avoir recours aux moyens les plus efficaces ; or, l'on ne saurait disconvenir que la participation de la Porte rendrait on ne peut plus difficile aux Puissances d'arriver à une entente avec toute la promptitude commandée par les circonstances. On devrait donc, ce nous semble, s'attacher à démontrer au Gouvernement ottoman que son propre intérêt, loin de souffrir de son absence de la Conférence, exigerait au contraire qu'il restât étranger à ses travaux. L'attitude d'abstention pleine d'égard dont toutes les Cours ont fait preuve dans la questions de Principautés, dans celle de Candie et même dans celle de Serbie doit éclairer la Porte sur les véritables intentions de l'Europe à son égard. D'un autre côté, elle ne peut fermer les yeux aux sinistres lueurs qui traversent aujourd'hui son Empire et doivent lui faire craindre un embrasement général. Nous ne mettons donc point en doute que les Cabinets réussiront à la convaincre de l'impossibilité de conserver désormais, sans modification, le régime d'administration actuel, et à lui donner confiance dans les vues aussi désintéressées que bienveillantes qui inspireront leurs propositions. Nous pensons aussi que la Porte accueillera avec reconnaïssance les mesures que les Puissances garantes jugeront propres à créer un ordre de choses durable dans la presqu'île des Balkans.

En revanche, et c'est par là que nous complétons l'expression de notre pensée, il nous reste à énoncer un vœu dont l'accomplissement aurait, à notre avis, pour le gouvernement ottoman, infiniment plus de valeur que sa participation aux travaux de la Conférence. Dans notre opinion, il serait aussi injuste qu'imprudent d'imposer une pareille intervention à la Turquie sans la mettre à l'abri des mouvements insurrectionnels qui la menacent. Si les Puis-

sances s'engagent dans la voie que nous venons d'indiquer, elles doivent le faire connaître aussitôt à l'Europe entière et, partant, aux populations chrétiennes de la Turquie, mais, en même temps, elles doivent hautement manifester l'intention de ne pas souffrir que la révolte vienne traverser leurs délibérations. Ces populations doivent être prévenues que ce n'est qu'en rentrant dans l'ordre et en gardant une attitude parfaitement calme qu'elles peuvent compter sur une intervention en leur faveur, et qu'autrement l'Europe avisera aux moyens de les contenir.

Veuillez, mon Prince, donner lecture de la présente dépêche à Monsieur le Marquis de Moustier et lui faire connaître notre intention de transmettre une communication analogue aux Cabinets de Berlin, de Florence, de Londres et de Saint-Pétersbourg. Mais avant de faire cette dernière démarche, nous serions heureux que le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français voulût bien nous communiquer sa manière de voir, disposés que nous sommes à tenir compte des modifications qui lui sembleraient utiles.

Recevez, etc. etc.

(*Signé*) BEUST.

## Annexe II au chapitre VI.

### *Introduction au Livre rouge de* 1868.

Affaires d'Orient.

Le principe de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman, fondé sur le besoin de la paix universelle en Europe ainsi que sur les intérêts de l'équilibre public, a été solennellement reconnu, dans le traité de Paris du 30 mars 1856, par l'Autriche, la France, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Sardaigne et la Russie. Ces puissances ont placé sous leur garantie l'obligation d'observer ce principe, et elles ont déclaré que toute menace à l'état territorial de la Turquie les intéressait également. Dans l'article 9 de ce traité elles avaient proclamé qu'elles étaient sympathiques à l'amélioration du sort des populations chrétiennes en Orient, mais, en même temps, elles avaient reconnu qu'elles n'avaient pas le droit de s'immiscer dans les rapports du sultan avec ses sujets ou dans l'administration intérieure de son empire. Jusqu'alors sur le pied d'égalité, les puissances, cependant, à un autre point de vue, n'étaient pas sor-

ties dans une situation identique des négociations de 1856. Tandis que les articles 13 et 14 du traité de Paris imposaient certaines restrictions au déploiement de la puissance maritime de la Russie dans la mer Noire, l'Autriche, la France et la Grande-Bretagne concluaient un autre traité, le 15 avril 1856, pour s'engager plus particulièrement à intervenir activement dans le cas où les dispositions de l'acte de paix viendraient à être violées.

En présence de la situation qui vient d'être ainsi esquissée à grands traits, le gouvernement de l'Autriche, si intéressée, comme puissance voisine, aux événements de la péninsule des Balkans, s'est placé aux points de vue suivants.

Les obligations de droit des peuples contractées, les bonnes relations existant avec le gouvernement du sultan, le devoir de prévenir des complications s'étendant au loin, et dangereuses pour la paix, tous ces motifs devaient absolument empêcher le gouvernement de Sa Majesté de fournir à l'insurrection candiote une assistance matérielle ou morale. Il a, du reste, autorisé le commandant de l'escadre impériale à transporter en Grèce les réfugés crétois en tant que cela paraîtrait une œuvre d'humanité.

D'autre part, le cabinet de Vienne, en présence de l'engagement des puissances de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la Porte, ne pouvait croire que les puissances auraient renoncé à prendre un profond intérêt à la tournure que prendraient les rapports entre le gouvernement turc et les populations chrétiennes de la Turquie. Si cet intérêt est déjà justifié au point de vue de toute puissance européenne, il l'est d'autant plus pour la monarchie autrichienne, par la sympathie toute naturelle que l'on éprouve pour les populations chrétiennes dans les pays voisins de l'Empire et qui, jusqu'à un certain degré, fait même paraître comme un point d'honneur qu'une légitime satisfaction ne soit point refusée aux

aspirations des peuples de même souche, tendant à développer leur bien-être matériel et moral, dans le sens du progrès, conformément à la marche de la civilisation européenne. Lorsque les peuples frères, de l'autre côté de notre frontière, émettent des vœux dont l'accomplissement peut contribuer à les calmer, sans diminuer la puissance effective de la Porte, le gouvernement de l'Empereur et Roi ne peut se refuser à présenter amicalement ces vœux à la Porte avec tous les égards dus à l'indépendance de la Turquie. Et autant on doit reconnaître assurément que le Sultan et ses conseillers se sont efforcés de remplir sérieusement et loyalement tous les devoirs d'un gouvernement éclairé et bienveillant, autant il est permis de voir un double avantage aux conseils des puissances européennes en ce que ces conseils, d'une part, assurent un puissant appui moral aux tendances réformatrices de la Porte, et en ce que, d'autre part, ils empêchent les populations chrétiennes dont l'Europe se souvient de recourir aux actes pour améliorer elles-mêmes leur situation.

Ainsi le gouvernement de Sa Majesté a manifesté sa vive sympathie pour le Montenegro par la médiation active qu'il a recommandée à l'internonciature impériale et royale à Constantinople, cette médiation devant être exercée en vue de dénouer les questions controversées entre le prince Nicolas et le gouvernement de la Porte.

C'est aussi dans ce sens que le cabinet de Vienne, en commun avec d'autres puissances, s'est employé efficacement pour le retrait des garnisons turques des forteresses de la Serbie, et qu'il a même donné l'impulsion décisive pour assurer ce résultat.

Le but important: favoriser des réformes dans l'intérieur de l'empire ottoman, sans susciter les difficultés incommensurables que l'on comprend sous la désignation de « question d'Orient », ce

but semblait au gouvernement de Sa Majesté d'autant plus facile à atteindre que toutes les grandes puissances européennes y visaient d'un commun consentement et avec la même résolution, et qu'il ne formait pas obstacle à leurs intérêts particuliers. A ce point de vue, le gouvernement Impérial et Royal, considérant la situation sans aucun parti pris, a cru reconnaître que les garanties de paix seraient plus fortes, si la position de la Cour Impériale russe vis-à-vis de la Turquie était dégagée des dispositions restrictives mentionnées plus haut, et plus ou moins illusoires, de manière à se rapprocher de celle des autres puissances. Débarrassée de ces conditions gênantes, la Russie pourrait d'autant plus facilement et plus complètement mettre sa politique d'accord avec l'intérêt général, qui exige le maintien de l'intégrité de l'empire turc. Enfin, pour prévenir, autant que possible, toute divergence des puissances, ainsi que pour éviter les oscillations et les inégalités qui, même en présence d'un accord sur les principes, sont inséparables des conceptions particulières et des actions individuelles de tant de Cabinets, il a semblé utile que, en ce qui concerne les événements d'Orient, il existât une entente sur les décisions des puissances européennes.

Les vues sur ce sujet ont été d'abord communiquées confidentiellement au gouvernement impérial français au commencement de 1867.

Cette communication n'avait d'autre objet que de soumettre provisoirement à l'appréciation du Cabinet Impérial Français les vues essentielles du gouvernement de Sa Majesté sur les devoirs des puissances européennes dans les affaires d'Orient. Lorsque, plus tard, cette démarche eut été divulguée et présentée sous un faux jour, on adressa aux missions impériales et royales une analyse de la dépêche confidentielle envoyée à Paris le 1er janvier de la même année, pour les mettre en état d'y conformer leur langage.

Il n'y a point à nier que ce document caractérisait une nouvelle attitude prise par le gouvernement impérial et royal dans les affaires d'Orient, puisque, à la place du système, fréquemment employé auparavant et critiqué quelquefois à juste titre, qui tendait à remettre les questions embarrassantes ou à y appliquer des palliatifs insuffisants, on s'efforçait maintenant de substituer une conduite énergique et préservatrice.

Le cabinet de Sa Majesté considéra dès lors comme étant d'une politique non seulement plus digne, mais encore plus efficace, de regarder en face la situation menaçante qui se révélait dans l'empire ottoman, et de prendre, pour écarter les dangers créés par elle, une initiative opportune et large, plutôt que de suivre les événements pas à pas et de gaspiller sa force en essais de guérison isolés, appliqués à des plaies qui se manifestaient successivement, tentatives à l'aide desquelles on peut souvent produire un soulagement instantané, mais qui sont impuissantes à produire une amélioration durable. Le gouvernement de Sa Majesté croyait ne pouvoir attendre cette amélioration que de la coopération de tous les grands États, et c'est à rendre celle-ci possible qu'était destiné le document cité plus haut.

L'action commune des puissances européennes, telle qu'elle y est envisagée, devait, du reste, tout en ayant pour but suprême la consolidation du trône ottoman, exercer sur la Porte une pression amicale, gênante néanmoins ; seulement l'ennui d'une apparence de tutelle aurait été largement compensé par le sentiment de sécurité plus profonde qu'aurait éprouvé le gouvernement du Sultan, n'ayant dès lors à redouter aucune entreprise violente de la part de ses sujets non musulmans; car l'attitude et les conseils sévères des puissances réunies pour favoriser leurs intérêts auraient ôté à ceux-ci toute occasion et tout prétexte d'insurrection.

Malheureusement le résultat de l'invitation faite par l'Autriche ne

répondit pas aux espérances que l'on avait conçues. Il est remarquable que les principales objections qu'elle rencontra dans les cours occidentales se rapportaient aux avantages qui résulteraient pour la Russie de son adhésion; il est même permis de mentionner qu'on laissa entrevoir un soupçon étrange et sans aucun fondement: le plan du cabinet de Vienne aurait eu pour origine une entente préalable avec la Russie.

En présence des hésitations suscitées par cette pensée, le gouvernement de Sa Majesté renonça à en poursuivre l'exécution. Mais ce qui indique qu'il a eu raison de signaler les défauts et les inconvénients d'actions isolées dans les questions orientales, ce qui prouve qu'une proposition de mettre en œuvre la force totale de la solidarité européenne pour résoudre ces questions difficiles, aurait mérité une réception moins réservée, c'est la série, ininterrompue depuis lors, de négociations et de démarche toujours variées, toujours vaines, qui constituent l'histoire diplomatique de 1867, relativement à l'Orient.

## CHAPITRE VII

### 1866

Libéral ou réactionnaire? — Le despotisme éclairé. — Le compromis avec la Hongrie.

Si je n'étais pas novice dans les questions étrangères, je l'étais dans les affaires intérieures. Il est vrai qu'en Saxe j'avais dirigé l'administration intérieure, contribué à la réorganiser, et soutenu dans les Chambres de durs combats à propos de questions constitutionnelles ; seulement je ne pouvais méconnaître qu'en Autriche je me trouvais en présence d'éléments et de situations totalement différents, et que j'avais à me garder surtout d'appliquer des moyens étrangers. Ma première tâche devait être de m'informer. Voilà pourquoi, comme je l'ai déjà dit, je repoussai toute suggestion de modification dans les autres départements ; voilà pourquoi je combattis la présentation d'un programme. Cela ne m'empêcha point, dans mes relations avec le comte Belcredi, de faire des questions intérieures pendantes l'objet d'un échange continuel d'opinions.

Un vieil oncle à moi, ancien ambassadeur, me dit un jour : « Celui qui n'a pas été libéral dans sa jeunesse devait avoir une lacune dans le cœur ou dans la tête. » Je crois n'avoir manqué ni de l'un, ni de l'autre, et je reconnais aussi, en effet, que, dans ma jeunesse, à une époque où le libéralisme effrayait autant que le socialisme aujourd'hui, j'y inclinais fortement. Je devais ce penchant principalement à l'université de Göttingen, où j'avais été étudiant, et à l'école anglaise, qui était alors brillamment représentée par Heeren et Sartorius. La révolution de Juillet, son action sur les pays allemands, surtout sur la Saxe, qui entra en 1831 dans la série des États constitutionnels, l'insurrection polonaise, tout cela se produisit au moment où je venais de terminer mes études universitaires et se grava profondément dans mon esprit. Avec l'âge mûr, mes idées s'éclaircirent, mais je n'ai jamais été anti-libéral. Si, pendant la première moitié de la période pendant laquelle j'ai exercé les fonctions de ministre en Saxe, on m'a honni comme réactionnaire, c'était un effet des événements de l'époque. En 1849 je trouvai un pays plus miné que toutes les autres contrées allemandes par des sociétés démocratiques, un pays qui se trouvait à moitié livré à l'anarchie ; mes collègues et moi, nous n'avions pas autre chose à faire, dans les premières années, que de rétablir l'ordre et de prévenir le retour d'une semblable situation. Si, cependant, la sanglante et longue insurrection de mai ne fut suivie de l'exécution d'aucune condamnation à mort, je ne m'en fais pas un mérite, mais ce fait parle assez haut contre l'épithète d' « ultra-réactionnaire », qu'on

adressait couramment au gouvernement saxon de cette époque. Une dépêche que j'ai reproduite dans la première série de cet ouvrage, dépêche envoyée à Berlin en 1865, prouve que, dans la seconde moitié de mon ministère en Saxe, j'étais mal noté à Berlin à cause de mon libéralisme et de ma popularité.

Lorsque je vins en Autriche, j'entendis souvent cette phrase: « Ce qu'il faut en Autriche, c'est le despotisme éclairé. » « Bien », répondais-je, « seulement, ce qui est fâcheux, c'est que quand le despotisme arrive, il n'a ni l'habitude, ni l'envie d'être éclairé, et, en conséquence, je crois qu'il reste mieux à faire avec le système constitutionnel. » L'occasion de mettre ma réponse en pratique ne se fit pas attendre.

Je ne puis pas dire que, pendant les cinq années de mon ministère, j'aie été sur un lit de repos, ce qui, du reste, n'eût pas convenu à mes aspirations ; ainsi, à peine entré, et n'étant alors que ministre des affaires étrangères, il me fallut donner toute mon attention à une question de la plus grande portée, d'une importance capitale pour la considération et le prestige de la monarchie à l'extérieur. Je veux parler du Compromis avec la Hongrie.

En Autriche, mais davantage encore en dehors de l'Autriche, on m'a tantôt loué, tantôt blâmé d'avoir créé le compromis, d'avoir suscité le dualisme, sinon de l'avoir inventé.

Je ne revendique pas cet honneur; mais le comte Andrassy lui-même a dit que sans moi le compromis se serait longtemps fait attendre. Je ne regrette pas ce que j'ai fait, et il me serait facile de le justifier, quelque ingrate qu'ait été la tâche que

j'avais entreprise. Pour m'attribuer l'invention du dualisme, il faut oublier :

1° La situation à part qu'avait la Hongrie dans la monarchie avant 1848.

2° L'état de la Hongrie après la révolution.

3° La négligence qu'on avait eue, en manquant de s'entendre avec la Hongrie quand ses prétentions étaient modérées.

4° Les concessions déjà faites avant 1866.

5° L'élévation des prétentions de la Hongrie après 1866.

En ce qui concerne l'état des choses avant 1848, je tiens à citer un discours du Dr Herbst, qui, cependant, en 1867, m'attaquait au sujet du Compromis. Il disait : « Le principe de l'Unité de l'Etat n'a été altéré par le Dualisme qu'en apparence. La Hongrie n'a jamais appartenu à l'Autriche comme la Bohême et la Basse-Autriche. En révisant et en rétablissant en 1867 la Constitution hongroise, on n'a fait revenir qu'une chose qui existait auparavant. Or le Dualisme n'était donc pas une *importation de l'homme d'État importé.* »

On a beaucoup exagéré l'état des choses en Hongrie, après la répression de la révolte, jusqu'à la guerre d'Italie. Entre autres exagérations je citerai en passant le livre de Mme Adam : « La Patrie Hongroise » qui ferait croire qu'on était revenu aux cruautés d'un duc d'Albe et à la guillotine en permanence.

## CHAPITRE VIII

### 1867

Le compromis avec la Hongrie. — Continuation du Reichsrath extraordinaire. — Conflit avec le comte Belcredi. — Sa retraite. — La constitution de février est remise en vigueur.

Je dois commencer ce chapitre par une observation préalable : il a été écrit entre 1870 et 1880, mais il a été complété plus tard. Je puis donc garantir tous les faits que j'y mentionne.

Le Reichstag hongrois s'était réuni le 19 novembre et il avait été informé, par un message de l'empereur, que Sa Majesté Apostolique Impériale et Royale était décidée à accorder satisfaction à ses demandes et à ses aspirations. Ce message lui signalait les affaires à régler, communes à l'ensemble de la monarchie, et exprimait le vœu qu'il les examinât sans parti pris et qu'il tînt compte des besoins de l'époque. Le gouvernement im-

périal croyait pouvoir espérer que Déak et la majorité étaient disposés à une entente; par contre, les offres de Sa Majesté ne contentaient pas encore Tisza et la gauche, parce qu'on ne prévoyait pas qui l'emporterait, du fédéralisme représenté par le comte Belcredi ou du dualisme dont j'étais le champion. Pour satisfaire les deux partis dans la mesure du possible et pour arriver à une entente avec la représentation nationale de Hongrie, le 17 novembre 1866, sur la proposition du ministre d'État ainsi que du chancelier de la cour hongroise dans le conseil présidé par l'empereur, on décida un rescrit qui faisait des concessions encore plus grandes aux vœux du landtag hongrois ; ce rescrit ne réservait que l'unité de l'armée et des questions étrangères, la communauté du régime douanier et du crédit d'État, le rétablissement des comitats, etc. En même temps, le rescrit faisait entrevoir l'institution d'un ministère hongrois responsable. Comme cela avait eu lieu jusqu'alors on accepta ce qui était offert, mais sans se déclarer satisfait.

Vers le milieu de décembre, le chancelier de la cour, Majlàth, vint me dire que l'empereur désirait que je me rendisse à Pest; que le comte Belcredi était opposé à ce voyage et que, pour lui, c'était une garantie que je fusse accompagné par Majlàth. Je n'avais aucune objection à faire, la société du chancelier de la cour, homme aussi instruit qu'aimable, ne pouvant que m'être agréable, et je ne me formalisai point d'être en quelque sorte soumis à une surveillance discrète. Nous quittâmes Vienne, le soir, et nous arrivâmes de bonne heure à Ofen, où nous descendîmes chez le baron Senyey. Quelques heu-

res après, nous allâmes à Pest. Au moment de quitter le salon, Majlàth me dit : « Je vois que vous avez pris votre chapeau. — C'est ce que j'ai l'habitude de faire, en m'en allant. — Oui, mais votre tuyau de poële ? J'ai remarqué que vous possédez un très beau bonnet de fourrure. Voulez-vous le mettre ? — Avec plaisir, lui dis-je, si vous préférez cette coiffure ! ». Et c'est ainsi que je commençai ma tournée chez les personnalités les plus marquantes de Pest en bonnet fourré. Quant à Majlàth, aussitôt en arrivant il s'était glissé dans un pantalon collant.

Nous rendîmes visite aux coryphées des diverses nuances : Eötvös, Cziraki, Georges Apponyi, Déak.

Nous dinâmes chez Senyey, avec Andrassy, Lonyay et Eötvös. J'insistai pour partir après le dîner.

Le lendemain matin , aussitôt après notre retour, je fus appelé chez l'empereur. Sur le conseil que je me permis de lui donner, Andrassy, Eötvös et Lonyay furent invités à venir à Vienne. Ce fut le commencement du compromis.

Les négociations avec les personnalités hongroises mentionnées plus haut et le comte Belcredi aboutirent à cette convention : dès que le texte préparé par la commission des quinze aurait été adopté par la commission des soixante-sept, le ministère hongrois serait nommé, et, sitôt son acceptation par l'assemblée plénière, le couronnement suivrait.

Pendant qu'on travaillait ainsi au compromis hongrois, les choses avaient pris une nouvelle tournure dans la moitié occidentale de l'empire.

La constitution y était suspendue, et cette situation m'était

antipathique ; la vie parlementaire m'était aussi indispensable que l'air et la lumière. Je déclarai très nettement au comte Belcredi que j'insistais pour la convocation du Reichsrath.

Après de nombreux pourparlers on décida la convocation d'un reichsrath extraordinaire. On a dit que c'était violer la constitution ; quant à moi, je préférais un reichsrath attaquable à un reichsrath absent.

En vérité, je n'ai jamais compris le reproche de violation de la constitution. La constitution était suspendue de fait depuis longtemps ; cet état, le mot de suspension l'indique, n'était que provisoire et devait prendre fin ; convoquer un reichsrath pour délibérer sur la solution à y apporter cela, ne pouvait guère être assimilé à un coup d'État. Aussi, ce qui m'a décidé à convoquer le reichsrath restreint, ce ne sont pas les arguments subtils de certains journaux tels que la *Wiener Zeitung*, mais un sentiment d'obligation vis-à-vis des envoyés hongrois qui avaient entrepris de faire accepter le compromis en Hongrie, et qui y réussirent, grâce à la pression bienfaisante de Déak.

Le comte Belcredi se plaça à un autre point de vue que moi ; pour lui, il n'y avait de valable que le manifeste du 20 septembre 1865, contresigné par lui. Ce manifeste avait réservé le vote, à droits égaux, des autres royaumes et pays. Or, pour que ce vote à droits égaux pût contrebalancer efficacement le vote important du landtag hongrois, il fallait que la constitution ne fût pas suspendue et que le reichsrath ne fût pas au repos, le côté le plus fâcheux de la suspension étant précisément de faire disparaître le reichsrath pendant les négociations, car,

à Vienne, il aurait été, pour le gouvernement, le meilleur moyen de pression sur la Hongrie. Si on ne l'avait pas éloigné, il n'eût pas été possible en 1865 d'aller aussi loin qu'on alla, c'est-à-dire jusqu'à reconnaître en principe la constitution de 1848 et soumettre à des négociations la question de la dette d'État au lieu de la résoudre par division pragmatique.

Le reichsrath extraordinaire en perspective, lequel, pour la Bohême, la Moravie et la Carniole devait être issu de majorités nationales, ne permettait pas d'espérer l'acceptation sans condition, ne fût-ce que parce que le dualisme pur ne pouvait convenir aux aspirations prédominantes.

Je suis loin de croire que Belcredi, en adoptant l'arrangement avec les délégués hongrois, se soit réservé le reichsrath extraordinaire comme porte de derrière; mais le reichsrath le tranquillisait, et on le savait dans les cercles d'où l'on pouvait attendre le rejet ou l'acceptation conditionnelle.

Quant à moi, voici le point de vue auquel je me plaçais : c'est que, les envoyés hongrois ayant accepté la mission de faire adopter le compromis, le gouvernement était également engagé à l'adopter sans réserve, et que cela serait possible avec le reichsrath restreint, si l'on faisait appel à son bon vouloir et si l'on s'appuyait sur cette considération, qu'avec le compromis la constitution était remise en vigueur, ce qui eut lieu, en effet.

Entre moi et le comte Belcredi, il y eut évidemment alors un malentendu, mais nous fûmes de bonne foi l'un et l'autre. D'après sa manière de voir, la réserve de l'amendement par le

reichsrath était sous-entendue; elle avait été connue et acceptée par les seigneurs hongrois. Ces messieurs, et particulièrement le comte Andrassy, se sont exprimés vis-à-vis de moi en sens contraire.

Mon opinion prévalut enfin et ce fut le second coup de collier que je donnai pour faire aboutir le compromis.

Les autres ministres avec lesquels je m'entretins partageaient complètement ma manière de voir, bien que deux d'entre eux, le ministre de la justice et le ministre du commerce, eussent pris part au manifeste de septembre. Ce fut le baron John, ministre de la guerre, qui se rangea le plus délibérément de mon côté.

Bien loin de vouloir ou de désirer le départ du comte Belcredi, je me suis efforcé d'exposer à Sa Majesté la possibilité qu'il restât, malgré la convocation du Reichsrath restreint. Il fallait qu'une résolution fût prise dans un sens ou dans l'autre. Il y eut conseil des ministres sous la présidence de l'empereur. Je fus seul à tenir tête au comte Belcredi. Rentré dans mon cabinet de travail au ministère, je me croyais vaincu et je m'abandonnais à mes réflexions, lorsque l'huissier m'apporta un mot de l'empereur : « Rédigez le rescrit au *landtag* conformément à vos propositions. »

Le lendemain j'étais ministre président. J'adressai le rescrit aux landtags, au nom du gouvernement, et en même temps j'envoyai une circulaire personnelle aux gouverneurs. Le rescrit déclarait que Sa Majesté apostolique, impériale et royale, avait daigné ordonner que l'on eût à renoncer à convoquer un

reichsrath extraordinaire ; que le reichsrath constitutionnel se réunirait à Vienne, le 18 mars : qu'à ce reichsrath seraient soumises les modifications constitutionnelles qui paraissaient nécessaires vu le compromis avec la Hongrie.

En même temps étaient annoncés des projets de lois relatifs à l'envoi de députés à ce corps délibérant pour les affaires communes, au développement des droits constitutionnels de la moitié occidentale de l'empire (responsabilité ministérielle et modification du paragraphe 13 des lettres patentes de février), à l'élargissement de l'autonomie constitutionnelle des pays, demandé par les divers landtags, enfin à la nouvelle organisation militaire.

Telle était exactement la situation quand on revint à l'idée du reichsrath constitutionnel. Il fallut bien des peines, des soucis et des luttes pour amener ce revirement, et, je puis le dire, car c'est la vérité historique, c'est moi seul qui pris ces peines, qui me chargeai de ces soucis, qui soutins ces luttes en compromettant ma position. Et aujourd'hui ! Que l'on oublie rapidement, de nos jours, et (c'est à regret que j'écris ce mot sévère) que l'on est prompt à l'apostasie !

## CHAPITRE IX

### 1867

Formation du ministère. — Baron Becke, baron Kellersperg, chevalier de Hasrer, comte Taaffe, chevalier de Hye. — Dissolution des « landtags » de Bohême, de Moravie et de Carniole. — Succès des nouvelles élections. — Discours du trône. — Les débats de l'adresse. — Les Galiciens. — Mes discours dans les deux chambres. — Le ministère de la police.

Je savais que le comte Belcredi était très bien vu et très apprécié de l'empereur, qui lui accordait toute sa confiance; aussi n'avais-je pas grand espoir de voir triompher mon éloquence, mais j'étais convaincu que si Sa Majesté avait trouvé nécessaire que je restasse en fonction, c'était pour des raisons en dehors de la question discutée et relatives à la politique extérieure plutôt qu'aux affaires intérieures. Je n'en eus pas moins tout le fardeau et la responsabilité de celles-ci. Le profit que le parti de la constitution et les Allemands retirèrent de cette circonstance fut bien compris alors, mais il fut oublié plus tard. Dès le lendemain le comte Belcredi donna sa démission, je fus

nommé ministre-président, et l'on me confia les trois départements qu'avait administrés le comte : l'intérieur, les cultes et l'instruction publique, et la police. Ainsi, pendant quelques mois, je fus chargé de quatre portefeuilles.

Il me fallait alors commencer par chercher des ministres, et la tâche n'était pas aisée. Les anciens collègues du comte Belcredi restèrent en fonctions : von Komers à la justice, le vice-amiral baron Wullerstorf au commerce, le lieutenant-feldmaréchal baron John à la guerre. Le baron Becke, chef de section puis directeur du ministère des finances après le départ du comte Larisch, fut nommé ministre des finances. Ce dernier a, à cette époque, rendu de grands services lors des négociations pour l'exécution du compromis avec la Hongrie. C'était un homme d'affaires accompli, qui réunissait à un rare degré la force de travail, l'adresse et la persévérance. Aux deux délégations son intervention a plus d'une fois contribué à faire passer le budget de la guerre. Je l'ai toujours bien estimé et, j'ai beau chercher dans mes souvenirs, je n'y trouve aucun fait à propos duquel il aurait eu à se plaindre de moi. Les attaques que, plus tard, sa veuve dirigea contre moi étaient donc bien injustes[1].

Restaient le ministère de l'intérieur, et le ministère des cultes et de l'instruction publique. Le ministère de la police ne

1. Madame de Becke, une Polonaise, qui n'avait pas été assez formellement séparée, sinon en fait du moins en droit, de son premier mari, avant d'épouser M. de Becke, lui rendait la vie difficile par ses ridicules et ses prétentions. Elle a dû devenir tout à fait folle, car j'ai entendu dire qu'elle racontait dans les villes d'eaux que j'avais assassiné son mari indirectement en lui refusant l'ambassade de Constantinople, et directement en le faisant empoisonner par notre médecin commun, M. le Dr Standthardtner.

prenait pas beaucoup de temps et m'intéressait spécialement.

Je ne connaissais pas, on le comprendra, les personnes disposées à accepter ce portefeuille; aussi l'assistance du conseiller de la cour, von Hofmann, plus tard chef de section, qui alors occupait une position assez subordonnée, au ministère des affaires étrangères, me fut-elle très utile [1]. Il avait rempli les fonctions de secrétaire-rédacteur à la chambre des seigneurs et, par suite, il connaissait un grand nombre de personnages. Hofmann appela mon attention sur le gouverneur de Trieste, le baron Kellersperg. J'appelai celui-ci à Vienne et je lui offris le ministère de l'intérieur. Le baron Kellersperg déclina cette offre, en la motivant par ses opinions centralisatrices qui ne se conciliaient pas avec le dualisme [2]. Je ne mis pas en doute la sincérité de cette assertion. Je pouvais cependant objecter

1. Lorsque, à la mort du baron Hofmann (octobre 1885), les journaux de Vienne entonnèrent des dithyrambes en son honneur que d'ailleurs il méritait, la *Neue freie Presse* affirma que Hofmann m'avait été adjoint en qualité d'auxiliaire. C'était là une assertion non seulement erronée mais invraisemblable. Comment croire que l'empereur ferait venir de l'étranger un ministre alors qu'il croirait nécessaire de lui adjoindre un coadjuteur? Hofmann avait alors une position assez subalterne; il n'était chargé d'aucun des grands départements: Allemagne, Italie, France, Russie, Orient; mais tout simplement des affaires de presse. C'est là que je pus apprécier ses connaissances variées et son savoir faire. Il m'a rendu des services, mais il n'a pas eu à se plaindre de moi. Il n'a pas réfléchi qu'en le protégeant au détriment de fonctionnaires plus anciens, je m'attirais bien des inimitiés cachées. Je savais qu'il aimait à se faire passer pour un vice-chancelier, mais j'ai toujours feint de l'ignorer. Son concours m'a été surtout précieux dans les délégations.

2. Sans vouloir l'offenser, il me paraît plus vraisemblable que ce qui le préoccupait, c'était moins le dualisme que l'idée que le créateur du dualisme ne devait pas rester bien longtemps aux affaires. A cette époque un homme assez marquant de la société officielle viennoise, avec lequel je m'étais souvent trouvé à Gastein, vint me recommander son neveu pour lequel il désirait de l'avance-

que le compromis était accompli et que le ministre cisleithan de l'intérieur n'aurait guère l'occasion de prendre part à sa réalisation. Du reste, quelques semaines plus tard, je ne fis aucune difficulté pour le présenter à l'empereur comme gouverneur de la Bohême, et j'eus lieu de l'apprécier dans cette situation.

Pour l'instruction publique, mon choix tomba sur Hasner, qui m'était recommandé par les libéraux et, en même temps, par le comte Léon Thun, qui était encore mon ami. Hasner accepta après quelques pourparlers, et son entrée au ministère était si bien décidée que le jour de sa prestation de serment à Sa Majesté était déjà fixé. Ce fut alors qu'il m'adressa une lettre qui me surprit et dans laquelle il déclarait qu'il lui était impossible d'accepter à cause de son passé de centralisateur. Quelques mois plus tard, je repris la négociation, et Hasner accepta cette fois, mais à condition que l'autorisation, demandée par le conseil communal de Vienne, de fonder un *Pädagogium* municipal serait accordée. Un refus formel fut opposé à cette demande. A la fin de l'année, lorsque Hasner fit partie du ministère libéral, l'autorisation fut accordée sans difficultés.

Le premier personnage qui se montra prêt à faire partie du ministère fut le comte Taaffe, gouverneur à Linz, où M. von Hofmann s'était rendu, sur ma demande. Le comte Taaffe était encore assez jeune, et sa nomination était un avancement considérable ; cependant je lui fus reconnaissant de son acceptament. « Mais, ajouta-t-il, si vous le voulez bien, que ce soit bientôt ; on ne sait pas combien de temps cela durera. »

tion, car je savais non seulement qu'il possédait un profond savoir, surtout en droit, mais aussi que, dans les milieux aristocratiques auxquels il appartenait, on regrettait son entrée, parce qu'on craignait qu'il ne compromît un avenir qui ne pouvait lui échapper. Le comte Taaffe fut pour moi un collègue très agréable et très aimable, ainsi qu'un collaborateur très utile à maints égards, et très dévoué, je ne puis m'exprimer autrement. A la table du Conseil il était hors de pair, après que les intrigues contre lui avaient déjà éclaté, Herbst lui-même m'a dit plus d'une fois que jamais la présidence du conseil des ministres n'avait été mieux exercée que par le comte Taaffe. Il n'avait que deux côtés faibles : il n'était pas orateur, il n'avait ni le don de l'improvisation, ni l'aptitude de prononcer un discours, et ne réussissait pas non plus dans de courtes explications. En outre, il n'eut pas la main heureuse dans le choix de ses collaborateurs. C'est ce qui apparut à son second et éphémère ministère de 1870, qui aurait eu une plus longue existence, s'il y était entré deux hommes sans couleur politique au lieu de deux membres de la Chambre des députés. Sur ces deux points, le comte Taaffe se corrigea avantageusement lors de sa dernière présidence du ministère, qui dura plus longtemps.

Par l'intermédiaire de Taaffe, je parvins à trouver un ministre pour l'instruction publique. — M. von Comers, tout comme l'amiral Wüllerstorf, restait dans une position difficile vis-à-vis du Reichsrath ; il échangea le portefeuille de la justice contre la présidence du tribunal régional suprême de Lemberg, pendant que Wüllerstorf, de son côté, quittait le minis-

tère du commerce. Becke se chargea provisoirement de ce dernier, mais le véritable ministre du commerce fut de fait le baron Pretis, chef de section. Le chevalier de Hye entra comme ministre de la justice et prit provisoirement la direction du ministère de l'instruction publique. Hye n'était pas sympathique à la Chambre, mais il était jurisconsulte consommé et bon orateur; il sut se faire estimer.

Ces souvenirs sur l'attribution des portefeuilles ministériels m'ont entraîné jusqu'à l'été de 1867; je reviens maintenant à ce que j'ai fait moi-même, après m'être chargé des affaires intérieures.

Il était naturel qu'à cette époque je ne manquasse point de visiteurs. C'étaient surtout les chefs du parti libéral appelé parti de la constitution; mais j'eus aussi des visites de personnages appartenant au camp fédéraliste. Ainsi je reçus Prazak et Riéger, qui cependant se montrèrent peu satisfaits.

Le parti allemand me conseillait de dissoudre les Landtags élus sous le ministère de Belcredi, pour arriver à déplacer les majorités, qui étaient nationales en Bohême, en Moravie et en Carniole. Je repoussai ces conseils, et avec conviction. D'autre part, je m'étais formé des idées très nettes sur la façon de manier le système constitutionnel en Autriche. Les seuls pays où ce système ait réellement fonctionné sans interruption sont l'Angleterre et la Belgique. C'est parce que, dans ces deux pays, il y avait deux partis bien distincts et capables de gouverner, qui pouvaient se remplacer en tout temps. Cette condition fondamentale est particulièrement nécessaire en Autriche, où rè-

gnent les discordes entre les nationalités; et elle ne me paraissait aucunement irréalisable, mais seulement dans l'hypothèse où le Reichsrath serait au complet sans abstentions. Alors la formation d'un parti conservateur et d'un parti libéral me semblait possible.

Dans le premier l'élément slave aurait été prédominant, mais il se serait trouvé en communauté avec une partie considérable des grands propriétaires fonciers allemands; dans le parti libéral l'élément allemand l'aurait emporté, mais l'élément slave (celui des jeunes Tchèques) y aurait été représenté. Aujourd'hui encore, il me semble que ce groupement ne serait pas impraticable.

Les landtags furent donc épargnés comme je l'avais désiré, et on les invita à participer à l'élection du Reichsrath. Si, en Bohême et en Moravie, on avait compris tant soit peu la situation, les éléments d'opposition auraient trouvé là un moyen de coopérer largement à la constitution de décembre. Mais la bonne volonté ne fit-elle pas défaut plutôt que l'intelligence ? Au lieu de réfléchir avec calme, on céda à la répulsion contre l'étranger, contre l'intrus. En Bohême, le comte Henri Clam et le prince Georges Lobkowitchz me prédisaient six semaines d'existence. Les landtags de Bohême et de Moravie, il est vrai, nommèrent des députés, mais avec des réserves que le gouvernement ne pouvait accepter. Une députation fut envoyée à Vienne pour expliquer la protestation, et le comte Frédéric Thun m'annonça cette décision. Aussitôt il reçut un télégramme l'informant que le landtag était dissous. Il en fut de même pour la Moravie et

pour la Carniole. On m'a souvent reproché de n'en avoir pas fait autant pour le Tyrol. Si j'ai admis cette exception, c'est parce que j'étais certain que de nouvelles élections ne donneraient pas un autre résultat que les précédentes. J'en obtins un décisif avec le landtag de Galicie, auquel je fis signifier par le comte Goluchowski qu'en ne votant pas ou en votant avec des réserves, on provoquerait la dissolution immédiate, mais qu'après la convocation du Reichsrath, je me montrerais favorable à des vœux modérés.

Après la dissolution du landtag de Bohême, on travailla à de nouvelles élections en faisant donner de hautes influences, car il s'agissait dès lors du prestige du gouvernement et de la réussite du système adopté. — Le prince Carlos Auersperg déploya une grande activité qui fut couronnée de succès. L'empereur me seconda de la façon la plus loyale, en ne laissant pas ignorer à la noblesse tchèque qu'il désirait que le résultat de l'élection fût agréable au gouvernement. L'archiduc Charles Louis, dans un court séjour à Prague, fit de même. Le souverain défendant le gouvernement choisi par lui, il n'y a rien de plus constitutionnel. Dans le camp féodal on déclara que c'était une pression illicite. Quoi qu'il en soit, les élections donnèrent une forte majorité favorable à la constitution.

Au cours des élections je reçus, moi aussi, un mandat : je fus élu par la chambre de commerce de Reichenberg. Je ne puis omettre de relater ici un incident caractéristique. Le comte Hartig, un des plus nobles caractères que j'aie connus, avait posé ma candidature à Nîmes. Il fallut renoncer à cette candi-

dature parce que... le docteur Herbst écrivit une lettre pour la déconseiller; ainsi, il mettait en suspicion l'homme qui avait repêché son parti, à lui. La Chambre de commerce de Reichenberg m'ayant alors choisi pour mandataire, j'acceptai avec reconnaissance; le landtag, à son tour, me confia le mandat de le représenter au Reichsrath, J'eus donc l'avantage d'y entrer comme député.

Le jour de l'ouverture du Reichsrath était arrivé. D'après les dispositions de la constitution encore en vigueur, l'empereur devait nommer les présidents des deux Chambres. Pour la chambre des Seigneurs, le prince Carlos Auersperg était tout indiqué; pour la chambre des Députés je proposai le bourgmestre de Brünn, le docteur Giskra. — C'est pendant la nuit de Sadowa que j'avais fait connaissance avec le docteur Giskra, qui devint plus tard mon ami et qui me resta fidèle, je dois le reconnaître, à l'encontre de tant d'autres que j'avais bien davantage obligés. Il s'était trouvé à la gare de Brünn à l'arrivée du roi Jean, sans doute bien plus pour me parler que pour se présenter au roi, car il avait un pardessus et un petit chapeau. Après le départ de Belcredi, il était venu à Vienne, à plusieurs reprises; j'avais fait connaissance plus intime avec lui, et je lui avais trouvé beaucoup d'intelligence, de clarté d'esprit, et de décision. Ce choix, du reste, fit incontestablement la meilleure impression.

J'avais composé moi-même le discours du trône et j'avais bien pesé tous les mots. C'était mon devoir, et, par conséquent, les critiques des journaux qui n'y retrouvaient pas le style

élevé de Gentz étaient injustes. Quoi qu'il en soit, les conclusions portèrent parfaitement. La solennité de l'inauguration dans la grande salle des chevaliers produisit une impression grandiose; seulement les bravos, insolites pour moi et inconvenants à mon avis, ne me plurent pas, bien qu'ils indiquassent la satisfaction des esprits. En Angleterre, où, du reste, la Chambre des Communes n'est représentée à la Chambre Haute que par des délégués, on aurait trouvé cela scandaleux.

C'était à moi exclusivement qu'il incombait de représenter le gouvernement dans les débats de l'adresse et dans les nombreuses séances préparatoires des commissions; j'étais seul à remplir cette tâche. Je parvins à refréner les tendances exagérées des libéraux allemands; je trouvai une expression qui, je crois, n'était pas malheureuse, et qui, en tout cas, était sincère, quand, pendant la discussion de l'adresse à la Chambre des Députés, je résumai ce document dans ces mots, que le gouvernement agréait, loin de les repousser. « En avant, et non en arrière. » J'étais certain d'avance que le projet d'adresse serait accepté; toutefois il était désirable que la minorité ne fût pas trop considérable. A cet égard l'attitude des Galiciens me causait des inquiétudes. J'obtins la remise du vote pour une séance du soir, qui commença en l'absence des Polonais. Entre temps, je parlementai avec le concours du comte Goluchowsky, avec les députés comte Adam Potocki, Ziemialkowski et Zibliekiewitz, et à 11 h. 1/2 j'apparus au Reichsrath suivi par les trente députés qui reprirent leur siège. L'adresse fut votée presque à l'unanimité. Ce fut une scène dramatique. Je reçus un télégramme

d'Ofen, dans lequel le conseiller d'État Braun me disait que Sa Majesté me félicitait pour mon discours.

J'abordai, non pas avec inquiétude, mais avec moins de confiance dans le succès, les débats de l'adresse à la Chambre des Seigneurs. La différence entre les deux Chambres consistait pour moi en ce que, à la Chambre des Députés, il n'y avait aucun reflet de rivalité personnelle, et en ce que, d'autre part, à la Chambre des Seigneurs, le centralisme et l'antipathie contre le dualisme étaient plus accusés.

Mon discours fut bien accueilli, et le prince Auersperg envoya au banc des ministres le conseiller aulique von Hofmann, alors secrétaire-rédacteur, pour me féliciter.

J'étais donc en bonne voie dans les deux Chambres.

Avant de rappeler les autres épisodes parlementaires, il me paraît intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur mon passage au ministère de la police.

Ce que j'ai mentionné à propos du Bundestag était vrai pour la période qui avait précédé la révolution du 13 mars 1848, et plus tard encore pour la police. Lorsque je prononçai, à la Chambre des Seigneurs, ce premier discours dont je viens de parler, j'avais pour adversaire spécial le comte Léon Thun, qui adressa au gouvernement, entre autres reproches, celui d négliger ce qui était le plus urgent, et qui lui conseillait d'avoir l'œil ouvert sur la révolution européenne. J'avais pris des notes pour ma réplique, mais, comme il faisait sombre dans la salle et que je suis myope, je ne vis pas tout ce que j'avais écrit et j'oubliai une phrase qui alors aurait fait l'effet d'un

pétard. Voici ce que je m'étais proposé de dire : « Le pays » dont j'ai été le ministre était petit, c'est vrai, mais sa posi- » tion centrale, et d'autres circonstances accidentelles m'ont mis » à même de connaître l'organisation de la police dans les grands » États; et la réflexion que j'ai faite plus d'une fois en toute sin- » cérité, c'est que, si la police autrichienne s'était occupée un » peu moins de la révolution européenne, la révolution euro- » péenne aurait laissé un peu plus de repos à l'Autriche, et, en » vérité, cela n'aurait pas nui. » Quoi qu'il en soit, j'étais enclin à supposer qu'une police qui étendait si loin ses filets et qui était l'effroi du parti du mouvement en Europe, recélait dans son sein de grands talents et que son côté odieux était, au moins, compensé par les services rendus. Quelle fut ma désillusion à cet égard ! On ne possédait même pas les premiers éléments du métier tel qu'on le pratique à Paris et à Berlin. Par contre, on me mettait sous les yeux une foule de rapports confidentiels sans valeur, fondés généralement sur des bavardages personnels. J'insistai pour faire cesser cet abus; on me fit observer que beaucoup de ces confidents avaient été acceptés parce qu'ils étaient appuyés par de hautes recommandations et qu'on avait demandé pour eux un emploi quelconque. Je trouvai cette manière de secourir les nécessiteux fort déplacée dans un État dont le budget était en déficit, et je me décidai à opérer une réduction considérable. Cette mesure, loin de me valoir des remercîments, m'attira des inimitiés secrètes.

Comme preuve de l'habileté de la police viennoise, tant

Universitas BIBLIOTHECA

redoutée et tant maudite, voici encore une petite aventure qui m'arriva plus tard, quand je ne fus plus ministre de la police.

J'avais remarqué dans la rue un homme, grand, portant toute sa barbe blonde, qui s'arrêtait chaque fois qu'il me rencontrait, et me suivait des yeux.

Un jour que je me trouvais au Volksgarten et que je me retirais vers onze heures du soir pour me rendre au pont qui conduisait de la Bastei (rempart) au ministère, j'aperçus cet individu qui me suivait, et qui faisait un grand détour pour passer devant moi quand je fus à environ deux cents pas du palais. Mais à ce moment deux domestiques parurent et il s'enfuit précipitamment.

Le lendemain, pour éclaircir cette affaire, je fis venir le Directeur de la police, et lui dis que je retournerais le soir au Volksgarten à la même heure. Je le priai de placer deux hommes à proximité. A la nuit tombante, le portier m'annonçait tout effaré que le public s'amassait sur la Bellaria (promenade entourant le palais) parce que deux agents s'y promenaient en uniforme.

Je devais d'autres désagréments plus graves à un autre directeur de police qui avait trouvé tout naturel de donner des passe-ports aux légionnaires hanovriens, même à ceux qui ne se trouvaient pas à Vienne, et cela, comme il disait pour se justifier, sur un ordre supérieur. Quand je lui demandai d'où venait cet ordre supérieur, il répondit dans la pleine innocence de son cœur : De Hietzing (résidence de l'ex-roi de Hanovre).

Je ne terminerai pas ces observations sans reconnaître que le service de police de Vienne s'est, depuis, beaucoup perfectionné. Ces progrès se sont surtout fait remarquer lors des agitations socialistes et des crimes des anarchistes.

---

## CHAPITRE X

### 1867

Les traités secrets de la Prusse avec les États de l'Allemagne du Sud. — La mission Tauffkirchen. — Le Dr Busch et son livre « Notre chancelier. » — Une dépêche inconnue. — Question du Luxembourg. — Le sultan à Vienne. — Mort de l'empereur Maximilien.

Pendant cette période, où tout le fardeau de la réorganisation intérieure reposait sur mes épaules, je n'étais pas condamné à l'inaction dans la politique extérieure : je fus obligé d'intervenir dans des circonstances fort imprévues. C'est à cette époque que survint un *untoward event* : la complication du Luxembourg. En même temps surgirent des négociations entre Paris et Vienne, la mission Tauffkirchen, et la révélation des traités secrets de la Prusse avec les États de l'Allemagne du Sud, en 1866.

Si ma conduite, sans être appréciée comme elle le méritait, fut jamais de nature à démontrer l'inanité du reproche, qui m'a été souvent adressé, de suivre une politique hostile par

principe à la Prusse ou à l'Allemagne, c'est bien à cette époque qu'elle se justifiait par elle-même.

Dans les sphères gouvernementales de Vienne, on soupçonnait l'existence des conventions militaires de la Prusse avec l'Allemagne du Sud, mais on n'en était pas certain. Pour le grand public, la révélation de ces traités fut une surprise complète. C'était, pour appeler les choses par leur nom, un chef-d'œuvre de déloyauté. Il n'est point rare dans l'histoire que des traités ne soient pas observés ; mais qu'un traité fût violé par anticipation, cette innovation avait été réservée au génie du prince de Bismarck. Signer, avec les États de l'Allemagne du Sud, des traités qui les plaçaient dans une dépendance permanente de la Prusse, et, quelques jours plus tard, signer avec l'Autriche un traité stipulant, pour la confédération de ces États, une existence internationale indépendante, c'était le comble du machiavélisme[1]. Lisez maintenant la réponse que je fis à la révélation involontaire des traités avec l'Allemagne du Sud et dites s'il était possible de condamner plus nettement ce procédé, d'exposer plus clairement les griefs de l'Autriche et de renoncer, dans un langage plus digne et plus conciliant, au droit qu'avait cette puissance de les faire valoir. Je reproduis ici le texte, parce que la postérité se préoccupera de la vérité historique, et non de ma personne.

1. Schultess, le rédacteur de l'Almanach historique européen, en donne une définition très amusante en disant que, par ces alliances, l'indépendance des Etats du Sud avait déjà été éludée avant la paix de Prague.

*Le baron de Beust au comte Wimpffen à Berlin.*

Vienne, le 28 mars 1867.

La publication des traités d'alliance du mois d'août 1866 avec l'Allemagne du Sud, traités qui étaient restés secrets jusqu'à présent, n'a pu avoir lieu sans produire, dans le monde politique tout entier, une impression profonde. Pour ce qui nous concerne, le sentiment que nous avons éprouvé n'a pas été de la surprise ; nous n'avons pas senti s'aviver ce regret naturel que devait nous inspirer la perte de la position qui nous était assurée en Allemagne par les traités, avant les catastrophes de l'été dernier. Nous connaissons et acceptons la situation politique dont les conséquences se déroulent sous nos yeux. Elle ne change en rien, depuis qu'il est devenu patent que la Prusse, avant même d'avoir scellé sa réconciliation avec nous, s'est assurée pour elle seule des alliés qui étaient autrefois ceux des deux puissances. Rien n'est changé non plus à notre désir de nous accommoder à la nouvelle situation, ainsi que de vivre en paix et en bons rapports avec la Prusse, tout en assurant nos intérêts.

Il n'est pas admissible, en général, de considérer comme des garanties de paix des alliances qui vont au delà des engagements relatifs à la défense. Pour nous, de notre côté, nous sommes prêts à croire, et, en tout cas, nous nous laisserons volontiers persuader, qu'au fond, les traités susdits ne témoignaient que d'une résolution de défense commune contre les attaques étrangères. Le cabinet de Berlin n'a donc pas à s'at-

tendre à recevoir de nous des réclamations proprement dites. Seulement nous avons conscience que nous ne serions pas mal fondés à les faire, et nous ne pouvons pas laisser croire que nous n'ayons pas reconnu la contradiction qui existe certainement entre l'article IV du traité de paix de Prague et les traités d'alliance offensive et défensive de la Prusse avec la Bavière, le Wurtemberg, le duché de Bade et la Hesse. Une alliance qui n'est pas limitée à des buts déterminés, mais qui doit subsister d'une façon permanente en vue de toute guerre éventuelle, cette alliance, quand elle est conclue entre un État faible et un État puissant, supprime sans doute au désavantage du premier l'idée d'une existence indépendante internationale ; le traité de Prague ayant précédé les alliances de Berlin, on ne pourrait plus guère admettre la clause d'après laquelle une confédération des Etats de l'Allemagne du Sud existerait en conservant son indépendance internationale.

Les observations susmentionnées vous indiquent le point de vue auquel nous nous plaçons à l'égard des traités d'alliance entre la Prusse et l'Allemagne du Sud. Nous ne formulons aucune protestation, et nous ne tirons de cette situation aucune conséquence, mais nous ne pouvons concéder qu'il y ait une véritable concordance entre les conditions de notre traité de paix avec la Prusse et l'état de choses créé par les susdits traités.

Nous n'avons aucun motif de ne pas exprimer notre manière de voir, mais nous n'avons pas l'intention de provoquer des discussions stériles qui pourraient porter préjudice à notre sincère désir d'entretenir des relations amicales et utiles avec la Prusse et les autres États de l'Allemagne. Veuillez vous pénétrer de l'esprit de ces considérations, toutes les fois que,

dans vos entretiens intimes, vous vous trouverez dans le cas de traiter le sujet dont je parle. D'autre part, je ne vois aucune objection à ce que vous donniez lecture de la présente lettre. Recevez, etc.

Pour ce qui est de la mission Tauffkirchen, je me tins sur la défensive. Le diplomate bavarois se présentait à moi, non comme envoyé du comte de Bismarck, mais comme agent bavarois, recommandé par le gouvernement prussien à l'ambassadeur de Prusse à Vienne. Cette circonstance suffisait pour m'imposer une certaine réserve. En outre les propositions que nous faisait cet agent au sujet d'une alliance entre la Prusse et l'Autriche, en nous faisant entrevoir la possibilité d'une participation de la Russie, n'étaient pas alors acceptables pour l'Autriche.

J'ai adressé à ce sujet, au comte Wimpffen à Berlin, une dépêche qui a été reproduite dans le premier livre rouge, en 1868.

M. le docteur Busch, dans son livre « *Unser Reichskanzler* » trouve que j'ai dit des « sottises » au comte de Bismarck, en réponse à ses avances. Je ne veux pas répondre sur le même ton, mais on aurait bien le droit d'affirmer que la proposition Tauffkirchen était une agréable plaisanterie. On nous garantissait la possession des provinces allemandes de l'Autriche ! Mais qui pouvait vouloir nous les prendre? Ce n'était ni la France, ni la Russie, ni l'Italie. La garantie des provinces allemandes par l'Allemagne avait donc une frappante analogie avec la garantie que le chef de brigands italiens assure au

voyageur qui veut bien s'entendre avec lui. Si l'on réfléchit à la simplicité de cette situation, la forme que j'ai donnée à ma réponse ne paraîtra certainement pas une grossièreté. J'admets volontiers qu'à Berlin, on n'a pas réfléchi à ce côté de la question à propos de la mission Tauffkirchen, et qu'on n'a pas voulu attaquer l'Autriche au coin d'un bois. Cela ne change rien à l'étrangeté de la proposition ; et l'on comprendra qu'elle ait été rejetée.

Herr doctor Busch cite encore une brochure hongroise parue en 1883, dans laquelle on trouverait beaucoup de commentaires, comme par exemple : que l'ambassadeur prussien, baron Werther, avait accompagné la note de son chancelier de déclarations importantes, dans lesquelles il avait été très justement observé que Vienne ne pouvait jamais devenir la capitale de l'Allemagne, parce qu'elle était située à la frontière des pays où l'on parle la langue allemande, et, qu'en Autriche, dominait un autre esprit qu'en Allemagne. Si le baron Werther a vraiment reçu de telles instructions, ce dont je doute, il a fait preuve d'un grand tact en n'en parlant jamais vis-à-vis de moi.

La logique du docteur Busch découvre « une menace à demi voilée » lorsque je dis que l'Autriche n'a aucun intérêt à se faire de la France une ennemie. Ce qui le confirme dans cette opinion, c'est qu'en même temps, d'après lui, je cherche, dans une alliance avec une autre puissance, un moyen de revanche. Qu'avais-je fait pour cela ? J'avais proposé la révision du traité de Paris, traité qui n'intéressait que peu l'Allemagne ou même ne la touchait en rien. Pourquoi revan-

che ? Parce que, après la suppression des clauses relatives à la mer Noire, suppression que j'avais proposée pour que la Russie se réunît aux autres États dans les questions d'Orient, cette puissance aurait été disposée à nous rendre des services dont l'Allemagne aurait payé le prix ! Ainsi, les négociations avec la Russie, aussi bien que celles avec la France et avec l'Italie, étaient des « intrigues ». Lorsque la Prusse concluait avec l'Italie une alliance offensive et défensive contre un membre de la Confédération germanique, qui existait encore alors, c'était un acte de prudence permise ; mais quand l'Autriche, après avoir été éliminée de la Confédération et avoir acquis la liberté complète de conclure ses alliances, négociait avec une autre puissance, c'était une intrigue ! Lorsque la Prusse, en 1851, en traitant avec le Hanovre, sacrifia ses alliés de la Confédération, ce fut de sa part un acte qu'elle était bien libre d'accomplir, étant indépendante; mais lorsque les membres de la Confédération délibérèrent à ce sujet, ce fut une coalition contre la Prusse! Toujours deux poids et deux mesures, ce qui confirme ce que j'ai déjà dit : la Prusse signalant dans l'œil du voisin la paille et ne voulant pas voir la poutre dans le sien !

Telle était ma politique hostile à l'Allemagne, avide de vengeance, et turbulente !

L'Autriche participa activement, mais d'une façon absolument conciliante, aux échanges de vues entre les gouvernements, qui précédèrent le protocole de Londres au sujet du Luxembourg. Je proposais cette alternative : ou bien la solution qui

a été finalement acceptée, ou bien celle-ci : que le roi de Hollande, disposé à céder le Luxembourg, l'abandonnât à la Belgique, et que celle-ci restituât à la France les petits districts-frontières et les forteresses qui avaient été laissés à cette dernière puissance en 1814, et qui n'avaient été cédés qu'en 1815 au royaume des Pays-Bas. Cette dernière proposition avait été favorablement accueillie à Berlin ; mon accusateur, le docteur Busch, le constate lui-même. Il me semble qu'en Belgique on eut bien tort de s'exaspérer contre cette idée. Quand le roi d'Italie avait sacrifié le berceau, plusieurs fois séculaire, de sa famille, pour assurer la grandeur et l'avenir de son pays, il me semble qu'on n'exigeait pas trop du roi des Belges en lui demandant de rétrocéder, contre un territoire quatre fois plus grand, quelques districts que son royaume avait acquis depuis moins d'un demi-siècle. Cette idée n'était pas inacceptable pour la Prusse et pour l'Europe, car une seule neutralité vaut mieux que deux, et il était plus facile à Bismarck de retirer la garnison prussienne du Luxembourg (ce qu'on lui a reproché comme une *reculade*) du moment qu'il ne s'agissait plus d'un pays allemand. Le gouvernement français motiva son refus d'une façon bien étrange : on affirma que l'empereur ne désirait pas d'augmentation de territoire. Et l'on venait de conclure un traité pour mettre un grand-duché dans sa poche !

Quoi qu'il en soit, notre action médiatrice fut reconnue à Paris aussi bien qu'à Berlin. Les publications du diplomate français, M. de Rothan, sont d'accord avec les indications qui précèdent, et me rendent pleine justice.

Bientôt deux visites de souverains donnèrent au ministre des affaires étrangères de nouvelles occasions d'exercer son activité.

Le sultan, qui faisait le tour de l'Europe, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, termina son voyage en allant rendre visite à l'empereur à Schœnbrunn. Abdul-Aziz ne savait pas un mot de français ; il n'était donc pas possible d'avoir avec lui-même un entretien suivi, ce qui, par contre, était très facile avec Fuad-Pacha qui l'accompagnait. Je compte parmi mes souvenirs les plus intéressants la chance que j'ai eue de me rencontrer avec les deux grands hommes d'État de Turquie qui n'ont jamais été remplacés, Ali et Fuad. Fuad, alors ministre des affaires étrangères, vint au devant de moi, de la façon la plus engageante, et je réussis à le convaincre que mes intentions manifestées par la dépêche du 1er janvier 1867 n'étaient pas hostiles à la Turquie, mais que mes projets étaient conçus dans l'intérêt de son pays. Une dépêche de Fuad, reproduite dans le livre rouge de 1868, en fait foi. Fuad parut trouver plaisir à ma conversation, et un heureux incident me gagna son cœur ainsi que celui du sultan. Je me trouvais un jour à Schœnbrunn, dans une embrasure de fenêtre ; le sultan parut alors avec Fuad. Le premier m'adressa quelques paroles en turc, que Fuad traduisit : « Le sultan dit que l'empereur a daigné lui conférer le grand cordon de Saint-Etienne, mais que, vu sa rotondité, le ruban est insuffisant. » (On sait qu'Abdul-Aziz était très corpulent). — « Cela prouve, Sire, » répondis-je, « combien les liens sont étroits. » Lorsque, deux ans plus tard,

je visitai Constantinople, Fuad n'était malheureusement plus de ce monde.

Avant de consigner les souvenirs qui se rattachent à la seconde visite, il me faut jeter un coup d'œil rétrospectif sur un bien triste événement qui en avait été la cause principale. Ce fut, en ce qui me concerne, la seule ombre jetée sur cette année 1867, si brillante pour moi.

Quelque temps après avoir été nommé ministre en Autriche, je reçus une lettre très gracieuse de l'empereur du Mexique.

S. M. saluait des plus belles espérances ma nomination, et me conférait son ordre le plus élevé : l'Aigle Mexicain. On était déjà bien près de la catastrophe, et l'on ne s'en doutait pas, bien que la retraite des Français et la maladie mentale de l'impératrice Charlotte eussent le caractère de présages funèbres. C'est alors que l'on apprit tout à coup la nouvelle accablante : l'empereur était prisonnier. On fit sans retard les démarches diplomatiques nécessaires. Notre ambassadeur à Washington pria le gouvernement des Etats-Unis de vouloir bien intervenir ; le comte Apponyi fut invité à demander, pour le même objet, la médiation du gouvernement anglais. Lord Stanley, maintenant lord Derby, la promit de la façon la plus obligeante ; il espérait fermement que la vie de l'empereur serait épargnée. Sur ces entrefaites, je me permis de faire observer que l'on exigerait au Mexique une garantie contre le retour de l'empereur Maximilien, et qu'il y avait peut-être une garantie suffisante à offrir : c'était de le dégager de sa renonciation à ses droits d'agnat en Autriche, renonciation qu'il

avait signée avant d'accepter la couronne, et de lui restituer officiellement ses droits. D'après les lois de la maison d'Autriche, il fallait pour cela l'adhésion du conseil de famille. L'empereur le convoqua aussitôt. Cet épisode est resté profondément gravé dans ma mémoire, surtout parce qu'il me permit d'apprécier pleinement le noble cœur de Sa Majesté.

On a peut-être calomnié l'archiduc Maximilien en lui attribuant des visées ambitieuses qui étaient loin de sa pensée. Ce qui est certain, c'est que, dans son entourage, il y avait des conseillers dangereux, (je ne rappellerai qu'un nom belge bien connu) et que l'on parlait, jusque dans les cercles les plus élevés, d'un rôle éventuel qu'il pourrait jouer en Autriche. Il ne pouvait pas avoir échappé à l'empereur, lorsqu'après la malheureuse journée de Sadowa, il se rendait de Schœnbrunn à Vienne, que le cri de « vive Maximilien ! » s'était fait entendre. Des paroles imprudentes que l'archiduc avait peut-être prononcées ne restèrent pas secrètes. Je mentionne tout cela pour qu'il soit hors de doute que l'empereur avait lieu, plutôt dix fois qu'une, d'être disposé au soupçon et au ressentiment contre son frère. Mais, pendant ces journées que je rappelle, il n'eut qu'une pensée : le sauver. Personne plus que moi ne fut à même de s'en convaincre, et de voir qu'après Queretaro sa douleur fut profonde et sincère. Dans le conseil de famille dont j'ai parlé, et auquel j'assistai, l'un des archiducs, avec une franchise qui faisait honneur à son caractère, mais qui blessa les sentiments fraternels de l'empereur, exprima les préoccupations politiques qui se rattachaient à la réintégration

de l'archiduc Maximilien dans ses droits. « Il s'agit d'une vie humaine », répliqua S. M. « et cela seul suffirait pour me décider. »

Le télégraphe transmit en temps utile à Washington la résolution impériale, mais les destinées devaient s'accomplir. Un jour, de grand matin, on m'apporta ce télégramme : « *Emperor Maximilian condemned and shot.* » L'empereur se trouvait à Ratisbonne. J'envoyai un personnage autorisé, pour transmettre l'effroyable message à Sa Majesté et à madame l'archiduchesse Sophie. Ce furent des moments terribles.

Quelques années plus tard, j'eus encore à remplir une mission également pénible : ce fut quand il me fallut annoncer moi-même, avec des ménagements, au prince Pierre Aremberg, la nouvelle de l'assassinat de son fils, qui était attaché militaire à Saint-Pétersbourg, et qui donnait les plus belles espérances.

## CHAPITRE XI

### 1867

Visite de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Eugénie à Salzbourg. — Les véritables conventions. — Voyage de l'empereur à Paris. — Rencontre avec le roi de Prusse à Oos. — L'empereur d'Autriche à Paris. — Mon entretien avec l'archevêque Darbois. — Banquet de l'Hôtel-de-Ville.

Le drame de Queretaro eut lieu à l'époque de la grande exposition de Paris, qui, solennisée par la présence de l'empereur Alexandre de Russie et du roi Guillaume de Prusse, était devenue un rendez-vous européen.

L'empereur avait eu également, au début, l'intention de se rendre à Paris. La mort tragique de l'empereur Maximilien suscita des scrupules bien compréhensibles ; S. M. trouvait une raison de renoncer à ce voyage, non seulement dans son deuil de famille et dans sa profonde douleur, mais encore dans la façon dont l'empereur Napoléon, après avoir

décidé Maximilien à accepter la couronne, l'avait abandonné en retirant ses troupes. Lorsque l'empereur me parla dans ce sens, je me souvins qu'il avait eu la gracieuseté de me recommander de lui dire toujours la vérité. J'eus donc le courage de lui objecter : « Et le Hanovre ! » Napoléon ne pouvait pas en arriver à une rupture avec les États-Unis ; de même, après Sadowa, il était impossible à l'empereur d'Autriche d'intervenir en faveur du roi de Hanovre, bien que Georges V eût été invité à prendre l'attitude qui lui coûta son royaume. L'empereur fut assez magnanime pour ne pas m'en vouloir de cette franchise. Quant à moi, je me préoccupais des mesures à prendre pour sauvegarder sa dignité, et je déclarai que, s'il devait aller à Paris, ce serait pour rendre visite pour visite. J'écrivis dans ce sens à l'ambassadeur à Paris, et le Prince Metternich décida Napoléon à partir pour Salzbourg. Ainsi fut accordée à l'empereur la satisfaction d'être le seul monarque d'Europe qui ne vint à Paris qu'après avoir reçu la visite de l'empereur Napoléon (la reine Victoria, à titre de dame, avait naturellement fait exception).

Les journées de Salzbourg furent d'une beauté scénique. Cette ville a un faux air méridional, avec l'architecture de ses maisons qui semblent être surmontées de terrasses, mais il lui manque ordinairement deux choses : un ciel d'un bleu profond et de l'animation dans les rues. Ces deux éléments, se trouvant réunis alors, donnaien à Salzbourg un charme inaccoutumé.

Napoléon III et l'impératrice arrivèrent le 18 août, jour de

naissance de l'empereur. On reçut de bonne heure un télégramme de félicitation à S. M. venant de Berlin. Il se terminait par quelques mots dont je me suis souvenu plus d'une fois quelques années plus tard. Ces mots de souvenirs à l'adresse de l'empereur Napoléon et de l'Impératrice Eugénie, étaient : « *Empfiehl mich den französischen Majestäten !* »

(Rappelle-moi aux Majestés françaises.)

La première entrevue entre ces grands personnages fut elle-même exempte de toute prétention, je dirai presque cordiale. L'impératrice Eugénie étonnait tout le monde par sa grâce, surtout quand elle tenait cercle.

Ce ne fut peut-être pas sans calcul qu'elle arriva avec un costume de voyage des plus simples, et qu'en général elle se montra avec la toilette la plus modeste, s'efforçant évidemment de s'effacer devant la beauté de l'impératrice Élisabeth. L'empereur Napoléon, que j'avais trouvé, à Paris, un an auparavant, dans une complète prostration physique et intellectuelle, était frais et dispos, n'ayant pas l'air malade le moins du monde.

Il y a peu d'entrevues princières dont l'importance ait été autant exaltée par les journaux, et dont les conséquences supposées aient été escomptées par eux, comme cela eut lieu pour l'entrevue de Salzbourg, et il y a peu de cas où la réalité soit restée si loin des conjectures.

Pendant mon séjour en Angleterre, j'eus une fois l'occasion, dans un rapport officiel, de donner quelques renseignements au comte Andrassy sur des faits passés, et je lui écrivais notamment ce qui suit :

« Votre Excellence a sans doute plus d'une fois souri en lisant, dans les journaux, des récits où l'on racontait qu'à Salzbourg vous m'aviez retenu par le pan de mon habit pour m'empêcher de me précipiter dans les bras de l'alliance française. L'empereur Napoléon et moi, nous étions comme deux cavaliers qui chevauchent à côté l'un de l'autre; chacun d'eux se défiant de l'autre et, à cause de cela, n'osant sauter le pas.

Napoléon était venu sans aucun de ses ministres ; il n'avait amené que le général Fleury ; celui-ci était au nombre des confidents intimes, mais on ne l'a jamais rangé parmi les hommes politiques, tels que Morny, Rouher et d'autres. De notre côté le ministère était au grand complet.

En ce qui me concerne, mon empereur avait jugé tout naturel que je fusse présent, moi qui avais déjà été si souvent en rapports avec Napoléon.

Les deux ministres présidents se trouvaient là également. D'une part, j'avais voulu, comme en maintes occasions, être agréable au comte Andrassy. Napoléon le connaissait de vieille date; et, d'autre part, mon empereur ayant agréé la proposition d'appeler Andrassy, les convenances les plus élémentaires indiquaient que le comte Taaffe, tout en n'étant alors que vice-président du conseil, ne pouvait manquer à une entrevue qui avait lieu dans la région de l'empire qu'il administrait.

Cependant il n'y a eu d'entretien qu'entre les deux empereurs, ainsi qu'entre Napoléon et moi; l'ambassadeur français, le duc de Gramont, qui, naturellement, était à Salzbourg, y

assista quelquefois. A la dernière conférence, il produisit un mémoire très étendu, remplissant plusieurs feuilles, et qui faisait quelque part à la fantaisie, à côté de la réalité. Quant à moi, la note que j'apportais ne remplissait pas plus de trois demi-pages d'une grande écriture. « C'est très bien fait », dit Napoléon au duc de Gramont, « mais j'aime mieux ce que M. de Beust a écrit. » — « Alors, » répondit le duc, en indiquant son manuscrit, « il faudra conserver ceci. » — « Non, non, il faut le brûler. »

Cette note, composée par moi et à laquelle l'empereur fit quelques additions de sa main, avait pour objet une triple convention.

En ce qui concerne les affaires d'Allemagne, on convint que l'observation rigoureuse du traité de Prague serait un devoir commun, et que, des deux côtés, on éviterait toute immixtion dans les affaires d'Allemagne.

La France surtout s'abstiendrait de toute mesure ayant le caractère d'une menace ou d'une manifestation, tandis que l'Autriche se bornerait à conserver les sympathies de l'Allemagne du Sud en continuant à développer un système libéral et sincèrement constitutionnel.

Relativement à certaines velléités russes, qui s'étaient déjà manifestées, on décida que, dans le cas où la Russie franchirait encore une fois le Pruth, l'Autriche occuperait immédiatement la Valachie, et qu'elle serait assurée de l'adhésion et du secours de la France.

Enfin, au sujet de l'insurrection de Crète, on s'accorda pour

tenir désormais vis-à-vis de la Porte une attitude moins comminatoire que celle adoptée jusqu'alors par la Russie en commun avec la France, la Prusse et l'Italie.

Dans une dépêche envoyée plus tard de Londres à Vienne, j'ai rappelé au comte Andrassy que je lui avais présenté, à Salzbourg, ce manuscrit, le seul qui eût été reçu.

On voit que le marquis de Moustier ne s'est point trop éloigné de la vérité dans la circulaire qu'il adressa aux missions françaises à propos de l'entrevue de Salzbourg, en affirmant que cette rencontre des deux monarques n'était qu'un témoignage personnel d'amitié.

Le voyage de l'empereur à Paris, au mois d'octobre, fut la réponse à la visite de Salzbourg. Quant à l'impératrice, les heureuses espérances qui étaient survenues la contraignirent à rester en Autriche.

L'empereur voulait emmener avec lui, en dehors de moi, le comte Festetits, ministre hongrois à la cour impériale ; je demandai et j'obtins qu'il donnât la préférence au comte Andrassy. La marche du train impérial fut réglée de telle sorte que nous traversâmes Munich le soir, Stuttgart pendant la nuit, et, de grand matin, Oos, près de Bade. Le roi Guillaume avait annoncé qu'il y viendrait saluer l'empereur. Lors des entrevues suivantes à Salzbourg, mais plus encore après les cordiales visites qui eurent lieu à Gastein et à Ischl, j'ai souvent pensé à cette première rencontre après Sadowa, qui ne produisit guère l'effet qu'on en attendait. L'intention était bonne certainement, mais on n'avait pas assez réfléchi que la blessure n'avait pas eu le

temps de se cicatriser, et qu'une telle scène, plus ou moins pénible, ne doit pas avoir lieu en présence de tiers. L'empereur avait avec lui non seulement une suite nombreuse, mais encore les archiducs Charles-Louis et Louis-Victor. Aussi l'entrevue fut-elle rapide et cérémonieuse.

Le roi Guillaume était resté dans une salle d'attente de la gare, préparée à cet effet; l'empereur et les archiducs s'y rendirent. Ils ne furent pas accompagnés à leur wagon. Je me rappelle combien j'eus à subir de reproches, parce que, en passant devant la porte ouverte de cette salle, j'avais fait une profonde révérence au roi Guillaume qui s'y tenait immobile. Telles étaient les relations d'alors, et ce n'était certainement pas l'ancien ministre saxon qui les envenimait.

On ne s'arrêta qu'une seule fois pour la nuit, et ce fut à Nancy. Nous étions arrivés dans l'après-midi, et l'empereur eut le temps de visiter les tombeaux de ses ancêtres lorrains. On arriva à Paris, le lendemain à midi. A Meaux, on profita d'un petit arrêt pour revêtir les uniformes. L'empereur Napoléon et le prince Napoléon se trouvaient, pour la réception, à la gare de Strasbourg. L'entrée solennelle eut lieu, par les boulevards, interdits aux voitures, mais bordés d'une foule de spectateurs. Ce fut pour l'empereur d'Autriche une véritable entrée triomphale. Pendant son séjour à Paris, du reste, les manifestations sympathiques se renouvelèrent de la façon la plus spontanée. La formule d'alors : « la liberté comme en Autriche », y était certainement pour quelque chose. L'empereur et les archiducs laissèrent une excellente impression à

la population parisienne. Ce qui contribua surtout à les faire respecter, c'est qu'ils restèrent complètement étrangers à certains milieux qui, on le sait, exercent une grande puissance d'attraction sur les étrangers, exemple qui n'avait pas toujours été donné par d'autres grands personnages.

L'impératrice Eugénie attendait son hôte impérial à l'Elysée, où des appartements avaient été préparés pour lui et pour sa suite. Quant à moi, je fus logé dans une aile du palais, avec M. von Hofmann, chef de section, et le baron Aldenburg, conseiller à la cour. Bien souvent, plus tard, j'ai amusé mademoiselle Grévy, en lui montrant que je connaissais l'Elysée mieux qu'elle-même.

La Cour ne résidait pas aux Tuileries, mais à Saint-Cloud. C'est là qu'eurent lieu plusieurs dîners et soirées en l'honneur de l'empereur. A une de ces fêtes, j'eus avec l'archevêque Darbois, le même qui, plus tard, fut fusillé comme otage de la Commune, un entretien qui m'a laissé un très vif souvenir. Nous parlâmes du mouvement contre le concordat autrichien et de l'intervention des évêques; ma surprise, très agréable du reste, ne fut pas médiocre lorsque j'entendis ce prince de l'Eglise, qui devait être martyr, se prononcer contre l'adresse de nos évêques et s'exprimer avec beaucoup d'équité et de modération. Lorsque, après mon retour, je parlai de cet entretien au nonce du pape à Vienne, monseigneur Falcinelli s'écria : « Je le crois bien, mais vous ignorez sans doute que monseigneur Darbois n'est pas une autorité pour le Saint-Siège. »

Le prince Napoléon me parla, lui aussi, avec admiration, de la réponse de l'empereur à l'adresse épiscopale. En ce qui le concerne, du reste, je savais que je n'étais pas en présence d'une autorité.

Il n'y eut pas de négociations avec le gouvernement français, pour lesquelles, au surplus, il n'y avait aucun motif. J'eus plusieurs entretiens avec l'empereur Napoléon, de même que les ministres français eurent des audiences auprès de l'empereur François-Joseph, et je conférai à plusieurs reprises avec Moustier, Rouher et Lavalette. Le gouvernement français ne s'était pas tout à fait souvenu des conventions de Salzbourg, relatives à la question de Crète, et il s'était associé à une déclaration de la Russie, de la Prusse et de l'Italie, manifestement contraire à nos idées. J'obtins qu'il se retirât. Une circulaire ayant pour objet de redresser quelques suppositions erronées fut adressée de Paris aux missions impériales; ce qui fit faire au comte de Bismarck cette observation un peu ironique : « Ainsi, nous pouvons donc considérer la paix européenne comme assurée. »

Un des épisodes les plus brillants fut le banquet à l'Hôtel-de-Ville et surtout l'allocution prononcée par l'empereur; cette allocution, qui fut accueillie avec enthousiasme, ne contenait pas un mot qui pût être mal interprété à Berlin. « Ce n'était pas un toast, » fit observer le comte Walewski, « c'était un acte. »

A la fin de son séjour à Paris, l'empereur fut invité à Compiègne. Je demandai la permission de m'excuser et de me rendre pour quelques jours à Londres, afin d'y prendre contact direct dans la question de Crète, où je reconnaissais, non

sans raisons, le point de départ de complications ultérieures.

Je rejoignis l'empereur à Munich. C'est là que je rencontrai pour la première fois le prince Hohenlohe, alors ministre de Bavière, qui, plus tard, est devenu mon excellent collègue à Paris. J'avais eu, pendant mon séjour à Paris, un long entretien avec le comte Goltz, alors ambassadeur de Prusse, et nous étions d'accord à penser que, si l'on voulait éviter, d'une façon durable, une collision avec la France, rien ne pouvait plus y contribuer qu'une constitution quelconque de l'Allemagne du Sud, visible extérieurement. J'exprimai cette idée au prince de Hohenlohe; il ne répondit à mes ouvertures que par un silence absolu, ce qui est la manière de répondre la plus simple, mais non la plus convaincante.

Je trouvai à Munich des télégrammes du comte Taaffe et du bourgmestre de Vienne, Zelinka, qui exprimaient l'espoir de la bourgeoisie de cette dernière ville, de voir Sa Majesté arriver en vêtements civils.

Je ne pouvais plus parler à l'empereur dans la soirée; le départ était fixé à trois heures du matin. A onze heures, j'arrivai à la maison; je ne me couchai pas, afin de pouvoir parler à Sa Majesté avant son départ. A une heure, l'empereur était déjà levé, mais j'avais veillé inutilement, car il avait déjà mis son uniforme. Du reste, il ne m'aurait servi à rien de lui parler auparavant. Une année plus tard, avait lieu ce qu'on appelait le *bal des bourgeois*, et on avait espéré voir l'empereur en civil; même, sur le programme des danses, on voyait son portrait en frac. Je fus assiégé pour obtenir de Sa Majesté cette

concession. J'essayai, en invoquant le souvenir pieux que les Viennois avaient gardé du frac de l'Empereur François. « N'insistez pas! » dit l'Empereur en souriant, mais d'un ton décidé.

---

## CHAPITRE XII

### 1867

Mon long séjour à Pest avant le couronnement. — Sur la popularité. — Fiesque à Ofen. — Les dames hongroises. — Le couronnement. — Mot magnanime de l'empereur. — Le banquet dans la salle de la Redoute. — Origine du titre de chancelier de l'Empire. — Les origines de la question du concordat. — L'adresse des vingt-cinq évêques, et son refus. — Ma lettre au cardinal Rauscher.

En rappelant mes souvenirs il ne m'est pas possible de suivre l'ordre chronologique, car si je m'astreignais à donner des comptes rendus quotidiens, les faits ne seraient pas présentés dans l'enchaînement naturel qui les explique. Je suis donc forcé, après être arrivé jusqu'à la fin de l'automne, pour ce qui concerne les affaires extérieures, de revenir au printemps de 1867, à propos des affaires intérieures.

A cette époque, je fis plusieurs fois de longs séjours à Pest, où l'empereur résidait souvent, et où avaient lieu des entre-

tiens avec les ministres hongrois au sujet de diverses questions spéciales du compromis. On ne peut pas me reprocher d'avoir jamais brigué la « popularité. » Ce reproche se réfute de lui-même, puisqu'en Saxe, pendant les premières années, j'ai su braver l'impopularité, et qu'en Autriche je n'ai pas hésité à sacrifier la « popularité » des premières années, dès que le devoir et mes convictions m'ont paru l'exiger. Je rappellerai l'année 1869, où, si je n'avais songé qu'à ma « popularité », il m'aurait suffi de me tenir à l'écart des affaires intérieures qui étaient soustraites à ma compétence, et où je me prononçai, en parfaite connaissance des résultats, pour que l'on se rapprochât des éléments nationaux, car cette conciliation pouvait s'opérer alors de la façon la plus étroite. Seulement j'ai toujours été d'avis, et je ne l'ai jamais caché aux personnages que je servais, que, s'il ne faut pas courir après la popularité, il ne faut pas non plus la fuir. Quand on ne l'achète pas par des sacrifices de dignité et de conviction, c'est une force incontestable pour les monarques comme pour les ministres, et cette puissance s'est souvent vengée sévèrement des dédains qu'on a eus pour elle. Rien n'a autant contribué à l'affaiblissement et à la dissolution finale de la Confédération germanique que la tendance systématique à écarter tout ce qui pouvait donner à ses organes un semblant de popularité. Cette crainte fut poussée si loin que le droit lui-même en pâtit. La question de la constitution hanovrienne, qui fut débattue de 1837 à 1840, est encore présente à ma mémoire. La plupart des ambassadeurs au Bundestag, et même les gouvernements, étaient convaincus que

la façon d'agir du gouvernement hanovrien était injuste, mais, comme la cause de l'opposition et celle des professeurs de Göttingen étaient *populaires*, on se mit du côté du gouvernement quand même. Combien cependant une intervention énergique aurait alors relevé la Confédération dans l'opinion publique !

Que l'on me pardonne cette digression. Ce qui l'a provoquée, c'est le souvenir de ma popularité en Hongrie, d'aussi mauvais teint que ma popularité en Autriche [1] avec cette différence seulement que, de mon côté, je n'avais rien fait pour la perdre. Je ne l'avais pas recherchée en Hongrie; je n'avais pas compté sur elle et elle me fut offerte spontanément. Or, je suis très impressionnable, et par conséquent très sensible à la bienveillance.

Au commencement de mon séjour, j'habitais le « soi-disant Arsenal » en face du château d'Ofen, avec la vue sur Pest. Me trouvant une nuit sur mon balcon et contemplant la ville resplendissante de lumières, je me rappelais les mots de Fiesque :

« Sois libre, Gênes, et moi ton plus heureux citoyen ». J'étais

1. A Londres je reçus un jour la visite d'une jeune pianiste de Pest avec sa mère, une véritable fille de la Puszta. « Monsieur, vous ne vous imagineriez jamais, me dit celle-ci, combien les Hongrois vous sont attachés ! — Je vous en prie, lui répondis-je ; laissez-moi tranquille avec ça ! — Mais, répliqua-t-elle, Excellence, le Hongrois a un proverbe : *Le Bœuf oublie qu'il a été Veau.* » (Textuel). Je ne me suis jamais plaint de l'ingratitude des Hongrois, et j'écoute toujours ceux qui m'affirment que j'ai laissé un bon souvenir en Hongrie, quoique j'aie entendu dire une fois qu'un ministre avait répondu à la proposition, qui a été faite à mon insu, de m'accorder l'indigénat hongrois, par ces mots : « Cette idée est monstrueuse. »

resté dans le rôle, on m'avait tiré par mon manteau, et j'étais tombé aussi dans l'eau ! Je me souviendrai toujours avec plaisir de ma lune de miel en Hongrie. Comme les hommes, les femmes hongroises, malgré leur patriotisme, ont beaucoup de qualités cosmopolites ; elles sont pour la plupart belles et gracieuses. Elles avaient inventé le mot : « Il faut nous mettre toutes à ses pieds ». Cependant je n'ai aucune concession sur ma conscience, car, lorsque j'entrai dans les salons de Pest, le compromis était chose accomplie.

Je n'oublierai jamais la journée du couronnement. Lorsque cette cérémonie eut été accomplie à l'église de Bude, le cortège se rendit à Pest où devait avoir lieu la prestation de serment. Je chevauchais en avant de l'empereur, à une distance d'une vingtaine de pas, en ma qualité de doyen des Grand-Croix de l'ordre de Saint-Etienne, qui m'avait été conférée longtemps avant que je ne fusse ministre d'Autriche, dès 1852. Lorsque nous eûnes franchi le pont et que nous fûmes arrivés du côté de Pest, la foule me reconnut, et, là, soudain, un : « *Eljen Beust!* » retentit avec tant de force que mon cheval blanc fit un bond de côté. Sur la place où eut lieu la prestation de serment, tandis que les canons tonnaient, j'eus beaucoup de peine à le maîtriser ; je ne partageai pas cependant le sort de deux évêques qui se séparèrent involontairement de leurs montures. A côté de la place, sur des estrades, se tenaient les membres de la Chambre Haute et de la Chambre des députés et, de ce côté aussi, sur un signe de Déak, retentit un bruyant « Eljen Beust ! » Ce cri se renouvela encore plus d'une fois au retour.

A la vérité, je ne désirais pas beaucoup, à cause de l'empereur, ces bruyantes manifestations. Mais quelle fut ma surprise, et comme j'appris à apprécier la grandeur d'âme du monarque, lorsque, aussitôt après mon retour, je fus appelé au château et que l'empereur m'adressa ces paroles : « Aucun ministre autrichien n'a encore été reçu de la sorte en Hongrie. Cela m'a causé un profond plaisir ! »

Je me souviens d'un épisode amusant.

Lorsque je me rendis au grand banquet de la Redoutensaal, un vieillard aux cheveux blancs se jeta à mes pieds en m'embrassant les genoux et les mains et en répétant: « *Notre Père* » « *Notre Père.* » Cette scène me faisait dire aux belles dames qui étaient rangées des deux côtés du grand escalier : « Voyez, mesdames, comme je suis traité chez vous ! A présent, je suis le père de ce vieillard ! »

Au banquet j'étais assis entre le Prince Primat et l'archevêque Haynald. Les Hongrois sont naturellement orateurs. Aux délégations, sans comprendre la langue, j'ai pu constater que le mot propre ne leur faisait jamais défaut, qu'ils n'hésitaient jamais, qu'ils ne se reprenaient jamais. Leur débit est accompagné de beaucoup de gestes. Un Hongrois en costume national se leva devant moi ; il me regardait fixement, et quelquefois il me montrait le poing. « — Un renseignement, je vous en prie ! » dis-je au Prince Primat en plaisantant, « qu'ai-je fait à ce monsieur pour qu'il me menace ainsi ? » — « L'orateur ? Il vous porte un toast. Il vient de vous comparer à l'étoile du matin ! »

Avant de quitter Pest, j'eus une longue conférence avec l'empereur pour lui proposer la nomination du comte Taaffe au poste de vice-président du Conseil. Il résulta de cette conférence que l'empereur m'accorda le titre de Chancelier de l'Empire. Ce titre répondait parfaitement à la position personnelle que les circonstances m'avaient faite, et je m'abandonnai à l'espoir d'avoir la réalité en même temps que l'apparence : je m'imaginais que le Chancelier de l'Empire pourrait conserver son équilibre entre les deux moitiés de la monarchie. C'était une illusion. En Hongrie le mot déplut [1]; en Autriche le parti libéral lui fit bon accueil, parce qu'on y voyait la consolidation de ma situation personnelle, de laquelle tout paraissait dépendre en ce moment. Seulement après l'installation du ministère cisleithan, le titre de chancelier devint antipathique et on en profita pour exciter la méfiance.

Je reviendrai sur ce sujet dans les chapitres suivants. Je me bornerai ici à donner une idée des attaques dont je fus l'objet, en reproduisant des paroles que j'ai prononcées au commencement de 1870, à la Chambre des Députés: « La constitution, disais-je, n'a pas prévu les attributions du Chancelier de l'Empire, mais l'opinion publique les a définies de la manière suivante : le Chancelier de l'Empire n'a pas à s'occuper des affai-

1. Il est vrai que la réponse du comte Andrassy à la notification de mon nouveau titre contenait la phrase suivante: « En saluant Votre Excellence dans ce nouveau poste avec une joie sincère, en la priant de me conserver à l'avenir ses sentiments d'amitié, je saisis cette occasion d'assurer Votre Excellence de mon profond respect. »

res intérieures, mais il est responsable de tout ce qui peut y survenir. »

Après notre retour à Vienne, on souleva au Reichsrath des questions épineuses. D'abord la nomination d'un ministère parlementaire, analogue à celui de Hongrie. J'avais déjà eu un entretien à ce sujet avec Herbst pendant la session du Landtag à Prague ; il considérait cette question comme prématurée, et à Ofen j'avais remis à l'empereur un exposé de Herbst sur ce sujet. Au Reichsrath on présenta différentes motions ; en fin de compte, les explications catégoriques du gouvernement furent accueillies par des applaudissements.

La question du Concordat souleva des difficultés plus sérieuses. Les débats de l'adresse à ce sujet avaient déjà eu du retentissement. Cette question fut abordée d'une manière plus précise, par voie d'interpellations. Au conseil des ministres, tenu sous la présidence de l'empereur, on décida de déclarer qu'on était prêt à ouvrir des négociations avec Rome. Le ministre Hye fut chargé de faire cette déclaration. Avant la séance, ce dernier me dit d'un ton de bonne humeur : « Tout va bien. Pratobevera est le premier orateur inscrit, et vous savez que c'est un ultramontain. » Cet ultramontain était en effet le premier orateur inscrit. Ses premiers mots furent : » Le concordat, cette plaie au corps du peuple autrichien ».

La déclaration du gouvernement fut accueillie avec une défaveur marquée. On tenta néanmoins de négocier avec Rome. Je proposai à l'empereur de faire venir le baron Hübner, alors ambassadeur près du Saint-Siège. L'empereur y consentit, en

ajoutant avec bienveillance pour moi que le séjour de l'ambassadeur ici ne dépasserait pas le temps strictement nécessaire.

Pendant ce temps l'agitation grandissait toujours. C'est alors que parut la fameuse adresse des vingt-cinq évêques à l'empereur.

Le ton provocateur du document épiscopal ne permettait pas à l'empereur et au gouvernement de l'ignorer. Le ministre Hye nous présenta un projet de réponse dans lequel la question était étudiée à fond, comme on pouvait s'y attendre de la part d'un jurisconsulte aussi éminent, mais qui avait l'inconvénient d'être trop long et, par suite, inefficace. Je demandai la permission de me retirer dans mon cabinet, et, au bout d'un quart d'heure, je reparus avec un projet qui obtint l'assentiment général et qui fut ratifié par Sa Majesté bien plus facilement que je ne l'avais espéré.

Je lui en donnai lecture le lendemain à Schœbrunn, en lui demandant l'autorisation, qu'il accorda immédiatement, de le faire insérer dans la *Wiener Zeitung*.

Le hasard a peut-être joué un grand rôle dans cette affaire, et je ne veux pas répondre à cette question : que, dans le cas où j'aurais présenté mon rapport quelques heures plus tôt, l'autorisation impériale aurait été accordée tout de suite. Mais avant que j'eusse eu connaissance de l'adresse épiscopale, je recevais du cardinal Rauscher une lettre très violente dans laquelle il se plaignait de l'attitude des autorités vis-à-vis de l'agitation pour le Concordat. Ma réponse à cette lettre fut écrite sous ma dictée par le baron Werner qui mourut quelque temps

après. Je pourrais, au besoin, prouver par son écriture que ce document ne fut pas fait beaucoup plus tard. Je lus cette réponse au conseil des ministres et en fis part au Dr Giskra qui m'engagea vivement à la publier. Le baron Becke disait qu'un éditeur en offrirait le plus haut prix, mais j'en refusai obstinément la publication ; je soumis ce document à l'empereur après l'avoir expédié, et il me fut rendu sans aucune observation.

En voici le texte, en substance :

Monseigneur,

... Si je dois considérer votre lettre comme officielle, elle est de la compétence du ministre de la justice. Si elle est privée, j'accepte les conseils de l'homme d'État concernant la politique générale, mais je n'ai pas, officiellement, de compte à rendre au cardinal-prince archevêque de Vienne... Comme protestant je ne suis pas autorisé à discuter des questions ecclésiastiques et à examiner si Concordat et Religion vont ensemble. Beaucoup de personnes appartenant à des cercles catholiques se sont montrées opposées à ce point de vue... Personnellement je suis ennemi de toute agitation et je repousse le reproche d'avoir favorisé le mouvement anti-concordataire. Je suis d'avis que le gouvernement, en réagissant contre ce mouvement, se serait compromis sans utilité pour l'Eglise... Quoique protestant, je n'ai jamais été ennemi du Catholicisme, et j'ai toujours compris et apprécié l'importance de cette religion, ainsi que la destinée de l'Autriche comme puissance catholique. Pendant les quatre mois que j'ai été ministre des Cultes, il ne s'est produit aucun fait qui m'ait attiré le moindre reproche des catholiques... Si l'on exagère en prétendant que le Concordat a amené Sadowa, il faut reconnaître pourtant que ce n'est pas un hasard si l'impor-

tance de l'Autriche comme grande puissance a diminué depuis 1856. Les engagements, imposés par le Concordat à l'Autriche vis-à-vis de Rome ont servi à Cavour pour préparer la guerre d'Italie, et au parti prussien en Allemagne pour préparer la guerre allemande...

J'ajoute que si Votre Eminence me demande comment une affaire intérieure de l'Autriche a pu avoir de semblables résultats, je répondrai franchement que l'éloignement subi par le gouvernement impérial était causé par la dépendance dans laquelle il s'était mis, car, il faut le dire, on voulait bien, en Allemagne, s'allier avec l'Autriche, mais avec l'Autriche seule. Et peut-on s'étonner si ce qui se passait en Allemagne et en Italie ne restait pas sans écho en Autriche?... Il est certain aussi qu'un État, soumis à une tutelle pareille, ne peut poursuivre paisiblement son développement normal, et que l'Eglise et la Religion, qui sont considérées comme les obstacles à ce développement, en souffrent également. Cette opinion n'a rien de subversif, partagée qu'elle est par les conservateurs eux-mêmes... Il y a des questions où l'indépendance gouvernementale est absolument indispensable, notamment en ce qui concerne l'enseignement, sans qu'il soit nullement nécessaire, à mon avis, de songer pour cela à la séparation de l'Eglise et de l'Etat...

J'ai été péniblement surpris de voir votre nom au bas de l'adresse des évêques qui a si malheureusement entravé les pourparlers qui, de par la volonté de Sa Majesté, allaient s'engager avec Rome. Votre Eminence n'a pas tenu compte des déclarations du ministre de la justice, à la Chambre des Députés, non plus que des miennes, ni de la mission du baron Hübner, ni, enfin, du conseil tenu chez l'empereur. J'ai été d'autant plus étonné que je pensais que Votre Eminence me soutiendrait dans ma politique et dans mon dévouement au pays... Sur l'observation de V. E. au sujet de M. de

Bismarck, je me rappelle un mot de lui qui m'est revenu d'une source sûre. On n'ignore pas qu'il avait tout fait pour arriver à me faire démissionner en Saxe. Lorsque je fus devenu ministre en Autriche, on lui demandait s'il ne s'en repentait pas. « Oh ! non ! répondit-il. A Vienne je lui souhaite toutes les chances. Du reste, tant qu'il ne sera pas débarrassé du Concordat, il ne sera pas à craindre. »... En terminant ma lettre, je puis rassurer V. E. L'état des choses n'est pas aussi inquiétant qu'elle l'a dit. Les esprits, il est vrai, sont surexcités, mais il n'y a aucune analogie entre ce qui se passe ici et ce qui se passait au temps de la convention nationale de Paris. Il est vrai aussi que le mouvement, chez nous, descend assez bas, mais, croyez-moi, le peuple vaut mieux que ne le pensent ceux qui le séduisent et ceux qui le soupçonnent. Il est, encore maintenant, reconnaissant de tout acte venant d'en haut qui lui fait espérer quelque amélioration... L'empereur n'a pas de Suisses, mais il a une armée brave et fidèle, et, à côté du trône, à défaut d'un Necker, se trouve un ministre qui a gagné ses éperons en tenant tête à une insurrection menaçant toute l'Allemagne, qui a, pendant dix-sept ans, servi loyalement et fidèlement un prince sage et pieux, et sur lequel l'empereur, son nouveau maître, étend sa puissante protection dont il le juge digne...

J'espérais jusqu'ici que V. E. avait confiance en moi et mes collaborateurs en vue d'un avenir meilleur. J'en appelle à son patriotisme éprouvé et à son esprit conciliant ; je m'adresse aussi à l'homme politique qui sait très bien que ni l'Eglise ni l'Etat ne peuvent prospérer s'ils ne se tendent pas la main, et qu'une main qui doit en soutenir une autre ne doit pas être liée, mais libre.

Recevez, etc.

BEUST.

Vienne, le 10 octobre 1867.

Cette lettre fut suivie d'un rescrit impérial, en date du 16 octobre, adressé au cardinal Rauscher, en réponse à l'adresse épiscopale du 28 septembre.

Ce rescrit confirmait sommairement ce que j'avais écrit, et se terminait par cette phrase : « J'ai la confiance que les évêques se tiendront pour assurés que je sais toujours protéger et défendre l'Église, mais qu'ils se rappelleront aussi les devoirs que j'ai à remplir comme souverain constitutionnel. »

Il semble qu'à cette époque on ait résolu les difficultés en se jouant. On se tromperait cependant si l'on s'en rapportait aux apparences qui cachaient bien des difficultés. Dans mon discours pour ma défense en janvier 1870, j'ai pu dire avec raison que les pierres du chemin n'étaient pas moins lourdes quand les mains qui les soulevaient les écartaient sans peine.

Les journées de septembre, pendant lesquelles l'empereur se trouvait à Ischl, sont encore bien présentes à ma mémoire. Je savais que divers personnages hostiles à ma personne et à mon système s'y trouvaient réunis; je ne recevais aucune nouvelle de l'empereur, ce qui n'était pas habituel ; une lettre de moi resta même sans réponse. Plusieurs personnes me conseillèrent de me rendre à Ischl ou d'y envoyer un homme de confiance pour observer ce qui s'y passait. Je repoussai nettement ces deux propositions. Lorsque l'empereur revint, il s'avança au devant de moi en me disant : « Vous avez souffert, mais soyez bien tranquille ! » En tout cas, mon attitude avait été non seulement correcte mais utile à ma cause.

## CHAPITRE XIII

### 1867

Le compromis hongrois revient encore une fois à la Chambre des députés. — La sanction des lois fondamentales de l'État. — Formation pénible du *ministère bourgeois*. — Citoyen d'honneur de Vienne et d'autres villes. — Autographe impérial.

Les derniers mois de 1867 ne furent pas plus consacrés au repos que la période précédente. Au Reichsrath j'eus à soutenir le dernier assaut livré contre le compromis hongrois. Je fus forcé de repousser notamment une violente attaque de Herbst.

Ma réponse (12 décembre 1867) fit une profonde impression et me valut les éloges de l'empereur. Cette nouvelle preuve de confiance était d'autant plus précieuse pour moi, qu'à cette époque j'avais à remplir la tâche, qui n'était pas toujours facile, d'intervenir pour la couronne au Reichsrath, autant que pour le Reichsrath auprès de la couronne. Les lois fondamen-

tales de l'État étaient mûres pour être soumises à la sanction de l'empereur. Il aurait fallu se bercer d'étranges illusions, ou bien oublier complètement les principes et les opinions qui avaient prédominé pendant de longues années, pour croire que l'empereur accorderait volontiers sa sanction. A plusieurs reprises, Sa Majesté avait souvent parlé longuement de ces lois avec moi. J'ai pu lui dire en mon âme et conscience que, en dépit de maintes dispositions offrant prise à la critique, sa sanction était commandée par l'intérêt de l'État, et que, de plus, il n'y avait pas à hésiter, car il y avait lieu de tenir compte des diverses dispositions conçues dans un esprit conservateur, par exemple la garantie des propriétés de l'Église, concession à laquelle Rome n'a répondu que par l'ingratitude, ainsi que je l'ai fait observer en 1868 dans ma réponse à l'allocution papale. Plusieurs députés, (je me souviens particulièrement de Giskra) manifestèrent leur surprise lorsqu'ils surent que la sanction avait été accordée, et, en vérité, je puis dire que, sans moi, la constitution que j'ai signée n'aurait jamais vu le jour.

Il ne serait ni patriotique, ni glorieux, ni utile pour la constitution et ses partisans, de dire qu'elle a été imposée à l'empereur. Non, la situation n'était pas de nature à influer sur sa décision. A l'intérieur, rien ne pouvait donner de l'inquiétude ; à l'extérieur, on ne redoutait aucune complication. Il n'y avait pas lieu de conseiller d'inviter le Reichsrath à une nouvelle délibération, mais cela eût été parfaitement possible et même sans danger.

Une lettre que l'empereur m'adressa de Ischl, au mois de

septembre, me permettrait de prouver qu'au début il ne voyait pas d'un œil favorable ces modifications ; mais, d'autre part, les articles de fond, publiés par la *Nouvelle Presse Libre*, qui dirigeait et reflétait à la fois l'opinion publique, prouvent bien que le parti constitutionnel avait mis en moi toutes ses espérances.

La dernière tâche que j'eus à remplir en cette année 1867 n'était pas moins pénible : ce fut la formation du premier ministère parlementaire. Les personnes qui n'ont pas assisté à ce qui se passait auront de la peine à croire qu'il ait fallu une dose rare de patience et de ténacité pour faire entrer dans le ministère des hommes que l'empereur ne nommait qu'avec répugnance et dont la mission n'était pas très ardue, assurés qu'ils étaient de la majorité.

Le seul personnage qui m'assista en cette occasion fut Giskra. Celui qui me suscita les plus grandes difficultés fut Herbst ; il aurait été préférable pour le ministère et le parti de la constitution qu'il ne fût pas entré aux affaires avec moi.

Déjà, pendant la session du Landtag de Bohème, à Prague, au mois d'avril, j'avais offert à Herbst d'entrer dans le ministère; il avait décliné cette offre, en faisant valoir que le moment de la formation d'un ministère parlementaire, c'est-à-dire emprunté au parlement, ne viendrait que plus tard, quand le compromis serait définitivement terminé. Il avait développé cette opinion plus tard encore, dans un mémoire détaillé. Lorsque fut arrivé le moment qu'il avait assigné lui-même à la formation définitive du ministère, on songea d'abord à

lui, en raison de la situation prédominante qu'il avait prise au parlement. J'avais commencé par lui offrir le ministère des finances. C'était surtout celui-là qu'il avait d'abord visé. Néanmoins, il hésitait à l'accepter parce qu'il s'était prononcé à plusieurs reprises, et assez catégoriquement, pour la nécessité de liquider la banqueroute d'État. J'offris ensuite le ministère de la justice et enfin le ministère « des langues. » Il avait tout refusé. Il s'était donc rendu impossible, selon moi. Il n'aurait pas eu sujet de se plaindre, et il eût été préférable pour le ministère qu'il n'y entrât point, car, d'une part, ses meilleurs amis et partisans ont reconnu qu'il était surtout un élément dissolvant, d'autre part, le ministère, même sans lui, n'aurait pas manqué de ministres, qui n'étaient dépourvus ni d'intelligence, ni d'autorité. Ce qui fit défaut à ce ministère, ce fut ce qui constitue l'essence de la vie parlementaire : une opposition intelligente. Et cette lacune aurait été comblée si Herbst avait été à la tête de l'opposition de la gauche. Cette opposition qui, de temps en temps, s'associa à la droite, (Herbst ne tendit-il pas la main à Greuter aux délégations de Pest, en 1870 ?) aurait maintenu le ministère ; mais on n'a eu que des majorités et des minorités également dépourvues d'initiative et se bornant à rédiger mémoires sur mémoires.

La vérité est que l'on craignait Herbst et que c'est précisément à cause de cela qu'on voulait l'avoir à tout prix dans le ministère. Il finit par accepter après beaucoup de tergiversations.

Lorsque je lui exprimai ma satisfaction de cette issue, il

me répondit : « Je crains seulement que le programme, dont j'avais fait la condition de mon acceptation, n'ait jamais été soumis à S. M. » Moi, je n'ai pas connu ce programme et n'ai jamais été chargé de le soumettre.

Pour cette raison, beaucoup de malentendus qui sont survenus plus tard furent moins surprenants pour moi que pour d'autres.

Le ministère se présentait avec assez d'éclat. Il avait à sa tête un prince Auersperg, dont le nom, quoique aristocratique, sonnait bien aux oreilles du peuple; les cinq ministres cependant appartenant à la bourgeoisie, Herbst, Giskra, Brestl, Berger et Hasner, comptaient au nombre des chefs du libéralisme et de la vie parlementaire; à côté de Plener, ministre des finances, d'une capacité reconnue, deux membres d'anciennes souches nobiliaires, les comtes Taaffe et Potocki. Le comte Taaffe a été plus tard en butte à beaucoup d'attaques, imméritées pour la plupart, aussi est-ce pour moi un besoin que de rappeler la preuve d'abnégation qu'il donna en cédant volontairement l'important ministère de l'intérieur, administré jusqu'alors par lui, et en l'échangeant contre le ministère de la défense du pays [1], beaucoup moins important. L'accession de Potocki fut très heureuse pour le ministère. Il rendit de grands services dans son département. Lui et Taaffe furent les éléments qui firent accepter peu à peu par l'empereur un cabinet qui n'avait pas été nommé sans résistances. Ce fut une erreur pardonnable, mais une erreur de la part des ministres-bourgeois, comme on les appela, que de

1. La représentation militaire au ministère cisleithan. (*Le traducteur.*)

suspecter ces deux collègues. — Ils voulaient, tous deux, loyalement, l'existence et la durée du ministère, tel qu'il était constitué, et il ne faut pas oublier toutes les luttes pénibles que cela devait susciter et que cela a en effet suscitées au comte Potocki, à l'époque où se posa la question des lois constitutionnelles. Quant au comte Taaffe, ses collègues n'ont jamais su combien de fois il a adouci auprès de l'empereur certaines aspérités pour la plupart inutiles.

A propos de la formation du ministère dit des bourgeois, je rappellerai que je n'avais pas attendu la fin de l'année 1867, époque où je devais quitter la direction des affaires intérieures, pour proposer à l'empereur la nomination du premier ministère cisleithan et que, le 31 août, je lui avais remis une note à ce sujet, ce qui prouve bien que, dès le début, j'avais compris la nécessité d'attirer l'élément slave.

A côté du prince Carlos Auersperg comme président, y figuraient comme candidats : Herbst, Giskra et Berger. On se trompe en m'accusant de fluctuations que j'aurais manifestées après la formation du ministère ; d'autre part, il est vrai que j'avais, pour la réalisation de ce projet, d'autres moyens en vue que ceux qui ont été essayés plus tard, à l'époque des articles fondamentaux et pendant l'ère de la conciliation.

L'année ne se termina pas sans que je fusse presque accablé de témoignages d'honneur et de sympathie. De tous côtés on m'accordait les droits de bourgeois honoraire [1]. Je rappellerai

1. 70 villes, 140 localités, si je compte les communes rurales, m'accordèrent, soit en 1867, soit en 1871, les droits de *bourgeois* honoraire.

notamment le diplôme qui me fut accordé par la ville de Vienne, véritable chef-d'œuvre artistique qui a été souvent admiré à Londres et à Paris; je refusai de le prêter pour l'exposition de 1873, de crainte qu'il ne fût perdu, car il aurait été impossible de le remplacer.

Tous les journaux de Vienne, à l'exception du *Vaterland*, applaudirent à ces manifestations. La *Nouvelle Presse libre*, à l'occasion de l'autographe qui m'avait été adressé par Sa Majesté, publia un article enthousiaste pour célébrer les services que j'avais rendus dans la question de la Constitution. Il s'y trouvait ce paragraphe: « Pour mener à bien, comme l'a fait cet homme d'Etat, la négociation dont nous voyons aujourd'hui la fin, il fallait réellement, comme le disait de lui récemment quelqu'un qui le connaît très bien, l'activité de l'abeille et la patience du castor; indépendamment de l'habileté diplomatique, de l'ardeur, il fallait encore la probité que le baron Beust a déployée pour répandre la confiance autour de lui. »

Voilà ce qu'on lisait dans la *Nouvelle Presse libre* en 1867. Maintenant, en 1886, on a pu lire dans cette feuille importante un article à propos de la fête donnée pour célébrer le 25e anniversaire de la constitution de février. On cite les noms des divers ministres présidents depuis Schmerling, on y voit, à côté de Belcredi le ministère bourgeois, et, à côté de Hohenwarth, Auersperg, mais le nom de Beust brille par son absence. Les éditeurs et les rédacteurs de la *Nouvelle Presse libre* ont changé, mais ce journal représente encore les mêmes opinions et défend les mêmes principes qu'autrefois, et je n'ai aucune raison

de supposer une animosité personnelle. C'est précisément pour cela que cette nomenclature est caractéristique. A la vérité, je ne devrais pas oublier que, bien plus tôt, en 1871, ce changement de front n'avait pas exigé des années; que des jours avaient suffi. Mais la plus haute satisfaction que j'obtins fut le témoignage suivant et celui-là m'est resté.

« Cher monsieur de Beust,

» Les lois constitutionnelles ayant été sanctionnées, le 21 de ce mois, et le compromis avec les pays de ma Couronne Hongroise ayant été accompli, le moment prévu dans ma lettre du 23 juin de cette année est arrivé : c'est celui où doivent cesser vos fonctions de ministre président pour les royaumes et pays représentés au Reichsrath.

» En vous relevant, en conséquence, de la direction de cette présidence du conseil des ministres, je ne puis que partager complètement la satisfaction avec laquelle vous pouvez jeter un coup d'œil rétrospectif sur une période pendant laquelle vous êtes parvenu, à force d'activité poussée jusqu'à l'abnégation, à résoudre un problème dont je suis à même d'apprécier complètement les difficultés.

» C'est avec plaisir que je vous exprime ma reconnaissance pour vos heureux efforts, et je salue les résultats obtenus, avec un plaisir d'autant plus vif qu'il vous est désormais possible de pouvoir consacrer sans partage vos forces et votre dévouement aux importantes affaires qui vous sont encore réservées.

» Vous avez donc à prendre les dispositions nécessaires pour

que, conformément au § 5 de la loi du 21 décembre 1867, relative aux affaires communes à tous les pays de la monarchie autrichienne et à leur administration, ainsi qu'en vertu de l'article de la loi hongroise sur ce sujet, les ministères des affaires étrangères, de la guerre et des finances, commencent leurs fonctions constitutionnelles, à titre de ministères de l'Empire.

» En même temps, je nomme ministre des finances de l'Empire le baron von Becke, directeur au ministère des finances jusqu'à ce jour. Quant à vous et à mon lieutenant-feld-maréchal, le baron von John, vous continuerez à administrer, comme ministres de l'Empire, les deux ministères qui vous ont été confiés jusqu'à présent.

» Vienne, le 24 décembre 1867.

» François Joseph, m. p. »

Au commencement de l'année, j'avais lieu de penser que mon séjour au Ballplatz ne serait pas long ; à la fin de l'année, tout m'autorisait à croire que j'y finirais mes jours.

Que les présages sont trompeurs !

## CHAPITRE XIV

### 1868

La première délégation. — Le livre rouge. — Incident des passeports hanovriens. — Mes collègues de la guerre et des finances. — Le baron Orczy.

Ce fut au commencement de 1868 que les délégations se réunirent pour la première fois, sur le désir de l'empereur; ce fut à Vienne et non à Pest que cette première réunion eut lieu. La seconde eut lieu à Pest. Depuis cette époque, on a régulièrement alterné, sans qu'il y eût de disposition constitutionnelle à cet effet.

La délégation autrichienne se réunit dans un local qu'on avait réussi à trouver dans le palais du gouverneur de la Basse-Autriche. Dès la première séance, on reconnut qu'il était absolument insuffisant et qu'on y était beaucoup trop à l'étroit. Pour calmer la mauvaise impression que pouvait produire cette circonstance, je me hâtai de déclarer que je m'adresserais au

président du Landtag de la Basse-Autriche, pour le prier de céder les locaux de la Chambre des Seigneurs, et, depuis cette époque, c'est toujours là que la délégation s'est réunie, jusqu'à la construction du palais du Reichsrath.

Dès la première délégation, j'introduisis un usage encore inconnu en Autriche; celui de présenter un recueil de correspondances diplomatiques, analogue au livre bleu anglais. La France ayant déjà choisi la couleur jaune et l'Italie la verte, il ne restait plus que la rouge, et dans cette couleur on choisit une nuance plus rose que rouge. « La diplomatie voit toujours les choses en rose. »

Ce livre rouge autrichien, après avoir été abandonné quelque temps sous le comte Andrassy, puis après avoir été repris, a passé par diverses phases de faveur et de défaveur. Ce premier livre rouge fut bien accueilli, autant comme une conquête nouvelle, qu'en raison de son contenu, et tous les journaux n'en dirent que du bien. Les livres rouges suivants ne furent pas non plus appréciés défavorablement. Lorsque le comte Andrassy suspendit sa publication et le remplaça par le livre brun, de politique commerciale, on se mit à condamner, superficiellement et par des arguments vulgaires, comme il arrive toujours, les prétendus errements passés. « Qu'était donc, disait-on, le livre rouge ? Du papier noirci, pas autre chose; le comte de Beust voulait faire montre de son style. » Voilà ce qu'on put lire longtemps dans presque tous les journaux de Vienne. Ce qui mérite d'arrêter l'attention, c'est qu'à l'époque où parut le *papier noirci*, c'est-à-dire de 1868 à 1871, on ne prenait guère

la peine de lire attentivement les livres rouges, leurs documents et surtout leur introduction. Je signale surtout le premier, où était exposée en détail la marche que le gouvernement se proposait de suivre, tant dans les affaires d'Orient que dans les affaires d'Occident. Tout ce qui eut lieu par la suite se fit sur ces indications ; néanmoins aucune objection ne fut soulevée, alors, ni aux délégations, ni dans la presse ; seulement, les récriminations se produisirent aussitôt que les négociations du gouvernement se dessinèrent conformément à ces indications. Toute la politique orientale, non seulement pendant que je fus ministre, mais même du temps de mes successeurs, fut le fidèle reflet de l'introduction au premier livre rouge.

Le prince Bismarck s'est prononcé plusieurs fois contre la publication des correspondances diplomatiques. Il a fait valoir surtout que ces communications ne pouvaient jamais être complètes et sans réserve, que, par conséquent, elles ne pouvaient servir à éclairer véritablement les Chambres, et que, d'autre part, elles avaient le désavantage d'indisposer les gouvernements étrangers. Cette argumentation, que le comte Andrassy s'appropria pour quelque temps, est spécieuse et facile à réfuter. Le choix des documents doit être fait avec prudence, et rien n'est plus facile que d'éviter une publicité capable d'éveiller des susceptibilités. Mais, dans le cas où il y a déjà refroidissement avec un gouvernement étranger, le souci de le ménager ne peut empêcher de présenter les choses sous leur véritable jour et de montrer quelle en a été la marche. On objecte, non sans raison, que l'on ne peut pas communiquer toute la correspon-

dance, et que, souvent, il n'y a que des échanges de notes confidentielles et devant rester secrètes. On peut répondre que ces documents secrets ont toujours quelque rapport avec les pièces communiquées, et que les sentiments des corps représentatifs au sujet de ces communications peuvent fournir au gouvernement de précieuses indications pour ce qui fait l'objet des négociations secrètes.

Toutes les correspondances que contenaient mes livres rouges étaient plus que suffisantes pour permettre de sonder l'opinion des chambres ; si elles n'étaient pas lues davantage, ce n'était pas de ma faute.

Quoi qu'il en soit, il importe de citer l'exemple des livres bleus anglais. Ils sont composés sans grande discrétion et sans grands égards pour les gouvernements étrangers. Ces derniers ne s'en offensent pas, et aucun membre du parlement ne cherche à présenter des observations à leur sujet. J'ai expliqué ce côté de la question, à propos des délégations de 1869.

Un incident ennuyeux se produisit pendant la première réunion des délégations : je veux parler des passeports autrichiens accordés aux légionnaires hanovriens. J'ai déjà dit ailleurs que ce n'était qu'une bévue du directeur de la police à cette époque. On donna au gouvernement prussien les explications les plus satisfaisantes, ce qui n'empêcha pas M. de Werther de venir à plusieurs reprises me présenter des dépêches assez déplaisantes. Du reste, l'attitude du gouvernement prussien, pour tout ce qui concernait le Hanovre, ne fut jamais très équitable. Ainsi on nous fit des représentations au sujet

des pèlerinages de Hanovriens venus pour fêter les noces d'argent du couple royal. Il me fut facile de prouver que, dans l'Allemagne du nord, on avait favorisé ces pèlerinages en organisant des trains supplémentaires. Plus tard, lorsque le roi Georges honora de sa présence une représentation théâtrale chez moi, M. de Werther prononça cette phrase un peu irréfléchie : « Je sais bien que, maintenant, c'est à l'hôtel du ministre autrichien qu'il faut se rendre pour rencontrer le roi de Hanovre. » Ce à quoi je ne pus m'empêcher de répondre : « A qui la faute ? »

La première délégation offrit, du reste, l'image d'une lune de miel parlementaire. On ne s'y occupa que de faits, et les négociations prirent un cours très satisfaisant. En ce qui concerne le budget des affaires étrangères, le baron Eichhof contribua beaucoup à ce résultat par son rapport habile et plein de ménagements. A ces délégations ainsi qu'aux suivantes, je fus utilement secondé par le baron Becke, ministre des finances de l'Empire, ainsi que par le baron Hofmann, alors chef de section. Le ministre de la guerre eut lieu, plus que moi encore, de se féliciter de l'intervention de ces deux Messieurs.

Le baron John avait été remplacé à la guerre par le baron Kuhn. Parmi les nombreuses erreurs qui se trouvent dans les Mémoires du chevalier von Mayer, il y a un récit d'après lequel j'aurais éloigné le baron John des fonctions qu'il remplissait. Non seulement j'avais beaucoup de considération pour le mérite militaire du baron, mais, de plus, nos rapports n'ont jamais

cessé d'être parfaitement amicaux, et, dans les questions politiques, il était toujours de mon côté. S'il quitta le ministère ou, plutôt, s'il reprit ses anciennes fonctions de chef de l'état-major, ce fut pour des raisons spécialement militaires, et je n'y fus pour rien.

Mes relations avec son successeur ne furent non plus jamais troublées, bien qu'on eût essayé de nous diviser par des rapports malveillants. Le baron Kuhn n'était pas orateur, mais sa prestance et ses allocutions d'une concision toute militaire le rendaient sympathique aux délégations.

Tegetthoff était encore moins orateur, mais il se tirait toujours d'affaire, ce qui excitait la jalousie de Kuhn.

Je ne suis pas compétent pour décider si l'armée a gagné ou non sous le ministère de Kuhn. On a souvent reproché à ce dernier de démocratiser l'armée et, par suite, de la désorganiser. Les nouvelles instructions ont encore à subir l'épreuve du champ de bataille. Néanmoins la manière dont s'est opérée l'occupation de la Bosnie témoigne de la discipline et de la solidité de nos troupes.

A la délégation hongroise, la température était également agréable, pour me servir de l'expression bien connue de Roon. A la séance plénière publique, le comte Andrassy, qui, à vrai dire, avait pris place *per nefas* au banc ministériel, m'assista loyalement.

La séance décisive pour moi fut celle de la commission, car là il m'était permis de parler en langue allemande. A la première délégation, le manque d'interprète devint bientôt si sen-

sible, qu'immédiatement après le baron Béla Orczy fut nommé chef de section au ministère des affaires étrangères. Je n'ai eu qu'à me louer de ce fonctionnaire, qui, dès le début, se montra à la hauteur de sa tâche et déploya des connaissances surprenantes. Je n'avais à lui reprocher qu'une trop grande prolixité dans ses discours et dans ses écrits. Cette prolixité m'a joué une fois un mauvais tour à ma dernière délégation de Pest, en 1870.

Tout ce que l'on disait m'était traduit soit par Lonyay, soit par Orczy.

L'archevêque Haynald (ce prince de l'église était, du reste, très aimable, et je le tenais en haute estime), attaquait vivement la correspondance échangée avec Rome au sujet du concordat. Je dis à Orczy : « Je vous en prie, ne répondez que deux mots : *M. le Ministre désirerait savoir si le Concordat a jamais été en vigueur en Hongrie.* Alors, ajoutai-je, quelle que soit sa réponse, il sera battu. S'il dit oui, il le sera ici ; s'il dit non, c'est à Rome qu'il le sera. »

Orczy se lève ; les paroles coulent de ses lèvres comme l'eau d'une source, et je ne remarque pas la moindre émotion. Lorsqu'il a terminé, je demande : « Mais, mon Dieu, n'avez-vous donc pas dit ce que je voulais? » « Pas sous cette forme, répond-il, cela n'était guère possible. » Je perdis ainsi un effet certain. Orczy réussit mieux, dans la même session, à une autre occasion. Pulszki avait attaqué avec beaucoup de ménagements et d'amabilité mon prétendu penchant à écrire, en disant que, parmi les bonnes fées qui avaient présidé à ma naissance, s'é-

tait trouvée celle de la calligraphie, ce à quoi Orczy répondit en mon nom que j'étais très reconnaissant du compliment, mais qu'il me semblait qu'on s'occupait plus de mon cercueil que de mon berceau.

## CHAPITRE XV

### 1868

Effet fâcheux du titre de Chancelier de l'Empire. — Mon immixtion dans les affaires intérieures. — Le protestant. — Les ambassadeurs à Rome, le baron Hübner et le comte Crivelli. — Les lois constitutionnelles à la Chambre des Seigneurs. — Les scènes du 21 mars. — Sur les Attentats.

Souvent, en Autriche, la méfiance succède à un optimisme exagéré. Je l'éprouvai à mes dépens, et je vis s'évanouir ainsi toutes les espérances que m'avait fait concevoir ma position de Chancelier d'Etat.

Je pourrais même me demander si ce n'est pas précisément à ce titre que j'aurais à m'en prendre de cette suspicion, et s'il n'eût pas été préférable pour moi de n'avoir que le titre de ministre. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je fus remercié pour mon intervention à laquelle on devait toutes les concessions obtenues en 1867, intervention qui avait rendu tant de

services au *ministère bourgeois*, et qui était si bien accueillie, quand on en tirait profit !

Si les lois confessionnelles avaient été sanctionnées, si ces lois avaient passé à la Chambre des Seigneurs, si l'on avait accepté, à Paris et à Londres, la petite banqueroute masquée, consistant dans la réduction des intérêts de la dette d'Etat, si l'empereur avait renoncé à son voyage en Galicie, c'était exclusivement mon œuvre.

On m'a reproché mon apparition à Prague pendant le séjour de Sa Majesté. J'ai déjà expliqué publiquement plusieurs fois que je ne fis pas autre chose que d'adresser à MM. Palacki et Rieger une déclaration formelle qui, au commencement, a été très mal accueillie par les journaux tchèques. Cette déclaration ne pouvait être qu'utile au ministère, si le prince Carlos Auersperg ne l'avait pas dénaturée par son attitude démonstrative.

Je n'exagère pas en affirmant que la sanction des lois confessionnelles et même leur adoption par la Chambre des Seigneurs ont été obtenues grâce à moi.

Etant protestant, j'avais un rôle excessivement difficile. On put remarquer que je n'étais pas personnellement hostile à l'église catholique et que je saisissais toutes les occasions de montrer ma déférence pour elle. Les apparences elles-mêmes sont importantes dans les cas de ce genre. A la grand'messe, à l'église Saint-Etienne, tandis qu'assez souvent les catholiques, près de moi, conversaient à voix haute, je restais silencieux, dans une attitude respectueuse. J'ai conservé parmi mes plus

précieux souvenirs une parole que l'empereur m'adressa plus tard. C'était pendant la séance de la délégation de 1869. Dès cette époque on demandait, à la commission, le retrait de l'ambassade de Rome, « près le prince de Rome », comme s'exprimait un député de la Haute-Autriche, et son remplacement par un chargé d'affaires. Défendant l'opinion contraire, je fus peu soutenu ou je ne le fus pas du tout ; je réussis néanmoins à obtenir le vote du crédit. Le lendemain, lorsque je parus près de Sa Majesté, je me permis de faire l'observation suivante : « J'ai été très surpris, je l'avoue. Il y avait là dix-sept Autrichiens..... » — « Je sais tout, dit l'empereur en m'interrompant, et vous étiez le seul catholique. »

Je ne me laissai pas non plus détourner par les récriminations de la presse libérale au sujet de ma prétendue hésitation et de ma prétendue faiblesse dans mes dépêches adressées à Rome, et je vois que, si j'ai lieu d'être fier de quelque chose, c'est d'avoir réussi à supprimer ce Concordat, sans rupture avec Rome.

J'évitai toute persécution ; et, par là, ce qui eut lieu en Autriche différa essentiellement du *Kulturkampf* allemand ; aussi, malgré le changement de système, subsista-t-il plus de traces des résultats obtenus en Autriche que des conquêtes du *Kulturkampf*.

Quelle que soit ma déférence pour le grand chancelier allemand, je ne puis m'empêcher de faire remarquer qu'il fallait plus de courage pour affronter Rome avant 1870 qu'après.

D'autre part, je n'hésitai pas à exprimer sans détour mon

opinion à l'empereur. Je ne l'ai jamais menacé d'une insurrection en cas de refus de sanction des lois constitutionnelles, comme le prétendait Mgr Greuter dans une allocution à des paysans tyroliens ; — c'eût été le moyen d'aller contre mon but ; — mais je pris la liberté de lui tenir le langage suivant :

« Je suis protestant, mais je considérerais comme un scandale public les démonstrations qui, en cas de refus de sanction, se produiraient sous forme de conversions en masse au protestantisme, dans une partie de la Basse-Autriche, et même de la Haute-Autriche et du pays de Salzbourg, où les souvenirs d'autrefois ne sont pas encore complètement effacés. »

Ce qui nuisait au Concordat, en effet, c'était que ses partisans l'identifiaient à la religion et à l'Eglise, ce qui avait pour conséquence la division de la population en deux camps opposés : celui de la foi absolue, et celui de l'indifférence. C'est ce que, du reste, j'ai expliqué dans une lettre au cardinal Rauscher.

Il me faut cependant remonter aux origines de cette question.

Déjà, lors des délibérations de l'adresse, à la première réunion du Reichsrath en 1867, on avait commencé à sonder le terrain, et il était évident que ce n'étaient pas seulement les partis extrêmes, mais encore les classes supérieures, qui s'y intéressaient. Une explication du gouvernement devint inévitable. Elle ne fut pas jugée satisfaisante ; cependant, vu les circonstances, elle ne pouvait être différente. Le gouvernement voulait sincèrement la conciliation avec Rome. C'est pourquoi je proposai à l'empereur de faire venir le baron Hübner, alors

ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il accorda l'autorisation.

Le baron Hübner ne resta pas longtemps, mais suffisamment pour me faire reconnaître la nécessité de changer notre représentant dans la Ville Éternelle, ce que Sa Majesté agréa.

Je ne fus pas heureux dans le choix du nouvel ambassadeur, mais ma méprise était pardonnable. Je connaissais le comte Crivelli, alors ambassadeur d'Autriche à Madrid. En 1852, il avait rempli les fonctions de chargé d'affaires à Dresde, et j'avais reconnu en lui un diplomate habile aux affaires. Ce qui me paraissait avantageux, c'est que, étant Italien de naissance, il pouvait conduire avec une parfaite sûreté les négociations en langue italienne. Mais il s'agissait de connaître ses opinions. Avec l'autorisation de Sa Majesté, pendant que je me trouvais avec elle à Paris, je mandai dans cette ville le comte Crivelli, et je lui parlai de la situation et de la nécessité de modifier profondément le Concordat. Le comte adhéra à tout ce que je lui exposai, et je n'hésitai point à le proposer à l'empereur pour la légation de Rome. Peu de temps après, il vint à Vienne, et il y tomba entre les mains d'une société d'ultramontains (surtout de dames). Voilà toute l'explication de l'évolution qui ne se manifesta chez lui qu'après son entrée en fonctions. Il aurait peut-être été plus loyal de sa part de me faire connaître son changement d'opinion avant son départ pour Rome ; mais je suis assez modéré pour tenir compte des impulsions de sa conscience. Par suite de cette transformation qui s'était opérée dans ses idées à Vienne, il considérait que sa mission lui était dévolue par Dieu, et qu'il ne pouvait y renoncer.

Le second livre rouge contient une partie de ses rapports. Il s'était oublié à tel point que je me vis forcé de répondre, contre mon habitude, sur un ton tranchant, et de lui faire observer que je n'attendais de lui que des rapports conformes à la vérité, et que je me réservais de faire les réflexions qu'il convenait, sur ce qu'il avait fait ou entendu dire. Lors de sa première audience, il n'avait pas parlé du Concordat. Lorsque, plus tard, il aborda ce sujet avec le pape, Pie IX, qui prenait quelquefois le ton plaisant, lui dit [1] : « Le concordat est comme une robe de femme; on peut l'allonger ou la rétrécir, mais on ne peut pas l'enlever. » Cette réflexion n'était pas hostile, et, avec de la bonne volonté, Grivelli serait peut-être arrivé à plus de résultats qu'il n'en obtint en réalité. C'est ce qui aurait dû avoir lieu dans les premiers mois de 1868, avant que les lois n'arrivassent en discussion à la Chambre des Seigneurs.

Il est vrai que sa mission était rendue difficile par un mémorandum du ministère, très violent dans la forme et pas inattaquable dans le fond, et que l'empereur ne laissa expédier qu'à la condition absolue que je déclinais la paternité de cet *opus*.

Le temps destiné aux négociations se passa sans profit, et quand les lois arrivèrent à la Chambre des Seigneurs, il y avait déjà un an qu'elles étaient votées par la Chambre des députés.

La délibération fut très orageuse. Je ne faisais, alors, pas

1. En français dans le texte.

encore partie de cette Chambre et je n'y assistai qu'en auditeur, à titre de membre de l'autre Chambre. Néanmoins j'étais bien renseigné sur ce qui se passait publiquement, et, pour ainsi dire, dans les coulisses ; je n'ignorais pas que le rejet des lois se préparait sous la prétendue protection de l'empereur. Dès que j'en eus la certitude, je n'hésitai pas à présenter des observations à Sa Majesté sur ce sujet, en lui faisant remarquer que, dans le cas où l'opposition serait battue, le souverain en partagerait la défaite, mais que, dans le cas où elle triompherait, la situation deviendrait critique, à cause de la responsabilité qu'on ferait remonter jusqu'au monarque, dont l'intervention aurait amené ce résultat. J'exposai donc qu'il était nécessaire que l'empereur fît quelque chose pour démontrer la fausseté de la supposition qui avait cours, et, sur ma proposition, il invita le prince Hohenlohe à paraître à la Chambre des Seigneurs et à voter en faveur des lois. Ainsi fut atteint mon premier but, qui était de tenir la personne de l'empereur loin du tumulte de la lutte ; d'autre part, il est certain que le vote du prince de Hohenlohe entraîna un grand nombre de votants et décida du sort des lois.

Le jour du vote qui suivit la discussion générale m'a laissé des souvenirs trop importants pour que je ne les rappelle pas ici.

A l'issue de la séance de la Chambre des Seigneurs, je fus reconnu et acclamé dans la rue.

Le soir, après dîner, j'étais sorti avec mon frère, pour fumer un cigare au grand air, et je longeais le Graben pour me rendre au Stefansplatz, lorsque, tout à coup, mon nom

fut prononcé, et, aussitôt, il fut répété comme par cent échos bruyants. Je songeai à disparaître et je me dirigeai rapidement vers le Trattnerhof. Mais là je fus tellement pressé que je faillis être étouffé contre une borne. Un homme entourait mes genoux de ses bras en répétant cette exclamation : « Vous nous avez délivrés des chaînes du Concordat ! » ce à quoi je répondis : « Je vous en prie, délivrez mes jambes ! » Je parvins enfin à atteindre le Goldschmiedgasse où était arrêté un coupé de maître. J'y montai sans plus de façons et j'ordonnai au cocher de filer bon train. Mais déjà la foule s'était rassemblée autour de la voiture, et j'eus toutes les peines du monde à empêcher qu'on ne dételât les chevaux pour la traîner à leur place [1]; les plus enthousiastes de mes partisans se contentèrent de prendre place sur le siège et sur le marchepied. On partit. C'étaient des *hochs* et des *eljens* à n'en plus finir. On s'arrêta, à mon grand chagrin, devant le palais archiépiscopal et, devant la nonciature. Le cortège arriva enfin au Ballplatz, et, lorsque je descendis, la foule se répandit dans l'hôtel comme une fourmilière. Je me mis sur le degré le plus bas de l'escalier et j'adressai aux personnes présentes une courte et pressante allocution, pour leur représenter, tout en les remerciant de leurs sympathies, que rien n'était plus nuisible à la cause qu'ils voulaient servir que des démonstrations de ce genre. Mes paroles furent bien accueillies et la foule se retira sans vacarme. Le comte Taaffe, ministre de la police et de la défense du pays, apparut, et me dit : « Je ne puis vous protéger

1. J'ai su plus tard que cette voiture appartenait au comte Larisch.

contre l'amour du peuple. » Je fis fermer solidement la porte et éteindre les lumières.

Pourtant de nouveaux groupes se reformèrent, et j'entendis à diverses reprises crier : « Il faut qu'il se montre ! » Ce fut tout.

Pendant ce temps, on avait expédié du palais impérial, situé en face de mon hôtel, à Ofen, où se trouvait l'empereur, des télégrammes très inquiétants et exagérant ce qui s'était passé. Par suite je reçus de Sa Majesté une lettre sévère au fond malgré les ménagements observés dans la forme. On jugera du contenu de cette lettre par l'extrait suivant de ma réponse :

« ..... Ce qui s'est passé samedi soir n'était pas une pression organisée, mais l'explosion d'une opinion surexcitée, qui, du reste, dans le cas où le vote aurait été contraire, aurait pu se manifester dans un autre sens.....

» ..... Ces manifestations, quelque gênantes et ennuyeuses qu'elles soient, me semblent l'être moins, quand elles se rapportent à une décision de la Chambre Haute, que quand elles visent une résolution du souverain.

» Les mêmes manifestations s'étant produites dans plusieurs villes de l'Empire, cette coïncidence indique, en quelque sorte, qu'il n'y a pas eu là de pression calculée, car elles ne pouvaient influer à distance sur le vote. J'ai considéré comme nécessaire cette exposition qui ne présume rien, parce qu'il m'a paru qu'il n'y avait pas lieu d'attacher à ces incidents une importance qu'ils ne méritent pas, je crois ; et, pour donner mon avis sans détour, ce serait d'autant moins à propos, qu'on donnerait peut-être ainsi aux décisions à venir un caractère de

contrainte. Il en serait tout autrement si l'on organisait des démonstrations pour obtenir des concessions, et, dans ce cas, je me serais placé à un tout autre point de vue... »

Je n'oserais pas affirmer que, par la suite, cette fâcheuse ovation ne m'ait pas été funeste.

Quelques semaines plus tard, je fus pris de vomissements violents, ce qui ne m'était jamais arrivé auparavant, et ce qui ne m'est jamais arrivé depuis, sauf sur mer. Cet état de malaise inaccoutumé dura quelques jours et cessa sans laisser de suites. Je m'opposai à ce qu'on fit l'analyse des matières vomies, parce que l'apparence du soupçon aurait pu donner lieu à des suppositions qu'il eût-été difficile de tenir secrètes et qui, vu l'état fébrile des esprits, auraient pu avoir des conséquences très désagréables.

Peu de temps après, je me rendis, comme l'année précédente, à Gastein, avec M. von Hofmann. Ce dernier me proposa de passer par Kuefstein et Kitzbüchl au lieu de prendre le chemin direct. Il me vanta si bien la beauté du pays que j'accédai à son désir. Lorsque nous fûmes arrivés à Gastein, M. von Hofmann me révéla que, s'il m'avait proposé ce détour, c'était parce qu'il avait appris un projet d'attentat qui devait être exécuté pendant mon voyage. Et ce changement d'itinéraire, résultat bizarre, me valut une nouvelle ovation, aussi imprévue que la première. En entrant dans le Tyrol, je fus accueilli avec de grandes démonstrations de sympathie, franchement libérales, par les paysans de Wörgl ; il en fut de même dans le pays de Salzbourg [1].

1. Le maître de postes de Taxenbach, que je priais de se hâter, me dit

Ce n'était pas la première fois que le mot d'attentat grondait à mes oreilles. Après les journées de mai, à Dresde, j'avais également été menacé. Je n'ai jamais pu me résoudre à prendre des mesures de précaution.

Ce n'est pas vivre que d'être constamment à trembler, et, à cette époque, j'ai pu constater que cette apparente absence d'inquiétude n'est pas la plus mauvaise sauvegarde. Les lettres de menaces sont, du reste, plus souvent de mauvaises plaisanteries que des indices d'intentions criminelles. Je n'ai pas compris pourquoi l'on a fait tant de bruit à propos de la lettre de menaces contre Bismarck ; je me rappelais ce que l'on m'avait écrit. Une fois, notamment (c'était pendant les beaux jours du *Nationalverein*) :

« Votre Excellence donnerait à tout le peuple allemand une nouvelle preuve de ses sentiments patriotiques en donnant sa démission. Mais bientôt ! Sinon il sera trop tard. »

Je ne dois pas oublier de dire, à l'honneur de l'Autriche et de Vienne en particulier, que, pendant toute la durée de mon ministère, je n'ai jamais reçu une seule lettre anonyme. Je crois que ce fait est rare et qu'il témoigne en faveur d'un pays.

« Soyez tranquille ; nos cœurs volent au-devant de vous. » Des cœurs ! comme chevaux de renfort ! Il est heureux, cependant, que le chemin de fer m'ait dispensé plus tard d'y recourir.

## CHAPITRE XVI

### 1868

Difficultés regrettables.

Pendant l'été de 1868, il se produisit trois faits importants : la retraite du prince Carlos Auersperg, la fête des tireurs allemands, et le projet de voyage de l'empereur en Galicie.

Je ne dirai que la stricte vérité en affirmant que la retraite du prince Auersperg fut pour moi un événement des plus désagréables, et d'autant plus qu'il semblait avoir été provoqué par moi. Je dis : « semblait » car, en réalité, rien n'était plus éloigné de ma pensée que ce départ subit du ministre-président ; et plus tard j'ai entendu à plusieurs reprises des personnes connaissant le prince mieux que je ne le connaissais, dire que ma présence à Prague n'a pas été la cause, mais l'occasion (je ne veux pas dire le prétexte) de cette démission ; c'est ce que confirment les premiers mots de la lettre par laquelle il de-

mande à être relevé de ses fonctions. On trouvera plus loin le commencement de cette lettre. J'ai amèrement regretté, ainsi que je l'ai déclaré en séance publique de la Chambre, ce voyage à Prague. Certes, il ne m'avait pas été inspiré par des sentiments d'hostilité à l'égard du prince Auersperg. Il m'avait témoigné, en Autriche, une sympathie que je lui rendais cordialement et à laquelle j'ai dû, en plusieurs occasions, un concours précieux [1].

Il avait été plusieurs fois question, entre l'empereur et moi, de l'importance qu'il y avait à faire changer d'avis les éléments qui refusaient de se faire représenter au Reïchsrath, et Sa Majesté avait daigné dire que je pourrais rendre quelques services dans ce sens. A la vérité il n'appartenait pas au Chancelier de l'Empire d'approfondir ce sujet, mais les personnes qui se plaisaient à limiter ma compétence ne réfléchissaient pas que l'homme auquel l'empereur accordait alors toute sa confiance, que le véritable créateur du nouvel ordre de choses, ne pouvait, dans ses entretiens avec le monarque, se mettre un bâillon dans la bouche quand il s'agissait d'une certaine catégorie de questions, et que les entretiens intimes lui permettaient seuls de placer quelques mots utiles en faveur de toutes les questions abordées sans restriction.

D'autre part, pendant que le prince Auersperg accompagnait

1. Nos relations à Gastein furent aussi cordiales que possible. Dans une excursion que nous fîmes ensemble aux environs, nous côtoyions un profond ravin. En descendant de cheval je mis le pied dans le vide et je roulai en bas de la pente. « Votre premier faux pas en Autriche ! » me dit le prince. Ce fut juste un an plus tard que survint l'épisode de Prague.

l'empereur en Bohême, le baron Meysenbug, qu'on avait envoyé à Rome en le chargeant d'une mission spéciale, adressa des dépêches qui exigeaient une prompte réponse. J'annonçai à l'empereur ma prochaine arrivée, et Sa Majesté fit connaître au gouverneur, qui était le baron Kellersperg, qu'Elle désirait que j'eusse un entretien avec MM. Palacki et Rieger. Le baron Kellersperg (ce fut là le malheur, et ce fut une grande faute de sa part) invita ces messieurs à se rencontrer avec moi dans son palais le lendemain matin. *Il n'en prévint pas le prince Auersperg*; il ne le fit qu'après mon entretien avec les chefs du parti tchèque.

Je déclarai à ceux-ci que l'on s'était plu à me représenter comme un ennemi des Slaves et à propager un mot qu'on me prêtait bien gratuitement, en inventant que je me serais oublié au point de dire qu'il fallait les écraser [1]. J'ajoutai que je rendais également justice à toutes les nationalités, mais que je priais ces Messieurs de ne pas oublier que j'avais signé la Constitution et que, par conséquent, je ne pouvais en sortir pour venir à eux; que c'était à eux de venir à moi, qui me renfermais dans la Constitution.

Le ton de découragement sur lequel les journaux tchèques du lendemain parlèrent de l'entretien que j'avais eu avec leurs chefs prouva que j'avais agi bien nettement dans ce sens. Le baron Kellersperg, qui était présent, n'a certainement pas négligé d'informer le prince Auersperg de la tournure qu'avait

1. L'expression allemande, assez pittoresque, signifie littéralement *presser les Slaves contre la muraille.*

prise l'entretien. Or l'intérêt du prince et du ministère n'était pas d'amener une rupture à propos de mon entrevue avec Rieger et Palacki, mais d'établir la solidarité du Chancelier de l'Empire avec le ministère,

Ce n'est pas ce que fit le prince.

Lorsque je lui rendis visite, il vint au devant de moi avec une agitation ardente. Je croyais qu'il allait se plaindre de ce que je me fusse mêlé indûment des affaires du ministère cisleithan et de ce que je n'eusse ainsi fait que du mal; mais, chose remarquable, il ne m'adressa aucune plainte de ce genre. Par contre il me dit, d'un air cassant, qu'il était intolérable que je m'attribuasse le mérite de tout ce qui avait été fait et obtenu. Ainsi, il semblerait qu'on me reprochait moins une faute commise que la possibilité d'une réussite.

Non content de faire tous mes efforts pour le calmer, je quittai Prague, le soir même. J'y étais arrivé le matin. Tout fut inutile. Il jugea même convenable de quitter l'empereur avant la fin de son voyage en Bohême.

Peu de temps après le retour de Sa Majesté à Vienne, Elle m'envoya la lettre de démission du prince. Il me semble qu'il est important d'en reproduire le début: « Instruit par divers incidents, j'ai combattu longtemps l'impression pénible que j'éprouvais à penser que Votre Majesté ne me jugeait pas digne de la confiance qui pouvait me faire espérer le succès de mes efforts [1] ».

1. Je n'affirmerai pas qu'il n'y avait point de sa faute, dans cette disgrâce. Ainsi, lors de la discussion de la loi sur le mariage à la Chambre

Je demandai à l'empereur, comme une faveur personnelle, de ne pas accepter la démission, et j'envoyai le baron Hofmann au château d'Albrechtsberg, où le prince résidait pendant l'été, pour le décider à la retirer.

Tout ce que l'on put obtenir, c'est qu'elle fût différée. Je rencontrai le prince, quelque temps après, à Gastein, et je mis de nouveau tout en œuvre pour qu'il restât. Il consentit à ce que la décision de l'empereur au sujet de sa demande de démission, demande irrévocable, disait-il, fût ajournée, mais, en attendant, il s'abandonna à une passivité complète. J'appris (cet écho me venait de son entourage) qu'il croyait, d'après des rapports qui lui étaient faits, qu'un changement de système se préparait sous les auspices du comte Henri Clam, et son orgueil ne lui permettait pas d'attendre un pareil revirement. Ce changement de régime, pour le dire en passant, était alors absolument improbable.

Jamais je n'ai eu de chance avec la famille Auersperg, qui, malgré mes constants efforts pour lui être agréable, m'a toujours considéré comme un adversaire. C'est cependant moi qui avais fait nommer le prince Adolphe « Oberslandmarschall » à Prague, après la retraite du comte Hartig, et le proposai ensuite, sur le désir du prince Carlos, comme ministre-président à la place de ce dernier. Sa candidature échoua, bien malgré moi. Elle ne réussit pas davantage, du reste, une seconde fois, lors

Haute, il s'était chargé de faire voter deux amendements dont l'empereur désirait l'acceptation, qui me semblait, à moi, fort douteuse. Or ces amendements ne furent même pas proposés. Le comte Salm, qui était le rapporteur, n'arriva pas à temps.

du départ du comte Taaffe, sans que m'y fusse mêlé de près ou de loin.

Peu de temps après, j'eus l'occasion de lui être utile; et c'est principalement grâce à mon intervention qu'il fut nommé gouverneur du pays de Salzbourg.

Je le répète, si je n'ai pas eu de chance vis-à-vis de cette famille, il me reste une consolation, c'est que je n'ai rien fait pour cela, au contraire

## CHAPITRE XVII

### 1868

Le traité de commerce austro allemand et le traité de commerce anglo-autrichien. — 1865, 1867, 1868 et 1875. — Convention additionnelle, et la lettre ouverte.

Immédiatement après avoir été nommé ministre autrichien, j'avais entamé des négociations pour renouveler le traité de commerce avec le Zollverein (union douanière allemande), la guerre ayant abrogé le précédent traité. Il vint des plénipotentiaires des trois États limitrophes : la Prusse, la Bavière et la Saxe. Du côté de la Prusse, c'était Delbrück lui-même. Ces négociations n'aboutirent qu'en 1868. A la Chambre des députés pointait déjà le système de protection qui parvint plus tard à son complet développement, et le traité eut beaucoup d'adversaires. En qualité de député j'eus l'occasion de faire valoir mes opinions favorables au libre-échange. Il me semble que certaine phrase eut un effet heureux. Un député, le dr

Schindler, avait objecté, ce qui était exact en fait, que le libéralisme et le libre-échange n'étaient pas forcément frères jumeaux, qu'il y avait des libre-échangistes conservateurs et des protectionnistes libéraux. J'en convins, mais j'objectai qu'il n'en était pas moins vrai qu'on ne pouvait progresser qu'en marchant librement et sans lisières.

Il est vrai qu'en Autriche il m'a fallu expier par maintes amertumes mes opinions libre-échangistes. Ce fut à propos de la convention additionnelle avec l'Angleterre. Je vais présenter à ce sujet quelques considérations historiques.

Je ne voudrais pas critiquer un de mes prédécesseurs très estimable, mais, en fait, on ne peut oublier qu'il faisait volontiers des coups de tête, et, en cette occasion, il a été, hors de propos, fidèle à son habitude. Lorsque, à la conférence de Nuremberg, en octobre 1863, les États moyens ne se montraient pas disposés à brusquer la Prusse sans aucune chance de succès, en installant un directoire d'un seul côté, j'entendis prononcer ces paroles : « Je vous montrerai que je pourrai m'entendre aussi avec la Prusse. » L'application de ces paroles fut l'alliance prusso-autrichienne et la guerre commune contre le Danemark, guerre contraire à la Confédération et dont le résultat final fut d'exclure l'Autriche de l'Allemagne.

L'acte qui devait balancer, par un traité avec l'Angleterre, la convention douanière franco-allemande si mal vue à Vienne, ne fut pas moins imprudent.

La Prusse s'était procuré, par son traité avec la France, le moyen de briser la résistance que quelques États du Zollverein

opposaient à un tarif libéral ; l'Autriche, par son traité avec l'Angleterre, se mit dans l'obligation de s'imposer à elle-même un tarif de ce genre.

Ce *paroli* inaugura la période de 1860 aux quelques années suivantes, pendant laquelle l'Autriche et l'Angleterre se sentirent les coudes, pour ainsi dire, dans les questions commerciales. Cet accord entra ensuite dans une seconde période que je vais bientôt aborder, et il finit par amener, conséquence inévitable, la convention supplémentaire, mon grand péché.

D'après ce qui a été dit et écrit de temps à autre sur la convention supplémentaire avec l'Angleterre, on pourrait croire que l'industrie des laines et des cotonnades était dans son plein épanouissement, lorsqu'un étranger, un homme d'Etat.... d'importation, selon le mot favori d'un député de Moravie au Reichstag, vint en Autriche appeler les Anglais, que l'on avait jusque-là tenus à distance, et n'eut rien de plus pressé que de conclure avec eux un traité de commerce qui devait ruiner l'industrie autrichienne. Il faut bien dire cependant que les choses se passèrent un peu autrement.

Au lieu d'aller chercher les Anglais, je les ai trouvés à Vienne ; mais ce n'était pas tout, j'y ai trouvé aussi des concessions très étendues, et qui avaient déjà été conclues avant mon arrivée. Parmi ces concessions je citerai les tarifs *ad valorem*, qui, plus tard, furent l'objet de si vives récriminations, et auxquels l'Angleterre attachait une importance extraordinaire à cause de sa production colossale d'articles à bon marché. Or ils avaient été concédés, et même avec les maxima. Pour ce qui concerne la

rapidité avec laquelle on allait en besogne, il suffit de dire que, depuis le jour où fut signé le dernier procès-verbal des négociations de 1867 jusqu'à la conclusion définitive du traité, il se passa deux années entières.

J'ai déjà signalé plus haut les premiers mobiles qui avaient déterminé un rapprochement commercial avec l'Angleterre ; plus tard, il vint s'y ajouter d'autres considérations. En ce temps-là, il se trouvait des défenseurs d'une idée à laquelle je ne contesterai ni son caractère général, ni sa possibilité d'exécution, mais dont les résultats ne répondirent pas le moins du monde à ce que l'on en avait attendu. Elle consistait en ceci : faire prendre aux capitaux anglais le chemin de l'Autriche, et ouvrir au crédit public une source aussi abondante que certaine. Outre cela, je doit le faire expressément remarquer, les idées libre-échangistes de Cobden avaient trouvé des partisans à Vienne, et c'est par conviction que l'on penchait vers une politique commerciale libérale. Le traité de 1865 en témoigne éloquemment.

Comme je l'ai déjà dit, les droits *ad valorem*, par ce traité, avaient été concédés en principe, et l'on avait stipulé que des commissaires se réuniraient, l'année suivante, à l'effet de s'entendre sur les conditions ultérieures. La réunion devait avoir lieu au mois de mars 1866. L'arrivée des commissaires anglais se fit attendre si longtemps qu'elle n'eut lieu que juste avant la guerre austro-prussienne. On décida naturellement de s'ajourner, et les Anglais furent invités à revenir au printemps suivant. Dans l'intervalle, j'étais devenu ministre, et on ne

pouvait s'attendre à ce que j'invitasse les Anglais à rester chez eux. Les négociations eurent lieu avec la participation effective du directeur du ministère du commerce, le baron Pretis, qui se distingua plus tard comme ministre des finances, et je ne saurais assez dire avec quelle prudence et quelle réserve il procédait. Mais, pas plus que moi, il ne pouvait détruire ce qui avait été fait. C'est ainsi qu'on signa, le 8 septembre 1867, le procès-verbal, en vertu duquel la signature du traité devait avoir lieu l'année suivante. Dans l'intervalle, le premier ministère parlementaire était arrivé au pouvoir. Je présentai un projet au ministère cisleithan ainsi qu'au ministère hongrois. Celui-ci y consentit sans hésitation; le ministère cisleithan, au contraire, fit des objections, et ce n'est qu'à la suite de négociations réitérées et de modifications partielles du projet, qu'au milieu de l'année 1868, on put signer la convention. Pendant ce temps une vive agitation s'était déclarée dans les sphères industrielles ; par suite, l'acceptation de la convention par le Reichsrath se heurta à bien des difficultés. Je fis alors, en raison de ces difficultés, ce qui n'a guère pu se produire dans l'histoire de la diplomatie : je parvins à décider le gouvernement anglais à modifier le traité déjà signé et à en signer un autre. L'échange de notes et de dépêches dura près d'une année; les propositions de l'Autriche furent déclinées à plusieurs reprises, mais enfin le gouvernement anglais céda, et c'est ainsi que, dans les derniers jours de l'année 1869, le Reichsrath accepta le traité formulé conformément aux désirs de la commission.

Ces négociations n'étaient ni faciles, ni agréables ; il se trouve, parmi les pièces officielles, des dépêches de Londres qui mirent ma patience à une rude épreuve. Je ne perdis pas courage, car, en rompant les négociations, on eût provoqué une rupture politique avec l'Angleterre. Or, nous avions, en Orient, à compter avec elle, et, en outre, la réduction des rentes de la dette publique autrichienne venait de déterminer, dans le Royaume-Uni plus qu'ailleurs, un grand mécontentement, voire même une grande colère. Il est toutefois très divertissant de voir, dans les documents officiels, combien on se plaignait à Londres de la ténacité de cet homme qui aurait été, soi-disant, un instrument docile de la politique commerciale anglaise. Il ne me fais pas un mérite de cette campagne, mais je ne crois pas qu'on puisse m'en faire un crime. J'étais d'autant plus autorisé à croire que j'avais agi consciencieusement, que j'avais été obligé de faire violence à mes propres opinions qui, au reste, concordaient avec celles qui avaient régné avant mon arrivée au pouvoir. Malgré le courant actuel, auquel le gouvernement n'a pas pu se soustraire, je l'admets; je ne puis être partisan d'un système qui proclame la protection des ouvriers indigènes, mais qui commence par rendre la vie plus chère à ces mêmes ouvriers ; d'un système qui dresse de nouvelles barrières pour protéger le producteur du pays, mais qui, en même temps, lui ôte tout ce qui le protège le mieux contre un pire ennemi, c'est-à-dire, contre l'insuffisance de sa production personnelle. Dans le pays d'où je venais, je m'étais familiarisé avec les traités de commerce ainsi qu'avec la liberté

industrielle, et ces expériences n'avaient pas été défavorables. Les conditions n'y étaient peut-être pas absolument normales; les ouvriers et les industriels étaient habitués à travailler beaucoup et à n'être pas exigeants sous le rapport de la vie matérielle. Cela a sa valeur. Le Français, lorsqu'il veut exprimer son opinion sur la production du sol, a l'habitude de dire : « tant vaut l'homme, tant vaut la terre » et aussi : « tant va l'homme, tant va le commerce. » Il est vrai que, dans le pays auquel je fais allusion, les contributions étaient peu élevées.

Vers 1860 le Landtag put être saisi d'une double proposition : augmentation de vingt pour cent du traitement de tous les employés et diminution de quatre contributions. C'était là un débordement de « cette misère des petits États, de ce particularisme égoïste », dont, circonstance bizarre, on se moquait si volontiers, dans les journaux viennois, plus encore que dans les journaux allemands, et dont la disparition est ressentie en silence et douloureusement dans les pays allemands, encore aujourd'hui, par une foule de gens : par ceux qui s'en trouvaient bien, de même que par ceux qui s'en plaignaient, et qui ont perdu, à sa disparition, un excellent prétexte d'exercer leur critique. Bref, la concurrence y fut courageusement acceptée et soutenue victorieusement, non sans efforts, certes. On comprend facilement que des plaintes s'y soient élevées depuis contre le courant protectionniste dont j'ai parlé plus haut. Cependant une chose reste acquise, et elle me fut confirmée par des personnes compétentes durant un séjour que je

fis en Saxe : les produits industriels, par suite de la concurrence, ont gagné d'une façon marquée sous le rapport du fini et de la perfection. Peu de temps après les attaques du député Mesnik contre « l'homme d'Etat importé », une séance du Cobden-Club, à Londres, me fournit l'occasion d'écrire un rapport dans lequel je réfutais les accusations formulées contre moi, tout en expliquant avec franchise pourquoi les traités libéraux conclus avaient eu un effet bienfaisant en France comme en Saxe, et pourquoi le résultat avait été tout autre en Autriche. Cette dépêche fut insérée dans le Livre rouge et excita une grande indignation dans certaines sphères industrielles, indignation dont une lettre soi-disant ouverte fut l'expression et dans laquelle les auteurs faisaient éclater leur colère en termes peu choisis.

Je n'y répondis pas, mais j'écrivis à un député de mes amis une lettre qui était destinée à paraître dans la « Nouvelle Presse libre. » J'ai renoncé en fin de compte à cette publication.

## CHAPITRE XVIII

### 1868

Le congrès des télégraphistes. — Fête du Tir.

Un congrès européen de télégraphistes se réunit à Vienne dans l'été de l'année 1868.

Je fus chargé de présider à l'inauguration de cette assemblée et je fréquentai les personnages qui en faisaient partie ; ils étaient, pour la plupart, très sympathiques. Je me rappelle particulièrement le plénipotentiaire français, M. Jaegerschmidt, que j'ai trouvé plus tard, à Paris, au ministère des affaires étrangères. Mon collègue Plener, qui était président du congrès, avait organisé une excursion au Semmering.

Bientôt après eut lieu la fête des tireurs allemands. Il avait été convenu, dès avant 1866, qu'on la célébrerait à Vienne. L'organisation de la fête, activée par le président des tireurs autrichiens, le docteur Kopp, sans souci des événements qui

survenaient, avait, pendant quelque temps, été un embarras assez grand pour le gouvernement. Quoi qu'il pût arriver, on n'avait en perspective rien qui parût rassurant. Si le gouvernement avait refusé l'autorisation ou s'il avait cherché à empêcher que la fête n'eût lieu, il aurait couru risque de faire des mécontents à l'intérieur et à l'extérieur ; s'il avait donné son autorisation, il y aurait eu à craindre, non seulement que la fête ne provoquât des démonstrations politiques d'une portée incalculable et qu'il ne se vît dans la nécessité d'y mettre ordre, mais encore que ces démonstrations ne fussent trop en faveur de l'Autriche, et, par suite, ne fussent désagréables à la Prusse, car, alors, l'Allemagne était encore divisée en confédération germanique du Nord et en confédération germanique du Sud et ne présentait pas encore l'ensemble bien délimité qui constitue l'Empire allemand actuel.

La question était, avant tout, du ressort du ministère de l'intérieur, mais le ministre des affaires étrangères était, comme il résulte clairement de ce qui précède, le plus intéressé dans l'affaire. Heureusement, mes collègues et moi, nous fûmes du même avis, guidés que nous étions par la pensée que la responsabilité de l'interdiction serait de beaucoup plus grande que la responsabilité de l'autorisation.

J'avais pris, pour l'été, mes dispositions de telle sorte que ma cure à Gastein eut lieu en même temps que la fête des tireurs. Rien ne put me détourner de l'exécution de mes projets car, ce que j'avais compris tout de suite, c'est que je ferais mieux de me tenir loin de la fête. Dans l'intervalle, alors que

j'étais déjà à Gastein, on me représenta de tous côtés que mon absence paraîtrait préméditée, et qu'on pourrait encore l'interpréter d'une pire façon. Je résolus donc de ne pas prolonger mon séjour à Gastein et, sans avoir été annoncé, j'apparus, l'avant-veille de la clôture, sur la place de la fête, où je fus reçu avec de grandes démonstrations de joie et de cordialité, surtout par les Tyroliens. Le soir, sans que personne eût été prévenu, j'y reparus avec ma famille, et me rendis d'abord à la galerie de la salle des fêtes où l'on dînait. La plupart des personnes présentes n'appartenaient pas cependant à la société des tireurs. A peine m'eut-on aperçu que des applaudissements enthousiastes éclatèrent. Durant la promenade que je fis ensuite à travers la place de tir, il fallut prendre des mesures pour empêcher la trop grande affluence de la foule.

Le lendemain, j'assistai au banquet en qualité d'invité. Voici le discours que je prononçai à cette occasion. Je l'insère ici *in extenso* parce qu'il reflète les idées sur les relations austro-allemandes, qui m'ont toujours guidé pendant les cinq années, si remplies d'événements, de mon ministère et qui, en ce qui touche à l'état des choses à l'intérieur, eussent pu porter de bons fruits si, comme je l'ai dit une fois au Parlement, on n'avait pas, d'un côté, exigé trop, et, de l'autre, offert trop peu.

Messieurs,

L'accueil vraiment cordial que l'on me fit hier lorsque j'apparus sur la place de la fête m'a engagé à accepter l'aimable invitation à

assister à ce banquet. C'est ainsi que je puis au moins vous remercier chaleureusement et vous dire quel plaisir j'éprouve à me voir parmi vous.

Les paroles des orateurs qui viennent de se succéder m'imposent de nouveaux devoirs de gratitude, et je crois ne pouvoir mieux les confirmer qu'en vous disant que je vois dans cette manifestation de la confiance publique un témoignage honorable en faveur de mon passé et aussi une lettre de change que j'ai à tirer sur l'avenir. (*Applaudissements.*) En prononçant ces paroles, je crois être également l'interprète des membres du gouvernement absents. (*Applaudissements.*)

Messieurs, la belle fête qui vient d'être célébrée ici même était bien propre à élever et fortifier les cœurs. Le souvenir s'en perpétuera, je l'espère. Si les circonstances ne m'ont pas permis d'assister à l'inauguration, je n'en désirais pas moins vivement assister à la fin de cette fête, et il vaut mieux avoir été appelé à dire l'adieu qu'à souhaiter la bienvenue.

Bien que j'aie déjà atteint un certain âge, je suis encore capable d'enthousiasme pour les choses du passé et pour celles de l'avenir. Mais ma situation veut que je règle et tempère mes sentiments d'après les enseignements de l'expérience. C'est cette expérience, Messieurs, qui me guide aujourd'hui au moment où je vous parle; cependant, on remarquera, je l'espère, à mes paroles, que je suis devenu bon Autrichien, tout en restant bon Allemand. (*Tonnerre d'applaudissements.*)

Je viens d'une de ces vallées magnifiques de nos Alpes, où, au milieu des montagnes d'une hauteur gigantesque, les cataractes se précipitent avec un bruit de tonnerre d'un rocher à pic et, comme il arrive souvent au voyageur rêveur de croire surprendre, dans ce fracas, des mélodies harmonieuses, de même, lorsque l'écho de vos

fêtes a pénétré jusqu'à moi, il me semblait entendre sortir, des vagues écumantes, des cris d'enthousiasme. Alors je descendais dans la vallée profonde et je voyais ces mêmes flots dont, en haut, j'avais entendu le bruit de tonnerre, agiles, et empressés, s'enfuir sans cesse, puis, en un lit bien bordé, s'écouler avec une limpidité sereine. (*Vifs applaudissements.*) C'est ainsi, Messieurs, que fut et que sera l'esprit populaire quand, en un moment d'enthousiasme, il se fait entendre en s'élevant comme les vagues écumantes qui dansent au fond d'un gouffre. Bientôt il se laisse endiguer, se précipite en avant sans cesse, jusqu'à ce que, calme, il retrouve, dans son lit large mais limité, la force d'emporter la barque de la chose commune. Tel est aussi mon vif désir, Messieurs, et puisse l'enthousiasme qu'a provoqué la fête, à présent terminée, chez tous ceux qui y ont pris part, se jeter par-dessus les écueils de la discorde et de l'inquiétude générale, dans le courant calme de la paix et de la réconciliation. (*Applaudissements.*)

Messieurs, dans le pays auquel j'ai appartenu auparavant, j'ai assisté à deux grandes fêtes nationales allemandes. En ce temps-là aussi, tout le monde était plein de l'enthousiasme le plus noble. Rien ne vint le troubler, et c'était merveille d'ouïr comme à la dernière des deux fêtes l'harmonie du chant se fondait avec l'harmonie des pensées, des sentiments, des opinions! A peine une année se fut-elle écoulée que déjà la guerre fratricide avait éclaté. Ici on m'objectera que si le peuple allemand avait été uni, ses princes ne l'auraient pas été, que ç'avaient été les gouvernements qui n'avaient pu s'entendre et qui avaient conduit les peuples au combat sanglant. Erreur grande et formidable ! De nos jours on ne fait plus de guerre de cabinet. (*Vifs applaudissements.*) Celui qui le soutiendrait pourrait aussi bien soutenir que les orages se déchaînant dans les airs se forment dans les couches supérieures, au lieu d'être produits par les

vapeurs qui montent de bas en haut. (*Applaudissements. Cris : très bien !*)

Le peuple allemand n'était pas uni. Il est vrai que tout le monde voulait une Allemagne libre, puissante, unie ; mais, sur la façon dont elle se créerait, les opinions différaient. Dans le nord on en pensait autrement que dans le sud ; dans telle partie du nord, autrement que dans telle partie du sud.

Mais un choc si formidable ne put avoir lieu que parce que le point de vue de parti est malheureusement inflexible, et que les efforts tentés pour arriver à une réconciliation n'aboutissent pas souvent.

Puissent ces souvenirs douloureux n'être pas encore oubliés aujourd'hui !

Les mots d'ordre et les programmes, même correspondant très étroitement aux directions suivies par l'esprit public, ne peuvent, seuls, contribuer au bien public, et ce n'est que rarement qu'ils facilitent une entente au sujet du bien commun. Penser juste et d'une façon équitable, agir résolument et honnêtement : voilà ce qui réconcilie les partis et rend les peuples amis. (*Vifs applaudissements.*)

La politique de l'Autriche ne se mêle plus aujourd'hui des affaires d'Allemagne, et ce ne sont pas des pensées de revanche qui occupent les esprits de notre empire. (*Vifs applaudissements.*) Mais il n'y a pas de traité qui empêche l'Autriche de gagner la confiance, le respect, et l'affection des autres États parce que le peuple et le gouvernement sont capables de faire.

Le libre développement de toutes les forces intellectuelles et matérielles que ni l'envie dégradante de nos ennemis, ni le pessimisme inquiet de nos amis ne peut empêcher aujourd'hui de se produire au grand jour, n'est point une action diplomatique, ni une intrigue diplomatique, mais c'est le travail de l'honnête homme qui s'en sert

pour gagner la confiance. Je ne souhaite que ceci : c'est que l'on ne nous trouble pas dans ce travail, et qu'on nous le facilite par une sympathie franche et honorable, par une sympathie comme celle que nous ont apportée d'une façon si surprenante et si réconfortante ceux qui sont venus de près ou de loin pour assister à cette fête, ce dont nous ne pouvons les remercier assez, et l'Allemagne n'aura pas à s'en repentir. (*Applaudissements.*)

A présent, Messieurs, permettez-moi de compléter l'exposition de mes pensées, en vous disant encore un mot non seulement comme Allemand, mais encore comme bon Autrichien. Le rapprochement de l'Autriche avec l'Allemagne est certes une chose qu'aucun parti en Allemagne, et, j'ajouterai, qu'aucune nationalité de la monarchie autrichienne, ne saurait désapprouver. (*Assentiment.*) Mais, Messieurs, si l'on veut faire de l'élément allemand en Autriche le soutien et le défenseur de cette pensée, il ne faut pas le séparer des autres familles qui, avec le même droit, la même fidélité, la même bravoure et le même dévouement à toute épreuve, appartiennent à l'empire ! (*Applaudissements.*) La réunion, la concorde de tous les peuples vivant sous le sceptre de notre auguste Empereur, peut nous garantir l'accomplissement de cette mission civilisatrice de la monarchie, lequel est dans l'intérêt de l'Autriche et dans l'intérêt de l'Allemagne. Voilà pourquoi, Messieurs, je bois à la paix et à la concorde : oui, elles protègent et régularisent le progrès, elles conservent intacte la liberté, elles sont les soutiens d'un ordre sûr et constant. Je bois à leur longue durée ! (*Vivats enthousiastes, applaudissements prolongés.*)

Ce discours fit alors une profonde impression, et même les feuilles prussiennes ne l'apprécièrent pas défavorablement. Les journaux hongrois, au contraire, prirent aussitôt une atti-

tude agressive. Et cela, une année après le couronnement! Une année après avoir été accueilli aux cris de *Eljen Beust!* après avoir été comparé à l'étoile du matin!

Ma popularité à Vienne était alors à son apogée.

Quelques années plus tard, en 1873, je visitai l'exposition de Vienne, et poussai ma promenade jusqu'aux environs déserts du Prater où avait eu lieu, en 1858, la fête des tireurs allemands. Une douce mélancolie, facilement explicable, m'avait envahi; elle me suggéra les vers suivants :

A peine au Capitole en triomphe porté,
Du Rocher Tarpéien se voir précipité :
C'est le sort. « Vive Beust! » crié par mille bouches,
N'a, pour écho, laissé qu'un bruit d'ailes de mouches.

## CHAPITRE XIX

### 1868

Les affaires de Galicie. — Les diverses manières dont j'y ai été mêlé.

Lorsque je revins de Gastein, l'empereur se trouvait à Salzbourg. Je m'y fis annoncer à Sa Majesté et, à cette occasion, Elle me dit : « Nous avons l'intention, l'Impératrice et moi, de visiter la Galicie. Vous n'avez pas d'objections à faire contre ce projet? »

Le projet de ce voyage ne m'était pas inconnu ; ce n'est pas à Vienne mais à Pest qu'il avait pris naissance. Le comte Adam Potocki, qui avait été désigné comme maréchal (intendant) de voyage, avait tout préparé. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi, dans les cercles gouvernementaux hongrois, on prenait parti si chaleureusement pour la Pologne, car la haine commune de la Russie ne m'expliquait pas suffisamment la chose. J'y ai rencontré à plusieurs reprises des Polonais notables, le comte

Goluchowski ainsi que le prince parisien Czartorisky, qui, à Ofen, revêtait le costume hongrois. La principale cause de la chute subite du ministère Hasner fut qu'il avait voulu dissoudre le Landtag galicien, et que cette proposition avait été faite à S. M. à Ofen.

Sans toucher à cette histoire préliminaire que je connaissais, je répondis à l'empereur que je n'avais à faire aucune objection, mais que je désirais seulement que Leurs Majestés ne visitassent pas seulement la Galicie, mais encore tous les pays de l'Empire, successivement.

Le landtag galicien se réunit quelques semaines plus tard. Une de ses commissions, je le savais pertinemment, préparait une résolution qui concluait à l'autonomie. C'était en contradiction absolue avec la constitution de la monarchie. Je ne perdis pas la chose de vue, et aussitôt que j'appris que la commission avait accepté cette résolution, je fis sans retard les démarches qui me semblaient nécessaires. Le prince Auersperg était encore président du ministère, sa démission n'ayant pas encore été acceptée; il ne bougea pas. Giskra était décidé à faire des représentations à Leurs Majestés, mais il sentait que sa situation personnelle n'était pas à son avantage dans une question aussi délicate. Je n'hésitai pas à donner franchement mon opinion à l'empereur, qui chassait alors à Neuberg. Je le fis très respectueusement, dans les termes suivants.

« ...La résolution connue maintenant, telle que la commission du Landtag de Galicie l'a présentée, a provoqué partout ici une inquiétude aussi vive que compréhensible. Le lien qui

doit tenir le Landtag au Reichsrath est devenu si faible qu'il semble ne pas exister. Mais le conflit que cette résolution peut faire naître est (je n'ai pas besoin de le spécifier plus particulièrement) fâcheux, non seulement par rapport à la situation intérieure, mais bien plus encore par rapport à la politique extérieure.

» Un moyen énergique et efficace, j'en suis persuadé, pour réagir contre cette résolution, serait de menacer le Lantdag, dans le cas où il prendrait cette détermination, de remettre à plus tard le voyage de Vos Majestés. Ce moyen serait moralement plus efficace et constitutionnellement plus correct que la menace d'une dissolution. Je suis obligé même de reconnaître que la dignité de la couronne est engagée, car il est évidemment très irrespectueux que, au moment où Vos Majestés impériales se proposent d'honorer le pays de leur présence, les représentants du pays tentent une résolution, sous forme d'obtenir quelque chose par bravade, et se révoltent ainsi contre un ordre de choses sanctionné par le monarque et reconnu par eux-mêmes, après approbation exprimée sans réserve au Reichsrath. D'un autre côté, si le Landtag se soumet à cette considération, ne sera-t-il pas plus facile d'accéder dans la mesure du possible aux désirs de la Galicie?

» Je n'oserais pas dire jusqu'à quel point il serait possible de procéder ainsi.

» Si Votre Majesté se sentait disposée à donner suite à cette idée, il serait nécessaire en tout cas d'en avertir aussitôt par télégramme le comte Goluchowski.

» Je n'ai pas de nouvelles du prince Auersperg. Si le prince s'excusait en invoquant des raisons de santé ou donnait réellement sa démission, je prierais instamment Votre Majesté de daigner joindre à la suite un des autres ministres. Il me semble que le mieux serait de choisir M. Giskra, d'abord en sa qualité de ministre de l'intérieur, ensuite et surtout parce qu'il n'est pas antipathique aux Polonais, qu'il est lié d'amitié avec plusieurs d'entre eux, particulièrement avec Ziemialkowski, et que, personnellement, il se montre tout disposé à faire, si possible, des concessions à la Galicie.

» Le comte Taaffe me fait remarquer qu'il lui est tout à fait impossible d'abandonner, à l'heure qu'il est, les fonctions de représentant du président du ministère.

» Ce n'est que mardi, à midi, que je me rendrai à Prague. Le comte Taaffe m'accompagnera. Jeudi je serai, de bonne heure, de retour à Vienne. »

On me répondit qu'un télégramme, rédigé conformément aux désirs exprimés à l'empereur, avait été envoyé au Landtag, et lui annonçait que, dans le cas où il accepterait la résolution, le voyage de Leurs Majestés n'aurait pas lieu.

Le comte Goluchowski fit son possible pour empêcher l'acceptation de la résolution. Il n'y réussit pas. Ce fut pour lui une tâche difficile, d'autant plus qu'auparavant il avait lui-même soutenu le projet.

Que de fois on a dit que j'étais plein de vanité et que je recherchais les ovations ! Celles qui m'attendaient à Lemberg étaient cependant attrayantes !

Peu de temps après, le prince de la Tour et Taxis, lieutenant feld-maréchal, fut envoyé à Varsovie pour saluer l'empereur Alexandre II. Celui-ci lui exprima sa satisfaction de ce que le voyage de l'empereur d'Autriche en Galicie n'eût pas eu lieu, car cela n'aurait pu le laisser indifférent. En effet, on m'avait averti qu'il eût fallu s'attendre à des cris de « Vive le roi de Pologne ! »

Je ne puis dire que l'empereur Alexandre m'ait remercié (du reste, je n'en attendais pas de remerciement). Sa Majesté, la première fois que je l'ai rencontrée à Londres, a daigné me traiter assez mal, et ce d'une façon significative. Le ministère et le parti de la constitution non plus ne m'ont su beaucoup de gré de ce que j'avais fait. Outre cela, j'eus à compter, abstraction faite des cercles politiques polonais, avec bien des mécontents dont l'opinion ne m'était pas indifférente.

Je ne sais pas quels souvenirs j'ai pu laisser en Galicie ; avec l'expérience que j'ai acquise, je ne me fais pas de grandes illusions. Cependant les Polonais n'ont pas eu à se plaindre de moi. En 1867, lorsque j'étais président du ministère, ils obtinrent des concessions considérables ; ce fut moi encore qui proposai à l'empereur de choisir M. Ziemialkowski comme vice-président de la Chambre des députés. Je savais qu'il avait été emprisonné à tort. Par cette nomination je le réhabilitai de telle façon qu'il devint plus tard ministre et baron.

En 1868 (toujours cette même année) le prince Napoléon étant à Vienne, je donnai en son honneur un dîner auquel j'avais invité des députés de tous les pays. Je vois encore le

prince en face de moi et, à côté de lui, le duc de Gramont que je priai de présenter Ziemialkowski. « M. de Ziemalkowski, » dis-je à haute voix au duc de Gramont, « condamné autrefois à mort. Je pense que nous sommes en règle. »

Avec la Galicie je contractai, pour ainsi dire, des fiançailles qui ne furent pas suivies de mariage.

En 1870, la Chambre de commerce de Brody m'élut membre du Landtag. Très satisfait de cette marque de sympathie, je priai le conseiller de cour Klaczko, alors employé au ministère, de me rédiger en polonais une réponse télégraphique. Attention très mal placée. « Quoi ! » dirent les gens de Brody, « nous l'avons élu parce que nous voulions avoir un Allemand au Landtag, et voici qu'il parle polonais ! »

## CHAPITRE XX

### 1868

Loi militaire. — Délégation de Pest. — On me confère la dignité de comte.

Le temps pendant lequel j'eus l'honneur d'être ministre en Autriche fut un temps bien rempli. L'année 1868 fut fertile en événements. Au commencement de l'année, délégations à Vienne, à la fin de l'année, délégations à Pest. Au printemps, les soucis et les peines au sujet des lois confessionnelles présentées à la Chambre des Seigneurs ; en automne, les efforts nécessités par la loi de défense militaire, présentée à la Chambre des Députés. Je fus appelé à jouer un rôle embarrassant dans la discussion de cette dernière loi, quoique, en ma qualité de ministre des affaires étrangères, je n'eusse pas eu à m'en mêler. Je devins, étant député, membre de la commission, et, comme tel, je parlais aussi bien devant la commission qu'à la Chambre. Les paro-

les que je prononçai devant la commission ne furent pas perdues; elles furent écoutées et comprises, et même elles m'attirèrent le reproche de présenter les choses, avec intention, sous un jour trop sombre. Les événements qui ont eu lieu depuis ont donné tort à ce reproche. Voici un extrait du discours que je prononçai à la Chambre. Les passages qui ont fait impression méritent peut-être quelque attention, si on les considère au point de vue historique :

Messieurs, c'est à titre de député que j'ai à parler devant vous; je n'oublierai pas que, comme ministre, je n'ai pas de place réservée dans cette salle. Cependant la contrée que je représente touche presque à la frontière de la monarchie; c'est pourquoi il me sera bien permis de porter mes regards quelque peu au delà. (*Hilarité.*)

Je saurai rester dans les limites nécessaires. D'autre part, je dois me souvenir que je n'ai pas à anticiper sur des déclarations et des explications que j'aurai à formuler bientôt dans une autre enceinte et avec plus d'autorité. Je rappellerai, pour commencer, un mot du représentant de la minorité; il a dit, entre autres choses, qu'il ne voulait pas que l'armée devînt un instrument entre les mains de diplomates ambitieux. Je relève cette observation, parce qu'elle me suggère une réflexion à laquelle je crois pouvoir attacher une valeur pratique.

Messieurs, il y a deux sortes d'ambitions; l'une est très condamnable; l'autre, je la crois permise; bien plus, je la tiens pour très respectable et très nécessaire.

Quand un ministre risque des milliers d'existences et des millions pour se faire un nom glorieux, voire même pour réaliser une idée favorite, c'est là une ambition très condamnable. Mais il y en a une

autre que doit avoir l'écolier, que tout honnête homme doit avoir dans l'exercice de sa profession, c'est de pouvoir subir honorablement toute épreuve qui se présente.

En Autriche plus qu'ailleurs, un ministre doit avoir soin de suivre, parallèlement à une politique de paix et de concorde, une politique qui maintienne la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur. Mais un ministre, en Autriche plus que partout ailleurs, pour affirmer cette politique, a besoin de pouvoir compter d'une façon permanente sur une force armée qu'il puisse déployer en cas de besoin. En vérité, nous ne sommes pas, à l'heure qu'il est, dans une situation où la prudence et la prévoyance diplomatiques suffisent pour venir à bout des difficultés. Mais, messieurs, soyons sincères! Ces allusions à l'ambition des diplomates ne visent-elles pas le passé? Ne doivent-elles pas viser le passé?

On a parlé (comment s'en étonner?) des guerres funestes et malheureuses dans lesquelles nous avons été englobés; mais, je vous le demande, où sont donc les diplomates ambitieux qui en ont été la cause? Où l'activité inquiète de ministres belliqueux s'est-elle manifestée?

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur les vingt dernières années qui se sont écoulées depuis la fin de l'Autriche du vieux Metternich, je trouve tout d'abord un homme que j'ai bien connu. Absolument exempt d'ambition personnelle, il était doué d'un esprit entreprenant et hardi.

Cet homme, qu'a-t-il fait à Olmütz? Je ne reviendrai pas sur cet accommodement, qui fut considéré, en Prusse, comme une humiliation, en Autriche, comme un succès, appréciation inexacte de part et d'autre; mais je sais ce qui serait arrivé si les événements avaient pris une tournure contraire à celle qu'ils ont prise. On se souvient que des corps d'armée autrichiens bien organisés et des troupes saxonnes

et bavaroises complètement armées furent opposés à la Prusse qui n'était pas préparée. Si, au contraire, les colonnes de l'armée prussienne s'étaient présentées devant l'Autriche mal préparée, je ne crois guère que le ministère autrichien eût été invité à se rendre à Breslau, et il en eût certainement rapporté tout autre chose que les préliminaires du maintien des anciennes conditions de la confédération. Voilà ce qui a été fait par l'homme qui, plus que tout autre, a eu une réputation de ministre belliqueux. Où sont les autres ? Où, dans la période suivante, trouverait-on la trace de sentiments belliqueux dans les faits et gestes de la diplomatie ?

Nous avons été entraînés dans des guerres, et loin de moi la pensée de vouloir jeter un blâme quelconque sur les hommes qui étaient alors aux affaires.

On voulait éviter un conflit ; on n'avait certes pas tort. Ce doit être aujourd'hui, plus que jamais, le mot d'ordre et le devoir de chacun. Mais les hommes d'expérience ne peuvent oublier que la campagne de Crimée, à laquelle l'Autriche est restée tout à fait étrangère, a été la première et la principale cause de toutes nos pertes et de toutes nos défaites.

Je vous prie, Messieurs, de ne pas voir dans ces souvenirs un indice de préoccupations soucieuses.

Un honorable orateur a fait allusion, hier, à l'adresse envoyée par cette Chambre, et dans laquelle on s'était prononcé nettement contre une politique de revanche. Souvenez-vous que ce passage de l'adresse n'était que la reproduction d'un passage pareil du discours du trône, et que les faits ont répondu à ce programme. Il n'y a eu ni alliance ni engagements réciproques en vue d'une alliance tendant à une revanche ; rien n'a été fait qui puisse justifier les soupçons émis hier par l'honorable orateur ; rien n'a été fait qui puisse l'inquiéter. Mais que l'honorable représentant de la minorité tienne

pour absolument certain que ni lui ni la Chambre Haute n'auront jamais à redouter d'escapades de ministres ambitieux. Je crois, du reste, qu'en présence de nos institutions constitutionnelles, ce serait chose difficile aujourd'hui, et je pense que le dualisme, tant attaqué, tant honni, donne, en ce sens, à ses adversaires les plus acharnés, des garanties qui pourraient aider ses partisans à passer sur bien des déboires.

Il serait présomptueux et injuste de vouloir attribuer à mon éloquence seule l'acceptation de cette loi. J'ai été fortement secondé par deux collègues, morts depuis, Giskra et Berger, ainsi que par le colonel Horst, un des représentants les plus brillants du ministère de la guerre.

La seconde session de la délégation à Pest se rattache à l'acceptation de la loi militaire, (cette loi avait déjà été acceptée en Hongrie).

En me reportant à cette époque, je ne trouve dans mes souvenirs que des impressions agréables et fort peu de faits qui méritent d'être enregistrés, si ce n'est le vol, à Vienne, de tous mes ordres, qui, du reste, me furent restitués par un bric-à-brac, à qui la police ne songea pas à demander la moindre explication.

Pendant cette session, je reçus d'Ofen la lettre autographe qui suit:

Cher baron de Beust,

L'année qui vient de s'écouler vous a acquis de nouveaux droits à ma reconnaissance. Que ma confiance vous encourage à persévé-

rer fidèlement et intrépidement dans votre carrière. En témoignage de ma bienveillance particulière, je vous élève à la dignité de comte héréditaire avec dispense des taxes.

Ofen, le 5 décembre 1868.

FRANÇOIS-JOSEPH.

C'est ainsi que cette année, comme l'année précédente, se terminait avec un riant coup d'œil en arrière et avec une perspective également sereine. Les deux années devaient devenir des couronnes fanées comme le disent quelques vers datés de 1871.

Une lettre de félicitations, en date du 9 décembre 1878, qui me fut adressée par le ministère, est assez intéressante, en raison des noms dont elle est signée et que voici :

Taaffe, Plener Hasner, Potocki, Giskra, Herbst, Brestel, Berger.

## CHAPITRE XXI

### 1869

L'insurrection crétoise.

En 1868 avait surgi une question qui ne fut résolue qu'en 1869. Le gouvernement impérial et royal contribua, pour une bonne part, à cette solution pacifique. Le comte Beust (c'était inévitable) n'en fut pas moins traité de perturbateur par les journaux allemands. Cette question, c'était le différend turco-grec au sujet du soulèvement de Candie, soutenu par la Grèce. L'attitude de l'Autriche, durant ce soulèvement, fut bienveillante pour la Porte, contrairement à celle des autres puissances qui, sauf l'Angleterre, tenaient un langage blessant et provocant à l'égard de la Turquie. L'Autriche, fidèle à la politique inaugurée par la dépêche du 1er janvier 1867, adressait à la Turquie des recommandations qui, tout en étant empreintes de bon vouloir, n'en étaient pas moins instantes, et lui conseillait

d'agir sur la population autrement que par le fer et le feu. On a soupçonné l'Autriche d'avoir agi en vue d'amener une rupture entre la Grèce et la Turquie. Les dépêches que l'on peut trouver dans le Livre Rouge prouvent que cette suspicion n'était pas fondée. Je signale deux de ces dépêches. Elles sont doublement intéressantes, aujourd'hui que le baron de Haymerlé est mort, car le regretté défunt, alors chargé d'affaires à Constantinople, a laissé une réputation d'homme politique d'une rigoureuse honnêteté. Mais la dépêche que j'ai adressée au baron Haymerlé, le 13 décembre 1868, et au prince de Metternich le 15 décembre 1868, ne méritent pas moins d'attention, car on y trouvera les expressions dont je me suis servi pour rappeler, d'accord avec moi-même, le point de vue auquel je m'étais placé lors de la dépêche du 1er janvier 1867, l'appréciation des erreurs de la politique des puissances dans la question d'Orient. (Voir dans le *Livre rouge* de 1868, nos 12, 13, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23.)

## CHAPITRE XXII

### 1869

Sur la presse en général.

La presse quotidienne a des avantages et des inconvénients immédiats ; quant à ses conséquences pour l'avenir, on lui a reproché souvent, et non sans raison, de préparer des difficultés aux historiens impartiaux. Parmi les ouvrages écrits récemment sur la période d'une vingtaine à une trentaine d'années qui venait de s'écouler au moment de leur apparition, il en est plus d'un qui se ressent de cette influence, et qui juge les événements à un point de vue absolument exclusif. Il y avait jadis une histoire des Etats européens ; dans un siècle, dans un demi-siècle peut-être, il y en aura deux, trois et quatre, et il est difficile de se figurer ce que deviendra alors l'étude de l'histoire.

Pour être équitable dans cette question comme dans d'autres relatives à la presse, il convient de dire que cette dernière n'est

pas seule coupable, que le public des lecteurs a la même responsabilité. On affirme que la presse fait l'opinion publique. Certainement cela est vrai en grande partie, mais il n'est pas moins certain que ce qui façonne la presse, c'est le goût du public. Si la presse est frivole, c'est que la frivolité se débite mieux que les articles sérieux et approfondis.

Pendant les négociations du Concordat, un journal satirique de Vienne gratifiait ses lecteurs de caricatures sur le Saint-Père et sur les évêques, ce qui augmentait les difficultés de ma tâche. Je fis venir l'éditeur et je lui représentai combien ces manifestations étaient inopportunes.

— Mon Dieu, répondit-il, nous n'avons rien contre le Saint-Père et les évêques ; mais cette marchandise-là se vend bien. Que Votre Excellence nous dédommage et nous en resterons là.

## CHAPITRE XXIII

### 1869

Visite du comte de Bismarck à Dresde. — Lettre du roi Jean sur l'irritation de Bismarck contre moi. — Le traité à propos du chemin de fer franco-belge et le rapport de l'état-major autrichien sur 1866. — Double grief contre moi. — Désarmement réciproque. — Ma visite à la reine Augusta à Bade. — Visites du kronprinz Frédéric-Guillaume à Vienne et de l'archiduc Charles-Louis à Berlin.

J'eus à cette époque le malheur d'être mal noté par le comte Bismarck, alors chancelier de la Confédération. Ce qu'il disait lui-même, ainsi que ce que je pensais au sujet de son motif de mécontentement, ressort de la correspondance suivante entre le feu roi Jean de Saxe et moi. Le comte de Bismarck s'était rendu à Dresde, pour le 12 décembre, anniversaire de la naissance du roi, et celui-ci jugea qu'il était de son devoir de ne pas se séparer de moi, mais de m'avertir et de me conseiller. Je soumis ma réponse à Sa Majesté l'empereur qui me la rendit, avec cette annotation en marge : « excellent ».

Vienne, le 7 janvier 1869.

Que Votre Majesté daigne m'excuser d'avoir différé jusqu'aujourd'hui ma réponse à sa lettre du mois dernier. Les affaires et les soucis de toute sorte dont j'ai été accablé pendant ces dernières semaines ne suffiraient pas pour me mériter le pardon que j'espère. La principale cause de mon retard, c'est que je n'avais pas encore trouvé une occasion sûre ; elle s'offre aujourd'hui, et je me hâte de la saisir.

Je commencerai par exprimer à Votre Majesté mes remerciements les plus profonds pour ce qu'elle a bien voulu me dire. Ce nouveau témoignage d'une confiance inappréciable et d'une sincère bienveillance m'a causé une grande joie, quoique le sujet de cette communication fût par lui-même d'une nature bien peu agréable.

Je répondrai avec une entière franchise. Je connais trop bien les hommes et les choses dont il s'agit pour espérer que, même par l'intermédiaire de Votre Majesté, si autorisée pourtant, je pusse parvenir à faire reconnaître la vérité, là où ce serait le plus nécessaire. Ce qui m'importe avant tout, c'est d'être équitablement apprécié par Votre Majesté, et je sais que cette satisfaction ne me sera pas refusée.

J'arrive maintenant aux griefs qui ont été articulés.

J'en emprunte deux à la lettre de Votre Majesté: d'abord la manière dont ont été accueillies les explications parvenues ici au sujet de la dépêche d'Usedom, puis l'insertion dans le Livre Rouge de la dépêche qui a été adressée d'ici à propos du Schleswig septentrional.

Le baron Werner a déjà soumis à Votre Majesté différentes communications sur le premier de ces sujets ; je me permettrai cepen-

dant de joindre à ma lettre une copie de cette dépêche, dans laquelle le comte de Bismarck veut voir un refus. J'ai montré que j'étais absolument maître de moi-même, et j'ai fait preuve d'abnégation, en m'abstenant de publier ce document, malgré les provocations de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*; c'était cependant un moyen certain d'écarter complètement ce reproche de réfutation, et de me faire applaudir sans réserve à Vienne, surtout dans les sphères où l'on n'était pas bien disposé à mon égard.

La dépêche d'excuses de la Prusse, ou ce que l'on a appelé ainsi, avait peut-être été conçue dans une bonne intention, mais ce n'en était pas moins un incompréhensible manque de tact; on a fini par s'en rendre compte à Berlin. Je dirai en passant que cette dépêche, qu'on regrette aujourd'hui, a été désavouée en termes ironiques par les journaux prussiens, ce qui lui a donné un étrange caractère d'intimité.

J'ai dit, en particulier, à M. von Werther : « Supposons qu'il me revienne que vous avez tenu un mauvais propos sur mon compte : je puis faire semblant de l'ignorer; mais si vous venez me dire que vous ne l'avez pas fait dans une mauvaise intention, vous m'offensez, car vous me supposez capable de croire ce à quoi vous ne pensez pas vous-même !

Cette impression a pu être rendue dans l'appendice sous une forme atténuée et avec tous les ménagements diplomatiques. Mais il arriva qu'en même temps le comte Usedom racontait en riant, à notre ambassadeur à Florence, qu'il avait entre les mains l'instruction accompagnant la note, cette instruction même dont on niait l'existence.

Je ne sais pas encore d'où viennent ces révélations du Mémorial diplomatique; en tout cas, ce n'est pas seulement avec l'ambassade autrichienne qu'il a des relations.

Je ne voudrais pas tomber dans les soupçons ; je laisserai ce défaut à Berlin ; mais, ce qui est certain, c'est que cette analyse, qu'on nous a imputée, avait des tendances prussiennes, car on y remarquait un oubli singulier : elle omettait tout ce que nous aurions volontiers publié, les mots d'obligeance et d'amitié pour la Prusse, et l'allusion bien naturelle aux manœuvres de la Prusse en Bohême et en Hongrie.

Pour ce qui concerne la dépêche relative au Schleswig septentrional, je ne puis reconnaître le vice de forme que l'on a dénoncé.

Il faut que le comte de Bismarck n'ait jamais jeté les yeux sur le Livre bleu anglais, s'il est nouveau pour lui qu'on publie une dépêche sans qu'elle soit venue à la connaissance du gouvernement étranger auquel elle avait été destinée. C'est avec les intentions les plus pacifiques que l'on a inséré la dépêche elle-même dans le Livre rouge, et c'est, du reste, ce qui a été généralement reconnu. Les journaux prussiens ont constamment insinué que nous correspondions avec Paris au sujet de la question du Schleswig septentrional et que nous voulions battre monnaie avec elle.

La dépêche témoignait du contraire, puisqu'à la suite de l'invitation que le comte de Bismarck nous avait adressée en séance publique du Parlement, nous nous exprimions comme eût pu le faire le meilleur ami de la Prusse. Le comte Wimpffen, sur le désir de l'ambassadeur du Danemark, s'est dispensé de communiquer la dépêche, car il avait été libre d'apprécier ce qu'il avait à faire ; mais ces conseils avaient été exposés en détail à M. von Werther.

Je me permettrai d'adresser respectueusement cette question à Votre Majesté ; ces incidents suffisent-ils pour justifier, ou même pour expliquer à peu près, l'acharnement inouï avec lequel je suis traqué par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal qui a, avec le gouvernement prussien, des attaches analogues à celles qui existent

entre le *Dresdener Journal* et le gouvernement saxon ? Nous opposons à ces sorties une longanimité infinie, bien que la mauvaise foi avec laquelle on se livre à ces attaques nous remplisse véritablement de dégoût. On pourrait à la rigueur dédaigner les assertions frivoles, comme par exemple celle concernant l'existence d'un parti de la guerre à Vienne, puisqu'on ne trouverait pas ici trois hommes qui désirent la guerre. Mais que dire de l'audace avec laquelle on répète par ordre, pendant des semaines entières, les mensonges d'un désaccord de l'Autriche avec les puissances occidentales dans la question d'Orient, et du soin que mettrait l'Autriche à attiser le conflit entre la Grèce et la Turquie, quand le gouvernement prussien, nous ne l'ignorons pas, savait parfaitement le contraire par ses informations de Londres, de Paris, et même de Constantinople ? Il en est de même pour ce qui concerne les prétendus agissements de l'Autriche sur la presse. Cette imputation frise le ridicule. Ces attaques personnelles, dépassant toute mesure, ne me touchent en aucune façon ; elles servent ici mes intérêts. Votre Majesté sait, du reste, que la haine et la vengeance sont deux choses auxquelles la nature ne m'a pas préparé. Je n'ai jamais fait de mal personnellement au comte de Bismarck ; lui, il m'en a fait à plusieurs occasions et sans grande noblesse. Je n'en apporterai jamais le souvenir dans la politique.

Ce n'est pas pour tout cela que l'on m'en veut. Mes véritables torts, les voici. C'est que l'Autriche s'est montrée plus forte qu'on ne le supposait ; c'est qu'il s'est effectué ici des choses qui gênent la Prusse ; c'est que j'ai l'œil ouvert sur ce qui se passe autour de nous ; c'est que la Prusse, malgré tout, ne peut compter sur la Hongrie ; c'est enfin que nous sommes parvenus, sans aplanir, à la France, le chemin de l'Allemagne, à rendre quelque peu impraticables les routes de Berlin à Paris. Nous ne pouvons pas désirer la

guerre et nous avons contribué pour beaucoup à l'empêcher ; mais nous devons aussi veiller à ce que la paix ne se fasse pas par-dessus nos têtes et contre nous.

La politique proclamée par Sa Majesté l'Empereur, celle qui exclut l'idée de revanche, a été suivie loyalement et scrupuleusement, mais, en vérité, ceux qui sont restés seize ans à couver les représailles pour Olmütz ne peuvent guère comprendre qu'on ait si vite oublié Nikolsbourg.

Je ne parlerai pas des nombreux griefs que nous serions en droit d'élever contre la Prusse; cependant je ne puis me dispenser de faire remarquer que, longtemps avant l'apparition du Livre rouge, et lorsque le comte de Bismarck était encore à Varzin, j'avais reçu de Berlin des communications qui m'avaient préparé à une campagne projetée contre ma personne.

En exprimant encore une fois à Votre Majesté mes sincères remerciements pour la communication qu'elle m'a faite si gracieusement, je reste, etc.

BEUST.

Le langage du comte de Bismarck au roi fut modéré, mais, parmi les journaux prussiens, c'était à qui surpasserait les autres en violence.

*La Gazette de l'Allemagne du Nord* se distingua tout particulièrement en ce genre; comme c'était un organe officieux, je ne pouvais me dispenser de lui répondre. Je dois, du reste, reconnaître avec gratitude que tous les journaux indépendants de Vienne m'ont secondé de la façon la plus énergique. Dans les accusations que l'on m'adressait, il y avait plus de prétextes que de bonnes raisons. Parmi ces prétextes, je cite particuliè-

rement le Livre rouge, et, dans le Livre rouge, une dépêche que j'avais adressée au comte Apponyi à Londres, et dans laquelle, à une assertion de lord Stanley, selon laquelle nous aurions bien fait de nous attacher à la Prusse, je déclarais que nous n'aurions pas mieux demandé, mais qu'à aucune des phases par lesquelles avait passé la question d'Orient, la Prusse ne s'était jamais trouvée de notre côté. En interprétant cette dépêche avec bienveillance, on aurait forcément compris que nous indiquions le terrain où nous pourrions nous rencontrer et nous entendre avec la Prusse. Il fallait de la mauvaise volonté pour trouver que nous voulions mettre la Prusse en suspicion.

C'est sur ces entrefaites qu'eut lieu la séance des délégations à Vienne, et on me reprocha d'avoir dit, à la commission de la délégation hongroise, où l'on parlait du mécontentement de la Prusse, que nous avions fait des avances répétées à cette puissance et que celle-ci n'y avait pas répondu comme nous le désirions. Cette déclaration, qui était et qui devait rester confidentielle, était l'expression même de la vérité, car il était notoire que mes avances dans la question des propriétaires de régiments, des conventions douanières, des traités militaires conclus, au mépris du traité de Prague, avec les États de l'Allemagne du Sud, n'avaient été récompensées que par la dépêche de Werther à Pest. Cette assertion n'en fut pas moins contredite par les journaux prussiens ; ils se hâtèrent de raconter qu'elle ne reposait sur rien, puisque le comte Bismarck était resté six mois sans voir le comte Wimpffen. Il y avait là-dessous, j'en conviens,

des détails bien propres à caractériser la situation. Le comte Wimpffen m'avait écrit à plusieurs reprises que l'irritation du comte Bismarck se manifestait plus encore dans le conversations particulières que dans les journaux. En conséquence je lui conseillai de rester quelque temps sans rendre visite au comte Bismark, car je désirais qu'il évitât de supporter en silence une sortie violente ou de répliquer d'une façon tranchante. Peu de temps après, le comte Bismarck se rendit à Varzin. Lorsqu'il revint à Berlin, le comte Wimpffen était en congé. Tout cela explique comment il s'est tenu longtemps à l'écart.

Ce qui prouve que l'instruction dont je viens de parler était inspirée par le désir sincère d'éviter des conflits. et qu'elle était légitimée par les circonstances, c'est l'extrait suivant d'une lettre particulière que le comte Wimpffen m'adressa, le 13 octobre 1868.

« Il est incontestable que vous gênez beaucoup le comte Bismarck, et je sais qu'il vous considère comme dangereux pour ses plans anti-autrichiens. Cela ne vaut plus guère la peine d'être mentionné; mais voici pourquoi j'ajoute ces dernières lignes à ma lettre ; c'est que, il y a environ deux semaines, je le sais d'une façon bien précise, des gens, qui sont des créatures à lui, ont raconté ici que, si la position du baron Beust auprès de l'empereur est encore solide, cela tient à ce que le baron Beust se sert de toutes ses ressources, même et surtout de la presse, pour lui cacher la vérité et lui représenter les choses autrement qu'elles ne sont en réalité. »

Les occasions fortuites d'irritation nouvelle se multipliaient

comme par un fait exprès, ce qui arrive souvent dans ces cas de désaccord soudain.

Le gouvernement français négociait alors avec le gouvernement belge pour que l'exploitation des chemins de fer belges fût confiée aux compagnies de chemins de fer françaises. Le baron Nothomb, depuis longtemps ambassadeur à Berlin, où je l'avais eu pour collègue, me fit demander mon avis par le comte Wimpffen. J'accédai à son désir en écrivant au comte Wimpffen que je ne voyais pas d'inconvénient à ce que l'on acceptât les propositions françaises. Je citais le Zollverein allemand, qui n'a jamais porté préjudice à l'indépendance des États adhérents, puisque, au contraire, depuis la conclusion de l'Union douanière, les gouvernements des États de l'Allemagne centrale ont veillé avec plus de jalousie sur leur indépendance. Cette intervention, que je n'avais certainement pas cherchée, fut très mal prise à Berlin. Cependant je ne comprends pas encore aujourd'hui quel motif de soupçon l'on pouvait avoir, car la neutralité belge était une garantie contre toute velléité d'empiétement et d'usurpation. N'a-t-on pas vu, depuis, en 1870, avec quelle sollicitude on a tenu la main à cette neutralité ?

L'ambassadeur prussien à Dresde parla de la désapprobation de son gouvernement au baron Friesen, ministre de Saxe, et celui-ci, à son tour, en parla au baron Werner, ambassadeur d'Autriche. Celui-ci fit un rapport à ce sujet, ce qui me fournit l'occasion d'exposer les choses sous leur vrai jour, dans une dépêche qui lui fut adressée. Je n'hésitai pas à insérer celle-ci dans le Livre rouge, parce que c'était pour moi un moyen

de réfuter diverses opinions erronées des journaux, sans m'engager dans une polémique avec eux.

Enfin (*last notleast*) on me rendit solidaire, moi, bien innocent, d'une publication faite dans l'ouvrage de l'état-major général sur la campagne de 1866. On comprendra que la réserve à laquelle je suis tenu ne me permette pas d'exposer moi-même les faits ; je préfère reproduire un article qui s'y rapporte ; je l'emprunte textuellement à la *Neue freie Presse*.

Le monde avait cru jusqu'à présent qu'en 1866 le roi Guillaume de Prusse n'était parti en guerre contre l'Autriche qu'à son corps défendant, et qu'après la bataille de Königgrätz, ce souverain n'avait donné qu'à grand regret son adhésion à l'annexion définitive du Hanovre, de la Hesse électorale, du pays de Nassau et de Francfort. Les récits prussiens représentaient le comte Bismarck comme le créateur de ces événements ; à les croire, le ministre avait été forcé de batailler longuement pour décider le roi à la guerre et pour tirer tout le parti possible des succès militaires. Le roi, toujours d'après ces mêmes racontars, ne put être poussé aux résolutions décisives qu'après avoir, dans d'interminables prières, demandé ses inspirations au ciel, et, lorsque tout parut gagné, il hésita encore longtemps, longtemps. On a, en outre, fait croire au monde que, si la Prusse a conclu la paix avec l'Autriche avant de lui avoir enfoncé complètement le poignard dans le cœur, c'était simplement parce qu'elle croyait avoir assez fait pour l'unité et la grandeur de la patrie allemande, en dissolvant la Confédération germanique et en en excluant l'Autriche. Mais c'étaient là de bien fausses idées ; le comte Bismarck n'a pas été l'esprit créateur et directeur, venant à bout de tous les obstacles ; c'est au roi lui-même, au roi tout seul, que revient tout

le mérite d'avoir créé la grande Prusse. Et qui dit cela? Est-ce quelque mauvais plaisant? Non! c'est le comte Bismarck lui-même, dans cette dépêche adressée le 20 juillet 1866 au comte von der Golz, cette dépêche qui, mise au jour par la relation officielle des combats de l'Autriche en cette même année, paraît destinée à exciter autant d'émotion qu'en a produit jadis la dépêche d'Usedom.

Il n'y a pas à mettre en doute l'authenticité du texte, et il résulte de ce document que tout le monde avait été induit en erreur sur la part prise par la personne du roi de Prusse aux événements de cette époque. Il résulte même de cette bien étrange dépêche du 20 juillet que le roi Guillaume aurait préféré continuer la guerre et, conformément au projet indiqué dans la dépêche d'Usedom, porter le dernier coup au cœur de l'adversaire.

Ce qui a décidé le roi de Prusse à consentir à l'armistice, ce n'est pas parce que, les Italiens ayant été brisés à Custozza et à Lissa, il n'était plus possible d'aller leur tendre la main au centre de l'Autriche; ce n'est pas non plus parce qu'après Königgrätz, l'Autriche pouvait encore mettre en ligne, derrière le Danube, une armée de 200000 hommes ; ce qui l'a arrêté dans son triomphe, ce n'est aucune de ces considérations : c'est uniquement l'influence de la France, le désir de ménager l'empereur Napoléon. C'est ce dernier qui a empêché la Prusse d'écraser complètement l'Autriche. Or, toutes ces révélations sont diamétralement opposées aux affirmations et aux dénégations émises jusqu'à ce jour en Prusse par les gens bien renseignés. Du reste, la dépêche de Bismarck à Golz contient encore bien d'autres choses dont le monde ne soupçonnait rien jusqu'à présent.

Les souverains du Hanovre, de la Hesse électorale et du pays de Nassau ont été écartés; mais ce n'est point par la politique de Bismarck ; oh non! C'est le roi Guillaume qui l'a voulu ainsi; c'est lui

qui se souciait peu d'une Confédération de l'Allemagne du Nord, et qui « attachait de l'importance surtout aux annexions ». Et pour que von der Golz n'aille pas s'imaginer que le comte Bismarck écrivait ainsi pour couvrir, vis-à-vis de Napoléon, sa politique de conquête par la personne du roi, le ministre ajoute, bien confidentiellement, que Guillaume a déclaré être disposé à abdiquer plutôt que de « REVENIR SANS D'IMPORTANTES ACQUISITIONS TERRITORIALES POUR LA PRUSSE. » — Le roi, en conséquence, a déjà appelé le prince héritier pour avoir sous la main son successeur.

Guillaume était donc disposé à déposer la couronne et à abandonner à son fils le soin d'exécuter les annexions, dans le cas où Napoléon aurait maintenu sa résistance aux conquêtes prussiennes. De là deux conclusions à tirer. La première, c'est que le roi Guillaume était engagé personnellement, d'une façon quelconque, peut-être par une parole donnée, vis-à-vis de l'empereur Napoléon, et qu'il ne pouvait se faire dégager qu'en menaçant d'abdiquer. La seconde, c'est que la Prusse est redevable de ses annexions territoriales à Napoléon lui-même, s'il est vrai que, comme le dit la dépêche de Bismarck, la Prusse n'ait consenti à l'armistice que par égard pour lui et à condition que la France adhérât aux annexions. Il résulte, en outre, de la dépêche de Bismarck, et c'est ce qui nous semble le plus important, que la politique prussienne, en détruisant la Confédération germanique et en excluant l'Autriche de l'Allemagne, ne visait pas à l'unification de l'Allemagne extra-autrichienne, mais simplement à l'agrandissement de la Prusse. Une Grande-Prusse et point d'Allemagne : voilà tout ce qu'on voulait à Berlin. Si quelque jour les Prussiens viennent dire que l'unité allemande est un vain mot, la dépêche de Bismarck, du 20 juillet 1866, retombera sur eux et les accablera.

Nous aurons encore l'occasion de disséquer cette instructive dé-

pêche qui éclaire d'un jour nouveau les événements de 1866. Ce qui mérite surtout d'être mis en lumière, c'est la responsabilité, bien plus grande qu'on ne pouvait le supposer jusqu'à présent, qui incombe à la politique napoléonienne, dans la constitution de la Grande-Prusse. Maints événements à venir ont leurs racines dans les incidents de cette époque ; telle est la fatalité de la politique de Bismarck et peut-être aussi de cette politique contradictoire de Napoléon, qui combat aujourd'hui ce qu'elle provoquait alors. C'est en tenant compte de ces considérations qu'il faudra entendre l'opinion de la presse prussienne et de la presse française sur la malencontreuse publication de cette dépêche du 20 juillet 1866. Nous nous bornerons aujourd'hui à mentionner encore une autre révélation. Ce fait, qui n'a pas encore été publié, que nous sachions, se trouve dans le quatrième volume du récit de la campagne d'Autriche.

M. von der Pfordten arriva à Nikolsbourg le 24 juillet, pour prendre part aux négociations de l'armistice, mais il se retira sans avoir rien conclu, parce que Bismarck posait à la Bavière des conditions trop exorbitantes. On avait bien entendu dire alors qu'il demandait notamment la cession du district bavarois de Culmbach ; mais ce qu'on apprend aujourd'hui pour la première fois, c'est que le ministre bavarois von der Pfordten a eu le front d'exiger que la Bavière, dans le cas où elle aurait été obligée de céder le district de Culmbach, reçût de l'Autriche, en guise de compensation, l'arrondissement de l'Inn. Ce gouvernement bavarois, dont la politique ambiguë, dont les retards prémédités et la mollesse à guerroyer n'avaient d'autre but que d'exploiter le conflit austro-prussien et le naufrage de la Confédération germanique pour y pêcher une Grande-Bavière, au jour même de la défaite ; cette politique, cette stratégie bavaroise, qui eut une si grande part dans les échecs de

l'armée du Mein, et qui fut si funeste à l'Autriche, ne pensait qu'au moyen de s'assurer un avantage à notre détriment. Elle demandait l'arrondissement de l'Inn ; c'était à l'Autriche de la dédommager des pertes que, dans sa vilenie, elle s'était laissé infliger par la Prusse. On croyait donc à Munich notre prostration bien grande, puisque l'on aiguisait déjà les couteaux pour se tailler des courroies dans notre peau ? Pourquoi pas, après tout ? Ne caressait-on pas encore, en 1867, à Munich, la pensée d'incorporer éventuellement l'Autriche allemande dans la Bavière ? Et, lors de la mission d'un diplomate bavarois, mission qui a fait grand bruit à l'époque, certains symptômes ne révélèrent-ils pas qu'à Munich on considérait l'Autriche comme tombée dans une dissolution irrémédiable et la Bavière comme son héritière naturelle ? Patience ! Un temps viendra peut-être où l'alliance de la Bavière préparera à la Prusse les agréables surprises qu'elle a ménagées, il y a trois ans, à l'Autriche, et alors nous nous souviendrons en Autriche de la visite de M. von der Pfordten à Nikolsbourg et des convoitises bavaroises. Il faut espérer qu'alors notre politique ne sera plus dominée par des considérations dynastiques, mais qu'elle le sera seulement par nos intérêts bien compris. Puisse-t-on alors employer des arguments frappants pour montrer aux politiciens de Munich qu'il faut savoir s'y prendre quand on veut se tailler des courroies dans la peau de l'Autriche et s'arrondir avec ses dépouilles !

Voilà ce qu'on a pu lire dans la *Neue freie Presse.*

Ce n'est pas sans répugnance que je me suis décidé à reproduire cet article. Cette citation ne changera rien aujourd'hui aux bonnes relations entre Vienne et Berlin, mais le langage tenu alors par le plus grand journal de Vienne, par celui qui donnait le ton à la polémique, sera intéressant et instruc-

tif, si on le rapproche des articles que l'on n'a cessé de publier, depuis des années, sur les faits et gestes, passés et présents, de l'empereur Guillaume et du prince Bismarck.

On avait eu grand tort, au ministère de la guerre, de ne pas me présenter, sinon l'ouvrage entier, du moins les passages qui n'avaient pas un intérêt militaire, mais politique. Je ne manquai pas d'en faire l'observation. Je reviendrai sur ce sujet dans le chapitre suivant. Les journaux prussiens ne me pardonnèrent point. Si je n'avais rien su, je n'étais pas à la hauteur de mes fonctions; je n'étais pas moins compromis si, ayant été prévenu, j'avais laissé offenser le roi de Prusse.

Par un contraste divertissant, ces mêmes journaux déclaraient que, dès le début de la guerre, le roi de Prusse s'était prononcé pour l'annexion, et que cette décision l'honorait aux yeux de ses sujets.

Dans le courant de l'été, il y eut encore des explications très désagréables entre le baron Werther et moi; je dois néanmoins lui rendre cette justice qu'il ne chercha pas à les envenimer. Nous finîmes par trouver un moyen de désarmement réciproque; nous nous entendîmes sur un échange de dépêches entre Berlin et Vienne. Les journaux de Vienne trouvèrent que la mienne était un peu trop modérée et beaucoup plus conciliante que celle signée par le sous-secrétaire d'État von Thile.

Peu de temps après, je profitai d'un congé pour faire visite à l'impératrice Augusta, à Baden. Je fus très bien accueilli. L'impératrice m'a, plus d'une fois, fourni l'occasion d'apprécier la délicatesse de ses sentiments et son esprit de conciliation. Je

l'ai vue souvent à Londres. A Dresde, elle me dit, à l'occasion des noces d'argent : « Je suis la *sœur grise* politique. » L'expression était parfaitement juste. L'impératrice Augusta a su adoucir bien des rigueurs, lors des transformations allemandes de 1866 et de 1871.

Bientôt après eut lieu la visite du prince-héritier Frédéric-Guillaume à Vienne, à laquelle l'archiduc Charles-Louis répondit par une visite à Berlin. Ainsi l'entente entre la Prusse et l'Autriche semblait parfaite à la fin de cette année dont le commencement avait été si peu satisfaisant à cet égard. Rien, au reste, depuis cette époque, n'a troublé cette entente.

Si, cependant, après les explications qui précèdent, il subsistait encore des doutes, je recommanderais, aux personnes qui ne se croiraient pas suffisamment éclairées, la lecture de la lettre particulière suivante ; elle leur montrerait de quel côté sont venues les attaques.

Berlin, le 20 décembre 1868.

Les attaques et les calomnies auxquelles nous sommes en butte de la part de la presse officieuse prussienne dépassent toutes les bornes ; et, non seulement moi, mais mes collègues aussi, nous en sommes à nous demander : quels sont donc en ceci les véritables desseins du comte de Bismarck ? Mais ils conviennent tous, et M. Benedetti me le disait encore hier, qu'à ces manœuvres incompréhensibles il n'y a à opposer d'autre attitude que celle du dédain ; quant à la réponse, nous devons en laisser le soin à nos journaux.

Il m'est absolument impossible de suivre le comte de Bismarck dans toutes ses machinations et dans tous ses détours, de reconnaître

constamment ses moyens et ses buts. J'ai besoin, pour cela, de toute votre complaisance. Je vois de plus en plus qu'il tend à compromettre et à rompre nos bonnes relations avec la France. A ces efforts se rattacherait la version du voyage à Dresde, selon laquelle cette visite aurait eu pour objet un rapprochement avec l'Autriche. Je crois de plus en plus que cette nouvelle a été répandue dans le monde par les soins du comte de Bismarck, et qu'on l'a démentie après avoir constaté qu'elle avait manqué en partie son effet. De là aussi les efforts du comte de Bismarck pour arriver à faire croire que les rapports entre la Prusse et la France sont excellents et pour entretenir cette croyance. Il s'attribuerait même le mérite de veiller à ce que l'on ne conçoive pas, à Paris, de dangereuses illusions sur notre puissance et nos moyens d'action. Cependant cette prétendue confiance est contredite par la dernière version de ses organes, d'après laquelle nous aurions provoqué, en commun avec la France, le différend turco-hellénique pour servir nos projets belliqueux.

J'abandonne ce thème connu : mais, pour terminer cette lettre, permettez-moi d'exprimer encore une fois la conviction que m'inspire tout ce que j'ai vu et observé ; c'est que les sentiments de haine et d'inimitié qui ont amené la guerre de 1866 subsistent toujours ici, et que, au fur et à mesure que s'augmentent les indices de notre vitalité, on regrette les barrières qu'on s'est laissé imposer à Nikolsbourg. Le comte de Bismarck voudrait nous compter au nombre des morts de 1866 ; il n'en dort plus ; il ne reculera devant aucun moyen qu'il croira bon pour nous empêcher de continuer à augmenter nos forces à l'intérieur et à l'extérieur. On n'ose pas, dans ces tendances, toucher à Sa Majesté l'Empereur et Roi, mais il va de soi que le nom de Votre Excellence est incessamment en jeu; le comte de Bismarck emploiera tous les moyens pour essayer de nuire

à la position que vous occupez dans la confiance du monarque et de l'empire, et pour la ruiner. Ce n'est pas seulement mon opinion personnelle, c'est l'opinion générale.

Agréez, etc.

WIMPFFEN.

---

## CHAPITRE XXIV

### 1869

La presse viennoise indépendante se range de mon côté, à propos des différends avec la Prusse. — La troisième délégation à Vienne. — Mon discours sur le Livre rouge, sur les relations entre la France et l'Allemagne. — Dialogue parlementaire avec le comte Rechberg sur les épisodes du Schleswig-Holstein.

Dans le chapitre précédent, dont le sujet était presque exclusivement les attaques des journaux prussiens contre moi, j'ai exprimé ma satisfaction d'avoir vu presque toute la presse libérale de Vienne se ranger de mon côté et repousser énergiquement ces attaques. La presse se montra également sympathique lorsque le Livre rouge fut présenté aux Délégations en juillet 1869. Voici un extrait d'un *leader-article* de la *Neue freie Presse.*

Le comte de Beust ne veut pas pratiquer une politique de restauration allemande; les personnes qui en douteraient encore n'ont qu'à

lire attentivement la dépêche du chancelier de l'empire, du 4 avril 1869, aux ambassadeurs autrichiens à Munich et à Stuttgardt. Elle concerne le projet de Confédération du Sud, et elle observe vis-à-vis de la Prusse une loyauté que l'on n'a jamais, à Berlin, vis-à-vis de l'Autriche. Un ministre des affaires étrangères de l'Autriche ne peut voir que d'un œil favorable l'Allemagne du Sud former une confédération solide. Personne n'en voudra au comte de Beust, faisant cet aveu : « Il nous est permis de désirer la Confédération du Sud, et peut-être la désirons-nous en réalité. » Mais le chancelier de la monarchie renonce complètement à toute pensée de revanche pour Königgrätz lorsqu'il ajoute : « Nous ne pouvons et ne voulons pas fonder la Confédération du Sud, ni contribuer à la fonder. Si elle s'établit, personne n'aura le moindre droit de dire qu'elle est l'œuvre de suggestions autrichiennes.» Et, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, la dépêche assure expressément que l'Autriche n'a ni le droit, ni le désir de se mêler des affaires de l'Allemagne du Sud. Ce même esprit de conciliation anime la circulaire du chancelier, du 6 mai 1869, relative à la publication de la fameuse dépêche prussienne, chiffrée, du 20 juillet 1866, dans l'ouvrage de l'état-major général autrichien. On se souvient des clameurs sauvages qui se sont élevées à Berlin, à l'occasion de cette dépêche. Sa publication était une trahison, une provocation, un crime. Le comte de Beust réfute tout cela avec un calme parfait ; il ajoute même : « Au point de vue des bonnes relations que je désire vivement entretenir avec le cabinet de Berlin, je regrette sincèrement que, par la publication de la dépêche, on ait donné prétexte à une agitation, quelque peu justifiée qu'elle soit. » Un homme d'État qui prépare une guerre de revanche ne s'exprime pas ainsi.

Cette manière de voir méritait d'être signalée d'autant plus

qu'à la délégation autrichienne, quelques membres, sans se prononcer dans le sens des journaux prussiens, parlèrent nettement en faveur d'une alliance austro-prussienne, et répudièrent toute alliance avec la France.

Ce que j'ai dit alors sur ce sujet dans un long discours, a, aujourd'hui, je crois, une valeur historique, et je pense que mes lecteurs ne regretteront pas de trouver cette allocution ici, dans presque toute son intégrité :

J'arrive maintenant à d'autres causes d'inquiétude, auxquelles j'attribue, du reste, une importance plus sérieuse ; ces inquiétudes se rattachent au contenu du Livre rouge.

Il me sera bien permis de rappeler que la première impression laissée par ce troisième Livre rouge est et était tranquillisante, et que l'opinion publique, telle qu'elle s'est manifestée dans notre presse et dans une grande partie de la presse européenne, était qu'on reconnaissait l'empreinte d'une politique véritablement pacifique.

Cela ne peut cependant pas empêcher de tenir compte des objections qui ont été élevées depuis.

Ces objections visent principalement trois points : une immixtion inutile dans les affaires d'Allemagne, une sympathie particulière pour la France, une égale antipathie contre la Prusse.

Eh bien, Messieurs, en ce qui concerne l'immixtion dans les affaires de l'Allemagne, je dois reconnaître que je ne sais pas comment on pourrait appuyer par des documents tirés du Livre rouge cette accusation qui se représente aujourd'hui.

Je ne vois pas quel prétexte on pourrait invoquer, sauf la dépêche qui a été expédiée à Munich et à Stuttgardt.

Mais on devrait bien penser qu'il est impossible de formuler une

abstention avec plus de netteté et de précision qu'il n'y en a dans cette dépêche.

Le traité de paix de Prague, et la Confédération du Sud, qui résulterait de ce traité, n'y ont été examinés qu'au point de vue du maintien de la paix générale.

Il n'y a pas là un seul mot duquel on puisse inférer qu'il y ait eu pression ou semblant de menace, et il me faut encore affirmer ce que l'on a expressément signalé dans cette dépêche de 1867, que voici, et à laquelle se réfère cette autre dépêche que j'ai là : — que, dans le cas où les gouvernements de l'Allemagne du Sud se décideraient à organiser cette Confédération, celle-ci ne pourrait aucunement s'affilier à l'Autriche.

On l'a parfaitement su ailleurs, même à Berlin, et bien que je ne puisse revenir toujours ici sur la question de savoir s'il y a eu ou non acceptation, je reconnais sincèrement que les conseils que nous avons alors donnés dans l'intérêt de la paix ne sont pas restés absolument sans réponse. Cela nous a fait pressentir, du reste, que, d'un autre côté, on n'était pas disposé à entamer de négociations avec nous.

Mais, je le demande : en quoi consiste l'immixtion dans les affaires de l'Allemagne ?

Est-ce dans la dépêche adressée à Dresde ?

Messieurs, je l'avoue sincèrement, si l'on considère comme une immixtion une communication que nous adressons à un gouvernement allemand pour fournir des explications au sujet d'une démarche que nous avons faite nous-mêmes, alors je ne sais vraiment pas à quelles accusations nous ne devons pas nous attendre, à moins que nous ne barrions les frontières de l'Allemagne ?

Je poserai encore une question. Le gouvernement impérial e royal, le chancelier de l'empire aurait-il organisé à Vienne la fête

des tireurs allemands, le congrès des chemins de fer allemands et le congrès des journalistes allemands, pour faire de la propagande en Allemagne ? Il est bien commode de s'en prendre à un seul quand on a beaucoup d'adversaires dont on ne peut pas venir à bout. (*Cris : Très bien !*)

Avant de passer maintenant aux sympathies pour la France, je suis involontairement amené au chapitre précédent par un propos qui m'a été rapporté. Je dois toucher en quelques mots les rapports avec l'Allemagne, et mentionner notamment les nombreuses difficultés que je rencontrerais s'il me fallait tenir compte de tout ce que l'on m'a demandé.

Une question qui m'a été adressée dans le comité m'a fourni l'occasion de dire sans restriction qu'il n'y a aucune espèce d'alliance entre l'Autriche et d'autres États. A propos de la question des alliances, nous arrivons à des contradictions singulières.

On dit toujours : « Nous n'avons à nous occuper de l'Allemagne en aucune façon. Qu'avons-nous à faire en Allemagne ? Le traité de paix de Prague nous a chassés de l'Allemagne. Restons à la place que les traités nous ont assignée ! » — (*Bien.*)

Il va en résulter, pour tout le monde, et, en particulier pour tous les hommes politiques sans parti pris, que l'Autriche, en vertu de la situation qui lui a été faite par le traité de Prague, a acquis la liberté de conclure des alliances avec qui elle veut, et qu'en cela elle n'a à tenir compte que de ses propres intérêts. Mais non !

Voici que, d'un côté, l'on nous dit : « Oui, mais il ne t'est pas permis de t'allier à la France. » D'un autre côté : « Il ne t'est pas permis de t'allier à la Russie. »

C'est là, Messieurs, une contradiction, qui, à la vérité, s'explique bien simplement par cette théorie secrète, dont on s'inspire souvent ;

« *L'Autriche ne doit pas s'occuper de l'Allemagne, et elle doit attendre que l'Allemagne s'occupe de l'Autriche.* »

Cela peut être une politique allemande en Autriche, mais ce n'est pas une politique autrichienne, et je suis appelé à faire de la politique autrichienne. (*Cris*: *Très bien!*)

Un très honorable orateur, le baron Weichs, disait, d'un ton presque menaçant, qu'il fallait, même par la force, obtenir notre rentrée en Allemagne. Eh bien, si l'on suit la politique qu'il indique, ce grand effort ne sera plus nécessaire.

L'honorable délégué comte Spiegel, également, a abordé la question épineuse des alliances; or, de même qu'il désapprouve nettement certaines tendances et certains projets, auxquels le gouvernement impérial et royal ne s'associe pas, lui non plus, je puis l'en assurer, de même, d'autre part, il ne voudrait pas reprendre la politique des mains libres, car ces mains libres pourraient amener une paix armée et, avec elle, un fardeau écrasant pour les peuples.

Eh bien, ce fardeau est certainement quelque chose de très regrettable; je suis persuadé que la marche naturelle des choses amènera, et pas trop tard, un soulagement à ce sujet; mais ce qu'il avait en vue présente aussi, en vérité, des côtés fâcheux. Les alliances constantes, nous en avons vu longtemps en Europe.

La pensée de les faire revivre n'est pas tout à fait endormie; mais, dans un sens contraire, je ne veux pas le méconnaître, se manifestent des tendances à une alliance permanente des peuples, analogue à ce qu'était autrefois la Sainte-Alliance des gouvernements.

Mais, Messieurs, les chances peuvent être égales de part et d'autre, et celui qui désire sincèrement le maintien de la paix n'a pas le droit de risquer ce jeu dangereux; et il faut se dire, pour se tranquilliser, que cette paix armée, qui exige certainement de grands sa-

crifices, renferme le moyen d'éviter des choses que nous devons avoir à cœur d'éviter, si nous tenons à voir le développement pacifique des choses.

Sur les alliances il y a certainement beaucoup à dire, et je comprends très bien la pensée qui se manifeste si souvent : *La Prusse est l'alliée naturelle de l'Autriche ; renonçons à toute alliance avec les autres états allemands, et la Prusse, ou l'Allemagne, sera notre alliée en Orient.* Ce rêve est certainement très beau, je ne doute pas de la bonne volonté que nous rencontrerions ; je ne doute pas qu'on ne soit prêt à nous tendre la main ; mais une telle union se produit lentement, et elle peut être entravée par des circonstances dont on ne peut pas tenir compte à l'avance.

En Orient, la France est actuellement pour nous, il faut le reconnaître franchement, une excellente amie. Ferions-nous bien de nous l'aliéner, précisément quand nous avons besoin d'elle? La question est sérieuse. D'autre part, à l'époque où nous aurions besoin de l'Allemagne, les circonstances lui permettraient-elles de nous rendre les services que nous en attendons? Cette question-ci n'est pas encore tranchée.

Ainsi je crois que toutes ces considérations, émises par l'honorable préopinant, doivent nous persuader que la politique des mains libres, si elle a ses inconvénients, a aussi ses avantages.

J'arrive maintenant à notre sympathie pour la France.

Oui, Messieurs, pourquoi le nier? Nous sommes en relations très bonnes, très amicales avec le gouvernement français ; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi?

La France, dans le cours de ces dernières années, nous a donné des preuves répétées de sa sincère sympathie, elle nous a secondés en divers lieux et dans plusieurs questions ; elle nous a consacré ses bons offices.

Que d'autres gouvernements n'aillent pas dire : nous en aurions fait autant, si on nous en avait fourni l'occasion.

Nous n'avons pas recherché le concours de la France. Parmi les « grands gouvernements » les bons offices s'offrent et ne se demandent pas. (*Cris : Très bien !*)

Cette bonne entente dont je parle ne se borne pas seulement à des relations sympathiques de cabinet à cabinet ; elle repose essentiellement sur les sympathies des peuples.

En France on a maintenant, nous ne pouvons le méconnaître, des sympathies sincères pour tous les peuples de l'Autriche-Hongrie, qu'ils soient Allemands, Magyars ou Slaves, parce qu'ils appartiennent à l'Autriche et non pas tantôt pour les uns et tantôt pour les autres, selon qu'ils ont l'air de s'écarter de l'Autriche. (*Très bien !*)

L'Autriche-Hongrie se trouve dans une importante phase de régénération.

Nous ne connaissons pas d'autre politique que de donner une chaude poignée de mains à ceux qui accompagnent de leurs sympathies cette transformation ; une main froide ne peut se rencontrer avec la nôtre. (*Applaudissements.*)

Messieurs, on parle d'antipathies. Je ne voudrais pas approfondir ce sujet. J'ai malheureusement observé que, comme il arrive souvent dans les querelles entre particuliers, les explications ne font qu'envenimer les choses. Il y a là certaines influences fâcheuses qu'il faut vaincre ; il n'est pas bon d'en trop parler.

J'ai déjà fait observer que l'on doit attribuer au Livre rouge et à ses effets inévitables une grande partie de ces frottements dont il a été question ici.

En même temps, je l'ai malheureusement remarqué, on tient compte de circonstances qui n'ont réellement pas l'influence qu'on leur attribue et qui font beaucoup trop d'impression.

Je regrette que l'on ait fait intervenir à ce propos le représentant à Vienne du gouvernement prussien, car je dois lui rendre témoignage qu'il sait mettre dans les relations personnelles une attitude très conciliante, et qu'il s'emploiera à améliorer la situation à cet égard ; néanmoins je ne veux pas contredire ce que l'honorable chevalier von Arneth, conseiller de la cour, a dit au sujet d'une certaine dépêche.

On parle de visites, de réceptions. Je ne puis que faire observer que M. le baron Werther sera toujours assuré de trouver chez moi une réception amicale. Quant à ce qui se passe ailleurs, je ne puis le suivre en détail.

On parle aussi de la presse officieuse. Elle est souvent un enfant terrible.

Je profite de l'occasion pour répondre à une assertion de l'honorable délégué, Dr Sturm, au sujet d'appréciations sur les affaires des délégations. Je n'ai qu'une chose à objecter : c'est que j'ai fait, à ce propos, de très vives remontrances aux personnes qui ont affaire à cette presse, et que j'ai dit ne pouvoir comprendre qu'on blâme un député dans ces journaux.

Je dois donc réfuter toute solidarité avec ces attaques, et je dois en même temps rappeler que le journal, qu'on paraît ici à nouveau considérer comme officieux (c'est le plus grand journal de l'Autriche) et qui précisément a repoussé avec le plus d'énergie les attaques prussiennes (cette attitude n'était-elle pas bien naturelle ?) n'a aucune relation avec le gouvernement et se trouve en situation de renoncer à toute attache de ce genre.

Je ne puis admettre non plus ce que pense M. le délégué, Dr Sturm, que l'on ait inutilement écrit et inséré dans le Livre rouge des dépêches qui auraient jeté la division. Il était réellement commandé par la dignité du gouvernement d'insérer dans le Livre rouge la dépêche qui est placée en tête, et était adressée au comte Wimpffen.

Si l'on n'avait rien trouvé de semblable dans le Livre rouge, l'impression générale aurait été que le gouvernement s'était calmé sous l'assaut répété des journaux de Berlin. Cette dépêche était donc nécessaire pour montrer ouvertement et pour affirmer le point de vue auquel se place le gouvernement à l'égard du Livre rouge.

On a encore parlé, et beaucoup, des relations avec Rome. Vu l'heure avancée, je demande à cette haute assemblée, et je crois en cela répondre à ses désirs, la permission d'ajourner la discussion sur ce sujet jusqu'au débat spécial, où la question reviendra encore une fois, je le pense. Seulement il me faut réfuter encore une fois une assertion très erronée : c'est que les pourparlers avec Rome, même dans ces derniers temps, seraient demeurés sans résultat. Comme nous ne pouvions pas entreprendre de nouer des négociations, mais seulement de faire en sorte que, après tout ce qui s'est passé ici et tout ce qui se passe à Rome, nous existions en aussi bons termes que possible les uns à côté des autres et les uns avec les autres, le résultat de la mission n'a pas été défavorable, même à cet égard : c'est ce que j'espère mieux démontrer plus tard.

Je reviens encore une fois au dernier sujet, qui m'est très désagréable, c'est-à-dire à l'antipathie dont on a parlé. Messieurs, il me semble que nulle part, même dans cette salle, on ne trouverait cette antipathie ; elle n'existe certainement pas non plus en dehors. Serait-elle donc personnelle ? C'est possible ! Mais alors je puis vous avouer franchement que, si elle me concerne, c'est à titre passif et non actif. C'est un fardeau que j'accepte volontiers ; il ne me sera pas lourd. Je ne manquerai ni de patience, ni d'esprit de conciliation ; seulement, tant que j'occuperai la position que m'a assignée la faveur de Sa Majesté, je défendrai les intérêts de la

monarchie austro-hongroise, partout où je les verrai menacés ; et je me ferai honneur de repousser toutes les attaques qui seront dirigées contre moi en raison de cette attitude. (*Bravo!*)

On m'attribue une provision de bonne humeur. Je ne renierai point ce don gracieux de la nature, mais il ne me tiendrait pas en équilibre, si je n'avais la conviction de remplir consciencieusement mes devoirs ; aussi rien de ce qui peut arriver ne me fera-t-il sortir de mon calme.

Je puis, messieurs, vous tranquilliser autrement et encore mieux. On fait remonter cette antipathie à une époque assez éloignée. Si l'on veut bien se donner la peine de lire les journaux de Vienne et de Berlin, surtout les journaux officieux de 1855 et de 1862, on y trouvera beaucoup d'articles sur le ministre des affaires étrangères de Saxe, de cette époque. Les journaux de Vienne le traitaient alors sévèrement ; mais, d'après les journaux de Berlin, il n'y avait pas de meilleur patriote, ni de ministre plus clairvoyant. Pourquoi ceux-ci ne reprendraient-ils pas leur ancien langage ? Quant à ceux-là, j'espère qu'ils me seraient plus favorables aujourd'hui. (*Hilarité.*)

Pour conclure (et c'est précisément ce dernier sujet qui m'y amène) je rappellerai un court épisode de la délibération actuelle, épisode qui s'est passé entre trois honorables membres de cette assemblée et qui concerne une époque passée, celle de la guerre du Schleswig-Holstein.

Ce qui m'engage à donner également mon opinion à ce propos, c'est que j'ai joué un rôle, grand ou petit, mais un rôle, à ce moment.

Je comprends, car j'ai vu les choses de près, et je puis maintenant apprécier parfaitement, tous les motifs qui ont déterminé la marche de la politique autrichienne. Je sais qu'il était très difficile de s'engager dans une voie par laquelle on arrivait à s'écarter d'un

traité que l'on avait signé ; je dois cependant, en contredisant une autre opinion, affirmer avec M. le délégué, Dr Rechbauer, qu'il n'y avait pas de guerre européenne à craindre. (*Ecoutez!*)

Si l'Europe est restée paisible spectatrice des événements, après que l'Autriche et la Prusse eurent agi contre la Confédération, alors soutenue par la faveur publique, puisque cette guerre avait été entreprise contre l'opinion de l'Allemagne, — comment l'Europe n'aurait-elle pas observé le même calme, si cette guerre avait été entreprise à la demande du peuple allemand. A la vérité, il fallait pour cela maintenir haut et ferme la solidarité fédérale ; cela aurait eu certainement ses difficultés, mais aussi de grands avantages. C'est pourquoi j'adhère d'autant plus aux conclusions de M. le comte Rechberg : « *C'est surtout en Autriche* que nous devons chercher nos alliances ; oui, c'est ici même, entre nous, que nous trouverons des alliés ; et, mieux nous resserrerons nos alliances intérieures, mieux nous repousserons les attaques de l'extérieur. » (*Vifs applaudissements.*)

*Le comte Rechberg.*

Je suis très reconnaissant à M. le chancelier de la monarchie de son appréciation du différend qui s'est élevé entre M. le Dr Rechbauer et moi, ainsi que d'avoir reconnu les difficultés que rencontrait alors le gouvernement impérial.

Seulement je ne suis pas de son avis quand il estime que l'Autriche, en se mettant à la tête de l'Allemagne, n'aurait pas provoqué une guerre européenne. Je me réfère à la dépêche au cabinet britannique, laquelle déclarait que toute transgression au traité de Londres serait considérée comme un cas de guerre. La Confédération germanique n'a pas reconnu le traité de Londres. L'Autriche

était liée à ce traité ; par conséquent, en quittant le terrain de ce traité, elle se serait heurtée au gouvernement britannique.

*Le comte Beust, chancelier.*

Je ne contesterai pas ce qui vient d'être dit ; mais je suis en mesure de présenter ici le Livre bleu anglais, dans lequel il y a une dépêche qui est le pendant de l'autre, et que l'ambassadeur d'Angleterre a adressée de Paris à Londres, à cette époque. Elle déclare que la France ne prendra point part à une guerre, parce qu'elle sait ce que ce serait que d'entreprendre une guerre impopulaire contre l'Allemagne. (*Écoutez!*)

## CHAPITRE XXV

### 1869

L'année du panorama. — Voyages de l'empereur à Agram et à Trieste. — Visite à Baden-Baden et rencontre avec le prince Gortschakoff à Ouchy.

On me permettra d'appeler 1869 l'année du panorama. Combien de magnifiques tableaux se déroulent devant mes yeux, lorsque j'évoque par la pensée les événements d'alors! Je revois Agram, Trieste, Bade, Lausanne, Orsova, Roustchouk, Varna, Constantinople, Athènes, Jaffa, Jérusalem, Port-Saïd, Suez, le Caire, Alexandrie, Brindisi, Florence.

Le voyage de l'empereur en Orient a été pour moi un bonheur inespéré et m'a laissé des impressions inoubliables. On a dit que j'avais inspiré ce voyage pour avoir le plaisir d'y prendre part; c'est là une des nombreuses accusations injustes qui ont été émises contre moi. La vérité est que je ne m'y suis pas opposé, mais sans penser le moins du monde à moi. Le voyage à Paris m'avait appris combien était favorable l'impres-

sion produite par la personne de l'empereur à l'étranger, et combien de conquêtes morales on pouvait obtenir ainsi. La pensée de ce voyage se produisit tout naturellement lorsque le prince royal de Prusse fut envoyé à l'inauguration du canal de Suez. L'arrivée de l'empereur lui-même fit voir sous leur vrai jour la valeur relative des intérêts de l'Autriche et de l'Allemagne.

Mais il ne faudrait pas commencer par la fin de mes tableaux. J'arrive au premier.

Au mois de mars, l'empereur et l'impératrice se rendirent à Agram, capitale de la Croatie, pays donné à la Hongrie par le compromis. Je demandai la faveur de paraître dans cette ville, et l'empereur trouva ce désir très naturel : tout cela à cause de l'épisode qui avait eu lieu l'année précédente, à Prague. Le comte Andrassy avait alors blâmé vivement la susceptibilité du prince Carlos Auersperg et son emportement. Je le pris maintenant au mot, et je dois reconnaître qu'il ne fit aucune difficulté de s'en souvenir, de sorte que nous vécûmes très cordialement ensemble à Agram.

Il est vrai que la situation politique, de l'autre côté de la Leitha, ne ressemblait pas du tout à la situation politique sur cette rive-ci. Le compromis avec la Hongrie était un fait accompli. J'ai déjà démontré, à l'endroit convenable, que je n'ai facilité, ni même entrepris aucun compromis à Prague ; d'autre part, les visites que je reçus d'un grand nombre de députations prouvaient d'une façon frappante que l'on ne soupçonnait pas le ministre commun des affaires étrangères de vouloir,

en venant dans le pays, se mêler des affaires intérieures. Mon apparition à la tribune du *Landtag* fut saluée de bruyants *tsivio*.

La garde des appartements impériaux était confiée à des Croates en manteau rouge, dont la vue m'inspira tout de suite cette réflexion, que je préférais les rencontrer dans l'antichambre que dans un bois.

L'empereur se rendit ensuite dans les plus proches districts de la frontière militaire. Je fus invité aux conférences sur l'établissement du régime civil, ce qui prouve à nouveau que, du côté de la Hongrie, on n'appréhendait pas que je me mêlasse indûment des affaires intérieures.

L'empereur alla ensuite de Fiume à Pola et à Trieste, où je me rendis de Vienne, en compagnie des ministres Taaffe et von Plener. Il faisait de magnifiques journées de printemps ; on se serait cru au mois de mai plutôt qu'au mois de mars. Un notable de Trieste, le baron Revoltella, m'avait offert sa maison, où je trouvai l'accueil le plus hospitalier. Il était grand amateur de beaux-arts, et possédait un grand nombre de statues en marbre, surtout de statues de femmes, qui décoraient mon salon et ma chambre à coucher. En prenant congé de lui, j'écrivis sur son album :

Adieu donc, cher monsieur de Revoltelle,
Adieu, maison hospitalière,
Adieu encore, oh ! toutes mes belles !
Pourquoi, hélas ! étiez-vous de pierre?

Les chemins de fer, qui sont cause qu'il n'y a plus de vraie Venise, de vrai Righi, de vrai Vésuve, ont aussi dépouillé Ve-

nise d'une grande partie de son ancien charme. Je ne l'avais vue qu'une seule fois auparavant, et c'était en 1832. Je me souviens encore de la hauteur d'Opchina. On mettait du temps à traverser en voiture le désert pierreux du Karst; puis, tout à coup, le rideau se levait, et l'on apercevait le vaste horizon de la mer Adriatique. Cet ensemble avait un caractère napolitain si accusé, qu'en descendant cette route magnifique je croyais entendre toutes les mélodies de la *Muette de Portici.* Maintenant on arrive sans seulement se douter que l'on est au bord de la mer.

Après la session de la délégation, je demandai un court congé pour faire une excursion à Baden-Baden et en Suisse. Mon intention était de rendre visite à la reine de Prusse à Bade, puis d'avoir une entrevue avec le prince Gortschakoff à Ouchy.

Dans un précédent passage de cet ouvrage, j'ai exprimé ma sincère vénération pour la reine Augusta. Elle m'avait vu à Berlin, à diverses époques, et j'étais assuré d'un accueil très bienveillant. Mon séjour à Bade produisit l'effet d'apaisement que j'en avais espéré. Divers journaux me firent aller de là à Paris; et même on me vit à Saint-Cloud. En réalité j'allai rendre visite à la famille Pourtalès avec laquelle j'entretenais des relations d'amitié et qui habitait à la Robertsau (maintenant Rupprechtsau) près de Strasbourg.

De là je me rendis en Suisse où je vis le prince Gortschakoff à Ouchy, sur les bords du lac de Genève.

Nos échanges de vues furent très courtois et dissipèrent bien

des malentendus ; seulement, ils n'eurent pas grands résultats ultérieurs ; c'est ce que montra l'histoire de l'année suivante.

Mes rapports avec le prince Gortschakoff forment un des chapitres les plus remarquables de ma vie publique Il est, comme le comte de Bismarck, du nombre de mes adversaires décidés ; mais l'opposition du comte de Bismarck m'a toujours été, je l'avoue, beaucoup plus sympathique que la sienne, non seulement parce que l'hostilité du chancelier de l'empire allemand se présentait sous des formes bien plus respectueuses, quelque imméritées qu'elles fussent généralement, mais aussi parceque je la trouvais bien plus impartiale et fondée sur des préjugés de fait, tandis que l'impression que m'a toujours laissée le prince Gortschakoff a toujours été plus ou moins celle d'une défaveur personnelle et d'une susceptibilité personnelle.

J'espère prouver en plusieurs endroits de ce livre que l'hostilité systématique contre la Prusse, que l'on m'a attribuée, n'existait pas en réalité ; mais cela n'a pas empêché que quelquefois, par conviction et par sentiment du devoir, je ne me sois opposé au gouvernement prussien avec plus d'énergie que d'autres personnes.

Vis-à-vis de la Russie ma situation n'était pas la même ; il n'y eut qu'à se défendre dans quelques cas ; jamais il ne fut nécessaire d'attaquer. J'avais fait connaissance avec le prince Gortschakoff, à l'époque de la guerre de Crimée, lorsqu'il était ambassadeur de Russie à Vienne. De là il vint à Dresde et il se montra très enthousiaste de la façon catégorique dont je repoussai l'immixtion injustifiable de lord Clarendon dans les

affaires de la Confédération germanique. Si j'étais alors du côté de la Russie, ce n'était pas par suite d'une prédilection particulière pour ce pays, ni par antipathie contre l'Autriche, mais en raison d'une méfiance prononcée à l'égard de la politique autrichienne de cette époque, car cette politique même ne me semblait présager rien de bon pour l'Autriche. L'empereur Nicolas, je le sais, a dit plus d'une fois, dans les derniers temps avant sa mort, que cette dépêche saxonne adressée à Londres lui avait fait passer sa seule heure de satisfaction. (Cette dépêche est reproduite dans la première partie de ces mémoires.) En 1857, l'empereur Alexandre vint à Dresde avec le prince Gortschakoff, et toutes les paroles qu'il m'adressa furent des plus flatteuses. Mais lorsque, à l'occasion de la guerre de Crimée, le prince Gortschakoff adressa aux gouvernements allemands une dépêche circulaire, leur recommandant, d'un ton de régent, d'avoir à observer la neutralité, il eut à son tour le même sort que lord Clarendon.

Cette dépêche (elle se trouve également dans la première partie de ces mémoires) est le premier des péchés qui ne me furent jamais pardonnés. L'insurrection polonaise eut lieu en 1862; le gouvernement français et le gouvernement anglais m'invitèrent à intervenir; mon refus trouva grâce à ses yeux. Mais, lorsque l'insurrection eut été refoulée, un grand nombre de réfugiés polonais restèrent quelque temps à Dresde. Je fus alors impérieusement invité à les expulser, et l'ambassadeur de Russie fut chargé de me rappeler la solidarité des intérêts monarchiques. Voici ce que je répondis à M. de Kakochkine, en le

priant de transmettre mes paroles au prince Gortschakoff: « Je me souviens d'une époque où, en pleine paix, un roi de Sardaigne avait pénétré, à main armée, sur le territoire de l'Autriche. Bien que ce roi n'eût absolument rien entrepris contre la Russie, l'empereur Nicolas rappela immédiatement son ambassadeur à Turin (qui était ce même Kakochkine) et envoya les passe-ports à l'ambassadeur de Sardaigne à Saint-Pétersbourg. C'était là, je pense, de la solidarité d'intérêts monarchiques. Or il arriva plus tard que le roi de Sardaigne qui succéda à l'autre, et auquel la Russie n'avait fait aucune offense, envoya ses troupes en Crimée pour faire la guerre à la Russie. Peu après, un autre roi italien, qui avait décliné l'invitation qu'on lui avait adressée de prendre part à la guerre contre la Russie, fut détrôné par le roi qui avait fait cette guerre, et la Russie se hâta de reconnaître ce changement de possession. Dans ces circonstances, concluai-je, il n'y a pas de solidarité d'intérêts monarchiques, et il ne reste au gouvernement d'un petit pays qu'à vivre en paix et d'accord avec ses sujets et à ne pas blesser l'opinion publique. »

Cette réplique ne fut pas non plus oubliée. Enfin, étant plénipotentiaire de la Confédération germanique à la conférence germanico-danoise, à Londres, je ne pus éviter de rappeler très catégoriquement au respect des convenances l'ambassadeur de Russie, qui voulait presque me retirer la parole, sous prétexte que la Confédération n'était pas en guerre avec le Danemark.

Le prince Gortschakoff étant habitué à être adulé et à se

considérer comme infaillible, tout cela avait laissé des traces profondes dans son esprit. Or, j'ai déclaré, dans ma circulaire d'entrée en fonctions, en Autriche, que je n'apportais dans ma nouvelle position ni sympathies, ni antipathies ; que j'y apportais seulement mon expérience. C'est dans ce même esprit que je me conduisis vis-à-vis de la Russie, et, dès le début, je m'appliquai sérieusement à établir une bonne entente.

Le prince Gortschakoff ne fut jamais un sincère ami de l'Autriche. Sans vouloir discuter le talent diplomatique de mon successeur, je suis persuadé que c'est parce qu'il avait pris ma place qu'il reçut à Berlin, du chancelier de l'empire de Russie, un accueil excessivement prévenant, car on savait que le comte Andrassy était l'homme de 1849, et qu'en 1870 toutes ses pensées avaient été dirigées, non contre l'Allemagne, mais contre la Russie.

Au commencement, dans les derniers mois de 1866, les derniers de mon ministère, les choses prirent une bonne tournure, et l'on me rapporta que le prince Gortschakoff avait dit : « *L'Autriche est dans nos eaux.* [1] » Mais, chose singulière, mon nouveau crime fut une concession que je me proposais de faire à la Russie : la révision du traité de Paris, en ce qui concerne la mer Noire. J'ai déjà indiqué, dans ces mémoires, ma manière de voir à ce sujet, en signalant que l'Europe ne pouvait, sans une coopération sincère de la Russie, exercer le contrôle, qui me semblait nécessaire, sur les affaires intérieures de la Turquie. Mes propositions, qui, par malheur, furent connues

1. En français dans le texte. (Le trad.)

prématurément à Paris et à Londres, ne reçurent pas l'accueil que j'avais espéré. On avait sondé le cabinet de Saint-Pétersbourg, et on avait appris que la Russie n'était pas disposée à seconder le projet de révision. *J'avais eu le grand tort de lui voler ses idées* [1]. Le prince Gortschakoff pensait déjà depuis longtemps à profiter de la première occasion pour annuler le traité de Paris, et il voulait que l'honneur n'en revînt qu'à lui. L'occasion se présenta très favorablement en 1870 ; la Russie dénonça le traité ; c'était, du moins, ce qu'elle prétendait ; en vérité, elle le déchira. On fut alors très surpris et très irrité à Saint-Pétersbourg d'apprendre que je contestais la légitimité et l'utilité de cette manière d'agir ; « *ce procédé* », disais-je dans ma réponse, « *peut rendre* les traités plus faciles, il ne servira pas à les rendre plus solides [2]. » Au cours des années précédentes, j'avais prouvé à plusieurs reprises combien je désirais éviter tout ce qui pourrait troubler la bonne entente avec la Russie ; j'avais empêché, par exemple, qu'on ne fît le procès des pèlerins de Moscou, jugé nécessaire par beaucoup de personnes ; j'avais également empêché le voyage de l'empereur en Galicie. Je n'en éprouvai pas moins, après être sorti du ministère, tout le poids de la défaveur du tsar. L'empereur Alexandre vint à Londres, en 1874, lorsque j'y étais ambassadeur, et me fit sentir démonstrativement son mécontentement soit directement, par la froideur et la brièveté avec laquelle il me parlait, soit indirectement, en distinguant les collègues

1. En français dans le texte. (Le traducteur.)
2. En français dans le texte. (Le traducteur.)

qui étaient à côté de moi, notamment l'ambassadeur de Turquie. Que de fois, en 1877 et en 1878, je me suis rappelé les paroles que l'empereur adressait à Musurus-Pacha : « Désormais il ne peut plus jamais y avoir entre nous le moindre malentendu [1]. » Il se produisit alors un incident singulier. Aux fêtes de la cour et à la réception du corps diplomatique, on me fit sentir la disgrâce impériale. Lors de la solennité de la remise du diplôme de citoyen, dans la *City*, à l'empereur, il arriva qu'en entrant au fumoir je le trouvai sans son entourage ; à cette occasion, il m'adressa la parole très amicalement et s'entretint longtemps avec moi. Pour m'expliquer cette différence je ne puis faire qu'une supposition : c'est que le traitement dont j'étais l'objet ne venait pas de l'initiative de l'empereur, mais des désirs de son chancelier.

Je reviens à mon panorama, et je revois, bien que très rapidement, le voyage en Orient.

1. En français dans le texte. (Le traducteur.)

## CHAPITRE XXVI

### 1869

La question ecclésiastique à la délégation. — Dépêche au sujet du Concordat.

La séance de la Délégation de 1869 eut beaucoup de discussions intéressantes au sujet des fonctions religieuses. Le discours que je prononçai sur ces questions prouve que je me suis toujours maintenu, sans dévier, dans la modération et le juste milieu, et il peut n'être pas inutile de faire remarquer que les explications données par moi à cette époque ne provoquèrent de contradictions sérieuses ni à la délégation, ni dans la Presse.

A propos du Livre rouge, j'eus l'occasion d'exposer entièrement la question du Concordat, en présentant une dépêche adressée à M. le comte Trauttmannsdorff, ambassadeur à Rome. Elle avait été rédigée principalement par le chef de section von Hofmann, si décrié comme appartenant à la confrérie de Saint-Michel. Le Dr Rechbauer me la reprocha comme un

« *Canossa* » écrit ; d'autre part, peu de temps après l'apparition du Livre rouge, je recevais le billet suivant de l'ambassadeur d'Italie, qui, certainement, n'était pas un pèlerin de Canossa.

« *Cher Comte, je viens de lire votre admirable note sur la question du Concordat. C'est une page d'histoire qui marquera dans les annales de la civilisation. Je viens de l'expédier à Florence. Envoyez-moi un autre exemplaire. Merci, cher Comte, de me permettre de vous appeler mon ami.*

*Joachim-Napoléon* PEPOLI. »

*Ce* 13 *juillet* 1869.

Voici cette dépêche in-extenso :

Vienne, le 2 juillet 1869.

Pendant les premiers temps de votre séjour à Rome, vous avez pu constater, à différentes reprises, des dispositions plus conciliantes de la part du Saint-Siège à l'égard du Gouvernement Impérial et Royal. Quelques indices permettaient à Votre Excellence de croire que le Saint-Père, aussi bien que ses premiers conseillers, commençait à apprécier plus justement la situation de l'Empire austro-hongrois et les causes des dissidences fâcheuses qui s'étaient produites dans le courant de l'année 1868.

Nous avons accueilli ces symptômes avec une satisfaction sincère, et nous nous sommes efforcés de favoriser par notre attitude le développement des tendances que Votre Excellence nous signalait.

D'après vos derniers rapports cependant, il se serait produit une espèce de temps d'arrêt dans l'amélioration progressive de nos relations avec le Saint-Siège. Une circonstance récente — l'incident de Linz — a surtout contribué à réveiller les anciennes susceptibilités

et à susciter de nouvelles défiances à l'égard des intentions du Gouvernement Impérial et Royal.

J'ai déjà transmis à Votre Excellence les informations nécessaires pour rétablir les faits sous leur vrai jour, en ce qui concerne le cas spécial que je viens de citer. Mais je crois qu'il ne sera pas inutile, à cette occasion, de remonter plus haut et d'examiner ici, à un point de vue général, les causes de nos difficultés avec le Saint-Siège. Cet examen nous conduira peut-être à trouver le moyen, sinon d'arriver à une entente, du moins d'aplanir quelques-uns des obstacles qui s'opposent à l'établissement d'un état de choses plus satisfaisant.

Il me paraît d'abord indispensable de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé, si nous voulons nous rendre un compte exact des faits qui se sont accomplis de nos jours.

Vers la seconde moitié du dernier siècle il s'est produit dans tous les Etats civilisés une tendance manifeste à émanciper le pouvoir civil de la dépendance du pouvoir religieux. L'Autriche ne pouvait se soustraire à l'influence d'un mouvement aussi fort et aussi répandu. De là naquit le système connu généralement sous le nom de Joséphisme. Cette désignation n'est pas entièrement justifiée aux yeux de l'histoire, puisque l'empereur Joseph n'a pas, à vrai dire, créé ce système, bien qu'il en ait été, sans contredit, le représentant le plus énergique, et qu'il l'ait appliqué dans une mesure dépassant, peut-être, les bornes voulues. La vérité nous impose le devoir de reconnaître que ce monarque, animé des meilleures intentions, n'a fait que se conformer, en les mettant en pratique sur une plus vaste échelle, à des principes déjà introduits dans le gouvernement par l'illustre impératrice Marie-Thérèse et même par le père de cette souveraine, l'empereur Charles VI.

L'élan fougueux du règne de Joseph II, comme il en arrive souvent des mouvements progressifs qui ne savent pas se maîtriser,

fut suivi d'une sorte de réaction. Sous les empereurs Léopold II et François Ier, les lois de leur prédécesseur furent considérablement adoucies dans la pratique, et ces monarques cherchèrent à établir aussi de meilleures relations avec l'Eglise. Mais, en somme, ils ne laissèrent pas ébranler le principe de la tutelle de l'Etat sur les affaires ecclésiastiques. Ce principe répondait, en effet, trop bien à la base autocratique et bureaucratique sur laquelle le gouvernement des Etats autrichiens était alors constitué, pour qu'on osât arracher cette pierre fondamentale de l'édifice.

On ne pouvait nier cependant que la législation autrichienne de cette époque ne fût en contradiction flagrante avec certains dogmes de l'Eglise catholique. Les difficultés causées par cet état de choses devinrent de plus en plus fâcheuses et sensibles dans la pratique, depuis l'élan imprimé aux idées catholiques dans toute l'Allemagne à la suite du conflit de Cologne. Ce fut surtout le Chancelier d'Etat, prince Metternich, qui proclama hautement, pendant les dernières années du règne de François Ier, et tout le règne de Ferdinand Ier, que les choses ne pouvaient plus marcher ainsi et qu'il fallait tâcher de conclure la paix avec l'Eglise catholique sur le terrain des principes. Le prince fit de nombreuses tentatives pour convertir à ses idées les hommes d'État placés à côté de lui à la tête des affaires, et les amener à consentir à un compromis équitable avec Rome. Mais ces efforts échouèrent toujours contre une opposition qui rencontrait dans ce temps un appui très vif même parmi certains dignitaires de l'Eglise, élevés dans l'esprit du système de la tutelle exercée par l'Etat.

Cette importante question resta ainsi en suspens jusqu'au moment où éclata le mouvement de 1848.

Dès qu'on voulait introduire dans toutes les sphères de la vie publique le principe de la liberté d'action, il devenait impossible de

laisser à l'Eglise catholique seule ses lisières. Avec l'établissement d'un régime constitutionnel, quel qu'il fût, devait tomber de lui-même le système de l'omnipotence de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise.

Ce fait, et le changement survenu dans l'état de choses, ne furent pas méconnus par les hommes qui étaient alors au pouvoir. Lorsque l'œuvre tentée par l'Assemblée dite constituante à Kremsier eut échoué, la Charte octroyée le 4 mars 1849 qui s'ensuivit contint, en opposition à toutes les traditions reçues jusqu'à cette époque, la reconnaissance formelle du principe de la liberté de l'Eglise catholique.

C'est donc un fait historique incontestable que les catholiques en Autriche sont redevables au principe constitutionnel seul d'être affranchis des entraves inquiétantes qu'imposait à leurs consciences l'influence souvent fort étendue que l'Etat exerçait sur les affaires de l'Eglise. On aurait dû se souvenir de cette circonstance à Rome lorsque, dans une allocution dont nous regrettons encore l'effet, notre constitution fut l'objet d'une condamnation acrimonieuse.

Développer les germes renfermés dans la Constitution de 1849 était une tâche ardue, digne d'occuper les meilleurs esprits. On avait à choisir entre deux systèmes différents pour arriver à ce but. Il était possible :

1° Soit d'abolir les lois et ordonnances existantes qui ne s'appliquaient plus au nouvel ordre de choses, de la façon qu'elles avaient été émises, c'est-à-dire par le simple exercice du pouvoir législatif.

2° Soit de conclure avec le Saint-Siège un arrangement formel, tel qu'un Concordat donnant aux réformes projetées le caractère d'un acte synallagmatique.

Il est hors de doute que le premier de ces deux modes de procéder aurait été, non seulement le plus simple, mais aussi le plus conforme aux principes constitutionnels.

En effet, ceux-ci, tandis qu'ils reconnaissent un partage des pouvoirs publics entre le Monarque et les corps représentatifs de la nation, excluent entièrement toute ingérence d'une puissance étrangère dans les affaires qui sont du ressort de la législation intérieure.

C'est par ce motif que, dans presque tous les cas où les concordats ont été conclus avec Rome par des Etats régis dans des formes constitutionnelles, les stipulations convenues ont été mises en vigueur au moyen d'ordonnances spéciales, issues de l'autorité législative agissant dans la plénitude de son indépendance. Souvent même ces ordonnances, comme les articles organiques en France, ont été rédigées dans un esprit fort différent de celui qui avait présidé aux arrangements qu'elles étaient destinées à mettre à exécution, et elles ne s'y adaptaient qu'au moyen d'une interprétation tant soit peu forcée.

Au commencement on parut reconnaître en Autriche la vérité des maximes que je viens d'énoncer. On régla d'abord par des ordonnances, dont quelques-unes sont encore à présent en vigueur, les nouvelles relations qu'il s'agissait d'établir entre l'Etat et l'Eglise; ce ne fut qu'à mesure qu'on s'éloignait davantage de l'idée de gouverner selon les formes constitutionnelles qu'il s'opéra un changement dans les vues, et qu'on entra dans d'autres voies.

Il est positif qu'au moment même de la mission confiée à Monseigneur Rauscher, alors qu'il n'était qu'Evêque de Lavant, mission qui conduisit à la négociation du Concordat, le Gouvernement Impérial ne pensait pas encore à conclure une transaction d'une telle importance. Il ne songeait, à cette époque, qu'à établir une entente avec le Saint-Siège au sujet de la législation matrimoniale. Ce ne fut que peu à peu, au fur et à mesure de longues négociations qui s'ensuivirent, qu'on en arriva à réunir la matière étendue qui forma l'objet du Concordat.

Il n'est pas dans notre intention de nous livrer ici à une critique détaillée de cet acte. Comme toute œuvre humaine, il porte l'empreinte de l'époque où il fut conçu. En 1855, l'Autriche était un Etat fortement centralisé, régi par un pouvoir absolu. Une volonté unique y faisait la loi et n'était soumise qu'au contrôle exercé par les influences momentanées de la situation. On ne peut s'étonner que le chef de le Catholicité, ayant à traiter avec un Gouvernement ainsi constitué, ait cherché, non seulement à procurer à ses fidèles en Autriche une position qui les mît à l'abri d'une tutelle vexatoire de la bureaucratie, mais aussi à acquérir pour l'Eglise tous les privilèges qui, selon les décisions du Concile de Trente, lui appartenaient de droit au sein de cet Etat féodal qui, précisément, reposait sur le principe du privilège, mais qui, dans l'Etat moderne, avaient perdu depuis plus d'un siècle, leur raison d'être.

Ainsi que je l'ai fait ressortir avant, il faut toujours, pour comprendre l'origine et la portée du Concordat de 1855, se rappeler les idées de centralisation dominant alors à la suite des événements de 1848, tendances qui, à l'heure qu'il est, comptent encore de nombreux partisans, *et qui, à cette époque-là, dans l'espoir de consolider la centralisation par une concentration renforcée du pouvoir religieux, se prêtaient à un partage qui, loin de la fortifier, devait l'affaiblir.* C'est ainsi que s'expliquent les succès obtenus alors par la Cour de Rome. En effet, le Saint-Siège consentit, vis-à-vis du pouvoir civil, à quelques concessions qui ne manquent pas de valeur, et qu'on fit sonner très haut à Rome. De ce nombre est le droit de nomination à la plupart des hautes dignités ecclésiastiques. Mais, à côté de ces dispositions, le Concordat en contient une série d'autres, assurant aux Evêques, et au Clergé en général, une position exceptionnelle qui les place au-dessus du droit commun.

Il faut enfin remarquer que le Concordat était, en somme, loin

d'être conçu dans l'esprit qui avait dicté la Constitution de 1849, et qu'il répondait plutôt à la pensée d'une religion dominante, d'une religion d'Etat, qui est en contradiction avec toutes les idées modernes de liberté constitutionnelle.

Ces défauts de la situation créée par le Concordat apparurent encore d'une manière plus éclatante à l'occasion de la loi sur les mariages, publiée bientôt après. Il s'y rencontre des dispositions dont l'expérience fit ressortir des effets souvent durs et vexatoires. Aussi vit-on, dès cet instant, augmenter considérablement le mauvais effet produit déjà sur l'opinion publique en Autriche par la conclusion du Concordat.

Cet Acte, loin de pouvoir être considéré comme une application impartiale du principe inauguré, en 1849, de l'Eglise libre dans l'Etat libre, n'a été conclu qu'à l'avantage exclusif d'une des parties et dans des conditions intimement liées à l'existence d'une certaine forme de Gouvernement en Autriche. C'est là ce qui constituait le défaut principal et la faiblesse d'une œuvre dont l'existence même devait se trouver menacée, du moment où changerait la situation en vue de laquelle elle avait été créée.

Cette vérité s'est fait sentir dès le rétablissement d'un régime constitutionnel en Autriche. Déjà, en 1862 et 1863, nous voyons à Rome un négociateur autrichien travaillant à obtenir des modifications essentielles au Concordat. Malheureusement, les espérances qui se rattachaient à cette négociation, entamée certainement dans un esprit de parfaite modération, n'en restaient pas moins illusoires.

Cet état de choses se traîna ainsi péniblement jusqu'aux événements de 1866, qui firent entrer dans une phase nouvelle la question des relations de l'Etat avec l'Eglise.

Il était évident, aux yeux de tout vrai patriote, que l'existence de l'Etat ne pouvait plus être assurée que si on entreprenait sa régéné-

ration complète au moyen des libertés constitutionnelles les plus étendues. Favoriser le libre développement de toutes les forces vives de la nation devint, en conséquence, le principe fondamental du Gouvernement.

On doit regretter que l'Episcopat autrichien et les rapports adressés au Saint-Siège n'aient pas tenu un juste compte de la force d'impulsion irrésistible qui produisait les changements survenus en Autriche. Cette erreur fit naturellement naître aussi à Rome plus d'une appréciation erronée. Si les organes de l'Eglise avaient compris qu'en face d'un changement total de système, fruit de la plus impérieuse nécessité, il ne pouvait plus être question de tenter des efforts infructueux afin de sauver des privilèges frappés de caducité, mais qu'il s'agissait de faire tourner autant que possible au profit de l'Eglise catholique le nouvel ordre de choses, ainsi que, par exemple, le clergé belge l'avait si bien compris en acceptant la Constitution de 1831, ils n'auraient, sans doute, pas opposé aux réformes projetées cette résistance opiniâtre qui leur a fait reprocher d'être les antagonistes de l'organisation constitutionnelle de la Monarchie. C'est ce reproche qui rend aujourd'hui si difficile la position du clergé et qui, au grand regret du Gouvernement Impérial et Royal, envenime des complications souvent peu importantes en elles-mêmes, et concernant de simples questions de détail.

Ce qui précède explique en partie comment l'intervention du Saint-Siège a pu, malheureusement, plus d'une fois aigrir les conflits, au lieu de les apaiser. Nous ne voulons, d'ailleurs, accuser ici personne. Notre seul but est d'examiner impartialement la situation, et d'introduire la sonde dans la plaie, afin de trouver, si c'est possible, un moyen de la guérir. Nous cherchons, avant tout, à concilier, et nous nous estimerions heureux si nous parvenions à

rétablir, de part et d'autre, des relations, sinon satisfaisantes, du moins tolérables.

Comme nous venons de le dire, le maintien du Concordat, dans le sens où il avait été conclu en 1855, était devenu, pour le Gouvernement Impérial et Royal, une impossibilité de la nature la plus absolue. Contre un fait aussi incontestable, il est oiseux d'opposer des arguments tels que ceux auxquels on a souvent recours, tantôt en alléguant le caractère bilatéral de cette transaction, tantôt en rendant responsables de ce qui s'est passé certaines individualités, parmi les hommes placés à la direction des affaires. Du moment où, par suite du rétablissement de la Constitution en Hongrie, tout ce pays, sans se mettre en opposition avec l'Episcopat, se refusait à reconnaître la validité du Concordat, il n'était plus possible de soutenir la thèse contraire dans la partie occidentale de la Monarchie où l'agitation contre le Concordat existait dans des proportions beaucoup plus intenses. Même un Ministère composé des chefs les plus marquants du parti dit clérical ou réactionnaire aurait été tout aussi peu capable d'apporter en cela un changement à l'état de choses que les hommes actuellement au pouvoir.

Quelque douloureux qu'il puisse être pour la Cour de Rome d'entendre ces paroles, nous ne pouvons dissimuler les vérités suivantes :

Les stipulations les plus essentielles du Concordat sont devenues inexécutables en Autriche , la position privilégiée que cet acte accordait au clergé ne peut plus lui être conservée, et elle ne ferait désormais que lui nuire ; enfin, il est illusoire d'espérer que cet état de choses ne soit que passager et puisse être modifié par un changement de Ministère.

Le Gouvernement Impérial et Royal est loin de chercher la lutte avec l'Eglise ; il appelle, au contraire, de tous ses vœux, une entente. Au milieu des difficultés dont il est assailli, son calme et son im-

partialité ne se sont jamais démentis. Il a donné à tous les partis des conseils de prudence et de modération, et il a toujours tenu à se réserver la possibilité d'établir à l'avenir de meilleures relations avec la Cour de Rome.

On peut trouver la preuve de ce que j'avance dans le double fait que le Gouvernement Impérial et Royal s'est soigneusement abstenu de se prononcer sur la question de la validité du Concordat dans son ensemble et qu'il a montré une grande réserve précisément dans les questions qui ont provoqué le plus d'irritation à Rome, c'est-à-dire les réformes apportées aux lois sur le mariage et sur l'enseignement.

Si l'on admet que les circonstances, ainsi que les maximes dont elles avaient amené l'adoption, ne permettaient plus au Gouvernement de continuer à se placer au point de vue exclusif de l'Etat catholique et qu'il était obligé, au contraire, de conformer sa législation au principe de l'égalité des cultes devant la loi, on doit rendre au Cabinet Impérial la justice de reconnaître qu'il s'est efforcé de ménager autant que possible les intérêts catholiques.

En ce qui concerne les lois sur le mariage, personne n'ignore qu'une fraction très influente de nos Corps représentatifs s'était prononcée en faveur de l'introduction du mariage civil obligatoire. Même beaucoup d'hommes appartenant au parti le plus imbu des idées catholiques pensaient que cette institution offrait le seul moyen de résoudre la difficulté et d'éviter des conflits avec l'Eglise. — Cependant des autorités dont le Gouvernement croyait devoir tenir compte se prononcèrent en sens inverse et de manière à donner la préférence au mariage civil subsidiaire.

Ce n'est pas parce qu'il partageait cette opinion que le Gouvernement se prononça pour l'adoption d'un projet de loi conçu dans le sens que je viens d'indiquer. Mais, après ce qui s'était passé, il

n'en fut que plus péniblement surpris de voir l'Episcopat commencer, par des lettres pastorales et d'autres manifestations, un combat qui devait malheureusement aboutir à des résultats tels que ceux que nous voyons se produire, à notre regret, dans l'incident de l'Evêque de Linz.

En ce qui concerne la loi sur l'enseignement, il faut remarquer, avant tout, que ces nouvelles dispositions législatives admettent parfaitement la création et l'existence d'écoles ayant un caractère confessionnel. Le clergé catholique peut, de même que les laïques, profiter de ces dispositions et en retirer pour la foi catholique des avantages précieux. Si on jette un coup d'œil sur les résultats obtenus dans des circonstances analogues en France, en Belgique et dans les provinces rhénanes, si on considère, en outre, les ressources abondantes dont dispose l'Episcopat en Autriche, on doit s'étonner qu'il ne se soit pas emparé, tout de suite, avec empressement, des facilités qui lui sont accordées à cet égard. Elle permettraient certes à l'Eglise catholique de s'assurer une influence propre à la dédommager amplement de la perte qu'elle éprouve en étant privée de sa position privilégiée.

Même si on ne veut pas faire entrer en ligne de compte de semblables avantages, il n'en reste pas moins incontestable que la nouvelle législation sur l'enseignement est loin d'avoir été conçue dans un esprit systématiquement hostile à l'Église catholique. Elle précise, il est vrai, davantage la part qui doit revenir à l'État dans la surveillance des écoles, et elle restreint l'influence directe exercée par le clergé aux matières qui sont de son véritable ressort, c'est-à-dire l'enseignement de la religion. Mais il ne dépend que du clergé de conserver par une attitude habile une influence considérable, principalement sur les écoles populaires. On n'a pas, en effet, enlevé entièrement à ces dernières, comme on le prétend souvent à tort,

leur caractère confessionnel. On a seulement assuré leur développement progressif et leur amélioration, en tenant compte avec soin de toutes les conditions d'une saine morale.

Nous croyons avoir tracé ainsi avec une exacte impartialité le tableau de ce qui s'est fait jusqu'ici. Il me reste maintenant à examiner encore une question.

Est-ce qu'une entente est possible entre le Gouvernement Impérial et Royal actuel et le Saint-Siège, lorsqu'ils sont, l'un et l'autre, placés à des points de vue aussi divergents et séparés par des questions de principe aussi importantes?

Nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative: toutefois, ce résultat ne saurait être atteint qu'à une première condition.

On doit avant tout se décider, à Rome, à ne plus regarder l'Autriche comme un pays prédestiné à servir les vues du Saint-Siège; il faut dorénavant placer l'Empire austro-hongrois sur la même ligne que d'autres Etats constitutionnels modernes, et ne pas demander, par conséquent, au Gouvernement Impérial et Royal de se plier à des exigences qu'on ne songerait pas à imposer à des pays tels que la France ou la Belgique, parce qu'on sait d'avance que de pareilles prétentions n'y rencontreraient que des refus et ne feraient que compromettre inutilement le Saint-Siège.

Ce qui a pu être dans d'autres pays, sans amener pour cela de rupture avec Rome, doit aussi être possible en Autriche. Telle est la première règle fondamentale dont le Gouvernement, aussi bien que la nation, est résolu à ne point se départir.

Je ne disconviens pas qu'il pourra encore s'écouler quelque temps avant qu'on admette à Rome cette vérité dans une mesure suffisante pour permettre d'en retirer quelque fruit. On y aimera mieux, peut-être, tergiverser encore, se maintenir sur le terrain de certains points de droit formels, et protester contre ce qu'on appelle des

infractions aux engagements contractés. On peut assurément, de cette façon, prolonger la lutte et susciter maint embarras au Gouvernement Impérial et Royal. Mais, en réalité, on fera surtout ainsi un tort immense aux intérêts de l'Eglise catholique dans la Monarchie austro-hongroise. On devra finir par se rendre aux leçons amères de l'expérience, et il faudra bien en revenir au point de départ que je viens d'indiquer plus haut comme le seul qui puisse être raisonnablement adopté.

Ne vaudrait-il donc pas mieux prendre, dès à présent, une détermination énergique, et mettre ainsi le Gouvernement Impérial et Royal à même d'offrir à l'Eglise catholique la pleine et entière jouissance des droits et des libertés dont elle a besoin pour accomplir sa divine mission et que nul ne songerait alors à lui contester ?

La Constitution de décembre 1867, contre laquelle le Saint-Siège a élevé si vivement la voix, contient toutes les dispositions, qui en 1849, ont été accueillies à Rome avec une véritable joie, et qui ont été acclamées par tous les catholiques autrichiens comme une charte d'affranchissement qui les libérait du joug du Joséphisme.

Les trois grands postulats de l'Eglise catholique :

1° la liberté des rapports entre les Evêques et le Saint-Siège,

2° la liberté des rapports entre les Evêques et leurs diocésains en matières de foi; enfin,

3° la protection et la conservation des biens ecclésiastiques,

se trouvent actuellement accordés dans l'Empire austro-hongrois et entourés de garanties constitutionnelles.

Si cette semence déposée dans nos institutions n'a pas porté jusqu'ici d'aussi heureux fruits qu'on était en droit de l'espérer, il faut s'en prendre uniquement à l'influence fâcheuse de cette prévention qui fait persévérer dans une fausse voie, lorsqu'on y est engagé,

par malheur, au lieu de chercher une autre et meilleure issue.

Les difficultés contre lesquelles le Concordat s'est heurté ne prouvent nullement que la liberté de l'Eglise catholique ne puisse pas prospérer dans notre pays. Mais, je le répète, qu'on ne s'y méprenne pas, et qu'on sache bien que nous entendons parler d'une véritable liberté d'action, et non pas du maintien de doctrines incompatibles avec le développement de l'Etat, et d'une valeur qui doit désormais être assez problématique, même aux yeux de la Cour de Rome.

Si les efforts de l'Eglise catholique se portaient dans cette direction, le Gouvernement irait avec empressement au devant de ses vœux : il considérerait comme un devoir sacré d'appuyer avec zèle l'Eglise dans l'accomplissement de sa tâche, et d'écarter les obstacles et les préjugés qui entravent son action. Dans l'état de choses actuel, le Gouvernement est, au contraire, paralysé dans ses meilleures intentions et il doit rester spectateur d'un combat qui, quel que soit son dénouement, ne pourra jamais avoir des suites salutaires.

Un changement dans l'attitude de l'épiscopat autrichien serait le premier pas désirable vers une amélioration de la situation. Nous croyons ne pas nous tromper en présumant que les Evêques diffèrent sous plus d'un rapport dans leurs appréciations. Nous en voyons qui appartiennent par leurs sympathies au parti de l'opposition politique, et qui se laissent souvent entraîner à faire, en vertu de leur position officielle, des démarches que nous se saurions y trouver profitables.

D'autres exaltés dans leur croyance font beaucoup de mal par leur exagération, sans qu'on puisse toutefois révoquer en doute ni la sincérité de leurs convictions ni la loyauté de leurs intentions. Avec ces deux fractions de l'Episcopat il sera, sans doute, difficile

d'arriver à un compromis. Par contre, nous avons de fortes raisons de croire que la plus grande partie des Evêques comprend maintenant, qu'en persistant dans la voie d'une résistance implacable, on ne saurait arriver à de bons résultats. Si l'attitude de ces Prélats ne témoigne pas encore plus ouvertement d'une pareille persuasion, c'est, d'abord, à cause de leur désir très légitime de ne point dévoiler les dissidences, et puis parce qu'ils craignent peut-être de s'attirer un désaveu. Nous ne croyons pas nous abuser en supposant que plusieurs Evêques s'estimeraient heureux de pouvoir abandonner avec honneur une position qui devient tous les jours moins tenable. Quelques-uns d'entre eux, et des plus éminents, sont des hommes infiniment trop éclairés pour ne pas sentir la nécessité de prendre à temps les mesures opportunes qui peuvent rendre en Autriche la paix à l'Eglise et prévenir les conséquences incalculables qu'entraînerait la prolongation des conflits actuels.

Si on ne veut pas, à Rome, fermer les yeux à l'évidence, si on ne s'y refuse pas à voir la situation sous ses vraies couleurs, on devra s'appliquer avant tout à donner un appui efficace à la fraction modérée de l'Episcopat autrichien.

Amener le Saint-Siège à se pénétrer de ces idées et de cette conviction doit être la tâche principale de tout bon patriote auquel les circonstances permettent de faire entendre sa voix à Rome avec quelque succès.

C'est aussi vers ce but que doivent tendre tous les efforts de Votre Excellence, et, en retraçant, comme je l'ai fait, un tableau exact de la situation, des causes qui l'ont amenée et des moyens de remédier à certains de ses maux, j'espère avoir fourni quelques données utiles.

Veuillez faire valoir auprès de Son Eminence le Cardinal-Secrétaire d'Etat toutes les considérations que j'ai développées, et ne né-

gligez aucun moyen pour rendre le Saint-Père, ainsi que ses principaux Conseillers, accessibles aux vues qui sont exposées dans la présente dépêche.

Recevez, etc.

(*Signé*) BEUST.

## CHAPITRE XXVII

### 1869

Voyage de l'empereur en Orient.

Je fatiguerais mes lecteurs à leur répéter tout ce qu'ils ont déjà lu, tout ce qu'ils pourraient lire dans les récits de voyage. Mes propres descriptions, du reste, ne seraient que superficielles, car je dois, avant tout, rappeler que, dans le court espace de six semaines, nous avons visité la Turquie, la Grèce, la Palestine, l'Egypte et l'Italie. Par contre, je ne résisterai pas à la tentation de m'écarter parfois de l'itinéraire, et j'espère que le lecteur voudra bien me suivre dans ces digressions, dont il ne trouverait rien dans les autres récits.

Un tel voyage, à la suite d'un haut et puissant seigneur, a bien ses côtés fâcheux ; il lui manque en partie, et forcément, ce qui constitue un des grands plaisirs de voyager : l'indépendance. Mais, à part l'honneur de se trouver en si noble compagnie,

il y a des compensations qui ne sont pas à dédaigner en Orient. Les populations ne se montrent guère au voyageur ordinaire ; mais elles sont bien forcées de se faire voir pour contempler elles-mêmes un souverain étranger. Je bénéficiais d'un reflet de cette curiosité, car, comme on m'a dit à Jérusalem, les gens du pays tenaient à voir le grand-vizir du sultan blanc. J'éprouve le besoin de rappeler que l'empereur n'imposait pas aux personnes de sa suite une gêne inutile, et qu'il veillait lui-même à ce que rien ne leur manquât.

Pendant la traversée de Constantinople à Athènes, sachant que j'étais très sensible au mal de mer, il eut la bonté de faire télégraphier de son navire à celui où je me trouvais : « Que fait Beust ? ». Les signaux de mon bateau, fonctionnant mal, répondirent « Insolent ! » au lieu de « Il dort ».

Le voyage commença par un trajet de nuit, à Bazias. Quelques membres du ministère de Serbie étaient venus dans cette localité, présenter leurs hommages à l'empereur. Avec les ministres se trouvait M. de Hallay, que j'avais fait débuter dans la carrière, comme consul général à Belgrade. Il m'avait été recommandé par Andrassy ; l'expérience a constaté que ce choix était très heureux. M. de Hallay a montré, plus tard encore, dans une situation plus élevée, qu'il pouvait rendre de grands services.

Un peu avant de quitter le service de l'empereur, je fus quelque temps son subordonné. Je crois qu'il a eu plus à se louer de son ancien supérieur que je n'ai eu à me louer plus tard du mien, observation qui, au surplus, ne s'applique pas à lui seul.

Ce qui ne me convint pas, pendant que M. de Hallay gérait le consulat général de Belgrade, c'est qu'il favorisa (du moins, on me l'a dit, peut-être à tort) une action secondaire de la Hongrie.

Ali-Pacha me dit à Constantinople : « Nous avons toute confiance en Vienne et surtout en vous, mais nous sommes inquiets quand nous voyons ce que l'on manigance, de Pest, en Serbie. » C'était une allusion à un projet qui était alors dans l'air et d'après lequel l'administration de la Bosnie devait être confiée à la Serbie. Ce projet ne venait pas de l'initiative de M. de Hallay, car cette pensée me fut rapportée au commencement de 1867, à propos d'une mission du comte Edmond Zichy auprès du prince Michel, avant que M. de Hallay ne fût accrédité à Belgrade. Ce coup d'œil rétrospectif peut avoir quelque intérêt, aujourd'hui que les velléités de la Serbie sur la Bosnie se manifestent d'une façon si sensible.

Il y a quelques années, je rencontrai celui qui était alors le prince Milan. Il eut, je dois le dire, des paroles de remerciement pour moi. Elles n'étaient pas imméritées, car c'était grâce à moi que la citadelle de Belgrade avait été évacuée, et, qu'après l'arrivée du prince aux affaires, la Porte avait reconnu par firman l'hérédité dans la famille Obrénovitch. Aujourd'hui cela paraît peu de chose, mais alors on appréciait ces résultats. L'arrivée au trône avait été plusieurs fois tentée sans succès ; quand elle fut un fait accompli, ce fut presque avec inquiétude, car rien ne fut moins imposant que sa proclamation par Tchernaïeff, après une guerre qui n'avait pas été précisément heureuse pour la Serbie.

La Serbie, du reste, n'est pas restée sans rivaux, dans ses convoitises sur la Bosnie. En 1881, pendant un bref séjour à Londres, je rendis visite à la femme de l'éditeur du *Morning Post*, Sir Alpernon Borthwick ; cette dame occupait une très belle situation dans l'aristocratie de Londres. L'année précédente, son mari s'était trouvé sur la flotte anglaise, pendant la démonstration devant Dulcigno. Il écrivit ensuite une brochure sur ce sujet. Dans cette brochure, qui me fut adressée, il raconte qu'il fut présenté au prince Nikita, à Cettigne, et que le prince lui avait dit, entre autres choses, regretter beaucoup que M. Gladstone ne fût pas redevenu ministre quelques années auparavant, car alors la Bosnie aurait reçu une autre destination. La brochure était assez intéressante, mais il paraît qu'elle n'a produit aucun effet.

Le Monte-Negro est, dans l'histoire de l'Autriche, un point noir d'où sont sortis bien des nuages. En 1853, Omer-Pacha, avec une armée de soixante mille hommes, s'était avancé, avec l'intention bien arrêtée d'anéantir, même au prix de grands sacrifices, le royaume rocheux qui était devenu un voisin très gênant. Si on l'avait laissé faire, cela eût peut-être mieux valu. Mais on en décida autrement. Le comte Leiningen, lieutenant feld-maréchal, fut envoyé en mission ostensible à Constantinople, et cette mission sauva le Montenegro. Soit à cause de la facilité du succès obtenu, soit pour des raisons de jalousie, la mission Leiningen fut suivie par la mission Menchikoff : voilà qui est certain. Mais celle-ci amena la guerre de Crimée, la guerre de Crimée amena la guerre d'Italie, et la guerre d'Italie amena la guerre d'Allemagne.

J'avais souvent songé à cet enchaînement avant d'entrer au service de l'empereur ; c'est pourquoi, je ne le cache pas, je ne témoignai point de très grandes sympathies au seigneur de la « Montagne Noire ». Cependant il n'eut pas lieu de se plaindre de moi. Ce fut de mon temps que des routes coûteuses furent construites avec l'argent de l'Autriche. Déjà alors le Montenegro demandait l'accès à la mer « pour ses exportations ». Quand les routes furent terminées, les exportations firent complètement défaut.

Je me souviens encore d'un incident assez piquant. C'était tout au début de mon ministère. On m'annonce un jour le prince de Montenegro. Je vais au-devant de lui, je le prie d'entrer et je vois en face de moi un homme de stature martiale, revêtu d'un magnifique costume brodé d'or ; le manche de l'épée orné de pierres précieuses. Je lui parle allemand, français, et, de mon mieux, italien. Il répondait dans une langue que je ne comprenais pas. Il se trouva heureusement un interprète, et j'appris que mon visiteur n'était pas le prince régnant, mais un membre de la dynastie déchue. La circonstance à laquelle je devais la faveur de cette visite, c'était que le règlement de la note d'hôtel présentait des difficultés. Je ne pus m'empêcher de faire remarquer à l'interprète que le costume national devait être à lui seul une garantie suffisante pour l'hôtelier ; néanmoins je fis arranger immédiatement l'affaire.

Il est temps de revenir à Bazias et de monter sur le navire impérial. Je ne puis assez recommander à tous les amateurs de paysages grandioses le voyage sur le cours inférieur du Da-

nube. De gigantesques parois de rochers comme celles des gorges de Gastein ou de la *Via mala* suisse, descendent, non point, comme là, dans des torrents, mais dans un magnifique et large fleuve, et l'on éprouve un charme étrange à voir se succéder, au courant du fleuve, ces paysages alpestres.

Il faisait encore jour lorsque nous arrivâmes à Orsova; quelqu'un fit observer que ce devait être la localité où Kossuth avait enfoui les insignes de la couronne de Hongrie. Une autre personne contesta cette assertion. Je m'adressai, en modérant ma voix, à mon collègue, le président du ministère hongrois, en lui disant : « Vous, vous devez bien le savoir. » Je n'obtins pas de réponse.

A cette époque, il n'y avait pas encore de royaume de Roumanie; il n'y avait même pas de Roumanie reconnue, et on lisait encore dans les publications officielles « Principautés danubiennes » ou « Moldo-Valachie ». Plus tard on négocia longtemps encore au sujet de la reconnaissance du nom de Roumanie. Dans cette question, comme dans beaucoup d'autres, ce pays n'eut aucune raison de se plaindre de notre attitude. A titre d'ambassadeur à Londres, j'avais été invité à soutenir les vœux de Bukarest. A cette occasion, mon collègue turc, le vieux Musurus-Pacha, qui avait une grande finesse, me dit : « C'est singulier qu'à une époque où de grands empires prennent deux noms au lieu d'un, des pays qui en ont déjà deux ne puissent pas se contenter de les garder. » Je menaçai du doigt mon interlocuteur, mais, à part moi, je l'applaudissais.

A cette époque, Bukarest avait encore d'autres progrès à

l'ordre du jour : on voulait, par exemple, frapper des monnaies et octroyer des ordres. Ce fut encore moi qui parlai à Constantinople en faveur de cette innovation. Après une revue qui avait eu lieu sur la rive d'Asie, près d'Ounkiar-Iskélessi, on avait dîné dans un palais du voisinage. J'étais assis près d'Ali-Pacha, en face d'une magnifique forêt de platanes ; on était aux premiers jours de novembre, et il faisait une véritable soirée d'été. Lorsque je lui eus parlé quelque temps au sujet des principautés danubiennes, il répondit tout à coup : « Ecoutez donc ! je vous parle sérieusement. Pourquoi ne les prendriez-vous pas ? Nous vous les cédons de grand cœur. »

Le comte Andrassy, qui se tenait à proximité, s'avança en ce moment vers nous et se prononça avec une grande énergie contre une telle pensée, ce qui prouve que les paroles du grand-vizir lui avaient semblé sérieuses. En Hongrie, du reste, on pouvait bien se dire qu'il y avait assez de Roumains dans le pays ; mais pour la monarchie austro-hongroise, cette considération ne pouvait être décisive. Cette pensée venait trop tard, en vérité, à l'époque où elle fut émise par Ali-Pacha, mais il y eut des moments où l'on eût pu la réaliser facilement. Il n'est pas facile de comprendre aujourd'hui que l'on ait pu occuper les duchés pendant la guerre de Crimée, pour les évacuer ensuite. La vieille tradition de l'Italie ! Au premier abord il peut sembler qu'il ne fallait pas songer à acquérir ces pays, aux dépens d'une puissance amie. Quand on y réfléchit, la chose prend une autre tournure. A la vérité, on ne pouvait pas brusquer les choses, mais, en agissant diplomatiquement,

avec un peu d'habileté, on aurait été sûr du succès. Il fallait commencer par prévoir de quelle façon les autres puissances auraient envisagé la question. La France et l'Angleterre, qui avaient alors le droit de parler le plus haut, ne pouvaient se prononcer ou même être indisposées contre une solution qui était le moyen le plus efficace d'empêcher le retour d'une guerre turco-russe, car elle interposait un territoire entre la Russie et la frontière turque. La Prusse alors n'avait pas voix au chapitre. Quant à la Russie, elle pouvait ne pas désirer un pareil changement ; mais, dès avant Sébastopol, elle avait été, tantôt combattue, tantôt abandonnée par l'Europe. En pareil cas, on peut se passer d'adhésion. Par contre, les principautés danubiennes n'étaient pas territoire russe, et l'inutile cession d'une partie de la Bessarabie, accomplie uniquement à l'instigation de l'Autriche, avait été bien plus sensible à l'orgueil national russe et bien plus nuisible au rétablissement des bons rapports avec l'Autriche, que ne l'eût été cette transformation. Reste la partie la plus directement intéressée ; la Turquie. Il faut commencer par considérer que les principautés danubiennes n'étaient pas une province turque, et, puisque la Porte s'est bien laissé persuader que la Bosnie serait mieux dans d'autres mains que les siennes, il n'aurait pas été impossible qu'il en fût de même pour les provinces danubiennes. On pouvait même démontrer facilement que l'acquisition de la Bosnie était bien plus anti-naturelle, car, pendant la guerre de 1877, ce fut l'Autriche, qu'on ne l'oublie pas, qui fut l'obligée de la Russie, et non la Turquie, laquelle n'avait aucune raison de

se montrer reconnaissante. D'autre part, les avantages que la Turquie aurait obtenus par l'abandon des principautés auraient été plus incontestables que ceux résultant de la perte de la Bosnie.

Elle aurait été largement récompensée de tout ce qu'elles lui rapportaient : le tribut; elle aurait eu un voisin ami, ne provoquant aucune agitation. Mais alors les événements s'accomplirent sous l'influence de la pression des puissances occidentales. Ici il s'agissait pour l'Autriche de faire ses conditions avant d'entreprendre les grands sacrifices d'argent et d'hommes, qui seuls assurèrent le succès définitif des puissances occidentales en Crimée. Si les puissances occidentales s'étaient engagées à remplir de pareilles conditions, il n'y aurait eu pour l'Autriche aucun motif de retirer ses troupes des principautés danubiennes. Au lieu de cela, on recueillit, pour fruit de tous les efforts dépensés, la neutralisation de la mer Noire, stipulation illusoire, le résultat l'a bien montré, — de belles promesses du sultan en faveur de ses sujets chrétiens; enfin les bouches du Danube furent retirées à la Russie, mais non l'accès de ces bouches; dans cette question le prince de Hohenzollern, devenu depuis roi de Roumanie, a le droit de parler plus haut que l'empereur d'Autriche, et malheureusement il en use.

Il est incontestable que nos intérêts vitaux se trouvent plutôt du côté du bas Danube que du côté de Salonique. On l'a soupçonné même à cette époque, car, en 1855, le comte Buol, que j'avais rencontré par hasard à Golling, près de Salzbourg, m'en parla en ces termes. « Nous savons ce qui doit nous

échoir. » Certes, mais les pigeons ne tombent pas tout rôtis dans la bouche.

Le prince Charles se trouvait alors en dehors du pays, et, par conséquent, il ne put saluer l'empereur. Le ministre Cogolniceano, qui fut plus tard mon collègue à Paris, vint au devant de nous ; il n'était pas alors aussi tranchant qu'il se montra plus tard dans la question du Danube.

Nous abordâmes à Roustchouk par une belle matinée. Ce qui me frappa le plus, ce fut que, dans cette localité, éloignée du monde mahométan, les hommes portaient l'ancien costume turc avec le turban, tandis qu'à Constantinople même on ne le porte presque plus.

Nous fûmes salués, non seulement par le baron Prokesch, mais encore par Ali-Pacha et par Omer-Pacha, deux personnages extraordinairement intéressants. Omer-Pacha appartenait jadis en qualité de sergent-major à un régiment de frontière ; ce ne fut pas précisément avec une pension qu'il le quitta. Il était maintenant feld-maréchal turc, et il s'était rendu célèbre par ses opérations contre les Russes en 1854. Il n'avait pas le moins du monde oublié son allemand, et il le parlait encore très couramment. Je me souviens que c'est lui qui recommanda à l'empereur le baron Rodic comme étant le meilleur gouverneur qui convînt pour la Dalmatie.

Plus tard, pendant la guerre, les mesures prises par le gouvernement de Dalmatie, au sujet de l'entrée dans le port de Klek, donnèrent lieu plus d'une fois à des plaintes de Constantinople. J'étais alors à Londres ; j'avais toujours raison de

mon collègue Musurus, en lui rappelant cette recommandation.

La personnalité d'Ali-Pacha avait pour moi un plus grand intérêt. Tout ce que je savais au sujet de sa finesse et de ses connaissances approfondies fut surpassé par ce que je constatai. Nos rapports pendant le voyage, puis à Constantinople, furent des plus agréables, et j'ai lieu de croire à la sincérité des paroles obligeantes qu'il me dit au sujet de nos relations.

Nous arrivâmes rapidement à Varna, par le chemin de fer. Je me souviens d'avoir vu fonctionner une charrue à vapeur. Ce spectacle me frappa d'autant plus que l'agriculture turque n'est pas très renommée.

A Varna, vers le soir, l'empereur monta sur le navire du sultan, la *Sultanié*, décoré avec toute la magnificence imaginable. Ce navire était un présent du khédive Ismaïl. « Encore une prodigalité du khédive », disait Ali-Pacha. Le cadeau cependant n'avait pas été refusé. A Varna, nous étions également attendus par trois navires de la marine de guerre autrichienne, le *Greif*, l'*Elisabeth* et le *Gorgnano*. Les ministres eurent l'honneur de passer la nuit sur la *Sultanié*. On m'avait dit souvent que la mer Noire était la mer de prédilection des tempêtes et du mal de mer. Je fus d'autant plus surpris de trouver une mer unie comme un miroir. La lune était dans son plein. Nous passâmes une partie de la nuit sur le pont ; le refrain d'une poésie de Victor Hugo [1], qui traite le sujet, un peu

1. L'auteur, trahi par sa mémoire, attribue cette pièce à Lamartine et

rebattu, d'un enlèvement du sérail, et de la punition des coupables précipités dans la mer, me revint à l'esprit :

La lune était sereine et jouait sur les flots.

coupe ce vers en deux. Cette pièce se trouve dans les *Orientales* (x, Clair de lune). (*Le trad.*).

## CHAPITRE XXVIII

### 1869

Voyage de l'empereur en Orient (*Suite*). — Constantinople.

Le lendemain matin nous nous réveillâmes dans le Bosphore; nous arrivâmes à Constantinople à midi. L'aspect de cette ville est bien plus saisissant du côté de la mer de Marmara. A cet égard donc, nous n'étions pas favorisés. Par compensation, l'arrivée de l'empereur ayant été annoncée d'avance, tout ce qu'il y avait de bâtiments grands et petits à proximité de la capitale s'était mis en mouvement, et la mer fourmillait de voiles, d'oriflammes, de tentes dressées sur les bateaux. Le temps était magnifique. Je télégraphiai à Vienne : « Arrivée de l'Empereur par un temps splendide, spectacle imposant » [1].

Le sultan vint au devant de l'empereur. Il monta à bord de

1. En français dans le texte.

notre navire, mais non sans difficulté, car il était très corpulent. J'ai mentionné sa personnalité dans mes souvenirs de 1867. Il a rencontré beaucoup d'ingrats, car s'il a employé des sommes gigantesques à faire construire des bâtiments somptueux, ce qu'on a pu lui reprocher avec raison, d'autre part il a créé une flotte de guerre très respectable, cette flotte dont on n'a pas su se servir convenablement plus tard. On a dit qu'il s'était ouvert les veines avec des ciseaux qu'on avait placés dans sa chambre de bain ; mais néanmoins, l'opinion générale est la vraie, c'est *qu'au lieu de s'être suicidé il avait été suicidé* [1].

On ne gagna pas grand'chose à son éloignement. Mourad, dont nous avons fait la connaissance à Vienne, où il faisait partie de la suite du sultan, et qui était alors parfaitement sain de corps et d'esprit, quoique d'un caractère un peu sombre, ne parvint même pas à s'introniser solennellement, car un clou très douloureux l'empêcha de ceindre le sabre d'Osman, et plus tard il devint, peut-être le rendit-on, hypocondriaque. Ce fut sous son successeur que fut commise la plus grande faute que la Turquie pût commettre : on diminua de moitié les intérêts des emprunts ottomans, ce qui mécontenta l'étranger et notamment l'Angleterre [2].

1. En français dans le texte.

2. A Londres les quatrains suivants s'échappèrent de ma plume.

Aziz.

Honneur à sa mémoire, son trépas fut beau,
Car il est mort en Grand-Seigneur,
Et si on lui a donné des ciseaux,
C'est qu'on voulait qu'il fût ailleurs.

Nous voyions le Sultan à table deux fois par jour ; l'empereur était à sa droite ; Ali, qui faisait fonction d'interprète, car le Sultan ne savait pas un mot de français, était à sa gauche. Le Sultan avait beaucoup de goût pour la musique. Nous entendîmes plusieurs fois une marche très originale qu'il avait composée.

La réception eut lieu dans le magnifique palais de Dolma-Bagljé. Ce palais, dont l'installation était excessivement élégante, et qui avait vue sur la mer, servait alors de résidence au Sultan. C'est là que l'empereur avait ses appartements ; le prince Hohenlohe et le comte Bellegarde y avaient aussi les leurs. Les ministres étaient logés dans une annexe également décorée du nom de palais (*lucus a non lucendo*) mais dépourvue de perspective, de confortable et d'élégance. Andrassy trouva qu'avec de l'imagination on pouvait voir des houris et entendre des mandolines ; toutefois, les hôtes qui nous rendirent visite pendant la nuit, et qui nous laissèrent de cuisants souvenirs, n'é-

MOURAD.

On dit qu'il souffre mort et martyre
D'un clou ? Cela ne peut m'étonner,
Si c'est son clou qui le fait souffrir,
C'est que nous le lui avons rivé.
Et c'est cependant ce clou, je vous le dis,
Qui de Mourad a fait un bon apôtre,
Lorsque les soldats sur le trône l'ont mis,
Ils ont pensé : un clou chasse l'autre.

HAMID.

Et lui aussi ? qui le remplace ? chose fatale,
Sait-on jamais, dans ce pays ?
Si autre part cela va de mal en mâle,
Chez eux cela va de mal en pis.

taient rien moins que poétiques. Je ne veux pas être ingrat; je sais que cet arrangement ne venait pas de l'initiative ottomane, et je n'oublierai pas que j'ai été gratifié d'un magnifique cheval blanc.

A Constantinople, où nous trouvâmes comme premier conseiller d'ambassade le baron Haymerlé, mort prématurément, le baron Prokesch était dans son élément et il ne négligeait aucune occasion de mettre en contraste la Turquie ou l'Orient d'une part, et l'Occident, d'autre part, comme la lumière et l'ombre [1].

J'ai mentionné dans un chapitre précédent que ses discours ne produisirent pas une heureuse impression sur l'empereur, et que j'intervins énergiquement pour qu'il fût maintenu à son poste de Constantinople. J'eus avec Ali-Pacha des entretiens sur deux sujets : d'abord sur certains différends qui existaient à cette époque entre le Khédive et la Porte, et je suis persuadé que notre intervention, à Constantinople comme au Caire, contribua essentiellement à les aplanir ; puis au sujet de l'attitude de la Turquie vis-à-vis de l'insurrection dalmate de cette époque.

1. Lorsque j'étais encore ministre de Saxe, je me rencontrai plusieurs fois avec Prokesch à Gastein. Je me trouvai un jour à table d'hôte avec lui ; il donnait libre cours à ses souvenirs : « Les Turcs, disait-il, sont bons enfants. Je connais Ali. Il a une charmante femme. Quand elle se trouve dans une position intéressante, elle dit à son mari : « *Cher ami, je t'ai acheté une jeune esclave.* » Quelle femme chez nous serait capable d'en faire autant ? — Cela me rappelle une anecdote que l'on me raconta à l'époque de la guerre de Crimée. La femme de l'un des ambassadeurs était très jalouse. Elle fut reçue en audience par la sultane validé, mère du Sultan, qu'elle trouva entourée de jeunes esclaves. L'ambassadrice remarque une très belle Circassienne et ne peut s'empêcher de s'écrier : « *Quelle belle créature* ! » Ce à quoi la sultane répond : « *Voulez-vous que je vous en fasse cadeau* ? » — « *Y pensez-vous* ? répond la dame, *et mon mari*? » — « *Vous ne l'aimez donc pas* ? » réplique la Sultane.

J'obtins d'Ali qu'il employât un excellent moyen pour en venir à bout, et ce moyen consistait à envoyer immédiatement des troupes en nombre suffisant, chargées d'empêcher toute violation de la frontière. L'insurrection fut bientôt terminée. La Turquie, nous devons le reconnaître, ne fut pas payée de réciprocité, car, pendant l'insurrection bosniaque, il y avait libre entrée sur nos frontières. La Turquie, par contre, a eu un avantage : sa manière de procéder était certainement la plus économique, car les soldats turcs se nourrissent à meilleur marché que les déserteurs turcs. Les délégations en ont fait l'expérience.

A Constantinople, j'ai trouvé dans le corps diplomatique un personnage qui a été souvent nommé, le général Ignatieff. J'avais déjà fait sa connaissance à Vienne et je le revis plus tard à Londres. Comme il n'y avait aucun sujet de négociation entre lui et moi, je pus m'abandonner sans réserve à l'agrément de son attrayante conversation. Il avait l'habitude de commencer la causerie par ces mots : « *Vous savez que mon grand défaut est de toujours dire la vérité?* »

Ce fut surtout à Constantinople que le temps me fut trop étroitement mesuré. Cinq jours sont trop peu pour visiter cette ville, même superficiellement. J'ai conservé un souvenir très vif de la revue qui eut lieu sur la rive asiatique à Ounkiar-Iskélessi, où nous fûmes transportés par bateau à vapeur. La tenue et l'aspect des troupes étaient excellents. L'empereur n'eut aucune critique à faire. Mais une grande surprise était réservée à Sa Majesté. Lorsqu'à la suite des deux souverains, nous eûmes passé à cheval devant le front des troupes, le Sultan

accompagna l'empereur à une tribune et le défilé commença. Il est probable que l'empereur n'a pas, deux fois en sa vie, passé la revue assis dans un fauteuil.

Lorsque nous quittâmes la tribune, je cherchai vainement mon cheval, et il fallut me décider à en monter un autre. Celui-ci avait une selle avec des étriers turcs. Ces étriers sont très incommodes à cause de leur grande surface, et je n'étais pas habitué à m'en servir. Ce fut peut-être ce qui impatienta mon cheval. Ce qui est certain, c'est qu'il s'emporta au milieu de la foule très élégante qui se pressait à cet endroit. Je fis à cette occasion une remarque qui ne fut pas sans intérêt. Chez nous, en pareil cas, on ne manquerait pas de pousser des cris et des jurons; ici, tout le monde s'écarta presque respectueusement, en m'ouvrant un passage, par lequel j'arrivai, un peu plus tôt que je ne l'aurais voulu, au palais, où eut lieu le dîner. Le retour au navire dura plus d'une heure, pendant laquelle des feux de peloton ne cessèrent de retentir sur les hauteurs, tandis que des feux d'artifice grandioses illuminaient le ciel. Comme nous nous étonnions d'une pareille prodigalité, nous apprîmes que, depuis dix-huit mois, les employés n'avaient touché aucune solde.

— Un tel état de choses, dit un des assistants, est-il possible dans la seconde moitié de ce siècle?

— On le voit bien, répondis-je, et puisqu'il est possible maintenant, il n'y a pas de raison pour que cela ne dure pas.

Ce qu'il y a de plus déplorable dans ce pays, si favorisé par la nature, c'est que l'on pourrait obtenir de nombreux et grands

résultats grâce à ces mêmes éléments qui rendent possible une situation pareille. Là, en effet, le commandement et l'obéissance règnent presque sans exception et sans limites, et le Turc, de même qu'il accepte bien des choses, peut être employé à bien des besognes utiles pour peu que son maître les lui ordonne. On sait que l'on trouve plus d'honorabilité chez les Turcs que chez les Chrétiens habitant la Turquie. C'est un fait avéré qui, du reste, nous a été confirmé dix fois. Le souverain lui-même ne manque pas de bonne volonté, mais il faut chercher la cause du mal entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent.

## *Rapports du baron Haymerlé.*

Constantinople, 23 décembre 1868.

Il semble que, sur toute la ligne, le mot d'ordre soit d'attribuer à l'Autriche la responsabilité de la rupture entre la Turquie et la Grèce, et que ce mot d'ordre soit parti d'ici.

On a supposé que l'attitude du baron Prokesch avait encouragé la Porte à agir comme elle l'a fait. Lorsqu'on m'a exprimé cette opinion, je l'ai réfutée énergiquement, non seulement en raison des instructions de Votre Excellence, mais aussi parce que j'avais été témoin de ce qui était arrivé. Le baron Prokesch, comme les autres ambassadeurs, n'a appris la chose que quand elle était déjà résolue et déjà en voie d'exécution. Le 2 de ce mois, notre ambassadeur était allé voir Ali-Pacha pour l'entretenir de la question des chemins de fer. Celui-ci lui fit part de son intention d'éclaircir la situation dans laquelle on se trouvait vis-à-vis de la Grèce, et lui

présenta la note déjà rédigée, qui, plus tard, fut adressée à Athènes sous forme d'ultimatum. Ce fut pour le baron Prokesch quelque chose de tout nouveau. Il ne pouvait faire autrement que de reconnaître la légitimité des revendications de la Porte et de condamner l'attitude de la Grèce. Mais, en cela, il ne fit rien que ce qu'avaient fait les autres représentants, sans en excepter ceux de la Prusse et de l'Italie. Il n'a pas eu la moindre influence sur les mesures coercitives de la Porte ; il s'est borné à faire remarquer à Ali-Pacha que le délai de quatorze jours lui paraissait trop restreint.

Ali-Pacha répondit par le démenti le plus formel aux insinuations qu'on avait adressées, à lui aussi, contre le baron Prokesch ; il répéta que la Porte revendiquait pour elle seule l'honneur et les résultats de cette initiative.

A l'égard d'un tel soupçon, je m'impose une réserve d'autant plus grande que je crois maintenir de cette façon la liberté du terrain pour les efforts que Votre Excellence pourra tenter plus tard en vue du maintien de la paix. D'après la dépêche du 13, que je viens de recevoir, je ferai surtout remarquer à Ali-Pacha, dans la conversation, que Votre Excellence s'était efforcée, depuis plusieurs mois, en coopérant avec les puissances occidentales, et en envoyant des vaisseaux de guerre, de rappeler la Grèce à l'ordre, et de prévenir la crise. Par conséquent, vous aussi, vous avez acquis le droit de faire entendre des paroles décisives quand il s'agit de la conjurer.

Agréez, etc.

**Constantinople, le 1er janvier 1869 [1].**

Les conseils et assurances dans le télégramme de Votre Excellence

1. Lettre en français dans le texte.

du 29 décembre, ont puissamment contribué à détendre la situation et à tranquilliser la Porte sur l'issue probable de la Conférence.

Lord Clarendon a donné des assurances plus explicites encore sur la ferme intention des Puissances amies de la Porte, de se ranger du côté de celle-ci, et de lui donner toute sécurité du côté de la Grèce.

En même temps arrivait la nouvelle que Pétropoulaki, poussé par la faim, s'était rendu avec les siens, et que le comité insurrectionnel allait quitter la Crète.

Hobbard Pacha a consenti à plaider contre l'Enosis, comme pirate, devant les tribunaux de Syra, et le Gouvernement hellénique se porta garant que ce bâtiment ne quitterait pas le port avant d'être jugé.

Ali-Pacha croit donc que la Porte pourra, sous des auspices favorables, entrer à la Conférence. Il ne se hâte cependant pas trop de prononcer son adhésion; il n'en a pas encore saisi le Conseil des Ministres ; il est vrai que ce n'est que hier que des communications officielles lui sont parvenues de Paris et de Londres. Il prescrira au Plénipotentiaire ottoman de s'en tenir strictement à la discussion des cinq points de l'Ultimatum et de quitter la séance si on mettait d'autres questions sur le tapis.

Veuillez agréer, etc.

## CHAPITRE XXIX

### 1869

Voyage de l'empereur en Orient (suite). — Athènes, Jaffa, Jérusalem, le canal de Suez.

A partir de Constantinople, nous fûmes rejoints par un désagréable compagnon de voyage : le mal de mer. — J'en souffris tellement pendant la traversée, lorsque nous nous rendîmes à Athènes, qu'à notre arrivée au Pirée, le roi Georges de Grèce fut effrayé à mon aspect. — Sa Majesté affirma plus tard que j'étais vert. Du reste, ce mal me reprit plus tard et bien plus fort encore.

Notre très court séjour à Athènes ne me servit guère qu'à débrouiller des affaires très pressantes, et il ne me resta tout juste que le temps de visiter l'Acropole. De ce point d'où l'on voit, dit-on, aussi le champ de bataille de Marathon, s'étend une vaste campagne dont l'aspect rappelle les célèbres ta-

bleaux de Rottmann. Du haut de l'Acropole l'imagination peut prendre son vol sur l'ancienne Hellade; ce serait plus difficile dans la moderne Athènes, qui ressemble bien plus à une ville de la Franconie centrale, par exemple, Anspach, qu'à une colonie grecque.

Il n'y avait heureusement aucun sujet de négociation. Déjà alors les Grecs commençaient à revendiquer, bien que modestement, la Thessalie et l'Epire. Naturellement, mon attitude fut passive. Mais ce qui me parut amusant, lorsque je m'en souvins plus tard, c'est l'argument invoqué en faveur d'un agrandissement de frontière. On faisait valoir l'impossibilité où l'on avait été jusqu'alors de réprimer le brigandage. Toutefois, en allant aux informations, on reconnut que les bandes de brigands n'avaient pas l'habitude de venir de Turquie en Grèce, mais qu'ils allaient au contraire faire leurs excursions de Grèce en Turquie. On pourrait, en allant au fond des choses, tirer parti de cet argument en Italie, car ce n'est pas en partant de l'Autriche que les irrédentistes compromettent la sûreté de la frontière italienne.

Mes entretiens avec le roi Georges ne me laissèrent que d'agréables impressions. J'avais vu le roi à Vienne; plus tard je l'avais retrouvé à Londres et à Paris, et toujours j'avais constaté en lui un jugement très sensé.

Immédiatement après un grand dîner à la cour, nous partîmes pour Jaffa par une mer orageuse. La traversée dura quatre jours et quatre nuits, sur lesquels je passai trois jours et autant de nuits dans un état lamentable. Andrassy m'avoua

plus tard que lorsqu'il me rendit visite le troisième jour, il me crut mort. Ce jour-là, le médecin me força à prendre un peu de nourriture en m'ouvrant la bouche de force comme à un cheval, et en me la refermant pour me faire avaler. J'observais alors un fait qui doit être fréquent dans le mal de mer. Une attaque très violente et très persistante est un préservatif pour l'avenir.

La traversée de Jaffa à Port-Saïd fut loin d'être bonne, et, cette fois, je fus épargné par le mal ; de même, plus tard, j'ai traversé plusieurs fois la Manche sans rien éprouver.

Le quatrième jour, nous atteignîmes Jaffa, mais nous ne touchions pas encore au but de notre voyage. Jaffa avait autrefois un port. Ce port n'existe plus ; il faut, pour aborder, se confier à de petits bâtiments, qui vous font passer entre des écueils très rapprochés les uns des autres. Nous passâmes la nuit à bord. Le lendemain matin, nous débarquâmes par une matinée magnifique ; nous étions tellement impressionnés par la grandeur du spectacle que nous faisions à peine attention aux dangers de notre traversée. De Jaffa à Jérusalem, je fis la plus grande partie de la route à cheval, par une chaleur de 24° C, au milieu de la poussière soulevée par 600 chevaux et chameaux, dans un pays où il n'avait pas plu depuis six mois, — et tout cela sans être sensiblement incommodé. Nous avions pour escorte un escadron de chasseurs à chameau. Je remarquai en outre deux hommes très pittoresquement habillés et montés sur de beaux chevaux. Je demandai qui ils étaient ; on me répondit que c'étaient les chefs de deux bandes de brigands, avec lesquels on s'était arrangé. En tout cas, ce n'était pas

pour une somme modique, et notre pèlerinage à la Terre-Sainte n'a certainement pas contribué à diminuer la dette de l'Empire ottoman. Parmi les animaux qui nous portaient, le dromadaire attira tout particulièrement mon attention. La position horizontale de la tête rappelle celle de l'homme et du singe. Il est intéressant de le voir quand on le charge. Aussitôt qu'on a dépassé un certain poids, il commence à grogner, et il refuse de se lever. Aussi le surcharge-t-on à dessein pour lui rendre ensuite la diminution plus sensible et l'amener plus facilement à se lever. « C'est absolument, me permis-je de faire remarquer à Sa Majesté, ce que nous faisons aux délégations pour le budget de la guerre. »

Le soir de la première journée de voyage, nous atteignîmes une localité nommée Abougoche, et nous improvisâmes un campement pour y passer la nuit. Le lendemain, nous continuâmes notre route, puis nous fîmes halte dans la vallée même où, selon la tradition, David aurait tué Goliath, — pour revêtir nos uniformes. Le cortège prit dès lors un caractère imposant. Lorsqu'on aperçut Jérusalem, l'empereur, se conformant à une ancienne coutume, descendit de sa monture pour embrasser la terre. Nous entrâmes solennellement en ville. J'avais l'honneur d'être à la droite de Sa Majesté. Après être arrivé à la porte, on mit pied à terre, et l'empereur se rendit à pied avec son escorte au Saint-Sépulcre pour y prier. Ma qualité de protestant ne m'empêcha pas de m'agenouiller avec les autres.

L'impression profonde qu'avait faite sur moi cette mémora-

ble journée se refléta sans doute dans le télégramme que j'expédiai à Vienne, car certaines personnes, qui étaient chagrinées de ce que je fusse hérétique, me surent beaucoup de gré de la dépêche en question. Il aurait fallu, du reste, être bien frivole pour ne pas être ému en entrant dans cette ville, d'où sont issues ma propre croyance et l'histoire de deux mille ans qui est enchevêtrée avec elle.

A la vérité, il n'est pas possible de suivre sur les lieux mêmes les données de la Bible. A cet égard, il me suffira de mentionner que l'on prétend reconnaître le Golgotha et le Saint-Sépulcre tout près l'un de l'autre. Il était inévitable que la certitude de la tradition se perdît après plusieurs assauts et destructions de la ville. Néanmoins on ne conteste pas l'authenticité du mont des Oliviers et du Gethsémané. Aussi préférai-je renoncer au confortable de la maison des pèlerins autrichienne, où l'empereur logea avec son escorte militaire, et passer la nuit dans une auberge située sur la hauteur, juste en face du mont des Oliviers.

Nous trouvâmes à Jérusalem un excellent guide dans la personne du comte Caboga, consul impérial. Il avait étudié avec passion la Jérusalem d'aujourd'hui et celle d'autrefois. C'est en m'appuyant sur son autorité que je mentionnerai une circonstance remarquable. Il m'accompagnait dans mon excursion à Bethléem, par une route qui venait d'être terminée, et sur laquelle aucune voiture n'avait encore passé. J'étais donc la première personne qui, depuis le roi Salomon, se rendît en voiture à Bethléem.

La population de cette localité présente un type très différent, à son avantage, de celui que l'on voit à Jérusalem, différence bien explicable par la rareté des relations entre les deux localités.

Je ne veux pas quitter la ville sainte sans citer un fait qui m'a vivement impressionné. Il y a, dans l'église arménienne grecque, du métal monnayé et des pierres précieuses, dont on estime la valeur à trente millions de francs. Le gouvernement musulman n'a jamais mis la main dessus. On ne pourrait cependant pas affirmer que ce soit parce qu'il n'en a pas eu besoin. Un gouvernement chrétien aurait-il montré la même réserve ? Cela est contestable.

Notre embarquement à Jaffa ne se fit pas sans difficultés ; il eut lieu dans des circonstances émouvantes.

Nous étions arrivés par un temps magnifique ; au retour le vent soufflait en tempête et la mer était très agitée. Ainsi que je l'ai déjà mentionné ailleurs, on ne peut s'embarquer qu'en pleine mer ; il faut d'abord traverser les écueils en gondole ou en canot. J'arrivai, avec les ministres Andrassy et Plener, plus tôt que l'empereur. On ne parlait que de la difficulté et même de l'impossibilité de l'embarquement ; un ancien pilote français disait en propres termes : « Il y aurait de la folie à laisser l'empereur s'embarquer par ce temps. » L'empereur arriva, accompagné de Tegetthoff. Sa Majesté dit : « Tegetthoff, y a-t-il du danger ? » — « Il n'y a précisément pas de danger maintenant, répondit Tegetthoff. — « Eh bien, répondit l'empereur, partons ! » D'autres personnes qui se trouvaient là

présentes, et moi, nous n'avons pu nous empêcher de dire plus tard que Tegetthoff semblait être mort à temps pour sa fortune et pour sa réputation, car, avec une pareille insouciance, on n'a pas toujours un combat de Lissa.

L'empereur, pour se rendre à son navire, le *Greiff*, prit place dans une barque avec Tegetthoff, le prince Hohenlohe et le comte Bellegarde. Nous suivions des yeux cette embarcation avec anxiété. Elle se dressa verticalement pour disparaître tout à coup. J'entends encore ces paroles du vieux pilote, qui me glacèrent d'effroi : « Il est perdu. » Dans quelle situation nous serions-nous trouvés, indépendamment de l'horreur de ce qui était possible en ce moment, si ces paroles s'étaient réalisées !

Heureusement notre consternation ne dura qu'un moment. Nous vîmes le bateau émerger, et les coups de canon annoncèrent son heureuse arrivée. Le bateau revint, mais les marins déclarèrent qu'à aucun prix ils ne recommenceraient ce voyage. Il ne nous restait qu'à attendre. Nous passâmes la nuit dans un couvent. On vint nous annoncer de grand matin que l'on pouvait passer, et nous nous hâtâmes d'arriver à notre barque. La mer était encore grosse, et je ne puis dire que la traversée ait été joyeuse. Les matelots priaient à haute voix; ce monotone récitatif n'était pas de nature à nous inspirer grande confiance. En outre, j'étais préoccupé de l'état du chef de section von Hofmann, qui s'était blessé grièvement en tombant, à Jérusalem. Il s'était fait beaucoup de mal en sautant dans le bateau, et le mouvement de cette embarcation augmentait ses souffran-

ces. Arrivés heureusement à côté du navire, nous n'étions pas encore au bout de nos peines. Il montait très haut et descendait très bas; il s'agissait de sauter quand il passait au niveau convenable. Je manquai trois fois le bon moment; en un clin d'œil j'étais au-dessous au lieu d'être au-dessus; la quatrième fois, enfin, je réussis à sauter. Lorsque nous fûmes tous dans le navire, les bateliers élevèrent des prétentions que mes compagnons trouvèrent impudentes, mais qui me parurent bien naturelles, car ces gens-là n'avaient qu'une chose à se dire : « Voici des voyageurs qui ne reviendront plus. »

Le lendemain matin nous rejoignîmes l'empereur à Port-Saïd, où se trouvaient aussi l'impératrice Eugénie et le prince royal de Prusse, ainsi que le prince Henri des Pays-Bas. A la cérémonie de l'inauguration, Sa Majesté donnait le bras à l'impératrice Eugénie. Nous entendîmes un beau discours du célèbre abbé Bauer.

Nous ne nous arrêtâmes qu'un jour à Ismaïlia, mais aucune localité, dans notre voyage, ne nous offrit autant d'attraits. Si d'un côté une ville de 5 à 6000 habitants, qui avait surgi de terre en quelques années, était bien capable de captiver notre attention, il en était de même, à plus forte raison, d'un bassin qui abritait 40 grands navires, la plupart de guerre, après avoir été, quelques années auparavant, un lac insignifiant.

Dans la journée nous eûmes le spectacle d'une fantasia; le soir, eut lieu un bal qui fut très brillant. Mais ce ne fut pas sans peine que nous y arrivâmes. Les voitures qui devaient

venir nous chercher ne parurent point, ou, du moins, elles n'arrivèrent pas en temps utile. Enfin nous nous mîmes en route à pied, ce qui n'était pas très agréable, car les rues d'Ismaïlia ne connaissaient ni le pavé ni l'asphalte ; à chaque pas, on enfonçait dans le sable. J'aperçus tout à coup un petit âne noir ; sans perdre de temps à réfléchir, je montai dessus. C'est ainsi que je parcourus, en costume de soirée, avec mes décorations, les rues brillamment illuminées. J'amusai beaucoup l'impératrice Eugénie en lui racontant comment j'étais venu à ce bal. Cette réunion était très brillante et très nombreuse, mais, ce qui ne pouvait manquer, il s'y trouvait, à côté de personnages illustres, une société mêlée. Comme je portais la décoration turque et la décoration française, et que ces deux grandes croix sont en brillants, il me parut à propos de mettre la main gauche sur mon cœur et de rester dans cette attitude sentimentale. Au souper nous trouvâmes un menu de 24 plats, ce qui nous faisait prévoir un long retard apporté au plaisir de danser. Mais nous fûmes bientôt tranquillisés, car on enleva la table après le quatrième. Cette manière de faire ne rappelait que trop de nombreux projets de loi, qu'on a bien vite présentés mais qui mettent bien plus de temps à aboutir.

Dans la traversée de la dernière partie du canal nous observâmes un phénomène très imposant : le désert, près du mont Sinaï, présentant une merveilleuse teinte lilas. Il nous fut possible de l'admirer à loisir, d'autant plus que, entrés des premiers dans le canal, nous fûmes les derniers à arriver à Suez, après avoir vu plus d'une trentaine de navires passer

devant nous. Pendant le débarquement, notre vice-consul à Suez tomba à l'eau. Excellent nageur, il en fut quitte pour la peur. Au moment de sa chute, le comte Andrassy se déshabilla immédiatement pour se jeter à son secours, ce qui me fit dire, à ceux qui voulaient m'indisposer contre lui : « C'est un bon camarade. »

A Ismaïlia j'avais fait la connaissance de M. de Lesseps, que je revis souvent et avec grand plaisir, à Paris, une dizaine d'années plus tard. Lui qui avait atteint la soixantaine, il venait d'épouser une jeune fille de seize ans, et ce mariage fut très heureux. Il me dit que plus de 20000 Dalmates avaient travaillé au canal, et que c'étaient les meilleurs ouvriers. Ce témoignage est précieux, vu que nous ne sommes pas toujours exempts de préjugés, lorsque nous jugeons les populations de nos provinces méridionales. J'ai souvent admiré l'étonnante énergie qui se retrouve à tout instant chez de Lesseps ; mais il m'a paru qu'il se trompait grandement lors des événements de 1882, et je crois qu'il a été pour une bonne part dans l'attitude malencontreuse de la France. Lorsqu'il revint d'Égypte, au commencement de cette année-là, il parlait, avec enthousiasme, d'Arabi, qu'il connaissait personnellement autrefois, et qui avait complètement l'étoffe d'un régénérateur. Arabi, du reste, s'appelait modestement, lui-même, *l'étoile qui se lève sur la mer Rouge*. Ne connaissant pas Arabi, je ne pouvais pas contredire cette appréciation ; mais, lorsque de Lesseps affirmait qu'il s'agissait d'un « mouvement national », j'étais autorisé à n'être pas de cet avis, car, autant que je connais l'Egypte, on n'y

peut trouver ni nation, ni mouvement national, un mouvement national devant toujours être intellectuel pour avoir quelque importance. Mais de Lesseps, j'ai pu m'en convaincre dans mes conversations avec Freycinet, eut beaucoup de succès avec son « mouvement national » dont il ne fallait pas se mêler, et en présence duquel la meilleure politique était celle de l'abstention. Les événements lui ont donné tort et ont prouvé qu'il n'y avait là qu'une révolte militaire, exploitée par Arabi. Gambetta avait compris la situation. S'il était resté ministre, 30000 Français seraient allés en Egypte, et cela, il faut bien le remarquer, au mois de février, époque à laquelle il ne fait pas encore chaud. De plus, Arabi ne s'était pas encore organisé. Les troupes françaises auraient accompli en se jouant ce que les Anglais ont fait seuls, ou, ce qui est plus vraisemblable, les Anglais se seraient joints aux Français. Il est vrai qu'en France on n'attribue pas à de Lesseps la responsabilité de cette erreur. Cela ne prouve rien contre ce que je viens d'avancer ; cela témoigne seulement de l'estime générale et profonde que l'on a pour de Lesseps dans son pays, estime qui est très méritée[1].

1. Un jour, à Paris, je voulais faire visite à de Lesseps. Le concierge de la maison me dit qu'il ne savait pas si monsieur était chez lui, et il envoya sa femme pour s'en informer. Pendant que j'attendais dans la loge, le concierge me dit : Ah ! Monsieur ! quel homme que M. de Lesseps ! Nous aurons bien du mal à le remplacer.

## CHAPITRE XXX

### 1869

Voyage de l'empereur en Orient (*fin*). — Caire, Alexandrie, Florence, Trieste.

Après toutes les vicissitudes de notre expédition par mer, nous éprouvions un véritable plaisir en nous retrouvant en chemin de fer, d'autant plus que, partout, les buffets étaient parfaitement approvisionnés. En Égypte, du reste, on avait pris de grands soins pour notre confortable, et, en général, on avait pourvu à ce que les étrangers, arrivant en grand nombre pour l'inauguration du canal, n'eussent pas lieu de se plaindre. Ce n'était pas le moment de songer au contrôle de la dette d'Etat.

Je trouvai moi-même, dans le magnifique palais de Ghésiré, un élégant appartement, et le vice-roi vint s'assurer que rien n'y manquait. Ismaïl Pacha, qui, à Vienne, m'avait fait l'hon-

neur d'être mon hôte, est bien plus Parisien qu'Africain ; c'est un homme de manières très agréables.

L'aspect du Caire m'a laissé une bien plus vive impression que l'aspect de Constantinople, et cela s'explique, car, en présence du Caire, on sait que l'on voit un spectacle unique au monde. A Constantinople on peut opposer Naples et Lisbonne ; la vue de la citadelle du Caire est sans pareille sur la surface du globe. D'un côté l'antique ville des khalifes, avec ses monuments funéraires, puis le Caire moderne ; de l'autre côté, le magnifique et large fleuve, et, au delà, le désert, limité par les six pyramides. Quand je visitai la citadelle, le service divin à la mosquée était véritablement imposant. Des chants s'y élèvent incessamment en l'honneur de Mehemet-Ali, et ils sont d'une beauté merveilleuse. — En général, les manifestations extérieures du culte, dans l'Islam, m'ont inspiré un profond respect ; il faut tenir compte des impressions de ce genre pour juger ou pour condamner justement les renégats. L'idée de placer une fontaine devant les mosquées est elle-même une conception poétique; à plus forte raison, la prière à genoux dans la direction de la Mecque ; mais, ce qui m'a particulièrement séduit, c'est l'absence de toute image, de toute statue, et de tout ornement. J'ai entendu une fois un musulman dire (en français) : « Il y a plus de paganisme dans votre culte que dans le nôtre. » Et il n'avait pas tout à fait tort.

L'épisode le plus brillant de notre trop court séjour en Égypte fut notre voyage aux Pyramides. Nous partîmes de grand matin par le bateau à vapeur qui nous conduisit jusqu'à Memphis

ou, du moins, jusqu'à la localité ou elle s'élevait autrefois. C'est là que nous devions prendre notre déjeuner ; mais ce déjeuner, au lieu de nous précéder, nous suivait ; nous ne le trouvâmes donc point à notre arrivée à Memphis. L'empereur, qui ne perd pas volontiers son temps, et qui n'est pas difficile pour le boire et le manger, se décida pour le départ immédiat, ce qui nous imposa, à nous autres, avec nos mauvaises habitudes, une petite diète, car, pendant toute notre course à travers le désert et jusqu'au soir, nous n'eûmes à manger que quelques œufs cuits dans le sable. Le voyage ne me parut pas fatigant, car cette fois je m'étais joint à ceux qui préféraient l'âne au cheval, et je ne saurais assez vanter l'âne égyptien, qui marche courageusement, tout doucement, sans vous fatiguer, si bien que sur son dos on se croirait sur un fauteuil à roulettes. Comme intermède, nous assistâmes à la prise d'une hyène ; nous visitâmes les tombeaux des bœufs Apis. Le professeur Brugsch (Brugsch Pacha) accompagna l'empereur pendant tout le trajet.

Aujourd'hui encore je regrette de ne pas avoir pris part à l'ascension de la pyramide. On m'avait dissuadé de cette partie... de déplaisir ; on m'avait dit que les Arabes postés en haut se lancent de l'un à l'autre les ascensionnistes comme des colis, et, qu'en outre, ils les obsèdent par leurs incessantes demandes de bakchichs. D'après cette description, je me sentais peu enclin à aller me superposer aux quarante siècles de ce monument. J'ai déploré ailleurs l'influence dépoétisante des chemins de fer ; avec eux il n'y a plus de vrai Righi, plus de véri-

table Vésuve. Eh bien, il n'y a également plus de Pyramides aujourd'hui. A vrai dire, on n'y va pas encore par chemin de fer, mais on s'y rend par une route carrossable, très commode, celle par laquelle nous retournâmes au Caire. Ce qui dépoétise encore les quarante siècles, c'est un hôtel très moderne et très prosaïque, où nous bûmes d'excellente bière Dreher.

A notre retour, le programme des distractions n'était pas encore épuisé. A la Pyramide, le khédive m'avait dit qu'on lui avait fait part de notre désir de voir la fameuse danse de l'abeille, cette danse dans laquelle l'almée cherche en vain une abeille qui la pique. « J'ai pris mes dispositions, ajouta-t-il, pour que vous assistiez aujourd'hui même à ce spectacle. Rendez-vous au théâtre français ; vous y trouverez les voitures qui vous conduiront où il faut. » A cette invitation se rendirent, indépendamment de moi, le comte Andrassy, le chef de section von Hofmann, le baron Schreiner, consul général, et Sefer Pacha, homme très aimable, primitivement Polonais. Le lendemain matin, à six heures, nous devions partir pour Alexandrie ; néanmoins, malgré l'heure tardive, nous ne résistâmes point à la tentation. Au théâtre, il nous fallut attendre jusqu'à ce que la représentation fût terminée ; je montai ensuite dans une voiture avec Andrassy, Nous traversâmes la ville et le faubourg, puis un bois d'assez mauvais aspect, de sorte que nous pouvions nous demander si nous n'étions pas victimes d'un enlèvement. Au bout de quelque temps, nous remarquâmes des postes de cavalerie placés à quelque distance, apparemment pour nous protéger ; au bout d'un assez long trajet, la voiture prit un che-

min de traverse, et nous nous trouvâmes devant une maison vivement éclairée, où il y avait un buffet bien garni, mais pas d'almée. Il était déjà une heure du matin lorsque la danseuse parut : grande désillusion. Mais la musique se faisait attendre. Je perdais patience ; je m'assis par terre, les jambes croisées, à la mode arabe, et je me mis à chanter des chansons arabes que j'avais retenues, ayant l'oreille assez exercée ; pour m'accompagner, je tambourinais sur mon chapeau haut de forme. De cette façon au moins je hâtai l'heure du départ. Il était trois heures lorsque nous rentrâmes. A six heures nous étions déjà en wagon. Je n'en dormis que mieux la nuit suivante, à bord du *Pluto*, vapeur du Lloyd. L'empereur ne parut que le lendemain. Voici la raison pour laquelle je l'avais précédé.

Il avait été convenu, pour la première fois, que l'empereur se rencontrerait avec Victor-Emmanuel, à l'occasion du voyage en Orient. Cette entrevue, qui devait avoir lieu à Brindisi, fut empêchée par une grave maladie du roi. Victor-Emmanuel adressa à Alexandrie une dépêche d'excuses. Le télégramme de réponse que je rédigeai, et que j'expédiai, peut servir à montrer combien étaient exactes certaines assertions qui se sont produites dans les journaux et malheureusement aussi aux délégations. N'a-t-on pas prétendu que les bonnes relations avec l'Italie n'avaient commencé qu'après mon départ, et que je les avais entravées ? De la réponse de l'empereur, il résulte que ce n'est pas lui, mais le roi qui renonça à l'entrevue. Cependant celui-ci était déjà en convalescence lorsque je le vis, peu de temps après, à Florence. Tout le monde comprendra que l'empereur ne pût prendre l'ini-

tiative d'une visite à Florence. On était alors en 1869. Par contre, Sa Majesté daigna m'ordonner de passer par cette ville, à mon retour, et d'exprimer au roi encore une fois le regret d'avoir manqué cette entrevue. J'ai déjà dit ailleurs que je m'étais efforcé, et efforcé avec succès, d'améliorer les relations avec l'Italie.

Après mon départ, l'empereur donna au roi une grande preuve d'abnégation, — et même une trop grande preuve, à mon avis, — en lui rendant à Venise la visite qu'il avait reçue à Vienne. Que l'on s'imagine qu'Henri V fût devenu roi de France en 1873, ce qui ne tenait qu'à lui, et qu'il eût rendu, à Strasbourg, une visite à l'empereur Guillaume ! A vrai dire l'empereur à Venise n'était pas le vaincu, mais cela ne l'empêchait pas de fouler une possession qui lui avait été enlevée. La blessure faite à certains sentiments respectables, par cette démonstration, n'était pas compensée par la satisfaction momentanée d'autres sentiments.

Le soir du jour de notre arrivée à Alexandrie eut lieu un bal très animé de la colonie autrichienne ; de là je me rendis à bord du *Pluto*. Nubar-Pacha, cet Arménien qui a si bien mérité de l'Égypte, mais qui, d'après ce que m'a dit M. de Lesseps, est maintenant condamné par le parti *national*, m'accompagna jusqu'au navire. Nous nous revîmes plus tard, à Londres et à Paris.

Dans mon voyage à Brindisi, je fus accompagné par M. von Hofmann, par M. von Teschenberg, conseiller de section, et par M. von Vrányczány, rédacteur à la cour ; la traversée, qui dura

quatre jours, fut favorisée par un temps d'une beauté exceptionnelle ; il ne fut donc pas question de mal de mer. Il me faut ajouter que l'aménagement du vapeur méritait tous les éloges, et que les attentions personnelles du baron Morpurgo, membre du Lloyd, qui faisait la traversée avec nous, en rehaussaient encore la valeur. Toute cette traversée fut un plaisir, bien propre à nous faire oublier toutes les fatigues que nous avions éprouvées jusqu'alors. Après m'être promené à Alexandrie, en vêtement léger, au milieu des fleurs, je trouvai les Apennins pleins de neige, et, à Florence, un temps détestable. Le moment le plus important de mon séjour fut celui de l'audience que le roi m'accorda. A titre de ministre de Saxe, j'avais déjà été mis indirectement en relations avec le roi Victor-Emmanuel, lors du mariage, en 1850, de la princesse Élise avec le duc de Gênes, et du mariage morganatique qu'elle contracta plus tard. J'éprouvais donc un grand intérêt à voir le roi, après ce que j'avais entendu dire de sa manière d'être.

Il eut l'attention de m'envoyer un officier d'ordonnance, aussitôt que je fus arrivé. L'audience fut fixée pour l'après-midi ; on m'invitait à me présenter en redingote. Mes habitudes monarchiques se révoltèrent contre cet ordre ; je me permis de paraître en frac et en cravate blanche. Mais ce qui me surprit encore davantage, ce fut qu'à cette audience « en redingote », je trouvai dans le premier salon tout un personnel militaire, et, dans le second, des dignitaires de la cour, de tous grades, en uniforme.

Le roi lui-même portait une simple jaquette, et il avait un

chapeau haut de forme ; il ne le tenait pas à la main, mais son bras gauche s'appuyait sur le bord et maintenait ainsi le chapeau contre le corps. Étant donnée la rigidité de l'attitude militaire du roi, cette simplicité avait quelque chose d'imposant. Du reste, la dignité royale ne se démentit pas lorsque le roi m'eut invité à m'asseoir, malgré la liberté dont il usait dans certaines expressions [1].

A propos du rétablissement des bonnes relations avec l'Italie, lequel, d'après ce qu'on a dit, n'aurait eu lieu qu'après ma retraite, je ne puis mieux faire, pour compléter ce que je disais tout à l'heure, que de citer les paroles suivantes du roi (en français) : « Après ce que l'empereur a fait, il peut disposer de ma personne, de ma vie. Je lui donne cinq cent mille hommes le jour où il les voudra. » Je pense qu'il y avait moins de raison de douter de la sincérité du roi que de l'existence des 500 000 hommes. Le roi, du reste, paraissait aimer l'emphase italienne. « La nation écoute, quand je parle », dit-il une autre fois. André Doria ne dit-il point : « Je suis accoutumé à ce que la mer écoute quand je parle » ? Ici comme là, il faut le reconnaître, l'exagération enveloppait un grain de vérité.

Une autre audience, que j'eus à Florence, aurait pu avoir des conséquences décisives, mais elle ne les eut point. La duchesse de Gênes, qui était devenue veuve et qui habitait ordinairement

1. Ainsi, parlant de sa maladie, me dit-il, entre autres choses (en français) : « J'ai pensé que je crèverais ; et cela me faisait plaisir. » Du reste, il ne le pensait pas sérieusement ; j'ai appris plus tard, en effet, que la correspondance avec le Saint-Père reprit au moment où le roi était le plus gravement malade.

Turin, se trouvait à Florence, et, naturellement, je lui fis une visite. La duchesse est une princesse d'une éducation supérieure et d'un esprit pénétrant. La candidature de son fils mineur, le prince Tomaso, pour le trône d'Espagne, était alors sur le tapis. A cette époque personne ne considérait comme possible une restauration bourbonnienne en Espagne. Mais la duchesse de Gènes refusa catégoriquement la candidature de son fils; elle revenait toujours sur le sort de l'empereur Maximilien du Mexique. A mon avis, l'analogie faisait complètement défaut. Il n'y avait dans ce cas rien qui ressemblât au patronage insuffisant et tiède qu'avait été le patronage français au Mexique. Quant à des scrupules de légitimité, je pus le dire, connaissant les sentiments personnels de la duchesse, ils ne pouvaient guère influer sur les décisions d'un prince italien et du roi d'Italie. — Je me permis surtout de faire observer qu'un prince étranger, appelé à un trône vacant, avait le plus de chances d'y rester, quand il était mineur, parce qu'alors la responsabilité incombait non à lui, mais à la régence, et que, par suite, le mécontentement s'adressait également à celle-ci; le nouveau souverain pouvait donc se naturaliser peu à peu, témoin le roi de Grèce, Otto, lequel ne fut forcé de se retirer qu'après avoir régné trente années entières.

Si l'on avait suivi mon bon conseil, il n'y aurait pas eu de candidature Hohenzollern, l'année suivante, et il n'y aurait pas eu de guerre entre la France et l'Allemagne.

A Trieste, où je rendis compte à l'empereur de ma mission à Florence, — à Trieste, dis-je, m'attendait une nouvelle qui me

consterna, mais qui fut suivie bientôt d'autres plus rassurantes. Mon second fils, pendant qu'il faisait son année de volontariat, avait été atteint d'une fièvre typhoïde qui l'avait tenu, plusieurs semaines, entre la vie et la mort. Il ne dut son salut qu'à l'excellent traitement ordonné par le Dr Standhartner et aux soins dévoués de sa mère. On m'avait caché la maladie, ce qui fut un grand bienfait pour moi, car si j'avais appris cette nouvelle en Palestine ou en Égypte, ne pouvant pas revenir promptement, j'aurais été exposé à toutes les angoisses. Heureusement je trouvai à Trieste une lettre du médecin, qui me tranquillisa complètement.

Le comte Taaffe était aussi à Trieste ; ses renseignements, ainsi que ceux qui me furent donnés par le général Möring, alors gouverneur, ne m'ouvraient pas de brillantes perspectives sur ce qui se préparait à Vienne.

## CHAPIRE XXXI

### 1869

Commencement des jours difficiles. — La crise ministérielle cisleithane.

La crise du ministère cisleithan éclata peu de temps après l'arrivée de l'empereur, revenant d'Orient.

On avait répandu des idées très erronées au sujet de l'origine de cette crise; ces idées ont cours aujourd'hui encore. Je l'ai déjà dit ailleurs : Taaffe et Potocki, comme moi-même, avaient été de bonne foi en ce qui concerne la nomination et la durée du ministère dit « bourgeois », et il n'y a jamais eu d'intrigues ayant pour objet la dislocation et la chute de ce ministère.

Quant à moi, je ne saurais trop rappeler combien j'ai aidé ce ministère. La sanction des lois confessionnelles, la réduction de l'intérêt de la dette publique, entreprise et préparée avec succès à l'étranger, le voyage de Galicie empêché : ce n'étaient point là des services à dédaigner. Dans la question de Bohême, si

toutefois il y a eu une question de ce nom, je me suis borné, mais sans résultat, à jeter un cri d'appel, qui, plus tard, n'a été que trop justifié par les événements. Que de fois j'ai dit, en conversant avec Giskra, ainsi qu'avec Brestel et Hasner : « Maintenant que vous êtes au pouvoir, voici le moment de faire des concessions modérées; quand les autres y seront et que vous serez dehors, vos demandes paraîtront excessives et irréalisables; cependant elles seront réalisées. » Les huit années de bon vieux temps qui furent accordées au ministère Auersperg-Lasser et qui apparemment justifiaient le système d'exclusion suivi par la majorité du ministère des « bourgeois » n'étaient pas dues seulement à son habileté, mais bien plutôt à l'épisode Hohenwart et à l'intervention du chancelier si honni; car, lorsqu'on découvrit qu'on pouvait accorder aux Tchèques les plus grandes concessions et les leur retirer en un tour de main, sans troubler l'ordre public, — lorsqu'on eut découvert qu'on pouvait impunément arracher des dents du lion à deux queues le membre qu'on lui avait présenté, cette découverte enleva aux Tchèques toute considération auprès des personnes que le fait intéressait, et les rendit pour longtemps impuissants. Le général Koller, qui fut gouverneur, pendant le ministère des « bourgeois » aussi bien que sous le ministère Auersperg-Lasser, réussit mieux la seconde fois, pour la même cause : il avait les mains libres.

Je rappellerai encore que, si j'ai été la cause involontaire de la retraite du prince Carlos Auersperg, j'obtins que le choix de l'empereur tombât sur le prince Adolphe Auersperg, mais que ce choix, qui n'était pas mauvais, puisque plus tard la prési-

dence de ce prince a duré huit ans, a été annihilé par messieurs les ministres bourgeois eux-mêmes.

La cause principale de la décomposition ne résidait cependant pas dans la scission entre les deux ministres de la noblesse et les ministres bourgeois, mais dans le manque de concorde entre ces derniers. — Entre Herbst, Hasner, Brestel et Plener, il ne pouvait pas se produire de scission; Giskra était avec eux, mais il n'était pas tout à fait leur homme. Mais Berger ne tarda pas à se rendre indépendant de ses collègues, ce qui amena bientôt un refroidissement des relations personnelles. Je ne puis oublier une scène pénible qui se passa dans mon cabinet; Giskra s'y trouvait déjà lorsque Berger arriva; Giskra lui tendit la main, Berger mit la sienne dans sa poche. Avec de pareilles dispositions, les sujets de taquineries, plus nombreux à Vienne que partout ailleurs, trouvaient un terrain tout préparé. Je ne puis absoudre Berger d'un défaut, qui lui a été souvent reproché : il ne pouvait maîtriser son humeur caustique. Pendant les séances, il avait l'habitude d'écrire, sur de petits bouts de papier, des observations critiques qui n'étaient pas toujours flatteuses pour ses collègues; il glissait ces billets au comte Taaffe qui les lisait avec complaisance, les déchirait, et en jetait les morceaux sous la table. Je sais qu'un de ses collègues restait souvent après la séance et ramassait les débris.

Je ne puis penser à Berger sans me souvenir du véritable malheur qui lui arriva.

Aussitôt après la constitution du ministère Auersperg, on convint que le ministre porte-parole, qui était le Dr Berger, se

rendrait chaque matin chez moi à la conférence sur la presse. Dans cette conférence, il était fait une sorte de rapport oral sur les articles les plus importants publiés par la presse quotidienne, et on délibérait sur les inspirations qu'il pourrait être nécessaire de donner aux journaux officieux. Berger venait donc me rendre des visites quotidiennes, et il ne pouvait m'être qu'agréable de mettre à l'épreuve la finesse extraordinaire de son esprit et de son jugement, tandis que, d'autre part, il ne lui était pas désagréable de profiter de l'expérience, que j'avais acquise, pendant nombre d'années, des diverses branches de la vie publique.

Il est complètement faux que j'aie profité de ces circonstances pour détourner Berger de ses collègues. Il comprenait la question bohémienne de la même façon que moi, et, comme moi, il était convaincu qu'il était prudent de conseiller des concessions opportunes, modérées, mais infranchissables; toutefois, c'était une conviction qui nous était venue simultanément et que nous ne nous étions pas inculquée l'un à l'autre. Dans d'autres questions aussi, notre accord était constant. Eh bien, cet homme, sur lequel je fondais de si grandes espérances, fut atteint, en quatre semaines, d'une surdité telle qu'on ne pouvait plus s'entretenir avec lui autrement que par écrit. C'est ce qui eut lieu peu de temps après sa sortie du ministère, en 1870.

Lorsqu'en 1882, le prince Carlos Auersperg accueillit par une de ses boutades accoutumées la nouvelle de la fermeture du Landtag de Bohême, la *Neue freie Presse* rappela avec plaisir la *rapidité* avec laquelle il était sorti du ministère en 1867, et

fit observer que « si ses collègues avaient agi de la même façon, cela eût mieux valu. » C'est ce que je dis aussi, seulement dans un autre sens. Si les autres l'avaient suivi, on aurait confié à Berger le soin de reconstituer le ministère. Il avait alors toute sa force non affaiblie; il ne lui aurait pas été difficile de trouver des collègues, et son ministère aurait eu de la stabilité.

Pendant la crise de 1869 à 1870, Berger, s'il avait conservé toutes ses facultés, serait resté l'homme de la situation, non au moment de la crise elle-même, mais au moment de la retraite du ministère Hasner. Mais, sur ces entrefaites, sa regrettable surdité était arrivée à son comble.

La reconstitution du ministère eut lieu non sans peine; Hasner prit la présidence et céda le ministère de l'instruction publique à M. von Stremayr; le Dr Banhaus se chargea du ministère de l'agriculture à la place de Potocki, et le général baron Wagner du ministère de la défense du pays à la place de Taaffe. J'ai montré précédemment pour quelle raison la candidature du prince Adolphe Auersperg, décidée alors pour la seconde fois, n'obtint aucun succès.

Mes relations avec le ministère modifié qui, du reste, ne dura que quelques mois, furent, en somme, assez satisfaisantes. Le ministère cependant ne voulut pas entendre parler des conférences sur la presse, qui avaient eu lieu jusqu'alors, et en cela il eut tort. Ce qui prouve que, loin de rien entreprendre contre lui, j'essayai de lui être utile, c'est que, quand je fus consulté, je me prononçai, devant l'empereur, en faveur de la sanction de la loi sur les élections obligatoires. On compléta la loi existant

déjà, d'après laquelle des élections directes devaient avoir lieu aussitôt qu'un landtag quelconque refuserait d'envoyer des députés au Reichsrath; il fut établi que, dans le cas où des membres ayant déjà paru au Reichsrath viendraient à quitter cette assemblée, on prescrirait, dans ce cas également, des élections directes. Je n'ai jamais compris pourquoi le ministère Hasner n'a pas fait usage de cette loi en temps utile. A mon insu, sans que j'y fusse pour rien, les députés de Galicie, de Bukowine, de Slavonie et autres, se retirèrent. Sur une observation de Grocholski, chef des Polonais, que je regrettais ce départ, je répondis : « En effet, mais plus pour vous que pour moi. Il suffirait au ministère d'appliquer la loi déjà sanctionnée. » Au lieu de cela on eut l'idée, combattue par moi, de dissoudre la diète de Galicie, et Hasner se rendit avec cette mission à Ofen, où j'étais également appelé. Mais à Ofen, une voix autorisée, celle du comte Andrassy, s'éleva contre la dissolution de la Diète de Galicie. L'empereur refusa son approbation, et Hasner offrit immédiatement la démission de tous les ministres.

## CHAPITRE XXXII

### 1870

Le ministère Potocki. — Premiers éclairs d'orage à l'Occident.

J'ai parlé, dans le dernier chapitre, de la déconvenue que j'avais essuyée avec Berger; je viens maintenant à celle qui m'était réservée avec Potocki. Dans le premier cas, il m'était arrivé le malheur que celui qui était l'homme de la situation était devenu, en moins de rien, incapable de travailler; dans l'autre cas, il se rencontra que celui que j'avais pris pour l'homme de la situation ne l'était point.

Le comte Alfred Potocki n'était pas pour moi un inconnu, lorsque j'arrivai à Vienne. Vingt ans auparavant, nous étions ensemble à Londres, moi, comme ministre résident de Saxe, et lui, comme attaché d'ambassade, avec son beau-frère, le comte Maurice Dietrichstein. J'eus occasion de connaître et d'apprécier en lui, non seulement des manières distinguées, mais aussi des idées plus larges que celles qu'on rencontre la plupart du

temps chez les aristocrates de sa sorte. Je ne peux pas mieux rendre l'impresssion qu'il fit sur moi qu'en le qualifiant de wigh autrichien. Un tel homme, qui possédait une grande fortune et de vastes propriétés, qui remplissait conséquemment toutes les conditions d'une respectable indépendance, me semblait être la personnalité dont on avait besoin. Il ne se tenait éloigné ni des cercles religieux, ni des cercles aristocratiques, et cependant on ne pouvait le soupçonner d'être clérical, ni réactionnaire. Ce que je me croyais en droit de supposer en lui, après des entretiens suivis, c'était de la résolution et de la persévérance, et en cela je me vis cruellement déçu.

Mon intention n'est pas d'en faire un reproche au comte Potocki. Je dirai même que, libre d'ambition, il ne se résolut à accepter la présidence du Conseil que, parce qu'en haut lieu, il fut fait appel à son patriotisme. A un point de vue tout à fait impartial, je ne peux pourtant taire des choses qui ne sont pas restées sans conséquences graves.

Ma première désillusion coïncida déjà avec la phase de formation du cabinet. Au commencement, les personnages appelés firent preuve de conciliation; parmi eux se trouvait même le docteur Rechbauer, qui, quelques mois plus tard, lorsque je tombai malade à Gratz, m'avoua qu'il regrettait son refus. Mais le comte Potocki s'entendait à décourager lui-même les candidats. Je n'ai pu m'expliquer ce singulier phénomène d'un ministre, chargé de former un cabinet, et qui détournait les candidats d'y entrer, qu'en l'attribuant à des scrupules de conscience honorables, mais qui n'en étaient pas moins condamnables, parce

qu'ils étaient faux. Je fus moi-même témoin des négociations qui échouèrent avec le plus considérable des personnages appelés, avec le comte Hohenwart, alors gouverneur de la Haute Autriche. Il faut songer que le comte Hohenwart de 1871 n'existait pas alors. On le connaissait comme un des meilleurs fonctionnaires de la haute administration, et Giskra lui-même témoignait qu'il s'entendait parfaitement aux affaires et qu'on pouvait absolument compter sur lui. Le ministère aurait acquis, avec le comte Hohenwart, qui devint plus tard un habile parlementaire, le concours d'une force réelle. Ce personnage se déclara prêt à entrer dans le cabinet, mais, à mon grand étonnement, le comte Potocki y mit obstacle. Au cours des pourparlers, il avait été question de l'introduction du suffrage direct, quoique d'une manière purement académique, et, à cette occasion le comte Hohenwart exprima son éloignement pour ce mode de suffrage, en considération du droit contraire des Diètes, point de vue auquel on sait que Herbst lui-même s'est placé une fois. Bien que l'introduction d'élections directes ne fût pas considérée de la part de Potocki, non plus que de la mienne, comme un *noli me tangere,* et qu'une telle mesure n'eût pas été projetée alors, le comte Potocki jugea nécessaire de faire remarquer au comte Hohenwart qu'il s'était prononcé là-contre, ce qui eut comme conséquence l'échec définitif des négociations.

Ce fut alors une faute, une erreur, dans laquelle je me trompai moi-même, de ne point essayer d'un ministère provisoire d'affaires, au lieu de convoquer quelques députés, dont plusieurs appartenaient à la majorité, mais étaient sans influence

sur elle, tandis que les autres se trouvaient parmi les sécessionistes. La meilleure acquisition fut le docteur von Stremayr, qui était déjà entré dans le cabinet Hasner comme ministre de l'instruction publique, et avait été plus tard, durant des années, membre du ministère Auersperg-Lasser. Je dois mentionner aussi que le comte Taaffe ne se décida qu'avec peine, et par dévouement, à accepter le portefeuille de l'intérieur, et moi-même je m'abandonnais à l'illusion que l'époque de 1867 se renouvellerait, où, nous soutenant les uns les autres, tout marchait admirablement.

Si l'ancienne majorité nous échappait, l'opposition ne se montrait pas pour cela disposée à un rapprochement. Le comte Potocki, contre mes conseils, entreprit un voyage d'Argonaute à Prague, dont je me permis de dire que le résultat se trouvait représenté par un dessin de Kaulbach, où le loup Isegrimm sort de l'antre des singes, fort mal accommodé, et est l'objet des railleries du renard Reinecke. Je montrai que je n'étais pas le malicieux Reinecke, par mon conseil, cette fois suivi, d'excepter la Diète de Bohême avec sa majorité libérale allemande dans le décret de dissolution des Diètes.

Mais ce que je ne pouvais pardonner à mon collègue d'alors, c'était de faire paraître inutilement le peu de confiance qu'il avait en lui-même. Il n'y avait presque pas de conseil des ministres en présence de l'empereur, que le comte Potocki n'ouvrît par ces paroles: « Il faut reconnaître que la situation est très grave. » — « Comment, disais-je, l'empereur pourrait-il avoir confiance en nous, n'entendant jamais parler que de situation grave? »

Il est aussi sûr pour moi que le comte Potocki eût été invité à rester, s'il eût montré une attitude plus résolue, qu'il est certain que, s'il fût resté à son poste après le départ de Taaffe, Widman et Petrino, il lui eût été facile de former un ministère viable. Il aurait trouvé parmi les membres du parti constitutionnel plus d'un personnage prêt à y entrer.

L'empereur dut renoncer à lui, parce que lui-même avait jeté le manche après la cognée. Dans le courant de la même année, le monarque accomplit un acte qui démontrait clairement la volonté de garder son premier ministre. Le poste d'honneur de chancelier de l'ordre de Marie-Thérèse, occupé autrefois par la prince Kaunitz, puis par le prince Metternich, jusqu'à sa mort, était vacant depuis la mort du feld-maréchal comte Wratislaw, lequel était décédé depuis quelques années. Au moment où je me voyais attaqué de toutes parts, l'empereur lui donna en ma personne un successeur, résolution magnanime, qui était propre à me conserver le cœur content, dans ces jours où les difficultés et les soucis abondaient.

Bientôt après survinrent des événements qui me mirent en état de montrer que j'avais du courage. Je veux parler de l'imprévu conflit franco-prussien. Je dis à dessein imprévu, car j'aime mieux être blâmé injustement de n'avoir pas prévu ce conflit, que de donner matière au soupçon qui s'est élevé çà et là, quoique isolément, que j'avais amené la chute du ministère Hasner en prévision de la guerre franco-allemande.

Avant que je descende dans le détail de l'histoire de cette époque, en tant qu'elle touche l'Autriche-Hongrie, je soumets au lecteur une correspondance, adressée à ce sujet, en 1872, au comte Andrassy. On y verra une exposition d'ensemble, mais concise, de la politique du cabinet impérial, exposition qui servira de guide pour mes déductions ultérieures. Cette correspondance acquiert de l'importance en ce que, de la part du ministre des affaires étrangères d'alors, il n'y eut point de réponse, et conséquemment aucune objection. J'appelle tout particulièrement l'attention sur la longue dépêche du 28 avril 1874. Je reçus, en 1880, du baron Haymerlé, l'autorisation d'en faire l'usage le plus étendu. J'y trouvai différents « *???* »; pas une seule remarque au crayon du comte Andrassy, mais, vers la fin, les mots : « C'est vrai », écrits par une auguste main qui m'était bien connue.

## Appendice au chapitre XXXII.

*Au comte Andrassy à Vienne.*

Londres, le 28 avril 1874.

Lorsque Sa Majesté, notre très gracieux maître, daigna m'appeler à son service, on croyait pouvoir présumer, de ma part, le désir et l'envie d'une revanche contre la Prusse, principalement sur ce que c'était le comte Bismarck qui m'avait éloigné du service de l'Etat saxon. Cette combinaison était déjà fausse, en ce que le jour où les préliminaires de paix de Nikolsbourg furent signés, le roi Jean jugeait ma démission inéluctable. Sa Majesté saxonne ayant différé sa résolution par des raisons de bienveillance que je n'oublierai jamais, je brusquai moi-même, à la fin, les choses, en m'offrant à conduire à Berlin, avec l'agrément du roi, les négociations de paix entre la Saxe et la Prusse, ensuite de quoi parut la déclaration du comte Bismarck, que j'avais prévue, de ne vouloir point négocier avec moi. Assurément ce dernier, après l'occupation de Dresde, avait ordonné certaines mesures me concernant personnellement, qui n'étaient peut-être pas tout à fait dignes de lui,

mais comme je ne suis pas, après tout, fort enclin à la rancune, on n'aura pas remarqué particulièrement que j'aie jamais accordé à mes sentiments personnels quelque influence sur la direction de mes actes politiques.

Toutefois la présomption du contraire existait, et je sais que le comte Mensdorff, qui n'était point du tout malveillant pour moi, avait été contraire à ma nomination, parce qu'il craignait, de ma part, de belliqueuses velléités de vengeance. Le comte Belcredi, à Prague, s'exprima de la même sorte sur mon compte. Que j'aie travaillé à faire éloigner ce dernier est, pour détruire ici, par occasion, une erreur assez généralement répandue, une allégation dénuée de fondement. L'incompatibilité de nos situations respectives résulta de ce fait, qu'après avoir posé, de concert avec les plénipotentiaires hongrois, les fondements du compromis, moi, partant de l'obligation que nous avions assumée de faire adopter constitutionnellement ces fondements par l'autre moitié de la monarchie, je me prononçai pour la convocation du Reichsrath restreint conformément à la patente de février, tandis que le comte Belcredi, qui se croyait lié envers les diètes par le manifeste de septembre, s'en tenait à la convocation du Reichstag extraordinaire, dont on devait attendre le rejet du compromis.

Ce que je déclarai, avec l'agrément du souverain, dans ma circulaire d'installation, aux missions impériales et royales, que je n'apportais pas, dans mon nouveau poste, mes préférences ni mes antipathies antérieures, était la vérité. Mon seul programme devait être et était de faire valoir l'intérêt de l'Autriche en toute circonstance.

Conformément à cette impartiale appréciation des choses, je commençai d'agir et l'on ne trouva pas, à Berlin, de sujet de se plaindre de moi. Je m'employai en vue de faire rétablir les propriétés de régiments abolies, j'engageai immédiatement des négociations

pour le renouvellement des traités de commerce invalidés par la guerre, et je sus prêter à ma réponse à la publication des traités militaires sud-allemands, qui n'était rien autre chose qu'une violation anticipée du traité de Prague, une forme à la fois digne et soucieuse de nos relations amicales avec la Prusse. A Berlin, on reconnut et apprécia notre attitude et notre médiation dans la question du Luxembourg. Le profit qui nous en revint fut la dépêche de Pest du baron Werther, qui vint à notre connaissance parce que le cabinet de Berlin en avait fait parvenir des copies à ses légations et qu'ainsi tout démenti officiel de cette dépêche eût été sans valeur. La presse viennoise réclama hautement le rappel du baron Werther. Je dissuadai de toute démarche faite dans ce but.

Une question s'impose peut-être : pourquoi on est resté à mi-chemin, et si la Prusse, alors menacée par la France, n'aurait pas pu être gagnée dans des conditions avantageuses, après que la Prusse victorieuse s'était si facilement rapprochée de l'Autriche ?

Je ne veux pas renvoyer à l'expérience faite avec la dépêche Werther dont je viens de parler et dont la signification a été plutôt corroborée qu'affaiblie dans les rapports simultanés du comte Wimpffen ; mon intention est plutôt de résumer brièvement ce qui est renfermé dans un rapport que je soumis à Sa Majesté un peu avant la réunion des délégations en 1871.

Si le désir sincère et l'évident besoin de conserver le plus longtemps possible la paix à l'empire rendaient moins difficiles l'oubli des événements de l'année 1866 et l'entrée en relations amicales avec la Prusse, il aurait fallu vaincre, par contre, des sentiments honorables et très naturels, pour faire un pas de plus dans cette voie. Sa Majesté aurait eu à se résoudre seule dans ce sens, si la situation politique et l'intérêt de l'empire eussent exigé une telle décision. Mais nous ne nous trouvions pas justement dans ce cas. La dépêche

concernant la mission du comte Taufffkirchen, et qui se trouve dans le premier Livre rouge rend peut-être assez exactement la situation et la difficulté qu'il y avait alors pour nous de nous entendre avec la Prusse par ces paroles, que, dans le cas heureux d'une victoire commune, nous pourrions compter, pour notre part du butin, sur une seconde édition du traité de Prague.

Il s'agissait, en réalité, par le traité de Prague, d'amener à la Prusse le sud, encore autonome, du moins en apparence, puisque les traités militaires avaient été tenus secrets pour l'Autriche, de l'ancienne Allemagne, — entreprise qui avait alors causé plus que de la surprise, même chez une grande partie de notre population allemande — et cela, sans autre compensation possible qu'une traite à incertaine, à longue échéance, sur l'Orient, tandis que la seule puissance qui nous y pût alors soutenir efficacement, nous la forcions à devenir notre irréconciliable ennemie. Dans les actes du ministère des affaires étrangères doit se trouver une dépêche au prince Metternich, datant du conflit luxembourgeois du printemps de 1867, dans laquelle il est répondu à une dépêche communiquée par le duc de Gramont. Cette dernière nous offrait, d'un manière assez réussie, l'alliance française, avec promesse de cession de l'Allemagne du Sud ou de la Silésie. Dans ma réponse, je faisais remarquer que l'empereur, avec ses dix millions de sujets allemands, ne pouvait guère conclure une alliance dans le but d'amoindrir un territoire allemand. Je ne puis me rappeler si, dans le même document, se trouve exprimée la pensée — le duc de Gramont, dans sa réponse de janvier 1873, y fait lui-même allusion — que j'ai plusieurs fois développée devant ce dernier; mais je me souviens de la pensée même. Ce ne pouvait être notre mission d'attaquer l'Allemagne, mais c'était aussi peu notre devoir de la protéger. Le champ vers lequel nous poussaient nos intérêts, et où tous les peuples de la monarchie

pouvaient combattre sans répugnance, c'était l'Orient. Un accord avec la Russie avait été tenté, au commencement de 1867, par le moyen d'une révision du traité de Paris, mais, ensuite du manque de toute compréhension de ces choses à Paris, la démarche avait échoué, et le mouvement panslaviste, qui commençait alors à s'accentuer, conduisait la Russie à des sentiments chaque jour plus hostiles à l'égard de l'Autriche. Mais la situation se modifia, ensuite de cela, de telle sorte que nous vîmes contre nous, en Orient, la Russie, et que nous dûmes tâcher de nous entendre parfaitement avec la France, au sujet de la question orientale. L'Angleterre étant passive, cela pouvait, dans certains cas, faire naître un conflit entre l'Autriche et la France, d'une part, et la Russie, de l'autre; et s'il arrivait que la Prusse se mît du côté russe, alors une guerre française contre l'Allemagne pouvait devenir telle, que nous n'eussions point de répugnance du tout à nous ranger du côté de la France. L'empereur Napoléon n'a jamais compris cela, et, dans son incroyable aveuglement, il a toujours espéré séparer la Russie de la Prusse. Cela ressort de la correspondance du prince Metternich jusqu'en juillet 1870.

Les rapports avec la France avaient encore, avant la fin de l'année 1866, par la rapide conclusion d'un traité de commerce, une apparence très amicale, et les ambassadeurs des deux puissances avaient la meilleure situation du monde auprès des deux cours. On s'est habitué à considérer l'entrevue de Salzbourg de 1867 comme une première tentative d'alliance, ce qui était encore une supposition dénuée de fondement.

La fin tragique de l'empereur Maximilien menaça de creuser un abîme entre la France et l'Autriche. Je me permis de donner le conseil de faire passer aussi, en cette rencontre, la politique avant les sentiments, et de trouver, pour la conduite de l'empereur Napoléon,

qui avait retiré ses troupes du Mexique, par la raison qu'il lui était impossible d'entreprendre une guerre contre les Etats-Unis, une excuse assez recevable dans les événements de l'année 1866, où l'Autriche, placée elle-même dans une situation analogue, ne put agir autrement qu'elle le fit. J'étais, en conséquence, absolument d'avis que Sa Majesté ne renonçât point à sa visite, projetée, de l'Exposition universelle de Paris ; mais il me parut indispensable que cela eût lieu sous forme d'une visite répondant à une précédente visite. Le prince Metternich arrangea le voyage de l'empereur Napoléon à Salzbourg, et ainsi notre auguste monarque eut la satisfaction d'être le seul souverain européen qui entreprît le voyage de Paris, après avoir auparavant reçu la visite du potentat français.

Votre Excellence était présente à l'entrevue de Salzbourg, et elle a dû certainement sourire à la lecture de ce conte d'après lequel vous étiez obligé en quelque sorte de me retenir par la basque de mon habit, pour que je ne me précipitasse pas à l'aveugle vers l'alliance française. Je puis aussi revendiquer pour moi le mérite d'une prudence et d'une pruderie particulières ; l'empereur Napoléon et moi étions, du moins dans nos conversations, comme deux écuyers, desquels chacun craint que l'autre ne lui propose de sauter un profond fossé. Tandis que l'empereur repoussait un mémoire de quatre pages du duc de Gramont et que, sur l'observation de celui-ci : « Mais il faudra le conserver », il répliquait : « Non, il faut le brûler », ce même monarque entrait sans balancer dans mon sentiment et approuvait un projet qui rencontra l'assentiment de Sa Majesté l'empereur, notre très gracieux maître, et dont Votre Excellence prit aussi connaissance alors, dans son appartement de l'hôtel du *Vaisseau*. D'après ce projet, on était tombé d'accord que, pour maintenir le *statu quo* créé par le traité de Prague, l'Autriche n'aurait rien de mieux à faire que de développer sa situation cons-

titutionnelle dans l'esprit d'un libéralisme conservateur, tandis que la France devait, par contre, éviter soigneusement toute apparence d'immixtion dans les affaires allemandes et, nommément, toute attitude comminatoire. Le reste du mémoire concernait la question crétoise, alors brûlante, et des éventualités probables en Roumanie.

La visite à Paris fut une longue suite d'ovations pour notre auguste souverain, et nous obtînmes ce que nous voulions uniquement, savoir : que la France, qui, dans l'affaire crétoise, contrairement aux pourparlers de Salzbourg, avait adhéré à une déclaration collective de la Russie, de la Prusse et de l'Italie, revînt de notre côté et du côté de l'Angleterre. Une circulaire adressée aux missions impériales et royales eut pour but de rassurer sur les conséquences probables du voyage à Paris.

L'année 1868 amena, d'un côté, un refroidissement avec la Prusse, et, de l'autre, des suggestions plus accentuées de la part de la France.

Pour ce qui est des difficultés avec la Prusse, les causes qui les amenèrent sont : premièrement, l'affaire des passeports hanovriens, dans laquelle le cabinet de Berlin grossit démesurément, et d'une façon très malveillante, une visible maladresse, purement personnelle, du directeur de police Strobach, qui avait traité la cour d'Hietzing comme une autorité compétente ; et, secondement, la publication de la dépêche Usedom, surnommée un *coup dans le cœur*, que j'avais feint d'ignorer et au sujet de laquelle vint, de manière fort maladroite, une dépêche d'interprétation de Berlin, qui me donna occasion de dire au baron Werther : « Si j'apprends que vous avez tenu sur moi un méchant propos, je puis faire semblant de n'en rien savoir ; mais si vous venez me dire que c'était dans une bonne intention, c'est une offense, car vous me croyez assez bête pour me

laisser attraper. » Cette manière de voir a été exprimée dans une dépêche qui n'a pas paru dans le Livre rouge, mais qui est allée échouer partiellement, je ne sais comment, dans le *Mémorial diplomatique*. Mais le Livre rouge distribué aux Délégations, à Pest, en novembre 1868, servit de cible à tout un essaim d'organes de la presse prussienne ; ces attaques étaient sans motif suffisant et faites de telle sorte, que je dus prier le comte Wimpffen de cesser de voir le comte Bismarck et d'éviter des discussions pénibles, plutôt que d'entendre des choses qu'il n'aurait pas dû écouter ; cette instruction fut plus tard exploitée comme un acte d'hostilité. Je ne veux pas m'arrêter à cet incident fâcheux, mais rappeler seulement que, d'un commun accord, la guerre fut interrompue en août 1869 entre les plumes officielles et officieuses, après quoi je pus présenter mes hommages à la reine Augusta, à Bade, tandis qu'avait lieu la visite, à Vienne, du prince héréditaire de Prusse, laquelle fut suivie de la visite de Son Altesse l'archiduc Charles-Louis, à Berlin. Depuis lors, il n'est plus survenu d'autre errement.

Ce fut pendant mon séjour à Gastein, en juillet 1868, que je reçus du prince Metternich d'assez vagues allusions à des propositions de l'empereur Napoléon. Comme notre ambassadeur était, d'ailleurs, sur le point de partir en congé à Johannisberg, je lui donnai rendez-vous à Salzbourg, où il me développa, en détail, la pensée de l'empereur Napoléon, laquelle consistait essentiellement à nous convaincre d'adresser, de concert, une sorte d'interpellation à la Prusse, relativement à des tentatives, se renouvelant de plus en plus fréquemment, les derniers temps, de franchir la ligne du Mein. Il est possible que c'est ce qui a fait naître l'assertion, souvent répétée, que nous avions dessein d'adresser, en 1870, un ultimatum à la Prusse pour le maintien du traité de Prague. Il ne me fut pas difficile de démontrer, par un mémoire qui doit se trouver dans les

actes, que le procédé proposé serait le meilleur moyen d'attirer, dans l'Allemagne du Sud, des partisans au projet de franchir la ligne du Mein. En revanche, je fis une autre proposition à l'empereur Napoléon. Il fallait, disais-je, qu'il manifestât, sous quelque forme que ce fût, la pensée suivante : « Lui, (l'empereur Napoléon,) a sincèrement accepté le traité de Prague, bien que contraire à tous les intérêts traditionnels français, et même il y a coopéré. Il est sur le point — le maréchal Niel vivait encore, la chose est importante à constater — de donner à son armée une organisation nouvelle et plus forte. Il est visiblement dans l'intérêt et le désir des peuples d'obtenir une réduction des charges militaires qui pèsent sur eux. Lui, de son côté, donnera volontiers l'exemple, dès qu'une déclaration satisfaisante du gouvernement prussien sur le maintien des prescriptions du traité de Prague le mettra en état de le faire. » Au moyen d'une semblable manifestation, qui pouvait aisément se revêtir des plus avantageuses formes diplomatiques, l'empereur prenait, en France et en Europe, une excellente attitude, et mettait le gouvernement prussien dans l'alternative, ou de faire une déclaration qu'il ne pouvait ni ne devait faire, ou d'ouvrir la porte à une agitation sérieuse contre le budget de la guerre. Comme tous les bons conseils, celui-ci fut dédaigné, et il se crut le plus fin, disant : « Avec le système de la landwehr, c'était faire un marché de dupe. » Bientôt après vinrent les premiers avant-coureurs d'un échange d'idées et de mémoires sur une alliance franco-austro-italienne, qui dura toute une année, et se termina par les lettres impériales de septembre 1869. A cette occasion, Rouher, d'un côté, moi, de l'autre, étions les personnages agissants, le prince Metternich, le comte Vitzhum et le comte Vimercati étaient les intermédiaires ; et, sur le désir exprès de l'empereur, le duc de Gramont ignorait totalement ce qui se passait ; et ce ne fut qu'au dernier moment

que le marquis de Lavalette et le prince de la Tour-d'Auvergne en furent instruits.

Cet échange de documents est à la disposition de Votre Excellence, et je ne me permettrai que quelques observations, soit pour dire pourquoi et comment j'entrai dans ces négociations, soit pour marquer ce que, de notre côté, on avait surtout en vue, en négociant.

Les pourparlers en question ne promettaient, dès l'abord, aucun résultat positif important, en tant qu'aucun but palpable d'alliance n'existait; mais, négativement, ils furent d'une grande importance. Le danger que nous devions redouter, étant donnés le caractère de l'empereur et ses façons de faire, était double : on pouvait craindre qu'il n'entrât, à nos dépens, en négociations avec la Prusse, ou bien que, pour notre dommage, il ne précipitât la guerre avec la Prusse. Combien la première appréhension était fondée, les pourparlers à propos de la Belgique, qui ont été connus depuis, le prouvent; quant à la seconde, il suffit de se reporter à la guerre de 1870 pour concevoir sa raison d'être. Le premier danger fut écarté par la lettre de l'empereur Napoléon, le deuxième non; mais il l'eût été, si la convention par laquelle une action diplomatique commune devait intervenir sur toutes les questions avait été ratifiée. Ce n'est pas assurément de la présomption d'affirmer que, dans ce cas, nous aurions su empêcher la guerre de 1870.

Ce qui prouve, d'une façon indéniable, qu'en France, on pensait déjà à la guerre, dès 1869, c'est que l'empereur Napoléon avait rompu ces pourparlers par une lettre qui laissait le champ libre aux hostilités, tandis que la convention que l'on voulut faire y mettait une restriction, et laissait en même temps l'Autriche libre de se déclarer neutre. Mais ce qui est certain, et ce dont j'ai parlé brièvement dans ma lettre du 20 de ce mois, c'est qu'il n'y avait d'autre convention que celle contenue dans les lettres impériales, de renoncer aux pourpar-

lers avec des tierces puissances ; et que, s'il a existé la minute d'une déclaration à signer par les trois monarques seuls, elle n'a été signée par aucun d'eux.

C'est ainsi qu'arriva comme un coup de foudre l'incident Hohenzollern. Avec d'autres puissances, nous avons cherché en vain à apaiser les choses à Paris, à Madrid et à Berlin. Des télégrammes et des dépêches prouveraient avec quelle insistance nous déconseillions la guerre à Paris. Des lettres privées, de moi, dans lesquelles je répétais qu'il fallait éviter toute démarche vis-à-vis de la Prusse, de s'en prendre uniquement au prétendant et au gouvernement espagnol, et d'attendre une intervention de la Prusse, ne furent pas plus heureuses.

C'est en vain aussi que je conseillai de regarder comme une victoire diplomatique la renonciation du prince. Le duc de Gramont n'a jamais pu ni ne pourra prouver qu'avant la déclaration de guerre, il ait été dit ou écrit un mot donnant à la France le droit, ou la possibilité, de croire à un appui armé de l'Autriche.

Une fois la guerre déclarée, alors seulement, on envoya à Paris non des assurances qui nous engageaient, mais seulement des déclarations amicales. Il était devenu inutile de décourager le gouvernement français, et cela aurait pu nous nuire beaucoup. Il est facile d'en parler aujourd'hui, mais alors c'était impossible. Je rappelle à quel point le gouvernement prussien lui-même eut soin de préparer le public, par la voie de la presse, à des probabilités d'échecs au début. La prédisposition de l'empereur à une rapide conclusion de la paix nous était connue. Il est certain aussi que nous aurions fait les frais de cette paix, car, dans les circonstances d'alors, rien que l'abandon de l'Allemagne du Sud eût été une défaite pour l'Autriche. Et comment aurait-on qualifié le ministre autrichien qui n'aurait pas prévu cette issue ? Je ne puis nier que, dans la précipitation des

événements, et, en partie, par suite d'un excès de zèle des rédacteurs dans les documents échangés alors, on a laissé subsister des mots insuffisamment pesés[1], mais ce ne sont que des mots, et non des idées, auxquels s'accrochent la fantaisie de Gramont et les excitations des journalistes. Je ne me gêne pas pour traiter de fantaisistes les agissements de Gramont, car la seule chose qui puisse l'excuser devant les contemporains et la postérité, c'est-à-dire d'avoir eu une alliance avant la déclaration de guerre, lui est impossible à alléguer et encore moins à prouver ; et la conviction, qu'il a soi-disant puisée dans des communications ultérieures, de pouvoir compter sur un appui armé de l'Autriche, ne sert qu'à lui attirer ce reproche nouveau de n'avoir pas su conclure une alliance, étant données ces dispositions.

Agréez, etc.

1. Je citerai, par exemple, cette phrase souvent répétée : « Fidèles à nos engagements » qui visait l'assurance donnée dans les deux dernières lettres impériales de ne pas entrer en pourparlers avec une tierce puissance.

## CHAPITRE XXXIII

La guerre franco-allemande et l'attitude de l'Autriche-Hongrie.

Les appréciations sur la politique autrichienne en 1870-71, telles que je les trouve dans les journaux, revues et ouvrages historiques, sont presque toujours partiales et superficielles. Je laisse de côté la malveillance personnelle à mon encontre, me bornant à remarquer que ces voix se sont tues en 1871, alors que la note allemande, faisant des avances à l'Autriche, recevait à Vienne un accueil si satisfaisant; alors que les entrevues de Gastein, de Salzbourg, continuaient la correspondance amicale des gouvernements. C'est lorsque j'eus cessé d'être ministre que les voix accusatrices se sont fait entendre. C'est toujours dans de prétendues révélations, dans des observations isolées, que les critiques ont été puiser, ceux-là même à qui l'on ne saurait reprocher d'être imbus de haine systématique ou de préjugés à l'égard de ma personne ou de ma politique. Une

appréciation basée sur ce fond de révélations vraies ou prétendues ne saurait être ni juste ni complète.

Quelles étaient nos relations avec les deux puissances belligérantes, relations dont il fallait tenir compte pour régler notre attitude dans une question, qui ne nous touchait pas directement, comme l'accession au trône d'Espagne d'un prince prussien?... J'ai répété déjà bien des fois qu'il n'y avait pas, entre la France et nous, de convention dirigée contre la Prusse, et que l'Autriche ne songeait en aucune façon à une entreprise de ce genre; mais, en parcourant ces souvenirs, on a dû se rendre compte que la Prusse ne nous offrait rien en Allemagne, et que nous ne pouvions rien espérer d'elle en Orient à cause de la Russie. La France, au contraire, était nécessaire pour nous garder contre l'expansion russe et les agitations nationales attisées entre la mer Adriatique et la mer Noire. Les événements ont prouvé que nos prévisions étaient justes. Le prince Gortschakow était un ennemi juré de l'Autriche depuis ses missions de Vienne. Ma nomination, je le confesse ici, ne lui avait pas rendu cette Autriche plus chère, et il comptait bien s'attaquer à elle un jour ou l'autre.

L'accueil glacial qu'il fit à ma proposition, datée du commencement de 1867, offrant à la Russie de supprimer les entraves de la navigation dans la mer Noire, était une indication suffisante. Il préféra devoir cet avantage à l'anéantissement, contraire au droit des gens, d'un traité existant. Ce premier pas devait bientôt être suivi du second : la reprise des bouches du Danube.

Dans un pareil état de choses, il était impossible à l'Autriche de montrer de la froideur à la France. Une autre considération s'y opposait ; il s'agissait de savoir qui était l'agresseur et qui était l'offensé. Aujourd'hui personne n'y pense plus, mais, à cette époque, en jugeant le différend sans parti pris, on était forcé de donner tort à la Prusse.

La Prusse, l'Allemagne, pouvaient-elles avoir un intérêt quelconque à ce que le trône d'Espagne fût occupé par un prince allemand? Personne n'osera l'affirmer. Il n'y avait en jeu ni avantages matériels, ni émotions nationales. Il en était autrement pour la France. L'Espagne et la couronne d'Espagne y faisaient vibrer une *corde sensible* ; c'était de tradition. Après la guerre de succession de Louis XIV, et le mot de ce roi : « Il n'y a plus de Pyrénées », Napoléon s'épuisa dans des guerres d'Espagne, et Louis-Philippe fit les mariages espagnols. A Berlin on ne pouvait pas avoir oublié tout cela, et, en négociant avec Prim, on devait savoir comment ces démarches seraient interprétées. Il y avait provocation, si l'on avait l'intention de froisser le sentiment national français ; il y avait également provocation si l'on cherchait à se faire un allié qui pût prendre la France à revers dans le cas d'une guerre avec ce pays. A Berlin, du reste, on s'est rangé à cet avis, seulement un peu tard, lorsqu'eut lieu la renonciation du prince Léopold.

Si la France, plus tard, changea le beau rôle pour le mauvais par la façon dont elle demanda au roi Guillaume cette renonciation, et par la déclaration de guerre, ce sont là des faits qui se produisirent ultérieurement, et dont il sera question plus loin.

Mais, primitivement, l'opinion publique en Europe était plus sympathique à la France qu'à la Prusse. On en trouvera la preuve dans les journaux viennois de l'époque.

Il est oiseux de discuter pour savoir qui avait voulu la guerre. On était disposé à admettre que la France l'avait désirée, mais qu'elle était mal préparée ; la Prusse, au contraire, voulait la paix, mais elle était admirablement préparée. L'empereur Napoléon, de son côté, considérait la guerre comme la dernière carte qu'il eût à jouer. Je rappellerai qu'il rompit les négociations avec nous à cause de l'*action diplomatique commune* qui le gênait; mais, en 1870, il n'était aucunement décidé à la guerre; il ne l'aurait pas déclarée s'il n'avait été entraîné par l'élan populaire momentané, mais factice. Si, d'autre part, Berlin voulait éviter sérieusement la guerre, il eût fallu repousser tout de suite la candidature Hohenzollern.

Après avoir exposé la manière dont les faits se sont produits, je n'ai pas besoin de justifier l'Autriche de ne point s'être montrée hostile à la France au début du conflit.

A Berlin aussi bien qu'à Madrid, nous nous sommes avec zèle efforcés d'éliminer la candidature Hohenzollern. Néanmoins notre attitude, tout en étant bienveillante à l'égard de la France, et elle ne pouvait être différente, n'était pas de nature à l'encourager à la guerre. La meilleure preuve en est la dépêche qui a été connue en 1873, à l'occasion de ma correspondance avec le duc de Gramont: cette dépêche vaut la peine d'être relue. La voici.

*Copie d'une dépêche au prince de Metternich à Paris, en date de Vienne, le 11 juillet 1870.*

Ma lettre du 9 vous a déjà indiqué quel est notre point de vue dans la question espagnole, et le langage que vous avez à tenir à Paris. La gravité toujours croissante de la situation me fait un devoir de revenir encore aujourd'hui sur ce sujet, afin de bien préciser ma pensée et de vous mettre à même de l'interpréter.

La seule communication officielle que m'ait faite le chargé d'affaires de France, est celle dont parle ma dépêche ostensible de ce jour. Je dois rendre au duc de Gramont la justice qu'il ne réclame de nous dans cette pièce qu'un concours diplomatique, sur lequel il peut entièrement compter, et dont nous lui avons déjà donné des témoignages.

Mais, après s'être acquitté de cette communication, le marquis de Cazaux a ajouté que, par suite de lettres particulières qu'il avait reçues du duc de Gramont, il se croyait autorisé à m'entretenir « académiquement » de la question de guerre. « Notez bien, » a-t-il dit, « qu'à cet égard je n'ai pas à vous parler au nom du Gouvernement. »

Malgré ce préambule, j'ai vu clairement que M. de Cazaux était chargé de sonder le terrain et de s'assurer si notre concours n'irait pas au delà d'une action diplomatique dans le cas où la guerre viendrait à éclater entre la France et la Prusse. Les insinuations de M. de Cazaux trouvent, d'ailleurs, leur commentaire dans le langage moins ambigu qui vous a été tenu par M. Ollivier, aussi bien que par le duc de Gramont.

Il est important qu'il n'y ait point de malentendu sur ce point entre nous et le Gouvernement français.

Je tiens surtout à ce que l'empereur Napoléon et ses ministres ne se fassent pas l'illusion de croire qu'ils peuvent nous entraîner simplement à leur gré au delà de ce que nous avons promis et au delà de la limite qui nous est tracée par nos intérêts vitaux, aussi bien que par notre situation matérielle.

Parler avec assurance, ainsi que l'aurait fait, selon vos rapports, le duc de Gramont dans le conseil des ministres, du corps d'observation que nous placerions en Bohême, c'est, pour le moins, s'avancer bien hardiment. Rien n'autorise le duc à compter sur une mesure pareille de notre part, et la loyauté nous impose le devoir de ne pas laisser le Gouvernement français faire entrer cette combinaison dans ses calculs.

Le seul engagement que nous avons contracté réciproquement consiste à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre. Cet engagement, nous le tiendrons scrupuleusement, ainsi que je vous le disais dans ma lettre du 9, et la France peut, par conséquent, être parfaitement sûre que nous ne nouerons derrière son dos aucune négociation avec la Prusse ni avec une autre puissance, ce qui est pour elle, en cas de guerre, une garantie importante de sécurité. Nous nous déclarons, en outre, hautement les sincères amis de la France, et le concours de notre action diplomatique lui est entièrement acquis. C'est là un second point qui n'est pas à dédaigner, mais c'est à cela seul que se bornent nos engagements positifs.

Le cas de guerre a bien été discuté dans des pourparlers. Toutefois, rien n'a été arrêté, et même, si on voulait donner une valeur plus réelle aux projets restés à l'état d'ébauche et qui, ne l'oublions pas, avaient pour but déclaré, non les préparatifs d'une guerre, mais le maintien de la paix, ainsi qu'aux observations échangées, on ne saurait en tirer la conséquence que nous serions tenus à une dé-

monstration armée, dès qu'il convient à la France de nous le demander. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engagerions volontiers à entrer activement en scène si la Russie prenait le parti de la Prusse, mais que si celle-ci seule était en guerre avec la France, nous nous réservions le droit de rester neutres.

J'admettais bien et j'admets encore que telles circonstances peuvent se présenter où notre intérêt même nous commanderait de sortir d'une attitude de stricte neutralité, mais je me suis toujours positivement refusé à contracter, sous ce rapport, un engagement. J'ai revendiqué alors, comme je revendique maintenant, une entière liberté d'action pour l'empire austro-hongrois, et si j'ai maintenu avec fermeté ce point quand il s'agissait de signer un traité d'alliance, je dois moins que jamais me considérer comme ayant les mains liées aujourd'hui où un traité n'a pas été conclu.

Cette argumentation me paraît claire et irréfutable. Je ne concevrais pas que l'empereur Napoléon ou le duc de Gramont pût interpréter autrement ce qui s'est dit alors et nous regarder comme engagés à une démonstration armée.

Je vais d'ailleurs plus loin, et je dirai que, même si nous avions promis un concours matériel en cas de guerre entre la France et la Prusse, ce n'aurait jamais été que comme le corollaire d'une politique suivie d'un commun accord. Jamais nous n'aurions songé et aucun Etat ne songerait jamais à se mettre vis-à-vis d'un autre dans une situation de dépendance telle qu'il dût prendre les armes uniquement selon le bon plaisir de l'autre. L'empereur Napoléon nous a promis de venir à notre secours si nous étions attaqués par la Prusse, mais, sans doute, il ne se croit pas obligé d'emboîter le pas derrière nous s'il nous prend fantaisie de déclarer la guerre à la Prusse sans son assentiment.

Mais la France, alléguera-t-on, n'est pas, dans la circonstance actuelle, l'agresseur. C'est la Prusse qui provoque la guerre, si elle ne retire pas la candidature du Prince de Hohenzollern.

Ceci est un point qu'il est indispensable d'examiner. Je veux m'expliquer à cet égard avec une entière sincérité et en véritable ami de la France.

Dans tous nos pourparlers confidentiels avec le Gouvernement français, nous avons toujours pris pour point de départ que nous voulions avant tout le maintien de la paix, et que nous n'aurions recours à la guerre que si elle était nécessaire. L'est-elle dans le cas présent? Elle le deviendra peut-être, mais, assurément, ce sera dû en grande partie à l'attitude prise dès le principe par la France, car la candidature du Prince de Hohenzollern n'était pas un fait de nature à mener par lui-même à cette conséquence.

Que la France ne fût pas restée indifférente à cet incident, rien de plus juste. Qu'elle y vît d'abord un manque de procédé à son égard et, par conséquent, une atteinte à sa dignité, rien de plus naturel. Qu'elle déclare ses intérêts menacés par l'avénement d'un prince prussien au trône d'Espagne, c'est encore là un fait contre lequel il n'y aurait rien à redire. Il y avait en ceci l'occasion d'engager une campagne diplomatique où la France avait la partie fort belle, où la Prusse et l'Espagne étaient évidemment dans leur tort, et où l'Europe aurait été toute disposée à se mettre du côté de la France et à exercer sur les deux autres puissances une pression qui aurait eu pour résultat, soit de donner pacifiquement une ample satisfaction aux intérêts français, soit d'assurer au Gouvernement français un grand ascendant moral si, cette satisfaction lui étant refusée, il était contraint à prendre les armes.

Il aurait fallu exposer à l'Espagne, dans un langage ferme mais mesuré, quelles étaient les exigences évidentes de l'intérêt de la

France. Des déclarations analogues auraient été données aux cabinets étrangers, et ceux-ci se seraient certainement empressés d'offrir à la France un concours actif pour détourner cette cause de complication.

La Prusse, sans être prise directement à partie par la France, aurait probablement cédé, et la France aurait eu tout l'honneur et le profit de cette campagne. Si, contrairement à toute attente, la Prusse persistait à ne pas faire retirer au prince de Hohenzollern sa candidature, malgré les conseils de l'Europe, la guerre s'ouvrait dans les conditions morales les plus favorables à la France.

Le Gouvernement français ne s'est pas conformé, dès le début, au plan que je viens d'esquisser. Ses premières manifestations ne portent pas le caractère d'un action diplomatique; elles sont bien plutôt une véritable déclaration de guerre adressée à la Prusse en des termes qui jettent l'émotion dans toute l'Europe et lui font croire aisément au dessein prémédité d'amener la guerre à tout prix.

Le langage public des ministres français, suivi de préparatifs de guerre immédiats, rend la retraite difficile aux Prussiens aussi bien qu'aux Espagnols, et ne facilite pas aux cabinets la tâche de s'interposer en faveur des intérêts français. Nous aimons encore à espérer que l'affaire pourra entrer dans une voie plus conforme au point de vue diplomatique, et que la France n'en obtiendra pas moins un succès éclatant.

Cependant les apparences indiquent un peu trop clairement qu'il y a désir, de la part de la France, de chercher querelle aux Prussiens et de tirer parti, dans ce but, du premier prétexte qui se présente. Les détails que me donnent vos rapports ne peuvent que confirmer cette appréciation, et j'avoue franchement que je vois, dans la manière dont cette affaire a été entamée à Paris, un motif sérieux pour ne pas sortir d'une certaine réserve.

En effet, si c'est simplement avec passion qu'on aborde à Paris de cette façon la question de la candidature Hohenzollern, cette conduite n'est pas de nature à nous inspirer de la confiance dans l'avenir et à nous donner le désir de nous embarquer sous de pareils auspices. Si ce n'est pas entraînement, il y a donc dessein préconçu de provoquer la guerre, et ceci est contraire à tout ce dont nous étions convenus. Dans ce cas, je comprendrais encore moins que l'on comptât sur notre concours.

On trouvera peut-être à Paris ce langage sévère, mais je le crois dicté par une sincère amitié pour la France, aussi bien que par ma sollicitude pour les intérêts qui me sont confiés. Précisez bien, comme je l'ai fait, la portée de nos engagements ; assurez que nous les tiendrons, mais ne cachez pas que nous nous sentons d'autant moins portés à les dépasser que nous ne pouvons approuver la précipitation avec laquelle on pose, sans nécessité évidente et en nous prévenant si peu, la question de guerre.

D'ailleurs, en dehors de ces considérations politiques, il y a des raisons matérielles qui ne nous permettraient pas de prendre une attitude belliqueuse. Le duc de Gramont nous a vus de trop près pour s'y tromper. Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas mettre aussi subitement sur pied des forces respectables.

Les sacrifices et les efforts que cela exigerait sont tels qu'il faudrait, pour les imposer au pays, des motifs bien autrement pressants que ceux qu'on pourrait invoquer aujourd'hui.

Nous n'avons jamais dissimulé le besoin impérieux que nous avons de la paix. Si la France trouve l'occasion actuelle favorable pour entrer en campagne, si elle se sent en mesure de déployer dès à présent toutes ses forces, nous ne pouvons en dire autant pour notre part. Ce n'est pas du jour au lendemain que nous pouvons passer ainsi à l'action, et l'opinion du pays tout entier se soulèverait con-

tre le gouvernement, s'il se jetait tête baissée dans les périls d'une guerre aussi imprévue. Il faudrait, en tous cas, que cette éventualité se présentât comme une exigence indispensable de la situation, et personne ne voudrait aujourd'hui admettre chez nous l'existence de cette exigence.

Je ne dis pas que telles éventualités ne puissent se présenter qui nous amènent à intervenir dans une lutte engagée sur une question d'influence entre la France et la Prusse ; mais, à coup sûr, ce n'est pas au début de la lutte qui s'engage aujourd'hui qu'on trouvera l'empire austro-hongrois disposé à y entrer. Une attitude bienveillante pour la France, la résolution de ne pas s'entendre avec une autre puissance, voilà tout ce que le gouvernement de l'empereur peut promettre aujourd'hui, s'il ne veut pas être démenti par le sentiment général.

Pénétrez-vous bien des considérations que j'expose dans cette lettre. Je m'en remets à vous avec confiance pour les faire valoir auprès de qui de droit. Il ne faut pas qu'on s'abuse sur ce que nous voulons et surtout sur ce que nous pouvons faire. On est en train de s'engager à Paris dans une bien grosse partie. On s'est peut-être déjà trop avancé pour reculer, et, dans ce cas, votre tâche principale doit être de veiller à ce qu'on ne se méprenne pas sur nos intentions, qui sont sincèrement amicales pour la France, mais qui restent sans doute au-dessous de ce qu'on espère sans trop de motif.

Nos services sont acquis dans une certaine mesure, mais cette mesure ne sera pas dépassée, à moins que les événements ne nous y portent, et nous ne songeons pas à nous précipiter dans la guerre uniquement parce que cela conviendrait à la France. Faire accepter cette situation à l'empereur Napoléon et à ses ministres, sans provoquer leur mécontentement, voilà la difficulté qui nous attend et dont je compte sur votre zèle et votre influence personnelle pour

triompher. Il ne faut pas qu'un accès de mauvaise humeur contre l'Autriche prépare une de ces évolutions subites auxquelles la France nous a malheureusement un peu trop habitués.

C'est là un écueil dangereux qu'il s'agit d'éviter. Faites donc sonner aussi haut que possible la valeur de nos engagements, tels qu'ils existent réellement, et notre fidélité à les respecter, afin que l'empereur Napoléon ne s'entende pas tout à coup à nos dépens avec une autre puissance, ce que, d'ailleurs, nous croyons impossible, puisque ce serait contraire aux engagements réciproques. Insistez sur la réciprocité en ce qui concerne ce point, et ayez en outre les yeux bien ouverts. C'est là ma dernière et ma principale recommandation.

(*Signé*) BEUST.

Cette dépêche était destinée à être insérée dans le Livre rouge qui fut présenté aux délégations réunies à Pest à la fin de 1870. Un sentiment bien compréhensible et certainement respectable me décida à la retirer au dernier moment. La France battue faisait alors les derniers efforts de défense nationale, et Paris soutenait héroïquement le siège. La publication de la dépêche aurait eu alors incontestablement une grande importance pour la monarchie austro-hongroise et spécialement pour le ministère des affaires étrangères; mais était-il chevaleresque, était-il même juste, était-il même compatible avec la stricte notion de neutralité, de produire ainsi une accusation contre le vaincu, une justification pour le vainqueur?

J'ai, du reste, payé cher cette inspiration généreuse. Si la dépêche avait paru dans le Livre rouge à la fin de 1870, tous les journaux français, sauf la presse bonapartiste alors silencieuse,

l'auraient reproduite, et, en 1873, le duc de Gramont n'aurait pas osé s'avancer comme il le fit, car le souvenir de cette assertion du cabinet de Vienne aurait été encore tout récent dans la mémoire des Français. Dans sa réplique de 1873, Gramont déclare, à propos de cette dépêche: « M. l'ambassadeur d'Autriche ne nous l'a jamais montrée. »

S'il ne l'a pas montrée dans le sens propre du mot, s'il ne l'a pas lue au duc de Gramont, cela s'explique par l'existence de quelques passages, notamment de celui où il est question de certaines difficultés intérieures, puis d'évolutions subites auxquelles la France nous a accoutumés. Mais le prince de Metternich aurait-il, en quelque sorte, mis la dépêche dans sa poche et n'aurait-il pas tenu le langage qui lui était prescrit? Sa constante fidélité à son devoir et sa loyauté suffisent pour réfuter une pareille hypothèse. Ces mots « ne nous l'a pas montrée » doivent donc être pris au pied de la lettre: ils signifient que l'ambassadeur, tout en parlant de la dépêche, et conformément à la dépêche, ne l'a pas présentée[1]. Il aurait mieux valu certainement que le prince Metternich l'eût prise sur lui. Cependant il est bien excusable de n'avoir pas dépassé le texte de ses instructions dans un moment si critique; ce qui est certain, c'est qu'il s'est conformé à celles-ci. Lorsque l'on connut les assertions dirigées par Gramont contre Thiers, assertions relatives à une entente franco-autrichienne avant la guerre, et que la nécessité

1 Le duc de Gramont, qui était un diplomate expérimenté et non improvisé, n'aurait pas dit :« l'Ambassadeur ne nous a pas *montré* la dépêche, mais « l'ambassadeur ne nous a pas *communiqué* cette dépêche. »

d'une rectification se fit sentir, je conférai avec le prince de Metternich (je me trouvais alors en permission à Vienne) et nous parcourûmes ensemble les documents mis à notre disposition par le ministre des affaires étrangères. Ce fut lui qui me signala cette dépêche du 11 juillet.

Il est impossible que le prince de Metternich n'ait pas donné suite à la dépêche du 11 juillet ; c'est ce qui résulte d'une lettre privée que je lui ai adressée le même jour. La voici in extenso :

*Au Prince Metternich à Paris.*

Vienne, le 11 juillet 70.

Mon cher ami,

En observant ce qui se fait autour de vous, je me demande si je suis devenu imbécile, que cela me passe.

Je me fais cependant l'effet d'avoir ma tête à moi. Examinons donc les choses de sang-froid et arrêtons-nous à deux considérations.

Parlons d'abord de notre coopération.

Gramont ayant, à ce qu'il paraît, étudié notre dossier secret, parle de certaines stipulations comme si elles avaient passé de l'état de projet à l'état de traité. D'abord elles sont restées à l'état de projet, et il n'y a pas de notre faute si telle est la situation. Mais lors même qu'elles auraient force de traité, quelle singulière application on s'imagine pouvoir en faire ! On était convenu — toujours à l'état de projet — de s'entendre partout et toujours sur une action diplomatique commune. Aujourd'hui, sans nous consulter, sans seulement nous prévenir, sans crier gare, on va hardiment en avant, on pose et résout la question de guerre à propos d'une question qui ne

nous regarde en aucune façon, et on présume, comme une chose qui s'entend, qu'il nous suffit d'en être informés pour que nous mettions notre armée sur le pied de guerre et réunissions un corps d'armée assez considérable pour paralyser l'armée prussienne.

Et, à l'heure qu'il est, on ne nous a pas seulement dit où et comment l'armée française compte opérer.

Ensuite on nous parle du bon terrain où l'on se serait placé en abordant la question de guerre dans une question qui ne saurait intéresser ni exciter la nation allemande.

J'ai été le premier à le reconnaître au début de la discussion. Mais je vois avec un profond regret qu'à Paris on fait son possible pour changer ce bon terrain en un très mauvais terrain, et qu'on va tout droit à mettre contre soit l'esprit public en Allemagne aussi bien qu'en Espagne.

Je vous l'ai déjà dit, il fallait, selon moi, s'attaquer à la candidature Hohenzollern mais pas à la Prusse. Et si on voulait absolument exiger du roi Guillaume qu'il renonce à la candidature du Prince Léopold et qu'il l'empêche, il fallait user de tels procédés qui l'eussent mis dans son tort, en cas de refus, vis-à-vis de l'Europe et de l'Allemagne en particulier.

Assurément l'Allemagne tout entière ne comprendra pas qu'elle doit se battre pour la Prusse voulant à toute force introniser un Prince en Espagne ; mais elle défendra ses frontières si on l'attaque, et elle comprendra tout aussi peu qu'une puissance étrangère soit dans la nécessité de lui faire la guerre, parce que le Roi, chef de la Confédération du Nord, sous le coup de menaces, refuse d'y céder, et abandonne aux Cortès espagnoles le soin de s'arranger comme elles voudront.

Il est possible que je me trompe dans mes appréciations. Peut-être réussira-t-on, par la pression soutenue par les autres puissan-

ces. Je ne demande pas mieux. Vous savez que nous aussi nous y apportons notre contingent. Mais si on n'y réussit pas, qu'on ne nous rende pas solidaires de toutes les mauvaises chances que je signale et qu'on fait naître.

Mille amitiés.

BEUST.

Je reviendrai plus tard sur la correspondance échangée entre Gramont et moi en 1873. Je n'en ai extrait ce qui précède que parce que cette citation devenait nécessaire à propos de la dépêche du 11 juillet.

Si l'on avait pu nous adresser un reproche fondé à l'égard de ce qui se fit à cette époque, cela aurait été plutôt celui d'avoir trop déconseillé la guerre ; mettons que l'on nous eût écoutés et que la guerre n'eût pas eu lieu, combien de fois ne nous aurait-on pas reproché d'avoir privé la France et de nous être privés nous-mêmes d'une chance favorable !

Mais ce qui me poussa à tenir le langage décidé de cette dépêche, ce fut l'inconstance du chargé d'affaires français, qui me dit une fois, sous l'influence de la mauvaise humeur causée par ma réserve : « Vous me faites l'effet de gens qui perdent leur argent à petit jeu » ; ce à quoi je ne pus m'empêcher de répondre : « Si nous perdons notre argent, c'est nous seuls que cela regarde. »

Mes bons conseils, du reste, ne se bornèrent pas à cette dépêche. Aussitôt que fut connue la renonciation du prince de Hohenzollern, je fis parvenir au prince Metternich un long té-

légramme, dans lequel je conseillais d'une manière pressante de se contenter du succès diplomatique incontestablement obtenu, et d'en tirer parti.

Le duc de Gramont, qui se trouvait par hasard en Angleterre, lorsque j'y pris possession de mon poste à la fin de 1871, s'en souvint très bien, et il me fit observer qu'il avait parfaitement reconnu tout ce qu'il y avait de bien fondé dans mes paroles, mais que l'empereur Napoléon avait été d'un autre avis. Gramont avait résisté aux idées de guerre, mais le maréchal Lebœuf était entré dans une violente colère quand on avait douté de la certitude de la victoire, et il avait même jeté son portefeuille à terre [1].

Gramont était alors d'humeur très gaie[2]. Je ne puis omettre

1. Dans ses Mémoires, récemment parus, lord Malmesbury raconte un entretien qu'il eut également après la guerre. Cet entretien diffère de celui que j'ai rapporté : l'empereur Napoléon aurait eu, au contraire, l'intention d'accepter la renonciation du prince de Hohenzollern, mais ses ministres auraient attisé le feu. Parmi ses ministres, celui qui avait le plus le droit de parler en cette occurrence, c'était surtout le ministre des affaires étrangères. Je crois avoir suffisamment démontré la mobilité d'imagination du duc de Gramont. Il n'est donc pas impossible qu'il ait lui-même donné deux versions différentes. On n'oubliera pas qu'il serait très invraisemblable que le duc de Gramont se fût spontanément déclaré responsable de ce qui fut si fatal à son pays. D'autre part, je ferai observer que j'ai pris note des paroles de Gramont, bien plus intéressantes pour moi que pour Malmesbury.

2. Il est étrange que les mêmes faits se reproduisent partout. En 1859, après la fin de la guerre d'Italie, j'allai à Vienne, et j'y rencontrai le comte Buol. « Que voulez-vous ? me dit-il. J'étais contre la guerre. Mais tous nos généraux disaient que nous étions invincibles. Pouvais-je les empêcher de la faire ? » Je dois, du reste, rendre justice au comte Buol : s'il avait eu les mains libres, la guerre d'Italie n'aurait pas eu lieu. D'autre part, après la retraite du ministère Manteuffel, il ne se montra pas du tout opposé au ministère prussien de l'ère nouvelle ; il se montra au contraire très prévenant à son égard.

de mentionner que, lors de sa visite, il me déclara de lui-même que ni lui, ni son pays n'avaient quoi que ce soit à nous reprocher. Il cita à ce propos les paroles qu'il avait adressées à l'empereur Napoléon, à Metz, après les premières victoires du prince impérial allemand, lorsque l'empereur avait parlé de l'aide de l'Autriche : « Sire, est-ce qu'on s'allie à un battu ? » Voilà ses paroles textuelles. Il en résulte qu'on *ne s'était pas allié à l'Autriche avant d'être battu* [1].

Le prince Napoléon, qui ne m'a jamais pardonné sa déconvenue matrimoniale à Dresde, de laquelle, au surplus, j'étais bien innocent, fit paraître en 1878, dans la *Revue des Deux Mondes* un article dans lequel il disait que je n'étais pas un esprit sérieux ; et, pour le prouver, il rappelait qu'avant l'explosion de la guerre j'avais conseillé par plaisanterie au gouvernement français de faire prisonnier le prince de Hohenzollern.

Voici l'histoire :

L'empereur Napoléon, qui, jusqu'au dernier moment, espéra aveuglément l'assistance de la Russie, était persuadé que l'Allemagne du sud ne prendrait point part à la guerre. Un rapport inséré dans le Livre bleu anglais prouve combien je m'étais efforcé de lui ôter cette illusion ; ce rapport était adressé par l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, lord Bloomfield, à son gouvernement. Ce fut aussi à cette époque que j'écrivis un jour au prince Metternich sur un feuillet in-8° (en français) : « Gramont veut-il ma recette ? La voici : Ne pas s'attaquer au roi de Prusse, traiter la question en question espagnole, et si, à Ma-

1. En français dans le texte.

drid, on ne tient pas compte des réclamations et envoie la flottille qui doit prendre le prince de Hohenzollern dans un port de la mer du Nord, faire sortir une escadre de Brest ou de Cherbourg pour l'empoigner. Si la Prusse se fâche pour cela, elle aura de la peine à faire marcher le midi ; si, au contraire, vous vous attaquez à elle, le midi lui appartient. » Le prince Metternich communiqua le feuillet au duc de Gramont ; celui-ci répondit : « M. de Beust m'envoie une scène d'opéra comique ».

Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agissait ni d'une dépêche, ni d'une « lettre diplomatique confidentielle », mais d'une pensée jetée sur un feuillet de papier et que, par conséquent, des expressions telles que *empoigner* ne devaient pas être prises au pied de la lettre. Mais, aujourd'hui encore, je soutiens que cette pensée valait la peine d'être prise en considération. Emile Ollivier, à qui j'en parlais un jour à l'occasion d'une visite qu'il me fit, était d'un avis opposé ; il pensait que cette façon d'agir aurait amené l'Espagne à prendre part à la guerre. On peut objecter que si la France avait fait cette démonstration maritime matérielle, il aurait été aussi difficile à l'Espagne d'y répondre par une déclaration de guerre, qu'il aurait été difficile à la Prusse d'appeler le peuple allemand aux armes à propos d'un conflit franco-espagnol, parce qu'il s'agissait des affaires particulières d'un prince qui n'appartenait même pas à la maison régnante. Mais la guerre aurait été tellement imminente que, de tous côtés, on se serait empressé de conjurer ce danger.

L'historien Henri Martin avait bien raison de dire, au banquet d'adieu qui fut donné en mon honneur, en 1882, par l'*As-*

*sociation littéraire internationale* : « Ayant consulté tous les documents relatifs à l'époque, je tiens à constater que, si en 1870, on avait suivi les conseils du Comte de Beust, tous nos désastres nous eussent été épargnés ».

Quelques-uns de mes lecteurs allemands verront peut-être dans ce témoignage une preuve nouvelle que mes tendances n'étaient pas allemandes, que, même, elles étaient hostiles à l'Allemagne et me portaient plutôt vers la France ; mais les personnes non prévenues reconnaîtront qu'il s'agissait en réalité de tout autre chose, et que, de ma part, comme de celle du gouvernement austro-hongrois, non seulement il n'a rien été fait qui pût encourager la France à la guerre, mais, qu'au contraire, rien n'a été négligé pour détourner cette puissance d'une agression contre la Prusse. Ce qui a été fait après que la guerre eût, malgré cela, été déclarée, sera éclairci plus loin, de manière à ne laisser aucun doute.

Les faits qui ont précédé immédiatement cette déclaration de guerre si fatale à la France ne seront peut-être jamais entièrement connus. L'ambassadeur d'Italie d'alors à Paris, M. le chevalier Nigra, l'une des meilleures autorités en cette matière, me racontait qu'étant à Saint-Cloud le 14 juillet, l'empereur lui avait fait lire un message qui devait être présenté le lendemain au Corps législatif. Ce document était éminemment pacifique et promettait le maintien de la paix. Et, le lendemain, au lieu de la lecture du message, nous avions la déclaration de guerre. La cause de ce brusque revirement serait l'offense « qu'aurait reçue à Ems M. le comte Benedetti, par le fait d'un refus d'au-

dience. » Or, du côté français, on a toujours prétendu que le télégramme qui annonçait cette nouvelle avait été l'œuvre de M. de Bismarck lui-même, et que c'était un piège, où l'on n'a pas manqué de tomber. Un fait certain résulte de mes informations à Paris, qui concordent d'ailleurs avec ce que m'a dit, en 1871, à Gastein, l'empereur Guillaume lui-même; — qu'on se reporte aux notes de cette année-là : — c'est que M. Benedetti n'a jamais reçu d'offense ; qu'il se trouvait à la gare au départ du roi, ce dont il se serait certainement abstenu s'il eût reçu une offense aussi grave ; que la dépêche de cette prétendue offense ne venait pas de lui, mais de Munich et de Stuttgard ; et, ce qui paraîtra incroyable, qu'on s'est excité et qu'on a fait exciter les autres sur cette première nouvelle, *sans en demander la confirmation au comte Benedetti* ; qu'enfin — et ceci serait plus incroyable encore, mais mes informations me permettent à peine un doute à cet égard — si l'on procéda avec cette précipitation sans exemple, ce ne fut pas par suite d'une préméditation secrète, mais en toute bonne foi, parce qu'on croyait que la chose était réellement arrivée.

## CHAPITRE XXXIV

### 1870

Les échos de 1870 en 1873. — Thiers et Gramont.

On sait que M. Thiers, aussitôt après la constitution du gouvernement de la défense, entreprit un voyage à travers l'Europe, pour essayer de gagner les grandes puissances à la cause de son pays si durement éprouvé. De Londres il passa une première fois à Vienne en se rendant à Saint-Pétersbourg, et il y fit une seconde halte quand, de cette dernière ville, il se dirigea sur Florence.

Personnellement M. Thiers n'était pas un inconnu pour moi; je lui avais été présenté par le comte Walewski en 1839, en qualité de secrétaire de la légation de Saxe, et, à cette occasion, — j'en ai gardé le souvenir très vivant, — j'avais pu, en témoin auriculaire, constater comment le perspicace et brillant représentant du progrès politique professait en même temps les idées

les plus arriérées sur les questions d'économie nationale. On sait qu'il est resté jusqu'à la fin un protectionniste incarné, ce qui, selon une opinion que Michel Chevalier m'exprimait, une fois, à Londres, causa sa chute en 1873, en jetant l'appoint du groupe libre-échangiste dans la majorité du 24 mai. A l'époque dont je parle, en 1839, ce n'était pas sans étonnement non plus que je l'entendais soutenir très sérieusement que les chemins de fer étaient, au monde, la chose la plus inutile.

Trente ans s'étaient écoulés depuis lors, et naturellement je me souvenais mieux de lui qu'il ne pouvait se souvenir lui-même de moi; à Vienne nous renouvelâmes connaissance, et il s'ensuivit entre nous une série durable de relations amicales. Je le revis ensuite quand j'allai à Londres, puis, de nouveau, à Paris et à Versailles, où il était en train de combler de toute sorte d'honneurs et de prévenances le chancelier qui partait. J'ai d'autant plus regretté sa mort, qu'à mon retour de Londres à Paris, je l'aurais vraisemblablement trouvé président de la République pour la seconde fois.

On comprend que, moins j'étais en état de lui faire entrevoir un concours matériel, plus je devais avoir à cœur de lui faire un accueil sympathique. Il se montra très reconnaissant pour la seule démarche que je pus faire, et que je tentai loyalement, quoique sans succès, en proposant la médiation collective des puissances neutres. Sur un point il pensait comme l'empereur dont il était l'adversaire : il attendait le salut de la Russie. Il gardait encore cet espoir, même en revenant de Saint-Pétersbourg, où l'empereur et le prince Gortschakow l'avaient ac-

cueilli par des démonstrations infiniment flatteuses, mais que suivit trop tôt la désillusion, lorsqu'on connut l'accord, depuis longtemps conclu, entre le comte de Bismarck et le prince Gortschakow touchant le traité de Paris. Un jour qu'il dînait chez moi, à son retour de cette ville, je lui dis dans la conversation intime que nous eûmes en sortant de table : « *Monsieur Thiers, vous allez à Florence ; on aura pour vous des belles paroles, mais rien de plus.* » A quoi il fit cette jolie réponse : « *Oh ! je ne suis pas gâté !* »

M. Thiers a eu sa large part de l'ingratitude qui, en tout temps, et particulièrement à notre époque, reste inhérente à la nature humaine. La conservation de Belfort à la France fut son œuvre, de même que la libération hâtive du territoire. Quoique la conclusion de la paix fût ardemment souhaitée par tous, les préliminaires n'en étaient pas moins une tâche ardue et pénible ; Thiers l'accepta et la mena à bien, ce dont on ne lui a pas assez tenu compte, car ce n'est pas trop dire — et mes entretiens avec le prince de Bismarck à Gastein en 1871 me confirment dans cette idée — qu'on en eût difficilement trouvé un autre que lui pour savoir en si peu de temps en finir avec le chancelier allemand. Combien de fois n'ai-je pas entendu reprocher à M. Thiers d'avoir trompé la majorité monarchiste de l'assemblée, laquelle, disait-on, ne l'avait pas chargé d'établir définitivement la République en lui confiant la direction de l'État ! Ceux qui lui adressaient ce reproche oubliaient que ce n'était qu'en promettant la République que M. Thiers pouvait tenir éloignés de la Commune les républicains raisonnables et mo-

dérés. Il me disait à Vienne : « *Personnellement, j'aimerais mieux la monarchie anglaise, mais elle est impossible.* » Sa prédiction : « *La République sera conservatrice ou ne sera pas* » ne s'est que trop vérifiée, mieux que le mot : « *La République est la forme de gouvernement qui nous divise le moins.* »

Son malheur fut de s'exagérer le pouvoir dont il jouissait, et, plus encore, de laisser percer ce sentiment d'une façon imprudente, — une faute que Gambetta renouvela neuf années plus tard, lorsque, se croyant tout-puissant sur la Chambre, il provoqua celle-ci par l'annonce prématurée du scrutin de liste. Je vis M. Thiers en février 1873, trois mois avant sa chute : « *L'assemblée fait quelquefois mine d'être récalcitrante*, disait-il alors ; et il ajoutait, en levant le doigt, *mais je n'ai qu'à faire ceci.* » D'autres personnes moins inoffensives que moi peuvent aussi avoir entendu ces paroles.

Thiers commit une faute décisive —encore une suite de la présomption — lorsque, se croyant nécessaire, il se retira après le vote du 24 mai, au lieu de traiter ce vote au simple point de vue constitutionnel en appelant de nouveaux ministres ; comme ce fut de même une faute de M. de Mac-Mahon, lorsque, après s'être incliné sur les élections de 1877, et avoir consenti à se *soumettre* dans toutes les formes, il quitta son poste avant l'expiration du septennat, sur la question actuellement déterminante des commandements militaires, alors que son maintien ne pouvait qu'être utile au pays et à l'armée, et que lui seul pouvait empêcher bien des choses dont son successeur lui-même a dû redouter la réalisation.

On voudra bien me pardonner cette courte digression sur M. Thiers; elle présente peut-être quelque intérêt, et il m'eût été difficile de la placer ailleurs. J'y ai été amené par le fait que ce fut la déposition par M. Thiers devant la commission d'enquête parlementaire, sur son séjour à Vienne en 1870, qui provoqua, entre le duc de Gramont et moi, l'échange de lettres dont j'ai à m'occuper maintenant. D'après ce passage de l'enquête, on aurait dit à M. Thiers que le duc de Gramont, alors qu'il était ambassadeur à Vienne, et avant qu'il ne fût question de la candidature du prince de Hohenzollern, avait été prévenu que « *si le gouvernement français s'engageait dans la* (sic) *guerre, l'Autriche ne l'y suivrait pas.* » (*Enquête parlementaire de* 1872 *n°* 1416.)

On ne comprend pas comment un homme d'esprit aussi lucide que M. Thiers se soit exprimé de cette sorte. Ce qu'il a pu, et, peut-être, ce qu'il a voulu dire, c'est qu'il ne fut jamais donné au duc de Gramont l'assurance d'une action commune en cas de guerre. Ces mots « on a dit au duc de Gramont que jamais on n'entreprendrait de guerre de concert avec la France», ne devaient avoir d'autre sens que celui-ci : « jamais on n'a dit à M. de Gramont qu'on ferait la chose », et telle est en effet la vérité dans sa réalité historique [1]. Dire que nous ne conclurons jamais d'alliance avec tel ou tel pays, et que nous ne nous joindrons jamais à lui pour une guerre, ce serait, dans la bou-

1. M. Thiers lui-même me disait, lorsque je le vis à Paris, en 1873 : « *J'ai été désolé de vous avoir causé tous ces ennuis; ces comités d'enquête sont absurdes; ils vous interrogent à tort et à travers, et on répond de même.* »

che d'un ministre des affaires étrangères, une sottise; c'est, par dessus le marché une boutade, qu'on ne s'avise pas de jeter à la face du représentant de ce pays.

Si le duc de Gramont, comme il eût été correct et même habile de sa part, sans parler même de nos relations personnelles, pourtant très cordiales, — si le duc de Gramont m'avait écrit pour me demander si jamais j'aurais fait la déclaration que M. Thiers disait avoir entendue, je lui aurais aussitôt répondu que je n'étais pas capable d'avoir dit une chose qui constitue une telle *bêtise* dans la bouche d'un ministre des affaires étrangères. M. de Gramont préféra s'adresser directement à M. Thiers, qui répliqua par une affirmation contraire, c'est-à-dire en disant qu'une promesse d'alliance avait été faite.

D'après ce que m'a dit M. Thiers, lorsque nous nous retrouvâmes en 1873, on peut supposer que le besoin de se justifier ne fut pas le seul mobile de la conduite de M. de Gramont, mais qu'il y eut une intervention plus haute. Peu de temps après, Napoléon III mourait, à Chilshurst, des suites d'une opération dangereuse; or l'empereur ne s'était résolu à cette opération que parce que le moment pouvait être proche où il lui faudrait peut-être se montrer à cheval. Un fait certain, c'est qu'on préparait alors un retour de l'Ile d'Elbe *mutatis mutandis*, dont l'entrée en scène était fixée au 20 mars. Les espérances d'une restauration napoléonienne persistaient encore à cette époque, comme je pus m'en convaincre dans les visites que je faisais de temps à autre à Chilshurst. Maintes fois l'empereur mit ma diplomatie à l'épreuve en me posant des questions captieuses

sur l'attitude que prendraient les puissances en cas d'une restauration éventuelle, et j'eus souvent l'occasion d'entendre les bonapartistes parler d'un gouvernement *outillé*, par où ils entendaient le matériel gouvernemental qu'ils avaient encore à leur disposition. Il me fut dit alors que la campagne du duc de Gramont avait été provoquée pour en faire le thème d'une proclamation, qui aurait emprunté aux bulletins de guerre le fameux « *trahi*, » par lequel ceux-ci expliquaient les défaites. Je ne puis garantir la chose, mais, ce que je sais bien, c'est que tout cela me fit une impression assez sensible pour me déterminer à suspendre, pendant une année et plus, mes visites à Chilshurst, où je ne retournai qu'après que quelques personnes se furent entremises. Un mobile sérieux pouvait seul m'imposer une telle abstention, car ce n'est pas mon habitude de me détourner du malheur, et je gardais à l'impératrice Eugénie, du temps où elle était dans sa splendeur et sa puissance, un souvenir fidèle et reconnaissant, et je trouvais un réel plaisir à la conversation de cette grande dame, qui ajoutait au charme d'un intérieur aimable celui d'un esprit sérieusement cultivé. Je suis heureux d'avoir ici l'occasion de dire quelques mots d'une personnalité qu'à bien des égards on n'a pas appréciée comme elle méritait de l'être. Celui qui, comme moi, a connu pendant plusieurs années l'ennui mortel de Chilshurst, peut seul rendre justice aux mérites de la femme à qui on n'avait cessé de reprocher son amour du plaisir et des frivolités, et qui, cependant, sans avoir cessé d'être une fort belle personne, ne quitta jamais le deuil, et refusa, à l'exception de celle de la reine à Windsor,

toutes les invitations que la haute aristocratie se faisait honneur de lui adresser, pour se consacrer tout entière à l'avenir de son fils. On a attribué à l'impératrice Eugénie une part très grande dans les événements de la guerre. Etait-ce avec justice ? Cela est douteux. D'après ce que j'ai appris, — ce n'est pas elle qui me l'a dit, — le propos « *C'est ma guerre* » n'a jamais été tenu.

J'ai le souvenir bien précis qu'une grande bévue a été commise, quand la guerre eut éclaté, et que l'impératrice y eut une part essentielle.

Je donnai le conseil de s'entendre avec l'Italie pour l'évacuation de Rome, — ce qui ne comportait pas une occupation de la ville par les Italiens, mais simplement la retraite des troupes françaises vers quelques points rapprochés, encore au pouvoir du pape ; — ce conseil attira sur le « huguenot » une grande colère. M. Emile Ollivier s'est d'ailleurs approprié la même opinion dans son livre sur le concile.

Je reviens à la correspondance du duc de Gramont.

On m'a reproché de divers côtés de m'en être laissé émouvoir et de ne pas avoir gardé le silence, en raison de ma position de plénipotentiaire encore en activité de service. Il eût fallu une singulière abnégation pour accepter sans mot dire un tel désaveu de soi-même, et en laissant s'accréditer une telle interprétation historique de la vérité.

Je n'aurais pas hésité toutefois à m'y résoudre.

C'est une vieille règle, respectée même par la France, malgré ses changements de monarchie et de république, qu'il existe une continuité dans les faits de la politique étrangère, de

sorte qu'un ministre répond de ce qu'a fait son prédécesseur. Si le comte Andrassy s'était prêté à une déclaration qui n'eût pas été une identification formelle avec moi, mais qui eût rétabli l'exactitude des détails, j'aurais pu, j'aurais dû me taire, mais j'ai attendu en vain, et j'ai été forcé d'intervenir. La dépêche, également destinée à la publicité, qui fut adressée au comte Apponyi, et par laquelle lui fut procurée la copie de ma lettre adressée au duc de Gramont, ne répondit pas de ce qu'avait fait le ministre des affaires étrangères, mais de ce qu'avait fait et dit le président du ministère hongrois en 1870, et elle accepte la déclaration, affirmée par M. Thiers, que moi-même j'ai déclarée impossible par principe. On ne saurait supposer qu'une déclaration aussi vague ait été faite par un ministre hongrois qui se doutait bien de l'éventualité d'une guerre avec la Russie.

Voici le contenu de ma correspondance avec Gramont.

*Copie d'une lettre particulière du Comte de Beust au Duc de Gramont, à Paris, en date de Vienne, le 4 janvier* 1873.

Monsieur le Duc,

La lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en réponse à la mienne du 20 du mois passé, ne m'est parvenue que le 31, notre ambassade l'ayant retenue faute d'une occasion sûre. Je m'empresse de vous en offrir mes remerciements.

Je ne me plains pas des publications que vous avez jugées opportunes. Il est vrai qu'elles devaient nécessairement provoquer une polémique regrettable avec laquelle, dans ma position actuelle, il

m'était difficile d'entrer en lutte ; aussi y suis-je resté complètement étranger. Mais comme j'ai la conviction d'avoir consciencieusement rempli mes devoirs envers mon souverain et mon pays, et que j'ai la satisfaction de vous entendre dire, comme vous le faites dans la première des lettres publiées par les journaux, que l'attitude de l'Autriche était sympathique et loyale, j'ai aussi la certitude que cet incident n'aura servi ni à compromettre les bons rapports de mon pays avec l'Allemagne, ni à refroidir les sentiments de sympathie et d'estime qu'on nous a gardés en France. Et c'est là l'essentiel.

Je ne vous dissimule pas que, moi, j'ai également éprouvé un sentiment de surprise. C'est que je n'ai pu m'empêcher de me souvenir de la visite que vous avez bien voulu me faire à Londres. Nous avons beaucoup causé des événements de 1870, et vous m'avez dit sans réserve que vous aviez compris notre manière d'agir, et vous ne m'avez adressé aucun reproche. Il est sûr qu'aujourd'hui vous ne m'en faites pas non plus; mais convenez que vous en mettez, involontairement sans doute, dans la bouche de ceux qui vous entendent. Et le reproche est-il permis? Positivement non.

Permettez-moi d'abord de vous faire observer que les paroles soulignées dans votre première lettre, et qui se retrouvent dans une des miennes, écrites après la déclaration de la guerre, ne pouvaient être un argument contre ce que Monsieur le Président de la République se souvient d'avoir entendu à Vienne, puisque ce passage de sa déposition se rapporte clairement à l'époque où nous avions l'honneur de vous y voir comme ambassadeur. Voilà pourquoi, Monsieur le Duc, je vous ai demandé aussitôt la date du document auquel vous faisiez allusion, car il était impossible qu'il appartînt au temps de votre ambassade. Il est cependant très essentiel de relever les dates, car si vous aviez été, comme ambassadeur à Vienne, autorisé à tenir, comme vous le dites, ce même langage à votre gouvernement,

il s'ensuivrait que nous aurions encouragé la France à faire la guerre, tandis que c'est le contraire que nous avons fait.

Je vois par une seconde lettre, publiée par les journaux, que vous appelez l'attention sur le mot « répéter », qui prouverait qu'un langage identique avait été tenu antérieurement par le Prince de Metternich. Je vous en demande pardon; mais n'est-ce pas un peu jouer sur les mots? Il me serait permis d'objecter que le mot répéter ne s'emploie pas seulement dans le sens de la redite, mais encore, et surtout en termes de diplomatie, pour engager quelqu'un à dire à un tiers ce qu'on dit à lui-même.

Rien ensuite ne prouverait, en admettant même votre interprétation, que la même chose ait été dite antérieurement à la déclaration de guerre. Mais je n'ai besoin d'aucune subtilité. Puisque vous dites que le Prince de Metternich, fidèle à ses instructions, n'a jamais tenu un autre langage, je prends la liberté de vous envoyer ci-joint copie d'une dépêche qui lui fut adressée dans le moment décisif, et je suis bien sûr que notre ambassadeur, fidèle à ses instructions, n'a pas oublié d'y conformer son langage.

Maintenant passons succinctement en revue ce qui est intervenu entre les deux gouvernements.

Vous me rappelez une négociation de ces années 1869 et 1870. D'abord, ce que vous avez en vue n'appartient pas — voilà ce qu'il est encore important de constater — à 1869 et 1870, mais à 1868 et 1869. Ensuite je ne crois pas que le mot de négociation y soit applicable. Une négociation aurait été confiée aux ambassades. Il y a eu des échanges d'idées et de projets, et vous voudrez bien vous rappeler que c'était à ma demande que je fus autorisé à vous en donner connaissance lors de votre entrée au ministère. Cette correspondance, revêtue d'un caractère tout privé, fut terminée en 1869 sans avoir abouti; il n'y a eu absolument rien de signé; mais, comme

vous avez dû vous en convaincre par sa lecture, trois points la caractérisaient. L'entente avait un caractère défensif et un but pacifique ; il devait y avoir, dans toutes les questions diplomatiques, une politique commune, et l'Autriche se réservait de déclarer sa neutralité dans le cas où la France se verrait forcée de faire la guerre.

Vous conviendrez que nous nous sommes conformés au troisième point, et ce n'est pas nous qui avons dévié des deux autres. Mais, je le répète, rien n'a été conclu, ce qui est peut-être regrettable; car si on avait signé, la nécessité de nous faire intervenir dans l'action diplomatique aurait, j'aime à le croire, certainement empêché la guerre.

Le seul engagement qui en soit résulté, sans toutefois avoir jamais été revêtu de la forme d'un traité, consistait dans une promesse réciproque de ne pas s'entendre avec une troisième puissance à l'insu l'un de l'autre.

Vous verrez par l'annexe déjà citée, portant la date du 11 juillet 1870, que nous nous sommes souvenus de cet engagement, qu'il n'en existait pas d'autre, mais que nous nous sommes plu à l'interpréter dans son application large, en promettant le concours de notre action diplomatique.

Or, le passage que vous avez cité prend expressément pour point de départ « la fidélité à nos engagements » et c'est en se rappelant ceux-ci tels que je viens de les préciser qu'il faut apprécier la portée réelle des deux lettres dont vous avez fait mention.

Je ne sais à quoi se rapportent vos paroles lorsque enfin vous rappelez la négociation d'un traité d'alliance défensive et offensive contre la Prusse, qui aurait été négocié entre la France et l'Autriche depuis plusieurs mois; — ce que je sais, c'est que la proposition nous en a été seulement faite après la déclaration de la guerre, et que, pour des raisons qu'il est inutile de rappeler, nous l'avons déclinée

sans hésitation et bien avant que les hostilités eussent commencé.

C'est parce que nous nous trouvions dans cette impérieuse nécessité, que nous nous sommes efforcés à rendre notre neutralité acceptable à la France sans que pour cela on ait pu conclure que nous lui offrions notre intervention armée.

Il est donc clairement établi que, lorsque la France a déclaré la guerre, pas un mot n'avait été dit ni écrit qui eût autorisé à compter sur le concours militaire de l'Autriche; et en conscience, Monsieur le Duc, la guerre une fois déclarée, ces lettres du 21 juillet vous ont-elles sérieusement fait penser alors que vous pouviez mettre en ligne de compte une intervention de l'Autriche à main armée? — Vous êtes resté aux affaires plusieurs semaines encore pendant que les événements de la guerre se sont rapidement succédé, et veuillez donc me citer un télégramme ou une dépêche, partie pour Vienne, pour rappeler à l'Autriche ses engagements et pour hâter ses opérations militaires.

Assurément, Monsieur le Duc, telle n'a pas été alors votre pensée; ainsi que l'a fait votre successeur, Monsieur le Prince de la Tour d'Auvergne, qui se trouvait au courant de tout ce qui avait été dit et écrit, et qui avait parfaitement jugé à Vienne la situation du premier coup d'œil, vous avez reconnu qu'il n'y avait à attendre de l'Autriche qu'une action bienveillante auprès des neutres, et à cette tâche-là nous n'avons point failli.

Agréez, etc., etc.

Signé : BEUST.

*A Son Excellence le Comte de Beust, etc., etc.*

Paris, le 8 janvier 1873.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en

réponse à la mienne du 21 décembre, et je regrette que cette dernière ne vous soit parvenue que dix jours après avoir été écrite. Ce délai, comme vous avez pu vous en convaincre, est indépendant de ma volonté.

J'ai lu avec toute l'attention qu'elles méritent les observations que vous ont suggérées les récentes publications que les circonstances m'ont imposées bien à regret ; il me semble y trouver la trace de quelque malentendu sur la nature et la portée de mes affirmations, et je crois devoir au bon souvenir de nos anciennes relations de ne laisser subsister à cet égard aucune équivoque.

Mais, avant d'aller plus loin, je dois vous prévenir que je n'accepte en quoi que ce soit la responsabilité de tout ce qui se dit ou s'écrit autour de mes paroles. Je ne réponds que de mon propre langage.

Je crois superflu de vous assurer que ce n'est pas le désir d'une justification personnelle qui m'a mis la plume à la main. S'il en eût été ainsi, je n'aurais pas, pendant deux ans de suite, gardé un silence que je n'avais aucune envie de rompre.

L'incident a été provoqué par le retentissement du langage intempérant et inexact de Monsieur Thiers, qu'il devenait nécessaire, pour l'honneur de la France, d'arrêter au passage.

Cela posé, vous remarquerez que je n'ai jamais prétendu que vous nous aviez encouragés à faire la guerre. J'admets parfaitement, parce que c'est la vérité, que vous nous en aviez dissuadés jusqu'au moment où vous avez envoyé à Paris Monsieur le Comte Vitzthum ; je n'ai aucune difficulté à reconnaître que, le 13 juillet, vous nous avez même conseillé de nous tenir pour satisfaits de la renonciation du prince de Hohenzollern dans les termes où elle s'était produite le 12. Et j'y ajoute que je ne doute pas qu'il vous ait été fort pénible d'apprendre que cette circonstance n'avait pas suffi pour éteindre le conflit franco-prussien.

Je reconnais aussi que les promesses de concours dont j'ai cité la formule sont postérieures à la déclaration de guerre, et enfin, je termine ces aveux en déclarant qu'en mon âme et conscience je ne puis adresser aucun reproche au Gouvernement autrichien au sujet de la ligne de conduite qu'il a tenue à l'égard de la France, et qui lui a été imposée par les événements. Je ne suis pas en mesure d'apprécier la nature des bons rapports qui existent maintenant entre le cabinet de Vienne et celui de Berlin ; mais, comme l'incident qui nous occupe n'a rien mis en lumière qui ne fût connu à Berlin, il est évident qu'il n'a rien pu compromettre de ce côté ; et quant à ce qui nous concerne, la nation française ne peut voir dans ces informations que de nouveaux motifs de sympathie et d'estime pour l'Autriche. Et, comme vous le dites avec raison, Monsieur le Comte, c'est là l'essentiel.

Vous me rappelez qu'ayant eu l'honneur de vous voir à Londres en 1871, nous avions beaucoup causé des événements de 1870, et qu'alors je vous avais dit sans réserve que j'avais compris votre manière d'agir et que je ne vous avais adressé aucun reproche. Vos souvenirs sont très exacts. Je n'avais alors, et je n'ai encore aujourd'hui, aucun reproche à vous adresser. Quant au langage que vous a prêté Monsieur Thiers, il est bien naturel que je ne vous en aie pas parlé à Londres, car je ne le connaissais pas, et je n'en ai été informé qu'au commencement du mois dernier par la publication de son étrange déposition.

J'écarte pour le moment toute controverse sur les négociations de 1868, 1869 et 1870. Cela n'offrirait aucun avantage ; je me borne seulement à vous rappeler que ces négociations, dont vous fûtes le premier à m'instruire, étaient restées « ouvertes » (c'est le mot textuel) en 1869, et qu'elles ont servi de base et de point de départ au traité qui a été négocié à la fin de juillet 1870 en vue de la guerre

et de la coopération de l'Autriche à cette guerre. Donc la date de 1870 trouve sa place correcte et légitime à côté des dates antérieures de 1868 et 1869.

J'affirme deux choses :

La première, c'est que pendant que j'étais ambassadeur à Vienne, vous ne m'avez pas dit qu'il ne fallait laisser au Gouvernement impérial aucune illusion, et le bien convaincre, au contraire, que, s'il s'engageait dans la guerre, l'Autriche ne le suivrait pas.

Cette affirmation, je la maintiens avec une certitude parfaite qui s'appuie non pas seulement sur ma mémoire, qui est cependant très sûre, mais aussi sur les notes que j'ai conservées. Je n'ai jamais eu, Monsieur le Comte, une seule conversation avec vous, fût-elle de quelques minutes, que je n'en aie écrit la substance, et souvent les mots eux-mêmes, avant la fin de la journée. Aussi, je suis certain de ce que j'avance quand je déclare que vous ne m'avez pas tenu à Vienne le langage que vous prête Monsieur Thiers.

Nous avons souvent parlé de la guerre, nous étions d'accord pour ne pas la désirer, et nous reconnaissions qu'il se faisait en Allemagne un travail qu'il était de l'intérêt de l'Autriche comme de la France de ne pas interrompre. Nous avons quelquefois envisagé l'éventualité de la guerre en thèse générale, et je vois dans mes notes qu'alors vous me représentiez combien il serait désirable que la guerre, si elle devenait nécessaire, naquît d'une cause non-allemande, qu'elle prît naissance, par exemple, au sujet de quelque question orientale, de manière à laisser à l'Autriche toute sa liberté d'action pour la part qu'elle serait appelée à y prendre. Je suppose que vos souvenirs seront ici d'accord avec les miens ; mais quant aux paroles que Monsieur Thiers a placées dans votre bouche, je n'en vois aucune trace, si ce n'est dans cette dépêche écrite par vous le 11 juillet 1870 à Monsieur l'ambassadeur d'Autriche et

dont je viens de prendre connaissance pour la première fois, dans la copie que vous avez bien voulu m'envoyer.

Là, en effet, je vois que vous chargez Monsieur l'ambassadeur de nous enlever toute illusion et de nous faire entendre avec ménagement que nous ne devons pas compter sur votre concours.

Cherchant toujours de préférence les explications qui n'aboutissent pas à des résultats extrêmes, je me fais l'idée qu'il se sera établi dans les esprits quelque confusion involontaire entre le langage écrit le 11 juillet 1870 et le langage parlé pendant les années précédentes.

Je ne vois pas d'ailleurs que, pendant le cours de ma mission à Vienne, se soit présenté une seule occasion où l'Autriche ait été mise en demeure de se prononcer sur ces dispositions à faire la guerre, et je n'ai jamais eu à réclamer de vous son concours, même éventuel, à cet effet. Ainsi donc, je le répète, et le maintiens formellement, vous ne m'avez jamais, pendant que j'étais ambassadeur à Vienne, tenu le langage que vous prête Monsieur Thiers.

J'apprends aujourd'hui que vous l'avez écrit plus tard au Prince de Metternich, dans cette dépêche du 11 juillet que vous venez de m'envoyer, et que je ne connaissais pas, parce que Monsieur l'ambassadeur d'Autriche ne nous l'a jamais montrée.

Je vois en effet, dans la copie que vous venez de m'adresser, que vous recommandez à Monsieur l'ambassadeur d'Autriche d'employer son zèle et son influence pour faire accepter vos réserves à Sa Majesté et à ses Ministres, sans provoquer leur mécontentement, et je trouve, dans cette communication tardive, la clef d'une situation qui nous causa pendant quelques jours d'assez sérieuses préoccupations. Il se fit alors entre vous, Monsieur l'ambassadeur d'Autriche, et moi, un échange d'explications verbales et écrites qui eut pour effet de dissiper ce que vous avez appelé des malentendus regrettables. Monsieur le Comte de Vitzthum vint à Paris, et aussitôt s'effa-

cèrent toutes les traces de la froideur qu'avaient naturellement engendrée vos réserves, bien que Monsieur l'ambassadeur d'Autriche, suivant vos instructions, n'eût rien négligé pour en adoucir l'expression.

Monsieur de Vitzthum voit l'empereur, il cause avec moi, retourne à Vienne, et c'est aussitôt après son retour que vous écrivez, le 20 juillet, ces mots :

« Le Comte Vitzthum a rendu compte à notre auguste maître du message verbal dont l'empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que Monsieur le Duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître. Veuillez donc répéter à Sa Majesté et à ses Ministres que, fidèles à nos engagements, tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux Souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre, et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible. »

Je renonce bien volontiers à donner au mot de répéter la signification qui, dites-vous, ne lui appartient pas ; mais, d'un autre côté, je ne puis m'empêcher de relever la différence radicale qui existe entre l'attitude du cabinet de Vienne le 20 juillet, et celle qu'il paraissait vouloir prendre le 11, dans ce document inédit et inconnu que vous venez de porter à ma connaissance. Comment se fait-il que le 13 juillet, à la réception de cette dépêche (du 11), Monsieur l'ambassadeur d'Autriche ne m'ait fait aucune communication du genre de celle qu'il m'a faite le 24, à la réception de votre dépêche du 20 ? Pourquoi ne m'avait-il pas laissé cette première dépêche, comme il m'a laissé la seconde ?

Je ne me charge pas de répondre en ce moment à cette question,

mais je constate que, le 24 juillet, j'avais dans mes mains la déclaration qu'il n'existait plus de malentendu entre nous et le cabinet de Vienne, et, de plus, la promesse formelle qu'il contribuerait au succès de nos armes dans la mesure du possible. C'est là ma seconde affirmation ; et, vous en conviendrez, elle est indiscutable.

S'agissait-il de contribuer au succès de nos armes d'une façon platonique, si je puis m'exprimer ainsi, par des vœux sympathiques, sans jamais tirer l'épée ? Je crois qu'il est difficile de l'admettre, et, d'ailleurs, vous aviez pris le soin de nous rassurer à cet égard, car vous ajoutiez plus loin : « Dans ces circonstances, le mot neutralité que nous prononçons, non sans regret, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine, soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre. » Et, le soir du même jour (24 juillet), Monsieur l'ambassadeur d'Autriche, précisant davantage cette question des armements, m'informait par écrit que, dans l'état où la guerre avait surpris l'Autriche, il ne lui serait pas possible d'entrer en campagne avant le commencement de septembre.

Enfin, bien que la promesse de concours ressorte suffisamment de ce qui précède, et qu'en vérité il me semble superflu d'insister davantage, je vous rappellerai ce qui s'est passé lorsque M. le comte de Vitzthum revint à Paris et qu'alors, de concert avec M. l'ambassadeur d'Autriche, il posa avec moi les bases, les articles mêmes, de ce traité, qui déclarait nettement que la neutralité armée des puissances contractantes était destinée à se transformer en coopération effective avec la France contre la Prusse.

Je vous rappellerai que ce sont les représentants de l'Autriche,

vos propres plénipotentiaires et mandataires, qui ont suggéré le mode de cette transformation de la neutralité armée en coopération effective, et que ce mode consistait, une fois prêts, à réclamer de la Prusse, sous forme d'ultimatum, l'engagement de ne rien entreprendre contre le *statu quo* défini par le traité de Prague. Les négociateurs autrichiens disaient alors, avec raison, que le refus de la Prusse était certain, et qu'il deviendrait le signal des hostilités combinées.

Et maintenant, Monsieur le Comte, vous me demandez si les communications du 20 juillet, ou, pour parler plus correctement, du 24 juillet, jour où je les ai reçues, ont pu me faire « penser sérieusement que nous devions mettre en ligne de compte une intervention de l'Autriche à main armée? » Mais je ne puis faire autrement que de vous retourner la même question.

Du moment où l'Autriche promet de contribuer au succès de nos armes; quand l'Autriche nous explique que la neutralité qu'elle proclame n'est qu'un moyen, que cette neutralité n'est que le moyen de compléter ses armements pour se rapprocher du but véritable de sa politique, lequel but est de contribuer au succès de nos armes; quand son ambassadeur m'écrit que les armées autrichiennes ne pourront entrer en campagne que dans les premiers jours de septembre; quand les plénipotentiaires autrichiens placent, dans un traité négocié en ma présence et avec mon concours, un article portant que la neutralité armée des puissances contractantes est destinée à être transformée en coopération effective avec la France contre la Prusse : quand ces mêmes plénipotentiaires suggèrent, les premiers, la manière de procéder diplomatiquement à cette transformation que doivent suivre les hostilités; c'est moi qui vous le demande sérieusement, monsieur le comte, que devions-nous penser?

Vous ajoutez « qu'étant resté aux affaires plusieurs semaines en-

core pendant que les événements de la guerre se sont rapidement succédé, je n'ai envoyé à Vienne ni un télégramme, ni une dépêche pour rappeler à l'Autriche ses engagements et pour hâter ses opérations militaires », et vous en concluez que je ne pouvais croire sérieusement à la coopération d'une armée autrichienne.

Rappeler à l'Autriche ses promesses, quand nous nous battions, quelques jours après les avoir reçues! J'avoue que l'idée ne m'en est même pas venue.

Mais si vous croyez que je n'ai pas écrit à notre ambassadeur de recourir à tous les moyens en son pouvoir pour hâter vos opérations militaires, vous êtes dans une grande erreur, et j'ai sous les yeux les minutes de plusieurs dépêches, entre autres de celles que je lui ai adressées le 27 et le 31 juillet et le 3 août, qui n'avaient pas d'autre objet.

Je ne doutais pas des intentions de l'Autriche; je n'en doute pas davantage aujourd'hui, et j'ai la conviction que si nos revers, aussi soudains qu'imprévus, n'avaient rendu son concours impossible, ce concours nous eût été donné comme il nous avait été promis; j'avais, je l'avoue, un peu moins de confiance dans la promptitude de ses préparatifs, bien que je reçusse à cet égard, de personnages très compétents, des informations rassurantes.

Je termine, Monsieur le Comte, cette lettre déjà trop longue, en protestant de nouveau contre toute idée de reproche et de récrimination. Je maintiens mes deux affirmations, mais rien n'est plus loin de ma pensée que de vouloir faire un grief, soit au Gouvernement impérial et royal, soit à vous-même, de la conduite politique de l'Autriche après nos désastres. Ce serait manquer au plus haut degré de sens pratique, et même d'équité, que de s'étonner du temps d'arrêt qui a été la conséquence de nos défaites successives et surtout de nos désordres intérieurs. Je dirai même, qu'il y aurait de

notre part une certaine ingratitude à ne pas reconnaître, qu'entre toutes les puissances, l'Autriche a été la dernière à abandonner complètement la France.

J'ai trop longtemps résidé à Vienne pour ne pas apprécier toute la différence, toute la distance, qui séparent l'Autriche et son Gouvernement de cette phalange de journaux payés par la Prusse, et dont plus d'une fois vous avez déploré avec moi, verbalement ou par écrit, la vénalité et l'absence de patriotisme. Nous le savons en France, les sympathies de la véritable Autriche nous ont suivis au-delà de nos revers, et nous ne serions dégagés de la reconnaissance que du jour où il nous serait démontré que son Gouvernement cherche à répudier aujourd'hui les sentiments qu'il professait jadis.

Je regrette, Monsieur le Comte, d'avoir donné à ma réponse un développement aussi considérable, et je vous prie d'y voir une marque de la considération que j'ai pour vous et pour toutes les communications que vous voulez bien me faire.

Il a fallu un état de choses aussi exceptionnel que celui de mon malheureux pays; il a fallu ce fait, aussi étrange qu'incroyable, d'un chef d'État s'égarant dans les entraînements d'un langage de partisan, pour me faire descendre dans l'arène et quitter ma retraite. Je me hâte d'y rentrer, maintenant que ma tâche est remplie, et j'aimerais à y emporter la confiance que vous ne vous méprenez pas sur le sentiment qui m'en a arraché pour quelques heures. C'était mon devoir.

Agréez, Monsieur le Comte, les assurances de ma haute considération.

Signé : GRAMONT.

On conçoit que je ne devais pas, dans ma position d'ambassadeur, continuer cette discussion. Je devais donc subir des ju-

gements injustes et erronés, contre lesquels j'aurais pu protester en répliquant. Aujourd'hui rien ne m'empêche de le faire. D'abord je ferai remarquer que le duc de Gramont, qui prétend n'avoir jamais rien su de la dépêche du 11 juillet, convient cependant que j'avais déconseillé la guerre. Quant aux mots «jusqu'à l'arrivée du comte Vitzthum», il faut savoir que celui-ci, qui était alors ambassadeur à Bruxelles, étant en congé, avait fait séjour à Paris avant la déclaration de guerre sans ordres de son gouvernement, et ne fut envoyé à Paris qu'après la déclaration de guerre; après tout cela, il est évident qu'il ne s'agissait plus d'un conseil. Les mots: « il est clairement établi que lorsque la France a déclaré la guerre, pas un mot n'a été dit ni écrit qui pût autoriser à compter sur notre concours militaire », ne sont nullement réfutés dans la réplique de Gramont; ils y sont, au contraire, confirmés par la déclaration du duc, qui dit qu'il n'a jamais trouvé l'occasion, pendant sa mission à Vienne, de mettre l'Autriche en demeure de se prononcer sur ses dispositions à faire la guerre, et qu'il n'a jamais eu à réclamer son concours, même éventuel, à cet effet. Après cela il faudrait donc que j'eusse fait de plein gré à l'ambassadeur de France, qui ne s'avisait jamais de me parler de notre concours à une guerre de France, la promesse d'une participation pour le cas où la France voudrait faire la guerre.

Il s'agit en même temps de constater en passant quel était, à vrai dire, l'état de la mémoire si prodigieuse du duc de Gramont. Je rappellerai les propositions d'alliance du gouvernemnet français à l'occasion de l'affaire de Luxembourg, mention-

nées au chapitre IX. Le duc de Gramont savait à quoi s'en tenir, et pourtant il prétend n'avoir jamais réclamé, pas même éventuellement, le concours de l'Autriche ! La réponse de Gramont contient de même une contradiction non moins choquante et d'une grande portée. Il dit : «en mon âme et conscience je ne puis adresser aucun reproche au gouvernement autrichien et je n'avais alors, et, je n'ai encore aujourd'hui, aucun reproche à vous adresser. » A la fin de sa réplique, Gramont s'en rapporte néanmoins à des stipulations positives et des dépêches diverses qu'il avait adressées à son successeur à Vienne, le prince de La Tour d'Auvergne, pour hâter les opérations de l'Autriche. Il paraît donc bien étrange que celui à qui l'on avait fait de telles promesses, et qui insista en vain sur leur réalisation, n'ait rien, absolument rien, à reprocher à l'autre. Cette contradiction s'explique par la confusion de ce que soutient Gramont. Il n'y avait pas de stipulations, et le prince Metternich comme le comte Vitzthum ne sont pas convenus d'avoir fait des déclarations auxquelles ils n'étaient pas même autorisés. Gramont se garde bien d'invoquer un fait accompli quelconque ou un protocole. Il est vrai que cette phrase élastique le : « comte Vitzthum, de concert avec l'ambassadeur d'Autriche, posa avec moi les bases de ce traité » pouvait être prise dans le sens que le traité aurait existé ; ce qui pouvait être le cas de *faciendo* et non de *facto*, si même, et je n'en conviens pas du tout, les personnages en question avaient fait cette déclaration comme Gramont prétend l'avoir comprise.

S'il se rapporte ensuite à une convention, exigée de la Prusse,

sous forme d'un ultimatum, de ne rien entreprendre contre le *statu quo* arrêté à la paix de Prague, sa mémoire lui joue un tour chronologique. Une proposition semblable, que nous n'avons jamais acceptée, a été faite par la France en 1868. Mais il faut une audace qui nous explique bien d'autres affirmations, pour faire croire que, dans un moment où les armées de l'Allemagne du sud étaient déjà en campagne avec l'armée prussienne, on s'aviserait à Vienne d'adresser à la Prusse une interpellation à l'égard de la ligne du Mein.

Je n'ai jamais douté que le duc de Gramont n'ait écrit de bonne foi ce qui est sorti de sa plume, mais sa mémoire s'égarait parfois sans le vouloir dans des visions, ce qui est largement prouvé dans son livre signé « Andréas Memor » et dans ses « Rectifications ». De même il revient toujours à cet « instrument » signé par les trois souverains d'Autriche, de France et d'Italie, dont il n'y a jamais eu qu'un projet.

Ses dépositions devant la commission d'enquête parlementaire, en 1872, nous apprennent, à plusieurs reprises, que l'armée prussienne était en marche, qu'elle avait même franchi la frontière, bien avant la déclaration de guerre.

D'ailleurs, me voilà devenu presque indulgent pour Gramont, ayant parcouru les « dossiers » et connaissant maintenant les dépositions d'autres témoins, particulièrement celles du comte de Chaudordy. On y apprend : « qu'à l'entrevue de Salzbourg, en 1867, les deux empereurs se sont entendus sur la nécessité de la guerre », ce qui est en contradiction avec mon récit de 1874.

« Ce qui était certain, c'est qu'elle (l'Autriche) était tellement engagée de notre côté, que son Gouvernement ne pouvait pas *se retourner* de longtemps, et qu'il a fallu une lettre directement adressée par le nouvel empereur d'Allemagne après sa consécration, hélas! ici même, à Versailles, pour faciliter au Gouvernement autrichien sa réconciliation avec la Prusse, et en cela M. de Bismarck a été encore une fois très habile, car il s'est attaché complètement, de cette façon, l'Empire austro-hongrois. On se sentait si bien engagé vis-à-vis de nous que, pour s'excuser, on nous disait alors, du côté de l'Autriche, que ces nouvelles relations nous aideraient à obtenir de meilleures conditions quand viendraient les négociations de paix. »

A ce moment de la déposition de M. de Chaudordy, la sténographie est interrompue par ordre de M. le président.

Cette interruption est peut-être regrettable, car on n'aurait pas manqué de s'égayer des déclarations ultérieures de M. le comte de Chaudordy.

Le mot « se retourner » est bien usité dans la langue politique et s'applique quand on se détourne d'un côté et qu'on incline vers l'autre, ce qui arrive assez souvent. Eh bien, d'après l'interprétation du comte de Chaudordy, l'Autriche se trouvait dans ce cas, mais, longtemps, elle ne parvint pas à incliner vers le côté opposé. Pourquoi? Parce qu'elle était trop engagée de l'autre côté! Il ne fallait donc qu'une lettre qui fût écrite par le nouvel empereur d'Allemagne à l'empereur d'Autriche après la « Consécration» à Versailles! Voilà ce qu'en dit le comte de Chaudordy. Quant à cette « Consécration » on ne peut y comprendre autre

chose que la proclamation de l'empire allemand, qui eut lieu à Versailles, le 18 janvier 1871. Ainsi, jusque dans la seconde moitié de janvier, après la défaite de Sedan, la captivité de Napoléon III, la chute de Metz, et quand on était prêt à la conclusion des préliminaires de paix, sans qu'un seul soldat autrichien eût bougé, l'Autriche ne devait pas, par égard pour ses engagements avec la France, assister l'Allemagne! Enfin il était notoire, (et, puisqu'on le lisait dans tous les journaux, cela ne pouvait être un secret pour le comte de Chaudordy), que l'accord entre l'Autriche et l'Allemagne était déjà arrêté au mois de décembre 1870, en vertu de la dépêche que le prince Bismarck avait adressée au général Schweinitz à Vienne, et de celle que moi-même j'avais adressée au comte Wimpffen à Berlin. Il n'y a pas le moindre doute qu'une déclaration dérisoire n'a pas été faite par l'Autriche, comme le prétend le comte de Chaudordy, c'est-à-dire qu'il n'a pas été question de procurer à la France de plus favorables conditions de paix après l'accord avec l'Allemagne.

Si l'on trouve, en lisant les protocoles de cette commission d'enquête, que les dépositions des témoins interrogés font preuve d'une étourderie incroyable, d'un autre côté il n'y a pas lieu d'admirer la formule donnée aux questions par les membres de la commission. On ne conçoit pas, par exemple, pourquoi le comte Daru, qui a été ministre des affaires étrangères, n'a pas adressé au duc de Gramont cette simple question : « Dites-nous : y avait-il, oui ou non, un traité d'alliance avec l'Autriche? » Car l'histoire n'a jamais fourni l'exemple que deux empires, décidés à faire une

guerre en commun, n'aient pas conclu d'abord un traité politique et une convention militaire. En outre, dans ce cas, celle des parties décidée à entreprendre une guerre, non pas défensive mais offensive, aurait certainement averti l'autre contractant qu'elle comptait sur lui.

Lorsque je fus envoyé à Paris en 1879, une dame, liée d'amitié avec moi et le duc de Gramont, chercha à nous réconcilier. Je ne demandais pas mieux, parce que je suis d'avis qu'il vaut mieux avoir un ennemi de moins que dix amis de plus. On nous fit dîner ensemble, et Gramont me rendit visite le premier. Je ne voulais pas encore, à cette première rencontre, mettre sur le tapis ce sujet délicat. Lorsque j'allai le voir, il était parti; pendant son absence, je pris mon congé; et quand je revins je le trouvai mort. De cette façon l'explication espérée ne put jamais avoir lieu. Mais il y a une chose remarquable. On sait que l'inclination, afférente à la nature humaine, d'imputer à d'autres les causes du malheur que l'on a fait naître soi-même, est propre aux Français tout aussi bien qu'aux autres nations. Pourtant les essais de justification de Gramont en France ont produit peu ou point d'effet, et, après sa mort, ils n'ont pas été pris en considération dans la presse qui, il faut le dire, ne fut guère favorable au défunt.

Dans la dépêche que j'adressais de Londres, en 1874, au comte Andrassy et qui (cela me paraît assez important) n'est nullement contredite, se trouve le passage suivant :

« Le duc de Gramont n'a pas pu prouver, et ne prouvera pas, que jamais un mot fut dit ou écrit avant la déclaration

de guerre, qui aurait pu autoriser ou du moins tenter la France à croire qu'elle pût compter sur le concours armé de l'Autriche.

Lorsque la guerre était déjà déclarée, ce n'étaient pas des assurances obligeantes, mais des témoignages amicaux qui arrivaient à Paris.

Le découragement du gouvernement français nous aurait beaucoup nui, sans lui servir de rien. Il est facile de juger cela aujourd'hui ; personne n'avait fait de même alors. On se souvient que le gouvernement prussien se chargea lui-même de porter, par la Presse, l'attention sur la probabilité d'une défaite. Il nous était connu que l'empereur Napoléon était disposé à la conclusion de la paix ; et il n'y a pas de doute que celle-ci eût été conclue à nos dépens, car, dans ces circonstances, la reddition de l'Allemagne du Sud eût déjà été une défaite pour l'Autriche ; et comment aurait-on jugé un ministre autrichien qui n'aurait pas prévu ce dénouement ? Je ne saurais nier que plus d'un mot trop peu pondéré se soit échappé dans les documents en question, par la suite des événements et par le trop de zèle personnel du rédacteur de la minute, mais ce ne sont que des mots, ce ne sont ni des pensées ni des actes auxquels s'attachent le charlatanisme de Gramont et la persécution de la presse. Je dis sans crainte le « charlatanisme de Gramont », en me rapportant à tous ses procédés, car il ne pourra jamais ni prouver ni soutenir ce qui, seul, serait en état de l'excuser auprès du monde contemporain et auprès de la postérité, c'est qu'il avait une alliance avant la déclaration de guerre. Et quant à la conviction

acquise, à ce qu'il disait, de confidences ultérieures, c'est-à-dire qu'il pouvait compter sur le concours armé de l'Autriche, elle lui attirerait encore le reproche de ne pas avoir profité de ces *dispositions* pour amener une alliance. »

Ne voulant pas changer un mot du texte de ce rapport, le mot *charlatanisme* n'a pas été supprimé. Mais je n'ai jamais eu l'intention de m'expliquer cette expression par l'idée d'une apparence, reconnue fausse, que l'on veut faire croire une réalité à quelqu'un; je ne pensais qu'à une idée fausse à laquelle on finit par croire soi-même. Je le répète, je suis persuadé que Gramont a écrit de la meilleure foi du monde, mais je le suis aussi qu'il ne s'est jamais rendu compte de la différence de notre attitude avant que la guerre eût commencé et après; et le peu de valeur qu'il attachait aux intentions du prince Metternich et du comte Vitzthum est prouvé par les mots. « Est-ce qu'on s'allie à un battu ? »

Il faut donc envisager sous ce point de vue les rapports avec Paris après la déclaration de guerre. La guerre finie, il était facile de dire ce qu'on aurait dû faire; mais qui pouvait, lorque la guerre avait éclaté, prédire son cours ultérieur? Je me rendis compte de toute ma responsabilité, et cela d'autant plus, qu'étant étranger, l'empereur m'avait fait venir en Autriche. Cela m'a causé bien des nuits blanches. Si j'avais été un aventurier, tout ceci ne m'aurait guère embarrassé.

Il ne m'aurait fallu que demander à Paris 600 millions, et je les aurais reçus; je m'en serais servi pour préparer la guerre, suspendre la constitution et la loi sur la presse — on ne m'en

avait pas retiré les moyens, et la Hongrie n'eût pas été un obstacle. En cas de victoire, j'étais un grand homme, en cas de défaite je pouvais gagner le large. Sur ma foi, chacune de mes démarches était bien pesée et conforme aux circonstances. Le résultat pour l'Autriche-Hongrie a été l'amitié obligeante de l'Allemagne et l'appréciation sympathique de la France. On n'aurait pu mieux réussir : ni l'empereur, ni l'État n'ont rien perdu à cette affaire; c'est moi seul qui en portais, pour ainsi dire, toute la peine. Me rendait-on justice? J'en serais bien aise.

Je recommande au lecteur patient les trois suppléments de ce chapitre. Ils complètent ce que j'ai dit plus haut ; notamment la dépêche du 20 juillet 1870.

## Supplément I au chapitre XXXII

*Lettre particulière adressée au comte Andrassy à Vienne.*

Londres, 23 avril 1873.

Monsieur le comte,

Venant de lire dans les journaux ce que Votre Excellence a dit à la séance plénière de la délégation hongroise, je sens le vif désir de vous remercier. Nul homme tombé n'a bu impunément à la source intarissable de l'ingratitude qui fait encore tomber des gouttes amères dans ma vie paisible, mais cela n'a rien pu changer à ma gratitude pour le bien que l'on m'avait fait ; encore une fois donc, grand merci !

Mais oserai-je ajouter une prière?

Les jugements à l'égard de la valeur politique, de l'activité diplomatique, d'un ministre qui a cessé de l'être, seront toujours différents. Ceux qui l'approuvent n'ont pas besoin d'une connaissance approfondie de ses actes et ceux qui le désapprouvent n'en veulent point. Il serait donc oiseux de s'engager dans des discussions détaillées. Le point délicat du corps représentatif, c'est la question d'argent ; il n'y a que les faits qui peuvent convaincre : M. de Zsedenyi

a remarqué, entre autres choses, que l'État ne devait qu'à ma politique et à mes résolutions la dépense inutile de 19 millions pour des préparatifs de guerre en 1870.

Mais que Votre Excellence se rappelle les résolutions qui décidèrent la dépense de 19 millions et qui furent prises à l'unanimité et avec le consentement absolu et même la recommandation des deux ministres-présidents (Votre Excellence et le comte Potocki) dans un conseil présidé par Sa Majesté, et cela sans aucun rapport avec la politique extérieure, spécialement à l'égard des relations avec la France, mais en considération de la situation faite à la monarchie par les événements. Si l'on s'avisait donc de faire des remarques semblables à la délégation autrichienne, je serais bien obligé à Votre Excellence d'avoir fait mention de ces faits incontestables.

## Supplément II au chapitre XXXII

*Au comte Andrassy à Vienne.*

Londres, 15 avril 1874.

Monsieur le Comte,

J'ai souvent saisi l'occasion de mentionner et d'expliquer l'attitude de la presse anglaise à l'égard des événements du continent.

Je crois devoir faire mention, dans ce même ordre d'idées, de certains de ces articles où ma personne est intéressée. Votre Excellence n'ignore pas qu'il s'agit des dernières révélations sur 1870.

J'ai la satisfaction de constater que mon opinion sur la bienséance et l'impartialité de la presse ont trouvé à cette occasion une justification brillante.

Quelques grands journaux, par exemple « Times » et « Morning Post » ont passé sous silence ces faits, tandis que trois autres journaux des plus considérés et des plus répandus « Observer » Saturday Review » et « Daily Telegraph » ont écrit des articles détaillés et pleins d'éloges sur la politique de l'Autriche à cette époque. Je me permets de citer quelques passages.

La « Saturday Review » dit : « En considérant les circonstances dans lesquelles fut écrite la dépêche aussi sensée qu'honorable pour le comte Beust, qu'on n'oublie pas que le comte l'avait rédigée bien avant que les Allemands eussent acquis le moindre avantage et lorsque la France se disposait à transporter la guerre en Allemagne, et qu'elle avait, confiante en sa force, l'assurance de l'emporter sur son adversaire. Si le comte Beust explique pourquoi l'Autriche ne pouvait pas secourir la France, nous sommes sûrs qu'il prenait la chose au sérieux en écrivant : Que la neutralité serait imposée à l'Autriche par les circonstances. » Cet article ci-inclus remplit plus de deux colonnes et ne contient pas un seul mot de critique sur la conduite de l'Autriche et la dépêche qui en fait mention. « Ce langage, dit l'article ci-joint de « l'Observer », est aussi clair que raisonnable ; et il faut dire à la louange du comte de Beust que son langage est toujours resté le même, et que ce n'est pas sa faute si la France a conçu des espérances qui ne se sont jamais réalisées. »

Le « Daily Telegraph » dont l'article n'est pas sous ma main, et que je me permettrai d'envoyer plus tard, rapporte le sens et le langage de la dépêche à la politique traditionnelle de l'Autriche : neutralité très attentive (1813-1854.) politique qui a toujours rendu les meilleurs services à l'Autriche.

Il me faut ajouter que je ne connaissais ni les propriétaires ni le éditeurs, ni les collaborateurs de ces trois journaux.

« Pall Mall » et « Standard » n'ont retenu qu'une impression de la dépêche, c'est qu'elle déjoue entièrement les allégations du duc de Gramont. « Standard » en dit « a crushing despatch » et, à un autre passage, « un modèle de bon sens ( a model of common sense).

Ce langage, libre de préjugés, se distingue avantageusement de celui qui se trouve dans les journaux de Vienne, même des plus sérieux, qui n'entendent par patriotisme que l'avilissement, et mé-

connaissent la position difficile du gouvernement d'un empire qui, sans s'exposer au danger, savait même profiter de cette situation. Et que le reproche d'avoir offensé l'Allemagne paraît étourdi et mal fondé! — sans compter que c'est à un ministre *autrichien* démissionnaire, qui n'avait pas manqué à ses devoirs, et non à un ministre *allemand* que l'on fait ce reproche. — Toute la presse anglaise qui venait de montrer franchement ses sympathies pour l'Allemagne en donnant le conseil au parlement de l'empire allemand de subordonner la constitution à l'Unité, repousse d'une seule voix l'opinion que la dépêche du 20 juillet 1870 ait été un délit contre l'Allemagne ou même contre l'élément allemand en Autriche.

## Supplément III au chapitre XXXIV

*Lettre à un ami.*

Vous me parlez, cher ami, de la lettre du duc de Gramont et vous me demandez ce que j'en pense et ce qu'il faut en penser.

Vous partagez ainsi judicieusement votre question en deux parties, l'une m'étant personnelle, et l'autre se rapportant au fond de la chose même.

En vous disant quelle est ma pensée, je crois deviner la vôtre. Ce n'est pas ma pensée que vous voulez connaître, c'est l'impression que la lettre a faite sur moi et que vous supposez sans doute avoir été fâcheuse. Eh bien, je ne dirai pas absolument le contraire. Le duc de Gramont, avec lequel, pendant quatre années, je n'avais cessé d'entretenir les relations les plus amicales, est venu me voir peu de temps après mon installation à l'ambassade de Londres. Nous avons beaucoup causé des événements survenus depuis, et, dans le courant de notre conversation, il m'a communiqué plusieurs fois plusieurs détails qui sont de nature à l'excuser, je dirai même à l'exculper en présence des accusations que l'on fait peser sur lui. Aussi, chaque fois que l'occasion s'en est présentée, je n'ai pas oublié d'en tirer parti pour prendre sa défense. Mais, en même temps, notez bien

ceci : il m'a dit qu'il avait parfaitement compris ma politique et l'attitude de l'Autriche, et pas le plus léger reproche n'est sorti de sa bouche. Je vous dirai plus : Je lui rappelai mon télégramme par lequel j'avais chargé le prince de Metternich de l'engager, dans les termes les plus pressants, à se contenter de la renonciation du prince de Hohenzollern et à l'exploiter comme succès diplomatique incontestable. Il me dit qu'il avait partagé ma manière de voir, mais qu'il avait dû agir en conséquence d'une décision arrêtée en sens contraire. Je ne commets pas d'indiscrétion avec ces dernières paroles, car ce qu'elles disent se retrouve dans le livre publié par le duc lui-même. Jugez donc de mon étonnement, lorsqu'à la veille de partir en congé avec une parfaite liberté d'esprit, j'eus la surprise de cette lettre avec la perspective assez déplaisante d'une polémique avec les journaux, moi qui me félicitais d'en avoir perdu l'habitude.

Cependant une grande partie de la presse — et vous conviendrez que ce ne fut pas la plus mauvaise — a accueilli la prétendue révélation avec un esprit de calme et de réserve auquel on ne saurait trop rendre justice, et j'ai le ferme espoir que cet incident ne servira ni à compromettre les bons rapports de mon pays avec l'Allemagne ni à refroidir les sentiments de sympathie et d'estime qu'on nous a gardés en France. C'est là l'essentiel. Ce qui me concerne personnellement est d'un intérêt secondaire. Mais si j'avais encore l'honneur d'être ministre de l'empereur et que j'eusse à répondre à une interpellation je dirais ceci :

La guerre de 1870, entreprise contrairement à mes conseils et à mes prévisions, avait placé l'Autriche-Hongrie dans une position des plus difficiles. Il est facile aujourd'hui de dire ce que nous avions à faire, il n'en était pas de même lorsque l'issue restait douteuse et qu'il était du devoir d'un ministre d'envisager avec une entière indépendance de jugement les éventualités les plus diverses qui

pouvaient en résulter, et qui étaient toutes d'une portée grave pour les intérêts et l'avenir de la monarchie. J'ai rempli consciencieusement le mien dans des moments souvent pénibles, et je crois ne pas avoir fait fausse route. Les calamités de la guerre nous ont été épargnées, le vainqueur est devenu notre ami, le vaincu n'a rien eu à nous reprocher, la lettre du duc de Gramont l'atteste, car elle déclare l'attitude de l'Autriche avoir été sympathique et loyale. N'est-ce pas assez pour être content?

Voilà ce que je dirais, et voilà ce que dira un jour l'histoire qui juge les choses dans leur ensemble et les hommes suivant le bien ou le mal qu'ils ont fait à leur pays.

Et, ceci carrément posé, je vous dirai, à vous, que je n'ai pas à craindre les publications, pourvu qu'elles soient complètes.

Mais, me direz-vous, et nous voilà arrivés à la seconde partie de notre question : qu'est-ce qui en est du langage que M. de Gramont aurait été autorisé à tenir à son Gouvernement, et quel est le document dont il parle? Eh, mon cher ami, c'est précisément ce que je lui ai demandé le jour même où j'ai lu sa lettre dans les journaux. La mienne, confiée aux soins de notre ambassade à Paris, lui a été remise le 21 de ce mois, mais je suis encore, à l'heure qu'il est, à attendre une réponse. On dit que le duc est de nouveau souffrant.

J'en ai été donc réduit à fouiller dans ma mémoire, ne pouvant fouiller dans les papiers, et je n'y ai encore rien trouvé qui puisse m'éclairer. Mais ce que, dès à présent, je puis vous certifier, c'est que, dans tous les cas, le duc s'est singulièrement trompé de date. Et c'est la date qu'il importe de connaître et que je l'ai particulièrement prié de m'indiquer.

Le duc de Gramont parle du temps où il était ambassadeur à Vienne, puis parle du langage qu'il était autorisé à tenir à son Gou-

vernement, et il cherche à réfuter un passage de la déposition de M. Thiers, qui se rapporte à la même époque. Or je déclare une communication, qui aurait autorisé l'ambassadeur de France à dire à son Gouvernement qu'il pouvait compter sur l'Autriche en cas d'une guerre, absolument impossible, je déclare pareille communication ne jamais lui avoir été faite. Veuillez donc me dire vous-même s'il est seulement admissible, en supposant même que nous ayons été dans les dispositions les plus favorables à la France, qu'il aurait pu entrer dans notre pensée de nous engager ainsi pour une guerre *in abstracto* et avant l'existence même d'un *casus belli;* si l'on parle d'épouser une cause avant qu'il n'y ait une cause. Et dites-moi encore s'il est admissible, qu'après avoir reçu de telles assurances à Vienne, le duc de Gramont, devenu ministre des affaires étrangères, se trouvant en présence d'une complication des plus graves, n'ait pas songé aussitôt à transformer ces assurances en traité. Mais c'est là ce qui a été si peu le cas, que des propositions d'alliance nous ont été seulement faites après la déclaration de guerre.

Car, soit dit en passant, il n'existe pas et il n'a jamais existé une transaction quelconque qui eût engagé l'Autriche à entrer en campagne ni à propos de la candidature Hohenzollern, ni de la paix de Prague, ni de la ligne du Mein, ni pour tout autre objet.

Nous ne pouvions que décliner ces propositions qui nous furent faites au milieu du mois de juillet, et le désappointement, bien que nullement légitime, n'en fut pas moins profond et regrettable. C'est dans ce moment-là, où il n'y avait plus moyen d'arrêter les conséquences d'une décision vivement combattue, que nous devions refuser ce que l'on attendait de nous; il est possible que, dans une lettre particulière, où l'on ne pèse pas toujours les mots, il se trouve des paroles rassurantes, qui, dans l'état où en étaient les choses, ne pou-

vaient plus exercer une influence sur les déterminations du Gouvernement français et qui n'ont pu devenir fatales pour lui, car, ce qu'on lui reproche, ce n'est pas d'avoir fait une guerre qu'il avait déclarée, c'est de l'avoir déclarée, et ce n'est pas nous qui l'avons encouragé à la faire.

Voilà comment les choses se sont passées, et le duc de Gramont a donc bien raison de dire que la conduite de l'Autriche était sympathique et loyale.

Mais encore un mot. Voudra-t-on peut-être trouver notre maintien qui, je le répète, était dicté par une appréciation consciencieuse de toutes les phases de notre position, incompatible avec notre déclaration de neutralité? Ce serait se faire une idée très fausse de ce que c'est que la neutralité. En se déclarant neutre, un État s'engage à remplir les obligations que lui impose la neutralité tant qu'il reste neutre, mais la déclaration de neutralité n'est pas un pacte avec les belligérants qui enchaîne sa politique et qui l'empêche de l'abandonner le jour où il le voudrait. En veut-on une preuve? il n'y a qu'à se rapporter à la dernière guerre.

## CHAPITRE XXXV

### 1870

Neutralité et préparatifs militaires — L'attitude de la Russie. — Les actes des neutres.

Dès que la déclaration de guerre fut connue, des séances du conseil uni des ministres, présidées par l'empereur, eurent lieu. Elles étaient nommées le grand conseil de la couronne. Les deux présidents des ministres, le comte Potocki et le comte Andrassy y prirent part comme les autres ministres. L'archiduc Albrecht assista aussi à un conseil. Malgré la déclaration de neutralité, on se décida pour des préparatifs de guerre qui exigeaient la dépense d'environ vingt millions. Et c'est pour ces vingt millions que je fus attaqué à plusieurs reprises en Hongrie. Pendant la séance des délégations, qui eut lieu vers la fin de 1870 à Pest, le député conservateur Nermeny présenta une interpellation ainsi conçue : En vertu de quel droit le ministère

des affaires étrangères a-t-il pu dépenser ces vingt millions? J'étais prêt à paraître devant le comité parlant la langue allemande, mais je priai qu'on invitât de même le président des ministres hongrois. On fut un peu déconcerté lorsque je répliquai que le ministère des affaires étrangères ne s'était jamais mêlé de cette affaire et que la dépense avait été décidée dans un conseil commun des ministres, auquel avaient pris part les présidents des ministres des deux parties de l'Empire. Mais je n'ajoutai pas ce qu'il y avait de plus important, c'est que les préparatifs de la guerre avaient été décidés par suite d'une motion du comte Andrassy. En 1874, j'étais alors ambassadeur à Londres, le député Zsedenyi qui depuis longtemps avait des dispositions hostiles à mon égard, revint de nouveau à ces vingt millions en m'attaquant d'une manière injurieuse et en faisant l'éloge de mon successeur. Il est vrai que le comte Andrassy répondit d'une manière obligeante en priant de ne plus le louer aux dépens de son prédécesseur sur les traces duquel il marchait; mais lui aussi passa sous silence la genèse de la décision, et ce fut en vain que j'invitai mon chef à donner l'explication nécessaire, qui ne pouvait guère le gêner à ce moment-là.

Cette proposition, qui me surprenait sans m'être désagréable, par des raisons que je vais encore expliquer, ne pouvait concerner que la Russie, et des éventualités nous obligeant à la défensive et justifiant nos précautions n'étaient pas tout à fait impossibles à cette époque.

Le comte Potocki, qui, en sa qualité de grand proprié-

taire, était un juge compétent, a dit franchement que le soulèvement de la Pologne ne se ferait pas attendre si les Français s'avançaient en vainqueurs, et que la Russie ferait bien d'occuper rapidement la Galicie. Peu de temps après, l'éventualité d'une guerre avec la Russie fut assez tangible par suite de la suppression du contrat unilatéral de Paris par la Russie. J'y reviendrai encore.

Il faut compter l'empêchement d'une action autrichienne par la Russie parmi les « fables convenues » qui embellissent d'une manière ineffaçable l'histoire de l'an 1870. Une telle intervention n'a jamais eu lieu et il ne se trouvera aucun document dans les archives de Vienne fournissant la preuve d'une menace ou d'un avis venant de la Russie. Je ne saurais nier que la Russie aurait attaqué l'Autriche si celle-ci avait préparé une action contre l'Allemagne; mais puisqu'une telle action n'a jamais eu lieu, pas plus qu'une intervention qui l'en aurait empêchée, je conçois à la rigueur que la Russie se soit vantée de son intervention prétendue en faveur de l'Allemagne, mais je ne conçois pas qu'on y ait jamais cru. Le prince de Bismarck n'ignorait pas, sans doute, où en étaient les choses; mais si l'on se rappelle combien il était intéressé à cette époque à rester en bonne intelligence avec la Russie et à populariser cette alliance en Allemagne, il est facile de comprendre qu'on ait remercié d'une manière si démonstrative l'empereur Alexandre et son gouvernement.

En vérité on blâmait à Pétersbourg les préparatifs de l'Autriche (l'acquisition de chevaux, etc.) et l'empereur Alexandre,

comme le prince Gortschakow, s'en plaignait hautement au comte Chotek. En me rappelant les mots, cités plus haut, du comte Potocki, je ne pouvais tenir ces blâmes de la Russie que pour une justification de ce qui avait eu lieu. Pourtant il n'était pas question dans ces griefs, auxquels la Russie se croyait autorisée, d'un emploi menaçant des préparatifs incriminés soit contre la Russie, soit contre la Prusse, mais l'objection s'appuyait d'un côté sur le fait que la Pologne ne pouvait éviter de faire des préparatifs importuns à cause de la Russie, d'un autre côté sur l'opinion que les neutres seraient beaucoup plus à même de s'interposer à propos entre les combattants s'ils ne s'étaient pas préparés que s'ils l'étaient. « Le moment viendra, dit le prince Gortschakow au comte Chotek, où la grande Europe interviendra sans cocarde. » Deux mois plus tard je rappelais le chancelier de l'Empire russe à cette phrase en écrivant au comte Chotek : « Le moment d'intervenir est peut-être venu et, en effet, je ne vois pas de cocarde, mais je ne vois pas non plus d'Europe. » La remarque « je ne vois plus d'Europe » se trouve aussi dans une dépêche publiée dans le Livre rouge de 1870, et on lui fait de temps en temps l'honneur de la citer comme un mot célèbre. Je me souviens d'avoir répondu plus tard, comme ambassadeur, à une personne qui me dit dans un moment de faiblesse surprenante de l'Europe : « Comme vous aviez raison de dire que vous ne voyez plus d'Europe ! » « Mais non, dis-je, à présent je la vois, mais dans quel déshabillé. » L'attitude des neutres durant la guerre allemande-française ne me

donnait que trop raison. L'Autriche-Hongrie était la seule puissance qui avait franchement et énergiquement parlé en faveur d'une action collective des puissances pour un arrangement pacifique, et c'était la seule qui n'avait ni cherché ni trouvé un avantage dans cette guerre. L'Italie a profité de l'infortune de la France, à laquelle elle doit sa naissance, pour gagner Rome ; la Russie en a profité pour déchirer d'une manière contraire au droit international le traité de Paris ; et les manufactures d'armes de l'Angleterre n'y ont rien perdu. Je me rappelle ici une circonstance connue de peu de monde. On sonda confidentiellement le grand-duc de Toscane, dont les ancêtres ont régné sur la Lorraine, pour savoir s'il accepterait le trône d'Alsace-Lorraine. La réponse fut un refus énergique.

On prépara d'abord une action des neutres, mais on ne la prit au sérieux ni à Pétersbourg, ni à Florence, et l'Angleterre fut déterminée à la même inaction à la suite d'une mission de Minghetti à Londres. On créa donc, d'après la proposition de l'Angleterre (Lord Granville au comte Apponyi, 17 août 1870) une « ligue des neutres » ; les puissances non belligérantes s'engageaient à se communiquer leurs décisions et surtout à les porter à leur connaissance réciproque si l'une d'elles voulait sortir de sa neutralité. En somme cette convention n'avait d'autre but que de conjuguer le verbe : « je suis neutre, tu es neutre, nous sommes neutres. » La Russie et l'Italie ne tardèrent pas à accepter ce mode d'agir, et, quant à nous, il ne nous restait qu'à imiter les autres.

L'action des neutres sur les belligérants était nulle ; si, comme

nous le demandions avec insistance, (livre rouge de 1870, dépêche à Londres 28 septembre, à Pétersbourg 12 octobre) on n'agissait qu'en commun, alors seulement il y avait chance de succès. On ne voulait d'action collective ni à Londres, ni à Pétersbourg; à Londres, parce qu'on croyait au succès d'une médiation séparée; à Pétersbourg, parce qu'on était engagé envers la Prusse à cause du traité de Paris, et qu'on avait créé la ligue des neutres non pour faire naitre une médiation, mais plutôt pour l'éviter.

Pour s'expliquer la tiédeur à l'égard de la question de médiation, on faisait valoir les progrès des victoires de l'Allemagne, dont on tirait virtuellement la conséquence que la guerre était décidée et qu'il n'y avait plus deux parties combattantes. Ma dépêche au comte Chotek, au contraire, finissait par ces mots :

Quelque prodigieux qu'aient été les succès remportés par les armes de la Prusse et celles de ses alliés, il y a toujours une France vis-à-vis de l'Allemagne. Sans doute il est peu probable que les Français parviennent à mettre en campagne des forces capables de tenir tête aux armées allemandes, mais tant que celles-ci ne seront pas parvenues à réduire deux places de premier ordre comme Paris et Metz, l'on ne saurait dire que la guerre a cessé. Il reste deux parties contendantes entre lesquelles l'action médiatrice et modératrice de l'Europe a toute faculté de s'exercer.

« Je maintiens ce que j'ai dit dans une de mes dépêches au comte Apponyi : ce n'est pas seulement à mitiger les exigences du vainqueur que devraient tendre les efforts combinés des Puissan-

ces ; c'est encore à adoucir l'amertume des sentiments qui doivent accabler le vaincu, et à faciliter à un peuple si cruellement éprouvé et si délicat sur le point d'honneur les résolutions que lui impose la nécessité. Je suis confirmé dans cette opinion par ce que m'a écrit récemment le Prince de Metternich, qui pense que les conditions qu'on dictera à la France, si dures qu'elles puissent être, seraient bien plus facilement consenties si elles lui étaient recommandées par la voix unanime des Puissances impartiales, que si elle avait simplement à subir la loi du vainqueur. Un télégramme que j'ai reçu ces jours-ci de Tours vient également à l'appui de cette manière de voir. Les avantages d'une action collective de l'Europe neutre me paraissent donc hors de doute, et, dussé-je prêcher dans le désert, je ne me lasserai pas de les faire ressortir.

On voit qu'on avait donné beau jeu à la main de fer par laquelle les historiens allemands font échouer l'intervention de l'Europe. La main de fer levée contre les neutres est la même vérité historique que le bras tutélaire de la Russie préservant l'Allemagne d'une intervention de l'Autriche. Je ne conteste pas du tout que si les neutres avaient pris les choses au sérieux, ils auraient subi les conséquences de la main de fer, mais on avait permis à la main de fer de s'occuper de travaux plus pressants que la modération des neutres. Leur attitude si inoffensive s'explique par ce que je viens de dire. Quant à la question de savoir si l'on pouvait s'attendre à un succès d'une action collective des neutres, à un succès avantageux aussi pour les intérêts de l'Europe, il est plus difficile d'y répondre. Après Sedan il y avait des moments où l'on n'était nullement rassuré au quartier-général prussien, je ne dis pas à l'égard de la fin

de la guerre, mais certainement à l'égard des sacrifices qu'elle allait encore coûter. Le prince de Bismarck m'a dit lui-même, à l'époque de notre lune de miel à Gastein, que la continuation du siège de Paris aurait été douteuse si Metz avait pu se défendre encore quinze jours. Qui donc contesterait qu'une action des neutres, telle que je l'exposai dans la dépêche à M. de Chotek, aurait pu influer non seulement sur le vainqueur d'une manière calmante, mais aussi encourager le vaincu à la résistance, et peut-être donner une autre physionomie à l'Europe après la guerre? — Une position prépondérante et trop impérieuse attribuée à un seul membre de la famille des Etats de l'Europe n'a jamais été regardée comme un bonheur. Il est vrai que la sagesse de l'empereur Guillaume et de son chancelier a su éviter les faux chemins sur lesquels s'est perdu Napoléon Ier, et l'empire d'Allemagne a justifié, jusqu'ici, la prétention d'être un empire de la paix. Mais l'avenir est incertain, quelque rassurantes que soient les garanties données par les personnages prédestinés sous peu au gouvernement; mais une intervention des neutres qui, en engageant solidairement ces derniers, aurait exclu d'avance une participation active et passive à une « revanche » française, aurait donné à l'Allemagne ainsi qu'à la paix de l'Europe une sûreté appréciable.

On ne saurait nier que les tendances de l'humanité se faisaient valoir dans cette question. Que de sang précieux qui fut versé aurait été épargné, ainsi que le tort laissé à la prospérité, suites inévitables de la guerre, et dont l'Allemagne a plus souffert que la France, malgré les milliards !

Il est assez intéressant, du reste, de se rappeler certaines interventions venant de la Prusse pour déterminer les neutres à une pression sur le gouvernement français, et il ne me paraît pas mal à propos de citer ici une autre dépêche adressée à Berlin, et qui se trouve de même dans le Livre rouge.

*Dépêche au comte de Wimpfen à Berlin, le* 13 *octobre* 1870.

Jusqu'ici les lettres circulaires publiées au quartier général de S. M. le roi de Prusse par le comte de Bismarck n'avaient pas donné lieu à une déclaration quelconque. Quelques-uns de ces documents, publiés sur-le-champ, étaient adressés aux gouvernements allemands participant à la guerre, et quoique le général de Schweinitz ait conféré avec moi sur ces déclarations, il ne me parlait pas d'une manière qui m'aurait autorisé à supposer qu'on s'attendait à Berlin à une réplique sur ces communications, données sous forme d'avis.

Il en est de même à l'égard d'un mémoire du comte de Bismarck, traitant des conséquences terribles qui ne se feraient pas attendre après une résistance opiniâtre de la capitale de la France, habitée par deux millions d'hommes, une résistance non rebutée par le manque de vivres. Mais puisque M. l'ambassadeur prussien nous en a remis une copie, également jointe à votre rapport du 10 de ce mois, il me faut la prendre pour une invitation à y faire attention, et cela d'autant plus qu'elle n'a pour but que de détourner du gouvernement prussien toute responsabilité des éventualités terribles y prévues.

En considération de ce que je viens de dire, je ne puis réprimer la crainte que l'histoire demandera compte un jour aux neutres de l'indifférence qu'ils ont montrée à l'aspect d'un malheur inouï. Il

me faut donc inviter Votre Excellence, pourvu qu'on vous parle de ce sujet, à exprimer franchement nos regrets de ce qu'on ait manifesté énergiquement l'intention de refuser toute influence personnelle des tierces puissances, dans une situation où le gouvernement royal prussien a prévu les catastrophes telles qu'elles sont présagées dans ce mémoire, tout comme s'il fallait craindre d'avance le reproche que la Prusse ait versé en vain le sang précieux de l'Allemagne, et qu'on veuille se soustraire au devoir, assez avantageux du reste mais peu agréable, de faciliter aux vaincus, en ménageant leurs sentiments, l'acceptation de dures conditions.

Cette intention ne peut être le moyen d'éloigner les horreurs exorbitantes que la Prusse voudrait épargner à l'ennemi pour raison d'humanité.

Pour ne pas encourir la responsabilité des fautes commises par le gouvernement tombé, les chefs républicains sont décidés aux résolutions les plus extrêmes.

Ce n'est pas par égard pour ses propres intérêts que le gouvernement Austro-Hongrois regrette qu'il n'y ait pas d'influence pacifique des puissances neutres, maintenant que les choses en sont venues à ce point. Mais il lui est impossible d'approuver et de recommander l'abstention absolue de l'Europe non intéressée à la guerre, comme on le fait de nouveau de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg. Au contraire il se sent obligé de déclarer qu'il croit encore à des intérêts universels de l'Europe et qu'il préfère une paix amenée par l'influence impartiale des neutres à l'anéantissement d'autres centaines de mille hommes.

Mais, je le répète expressément, ce que je viens d'écrire n'a d'autre but que de donner occasion à Votre Excellence de s'expliquer sur le sujet en question. Notre intérêt est compatible avec l'abstention la plus parfaite, et ne souffre guère de la longue durée

des hostilités. Nous sommes donc loin de donner des conseils ou de faire des offres. Mais, en tant que les regards sont tournés vers les puissances neutres, il nous importe de présenter l'état des choses sous son vrai jour.

Recevez, etc.

BEUST.

## CHAPITRE XXXVI

### Autres événements de l'année 1870.

Proclamation de l'infaillibilité du pape et déclaration de caducité du concordat.

L'année 1870 fut la première pendant laquelle je dus renoncer à mon séjour habituel à Gastein. L'empereur décida que je ne pouvais quitter Vienne, et cette décision était salutaire à mes propres intérêts, car les excitations qui se répétèrent sans cesse pendant cette année pouvaient terminer une cure de Gastein d'une manière plus funeste que l'abandon complet de cette cure. Par contre, l'empereur eut la bonté de mettre à ma disposition des appartements dans un petit bâtiment (Stœckel) attenant au parc de Schoenbrunn, où je passais les nuits. Tous les matins j'arrivais à la ville presque toujours à cheval, en évitant le faubourg de Mariahilf trop populeux, et en passant par la Schmalz, la Josephstadt silencieuse, et les glacis, où il n'y avait encore aucune construction à cette époque.

Mes successeurs profitèrent de l'abandon du Stoeckel que l'empereur m'avait fait, car dès lors ce devint une tradition.

Ce monument impérial fut pour moi abondant en souvenirs.

En 1866 la famille royale de Saxe y résida et c'est là que je pris congé du roi.

Plus tard c'était la famille royale de Hanovre qui y habita.

Je viens d'appeler l'année 1870 une année d'excitation continuelle. Pour moi elle l'était d'un bout à l'autre. D'abord le désaccord du ministère cisleithan, les luttes que j'avais à soutenir au conseil de l'empire à cause de ce ministère, la démission du ministère Hasner, la formation pénible et les efforts infructueux du ministère Potocki, puis la proclamation de l'infaillibilité du pape, l'occupation de Rome par les troupes italiennes, enfin l'anéantissement du traité de Paris par la Russie et, à côté de tout cela, surtout, la guerre franco-allemande. Les complications graves s'accomplissant en dehors de nos frontières n'étaient, il est vrai, dues en aucune façon au gouvernement impérial; elles ne pouvaient donc engager sa responsabilité d'aucune manière quant à leur origine. Mais on ne pouvait dire la même chose des suites possibles, auxquelles la monarchie faisait face quoique n'y étant pas engagée, mais non désintéressée.

C'est presque un miracle que ma faible constitution ait résisté pendant toute une année à ces excitations de tous les jours, de toutes les heures, d'autant plus que j'avais à lutter contre un lumbago très tenace qui me torturait.

Dans les chapitres précédents je me suis étendu aussi bien

sur la question du concordat, que sur la situation de l'Autriche Hongrie vis-à-vis du concile du Vatican.

L'année 1870 amena deux résultats ayant une connexité étroite : 1° la proclamation du dogme de l'infaillibilité, du côté du concile et 2° la déclaration de caducité du concordat, du côté du cabinet de Vienne. Les délégations qui se réunirent en 1870 à Pest eurent à examiner des dépêches très explicites et très détaillées sur ces deux événements. Il se trouva que la session de cette délégation — la moins agréable de celles auxquelles j'ai pris part — eut lieu à une époque où la rancune du parti constitutionnel, qui, comme je croyais l'avoir prouvé, était bien imméritée, mais néanmoins profonde, me fit opposition partout, ce qui eut cette suite singulière, que les écrits qui représentaient à l'égard du Vatican les idées et les actions du ministère bourgeois et de la majorité, ne trouvaient que peu ou point d'acceptation du côté des membres de la délégation appartenant au parti constitutionnel; et même son chef, le Dr Herbst, devint l'allié de l'ultra-clérical Mgr Greuter.

Ce dernier procéda avec beaucoup de passion, et il recueillit des applaudissements du parti constitutionnel, en profitant de son désacord momentané, — ce qui n'était jamais arrivé.

Parlant du Livre rouge, il résuma son jugement en rappelant le testament d'un général suédois qui avait dit à son fils : « Tu ne sais pas avec combien peu de sagesse le monde est gouverné. »

Ma réplique fut vite prête ; je répondis :

« L'honorable délégué a dit son opinion avec une grande

franchise; il a commencé par un mot qui, bien qu'il soit historique, a été prononcé, autant que je peux me le rappeler, par un *chancelier* suédois : C'est ce mot bien connu : « Mon fils, tu ne sais pas avec combien peu d'esprit le monde est gouverné. » Certainement c'est là une parole bien tranchante; mais, dans le siècle où vivait Oxenstierna, on gouvernait beaucoup et on parlait peu. S'il vivait encore aujourd'hui, il se serait peut-être exprimé autrement. »

Malgré la disposition d'esprit défavorable, presque hostile, de l'assemblée, cette réplique fut reçue avec une gaieté bruyante. Bien entendu, les attaques de Mgr Greuter s'adressaient de prime abord à ma conduite en ce qui concernait le concordat; mais il faut remarquer qu'à la fin il arriva à dire que la suppression du concordat n'était pas affligeante, que c'était une « felix culpa; » ce à quoi je me serais attendu le moins de sa part. Cette phrase pouvait à peine être prise au sérieux, ce qui ne m'empêcha pas de faire observer à cette occasion que trois hauts dignitaires de l'Eglise catholique, avec lesquels j'eus à traiter cette question, déclaraient partager le point de vue de l'Eglise contre les concordats.

L'un d'eux était l'archevêque de Paris, Mgr Darbois, le même qui, pendant la Commune, fut fusillé comme otage. Les deu autres vivant encore, je ne crois pas pouvoir les nommer. Ils n'appartenaient pas à l'épiscopat autrichien.

Le prince de Bismarck m'a appelé, dans une de ses lettres, qui a été publiée autrefois, son adversaire le plus « objectif. » Je voudrais prouver par les paroles suivantes que je suis resté

fidèle à mon « objectivité » même pendant ces discussions, quoique ces paroles soient moins tombées dans les oreilles de l'assemblée que, par la fenêtre, dans la rue :

« Il se peut que j'aie beaucoup d'ennemis dans ce pays, mais — et je puis le dire en toute conscience — dans cet empire il ne vit pas un homme dont je sois l'ennemi. J'ai bien trouvé au commencement un ennemi que je me suis fait un devoir de persécuter, avec lequel je lutterai tant que j'aurai l'honneur de me tenir à cette place, que je persécute, parce que je le prends pour le plus grand ennemi de l'Autriche.

» C'est le pessimisme, cette malheureuse disposition d'esprit qui a atteint ici une perfection que nulle part il n'a eue. Ce fatalisme qui, non seulement, se perd dans de sombres perspectives, mais qui s'y plaît, pour lequel c'est un besoin de voir l'Etat toujours de plus en plus accablé d'embarras, de difficultés et de dangers; qui est gêné de voir pour une fois le calme qui suit la tempête. C'est une parole aussi attristante que consolante que je puis prononcer après tant d'expériences : A l'étranger on a meilleure opinion de nous que nous-mêmes, et nous serions encore plus estimés si l'étranger avait de nous d'autres descriptions de notre situation que celles que nous faisons nous-mêmes. »

Pour terminer je dis : « On a l'habitude d'en appeler toujours à votre confiance, mais moi je dirai : J'ai confiance en votre appui patriotique, ayez confiance vous-mêmes, messieurs, en la bonne étoile de l'Autriche, ayez confiance en sa force souvent mise à l'épreuve, mais pas affaiblie; croyez fermement à l'avenir de l'Autriche, et cet espoir ne sera pas déçu. »

## CHAPITRE XXXVII

### 1870

Suite. — Deux « Untoward Events ». — L'occupation de Rome et l'annulation du traité de Paris.

Si je dis « Untoward Events », c'est que, en général, les deux mesures suivantes ne produisirent qu'une surprise rien moins que sympathique, comme cela arrive d'habitude pour les actes autoritaires exercés avec sans-gêne, quel que soit le courant momentané de l'opinion publique.

Pour moi il n'y avait là aucune surprise. Je puis m'attribuer le mérite d'en avoir prévu la probabilité et de n'avoir rien négligé de ce qui pouvait servir à temps à détourner l'« inévitable » et à le conduire dans une voie plus correcte. Ce qui était arrivé en ce qui concerne le traité de Paris il y a plusieurs années, a été déjà examiné dans un chapitre précédent et sera encore analysé plus loin. Mais, en ce qui concerne l'occupation de Rome, un coup d'œil dans le Livre rouge de 1870 et dans les commu-

nications sténographiques des séances des délégués ne sera pas sans utilité.

Je vais brièvement raconter ce qu'on y trouvera en détail. Il était facile de prévoir, qu'après la déclaration de guerre, l'indépendance du pape, protégée jusque-là par une garnison française, serait mise en danger à l'avenir et cela même au cas où la guerre aurait une issue favorable pour la France, car Garibaldi avait déjà une fois essayé la prise de Mentana, quoiqu'elle eût échoué grâce à l'intervention immédiate des troupes françaises; mais une autre attaque ne pouvait manquer de se produire, et avec plus de violence, et il aurait été, par suite, nécessaire de renforcer la garnison française.

La guerre se terminant d'une façon non satisfaisante ou funeste pour la France, les choses devaient nécessairement empirer; c'était clair. Une entente, à temps, d'un côté entre la France et l'Italie, et, de l'autre, entre la France et Rome, pouvait amener l'occupation d'une partie des Etats pontificaux et préserver la ville. Dans ce cas, les troupes pontificales auraient suffi à garder Rome, mais, de cette manière, il y aurait eu un terrain d'entente entre Florence et Rome, si toutefois l'attitude de l'Italie restait loyale. Mais mes propositions en ce sens furent mal reçues à Paris, et on les mit, à la cour, au compte du « Protestant ».

Ainsi on n'aboutit à rien, sinon à un renouvellement de la convention de septembre, après que l'Autriche se fut retirée de l'affaire par suite de l'obstination du gouvernement français [1].

1. Que le gouvernement français ait protesté à Vienne, d'après Mgr Greuter c'est une invention.

Après l'occupation de Rome, des protestations et des demandes d'associations catholiques furent adressées au ministère et à moi, auxquelles, comme on devait s'y attendre, le délégué Greuter donna un retentissement enthousiaste. J'avais une arme tranchante en main contre les reproches auxquels l'Autriche s'était exposée à cause de l'attitude passive du gouvernement : c'était l'annexion des Etats pontificaux, en 1860, contre laquelle, du côté de l'Autriche, on n'avait pas agi plus que maintenant, malgré, qu'à cette époque, les choses fussent plus favorables qu'à présent pour une intervention. Mon discours d'alors le montre clairement. Je n'y parlai pas de l'insinuation faite à Vienne par l'empereur Napoléon sur ma médiation. J'y disais entre autres :

L'honorable préopinant (Greuter) nous a d'abord renvoyés à Mazzini. C'est là une autorité: il est vrai qu'il nous l'a présentée plutôt pour nous effrayer. Mais on peut donner à sa pensée un tout autre sens, conforme aux circonstances. Tout ce qu'il vient de dire est très juste.

Les événements se sont présentés d'une manière qui justifie les suppositions et les jugements ; mais, réfléchissez-y; si la première idée de Cavour avait été exécutée : — celle de la confédération italienne ayant à sa tête le Saint-Père avec toutes ses possessions et ses territoires rendus inviolables et tout son prestige d'autrefois, — croyez-vous qu'aujourd'hui le Pape et ses affaires ne seraient pas dans une meilleure situation, et peut-être les nôtres aussi ? Ce sont là les suites, non seulement d'une reculade devant la force, mais aussi d'une négligence, pour n'avoir pas suivi à temps les voies qui

pouvaient éviter les coups de main. Je crois que c'est là un principe que l'honorable préopinant cherchera en vain dans le Livre rouge, mais que je voudrais volontiers y mettre et y trouver.

Il me disait hier : Où donc est ma vieille Autriche ?

Messieurs, je puis bien aussi un peu revenir à cette vieille Autriche. Je voudrais rappeler à l'honorable préopinant et à tout son parti un axiome latin et un proverbe allemand qui s'appliquent admirablement à la cause qu'il défend, et même à la situation. Le premier est « Principiis obsta »; l'autre « Le premier chagrin est meilleur que le dernier. » Est-ce donc quelque chose de nouveau que ce qui vient d'arriver ? Il y a dix ans, était-ce donc autre chose, ce qui arriva ? Il y a dix ans n'y a-t-il pas eu une invasion des Etats pontificaux ? Quelle différence y a-t-il donc à occuper les légations, l'Ombrie, la banlieue, ou la ville toute seule ? Et comment étaient-elles donc, à ce moment-là les relations avec nous ? Alors l'Autriche avait encore une possession en Italie, alors c'était la puissance qui commandait, à la tête de l'Allemagne, la confédération germanique, alors elle pouvait compter sur l'appui, pourvu que l'on sût l'utiliser, des États de l'Allemagne centrale ; alors la France avait un gouvernement très-bien disposé pour le pape, et qui avait même fait à l'Autriche la proposition d'une intervention commune en faveur du Saint-Père. Ceci d'un côté. De l'autre, un gouvernement non italien mais piémontais, dont les avant-postes ne dépassaient pas la frontière florentine, un gouvernement avec lequel nous n'étions non seulement pas amis, mais avec lequel nous n'avions pas de relations selon les droits des peuples. Eh bien, Messieurs, qu'est-ce donc qui a été fait dans cette situation à laquelle je vous laisse le soin de comparer celle d'aujourd'hui, et où nous ne sommes plus dans l'Allemagne, où, dans l'Italie, nous n'avons plus de possessions, où, en Espagne, il a été créé un tout autre ordre de choses, comme en France ; et où, avec le gou-

vernement italien, nous avons des relations amicales reposant sur des intérêts importants?

Mettez ces deux situations en face l'une de l'autre, et permettez-moi de lire une dépêche de ce moment-là, qui a eu la même cause pour objet.

Je l'ai fait traduire du français; elle est datée de Vienne, 30 septembre 1860, et est ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de vous annoncer la réception des nouvelles intéressantes que vous m'avez adressées le 22 de ce mois, et qui m'ont été remises par le baron Gravenegg.

« Je n'ai pas besoin de vous renouveler l'expression de ma sympathie aussi sincère que douloureuse pour les tourments que subit le Saint-Père par suite d'agissements du gouvernement piémontais, sur lesquels je n'insisterai pas.

« Et ces regrets ne peuvent qu'augmenter par l'impossibilité de pouvoir porter efficacement remède, à cause de la complication de la situation générale, au mal qui pèse si lourdement sur le Saint-Père et sur ses sujets fidèles.

« Votre Excellence doit avoir puisé, dans mes instructions du 25 de ce mois, tous les arguments propres à démontrer qu'une intervention isolée en faveur du Saint-Siège serait exposer aux dangers les plus sérieux nous et la cause sainte que nous voulions défendre ; et que, d'un autre côté, le terrain pour une intervention européenne, dans le sens de la justice et des principes conservateurs, n'est pas encore suffisamment préparé.

« Quelque déplorable que soit cette situation, il ne serait pas seulement inutile mais même impardonnable de la méconnaître. Nous avons donc été heureux d'apprendre par vos rapports que l'esprit si éminent de Mgr le cardinal Antonelli, esprit habitué à juger les complications politiques au point de vue le plus élevé, sait parfai-

tement apprécier, avec une justice absolue et un sang-froid remarquable, les difficultés qui paralysent en ce moment nos meilleures intentions.

« S'il y avait à Rome des esprits superficiels et malveillants qui seraient disposés à soupçonner cette intention, vous ne devriez, Monsieur le Baron, avoir aucune peine à réfuter ces opinions ostensiblement au cas où elles se manifesteraient.

« Agréez, etc. »

Maintenant cette dépêche est signée par un ministre auquel on ne peut pas reprocher des sentiments anti-catholiques; elle avait été rédigée par un homme qui peut, lui aussi, supporter tout jugement comme catholique. C'était le secrétaire d'État baron Meysenbug, et elle était adressée à Son Excellence le baron Bach. Je crois que ces circonstances excluent parfaitement toute influence franc-maçonnique et toute substitution. (*Grande hilarité.*)

Oui, Messieurs, cette dépêche n'est-elle donc pas comme une image reflétée par un miroir, tant elle ressemble à celle qui a été expédiée dernièrement? La différence entre les deux consiste dans les circonstances qui caractérisent les deux époques, de sorte que la première s'exprime plutôt en blâmant les agissements du gouvernement piémontais, avec lequel on n'avait pas de relations diplomatiques selon le droit des peuples. Pour le reste, je crois que cette attitude a eu ses bonnes raisons d'être ainsi et pas autrement, aussi je ne la blâme pas le moins du monde.

Mais, dans tous les cas, il a été fait bien moins à ce moment qu'aujourd'hui en vue d'une action, quoique la situation fût plus favorable que maintenant; et certainement je n'ai pas exhumé ce document pour faire du bruit ici. Il me paraissait utile, parce que je puis espérer avoir contribué à inspirer une certaine tranquillité relative des deux côtés.

Ceux qui sont satisfaits de ce qui a été fait et de ce qui n'a pas été fait, seront encore fortifiés dans leur opinion, et ceux qui avaient une opinion contraire adouciront, je crois, un peu leur jugement, ce qui ne laissera pas que d'apaiser un peu les consciences, je l'espère du moins, quoique ce soit un peu risqué de ma part.

L'émotion peut, en tout cas, être un peu calmée par la preuve que l'on s'est trompé et que ce ne sont pas des influences personnelles, confessionnelles, qui ont fait pencher la balance. Je l'ai dit souvent autre part, et je puis le soutenir : Je n'ai jamais eu de la répugnance, depuis que j'ai l'honneur d'être ici, à me prononcer pour ce que je croyais absolument indispensable, mais je n'ai jamais perdu de vue les ménagements et l'estime que j'ai précisément à observer doublement comme protestant. » (*Bravos à gauche.*)

Cette manière d'agir, correcte et sans parti pris, dont je pus me vanter à bon droit, trouva plus de reconnaissance à Rome qu'à Vienne. J'avais dit dans un passage de ce même discours :

« Il faut que je dise aussi à l'honorable préopinant qu'à Rome on a toujours eu plus de conception pour la politique que n'en ont ceux que veulent s'instituer ses défenseurs, et l'on y a très bien compris cette pensée (l'occupation partielle des États pontificaux), et on a eu un jugement bien moins sévère pour le gouvernement impérial et royal. Cela se manifeste par tout ce qui m'en a été dit jusqu'à ce moment. »

On peut examiner dans le Livre rouge de 1870 ce qu'on pensait de nous à Rome, (rapport du chargé d'affaires chevalier de Palomba, du 21 sept.) quand le cardinal Antonelli chargeait

l'ambassadeur d'Autriche de transmettre ses vifs remerciements au comte Beust. Si nous nous étions refusés à produire un manifeste ou une protestation qui ne pouvaient avoir d'effet sans appui matériel, mais qui auraient diminué notre influence à Florence, nous nous efforcions du moins, avec succès, d'user de notre influence en faveur du pape après l'occupation.

Combien notre langage et notre attitude étaient appréciés à Florence, cela ressort d'une dépêche qui vaut encore aujourd'hui la peine d'être lue. Elle est adressée par M. Visconti Venosta à M. Minghetti, ambassadeur à Vienne, le 21 septembre 1870 (livre rouge n° 159). Ceci n'a pas empêché, qu'à la première session qui suivit ma retraite, un député de la Styrie, le docteur Rechbauer, qui ne m'était nullement hostile, manifestât sa satisfaction que nous fussions enfin en bons rapports avec l'Italie, de même qu'un autre député de la Styrie, le chevalier de Carneri, dit, comme je l'ai déjà mentionné, qu'il était satisfait de voir enfin la direction des affaires étrangères en des mains moins frivoles.

Quinze ans plus tard, un ambassadeur des Etats-Unis de l'Amérique du nord fut refusé à Vienne parce qu'il s'était montré alors très indigné de l'occupation de Rome, aussi indigné qu'on l'avait été à Vienne. Ceci peut servir à illustrer le vieux proverbe : « Ah! comme les temps changent ! »

Maintenant au deuxième *Untowart Event* : la dénonciation par la Russie des clauses du traité de Paris qui restreignaient sa puissance maritime sur la mer Noire.

A ce propos, je puis bien dire que je n'ai pas manqué de prévoyance.

Dans un autre chapitre j'ai prouvé que j'ai reconnu, dès l'origine, comme complètement fausse cette idée principale du congrès de Paris; la neutralisation de la mer Noire, qui ne pouvait avoir comme unique conséquence qu'un froissement profond du sentiment national et une restriction anti-naturelle dans un pays de 80 millions, c'est-à-dire une situation intenable à la longue,

Pour prévenir une collision fatale, il n'y avait qu'un moyen : réviser le traité de Paris, moyen que j'avais déjà proposé au commencement de 1867, c'est-à-dire trois ans auparavant, dans le double but d'annuler cette restriction, et d'établir un contrôle européen dans les affaires intérieures de la Turquie.

Lorsque la Russie fit son pas en avant en 1870, on se montra, à Pétersbourg, très surpris que, du même lieu où l'idée première de la révision avait été agitée, venait une opposition énergique, en ignorant *volontairement* que mon initiative avait eu pour base la modification d'un traité suivant le droit des gens, dans l'intérêt des deux parties, et que maintenant il s'agissait de la dénonciation d'un traité par une seule des deux parties, sans motif et contre le droit des gens.

Le cabinet de Vienne ne fut pas seul à s'y opposer sévèrement. La première réponse du cabinet anglais était conçue dans le même ton. Il est vrai que la première dépêche, exprimant l'opinion de lord Granville, fut suivie d'une seconde qui, bien que signée Granville, respirait l'esprit de Gladstone.

Plus que jamais mon mot; *je ne vois plus d'Europe*, devint une réalité. Aussi où aurait-on pu la trouver ailleurs qu'en Angleterre et en Autriche? Peut-être auprès de la Prusse, qui avait été gagnée à l'avance, ou auprès de l'Italie qui, moins que jamais en ce moment-là, tenait au principe d'un contrôle européen, ou enfin auprès de la France qui se débattait et succombait dans une lutte inégale? Si, du côté de l'Autriche, on a blâmé sincèrement cette rupture flagrante d'un traité, cela prouve, d'après moi, en son honneur; que notre voix n'ait pas trouvé d'écho, ce seront peut-être d'autres qui s'en repentiront. Dans un ouvrage récent: « l'histoire de la guerre franco-allemande » par Jäger, j'ai trouvé la phrase suivante destinée à m'écraser: « Il n'y a qu'un politicien borné pour être surpris que la Russie ait profité de ce moment-là pour déchirer le traité! »

La morale de ce point de vue en ce qui concerne l'Alsace me semble moins prise en considération[1]. Comme je suis d'avis qu'il peut être plus tard utile de ne pas oublier cette énergique opposition, je joins ici le texte de la dépêche adressée au comte Chotek à Saint-Pétersbourg, le 16 novembre 1870.

*Le Comte de Beust au comte de Chotek à Saint-Pétersbourg.*

Vienne, le 16 novembre 1870.

L'Envoyé de Russie m'a remis il y a quelques jours copie d'une dépêche dont vous trouvez également une copie ci-annexée.

1. Monseigneur Greuter s'est montré, dans les délégations, très surpris de ce que, au moment où nous déclarions le concordat comme déchu, nous repro-

Je me suis empressé de la placer sous les yeux de l'Empereur et Roi, notre Auguste Maître, et c'est d'ordre de Sa Majesté que je vous charge de porter les observations suivantes à la connaissance de M. le Prince Gortschacow.

Voici ce que porte l'article 14 du traité conclu à Paris, le 30 mars 1856 :

« Leurs Majestés l'Empereur de toutes les Russies et le Sultan, ayant conclu une convention à l'effet de déterminer la force et le nombre des bâtiments légers, nécessaires au service de leurs côtes, qu'elles se réservent d'entretenir dans la mer Noire, cette convention est annexée au présent traité, et aura même force et valeur que si elle en faisait partie intégrante. Elle ne pourra être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des Puissances signataires du présent traité. »

Le dernier paragraphe de cet article, par ses termes positifs, acquiert une valeur particulière en ajoutant expressément et exceptionnellement une stipulation qui, de tout temps, a été regardée comme sous-entendue dans chaque transaction internationale.

Nous ne saurions donc concevoir ni admettre un doute sur la force absolue de cet engagement réciproque, lors même que l'une ou l'autre des parties contractantes se croirait dans le cas de faire valoir les considérations les mieux fondées contre le maintien de telle ou telle disposition d'un traité qu'on est convenu de déclarer d'avance ne pouvoir jamais être ni annulé ni modifié sans l'assentiment de toutes les Puissances qui l'ont signé.

C'est uniquement pour ne pas manquer aux égards dus au Cabinet de Saint-Pétersbourg que, sans nous arrêter à ce simple renvoi

chions à la Russie d'en faire autant avec le traité de Paris. La différence est pourtant bien claire, car, avec le concordat, il ne s'agit pas d'un jugement international.

qui résume toute notre pensée sur l'ouverture qu'il vient de nous faire, nous entrons dans un examen des arguments sur lesquels repose cette communication.

La dépêche de M. le Chancelier de Russie commence par relever une certaine inégalité ou iniquité dont les dispositions du traité seraient entachées, en ce qu'elles limitaient les moyens de défense de la Russie dans la mer Noire, tandis qu'elles permettaient à la Turquie d'entretenir des forces navales illimitées dans l'Archipel et les détroits.

Il ne nous appartient pas de discuter ni l'origine ni la valeur d'un arrangement qui n'a pas été passé entre la Russie et nous, mais qui est commun à toutes les Grandes Puissances. Nous nous permettrons seulement de faire observer à M. le Prince Gortschacow que réflexion pareille peut empêcher la signature d'un traité, et qu'après la signature elle peut servir de base à une demande de modification, mais que jamais elle ne peut autoriser une solution arbitraire. Nous dirons plus. Les raisons que le Gouvernement de Russie met en avant pour justifier un acte unilatéral, loin d'en atténuer la portée, ne font qu'ajouter à la gravité des considérations qui s'y rattachent. La maxime qu'il lui plaît d'adopter compromet non seulement tous les traités existants, mais encore ceux à venir. Elle peut contribuer à les rendre faciles; elle ne servira pas à les rendre solides.

Cependant le Cabinet de Saint-Pétersbourg rappelle des dérogations auxquelles le traité de 1856 n'aurait pas échappé.

Il est question de révolutions qui s'étaient accomplies dans les Principautés danubiennes et qui, contrairement à l'esprit et à la lettre du traité et de ses annexes, avaient conduit à l'Union des Principautés et à l'appel d'un Prince étranger.

Qu'il nous soit permis de faire ressortir un point qui nous semble capital.

Les Principautés de Moldavie et de Valachie n'étaient point partie contractante du traité de 1856. Elles se trouvent sous la suzeraineté de la Porte ottomane.

Etait-ce bien celle-ci qui était responsable des changements survenus dans ces pays et qui, aux yeux du Gouvernement Impérial de Russie, constituent une infraction aux traités ?

Est-ce bien elle qui a demandé qu'on les sanctionnât, et n'est-ce pas elle qui aujourd'hui doit accepter une infraction évidemment préjudiciable à ses droits et à ses intérêts?

Reste l'entrée de quelques bâtiments de guerre étrangers dans la mer Noire. Ces faits nous sont inconnus, à moins qu'il ne s'agisse des bâtiments de guerre désarmés qui servaient d'escorte à des souverains. Ces apparitions, le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne l'ignore pas, avaient certes un caractère bien inoffensif. Rien d'ailleurs n'empêchait le Gouvernement de Russie de porter plainte du moment où elles lui paraissaient incompatibles avec les dispositions du traité.

Le Gouvernement de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique n'a donc pu apprendre qu'avec un pénible regret la détermination que nous annonce la dépêche de M. le Prince Gortschacow et par laquelle le Gouvernement Impérial de Russie assume sur lui une grave responsabilité. Il lui est impossible de ne pas en témoigner sa profonde surprise et d'appeler la sérieuse attention du Cabinet Impérial sur les conséquences d'un procédé qui non seulement porte atteinte à un acte international signé par toutes les Grandes Puissances, mais qui se produit encore au milieu de circonstances où plus que jamais l'Europe a besoin des garanties qu'offre à son repos et à son avenir la foi des traités.

Vous donnerez lecture de la présente dépêche à M. le Prince Gortschacow et vous lui en laisserez copie.

Recevez, etc.

*Le Comte de Beust au Comte de Chotek à Saint-Pétersbourg.*

Vienne, le 16 novembre 1870.

Après m'avoir communiqué la circulaire du 19-31 octobre dernier à laquelle ma dépêche N° 1 de ce jour sert de réplique, M. l'Envoyé de Russie m'a donné lecture de quelques passages d'une autre dépêche de son Cabinet, relative à la même affaire, mais portant un caractère confidentiel.

Dans cette pièce M. le Prince Gortschacow, faisant appel à nos sentiments d'amitié pour la Cour de Russie, exprime l'espoir de nous trouver d'autant plus disposés à juger avec faveur sa détermination de s'affranchir des stipulations réglant la neutralisation de la mer Noire que le Gouvernement I. et R. avait lui-même, dès le mois de janvier 1867, pris l'initiative d'une proposition dont l'effet eût été de dégager la Russie des restrictions que lui imposaient ces mêmes stipulations.

J'ai répondu à M. Novikow que, sans nul doute, nous avions toujours témoigné le plus vif désir de consolider nos bons rapports avec le Cour de Saint-Pétersbourg et que l'initiative rappelée par le Prince Gortschacow avait été l'expression la plus éclatante peut-être de ce bon vouloir de notre part; mais que je ne pouvais me défendre d'un sentiment de regret en reportant mes souvenirs sur la démarche dont il s'agit, et en me retraçant l'accueil plus que froid qu'elle avait rencontré auprès de ceux-là même qui eussent dû s'y montrer les plus sensibles. M. le Chancelier ne peut avoir oublié qu'au lieu d'éveiller dans son esprit un écho sympathique, elle ne provoqua de sa part que des reproches que nous ne nous attendions certes pas à voir se produire de ce côté.

Le prédécesseur de Votre Excellence ne put que nous mander alors que le chef du Cabinet russe trouvait notre manière d'agir précipitée ; que, dans son opinion, elle avait suscité sans nécessité la méfiance du Gouvernement français, et que l'idée, mise en avant par nous, d'une conférence pour le règlement des questions à résoudre en Orient, lui semblait peu propre à assurer un résultat satisfaisant. A coup sûr, cette manière de répondre à une avance aussi loyale que bienveillante était faite pour exciter notre surprise. La Russie pouvait contester l'opportunité de notre proposition, à laquelle l'adhésion de la France et de l'Angleterre avait fait défaut ; mais la pensée qui l'avait inspirée, pensée toute bienveillante pour la Russie et favorable à ses vœux, n'en constituait pas moins une preuve manifeste de nos bonnes dispositions qui méritait d'être mieux accueillie.

J'ai signalé, en outre, à M. l'Envoyé de Russie la différence essentielle qui existe entre la combinaison suggérée par nous en 1867 et la déclaration que son Gouvernement vient d'émettre.

Aux termes de notre projet, les entraves apportées à la liberté d'action de la Russie dans l'Euxin devaient être écartées dans les formes déterminées par le traité même et non par un simple acte unilatéral. De ce que nous avions recommandé l'abrogation légale, prononcée par l'unanimité des Cours signataires, il ne s'ensuivait nullement que nous dussions approuver une annulation arbitrairement et isolément signifiée par la partie obligée. L'article 14 du traité du 30 mars 1856 porte, en toutes lettres, que la Convention conclue le même jour entre les deux Etats riverains de la mer Noire ne pourra être ni annulée ni modifiée sans l'assentiment des Puissances garantes, et je ne comprendrais donc pas que le Gouvernement russe, en suivant aujourd'hui, pour se libérer des charges de cette Convention, un mode de procéder diamétralement opposé à la clause que je viens de citer, pût nous taxer d'inconséquence, lorsque

c'est précisément l'application de cette clause qui formait la base de notre programme.

Enfin, ai-je fait observer à M. Novikow, la marche proposée à cette époque par le Cabinet I. et R. n'était aucunement de nature à entraîner les dangereuses conséquences qu'il y a lieu de redouter de l'acte récent du Cabinet de Saint-Pétersbourg. En obtenant, de l'aveu de l'Europe, le retrait de l'interdiction qui empêche le développement de ses forces navales dans la mer Noire, la Russie recouvrait la position qui lui est due dans ces parages, sans qu'il eût fallu en concevoir des alarmes. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui. La démarche qui vient d'être faite ne saurait manquer d'exciter les plus sérieuses inquiétudes. Dans l'Europe occidentale, elle produit déjà une irritation des esprits fort préjudiciable à la cause de la paix ; dans le Levant, cet essai de la Russie de se faire justice elle-même sera envisagé sans doute comme une preuve que cette Puissance a jugé le moment venu de prendre en main la solution de ce qu'on est convenu d'appeler la Question d'Orient. Les imaginations si ardentes des peuples chrétiens de ces contrées y trouveront un stimulant des plus actifs. L'exemple frappant d'un Etat dont le prestige est si grand à leurs yeux leur semblera désormais, nous le craignons, justifier toutes les agitations et toutes les violences.

Le Chancelier russe ne saurait disconvenir qu'il y a là de quoi nous préoccuper, et il ne s'étonnera donc pas que nous prenions très au sérieux la surprise qu'il a ménagée au monde politique. Nous voyons, dans l'attitude prise par le Cabinet de Saint-Pétersbourg, non pas une menace directe à l'Europe, mais une cause de perturbation fâcheuse, mettant en péril son repos et sa sécurité.

Je n'ai jamais fait mystère de ma conviction que les transactions de 1856 ont placé la Russie, sur la mer Noire, dans une situation peu digne d'une Grande Puissance, en amoindrissant le rôle qu'elle

est appelée à jouer dans les eaux qui baignent son territoire, et je n'ai rien négligé, je puis le dire, pour faire partager cette conviction aux autres Cours garantes. Aussi, n'en ai-je été que plus peiné de voir le Gouvernement Impérial recourir, pour le redressement de ses griefs, à un moyen qui, sous tous les rapports, me paraît le moins heureusement choisi.

Tel est le langage que j'ai tenu à M. Novikow en cette circonstance. J'ai cru utile de le reproduire dans la présente dépêche, dont Votre Excellence voudra bien donner lecture à M. le Prince Gortschacow et dont elle est même autorisée à lui laisser copie s'il en témoignait le désir.

Recevez, etc.

Même aujourd'hui je ne regrette pas le ton un peu acerbe de ce document. S'il a froissé à Saint-Pétersbourg, ce n'est pas, comme dans bien d'autres cas déjà, à l'Etat, mais à moi qu'on s'en prenait. Mon successeur, aux yeux de qui je n'avais pas été assez énergique, a été comblé à Pétersbourg d'honneurs et d'éloges; et moi, en guise de punition, fort maltraité à Londres par l'empereur Alexandre qui, pour expliquer cette façon d'être, disait à son beau-frère, le prince Alexandre de Hesse, que « j'étais le plus grand ennemi de la Russie. » Ma conscience est tranquille là-dessus. Mais il est possible que cette conviction ait été inspirée par d'autres circonstances moins connues.

J'ai dit dans un autre chapitre que la reconnaissance témoignée après la guerre par l'Allemagne à la Russie était très peu méritée. Où l'on avait plus de raisons d'adresser ses remercie-

ments, c'était à Londres. Au lieu d'envoyer à Versailles lord Odo Russell, aussi sympathique que dévoué au prince Bismarck, on pouvait et devait charger un vrai fils d'Albion de demander simplement si, oui ou non, le gouvernement prussien désapprouvait la démarche de la Russie, si, oui ou non, la Prusse se joindrait à une contre-action collective.

Si oui, la Prusse (l'empire allemand n'existant pas encore) s'unissait à l'Angleterre et à l'Autriche-Hongrie pour une opposition énergique, et le prince Gortschakow était forcé de rebrousser chemin.

Si non, la Prusse étant, dans cette question, l'amie de la Russie, devenait l'ennemie de l'Angleterre, et devait s'attendre à ce qu'on la traitât comme alliée de la Russie.

La situation de l'Autriche-Hongrie était alors la même, et on était aussi sûr des Hongrois que des Allemands, du moment qu'on se tournait contre la Russie.

Il ne faut pas oublier combien les moments décisifs se suivaient. Lors des pourparlers d'Ems qui précédèrent la guerre, la Russie s'était assuré l'assentiment de la Prusse à la dénonciation du traité de Paris, qui devait s'effectuer *après* la guerre, mais le prince Gortschakow, qui savait peut-être mieux que d'autres comment le prince de Bismarck avait rempli, *après* la campagne de 1866, les stipulations convenues avec Benedetti au sujet de la délimitation des frontières à Saarbruck, avait jugé prudent d'agir avant la fin de la guerre.

Cette action eut lieu dans le moment le plus critique de la guerre franco allemande, et je sais de la meilleure source que

Bismarck entra dans une colère effroyable contre Gortschakow.

C'est le moment où vint Odo Russell et où un autre aurait pu venir. Il était possible alors que la guerre franco-allemande prît une autre tournure. Il est probable que le prince de Bismarck, sous l'impression dont je viens de parler, et par suite de la précipitation de la Russie à l'encontre de ce qui avait été convenu, se serait rangé du côté des autres puissances, que la circulaire russe n'aurait pas eu de suites, et que le traité de Paris aurait été maintenu.

Je sais, en effet, — et cela après la première note anglaise énergique — que j'ai exposé la même idée à lord Bloomfield, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, et j'ai entendu dire que sa dépêche, s'y rapportant, avait paru dans le Livre bleu. Je n'ai pu constater si cela a été réellement fait, mais il ne s'ensuit pas que la dépêche n'a pas été écrite, et il paraît, en tout cas, qu'on en a eu connaissance à Saint-Pétersbourg.

Cependant, Gladstone était premier ministre, Odo Russell le bienvenu à Versailles, et les efforts tentés contre les agissements russes se terminaient par le Protocole de Londres, qui sanctionnait l'acte de la Russie, en proclamant à nouveau le principe qu'un traité ne pouvait être modifié que du consentement commun des parties contractantes, ce qui ressemble à peu près à un arrêt judiciaire qui déclare défendu de se faire justice oi-même, mais qui a accordé, à celui qui s'est fait soi-même justice, ce qu'il a acquis.

## CHAPITRE XXXVIII

### 1870

La mer Noire et les Tchèques. — Galicie. — Brody. — Klaczko.

Ma réponse à la dénonciation du traité par la Russie trouva dans les feuilles viennoises, notamment dans la « Nouvelle Presse libre », l'accueil le plus favorable et une approbation absolue. Il fut d'autant plus surprenant, et explicable seulement par la mauvaise humeur qu'on m'a témoignée un certain temps, qu'on n'en prit aucune note dans la Délégation. Si, pourtant. Dans la commission un député bohémien du nord, — dont on disait que sa façon de parler devait m'être agréable — laissa tomber ces paroles remarquables pour un député autrichien : « En quoi cela nous regarde-t-il, la mer Noire?» Comme opposition à cette renonciation germano-bohémienne, les chefs du mouvement tchèque trouvèrent opportun de s'occuper de la mer Noire, mais tout en réservant à la Russie sa liberté d'action.

C'était un des points principaux du fameux memorandum que m'adressa le Dr Rieger au nom de ses amis politiques et de la nation tchèque. J'y répondis par la note suivante :

Si j'étais obligé de faire comprendre à la nation tchèque qu'elle ferait bien de ne pas s'occuper des affaires de la Russie, surtout au moment où il existe un différend entre cette puissance et nous, je devais aussi prier indirectement le gouvernement russe de ne pas se mêler des affaires intérieures de l'Autriche-Hongrie ; car le ministre anglais des affaires étrangères avait communiqué à notre ambassadeur, le comte Apponyi, à son retour d'Ems où avaient eu lieu les pourparlers russo-prussiens connus — que des deux côtés on regardait d'un mauvais œil notre bienveillance à l'égard de la Galicie, et lord Clarendon se croyait même obligé d'*avertir* le gouvernement impérial et royal. C'est alors que j'expédiai la dépêche suivante, qui fut attaquée, dans la Délégation, par le Dr Herbst, à cause de « l'immixtion » dans les affaires intérieures. C'était pourtant un document destiné à éloigner toute immixtion dans nos affaires intérieures.

*Le Comte de Beust au Comte Apponyi, à Londres.*

(Lettre particulière.)

Vienne, le 27 juin 1870.

Il me revient de différents côtés que la question polonaise a joué un certain rôle dans l'entrevue d'Ems. Les deux souverains auraient, m'assure-t-on, jugé nécessaire d'établir entre eux une sorte d'entente provoquée par l'attitude du Gouvernement Impérial et Royal dans les affaires de la Galicie.

Cette nouvelle m'est encore confirmée par les renseignements

que vous me transmettez sous la date du 23 de ce mois. D'après les détails confidentiels que vous me donnez sur votre « conversation intime » avec lord Clarendon, il me semble que Sa Seigneurie ne trouve pas entièrement dénuées de fondement les alarmes qui, à ce que nos voisins prétendent, leur sont inspirées par notre conduite vis-à-vis des Galiciens. Je vois avec plaisir que vous vous êtes efforcé de placer les faits sous leur vrai jour, et je ne puis qu'approuver le langage que vous avez tenu au Principal-Secrétaire d'Etat. Le sujet est cependant assez important pour mériter qu'on y revienne, et je crois devoir vous indiquer quelques considérations nouvelles que je vous prie de soumettre, lorsque vous en trouverez l'occasion, à l'appréciation de lord Clarendon.

Avant tout je dois établir en principe, ainsi que vous l'avez déjà fait, que la manière dont nous gouvernons la Galicie est purement une question d'administration intérieure et qu'il est, sinon impossible, du moins fort dangereux d'admettre que des questions de cette nature puissent devenir l'objet d'une entente entre des puissances étrangères. Qu'un gouvernement établisse chez lui un régime plus libéral que celui qui existe chez ses voisins, il n'y a certes pas là une raison suffisante pour que ceux-ci aient le droit de se plaindre et d'agir comme s'ils étaient directement menacés. Tant qu'il n'y a pas de propagande active exercée au delà des frontières, tant qu'il n'y a pas de tentative d'étendre une influence illicite sur les pays adjacents, tout gouvernement doit rester libre d'organiser, comme il l'entend, l'administration de ses provinces, et ses voisins ne sauraient avoir un juste motif de prendre de l'ombrage.

S'il en était autrement, on laisserait s'établir un précédent fort grave et d'une portée très menaçante pour le maintien de la paix. Que dirait-on, par exemple, en Angleterre, si l'Autriche et la France,

manifestant des alarmes de la politique suivie par la Prusse à l'égard des aspirations de la nationalité allemande, déclaraient y voir un motif de se concerter étroitement afin de parer à toutes les éventualités? Je crois qu'un pareil langage paraîtrait au cabinet de Londres plus inquiétant pour le maintien de la paix que telle ou telle avance faite par le gouvernement prussien au parti national allemand, et nous aurions sans doute en ce cas à entendre des reproches assez vifs de la bouche de lord Clarendon.

Pourtant ce ne sont que ses propres nationaux que le gouvernement impérial et royal cherche à se concilier en Galicie, car nous pouvons hardiment affirmer que jamais un acte ou une parole officielle n'a révélé de notre part le désir de flatter la nationalité polonaise en dehors de la Galicie.

Il me semble donc qu'on ne saurait reconnaître à la Prusse et à la Russie le droit de se formaliser des concessions que l'Autriche croit utile de faire aux Polonais de la Galicie. D'ailleurs ces craintes, qu'on nous dit être conçues à Berlin et à Saint-Pétersbourg, existent-elles réellement? J'avoue que j'ai de la peine à y croire.

Il me serait difficile d'admettre que nos voisins pussent se réjouir de voir une province importante de l'Autriche rester mécontente; mais qu'ils trouvent un danger pour eux à ce que cette province soit satisfaite, c'est ce que l'imagination la plus timorée ne saurait comprendre.

Si c'est en qualité de Puissances co-partageantes et en se fondant sur les droits acquis à ce titre que les deux Puissances prétendraient devoir s'occuper des affaires de Galicie, nous pourrions tout aussi bien réclamer de notre côté le droit de surveiller la manière dont la Russie gouverne ses provinces polonaises.

Nous n'élevons pas de pareilles prétentions et si, par respect pour l'indépendance de tout Gouvernement dans les affaires du ressort de

l'administration intérieure, nous gardons une réserve absolue devant les questions de cette nature, nous pensons qu'on pourrait observer envers l'Autriche les mêmes égards lorsqu'elle cherche à satisfaire les vœux légitimes de ses sujets de nationalité polonaise. Il y a eu une époque, sous l'administration du marquis Wielopolski, où la Russsie favorisait plutôt chez elle le développement de la nationalité polonaise. Quels que fussent alors nos sentiments à l'égard de cette manière de procéder du Gouvernement russe, nous n'avons pas trouvé que nous eussions à nous en préoccuper, ni cherché à établir une entente avec la Prusse pour nous prémunir contre les dangers qui pouvaient en résulter. Lorsque plus tard nous nous sommes, d'accord avec les Gouvernements d'Angleterre et de France, prévalus du texte des stipulations du traité de 1815 pour réclamer à Saint-Pétersbourg en faveur des Polonais, la situation était tout autre. L'insurrection polonaise constituait alors un véritable péril pour nous en particulier et pour le maintien de la tranquillité générale. Les Puissances pouvaient invoquer, pour justifier leur conduite, non seulement le texte d'un traité, mais l'urgence d'aviser à l'extinction d'une conflagration qui prenait des proportions redoutables et menaçait la sûreté des pays voisins. Il n'y a aucune analogie entre la situation actuelle de la Galicie et celle où se trouvait à cette époque le Royaume de Pologne. Le calme le plus complet règne en Galicie, et il serait étrange de prétendre que la tranquillité et le contentement d'une province sont une menace ou un danger pour les voisins.

Je contesterais donc absolument à la Prusse et à la Russie le droit de se faire une arme contre nous de l'organisation administrative qu'il nous plaît d'introduire en Galicie, et qui ne touche en rien aux intérêts de sujets prussiens ou russes. Je ne crois pas même beaucoup à la réalité des craintes qu'éprouveraient ces Puissances.

Par contre, je ne disconviens nullement de m'être montré favorable, depuis mon entrée au Ministère, à l'adoption d'un système accordant une certaine satisfaction aux vœux de la Galicie.

En agissant ainsi, je crois m'être inspiré des conseils d'une saine politique et je suis persuadé que tout homme d'État impartial appréciera les motifs qui m'ont dicté cette conduite.

Parmi les diverses nationalités répandues dans l'Empire austro-hongrois, la nationalité polonaise est une de celles dont le dévouement aux intérêts généraux et au maintien de l'Empire nous est le plus sûrement acquis. — En effet, elle n'a aucun appui à chercher en dehors de l'Empire dont elle fait partie. Sans parler de l'excellent contingent militaire que la Galicie a toujours fourni dans nos guerres, ses représentants de nos Assemblées délibérantes se sont montrés jaloux de veiller à la grandeur de l'Empire. Ce sont eux, qui dans la Délégation du Reichsrath devant laquelle je suis spécialement appelé à défendre la politique impériale, m'ont le plus fidèlement soutenu par leurs discours et leurs votes. Resserrer les liens qui les attachent à l'existence de l'Empire austro-hongrois m'a donc toujours paru essentiel, et ce but ne pouvait être mieux atteint qu'en leur accordant les concessions qu'ils réclamaient sur le terrain de l'autonomie administrative. C'est dans ce sens que j'ai plaidé leur cause avec conséquence dans les Conseils de l'Empereur, et que j'ai plus d'une fois insisté sur la nécessité de les rallier étroitement autour des nouvelles institutions de l'Empire. Qu'il faille pour cela leur donner certains droits favorables au développement de leur sentiment national, le fait est incontestable. Mais ces droits sont circonscrits aux limites de la province, et nous apportons une attention scrupuleuse à les contrôler de façon à ce qu'ils ne puissent pas franchir ces bornes. J'en citerai ici un exemple. Le Ministère du comte Potocki accepte la présence dans le Conseil

des Ministres d'un Ministre spécialement chargé de représenter les intérêts de la Galicie, parce que ce Ministre doit être, comme ses collègues, responsable devant le Reichsrath, c'est-à-dire, devant la représentation générale des provinces cisleithanes, de la part qu'il prend à la direction de la politique. Il n'est donc pas à craindre que, placé sous un pareil contrôle, ce Ministre puisse sacrifier les intérêts généraux de l'Empire à la poursuite de tel ou tel but particulier.

En revanche, le Gouvernement s'est énergiquement opposé à ce qu'on établisse en Galicie une administration responsable devant la seule diète de la province, parce que dans ce cas on pourrait, en effet, appréhender que des intérêts spécialement polonais fussent mis au-dessus des intérêts généraux de l'Empire.

Cet exemple prouve à quel point nous sommes attentifs à ne pas fournir de grief légitime aux Puissances voisines et à ne laisser accorder aux sujets polonais de l'Empereur que des droits leur assurant une grande autonomie administrative, mais ne leur permettant pas d'exercer une influence séparée et directe sur l'attitude politique de l'Empire. Le besoin de la paix extérieure et le désir de la conserver sont trop vivement sentis chez nous pour que nous voulions courir le risque des aventures. Nous pesons et continuerons donc de peser avec soin les mesures que nous prenons à l'intérieur de l'Empire, de façon à éviter toute cause de conflit avec nos voisins. Mais tout en étant bien décidés à observer sous ce rapport une grande prudence, nous devons cependant nous réserver la pleine liberté de modifier nos institutions et notre système administratif selon les exigences de notre situation. Nous ne pouvons admettre que de pareils changements justifient de la part des Puissances étrangères une attitude de méfiance.

Je crois qu'en examinant la question telle que je viens de la dé-

velopper on devra reconnaître que nous n'avons aucun reproche à nous faire, et que nous n'avons pu éveiller aucune susceptibilité légitime.

Nous allons encore donner dans ce moment un témoignage assez marquant de notre désir d'entretenir avec la Russie des relations amicales. L'Empereur, notre Auguste Maître, envoie à Varsovie son cousin l'Archiduc Albert pour porter ses compliments à l'Empereur de Russie. Cette démonstration, rehaussée par la haute position personnelle de l'Archiduc, sera, je l'espère, de nature à calmer les appréhensions que l'on aurait pu concevoir sur l'état actuel de nos rapports avec la Russie. Nous ne demandons, je le répète, qu'à vivre dans la meilleure intelligence avec tous nos voisins et à nous occuper en paix de nos affaires intérieures.

Recevez, etc.

En 1870 la chambre de commerce de Brody (sans connaître cette dépêche) m'élisait dans le Landtag de Galicie. Je ne pus pas accepter, étant retenu à Vienne par les événements. A cette époque Julien Klaczko faisait partie du ministère. Je le priai de me rédiger en polonais un télégramme de remerciement, lequel n'eut pas du tout l'effet que j'en attendais. « Comment! dirent les bonnes gens de Brody. Nous l'avons choisi exprès parce que nous ne voulions pas un Polonais mais un Allemand, et voilà qu'il nous écrit en polonais! »

Klaczko, le collaborateur si connu de la *Revue des Deux-Mondes*, et l'auteur du fameux livre : « Deux Chanceliers » était entré, peu de temps avant la guerre de 1870, comme conseiller au ministère des affaires étrangères. Son talent et ses acte n'ont pas besoin d'être rappelés, mais je me fais un devoir de

rendre un hommage sympathique à sa noble façon de penser et d'agir.

Elu dans le Landtag galicien, il se laissa aller à prononcer en faveur de la France un discours complètement incompatible avec sa position. L'embarras aurait été très grand pour le ministère et surtout pour moi, si Klaczko ne s'était pas hâté d'offrir de lui-même sa démission.

La lettre qui suit mérite d'être publiée ici.

Vienne, 5 septembre 1870.

Monsieur le Comte,

Obligé envers la France par vingt années d'une hospitalité libéralement accordée, profondément pénétré en outre de l'immense péril que le triomphe définitif de la Prusse créerait à l'équilibre européen et à l'existence même de l'Autriche, j'ai saisi la première occasion qui s'est présentée pour exprimer hautement cette conviction personnelle.

Devant une assemblée polonaise j'ai fait appel à nos anciennes sympathies qui, à l'heure qu'il est, me semblaient s'accorder entièrement avec notre dévouement pour les intérêts de l'Empire autrichien. En agissant ainsi, j'accomplissais un devoir que ma conscience m'imposait, mais je ne me faisais pas illusion sur la grave responsabilité personnelle que j'assumais comme fonctionnaire public, attaché au ministère de Votre Excellence.

J'ai donc l'honneur de remettre ma démission aux mains de Votre Excellence en la priant de vouloir bien être indulgente envers une conduite assurément irrégulière, mais inspirée par des sentiments sincères, et de ne point douter de la profonde gratitude et de l'affec-

tueux respect que je porterai toujours à l'homme d'État éminent dont il m'a été donné d'apprécier le cœur grand, bon et généreux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Comte, avec le plus profond respect, de Votre Excellence, le très humble et très dévoué serviteur.

JULIAN KLACZKO.

## CHAPITRE XXXIX

Les relations avec l'Allemagne après le commencement de la guerre.

Pendant mon séjour involontaire à Vienne, après Sadowa et Nikolsbourg, j'eus occasion de faire des remarques très surprenantes pour moi : par exemple la légèreté, pour ne pas dire l'indifférence, avec laquelle on acceptait l'exclusion de l'Autriche de la Confédération Allemande. Bien plus, il y avait même des gens pour la considérer comme un bonheur, comme la délivrance d'un lourd boulet ; et il s'en fallait de peu qu'on ne regrettât davantage la perte de la Vénétie que celle d'une situation séculaire de puissance et d'honneur dans la Confédération. Cela me surprenait moins de la part d'un ministère fédéral, qui alors favorisait l'élément allemand, que de la part du public

J'avoue que je ne me suis jamais fait illusion au sujet de l'immense et dangereuse portée de cette exclusion. Je sais parait ement qu'il fallait accepter la situation, mais je reconnais

aussi, clairement, que la suprématie de l'élément allemand en Autriche avait moins sa justification dans la tradition historique de l'Autriche que dans les droits et devoirs de cette puissance comme principal membre des Etats germaniques, et que, avec la cession de ces droits et devoirs, elle perdait du même coup l'appui que lui donnait cette situation.

La rivalité croissante de l'élément slave contre l'élément allemand, numériquement moins important, devait fatalement se faire sentir. J'ai démontré surabondamment que j'appréciais l'importance de ce dernier. A deux reprises j'ai tiré de l'eau les Allemands : une fois quand Belcredi, l'autre fois quand Hohenwart, les avaient noyés.

La première fois ce sauvetage me grandissait, la seconde, il me submergeait moi-même.

S'ils m'en ont tenu peu compte, je ne leur en garde pas rancune. Mais ce que j'ai bien plus regretté, c'est, lorsque ma voix était encore entendue, qu'ils n'aient pas voulu l'écouter et comprendre quelles conséquences logiques devait avoir ce bouleversement. Il ne suffit pas, en effet, de vouloir ignorer qu'un changement profond s'est effectué et de s'obstiner à garder cette ancienne situation dominante. Elle pourrait être conservée si l'Allemand en Autriche, qui sait si bien se faire Anglais en Angleterre, Américain en Amérique, et Français en France, se décidait à faire valoir chez lui cette faculté d'assimilation, afin que le Slave, qui comprend et parle généralement allemand, ne s'aperçoive pas de sa situation à part.

La tâche demande de la volonté et des efforts, mais elle n'est

pas impraticable. Il est évident qu'une part essentielle en incombe au gouvernement et que l'excès comme aussi l'insuffisance de son intervention aura des suites décisives, qui seront des plus préjudiciables s'il fait trop sentir son point de vue particulier. L'aliénation de l'élément germanique — j'ai plus d'une fois mis en garde à ce sujet, — est un grand danger. Mais ce n'est pas la monarchie austro-hongroise que ce danger menace, ce sont les Allemands d'Autriche eux-mêmes. Tout en professant mon respect pour la puissance et les succès de l'empire germanique, et de la Prusse en particulier, je n'ai pas le moindre doute que les souffre-douleurs de l'Autriche, après avoir été admis dans cette existence meilleure, soupireraient bientôt avec une silencieuse mélancolie en pensant à l'ancienne. Une fois qu'il était question de ce culte de la Prusse, je me permis de dire en présence de l'empereur : « Je connais un moyen de les guérir, malheureusement il est impraticable. Que Votre Majesté fasse venir de Prusse deux gouverneurs, quatre préfets, vingt membres du Landrath, et deux cents percepteurs d'impôts, et je parie qu'avant trois mois, tout le monde viendra supplier à genoux Votre Majesté d'en revenir à l'ancien ordre de choses. Je connais mes Autrichiens. »

Cela n'empêche pas que les poteaux de la frontière allemande ne soient plus près de nous que de la frontière russe, et que les événements ne soient plus forts que les hommes, cela n'empêche pas non plus qu'une fraction importante des habitants de l'empire allemand ne doivent être comptés malgré eux au nombre des heureux.

Si mes lecteurs demandent comment l'histoire de la guerre de 1870 m'amène à ces considérations, ils en trouveront l'explication dans les remarques qui suivent.

L'Autriche exclue de la Confédération germanique, plus j'étais éclairé sur les suites de cet événement, qui devait peser si fort sur le développement et les relations intérieurs de l'empire, moins je pouvais me soustraire à l'obligation de rechercher, en quelque mesure, à prévenir ces suites, ce qui ne pouvait se faire que si l'Autriche gardait un accès dans les choses allemandes.

Après la constitution du nouvel empire, par laquelle le Sud et le Nord de l'Allemagne reçurent la forme d'un état unique, il ne put plus être question d'une participation de l'Autriche; mais jusqu'alors l'état des choses permettait parfaitement d'y songer. On n'a jamais pris trop au sérieux la paix de Prague, du côté de l'Allemagne; cependant ces stipulations ne pouvaient avoir été faites pour rire. A qui voulait prétendre que la renonciation de l'Autriche à une opposition dans la nouvelle organisation de l'Allemagne, après la dissolution de l'ancien pacte, la privait de son droit d'opposition en cas de modifications futures, à cette interprétation s'opposait le fait que la paix de Prague ne se limitait pas à l'acte de la renonciation, mais qu'elle constituait aussi l'Allemagne du sud en lui donnant une existence internationale indépendante; or, si cette constitution n'avait eu d'autre valeur que celle d'un accord entre la Prusse et les États du sud, elle n'aurait pas trouvé place dans un traité entre l'Autriche et la Prusse, pour autant qu'elle n'aurait pas

été une assurance pour la première de ces puissances, et n'aurait pas établi son droit d'opposition éventuel. Cette considération, inattaquable en droit, et qui, suivant les circonstances, aurait trouvé son application, n'a jamais été abandonnée par l'Autriche, jusqu'au moment où la constitution de l'empire germanique lui enleva sa portée pratique. Les mêmes vues furent à diverses fois très nettement exprimées dans les États du sud, particulièrement en Würtemberg et en Hesse; en Bavière elles cédèrent le pas aux vues personnelles du prince Chlodwig de Hohenlohe. Mais il n'est pas sans intérêt de savoir que, peu avant le commencement de la guerre, son successeur, le comte de Bray, entra avec moi en correspondance. Le comte de Bray avait été jusque-là ambassadeur à Vienne, et nous nous étions autrefois tutoyés à Götingue; aussi c'est à ces rapports d'amitié, bien plus qu'à ceux du ministre bavarois avec le chancelier de l'Empire, qu'il faut rattacher la question qui me fut posée par lui sur la situation. Cette question elle-même et la réponse venaient trop tard pour qu'il en pût sortir quelque résultat pratique. La lettre du comte de Bray est du 10 juillet, ma réponse du 14. Dans celle-ci je disais: La Bavière a une forte carte dans les mains, et, à Berlin ainsi qu'à Paris elle peut jeter dans la balance un mot décisif pour le maintien de la paix. Les traités de 1866 ont un caractère défensif; si la Bavière déclare à Berlin qu'elle ne se croit pas engagée à suivre la Prusse contre la France dans une guerre pour le trône d'Espagne, si elle déclare en même temps à Paris qu'elle est liée et doit le concours de ses forces militaires en cas d'agression sur le sol allemand, à

Paris comme à Berlin l'effet d'une telle démarche ne pourrait manquer de se faire sentir.

Mais ce bon conseil arrivait certainement trop tard, car le lendemain la France déclarait la guerre.

Ce qui vient d'être dit expliquera une pensée qui resta secrète, mais qui m'occupa sérieusement un moment. J'ai rappelé déjà plusieurs fois qu'au moment où la guerre éclatait, on s'attendait à une vigoureuse poussée des Français sur le territoire allemand, peut-être même jusqu'à Munich. Comme je l'ai dit, je tenais beaucoup aux préparatifs de guerre restreints adoptés en conseil des ministres et soutenus par le comte Andrassy, précisément en vue d'une telle éventualité; le moment était peut-être venu pour l'Autriche de reprendre pied en Allemagne, en intervenant et en disant: Halte! à l'envahisseur. Rien ne la liait à la France, rien ne l'empêchait de se placer entre les combattants. On trouvera une pensée analogue développée à la fin du memorandum que j'ai présenté à Sa Majesté l'empereur à la fin de décembre, et qui clôt le présent chapitre.

On sait que l'année ne se termina pas sans que l'entente la plus complète fût intervenue entre l'Autriche-Hongrie et la Prusse. Je crois utile pour être complet, et pour la fidélité de l'histoire, de reproduire ici encore une fois le texte de la correspondance échangée à cette époque.

*Le Comte de Bismarck à M. de Schweinitz à Vienne.*

Versailles, le 14 décembre 1870

Votre Excellence a eu connaissance des traités que la Confédéra-

tion du Nord a signés avec les Etats de l'Allemagne du sud : à Versailles, avec la Bavière, le duché de Bade et la Hesse; à Berlin, avec le Wurtemberg. Par suite des derniers pourparlers qui ont eu lieu à Berlin, par lesquels ces divers Etats se sont donné leur assentiment réciproque, ces traités sont maintenant en état d'être présentés aux landtags de l'Allemagne du sud.

Non seulement les considérations qui se rattachent au traité de Prague, dans lesquelles la Prusse et l'Autriche-Hongrie s'étaient entendues sur la manière d'envisager l'organisation de l'Allemagne, telle qu'elle était prévue alors, mais encore le désir d'entretenir avec le haut Etat voisin et ami des rapports conformes à notre passé commun et qui répondent aux sentiments et aux besoins des deux pays, m'engagent à exposer au gouvernement impérial et royal de l'Autriche-Hongrie le point de vue auquel se place le gouvernement de S. M. le roi de Prusse pour envisager la nouvelle forme donnée aux relations intérieures de l'Allemagne.

La paix du 23 août 1866 présuppose que les gouvernements des États au sud de la ligne du Mein se formeront en une confédération, et que celle-ci, tout en conservant une existence propre et indépendante, se rattachera par des liens nationaux plus étroits à la Confédération du Nord. Toutefois chaque gouvernement restait libre d'agir dans ce sens comme il l'entendrait, attendu que ni l'une ni l'autre des parties contractantes n'avait, de par le traité de Prague, l'obligation ni le droit de prescrire aux Etats souverains du sud la forme de leurs relations réciproques. Ces États n'ont pas donné suite sur ce point au traité ; ils ont préféré, dès le début, s'associer avec l'Allemagne du Nord sous la forme du Zollverein et de traités de garantie réciproque.

Personne ne pouvait prévoir que cet état de choses trouverait sa solution dans les traités constitutifs actuels et dans la création d'une

nouvelle confédération, ensuite de l'impulsion puissante donnée au développement de l'esprit allemand par l'attaque inattendue de la France. Il ne pouvait être dans le rôle de l'Allemagne du Nord de ralentir ni d'arrêter ce mouvement, qu'elle n'a point provoqué, mais qui est le fait de l'histoire et des tendances du peuple allemand. Nous savons, par les informations de Votre Excellence, qu'il n'est point dans les intentions du gouvernement impérial et royal d'Autriche-Hongrie de s'appuyer sur les stipulations du traité de Prague pour mettre obstacle au développement de pays allemands, ses voisins. Le gouvernement impérial considère la manière dont les intérêts allemands sont entendus dans la nouvelle organisation, avec l'assurance légitime que chacun des alliés, et en particulier S. M. le roi de Prusse, notre gracieux souverain, est animé du désir de conserver et d'étendre les relations amicales de l'Allemagne avec le haut Etat voisin, relations auxquelles les appellent leurs intérêts communs et l'action réciproque de leur activité aussi bien intellectuelle que matérielle. Les gouvernements alliés conservent de leur côté l'assurance que la monarchie d'Autriche-Hongrie est animée du même désir.

La satisfaction donnée aux besoins et aux aspirations nationales du peuple allemand assurera au développement ultérieur de l'Allemagne une stabilité et une sécurité que l'Europe en général, et spécialement les pays immédiatement voisins, pourront saluer non seulement sans inquiétude mais avec satisfaction. Les intérêts matériels qui lient les pays et les peuples par tant de fils multiples, pourront se développer sans entraves, et nos relations politiques en recevront par contre-coup une action bienfaisante.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie — nous osons l'espérer en toute confiance — se regarderont avec un mutuel bon vouloir et se tendront la main pour assurer le développement et le bonheur des deux pays.

Dès que les traités constitutifs de la nouvelle confédération auront tous été ratifiés, je ferai le nécessaire pour que Votre Excellence puisse en faire la notification officielle à M. le Chancelier Impérial.

Je prie Votre Excellence de donner communication de ce qui précède à M. le Chancelier Impérial et de lui en laisser copie.

*M. de Beust au Comte de Wimpfen à Berlin.*

Vienne, le 26 décembre 1870.

L'ambassadeur royal de Prusse m'a fait parvenir la communication de son gouvernement, déjà plusieurs fois pressentie, touchant la future organisation de l'Allemagne. Votre Excellence trouvera avec la présente une copie de la note y relative. J'ai pu déjà, dans ma communication du 5 courant, après les indications préliminaires du général de Schweiniz, sur la présente notification du gouvernement royal de Prusse, développer à Votre Excellence les points de vue que nous pourrions considérer comme se rapportant à notre manière d'envisager la question. La forme et le contenu de la présente note me donnent la satisfaction de maintenir les remarques que je fis à ce moment.

Il s'agit ici, sans doute, d'un point sur lequel nos vues, en apparence du moins, ne sont pas en parfait accord avec celles du gouvernement royal de Prusse. Je n'ai pu m'empêcher, dans ma communication du 5 courant, de dire combien il est désirable qu'on laisse de côté tout commentaire sur la paix de Prague, dans l'échange de vues que nous faisons actuellement avec la Prusse, eu égard au but que l'une et l'autre parties recherchent également. Le gouvernement royal de Prusse a cru devoir néanmoins toucher cette question dans sa communication du 14 du présent mois. Tout en nous empressant de reconnaître qu'il l'a fait dans un sens très amical, nous

tenons pour préférable de ne pas rentrer dans un examen détaillé des points indiqués et nous persistons à croire qu'il est dans l'intérêt des deux parties de passer sur cette discussion.

Ce ne sont pas, en effet, des interprétations sur des questions de droit ou de forme que nous devons désirer faire l'objet de la discussion dans le moment actuel ; nous inclinons bien plutôt à considérer l'union de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse comme un acte de portée historiqne, comme un fait de premier ordre dans le développement moderne de l'Europe, et nous pensons qu'il faut étudier sur cette base les rapports à établir et à consolider entre l'Autriche-Hongrie et l'État frontière de nouvelle création.

En partant de ce point de vue, et tout en attendant les communications ultérieures qui nous sont annoncées par le gouvernement royal de Prusse, il ne peut que m'être très agréable de constater d'ores et déjà que, dans tous les milieux influents de l'Autriche-Hongrie, prédomine le plus sincère désir d'entretenir les meilleures et les plus amicales relations avec le puissant État qui achève de se constituer. Ce désir repose sur la ferme conviction qu'un examen impartial et une juste appréciation des besoins réciproques ne peut avoir qu'une action au plus haut degré bienfaisante et profitable sur l'un et l'autre empire, en les unissant dans une collaboration pacifique et active, en vue de réaliser la tâche du présent et celle de l'avenir. Dans ce sens le gouvernement royal n'a fait que devancer l'expression de nos propres sentiments en rappelant notre passé commun, et en exprimant l'espoir que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie se considéreront avec une bienveillance mutuelle et se tendront la main pour travailler au bien et à la prospérité des deux pays. Au moment où se réalisent ces perspectives si pleines de promesses, ce n'est pas sans une confiance légitime que nous voyons s'ouvrir un champ si fertile, — un champ dans lequel la commu

nauté de volonté et d'action des deux empires sera pour eux un gage d'union permanente et, pour l'Europe, une garantie de paix durable.

Ce qui doit nous remplir d'une haute satisfaction, c'est le fait que ces sentiments de la population de l'Autriche-Hongrie trouvent leur impulsion et leur plus haut appui dans la personne de S. M. l'Empereur et Roi, notre gracieux souverain. Sa Majesté l'empereur, dans son jugement élevé et libre, ne veut pas se rappeler les grands souvenirs qui lient sa dynastie aux destinées du peuple allemand dans le cours de sa brillante histoire durant des siècles, sans associer à ce souvenir les plus chaudes sympathies pour le développement ultérieur de ce peuple, ainsi que le souhait sans réserve que le peuple allemand trouve, dans la forme d'État nouvelle, les garanties vraies d'un avenir heureux, et qui assure également sa prospérité et celle de l'empire auquel l'unissent par tant de liens sa langue, ses mœurs, son droit, et ses traditions historiques.

Je charge Votre Excellence de donner connaissance de ces observations à M. le secrétaire d'Etat du gouvernement royal et de vouloir bien, sur sa demande, lui en laisser copie.

Recevez, etc.

Toute personne non prévenue pourra juger si le reproche qu'on nous a adressé parfois, de nous être jetés sans dignité au cou du vainqueur, était justifié. Il est étrange toutefois que des assertions de même nature, quoiqu'un peu adoucies, se rencontrent dans des écrits d'histoire allemands, si l'on considère que la dépêche du 26 décembre ne faisait autre chose que d'annoncer à l'avance le pacte austro-allemand, salué plus tard avec tant d'enthousiasme, de même que mon dernier discours à la

délégation de 1871 faisait prévoir l'alliance des trois empereurs. Il est vrai, qu'au moment où elle fut écrite, le courant des esprits en Autriche ne suivait pas absolument une direction unique, ce qui était dû en partie, et surtout dans les cercles militaires, à une tendance agressive passagère contre la Prusse, car on ne songeait à rien moins qu'à profiter de la situation de l'armée allemande en France, situation qui, à ce moment, était encore très difficile. A ce propos, je ne veux pas passer sous silence la question qu'un haut militaire prussien, de mes amis, me posa rondement la première fois que nous nous revîmes : « Dites-moi donc comment il se fait qu'alors vous ne soyez pas tombés sur nos derrières? » Pourquoi cela n'a pas eu lieu? C'est un point qu'élucidera complètement le mémoire que je présentai alors à l'empereur et que je fais suivre ici :

*Mémoire présenté à l'Empereur.*

Vienne, 25 décembre 1870.

Au moment d'expédier la réponse à la note relative à la nouvelle organisation de l'Allemagne, il me paraît nécessaire de se rendre un compte exact des circonstances dans lesquelles se produit cette manifestation.

Un fait caractérise bien les particularités de l'opinion publique en Autriche. Le langage empressé et si extraordinairement flatteur du gouvernement prussien ne trouve rien moins que de l'écho ; il reçoit au contraire un accueil presque glacial. Après avoir proclamé sur tous les tons la nécessité d'une entente et même d'une alliance avec la Prusse, on se défie, maintenant que celle-ci nous offre son

amitié; après avoir insinué plus ou moins haut, mais d'une manière continue, que la personnalité anti-prussienne du comte de Beust était l'unique obstacle à une entente avec Berlin, on est sur le meilleur chemin de soupçonner le chancelier d'une connivence secrète et coupable avec la Prusse.

Sous cette œuvre sans conséquence, qui surnage à la surface de l'opinion du jour, il y a certainement un fond qui est plus digne d'être étudié.

Un sentiment perce dans le cœur des patriotes, c'est que la Prusse — et le pays prussien du Nord n'est pas autre chose — n'a pas été et ne sera pas un ami sincère; c'est qu'elle est en ce moment dans une situation difficile, peut-être sur le point de devenir dangereuse, et qu'il faut chercher dans cette situation le mobile de l'empressement aimable du cabinet de Berlin; que le moment serait arrivé de se tourner contre la Prusse avec des chances favorables, tandis qu'après la défaite complète de la France, toute possibilité même d'une défense éventuelle serait ôtée.

Mais les sentiments seuls ne peuvent pas déterminer la conduite politique. Pour être fixé sur ce point, il faut se rendre compte des suites de l'action à commencer, car une attente réservée ne serait propre qu'à sacrifier et les avantages de l'hostilité et ceux de l'amitié. Il s'agit donc simplement de savoir si, au lieu de répondre amicalement et avec empressement aux ouvertures de la Prusse, il faut prendre une attitude qui laisse ouverte la possibilité d'une querelle avec la Prusse, si je peux m'exprimer ainsi. Une telle détermination devrait avoir un caractère décidé et péremptoire, car on peut prévoir que, dès l'instant où elle serait connue, le torrent de l'opinion publique avec la presse quitterait sa réserve et sa défiance actuelles pour se retourner vers le point de vue opposé, celui de la germanomanie et de la peur de la Prusse.

Cette considération ne doit se présenter ici qu'avec ce sens que le fait suivrait immédiatement les paroles; et c'est du fait, de son degré de possibilité et d'utilité, qu'il est précisément question. Or ce fait ne pourrait être autre chose qu'une prompte action militaire.

Ici se place la question : Quels sont les moyens d'exécution et quelles sont les chances de succès?

Dès l'abord un fait se présente à l'encontre : à l'exception des Galiciens, et peut-être des Tyroliens, pas une voix n'approuverait dans l'une ni dans l'autre délégation. En outre, sur la question de la préparation à la guerre, malgré tous les progrès accomplis, un point d'interrogation est permis. Il ne faut pas perdre de vue que l'entrée en campagne de la Russie suivrait immédiatement, et que cette dernière, quoique obligée de comprimer le royaume de Pologne, aurait encore assez de forces sous la main pour nous obliger à une forte diversion.

Mais, indépendamment de ces deux faits, il y a la crainte assez réelle qu'avec notre levée de boucliers nous ne fassions que rendre à la Prusse un service plus que souhaité.

Tout notre calcul serait basé sur ce que la Prusse serait occupée en France et l'Allemagne dégarnie.

L'état-major prussien, où l'on semble s'être trompé un certain temps sur la force de résistance de la France, doit maintenant être fixé sur ce point.

Ou cette résistance ne sera plus que de courte durée, et alors toute l'armée allemande se rejette en Allemagne et en a bientôt fini avec nous; ou l'on peut prévoir encore une longue défense, et, dans ce cas, notre agression est pour la Prusse un heureux prétexte pour abandonner en tout honneur une entreprise dont on ne voit pas l'issue, et pour en entreprendre une nouvelle bien plus sûre dans ses résultats. Les provinces allemandes de l'Autriche, habitées par une po-

pulation sympathique, sont une acquisition bien meilleure que les provinces françaises de langue allemande avec une population hostile, et qui est animée de sentiments français.

Même avec le régime absolu, et en admettant que l'armée fût prête, il y aurait des objections sérieuses contre ces velléités.

Mais on peut y renoncer avec d'autant plus de tranquillité d'esprit que les prévisions pessimistes concernant les conséquences d'une abstention ne se réaliseront pas.

La Prusse et l'Allemagne seront tellement épuisées par une guerre même victorieuse et aboutissant à des conquêtes, que nous aurons le temps de nous préparer aux éventualités de l'avenir. Mais si la Prusse subissait des défaites militaires? Alors le sort de l'Allemagne serait entre les mains de l'Autriche d'autant plus sûrement qu'elle aura parlé un langage amical et bienveillant.

Mais, dans de telles conditions, il est, finalement, d'autant plus à propos de rappeler que, à raison de la dépêche autrichienne du 5 du courant, une réponse favorable a été promise d'une manière positive.

## CHAPITRE XL

### 1871

Les dernières délibérations au sein de la Délégation. — Tout est bien qui finit bien. — Klaczko, Kuranda et Giskra.

Le cours, un certain temps, si fâcheux de la session de 1870-71 de la Délégation hongroise à Pest se termina, pour me servir d'une expression de Roon, dans une température beaucoup plus agréable. Le vote du budget de la guerre, considérablement gmenté, était obtenu, résultat auquel le précieux secours du ministre commun des finances Lonyay et du chef de section von Hofmann ne laissa pas d'aider le ministre de la guerre. Moi-même j'avais proposé une réduction sur le « fonds de disposition », chose que le comte Andrassy — était-ce plus qu'un ressentiment ? — trouva le loisir de blâmer. Les attaques de Monsignor Greuter contre moi, à propos de l'occupation de Rome, me rendirent la victoire facile, et furent le signal d'un revire-

ment dans les rangs du parti libéral, revirement qui, par la suite, s'accentua encore davantage. La fin de mon discours au sujet du budget de la guerre fut sympathiquement accueillie. Je m'en vais la citer, parce qu'elle marque simplement et d'une manière inattaquable la politique adoptée par le gouvernement:

« Si nous n'avons rien entrepris qui fût de nature à empêcher la nouvelle transformation de l'Allemagne, et que nous ayons salué amicalement cette nouvelle transformation; si nous nous efforçons de régler notre situation par rapport à un autre État voisin, en sauvegardant nos intérêts, sans toutefois nous départir d'un esprit de parfaite conciliation; si enfin nous nous sommes montrés, à l'égard d'un troisième Etat, voisins bienveillants et respectueux de son indépendance, et que nous n'ayons même pas reculé devant la nécessité de blesser, parmi nous, des sentiments très respectables, il faut bien que l'on sache que nous nous croyons d'autant plus en droit d'attendre que l'on ne viole point notre propre foyer, que nous saurons défendre en tout temps.

« Et, messieurs, je crois pouvoir, sans optimisme, considérer comme un fruit précieux des importants événements d'un passé tout récent, que le sentiment de cette situation et des nécessités qui en découlent se montre uniforme dans les deux moitiés de notre monarchie, et qu'un patriotisme unique ait conséquemment commencé à s'y implanter. »

Je dois aussi à cet état plus favorable des esprits, de ne pas être l'objet d'un blâme, presque mérité, qui me devait être adressé sous forme d'observation. Pendant que j'étais ministre intérimaire des finances, en suite de la mort du baron Becke, j'a-

vais paraphé un peu à la hâte un projet rédigé par le chef de section hongrois, mais la motion en question fut repoussée.

En relisant le compte-rendu sténographique de la séance de la Délégation dont il s'agit, j'y trouve un discours que prononça Kuranda, à propos du budget du ministère des affaires étrangères, et dans lequel il s'élève contre le dédain professé pour la France, en rappellant à ses amis du parti libéral les bienfaits de l'initiative française pour la cause de la liberté en Europe et poursuit en ces termes :

« Je n'ai pas besoin de rappeler, dans cette assemblée, que ce qui s'est passé en France en 1789 a été le signal d'une résurrection politique du continent; je n'ai pas besoin de rappeler que l'Allemagne même, ce peuple de penseurs et de grands caractères, après avoir accompli tant d'exploits lors de la guerre de délivrance, était pourtant sur le point de retomber fort bas, au point de vue politique, grâce à l'habileté de ses régents; que la Sainte-Alliance, les résolutions de Carlsbad, les congrès de Troppau et de Laibach, l'acte supplémentaire du congrès de Vienne, jetèrent l'Allemagne et l'Europe dans un marasme fâcheux pour la dignité humaine, mais que les faits et gestes de la France seuls y mirent fin, en tant qu'exemples donnés aux autres peuples ou étincelles auxquelles se rallumaient les aspirations assoupies de toutes les nations vers la liberté. »

L'orateur aurait pu ajouter à bon droit que, sans la révolution de février, il n'y aurait pas eu de *National-Verein* ni d'empire allemand. Ces bienfaits des Français leur ont coûté cher, mais à l'Autriche aussi.

Kuranda prit une autre fois la parole pour répondre à Julien

Klaczko, qui venait de prononcer un magnifique discours, qu'on peut diviser en trois parties : la première était une attaque véhémente contre la Prusse et, en même temps, un blâme pour la faiblesse de l'Autriche, si prompte à oublier les méfaits dont elle a été victime; la seconde partie renfermait des consolations à l'adresse de la France et représentait l'état de l'Europe comme désespéré; la dernière, enfin, contenait une double prophétie, annonçant, d'une part, la Commune, qui ne tarda pas d'arriver, et, de l'autre, l'alliance franco-russe, mais celle-ci a mis plus de temps. A la seconde partie de ce discours je répondis ceci : « Se souvenir toujours n'a jamais porté de bons fruits, et, précisément dans le pays dont parlait le précédent orateur, on a nourri pendant un demi-siècle des projets de revanche pour Waterloo: vous voyez aujourd'hui à quoi ils ont abouti. » Mais c'étaient des paroles, à la fois justes et belles, que Klaczko avait prononcées en disant:

« L'Europe a beaucoup appris des différentes révolutions qu'a faites la France; l'infortune présente de ce pays est encore plus instructive, car elle nous montre ce que cela signifie quand un État, et un grand État, quand une nation, et une grande nation, perd tous liens avec une dynastie qui a régné durant de longs siècles, et vécu aussi longtemps de la même vie que cette nation.

» Un roi de dynastie antique peut revenir au milieu de son peuple après une défaite; lors même qu'il aurait causé cette défaite, il peut s'en retourner hardiment parmi ses enfants et les embrasser en pleurant; les larmes de ses enfants lui répondront, mais non des paroles de reproche; un père qui a tout perdu peut l'avouer loyalement à ses enfants; la réconciliation sera bientôt faite, on pleu-

rera, mais on ne récriminera pas sur la ruine commune. Pour ce qui est d'un roi, d'un souverain d'occasion, ce n'est que le directeur d'une société en commandite : s'il fait de bonnes affaires, on le loue ; s'il en fait de mauvaises, il est obligé de s'enfuir.

» Oui, malgré tout, je considère sans crainte l'avenir de l'Autriche, car nous possédons ce que je constatais avec douleur qui manque à la France, nous avons un empereur-roi, auquel nous sommes fidèlement attachés ; et quelque disjoints que nous soyons sous le rapport social, politique et des langues, nous nous rencontrons tous dans les mêmes sentiments à l'égard de notre souverain. En Autriche, il n'existe pas d'éléments révolutionnaires, et c'est ce à quoi les ennemis de l'Autriche doivent faire attention. »

Il est vrai que le discours de Klaczko se terminait par une citation qui sonne moins bien à l'oreille, mais qui est, hélas ! parfaitement juste :

« C'était au temps de la paix de Campo-Formio, par laquelle l'Autriche perdait moins, à proportion, que la France ne perd aujourd'hui par la paix de Francfort. A ce sujet, le chancelier Thugut écrivit à Colloredo : « Ce qui accroît encore mon désespoir, c'est la bassesse extrême de nos Viennois, qui, au seul nom de paix, nagent dans la joie, sans qu'aucun s'inquiète si les conditions imposées sont bonnes ou mauvaises. L'honneur de la monarchie n'importe à personne, personne ne se demande ce que deviendra la monarchie d'ici à quatre-vingts ans, pourvu qu'il puisse courir à la Redoute et y manger de petits poulets frits. »

En 1879, comme les journaux rapportaient les ovations dont l'empereur et l'impératrice avaient été l'objet, à l'occasion de

leurs noces d'argent, j'étais ambassadeur à Paris. Que de fois entendis-je dire : « Que vous êtes heureux d'avoir des populations attachées à leur souverain et ayant des sentiments vraiment dynastiques ! » Mais, à mes amis, lorsqu'ils étaient Français, je ne pouvais m'empêcher de répondre : « Ce que vous dites est parfaitement juste, toutes ces démonstrations sont vraies et sincères et répondent à un sentiment profondément dynastique; seulement, je ne saurais oublier que, peu de semaines après Sadowa, la municipalité de Vienne est venue supplier l'empereur de faire la paix. Vous pouvez mettre le siège de Paris à votre actif [1]. »

L'endroit du discours de Klaczko qui concernait l'indifférence et l'impuissance de l'Europe, cet endroit provoqua, de la part de Kuranda, une triomphante riposte. Il repartit avec raison que c'était la politique française, la politique napoléonienne qui avait amené la dissolution de la pentarchie et, par là, le bouleversement de l'Europe, que c'était le gouvernement français qui avait créé le système de la localisation de la guerre que la France même expiait en cet instant. « La guerre localisée, dit l'orateur, ce n'est point autre chose que l'abandon de chacun des adversaires par tout le reste de l'Europe, et la France a nommément cherché à appliquer cette localisation contre nous. Elle nous a fait la guerre en Italie et a su localiser cette guerre ; la Prusse a appris ce même tour d'adresse de la France, qui reçoit finalement la récompense qui lui est due, car la guerre contre cette dernière puissance a été localisée. »

1. En français dans le texte.

Kuranda mentionna, à cette occasion, un mot qu'il avait entendu dire, en 1856, à Drouyn de l'Huys, qui venait alors de quitter le ministère. « L'essentiel pour nous, avait dit ce dernier, n'était pas la prise de Malakoff, mais la dissolution de la pentarchie. »

Les réminiscences de Klaczko au sujet de la médiation de la France en 1866 donnèrent aussi lieu à Giskra de rappeler qu'étant bourgmestre de Brunn, à cette époque, il fut mandé par le prince de Bismarck, qui lui fit des ouvertures relativement à des négociations en vue de la paix ; que lui, Giskra, avait envoyé à Vienne une personne de confiance, laquelle aurait été de retour à Nikolsbourg une heure trop tard, l'ambassadeur français Benedetti ayant offert et fait accepter auparavant l'intervention de la France. Dans le temps où Giskra se plut à raconter cela, je n'avais pas de raison de rectifier des allégations propres à attirer à la Prusse les sympathies françaises ; mais aujourd'hui, ma situation étant très différente, je puis dire, sans toutefois le certifier, que, contrairement à l'assertion de Giskra, le désir de M. de Bismarck était de conclure la paix à Vienne ou, au moins, devant Vienne. Ce qui est un fait que je peux garantir, c'est que, peu avant les négociations de Nikolsbourg, c'est-à-dire après l'occupation de Brunn, il était sérieusement question, au camp prussien, de la cession d'une partie de la Bohème orientale. La proposition bismarckienne rapportée par Giskra, dans son discours, et suivant laquelle le Mein aurait été la limite des aspirations prussiennes en Allemagne, l'Allemagne du Sud aurait conservé son autonomie, et l'Autriche se

serait pu mettre, selon son gré, en relations avec les Etats allemands du sud, cette proposition est celle qui fut faite avant l'ouverture des hostilités. Et ainsi, la Prusse se serait contentée après Kœniggraetz de ce qu'elle demandait avant la guerre !

Au reste, il faudrait peu connaître le prince de Bismarck pour admettre qu'il ait pu considérer le bourgmestre d'une ville occupée par les troupes prussiennes comme un personnage propre à engager avec le gouvernement de Vienne des négociations en vue de la paix. S'il se fût trouvé à Brunn un émissaire remplissant toutes les conditions voulues, nul doute qu'il n'eût eu à faire connaître au gouvernement de Vienne de tout autres prétentions, de la part de la Prusse, que celles mentionnées ci-dessus. Ce qui prouve enfin que Giskra en a imposé, c'est qu'il raconte que la personne de confiance envoyée par lui à Vienne, bien qu'ayant reçu, en haut lieu, une réponse dilatoire, n'en courut pas moins à Nikolsbourg, où elle fit bien d'arriver trop tard.

La vérité est que la Prusse entra d'elle-même en communication avec la France, à seule fin d'éviter une intervention militaire, quitte à accepter l'intervention diplomatique de cette puissance. Le prince Reuss, déjà auparavant fort bien vu à Paris, s'y rendit dans ce but. Il cadrait avec le jeu du prince de Bismarck d'accorder quelques concessions à la France, dans son rôle de médiatrice, après avoir mystifié l'empereur Napoléon avec le bassin houiller de Saarbruck. Sans la médiation française, les conditions de paix imposées à l'Autriche eussent été plus dures. Ce qui ne se conçoit point, c'est que, pendant que la

Prusse redoutait une action éventuelle de la France, l'Autriche stipulait, ce qui heureusement demeura un secret pour la Prusse, la neutralité de la France au prix d'une cession de territoire, de la cession de la Vénétie en cas de victoire !

C'est ainsi qu'opérait ma vieille Autriche, pour me servir de l'expression de Mgr Greuter !

J'ai cru devoir, en historien consciencieux, rappeler ces débats depuis longtemps oubliés, mais non dépourvus d'intérêt. La fin ne laissa pas d'en être satisfaisante; mon allocution à la dernière séance de la Délégation autrichienne fut accueillie avec faveur, et je pus me vanter, qu'en dépit de maint symptôme fâcheux, tout s'était bien arrangé enfin, car la Délégation hongroise, par l'initiative du comte Szapary, m'accorda également une sorte de vote de confiance; et je me préparais gaiement au retour, lorsqu'une nouvelle situation, plutôt prévue que désirée, se présenta à mes regards.

## CHAPITRE XLI

### 1871

Le ministère Hohenwart.

L'hiver de 1870-71, l'hiver de la guerre franco-allemande, fut rigoureux et particulièrement neigeux, comme on sait. Un beau jour de février, je causais avec le ministre Banhans, à l'entrée du Stoeckel, à Pest, lorsque je reçus tout à coup un choc formidable sur la tête. C'était un énorme glaçon qui, tombant d'un toit, avait complètement aplati mon chapeau. Je rentrai chez moi, avec de mauvais pressentiments, et j'y trouvai l'ordre de me rendre chez Sa Majesté. J'y courus, et appris de la bouche de l'empereur la nomination du nouveau ministère.

Il ne m'avait point échappé que cet événement était proche, mais je ne m'étais pas inquiété de la composition du nouveau cabinet éventuel, n'ayant nul goût pour ce qui ressemble de près ou de loin à l'espionnage. D'après la ligne de démarcation

des compétences tirée un peu auparavant par les chefs du parti constitutionnel, je n'avais pas qualité pour une immixtion anticipée. Cependant, je n'avais pas négligé, chaque fois que l'occasion s'en trouvait, de représenter à Sa Majesté que la formation d'un ministère du genre du *ministère bourgeois*, mais plus expérimenté et moins cassant, se ferait sans difficulté, et j'avais même nommé les personnes. J'avais pensé à Schmerling comme président, et je suis encore aujourd'hui d'avis que la résolution, non plus que la force, ne lui aurait fait défaut à ce moment. L'accueil silencieux fait à mes ouvertures ne me permit cependant aucun doute relativement à la solution déjà adoptée en secret.

Il était visible que l'empereur avait peine à me faire l'inéluctable communication ; il la fit, en se référant aux attaques dirigées même contre ma personne, au sein du Reichsrath, à cause de mon immixtion dans les affaires intérieures, attaques qui devaient m'être épargnées à l'avenir. Quoique de telles raisons marquassent plus de bienveillance que de franchise, je vis tout de suite que les choses s'étaient passées de manière à éloigner toute pensée de plainte sérieuse de ma part. J'ai expliqué en détail, dans les précédents chapitres, dans quelle situation d'esprit j'avais trouvé les Délégations, et quels rudes assauts j'avais eu à soutenir avec elles. Il se concevait très bien, dans ces conditions, que l'empereur eût considéré un échec, de mon côté, comme plus que vraisemblable, et Sa Majesté devait se souvenir aussi d'une parole que j'avais prononcée moi-même à plusieurs reprises, faisant ressortir qu'il y avait une certaine défectuosité

dans le mécanisme constitutionnel des Délégations, en ce sens que, les choses étant prises rigoureusement, un ministre devrait se retirer chaque fois qu'il y subit un échec, attendu qu'il n'est pas en son pouvoir d'en appeler aux électeurs.

Il se comprend qu'avec une pareille perspective, l'empereur pût considérer ma retraite comme quelque chose d'indépendant de son opinion personnelle et, à raison de cela, aussi bien que dans l'espoir que mon successeur entretiendrait de meilleurs rapports avec le parti constitutionnel, s'arrêtât à la combinaison Hohenwart. Cette combinaison était cependant arrivée à maturité, lorsque, contre toute attente et contre ma propre espérance, la session des Délégations se termina d'une manière tout à fait satisfaisante par un vote de confiance à mon adresse. Dès lors, tout n'était plus que contradiction. D'ailleurs, l'empereur avait daigné m'assurer que, comme ministre des affaires étrangères, je possédais son entière confiance. Un incident sur lequel je reviendrai plus loin m'apporta, quelque temps après, la confirmation de ces paroles.

L'on a trouvé mauvais alors, en plusieurs endroits, qu'après cette surprise, je n'eusse pas préféré donner ma démission. C'est surtout dans les rangs du parti constitutionnel qu'on en a jugé ainsi, et cependant, comme je m'en vais tout de suite l'expliquer, c'est précisément ce parti qui avait toute sorte de raisons de se féliciter de mon maintien au pouvoir. Je ne fais pas au parti constitutionnel l'injure de croire qu'il ait eu la pensée que je songeais principalement à moi et à mon poste. Si cette considération m'avait guidé, mes efforts auraient dû

tendre logiquement à appuyer le nouveau ministère, à l'empêcher de commettre des fautes, et si j'avais suivi cette voie, on peut être assuré qu'il n'y aurait pas eu de rescrit de septembre sur les affaires de Bohème ni de changement de ministres. Quand je dis que le parti constitutionnel avait lieu de se féliciter de mon maintien, cette conviction se base sur une tout autre considération.

D'abord, je ne veux point omettre de rappeler ce que j'ai mentionné précédemment, savoir les circonstances dans lesquelles l'empereur pouvait se déterminer à nommer le nouveau ministère à mon insu et sans ma coopération. Je dois aussi, à cette occasion, appeler l'attention sur un point. Même au temps où il était parlé d'un Beust tout-puissant, indispensable, je ne me suis jamais laissé aveugler par la popularité qu'on cherchait à faire naître autour de mon nom, je n'ai jamais oublié que j'étais un serviteur appelé de l'étranger par le monarque autrichien. Il n'y avait donc de décisif pour moi que la question de savoir si, dans les conjonctures nouvelles, je serais en état de rendre des services signalés. Je pouvais répondre affirmativement à cette question, et, encore une fois, le parti constitutionnel a eu moins que tout autre le droit de s'en plaindre. Il aurait eu d'autant plus de sujet de plainte, si je me fusse retiré, chose qui, soit dit en passant, n'aurait pas été pour moi un trop grand sacrifice. Au cours des deux dernières années, pendant lesquelles je m'étais fort surmené, j'avais eu plusieurs fois la pensée de me faire nommer ambassadeur, et je me rappelle qu'un jour l'empereur, exprimant l'opinion que les ser-

vices du comte Apponyi devenaient de plus en plus nuls et qu'il serait urgent de le remplacer, ajouta en souriant : « Ah ! j'oubliais qu'il faut laisser quasi vacant le poste de Londres ! » Mais, si je me fusse retiré, le comte Andrassy devenait indubitablement, déjà à cette époque, mon successeur. Celui-ci n'aurait pas pris place à côté du comte Hohenwart, il se serait entendu avec lui, et aurait mis à sa disposition d'importantes troupes auxiliaires. En politique extérieure, il n'aurait pas autrement agi que moi, mais, pour les questions intérieures, il n'avait point de passé à Vienne; il se serait laissé guider par des considérations d'opportunité hongroise, aussi se serait-il joint à Hohenwart, et, avec sa routine parlementaire il n'aurait pas fait un mauvais conseiller, mais aurait consolidé le ministère. Mes notes sur les derniers mois de 1871 contiennent sur ce point d'intéressants éclaircissements.

Les symptômes de la candidature Andrassy pour Vienne, qui s'étaient déjà produits en 1869, quoique timidement, s'accentuèrent partout davantage après la nomination du ministère Hohenwart, et acquirent dans la presse cis et transleithane une telle importance, que je ne pouvais différer d'éclaircir la situation et d'assurer par là la continuité du service. Je rédigeai pour le *Wiener Abendpost* un démenti non équivoque, disant qu'en haut lieu on n'avait jamais songé à un changement dans la direction du département des affaires étrangères, et je me rendis à Ofen, où résidait à nouveau l'empereur. Le démenti placé sous les yeux de Sa Majesté fut agréé sans discussion, et l'autorisation de le publier télégraphiée aussitôt à

Vienne. Le lendemain, on le lisait dans les journaux du matin. A Pest, on fut peu satisfait, mais je quittais Pest pour n'y plus jamais revenir.

A cette époque parut, dans la capitale hongroise, une brochure à propos de laquelle la *Nouvelle Presse libre* dit : « Cette brochure contient des allusions et des communications relatives à des faits qui n'étaient connus que des privilégiés; et l'éloge sans restriction du comte Andrassy, la confiscation de tout ce que d'autres ont fait de bon en Hongrie, de tout ce que notre politique extérieure peut se flatter d'avoir imaginé de sensé, au profit du comte Andrassy, cela n'a pu être fait qu'à l'instigation de ce dernier. » Je ne prétends pas cela et je le prétends d'autant moins, que le comte Andrassy est incapable de se vanter comme il a été vanté dans la brochure en question. Le comte Andrassy ne s'est pas permis, à l'occasion du tir fédéral de Vienne, la moindre ingérence, ni personnellement, ni par écrit, et je ne peux pas supposer qu'il ait inspiré les articles malveillants parus dans les journaux de Pest après les fêtes du tir; il n'a, non plus, fait aucune démarche à Hietzing, à cause des incidents hanovriens; il ne s'est jamais inquiété de la question du concordat, laquelle n'a nulle importance en Hongrie même; le comte Andrassy est resté tout à fait étranger à mes démarches à propos de l'attitude des neutres pendant la guerre franco-allemande. Le rapprochement avec l'Allemagne s'est effectué à Vienne, sans que le comte Andrassy fût présent ni se mêlât de rien, de même qu'il n'est jamais intervenu dans notre politique romaine. Il n'y a pas plus de fondement dans les allégations,

désignées comme des faits irréfutables par la brochure, que le chancelier autrichien fut empêché par les menaces verbales du général Schweinitz d'envoyer une dépêche pour intervenir sérieusement en faveur de la France, et ensuite que le comte Andrassy a obtenu la suppression de plusieurs dépêches francophiles de Beust,qui avaient déjà été sanctionnées par l'empereur. Je n'admets donc pas que le comte Andrassy se soit vanté de tout cela et ait même inspiré une publication à ce sujet. Mais il est remarquable, au point de vue du patriotisme et du caractère du peuple hongrois, que celui-ci déprécie et même cherche à anéantir, au profit d'un Hongrois, un homme qui n'a jamais fait que du bien à la Hongrie et dont ce pays n'a jamais eu à se plaindre. Je n'ai pas mis les Slaves au pied du mur, comme ils croyaient, mais je leur ai ouvert la porte en vain; seulement, avec eux j'étais en lutte. J'ai rendu de nombreux et importants services aux Allemands, leurs attaques n'étaient pas justifiées, et néanmoins ils élevaient de temps à autre la voix pour se plaindre; mais pour la Hongrie, d'où jamais ne vint une seule plainte contre mes actes, je me rappelle, en pensant à ce pays, le mot du roi Philippe II devant le cadavre de Posa: « Que l'Europe me maudisse. Quant à celui-ci, j'ai mérité sa reconnaissance. » Le baron Orczy le sut bien confirmer dans son allocution, lorsqu'en novembre de la même année je pris congé du personnel du ministère des affaires étrangères. J'ai prouvé à Londres, comme à Paris, que je n'en avais jamais voulu aux Hongrois. Que l'on demande aux membres des colonies magyares de ces deux capitales qui a plus fait pour eux,

ou des ambassadeurs de nationalité hongroise ou du « *sot Allemand* » !

L'attitude que j'avais, en principe, à adopter envers le nouveau ministère, je la précisai, au retour à Vienne, par ces paroles que j'adressai à l'empereur :

« On a été dans le doute si j'avais eu connaissance ou non de la formation du nouveau ministère. La vérité est que je ne savais rien, et déjà, par cette raison, je l'ai confessé ouvertement. Il est certain que la considération attachée à mon poste devait en souffrir, mais je me place aisément au-dessus de cela, Votre Majesté m'ayant assuré de sa haute confiance. Mais, en revanche, ce que je ne puis accorder ni laisser croire, c'est que j'aie su ce qui se passait, car je ne saurais accepter le reproche que j'ai soutiré des millions à une délégation, allemande dans sa majorité, pour la remercier par la surprise que lui a dû causer l'avénement du nouveau ministère. »

Ces paroles, peut-être plus que franches — car elles pouvaient être considérées comme visant de plus hauts personnages que moi — aussi bien que l'assurance que je ne serais d'aucune utilité auprès des Slaves, mais bien, peut-être un jour, auprès des Allemands, l'empereur les accueillit d'une manière non seulement clémente, mais encore si cordiale, que j'en avais les larmes aux yeux lorsque je quittai son cabinet.

Ma conduite envers le ministère fut telle que j'avais dit. La situation que j'y adoptai était strictement distincte, mais non rivale, et encore moins hostile ; elle demeura expectante, jusqu'à ce que de l'action de ce ministère naquissent des faits que,

consciencieusement, je ne pouvais approuver. Le comte Hohenwart opéra, pendant assez longtemps, vis-à-vis du Reichsrath, d'une manière si habile et, en même temps, si correcte, qu'il n'y avait pas lieu pour moi de sortir de mon rôle. La situation générale voulait, par exemple, que, comme ministre des affaires étrangères, je maintinsse constamment et réalisasse un programme qui n'avait avec le sien qu'une médiocre affinité élective, qui en était plutôt l'opposé. La politique extérieure était allemande sans restriction, la politique intérieure anti-allemande sans restriction, et ce n'était qu'une conséquence naturelle de facteurs donnés, que la résistance allemande contre la politique intérieure anti-allemande trouvât un point d'appui dans la politique extérieure allemande.

Je ne négligeai point, d'ailleurs, d'informer constamment Sa Majesté de ce qui se passait dans la politique de l'empire d'Allemagne. Le rapport qu'on verra plus loin en est un témoignage.

Un violent rhumatisme à l'épaule gauche, lequel me faisait beaucoup souffrir, à cause d'une pression qu'il produisait sur le cœur, me conduisit à Gastein au commencement de l'année; j'en revins complètement guéri après sept bains. Le rapport en question fut d'abord esquissé en suite d'une conférence sérieuse avec le chef de section von Hofmann, mais je le complétai pendant ce court séjour à Gastein, et c'est pourquoi il est daté de cette ville d'eaux.

Quoique mon zèle professionnel fût demeuré intact, comme il ressort du rapport dont il s'agit, je ne me berçais pas toutefois d'illusions sur la situation; seulement, au lieu de voir ma fin

prochaine en connexité avec la chute d'Hohenwart, je la voyais comme une conséquence inévitable d'une victoire définitive de cet homme d'Etat. Combien j'étais éloigné de m'illusionner, des vers que j'écrivis, en mai, à Gastein, pendant le séjour dont j'ai parlé, le démontrent. La personne à laquelle je les avais adressés les fit publier dans une gazette viennoise, après ma chute du pouvoir.

## CHAPITRE XLII

### 1871

Ma dernière séance de Délégation.

La séance de la Délégation qui eut lieu à Vienne pendant l'été de 1871 offrit un tableau très caractéristique de *dissolving views* autrichiennes ; pour moi ce fut la dernière, mais non la moins satisfaisante. Peut-être ne puis-je pas mieux expliquer ce phénomène, qu'en produisant au lecteur, qui a vu dans les précédents chapitres les attaques du docteur Herbst, les seules paroles que ce même orateur prononça, à peine six mois après, à propos du vote du « fonds de disposition » du budget du ministère des affaires étrangères : « Je voulais seulement déclarer, à raison de l'observation qui vient d'être faite en dernier lieu, que je suis bien éloigné de vouloir émettre un vote de défiance contre le ministère, attendu que j'approuve person-

nellement sans restriction les tendances du chef du département des affaires étrangères. » (*Bravo, à gauche.*)

Dans la discussion générale sur le budget de l'extérieur, un seul membre de la Délégation prit la parole, savoir le docteur Oeltz, clérical modéré, que je reconnais volontiers être un orateur modéré. Mon discours, à moi, fut long, et je crois qu'il mérite d'être rapporté ici, à cause de son importance historique. Le voici textuellement:

« Je m'aperçois que je suis presque seul à prendre la parole, dans la discussion générale sur le budget des affaires étrangères. Je ne crois pas être présomptueux en donnant à ce silence une favorable interprétation. Les explications que j'ai déjà données à votre honorable commission et qui m'ont paru en être accueillies avec faveur, je pourrais me contenter de vous y renvoyer ou bien de les répéter ici. Ce n'est pas mon intention, et j'espère que la haute Délégation ne trouvera pas mauvais que je réclame son attention pour les déductions détaillées que j'ai à lui soumettre. Après avoir donné une esquisse à l'honorable commission, je me vois donc amené à faire un tableau complet pour la haute Délégation.

» Messieurs, nous nous trouvons en pleine mer, et l'on dira peut-être que si, en cet instant, de sombres nuages ne couvrent pas le ciel, rien ne répond qu'il demeurera pur et serein. On demandera peut-être aussi de quel côté le vaisseau se dirige, quelle est sa boussole, dans quelle direction nous faisons voile ? Je ne veux pas laisser ces demandes sans réponse.

» Le vaisseau se dirige où une conception raisonnable, exempte de préjugés, de la situation politique, en général, et de la nôtre, en particulier, le conduit. La boussole, c'est la logique. Nous faisons

voile du côté qu'indiquent les conséquences de la logique, et non où nous pousserait la fantaisie du moment. La haute Délégation appréciera si la politique du gouvernement prend ces points de vue ou non comme guides.

» Avant que j'aille plus avant dans ces explications, qu'il me soit permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les dernières années. La politique suivie durant ces derniers temps a été une politique *des mains libres* ; cette politique répondait, en général, aux vues de la haute Délégation, elle a été annoncée dans l'introduction au premier Livre rouge et acceptée dans le premier rapport de la commission de cette Délégation.

» Elle était toute indiquée par les conjonctures, ce n'était pas une politique d'incertitude, mais une politique visant à la paix dont nous avions besoin.

» Pour prouver et confirmer que cette politique n'était point autre, qu'elle avait une ligne de conduite bien tracée et n'a point été infructueuse, je me permettrai de faire allusion à un point.

» Le traité de Prague, qui renfermait plus d'une marque indiquant que si deux puissances l'avaient signé, trois l'avaient négocié, portait en plusieurs endroits le sceau de l'incertain et de l'incomplet; il recélait en conséquence, et à raison de l'état de choses qu'il avait créé, maints germes de complications pouvant même menacer le maintien de la paix.

» L'attitude de la monarchie austro-hongroise n'a pas peu contribué — nous pouvons l'avancer sans présomption — à faire que cet état de choses ait pu durer quatre années entières, sans donner lieu à un conflit, qu'un incident absolument étranger à cette situation eût été nécessaire pour amener un choc, qu'à moins d'un tel incident l'état de choses en question ait été propre au maintien et à la consolidation de la paix. Nous n'avons rien à regretter, rien à désavouer.

» Une guerre dévastatrice éclate : nous ne l'avions pas provoquée, nous n'étions pas en état de l'empêcher.

» Elle a eu son cours, et le succès des armes allemandes a donné à l'Allemagne une forme politique nouvelle, lui assurant la force et l'unité.

» Le nouvel empire allemand, avant même sa proclamation officielle, nous a proposé son amitié, avec déférence et confiance, et nous n'avons fait aucune difficulté de l'accepter.

» Les dépêches contenues dans le supplément au dernier Livre rouge et qui ont été échangées en décembre de l'année dernière entre les cabinets de Vienne et de Berlin forment la base de relations auxquelles président la parité et une politique d'intérêts réciproques. Ces relations, je puis le dire avec joie, bien loin d'avoir été troublées depuis lors, ont été cultivées et conservées des deux parts.

Des doutes, des craintes, sont permis en toute chose, et particulièrement à chaque modification politique. Je ne partage pas cependant les appréhensions du précédent orateur. — Nous nous efforçons, de notre côté, de protéger les germes semés en vue de la situation que je viens de dépeindre et de les faire mûrir conformément à une attente légitime. Bien loin de revenir sur le passé, avec l'intention d'exprimer de stériles plaintes ou d'envieuses critiques, nous puisons dans un coup d'œil jeté en arrière l'espoir d'un développement prospère et heureux des nouvelles relations nouées avec l'empire allemand.

» On n'a jamais pu dénier à l'ancienne Confédération germanique, malgré ses imperfections et son insuffisance au point de vue des aspirations nationales, le mérite d'avoir donné et assuré la paix, non seulement à l'Allemagne, mais à l'Europe, durant une longue suite d'années. Mais ce serait une erreur historique absolue de vou-

loir ériger l'ancienne constitution fédérale allemande en motif, en garantie unique ou principale, de la tranquillité et de la paix, à cette époque. Cette paix était due avant tout à l'entente entre l'Autriche et la Prusse.

» Depuis ce temps, la situation politique et sociale s'est, il est vrai, considérablement modifiée ; mais si le changement n'a pas été à notre avantage, nous avons, du moins, une compensation dans l'élimination de la cause du litige. La poursuite de l'objet en litige était justement ce qui paralysait et a finalement rendu impossible l'entente entre l'Autriche et la Prusse pendant les dernières années de la Confédération germanique. Et, si nous le voulons sérieusement, si nous savons concentrer toutes nos forces, nous pourrons encore paraître égaux en puissance à l'Allemagne, devenue forte, et aller de pair avec cette nation désormais notre amie.

» La pensée qui nous guide est telle, que tous les gouvernements et les peuples d'Europe qui désirent la paix peuvent et doivent s'y rallier. Et, effectivement, de quelque côté que nous portions nos regards, nous voyons que nous pouvons compter sur la réalisation de nos espérances.

» En Angleterre, on salue avec une vive joie nos nouvelles relations avec l'Allemagne, ainsi que le prouvent des manifestations non équivoques qui se sont produites encore ces tout derniers temps.

» En ce qui regarde nos rapports avec la Russie, notre situation vis-à-vis de l'Allemagne est déjà avantageuse par cette seule raison qu'il n'est pas facile de devenir l'ennemi de l'ami de son ami. Indépendamment de cette circonstance fortuite, quoique de grand poids, il est permis de supposer que si nous parvenons à élever au centre de l'Europe ce boulevard pacifique que nous avons en vue, l'esprit de modération, d'estime et de confiance réciproques devra être le régulateur de nos relations avec notre puissant voisin de l'Est.

» La France, si éprouvée, et pourtant si pleine de vie, qui vient de découvrir au monde étonné les sources inépuisables de sa richesse nationale, ne verra pas ses efforts de relèvement pacifique menacés par l'attitude que nous avons adoptée ; elle reconnaîtra en nous une amitié sincère.

» Il en est de même de notre voisin du Sud. L'Italie sait et s'apercevra toujours que, fidèles au principe de non intervention dans ses affaires, nous sommes et resterons ses bons voisins. Son gouvernement est trop éclairé pour ne pas apprécier la conduite qui fait que nous évitons, dans l'application d'une politique non équivoque, de blesser des sentiments respectables qu'il est de notre honneur de ménager, sans que pour cela son crédit, non plus que son intérêt, soit lésé.

» Il me reste à parler d'un voisin, avec lequel il est de tradition dans notre monarchie d'entretenir de bons rapports. Le résultat d'une récente conférence européenne, où cet empire était le premier intéressé, n'a rien changé à cela. Un arrangement antérieur, qui était favorable à cet empire, mais que depuis longtemps nous avions désigné comme ne pouvant durer, a fait place à un autre compromis. Fidèles à nos devoirs résultant des précédents traités, nous avons offert avec le plus grand désintéressement des compensations d'où pouvaient dériver pour nous de lourdes obligations, compensations que nous n'avons pourtant pu imposer contre son gré au principal intéressé. La Porte a préféré choisir une solution qu'elle a reconnue compatible avec son indépendance et son libre arbitre. Il nous fallait respecter cette décision, qui ne compromettait aucun de nos intérêts.

» Nous avons eu dernièrement la preuve satisfaisante que nos bons rapports avec la Turquie n'ont nullement été altérés, dans l'entreprise d'une œuvre considérable destinée à faire disparaitre

les derniers obstacles suscités par la nature contre la navigation sur le Danube : la Porte nous a témoigné un empressement qui ouvre pour nous les meilleures perspectives, et les autres peuples établis sur les deux rives du grand fleuve nous ont fait voir également par leur attitude qu'ils sont loin de nous être hostiles.

» Notre système, qu'il ne faudrait pas confondre avec un programme éphémère, est pour plaire à tous les peuples de la monarchie. Il assure, en effet, à l'empire, la paix au dehors ; il lui donne, à l'intérieur, la tranquillité et le temps nécessaires à l'œuvre de régénération. » (*Approbation.*)

Je suis d'avis que le comte Andrassy ne s'est pas trop avancé lorsqu'il a dit, en 1874, au sein de la Délégation hongroise, qu'il n'avait eu besoin que de suivre le chemin que j'avais frayé. Une autre fois, mon successeur a parlé, il est vrai, d'un contraste entre ma politique, qui avait été celle des *mains libres*, et la sienne, qu'il avait nommée la politique de l'*itinéraire forcé*. Cette dernière expression ne m'a jamais paru heureuse; je ne sais si elle est d'usage dans les questions militaires, mais je sais, comme m'étant longtemps occupé du ressort de la police, que l'on insère ce mot d'*itinéraire forcé* dans les feuilles de route délivrées aux vagabonds et aux expulsés. On a vu, par le précédent discours, pourquoi la politique des *mains libres* était indiquée jusqu'en 1871, et par quelle raison cette politique devait cesser d'être telle, à partir de cette époque. Ce discours n'était pas seulement pour éclaircir le passé; c'était aussi un programme pour l'avenir, et il est devenu de cette sorte mon tes-

tament politique, dont on ne peut point dire qu'il n'ait pas été exécuté. En effet, les deux grandes lignes de la politique du comte Andrassy : l'alliance constante et ferme avec l'Allemagne et le rapprochement avec la Russie, s'y trouvent tracés.

## CHAPITRE XLIII

### 1871

Les jours de Gastein. — Le prince Bismarck.

Les assurances amicales échangées vers la fin de l'année 1870 entre les gouvernements d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne furent corroborées par les deux souverains, dans le courant de l'année suivante. L'empereur François-Joseph ne laissa point passer, sans se faire représenter par des missions spéciales, l'anniversaire de l'empereur Guillaume, en mars, non plus que l'inauguration, coïncidant avec le retour des troupes de France, du monument élevé à la mémoire du roi Frédéric-Guillaume III, le fidèle allié de l'empereur François Ier. L'aide-de-camp général comte de Bellegarde fut chargé de remettre la lettre de congratulation à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Guillaume, tandis que, pour l'entrée des troupes et l'inauguration du monument de Frédéric-Guillaume III, l'on choisit le général de

cavalerie baron Gablenz. Je pouvais d'autant mieux recommander ce dernier choix, que le baron Gablenz, à ce que je savais, avait toujours été bien vu à Berlin et fort estimé des Prussiens, malgré les conflits qu'on ne lui avait point épargnés pendant qu'il était gouverneur du Holstein. Jamais le don de faire des compliments, parfois un peu forts, n'a fait défaut aux Prussiens. Ainsi, comme je disais au général Schweinitz que le choix de Gablenz me semblait bon, parce qu'on l'aimait à Berlin, il me répondit : « Et aussi parce qu'il nous a vaincus. » C'était une agréable réminiscence de Trautenau.

D'autre part, l'empereur d'Allemagne fit paraître le désir de reprendre ses cures à Gastein, qu'il avait interrompues depuis 1865, et de profiter de l'occasion pour rendre visite à la cour autrichienne, à Ischl.

Sur ces entrefaites, moi aussi, j'entrai en relations plus étroites avec mon grand collègue. La création d'ambassades à Vienne et à Berlin, au lieu des légations qui y avaient existé jusqu'alors, vint sur le tapis, et le prince de Bismarck avait exprimé au comte Bellegarde le désir que le choix du premier ambassadeur austro-hongrois s'arrêtât sur le comte Karolyi, qui avait été chef de légation à Berlin avant 1866. Le chancelier allemand avait dit aussi qu'il souhaiterait de se rencontrer avec moi à Gastein. Cela me donna occasion de lui écrire. Ma lettre avait un caractère purement privé; il s'y trouvait la phrase suivante : « Nous nous sommes vus la dernière fois en 1865. Depuis, Votre Altesse a fait plus de chemin que moi, et cependant vous pouvez vous flatter d'avoir contribué à mon avance-

ment et à ma nomination à un poste fixe. » Le prince de Bismarck répondit de la manière du monde la plus obligeante. Il me disait qu'il m'avait toujours considéré comme le plus aimable et le plus impartial de ses ennemis.

Les trois semaines que je passai alors à Gastein, avec le prince de Bismarck, m'ont laissé les plus agréables souvenirs. Nous demeurions tous deux chez Straubinger, et nous nous voyions presque quotidiennement. Lorsqu'on est en de bons termes avec Bismarck, il n'existe pas de meilleur compagnon que lui. L'originalité de la pensée n'est surpassée, chez lui, que par l'originalité de l'expression. Avec cela, il vous a une bonhomie charmante, non apprêtée, qui adoucit ses jugements, souvent sévères, sur autrui. Un de ses mots favoris était : « Voilà un être complètement idiot ! » sans qu'il pensât blesser la personne dont il s'agissait. Quelques-unes de ses réflexions sont trop caractéristiques et, en partie, trop intéressantes, pour n'être pas mentionnées. « Que faites-vous, demanda-t-il un jour, quand vous êtes en colère ? Je crois que vous ne vous mettez pas si souvent en colère que moi. » — « Bah ! répliquai-je, je ne me fâche que de la bêtise des gens, jamais de leur méchanceté. » — « Ne trouvez-vous pas, poursuivit-il, que c'est alors un grand allégement de casser quelque chose ? » — « C'est heureux, repartis-je, que vous ne soyez pas à ma place, car alors il n'y aurait plus un meuble entier dans la maison. » — « Voyez-vous là-bas, en face, me dit-il en me montrant la chambre de l'empereur Guillaume, qui se trouve dans le château des bains ; je m'y trouvais une fois et entrai dans une terrible rage ; je ferme

la porte avec fracas, la clef me reste dans la main, j'entre chez Lehndorff et la jette contre une cuvette, qui se brise en mille morceaux. — Mon Dieu, dit celui-ci, êtes-vous malade ? — Je l'ai été, mais je me trouve parfaitement bien maintenant. »

Il parlait beaucoup de la guerre française et de ses négociations avec Thiers et Favre. « L'armistice, racontait Bismarck, touchait à sa fin, et je dis à Thiers : Écoutez, monsieur Thiers, voilà une heure que je subis votre éloquence ; il faut une fois en finir ; je vous préviens que je ne parlerai plus français, je ne parlerai qu'allemand. — Mais, monsieur, répondit Thiers, nous ne comprenons pas un mot d'allemand. — C'est égal, répliquai-je, je ne parlerai qu'allemand. Là-dessus Thiers m'adressa de nouveau une très belle allocution, je le regardai avec bienveillance et lui répondis en allemand. Lui et Favre allèrent et vinrent pendant une demi-heure en joignant les mains ; enfin ils m'apportèrent ce que je souhaitais, et je me mis aussitôt à parler français. »

Bismarck racontait tout cela fort gaiement, comme s'il se fût agi d'une histoire de chasseur ; il paraissait n'avoir pas conscience de la dureté de cœur que marquait plutôt le récit railleur que la conduite même de ces négociations, car quels tourments n'assiégeaient pas l'âme de ces deux hommes d'État français à cette heure décisive dont parlait Bismarck ! Le succès donne la grande absolution ; mais je pensais au mot de Posa : « Je sais que vous le devez ; mais que vous puissiez le faire, c'est ce qui remplit mon cœur d'une admiration craintive. » L'autre histoire, que voici, me parut d'autant plus avantageuse pour

Bismarck. Il assistait, à cheval, avec l'état-major, à la revue des troupes allemandes, à Longchamps. Un homme en blouse s'approche de lui et dit : « T'es une fameuse canaille ! » — « Je pouvais, dit Bismarck, le faire jeter en prison, mais le courage de cet homme me plut. »

Deux faits datant de la guerre française me parurent encore très intéressants. Le premier est que Bismarck aurait été personnellement contre l'acquisition de Metz, eu égard à la population française de cette ville, et qu'il ne s'est courbé que devant la volonté catégorique du maréchal Moltke, lequel disait qu'il faudrait cent mille hommes de plus en temps de paix, si l'on ne conservait pas Metz. L'autre communication de Bismarck est que si Metz eût tenu encore un mois, il aurait fallu lever le siège de Paris.

Je savais que les Prussiens avaient trouvé, au château de Cerny, ma correspondance avec Rouher, et j'amenai moi-même la conversation sur ce sujet. Bismarck ne fit point de difficulté de m'avouer qu'à ma place il en eût fait autant.

Il me fit encore deux communications importantes sur des choses passées qui remontent au-delà de 1866. En 1859, où il occupait le poste d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il fut prié de donner son avis, à la veille de la guerre d'Italie, et il se déclara pour une intervention militaire immédiate, énergique, en faveur de l'Autriche, mais conditionnellement, et contre l'assurance de la même réorganisation de la confédération qu'il demanda, en 1866, avant le début de la guerre, savoir : attribution du nord à la Prusse, et attribution du sud à l'Au-

triche. En 1864, après la conclusion de la paix avec le Danemark, il proposa de céder le Schleswig-Holstein à la Prusse, promettant que celle-ci engagerait une action commune avec l'Autriche en vue de reprendre la Lombardie à l'Italie. Ce dernier fait me parut incroyable, rien qu'à cause de ce que le royaume d'Italie avait déjà été reconnu par la Prusse, avant l'entrée de Bismarck au ministère, et que la Lombardie avait été cédée à la France, et qu'en conséquence l'empereur Napoléon était personnellement, engagé. Un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, qui connaissait ces faits, confirma cependant le dire de Bismarck. Je n'eus pas le loisir de rechercher dans les actes, ma retraite étant alors très proche. Par contre, j'avais auparavant trouvé les preuves établissant que, dès 1865, longtemps avant la mission Govone, Bismarck était en négociations avec le gouvernement italien, et que, bien qu'on sût cela à Vienne, la convention de Gastein n'en fut pas moins conclue.

Si j'avais lieu d'entendre d'intéressants éclaircissements sur le passé, les aperçus sur l'avenir que me développait mon interlocuteur ne l'étaient pas moins. Le prince de Bismarck m'a prédit déjà alors le *Kulturkampf* avec toutes ses particularités, ce qui m'avait donné occasion de dire que, sous un rapport, je pouvais m'en louer, car je n'aurais plus à m'ouïr reprocher à l'avenir que les catholiques sont plus heureux en Prusse qu'en Autriche; j'ai pourtant fait observer que, s'il n'y avait pas alors au pouvoir, en Autriche, un ministère essentiellement catholique, il se pouvait faire qu'il en vînt un, et qu'alors l'opposition

catholique en Allemagne cherchât un point d'appui à Vienne. « Ils ont agi à notre égard d'une manière infâme ! dit Bismarck », prononçant là encore un de ses mots favoris. Cette infamie me fut expliquée quelques mois plus tard, comme j'avais quitté Vienne, par une personne au courant de ce qui se passait. Les intentions primitives de Bismarck après la guerre étaient très bienveillantes pour l'Eglise catholique. Il comptait trouver un appui dans la curie romaine, et avait proposé au pape de transférer le Saint-Siège de Rome à Cologne. Si, comme beaucoup le croyaient, le pape venait à quitter Rome, cette proposition aurait eu quelque chose d'attrayant. Un antique siège archiépiscopal, une célèbre cathédrale, une noblesse rhénane très catholique; avec cela des régiments, de préférence catholiques, devaient former la garnison. Le cardinal Ledochowski fut chargé des négociations, mais elles prirent une telle tournure, que Bismarck se considéra comme dupé. De là l' « infamie ».

Nous parlâmes aussi des pays allemands d'Autriche. Le prince de Bismarck répudia cependant avec énergie toute velléité d'acquisition de ces pays pour l'empire allemand, faisant ressortir que Vienne, ainsi que les populations slaves et catholiques, ne susciteraient que des embarras et des difficultés. Je ne doute pas de la sincérité de ces considérations; cependant il est une chose que je ne saurais oublier. « Plutôt penserions-nous à la Hollande ! » m'avait dit Bismarck. Lorsque, quelques mois après, je pris possession de mon poste d'ambassadeur à Londres, arriva presque en même temps le nouvel ambassadeur hollandais, que je connaissais, et qui avait occupé jusqu'alors le poste

de Berlin. La première chose qu'il me raconta fut que Bismarck l'avait rassuré touchant des vues d'annexion de la Hollande en observant que l'on songerait plutôt aux provinces allemandes d'Autriche.

Enfin, nous parlâmes encore de la Roumanie, qui alors n'était qu'à moitié constituée. Là aussi on avait été *infâme*, et, comme il se conçoit, les démonstrations francophiles de Bucharest, qui étaient allées jusqu'à menacer l'hôtel de la légation prussienne, n'étaient pas oubliées. Bismarck protégeait alors les entreprises de chemin de fer de Strousberg, auxquelles de grands noms prussiens étaient mêlés et contre lesquelles s'élevaient des obstacles, en ce que l'on attaquait le traité conclu avec le gouvernement roumain. Bismarck était très irrité, et il me déclara qu'il prendrait une voie très simple et correcte, c'est-à-dire qu'il s'adresserait à la puissance suzeraine et réclamerait l'intervention turque. J'eus sérieusement beaucoup de peine à le dissuader de ce projet.

Avant de donner le texte de mon rapport à l'empereur sur mes conversations avec Bismarck, je parlerai de deux incidents divertissants.

J'avais l'honneur d'offrir à dîner à mon collègue princier au châlet suisse. A ce dîner prenaient part, outre Bismarck, MM. de Keudell et Abeken, venus avec lui à Gastein, ainsi que le chef de section von Hofmann. Le repas fut servi dans une espèce de gloriette, sur une éminence d'où l'on apercevait la rue. Tout à coup, nous remarquâmes l'arrivée d'une chaise de poste et nous présumâmes que ce devait être le comte Arnim,

qui venait d'être nommé ambassadeur à Paris. J'envoyai aussitôt quelqu'un au-devant de la voiture, et fis prier le comte Arnim de dîner avec nous. Nous vîmes que la voiture s'était arrêtée, mais notre invité ne se montrait point. Enfin, on découvrit qu'il en était descendu et qu'il s'occupait, derrière la chaise de poste, à changer de toilette, alors que nous-mêmes étions vêtus d'un costume de matin. « Et l'on ferait de la haute politique avec une créature de ce genre! » dit Bismarck. Cette plaisanterie à part, il ne pouvait échapper à un observateur attentif que les relations entre Bismarck et Arnim n'étaient déjà pas bonnes alors et que, pendant le dîner, ils ne laissèrent pas de le prouver par plusieurs observations peu amicales qu'ils s'adressèrent réciproquement.

Parmi les hôtes de Gastein, il y avait aussi alors un certain M. Christ, marié à une nièce de la comtesse Méran, veuve de l'archiduc Jean. Ce M. Christ était un francfortois aisé et viveur qui, au temps où Bismarck était ambassadeur près de la Diète germanique, avait eu avec celui-ci un commerce suivi. M. Christ lui donna donc, au restaurant de Hofgastein, un dîner auquel moi et quelques autres Autrichiens avions été invités. Au dessert, notre amphitryon dit à Bismarck en pur dialecte francfortois : « Mais, dites-moi, pourquoi n'êtes-vous pas entré à Vienne en 1866? » Une réponse assez peu gracieuse ne l'empêcha pas de poursuivre en ces termes : « Vous nous disiez toujours à Francfort que ce serait le plus beau jour de votre vie, quand vous feriez votre entrée à cheval dans Vienne! » On devine quelle figure fit le prince de Bismarck.

Ci-dessous le rapport déjà mentionné :

« Le prince de Bismarck, comme il était à prévoir, n'a point fait de propositions en vue d'arrangements positifs, basés sur un traité. Moi, de mon côté, — outre que je n'avais pas reçu d'autorisation préalable de Votre Majesté, je n'ai pas jugé conforme à nos intérêts d'ouvrir la bouche sur de tels arrangements. Ce que je me suis permis de désigner, dans mon rapport détaillé du 18 mai de cette année, comme la constellation qui, de 1866 à 1870, s'opposait à une entente par traité entre l'Autriche-Hongrie et la Prusse, s'y oppose également, quoique les conjonctures soient changées. La situation, aujourd'hui de même qu'alors, n'offre pas d'objet sur lequel puisse s'affirmer la parité d'intérêts des deux empires. Nous ne pouvions pas alors, contre des assurances relatives à d'incertaines complications à venir en Orient, accorder immédiatement ce qu'on demandait de nous, savoir l'abandon de l'Allemagne méridionale et l'engagement de faire front contre la France. De même, nous nous trouverions aujourd'hui, en vertu d'un arrangement reposant sur un traité, obligés de prendre parti pour l'Allemagne dans l'éventualité, plus ou moins prochaine, d'une levée de boucliers de la France ; nous dépendrions aussi de manipulations qui se soustrairaient à notre influence, alors que l'éventualité d'une guerre avec la Russie ne se borne nullement au cas d'une guerre d'agression russe contre nous, et qu'il serait conséquemment très difficile d'obtenir les stipulations qui pourraient nous assurer l'avantage d'une entière réciprocité. Dans cette circonstance, qui à Berlin revêt une autre forme à cause des présentes relations amicales avec Saint-Pétersbourg, mais qui entraîne une même conséquence, gît probablement la raison pour laquelle le prince de Bismarck s'est maintenu dans une attitude réservée, mais cette raison pourrait être aussi le désir de ne

point laisser s'élever le moindre doute que l'Allemagne ne soit assez puissante pour se défendre toute seule contre ses ennemis.

» Le prince de Bismarck juge beaucoup plus conforme aux intérêts et à la consolidation de l'empire allemand de nouer avec nous des relations franches, durables, qui soient basées sur une bonne volonté mutuelle, une confiance égale de part et d'autre, et l'admission réciproque du fait que les intérêts politiques des deux parties ne doivent plus désormais entrer en collision, que l'une des deux puissances, dans l'attente légitime de la réciprocité, doit assister l'autre, même au cas où ses propres intérêts ne seraient pas en jeu, pourvu que cette assistance ne lèse pas lesdits intérêts.

» C'est ainsi, et non d'une autre manière, que j'avais conçu moi-même nos futurs rapports avec l'Allemagne. Des arrangements par traité, qu'ils soient publiés ou tenus secrets, ont le tort d'inquiéter l'étranger et d'offrir, à l'intérieur, une ample matière d'agitation pour les partis. On peut compter sur un développement beaucoup plus sûr et plus tranquille des relations de réciprocité qui viennent d'être caractérisées, lorsque l'attitude des cabinets se manifeste partout d'une manière conforme, et que les actes démontrent à chaque occasion l'accord de ces cabinets, ce qui suppose naturellement une entente préalable partout.

» C'est aussi essentiellement la pensée que je me suis efforcé de développer à Votre Majesté, dans mon rapport du 18 mai de la présente année, et dans le discours que j'ai prononcé devant la délégation du Reichsrath.

» Ce n'a pas été pour moi une médiocre satisfaction de voir qu'à notre premier entretien, et avant que j'eusse dit un seul mot, le prince de Bismarck m'ait non seulement donné à entendre qu'il approuve entièrement ce discours, mais ait encore exposé sa conception des relations réciproques qui lui semblent possibles et désira-

bles d'une manière rappelant presque textuellement la liaison d'idées de mon rapport à Votre Majesté ci-dessus mentionné. Cela est allé même si loin, que le passage qui concerne l'éventualité, que nous ne devons pas favoriser, mais mettre à profit, de la dissolution de l'empire ottoman, se retrouvait dans les développements du chancelier impérial allemand, lequel a remarqué obligeamment qu'on ne conçoit pas une grande puissance qui ne ferait pas de sa faculté d'expansion une condition vitale.

» Il m'a été plus important d'entendre le prince de Bismarck caractériser les rapports de la Prusse avec la Russie exactement de la même manière que je l'ai fait dans mon susdit rapport à Votre Majesté. A Berlin, on ne peut pas se laisser entraîner à une attitude hostile à la Russie à cause de nous, mais on espère conquérir une situation plus indépendante vis-à-vis de la Russie, grâce à de bonnes relations avec nous.

» J'ai donc pu répondre en toute sincérité, après avoir entendu le prince de Bismarck, que ses déductions s'accordaient on ne peut mieux avec nos sentiments.

» Nous ne devons pas médiocrement priser la circonstance que ce n'est pas nous qui avons besoin de chercher ces relations, qui nous sont, au contraire, offertes.

» Nous ne devons pas oublier que ces avances nous sont faites alors que notre voisin est devenu plus puissant, et cela dans des proportions gigantesques, dans le temps même que la seule puissance européenne qui puisse se mesurer avec lui lui accorde son amitié et se montre hostile à notre égard ; nous devons nous rappeler que ces offres amicales coïncident avec une époque où notre situation intérieure permettrait au gouvernement allemand de nous desservir et nous nuire.

» Sous ce dernier rapport, je ne saurais passer sous silence certaines paroles décisives du prince de Bismarck.

» L'empereur Guillaume, comme j'ai déjà été en situation de le mander de Gastein à Votre Majesté, avait fait, avec ménagement, diverses allusions signifiant qu'il désirait que les Autrichiens allemands ne tournassent point les yeux vers lui et ne lui créassent pas d'embarras, de même que Sa Majesté avait dit, en parlant de la dissolution des Diètes allemandes, que les Allemands se trouvaient mal d'une pareille mesure.

» Le prince de Bismarck a exprimé de très vifs regrets sur ces paroles de son maître, a prié de les mettre sur le compte d'idées et d'insinuations dépourvues d'importance, et m'a assuré qu'il avait fait comprendre à Sa Majesté l'inopportunité de semblables considérations.

» Lui, de son côté, m'a dit, qu'à parler franchement, il ne concevait pas qu'on se créât, avec le mécontentement des Allemands, de bien plus grands embarras que ceux qu'on avait eu à supporter de la part des Tchèques; qu'il déplorait la chose, parce qu'il souhaite un raffermissement de la monarchie austro-hongroise et qu'il en a besoin, mais qu'on ne devait pas attendre de lui qu'il appuierait l'opposition allemande. C'est, disait-il, une politique d'écolier de spéculer sur une acquisition des provinces austro-allemandes. Le Danemark et la Hollande, qu'on ne veut pas conquérir, seraient un gain infiniment plus profitable, mais introduire, en Allemagne, avec les provinces autrichiennes, une population slave et un foyer d'opposition catholique, c'est une pure billevesée, et la dissolution certaine de l'empire allemand à peine fondé.

Il sera bon pour nous d'être sur nos gardes, malgré de telles assurances, et de ne jamais manquer de vigilance. Si cependant — et ceci je puis l'avancer avec une entière certitude — les pourparlers de Gastein ont assis la confiance illimitée de l'empereur Guillaume et du prince de Bismarck en nous, il me semble

qu'il est du devoir de la prudence de ne point laisser paraître, de notre part, la moindre défiance; je dirai même que notre intérêt exige que, pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur, le moindre doute là-dessus ne vienne à percer, et qu'il faut s'en tenir inviolablement à la politique, inaugurée par l'échange des notes du mois de décembre et les déclarations devant les délégations, et affermie par les conférences de Gastein. Tout courant opposé engendrerait les conséquences les plus périlleuses. Nous perdrions en Allemagne des sympathies chaque jour croissantes, nous réveillerions les velléités russes présentement paralysées, et, par contre, nous encouragerions les projets belliqueux de la France et rétablirions en même temps l'alliance italo-prussienne.

» J'arive maintenant à un point de mon entretien avec le prince de Bismarck, lequel point, j'ose le dire, a été pour moi plus qu'une satisfaction.

» Votre Majesté, j'en suis sûr, connaît assez ma façon de penser pour ne pas douter que j'ai recommandé la politique de non-intervention absolue dans la question romaine, uniquement à cause des exigences de notre situation politique, et non pas par manque de compréhension des questions religieuses. En réalité, je savais parfaitement qu'avec une attitude hostile à l'égard de l'Italie, nous rétablirions l'alliance italo-prussienne *in optima forma*. Le prince de Bismarck m'en a fourni spontanément la pleine assurance. Il m'a formellement déclaré que si la France s'avisait d'entreprendre rien contre l'Italie et interpellait l'Allemagne sur son attitude éventuelle, la réponse ne serait nullement satisfaisante. Puis, il m'a communiqué, qu'ensuite de la proclamation du dogme de l'infaillibilité, on ferait valoir, à Berlin, le principe de la suprématie de l'État avec la dernière rigueur. Cette ouverture m'a donné occasion de répondre au prince de Bismarck que je ne pouvais que désirer person-

nellement n'avoir plus à entendre dire que les catholiques sont plus heureux en Prusse qu'en Autriche, mais que je devais avertir sérieusement de ne pas s'engager trop avant dans cette voie, de peur que l'opposition des catholiques allemands contre le gouvernement allemand n'installât son foyer en Autriche pour opérer, de là, contre Berlin.

» Toutefois il s'ensuit indiscutablement pour nous la nécessité de ne rien modifier à la politique que nous avons adoptée à l'égard de l'Italie, si nous ne voulons pas compromettre les avantages de la situation que nous avons prise par rapport à l'Allemagne.

» L'affaire Stromberg et l'Internationale ont été spécialement traitées dans nos entretiens.

» Pour la première, le prince de Bismarck a donné à entendre qu'il haïssait les Roumains, non parce que c'est une nation pillarde, ce dont il ne saurait leur en vouloir, mais parce qu'ils ont agi d'une manière infâme envers la Prusse pendant la guerre. Comme ce pays n'a pas de situation internationale, il s'en tient à la Porte, à laquelle il a communiqué le mémoire de Bucharest, lui demandant si elle se l'appropriait. Il n'exige pas une intervention armée, mais, si la Porte ne veut pas donner son concours, il lui suscitera des difficultés en toute occasion. « Au reste, a-t-il ajouté, je vous laisse le beau rôle; vous pouvez nous rendre service à charge de revanche.»

» La pensée occulte du chancelier impérial allemand était vraisemblablement celle-ci : « Il nous est fort désagréable qu'on abuse de grands noms pour attirer un tas de petites gens de la Silésie dans une affaire véreuse et les précipiter dans le malheur. Je vous serai reconnaissant de nous prêter votre assistance, mais, au pis aller, je devrai prendre une attitude très énergique. »

» J'ai répliqué que notre situation était la suivante.

» Nous n'avons, pour ainsi dire, rien de commun avec cette affaire.

Je n'ai pas connaissance de réclamations de porteurs d'actions autrichiens, et un important entrepreneur autrichien spécule même sur l'exécution des résolutions de Bucharest. Si nous voulions faire de la popularité, il nous aurait été facile de pousser le prince Charles à la sanction, afin de faire de la propagande, et même mieux, en Roumanie. Mais nous n'avons que deux pensées dominantes : maintenir le prince Charles et éviter toute démarche propre à faire douter de notre accord avec le cabinet de Berlin, ce qui n'exclut pas assurément la précaution d'éviter toute démarche qui pourrait nous entraîner dans des complications contraires à nos intérêts et à nos désirs. C'est pourquoi nous avons appuyé M. de Radowitz et eu bien garde de faire de l'opposition contre les négociations prussiennes à Constantinople, mais sans dissuader de la sanction, ni, à plus forte raison, prendre parti pour la diplomatie prussienne à Constantinople.

» Cependant j'avais exprimé à l'agent diplomatique roumain, de séjour ici, l'intention de m'entremettre, si son gouvernement se mettait en état de faire des propositions qu'on pût discuter sérieusement et, avant tout, différait l'exécution de la loi votée. Il a été écrit à Bucharest dans ce sens.

» Le prince de Bismarck déclara qu'il tombait d'accord là-dessus en principe, et qu'il écrirait au président supérieur de Silésie pour que celui-ci obtînt que les intéressés nommassent un syndicat qui pourrait entrer directement en négociations avec le gouvernement de Bucharest.

» En ce qui touche l'Internationale, qui occupe fort le cabinet de Berlin, et au sujet de laquelle le général de Schweinitz a proposé plusieurs fois un échange d'idées, tandis que l'empereur Guillaume s'est efforcé à Ischl d'attirer particulièrement l'attention de Votre Majesté sur la question sociale, j'ai d'abord communiqué au prince

de Bismarck mes idées touchant une contre-internationale à former en dehors de l'action gouvernementale. Il m'a approuvé sans hésitation et coopérera volontiers de la réalisation de ce projet. L'adoption de nouvelles prescriptions à insérer dans les codes pénaux ressortirait, par contre, à la sphère d'activité gouvernementale ; on proclamerait la pénalité et déférerait aux tribunaux le jugement d'actes qui peuvent être considérés comme un commencement d'exécution de crimes politico-socialistes, tels que la prononciation de discours justifiant et glorifiant les incendiaires. Le prince de Bismarck propose la réunion d'une commission chargée d'étudier la question, proposition que j'ai approuvée, à condition que la question ouvrière au point de vue économique et les moyens légaux de la résoudre fussent également l'objet de délibérations.

» Pour déférer à l'autre vœu du prince de Bismarck, qui désire avoir à ce sujet des engagements palpables, de notre part, et autant que possible dès l'arrivée à Salzbourg, j'ai fixé pour le 1er du mois prochain une conférence à laquelle prendront part le chef de section von Hofmann, le baron Wehli, les conseillers auliques Wohlfart et Teschenberg. »

## CHAPITRE XLIV

### 1871

Les jours de Gastein. — L'empereur Guillaume. — La seconde entrevue de Salzbourg.

L'empereur Guillaume était arrivé à Gastein plus tôt que le prince de Bismarck. La réception fut enthousiaste de la part de la société de cette ville d'eaux assemblée sur la place de Straubing, et le nombre des bouquets offerts par les dames ne fut point médiocre. J'attendais le monarque sur la terrasse du château des Bains; il me salua cordialement.

Ce fut dans ce même château des Bains que j'avais vu, la dernière fois, l'empereur Guillaume; c'était en 1865, au milieu de circonstances très différentes des conjonctures actuelles. Bien des changements avaient, du reste, eu lieu au cours des années durant lesquelles je n'étais plus un inconnu pour ce prince, devenu si puissant; elles allaient de 1856 à 1871, mais l'accueil

qu'il m'avait toujours fait me le rendait sympathique. En 1877, il fêtait son quatre-vingtième anniversaire. Au dîner que donna l'ambassadeur allemand à Londres, je devais, à cette occasion, porter le toast à l'empereur, et, dans mon discours, je dis, entre autres choses, ceci : « Il m'a été donné d'approcher, comme jeune secrétaire de légation, le prince Guillaume, comme ambassadeur, le prince de Prusse, comme ministre, le régent et le roi, comme chancelier impérial l'empereur allemand. Je me souviens avec reconnaissance que, durant ce long intervalle, il daigna m'accorder maints témoignages de son auguste faveur. Mais ce que je ne saurais jamais oublier, c'est la façon dont il m'accueillit lorsque la fatalité m'avait jeté dans les rangs des adversaires de son gouvernement, ne marchandant jamais son estime au combattant, son indulgence au vaincu. » L'ambassadeur russe, qui était présent, fut le seul qui ne me félicita pas sur mon discours, parce que la phrase que je viens de rapporter marque des procédés très différents de ceux dont son auguste maître est coutumier.

Lors de ce séjour, dont je parle, de l'empereur Guillaume à Gastein, j'eus aussi l'honneur de porter sa santé, à table, de la part de l'empereur François-Joseph, en réponse au toast que Guillaume I avait prononcé, le 18 août, jour anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche ; et je rappelai, à cette occasion, qu'autrefois, dans ce même mois d'août, on avait coutume de célébrer le jour de naissance du roi Frédéric-Guillaume III dans les villes d'eaux de Bohème.

Je fus plusieurs fois convié à la table impériale, honneur qui

me fut accordé aussi, les années suivantes, alors que je n'étais plus chancelier impérial.

Voici le rapport que j'adressai à l'empereur d'Autriche-Hongrie sur l'audience que j'eus chez l'empereur Guillaume, le lendemain de son arrivée à Gastein :

« Je crois devoir rendre compte à Votre Majesté de mon audience d'hier chez l'empereur Guillaume. Sa Majesté m'avait fait dire, dans la matinée, qu'elle serait à une heure chez elle et me ferait alors appeler. Cet ordre ne me parvint que vers deux heures. Il est possible que des affaires aient été cause de ce retard, mais peut-être aussi qu'il s'est agi d'une préparation en vue de l'audience. L'empereur me reçut, debout devant une fenêtre ouverte, si bien que, sous le rapport de la mimique, le public de la place de Straubing a pu être témoin de l'entretien; il s'étendit longuement sur le développement des relations entre l'Autriche et la Prusse, commençant à partir de la guerre de Sept Ans et finissant par la guerre franco-allemande de 1870. Je crois utile d'en relever seulement quelques particularités, car la conception prussienne de ce thème-là, que l'on trouve la même chez Sybel et Rauke, et que je n'ai que trop souvent rencontrée chez les diplomates prussiens de la nouvelle école, chez les Usedom, les Brassier de Saint-Simon, les Savigny, les Bernstorff et les Goltz, n'a rien qui ne soit connu de Votre Majesté. L'empereur désigna comme cause de tous les dissentiments entre les deux empires le dessein, toujours persistant du côté autrichien, d'arracher à la Prusse les avantages conquis par Frédéric-le-Grand et de reléguer la monarchie prussienne dans ses anciennes limites.

» Après l'année 1813 et jusqu'à la mort de son auguste père, in-

tervint une période de tranquillité, à cause de l'attachement de Frédéric-Guillaume III pour l'empereur François Ier; mais la Prusse dut faire maints sacrifices pour maintenir ces relations. De 1840 à 1848, les idées libérales de son frère déplurent d'abord à Vienne, et après 1848 on refusa à Berlin une ombre de sceptre impérial, mais on y fut obligé de s'occuper sérieusement de la question allemande. Les arrangements de Dresde, bien qu'ayant fait beaucoup de mauvais sang en Prusse, furent pourtant acceptés loyalement par lui et son frère et mis à exécution. L'empereur en vint ensuite à la guerre d'Italie; il affirma que l'on avait promis formellement au prince Windischgraetz l'intervention armée de la Prusse, avant que la bataille de Solférino eût été livrée. Il avait, de bon gré, concédé la participation de l'Autriche à la guerre danoise, afin de partager les lauriers avec elle; (je me rappelai à ce sujet que le prince de Bismarck m'avait dit en 1865 que la Prusse ne s'aventurerait plus seule, à l'avenir, mais seulement avec l'Autriche pour alliée, dans les duchés); puis il fut question des événements de 1865 et 1866, principalement de la guerre de 1866, qu'il n'avait entreprise, lui, roi de Prusse, que, le cœur brisé, après une longue lutte avec son ministère, après huit nuits d'insomnie, et parce que les préparatifs de l'Autriche l'y obligeaient. Le ciel avait favorisé les armes prussiennes et lui, le roi, on sera bien forcé de le reconnaître, s'était montré généreux. — Sa Majesté ajouta qu'elle avait bien aussi pour but, en montrant cette générosité, d'empêcher l'ingérence de la France et conséquemment une guerre européenne. La dernière guerre, non plus désirée que prévue par lui, avait enfin placé la Prusse à la tête de l'Allemagne, également contre sa volonté à lui, roi de Prusse; comme empereur, il n'a pas de plus ardent désir que d'entretenir de bonnes relations avec l'Autriche, et, en disant cela, il appuya plusieurs fois sur ce point, qu'il comprenait fort bien qu'on

n'oubliât pas aisément le passé, etc., et qu'il se réjouissait fort du rétablissement des bons rapports entre les deux empires.

» J'aurais pu objecter bien des choses, que je n'épargnerai peut-être pas au prince de Bismarck, comme les négociations entamées avec l'Italie dès 1865, la dépêche Usedom et la légion Klapka; mais je ne pouvais blesser et indisposer l'empereur Guillaume, qui venait de donner les explications ci-dessus d'un ton conciliant, et je l'avais naturellement écouté dans un respectueux silence. En revanche, je déclarai, me fondant sur ma connaissance approfondie de la situation à Vienne, que c'était une terrible erreur de croire que la pensée dominante de la politique autrichienne eût été d'abaisser la Prusse, qu'on était toujours resté sur la défensive, et que c'était nous qui avions été provoqués. J'ajoutai que les relations qui venaient d'être rétablies seraient scrupuleusement respectées, et qu'on tâcherait sincèrement d'oublier, si l'on se trouvait en face d'efforts sincères en vue d'amener l'oubli.

» Un mot de Sa Majesté, qui me sembla intéressant, est que la France avait consommé sa ruine dès 1866, attendu que Napoléon pouvait et devait attaquer l'armée prussienne par derrière. En 1866, lui, roi de Prusse, ne voulait pas croire à la neutralité de la France, et ce ne fut qu'après une longue résistance qu'il avait consenti à dégarnir la province rhénane. Aussi avait-il toujours conservé beaucoup de reconnaissance à l'empereur Napoléon.

» L'empereur me conta toutes les particularités d'Ems, en 1870; mais je puis les passer sous silence, puisqu'elles s'accordent avec les publications officielles prussiennes. Ce qui me parut nouveau, c'est une circonstance qui, si elle eût été fidèlement rapportée par Benedetti, aurait mis encore plus en lumière la malechance de Gramont; la voici : lorsque le roi prit congé de Benedetti, à la gare, il lui dit en lui tendant amicalement la main : « Adieu, monsieur l'ambassa-

deur, vous allez à Berlin, moi j'y serai dans quelques jours; l'affaire désormais doit se traiter, non entre vous et moi, mais de gouvernement à gouvernement. »

» Pour revenir au présent, l'empereur me dit qu'il avait assuré Votre Majesté à Ischl que personne ne songe à l'acquisition des provinces austro-allemandes. « Assurément, ajouta-t-il, j'ai dit à votre empereur la même chose que j'avais dite à l'empereur Alexandre, savoir que je ne désire et ne puis désirer rien tant que de voir les Allemands, en Autriche aussi bien qu'en Russie, parfaitement heureux, afin qu'ils n'aient pas à tourner les regards vers nous, ce qui nous créerait des difficultés. »

» Ces paroles ont d'autant plus appelé mon attention, que le général Schweinitz, arrivé seulement d'hier, me parla dans le même sens. Je ne manquai pas de répliquer à l'empereur que, de la part de l'Allemagne, on peut contribuer beaucoup à tranquilliser les Allemands d'Autriche; que nous ne rendions pas le gouvernement prussien responsable de toute cette agitation, mais qu'elle parviendrait à s'assoupir si, en Allemagne, des plumes officieuses faisaient comprendre aux Allemands d'Autriche qu'ils vivent dans un empire polyglotte et qu'ils doivent s'accorder avec les autres nationalités, si l'Autriche, qui est considérée, du côté allemand, comme une nécessité, doit continuer à subsister. Quelque soin que j'apporte à éviter toute ingérence dans la présente action politique intérieure, il est pourtant de mon devoir de faire ressortir le côté sérieux de ces paroles et d'avertir sérieusement de ne pas laisser prendre à la crise actuelle une extension qui dépasserait peut-être beaucoup les intentions du gouvernement. Je ne considère que le cas où les sentiments du cabinet de Berlin demeureront sincères et loyaux, et je laisse le cas contraire de côté : je peux bien alors faire souvenir qu'à Vienne, où n'existaient assurément pas de sentiments anti-

danois, on a pourtant été conduit à écouter les cris de douleur des Allemands, quelque feints qu'ils fussent.

» A la fin, l'empereur Guillaume s'entretint longtemps avec moi de l'Internationale et de la nécessité d'une commune défense; je lui développai alors ma pensée sur la création d'une contre-association.

» Au bout d'une heure et demie je fus congédié très gracieusement. »

Aux jours de Gastein succédèrent ceux de Salzbourg.

La nouvelle s'était répandue que l'empereur François-Joseph voulait rendre à Gastein la visite qu'il avait reçue de l'empereur Guillaume à Ischl. Afin de ne point quitter Gastein en temps inopportun, je m'informai respectueusement, tout en exprimant l'opinion qu'à cause du souvenir de la convention de Gastein, le choix de cette ville n'était pas à recommander. La réponse télégraphique fut négative; il y était dit que le temps de Sa Majesté serait pris les semaines suivantes par des inspections militaires. Quoique ce télégramme me prouvât clairement qu'une nouvelle entrevue avec l'empereur Guillaume n'était pas dans les intentions de Sa Majesté, je ne laissai pas de faire part, par écrit, de mes vues touchant la nécessité d'une prochaine rencontre, pour laquelle je proposai Salzbourg. L'empereur ne céda qu'à grand'peine, et, plus d'une fois, il me fut dit, après, que Salzbourg avait été mon linceul. Une année plus tard l'empereur se rendit à Berlin ! Je vis l'empereur Guillaume à Gastein un peu auparavant. « L'empereur vient à Berlin, me dit-il, je m'en réjouis très fort.» Pour moi, je ne l'aurais pu, et si j'eusse encore été ministre, je ne l'aurais réelle-

ment pas conseillé. Même lorsque j'insistais en faveur d'une entrevue à Salzbourg, je faisais ressortir que je ne pouvais approuver une visite à Berlin. Il me semblait excessif que l'empereur passât en revue, à Berlin, les troupes qui, quelques années auparavant, avaient battu les siennes, de même qu'il n'était pas convenable qu'un peu plus tard il rendît une visite précisément à Venise, sur un territoire qui, il y avait dix ans, appartenait encore à l'Autriche. Je me souviens qu'après ma chute du pouvoir, l'archiduchesse Sophie me dit à Salzbourg : « Je n'oublie pas que vous n'avez jamais perdu de vue la dignité de l'empereur. »

Je conserve le télégramme suivant, qui se rapporte aux jours de Gastein et émane du baron Orczy, chef de section ; il est daté du 16 août : « Le comte Andrassy désire apprendre télégraphiquement la durée du séjour de l'empereur d'Allemagne et de Bismarck à Gastein, parce que, si ce séjour devait se prolonger, il ne serait guère possible au comte Andrassy de paraître ignorer leur présence. »

On demandera quel besoin pouvait avoir le président du conseil des ministres hongrois de venir à Gastein ? Faire sa cour à l'empereur d'Allemagne pouvait être considéré et jugé comme un acte de déférence. Mais qu'est-ce que le comte Andrassy avait à négocier avec le chancelier impérial allemand ? La réponse télégraphique de l'empereur fut : « La présence des deux ministres-présidents me semble aussi peu nécessaire que celle du comte Andrassy seul. » Mais moi, qui suis toujours la bonne bête du bon Dieu, je fis en sorte que son vœu fût exaucé, de sorte

que lui et le comte Hohenwart reçurent une invitation; et je ne m'occupai ni des rapports entre le comte Andrassy et le prince de Bismarck, ni de ceux du comte Andrassy avec le comte Hohenwart; c'est à peine si j'écoutais ce qu'on m'en disait.

Les fêtes eurent le même cours qu'en 1857. Dîner et thé au château, promenade en voiture à Klesheim, illumination des hauteurs. A la promenade à Klesheim, j'étais aux côtés du prince Bismarck. Le chancelier allemand répondait par le salut militaire aux acclamations de la foule. « Voyez-vous, me dit-il, j'ai parfaitement su m'arranger. Lorsque les gens crachaient en m'apercevant, j'étais habillé en bourgeois et je n'avais pas besoin d'ôter mon chapeau; maintenant qu'ils me font tant de salamalecs, je porte l'uniforme, et je n'ai qu'à mettre la main à ma casquette. »

Le départ des deux monarques devait avoir lieu le lendemain matin. « Nous devons nous trouver à la gare à six heures et demie pour les adieux, » dis-je au prince Bismarck. « Ah! répliqua Bismarck, qui aime aussi peu que moi à se lever de bonne heure; alors tout de suite après minuit. »

A cette occasion, l'empereur Guillaume m'accueillit en me disant: « Je vous ai un peu noirci. » Je savais ce que cela voulait dire: il m'avait conféré le grand-cordon de l'Aigle Noir. Je suis sûr que, dans l'autre sens du mot, je n'ai pas été noirci par lui, mais par d'autres qui ont dû me prêter des charités auprès de lui, surtout au temps de mon ambassade à Paris.

Le prince Bismarck se rendait avec sa famille à Reichenhall. Je tins à l'y accompagner en chaise de poste attelée de quatre chevaux, et je passai encore une journée avec lui. Je ne devais pas le revoir avant six années de là.

## CHAPITRE XLV

### 1871

Une crise intérieure imminente.

J'avais peu vu le comte Hohenwart à Salzbourg, mais j'avais été témoin auriculaire d'un bout de scène entre lui et Bismarck, lequel lui avait dit, au départ : « Allons, bonne chance ! » Mes rapports avec le comte Hohenwart étaient plus tendus que jamais, ce qui était, en partie, la conséquence de la polémique d'un organe soutenu par le ministère cisleithan, de la *Gazette autrichienne,* qui représentait le fédéralisme. Cette feuille, rédigée par un docteur Frese, venu du Nord et intime du ministre Schaeffle, se plaisait à déprécier de toute façon l'entente avec l'Allemagne parvenue à son expression concrète à Gastein et Salzbourg. De telles attaques de la feuille ministérielle me laissaient indifférent, mais elles-mêmes n'étaient point indifférentes, en tant que propres à faire naître des doutes sur la sincérité de la direction politique adoptée à l'extérieur.

Cet organe, qui était plutôt celui de Schaeffle que de Hohenwart, publiait alors de temps à autre des indications sur le cours de l'*œuvre honnête* : c'était ainsi que ce journal appelait les négociations que le ministre du commerce était appelé à engager avec les personnalités en relief du parti national tchèque. La feuille en question était également inspirée par le comte Hohenwart ; or, rien ne m'a paru plus inexplicable, à cette époque, que de voir le comte Hohenwart, qui était mieux au courant que personne des questions intérieures autrichiennes, laisser à un professeur étranger le soin de les traiter. Grâce à l'*œuvre honnête*, et sans que j'en susse rien qu'ultérieurement, la Diète de Bohême eut à prendre connaissance, le 12 septembre, d'un rescrit impérial, qui plaçait à côté de la Constitution existante la reconnaissance de la situation politique exceptionnelle du royaume de Bohême, la reconnaissance des droits politiques de ce royaume, et la promesse du serment de couronnement ; le rescrit invitait, en outre, la Diète à délibérer, dans un esprit de modération et de conciliation, sur la situation politique de la Bohême, afin d'offrir à la couronne la possibilité de mettre fin à la lutte constitutionnelle, sans violer les droits des autres royaumes et pays, sans violer, en particulier, les lois politiques fondamentales de 1861 et 1867. La Diète de Bohême alla au-devant de ce désir, dans le sens *de la modération et de la conciliation*, en présentant à l'empereur les fameux articles fondamentaux d'après lesquels, s'ils fussent entrés en vigueur, il n'y aurait plus eu à Vienne ni Chambre des seigneurs, ni Chambre des députés, mais seulement un congrès temporaire

des royaumes et pays, et des conférences entre les ministres des diverses parties des constitutions de l'empire pourvues de gouvernements particuliers.

Cependant, grâce à la pression gouvernementale, les élections pour la Diète — il n'y avait pas encore d'élections générales directes — avaient donné au gouvernement une majorité des deux tiers à la Chambre des députés. Que le gouvernement lui-même eût de la peine à adopter les articles fondamentaux, bien qu'avec des modifications, cela se vit à la séance du grand conseil de la couronne qui précéda la retraite d'Hohenwart, de même que, déjà auparavant, dans les pourparlers qui furent engagés au ministère des affaires étrangères contre le ministre-président et les ministres impériaux.

Il se produisit alors une supposition, dont il est parlé dans quelques histoires et suivant laquelle le comte Andrassy aurait pris l'initiative d'une intervention, tandis que moi, je me serais joint à lui. Encore une de ces « fables convenues » d'alors.

J'avais été élu, comme il a été mentionné à une occasion antérieure, membre de la Diète galicienne par la Chambre de commerce de Brody, et, après avoir été obligé de ne point quitter Vienne, l'année précédente, à cause de la guerre franco-allemande, je devais, cette fois-ci, occuper mon siège à Lemberg. Si les conjonctures extérieures cependant m'avaient naguère empêché de siéger, c'était maintenant la situation intérieure. Après ce qu'on vient de voir, une explication ici serait superflue. Je m'excusai donc sur ce nouvel empêchement. Alors, un

matin, parut chez moi le comte Hohenwart, pour me dire qu'il avait appris ma résolution avec étonnement, car, bien que je ne fusse pas d'accord avec la direction du ministère, il n'était pas, croyait-il, conforme à ma situation de faire une sorte de démonstration contre mes collègues. « Il n'est pas question de démonstration, répondis-je, mais bien d'éviter une attitude, qui n'est point nécessaire, qui est en tout cas équivoque et également désagréable au ministère et à moi-même. » — « Je dois vous dire, repartit le comte Hohenwart, que le comte Andrassy s'est déclaré, dans nos conversations, favorable à ma conduite. » Dès que je fus seul, j'adressai un télégramme chiffré au comte Andrassy à Pest, lui demandant si cette assertion était fondée et le priant de me répondre immédiatement. Le comte Andrassy préféra venir lui-même, plutôt que de télégraphier. Il débuta, d'un ton assez chagrin, par ces mots : « Laissez-moi donc tranquille avec cela, que m'importent les Tchèques ? qu'ai-je affaire de la Bohême ? » Il était assurément tout à fait dans son droit en s'exprimant de la sorte ; son successeur Tisza n'a-t-il pas pris et conservé, avec conséquence, la même attitude à l'égard de l'ère ultérieure de conciliation Taaffe ? Mais on ne peut être à la fois spectateur et champion. Ce ne fut que plus tard que mes spéculations, que je renouvelai, en dernier lieu, par l'envoi à Pest du chef de section von Hofmann, décidèrent le comte Andrassy à s'unir à moi. J'adressai aussi au monarque, qui se trouvait à Ischl, une lettre où je lui exposais la situation tout au long.

Il ne me reste que peu de chose à dire sur la fin de l'ère Ho-

henwart. Ma lutte dans le conseil des ministres, assemblé sous la présidence de l'empereur et avec la participation des ministres d'empire, était le contraire de celle que j'eus à soutenir, en 1867, contre Belcredi. Si j'étais alors rempli d'admiration pour la défense, mon étonnement, cette fois, fut grand au sujet de sa faiblesse. Le comte Hohenwart était visiblement sous l'impression d'une cause déjà à demi perdue, et, ce qui devait le décourager encore plus, c'était que les ministres d'empire allaient trouver un allié parmi les membres de son propre cabinet.

Le baron de Holzgethan, très honorable type du fonctionnaire zélé et consciencieux, avait passé du cabinet Potocki dans le cabinet Hohenwart ; on l'avait exigé, et il n'y avait pas lieu, pour lui, de refuser, puisqu'il était en dehors du Parlement et des partis. L'administration des finances n'a pas souffert sous lui. Il avait aussi gardé une attitude passive au regard de l'action politique du ministère, jusqu'à ce qu'il arrivât enfin à la conviction qu'il était de son devoir de protester. Ses déductions sur les *articles destructeurs*, ainsi qu'il nommait les articles fondamentaux, étaient parfois divertissantes, à cause de sa manière de parler et de s'exprimer, qui était sèche ; et lorsqu'il dit : « Nous n'avons pas une médiocre quantité de pays pauvres ; songeons qu'ils se nourrissent tous aux mamelles de la haute et de la basse Autriche ! », ces paroles provoquèrent une explosion d'hilarité, même là où l'on avait le moins envie de rire.

Si je m'étais senti le vaincu après la séance où s'était résolue la question Belcredi ou bien Beust, cette fois-ci, j'étais bien sûr de la victoire, d'une victoire à la Pyrrhus, il est vrai.

## CHAPITRE XLVI

### 1871

Resté sur la brèche. — Raisons de santé et autres.

Le comte Hohenwart et ses collègues, à l'exception du baron Holzgethan, ne donnèrent leur démission que quelques jours après le conseil de la couronne dont il vient d'être question. Le baron Holzgethan ne fit pas partie du nouveau ministère, mais passa au ministère d'empire. Pendant son court interrègne parut, le 31 octobre, contresigné par lui, un second rescrit à la Diète de Bohême, fort différent de celui du 12 septembre. Il n'était désormais pas plus question de la situation particulière du royaume de Bohême que d'un couronnement, mais bien d'une prise en considération sérieuse de toute réclamation légale; une double leçon découlait de là : la première, que l'accord avec la Hongrie ne pouvait subir une modification que dans la voie tracée par elle-même, celle d'un compromis entre

le Reichsrath autrichien et le Reichstag hongrois ; la seconde, que la situation politique des royaumes et pays autres que la Hongrie avait trouvé son règlement par les lois fondamentales de la monarchie.

Le chemin jusqu'alors suivi ayant été abandonné, la clarté de ce rescrit impérial était une nécessité de la situation, à moins qu'on n'eût voulu semer la défiance des deux côtés. Mais il n'en était pas moins dur pour l'empereur de donner deux fois sa signature, en l'espace de six semaines, la première pour dire blanc et la seconde pour dire noir. Je le sentais profondément, bien que je n'eusse pas rédigé le rescrit, n'étant pas d'ailleurs en situation de le faire. Non seulement par cette raison, mais aussi parce que j'étais guidé par la pensée que, dans les nouvelles conjonctures, le ministère à former devait être strictement constitutionnel, et non pas un ministère accentué de parti, si l'on voulait s'engager avec succès dans la voie indiquée par le second rescrit, je me permis de profiter de l'occasion de mon audience suivante; me souvenant de la parole impériale, d'après laquelle je devais toujours dire sans hésitation ma façon de penser, je m'exprimai dans ce sens, bien que je n'y eusse pas été convié, et je caractérisai mon sentiment en avançant que même l'ancien gouverneur de Bohême, le général baron Koller, serait accueilli avec confiance comme ministre-président du conseil. De même que, un an plus tôt, après la chute du ministère Potocki, mes ouvertures relativement à une seconde édition du ministère bourgeois, corrigée dans le sens de la modération, mes paroles furent encore ac-

cueillies cette fois par un silence significatif. Mais immédiatement après, il se passa un incident remarquable. Comme je revenais de l'audience en question, je trouvai dans mon antichambre le député Rechbauer. Je l'invitai à entrer aussitôt, et que me dit ce député appartenant à la fraction la plus avancée du parti constitutionnel ? « Je suis venu pour vous dire que nous n'élevons aucune prétention de participation dans la formation du ministère, et que nous sommes maintenant tout à fait satisfaits, à condition que l'on gouverne constitutionnellement. »

Bientôt après, j'appris deux choses : la première, que le baron Kellersperg avait été appelé à former le nouveau ministère; la seconde, que le comte Andrassy se trouvait de nouveau à Vienne. Ce dernier ne se montra pas chez moi; il vint me voir seulement après sa nomination au poste que j'occupais pour me dire combien sa situation était pénible et comme il lui serait dur de changer sa résidence à Pest pour celle de Vienne. Le baron Kellesperg, lui, me fit visite avant sa nomination; à mon grand étonnement, car notre dernière rencontre ne le faisait pas présumer, il fut très cordial; et comme je lui disais qu'il n'aurait pas à se plaindre de l'insinuation du chancelier impérial dans les affaires intérieures, il répondit que son intention était, au contraire, de me convier à toutes les séances importantes du ministère. Je pus, en conscience, lui donner l'assurance que le chancelier impérial ne se mêlerait pas des affaires intérieures, car je savais déjà, par ce qui se passait autour de moi, que c'en était fait du chancelier impérial; et le

baron Kellesperg savait peut-être aussi qu'il n'y avait pas de péril à me dire de si belles choses.

L'heure des éclaircissements ne tarda pas à sonner. C'était un spectacle émouvant de voir le conseiller d'Etat de Braun, qui, en 1866, m'avait transmis la nouvelle inattendue de ma nomination, m'apporter aujourd'hui la communication opposée. « Je devais, — telles étaient ses paroles, — faciliter la voie à l'empereur », ce qui ne pouvait signifier autre chose sinon que je voulusse bien donner ma démission. Comme raisons, le baron Braun en avait deux à alléguer : la première, que le titre de chancelier impérial suscitait des difficultés, la seconde, que j'avais trop d'ennuis. Par contre, le baron Braun fit allusion à certaines paroles de l'empereur, qui me furent un nouveau témoignage de la noblesse de son caractère et me firent du bien. L'empereur avait dit : « Il est redevenu populaire ; donc il lui sera plus facile de se résigner » ; et il avait ajouté : « Il me sera agréable qu'il soit mon ambassadeur, parce qu'alors il me restera ». Je me rendis le lendemain chez Sa Majesté, sur le désir qu'elle m'en avait fait exprimer. L'empereur vint amicalement à moi, me serra la main, et dit : « Je vous remercie d'avoir aplani la difficulté ; j'ai beaucoup lutté avec moi-même, mais il faut que je renonce à vos services. » Voilà la stricte vérité sur ce qui a été réellement dit, et si j'en parle, c'est pour montrer la vanité des racontars qui mentionnaient des scènes, de l'émotion, etc. Puis, l'empereur m'offrit un siège et parla encore de différentes choses ; mais il ne prononça pas une parole relative à la cause de ma retraite, et conséquemment ne dit rien qui

eût rapport aux grandes questions acctuelles. Je recommandai ces paroles au *Lloyd de Pest*, à propos de l'insinuation faite plusieurs années après sur la cause de ma retraite. Par contre, l'empereur me fit l'honneur de me rendre visite, quelques jours après, et resta avec moi une demi-heure. D'une part qui ne m'était point favorable, on chercha à atténuer cette marque de faveur en disant qu'il s'agissait de la restitution de documents, comme si l'empereur avait eu besoin pour cela de venir lui-même à ma demeure officielle!

Cependant j'avais envoyé ma démission, et je reçus bientôt de Sa Majesté la lettre autographe que voici:

Cher comte Beust,

En vous relevant, sur votre prière, basée sur des raisons de santé, de vos fonctions de chancelier impérial et de ministre de la maison de l'empereur et des affaires étrangères, je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour le dévouement constant et désintéressé avec lequel vous avez rempli vos devoirs. Je n'oublierai jamais les services que, durant cinq années fertiles en événements, vous avez rendus à moi, à ma dynastie, et à l'Etat.

François-Joseph m. p.

Vienne, le 1er novembre 1871.

En même temps eut lieu ma nomination de membre à vie de la Chambre des Seigneurs et d'ambassadeur à Londres.

## CHAPITRE XLVII

### 1871

Comment ma retraite fut accueillie.

Le changement survenu dans ma carrière n'était nullement quelque chose d'effrayant ni d'imprévu pour moi. Un an auparavant, j'avais écrit à un ami de Saxe que le jour de la chute serait le jour de la délivrance; et quelques semaines avant les événements que je viens de narrer, j'avais causé avec le conseiller d'Etat von Braun, qui était resté mon ami, de l'opportunité d'une nomination éventuelle au poste d'ambassadeur. Le titre d'ancien chancelier impérial est quelque chose qui ne sonne pas aussi naturellement que celui d'ancien ministre. Le prince de Metternich — *si licet parva componere magnis*, ou plutôt *si licet magna componere parvis*, survécut bien à son omnipotence de chancelier d'Etat, mais il se rendit, en prenant sa retraite, à l'étranger, et ne ren-

tra en Autriche que quatre ans plus tard. De hautes fonctions à l'étranger — l'ambassadeur étant considéré comme le représentant personnel du souverain — c'était la meilleure solution.

Comme il a été dit, j'étais accoutumé à la pensée de ma retraite, mais lorsque le moment arriva, il y eut deux choses qui me semblèrent dures. J'avais bien prévu le temps où je ne pourrais plus rester à côté d'Hohenwart, mais, à cette époque, il s'agissait davantage de l'inéluctable fin d'une situation intenable. Maintenant que cette situation avait cessé d'être, qu'après plusieurs années de peines, de luttes et de soucis, un terrain solide, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, avait enfin été trouvé, et qu'il n'était plus besoin que de continuer tranquillement l'œuvre commencée; maintenant que tout devait aller comme sur des roulettes, que la plus parfaite harmonie entre le ministère commun et les ministères des deux moitiés de la monarchie était assurée : maintenant que j'avais pour moi des votes unanimes de confiance des corps parlementaires devant lesquels j'étais responsable, et que des démonstrations de la confiance publique m'arrivaient de tous côtés, être obligé de quitter le théâtre de mon activité en un tel instant, c'était un coup de foudre dans un ciel serein. Mais ce qui m'impressionna plus désagréablement encore, ce fut le mystère, dévoilé tout de suite à mes yeux, dans lequel on s'enveloppa pour me précipiter du pouvoir. Avec quelle joie, combien volontiers j'eusse obtempéré, si l'on eût fait appel à mon dévouement, si l'on m'eût dit qu'une issue à la triste situation créée par la contradiction des deux rescrits serait toute trouvée si Hohenwart

et moi démissionnions simultanément! J'aurais su imprimer à ma démission le caractère d'une entière spontanéité.

En considérant ce que je viens de dire, on comprendra que ma retraite ait été encore plus surprenante pour d'autres qu'elle ne l'avait été pour moi. J'aime à me rappeler qu'on me fit part de cette surprise d'une manière aussi sympathique qu'honorable pour moi. Je fus même obligé d'intervenir auprès des étudiants de Vienne pour les empêcher d'organiser une retraite aux flambeaux en mon honneur.

## CHAPITRE XLVIII

### 1883

Donec eris felix multos numerabis amicos.

Aujourd'hui que j'écris l'épilogue des souvenirs du temps de mon ministère à Vienne, il y a douze ans écoulés depuis ces jours de novembre où des éloges excessifs me furent accordés au sujet de mon œuvre, et où un excès de douleur éclata au sujet de mon départ subit. A une époque aussi fertile en événements et en transformations qu'est la nôtre, on aime vite, on oublie vite; et ce ne peut être pour moi une raison de m'étonner ou de me plaindre, que de voir que l'on pense peu ou point à ce qui s'est dit, écrit et imprimé lorsque j'étais encore sur la scène politique. Mais ce qui devait me toucher, sans pourtant faire naître d'amertume en mon cœur, c'est qu'il n'a même pas fallu des années pour amener cet oubli.

En 1871, j'avais exposé, devant la Délégation autrichienne,

en un discours détaillé, la politique adoptée par le gouvernement, et la Délégation avait manifesté sa satisfaction en votant le budget à l'unanimité, et sans qu'un mot de doute ou de blâme se fût élevé. Un an plus tard, il y a de nouveau session pour la Délégation, et l'on se montre ravi de la politique suivie par le nouveau ministre, laquelle répond exactement à celle que j'avais exposée, comme si cette politique du nouveau ministre était la meilleure et, en même temps, tout le contraire de la mienne. Cependant, on avait eu pour celle-ci un vote de confiance absolue. Que de semblables transitions — je me sers d'une expression parlementaire — fassent plus de tort à ceux qui les accomplissent qu'à ceux contre qui elles sont dirigées, c'est de quoi malheureusement on ne se rend pas compte. S'était-il passé, dans l'intervalle, quelque chose qui fût propre à modifier la bonne opinion qu'on avait auparavant de mes actes? Assurément non, car l'incident avec Gramont, qui a été si fort exploité contre moi, et que je n'ai pu mettre en son vrai jour que dans un des précédents chapitres de ce livre, eut lieu un an après, en 1873. En revanche, mes premières dépêches de Londres, qui avaient été imprimées dans le Livre rouge, trouvèrent dans la presse un accueil favorable et distingué. Mais pourquoi chercher les causes d'un revirement, qui s'était produit depuis longtemps, non pas même des mois, mais des jours après ma chute ? Plus d'une fois, dans l'intimité, je me suis permis une plaisanterie consistant à montrer que, de fin octobre jusqu'à mi-novembre 1871, en trois semaines, il se dégage de mon histoire trois tableaux successifs tels qu'on en voit sur une scène de théâtre.

Premier tableau. Beust a gagné, Hohenwart a perdu. Vive Beust!

Deuxième tableau. Quoi? Beust est aussi tombé? Hélas! hélas! Qu'allons-nous devenir?

Troisième tableau. Quoi? Comment? Nous sommes dedans et nous en sommes débarrassés? Bravo!

Le ministère avait été nommé avant que je quittasse Vienne. Le prince Adolphe Auersperg — *terza riscossa*, — cette fois-ci enfin réellement président, et à côté de lui Lasser, Unger, Stremayr, voilà qui changeait la situation. Et comment expliquait-on, ou plutôt comment explique-t-on la brusque transition? Les moineaux criaient sur les toits qu'il avait fallu mettre fin au bruit inattendu et rien moins qu'agréable qui s'était fait autour de Beust; et cela réussit parfaitement. Dès lors, les lamentations des feuilles libérales cessèrent, bien qu'elles eussent une raison de plus pour m'être reconnaissantes et honorer ma mémoire. Et avec quelle rapidité ce changement ne s'opéra-t-il pas! « Au moment où toute la population de l'Autriche s'empresse autour de Votre Excellence... » n'est-ce point ainsi que commence l'adresse que m'envoya le Conseil municipal de Vienne? Lorsque je quittai la gare de l'Ouest, me rendant à Londres, personne ne s'empressait. J'avais bien prié qu'on ne fît point de démonstration à l'occasion de mon départ, mais cela n'empêcha pas que, huit jours avant, des centaines, des milliers de personnes m'auraient fait la conduite.

Au résumé, on m'avait cru indispensable; dès qu'il fut prouvé que j'avais cessé de l'être ou, si l'on veut, de le paraître, l'en-

thousiasme et la désolation disparurent en même temps et de la même manière.

Je répète ce que j'ai dit tout à l'heure : l'amertume n'a point de place en mon cœur, et les élucubrations poétiques insérées dans l'appendice prouvent que je n'ai pas perdu ma gaieté. Je suis philosophe, et je prends les hommes comme ils sont, mais je conserve plutôt la mémoire du bien qu'on m'a fait que celle du mal dont j'ai été victime. Mais précisément parce que je me sens exempt de tout esprit de rancune et que je suis resté bon Autrichien après comme avant, je n'hésiterai pas à dédier à mes chers compatriotes des considérations qui leur seront peut-être désagréables, mais dont la méditation pourra leur être utile.

Dans un précédent chapitre, je me suis étendu sur la délicate question des Allemands en Autriche après 1866 et 1870. En rappelant ce que j'ai dit à ce sujet, je voudrais bien, en bon patriote qui ne peut désirer une Autriche forte qu'avec sa population allemande, m'interposer entre les Allemands d'Autriche et les citoyens de l'empire allemand. Aux uns, je dirais : « Restez où vous êtes, vous regretteriez le troc et tourneriez bientôt, mais trop tard, des regards d'envie vers les pots de viande d'Egypte ; » aux autres : « Laissez-les où ils sont ; tels qu'ils sont, ils peuvent vous servir de fidèles alliés, mais ils n'entrent pas dans votre cadre. Vous trouvez là-bas beaucoup de sentiment, d'intelligence, de diligence, d'amour du travail, de capacité et de bravoure, ainsi que l'esprit ouvert aux arts et aux sciences, mais le mot qui, chez vous, renferme tout : la rai-

deur, on ne la trouve là-bas que sous la tunique du soldat. »

« Mais, entends-je dire, par la pensée, à quelque lecteur appartenant aux gauches réunies, est-ce que notre parti a manqué de discipline, et qui donc est-ce qui nous a engagés au renoncement? » Un mot, s'il vous plaît, honoré monsieur, et peut-être ancien collègue. Honneur à la résistance opiniâtre des Allemands! Si je n'avais pas tenu leur cause en si haute estime, je ne l'aurais pas défendue à plusieurs reprises. Mais quand il s'agit du triomphe d'une question constitutionnelle, il y a deux manières de persister; l'une consiste à rester à la place où l'on est d'avis que la pluralité doit venir, sans s'occuper si elle y viendra ou non; l'autre fait qu'on ne recule pas devant l'ingrate et pénible besogne consistant à amener les autres où l'on veut. J'étais partisan de cette dernière méthode, et si, au lieu de me suspecter et de me combattre, on m'avait tendu la main, les gauches réunies ne se trouveraient pas aujourd'hui dans la minorité.

Je me suis souvent posé la question que voici : Supposé que Bismarck eût fait pour l'Autriche ce qu'il a fait pour l'Allemagne, lui serait-on resté aussi inviolablement fidèle ici qu'on l'a été là-bas sans interruption, malgré des prétentions parfois un peu fortes? Je laisse à d'autres le soin de répondre, mais je prie qu'on soit sincère.

Parmi les suppositions erronées que j'ai rencontrées plus d'une fois dans les journaux et dans les histoires, relativement à ma personne et à mes actes, se trouve aussi celle qui concerne mon *impuissante rivalité* avec Bismarck. L'idée de cette riva-

lité ne m'est jamais venue à l'esprit. La raison en est que j'ai toujours accordé, sans arrière-pensée, à mon prétendu rival une supériorité qui s'étendait même aux forces physiques, puisque je ne possède pas sa nature herculéenne, et, d'ailleurs, tout parallèle entre nous n'est-il pas exclu d'avance, à cause de la diversité de la matière que chacun avait à travailler? Une armée bien préparée, une unité politique et nationale, avec cela un mouvement d'expansion nationale dans une seule et même direction, cela revient à conduire à quatre chevaux, dont deux, au timon, seraient robustes, et les deux autres, tenus à la bride, pleins de feu. Le cocher, dans ce cas, ne doit pas être moins habile que d'autres, et je suis bien éloigné de croire que je l'aie été davantage, à la place dont je parle. Mais ce dont je me donne la liberté de douter, c'est que mon prétendu rival eût fait, avec mon attelage, plus de chemin que je n'en ai fait.

Je conserve l'espoir que les historiens impartiaux et consciencieux, dans leur jugement de mon passage de cinq années au ministère, en Autriche, sauront trouver, de même, que, moi aussi, je suis toujours resté dans la modération, un juste milieu entre l'apothéose dont j'ai été, quelque temps, le héros, et les malédictions dont on m'a rendu ensuite victime.

« Paix à sa cendre, justice à sa mémoire! » Tels sont les mots que je veux pour épitaphe. Puisse un jour cet appel n'être pas vain!

# TROISIÈME PARTIE

## 1871-1882

## CHAPITRE I

### 1871-1873

Arrivée à Londres. — Brouillard et pas de spleen. — Old England for ever. — Lord Granville. — Corps diplomatique. — Comte Bernstorff et comte Munster. — La cour. — La reine. — Prince et princesse de Galles. — Duchesse de Cambridge.

Ce fut par une froide et triste journée de novembre que je quittai Vienne et, qu'enveloppé de brouillard, je fis mon entrée à Londres. Si je ne fus pas pris de spleen, c'est parce que je ne marchais pas vers l'inconnu. J'avais déjà éprouvé sur moi-même, et je l'ai mentionné à propos de mon premier séjour en Angleterre, quelle attraction exerce sur les étrangers ce pays parfaitement dénué de plaisirs et de distractions. L'accueil plus que bienveillant que j'avais reçu pendant ma mission de sept ans à Londres ne pouvait qu'augmenter mes sentiments d'estime et d'affection. Il était donc tout naturel que je conservasse un fidèle souvenir à cette vieille Angleterre que j'avais

tant aimée, et que je continuasse à lui rester attaché, au lieu de m'en détourner, lorsque l'adversité et les malheurs commencèrent à obscurcir son horizon. Je dirai plus; ce ne fut pas sans un sentiment de profonde irritation, qu'à la suite de ces changements, je vis se produire, surtout dans la presse libérale, des opinions plus haineuses qu'indifférentes. De même qu'on avait tourné le dos à la Russie après sa défaite en Crimée, de même on tourna le dos à l'Angleterre lorsque ses affaires allèrent mal en Asie et en Égypte. Cela s'expliquait lorsqu'il s'agissait de la Russie, car elle était la personnification de l'absolutisme; mais était-il permis d'oublier si vite que l'Angleterre, depuis de longues années, avait servi d'asile aux émigrés politiques, et que, du temps de la Sainte Alliance, sa neutralité volontaire avait été un obstacle inappréciable pour l'absolutisme aveugle? Mais, hélas, même dans les cercles conservateurs, on ne se souvenait plus que l'Europe, sans les subsides de l'Angleterre et sans ses combats en Espagne, ne serait jamais venue à bout de Napoléon, en dépit du froid glacial de l'hiver russe et en dépit de l'exaltation et de l'énergie de l'Allemagne. Autre considération. S'il y avait un pays qui eût le droit d'en vouloir à l'Angleterre, c'était bien l'Autriche. Si celle-ci avait perdu ses provinces italiennes, c'était plutôt l'Angleterre qu'elle devait accuser que la France. La situation de l'Allemagne était bien différente. On peut voir dans mes explications sur la guerr franco-allemande et sur la dénonciation du traité de Paris pa la Russie, combien l'Allemagne est redevable à l'Angleterre.

De même que, dans ma pensée, je ne me détourne pas de l'An-

gleterre, malgré sa faiblesse actuelle, de même je ne doute pas de sa régénération. Un peuple qui possède à un si haut degré le sens pratique, saura, il est permis de l'espérer, profiter des leçons de l'expérience, et cessera enfin de régler sa conduite envers les autres peuples uniquement en proportion de leur plus ou moins de succès. Cela ne se fera pas sans efforts, mais l'esprit de sacrifice ne fera pas défaut.

Mon heureuse étoile voulut bien me faire retrouver un vieil ami dans le ministre anglais auquel j'eus affaire. Nous nous étions connus à Paris, il y avait de cela trente ans, lorsque j'y étais secrétaire d'ambassade et que son père y était ambassadeur d'Angleterre. Autrefois lord Leweson, il était maintenant comte Granville. Les rapports, soit d'affaires, soit de société, que j'eus avec lui, sont restés du nombre de mes plus agréables souvenirs. Il était un de ces hommes assez rares, chez lesquels une grande capacité se cache sous des dehors très simples. Mais il avait les défauts de ses qualités. La modestie, vertu respectable, est sujette à se laisser influencer par l'opinion d'autrui. C'est ainsi que l'attitude et les paroles énergiques de lord Granville, lorsque la Russie déchira le traité de Paris, furent immédiatement suivies d'autres paroles dans lesquelles on devina la voix de Gladstone. Dans le maniement des affaires il avait une habitude qu'on ne saurait trop recommander à tous les ministres des affaires étrangères. Après chaque entretien officiel, il résumait par écrit tout ce qui avait été dit par le plénipotentiaire étranger et par lui-même. (*Count Beust called on me and made the following statement*, etc.)

La reine avait accordé à lord Granville, après la mort du duc de Wellington, la dignité de *Lord Warden of the cinque ports* (*cinque* et non *five*), qui avait appartenu au *duc de la Victoire*. Cette dignité donnait droit à la jouissance du château de Walmer, qui s'élève sur un petit cap au-dessus de la mer, non loin de Douvres, près Deal, et où était mort le vieux duc de Wellington. Je fus souvent l'hôte de lord et de lady Granville, dans cette poétique demeure.

Gladstone était premier ministre à cette époque. J'eus alors peu de rapports avec lui, mais, quelques années plus tard, nous eûmes maintes conversations intéressantes. Parmi les autres ministres, je connaissais déjà le très honorable Fortescue qui devint lord Carlingford. Il était le mari de la veuve du comte Waldegrave, laquelle, selon l'usage anglais, avait conservé le titre de son mari défunt. Dans la première partie de cet ouvrage, en parlant de ma mission à Londres en 1864, j'ai consacré un reconnaissant souvenir à son hospitalier château de Strawberry Hill, près de Twickenham.

J'eus la chance de trouver plus d'un vieil ami dans le corps diplomatique : entre autres, mon collègue allemand. Dans mes souvenirs sur la conférence danoise, j'ai eu l'occasion de louer ses services, qui ne furent pas toujours appréciés convenablement à Berlin. — Le comte Bernstorff était de mes amis. Malheureusement je ne le conservai pas longtemps comme collègue, car il mourut en 1873. Je ne tardai pourtant pas à contracter avec son successeur une amitié qui fut durable. La nomination du comte Munster à l'ambassade de Londres causa d'abord

quelque étonnement, car non seulement il était Hanovrien, mais, avant la catastrophe de 1866, il avait été diplomate au service du Hanovre. Il n'y avait pas lieu de craindre que la cour fît la moindre objection à ce choix, car il était de tradition que la parenté ne jouât aucun rôle en politique. Il était tout naturel que les membres de la famille royale qui appartenaient à la maison Cambridge eussent pour lui des sentiments peu sympathiques, mais il faut avouer que le duc sut parfaitement se contenir. Sous tous les autres rapports, le comte Munster était l'homme qu'il fallait pour ce poste. Il était fils du comte Munster, si souvent nommé dans l'histoire de l'Allemagne et qui avait été « adlatus » du roi de Hanovre à Londres; étant né et ayant été élevé en Angleterre, il connaissait à fond la langue anglaise; de plus il était sportsman; enfin, il était allié par son mariage à l'aristocratie anglaise. Nous fûmes bientôt amis et n'eûmes jamais à nous plaindre l'un de l'autre.

J'ai, du reste, une raison particulière pour penser avec plaisir à mes bons rapports avec l'ambassade allemande. Ils formaient un contraste frappant avec les soupçons que les journaux allemands, aussi bien que les journaux russes, faisaient de temps en temps sur moi en m'attribuant diverses menées et en m'accusant de fournir des inspirations à la presse, ce qui fit dire une fois au *Standard* : « il faudrait que le comte Beust eût cent mains pour pouvoir écrire tout ce qu'on lui fait écrire en Allemagne et en Russie. » Je sais que le comte Munster s'en était plaint lui-même, et qu'il avait écrit à Berlin « qu'on devrait se décider à laisser cet homme tranquille. »

Dans mes souvenirs au sujet de la conférence de 1864, j'ai déjà eu l'occasion de parler de mon collègue russe, le comte Brunnoff. Nos relations restèrent froides, mais je fus largement dédommagé par les rapports que j'eus plus tard avec son aimable successeur, le comte Chouvaloff.

Mes collègues de l'ambassade française ne furent pas moins agréables. Malheureusement, on les changeait très souvent, et, dans le courant de quatre ans, j'en ai eu cinq : le duc de Broglie, le comte d'Harcourt, le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, le comte de Jarnac, le marquis d'Harcourt. La république ne pouvait pas choisir de plus beaux noms, et ces noms étaient portés par des « hommes de valeur ». Mais un ambassadeur stable aurait été plus utile à la bonne entente de l'Angleterre et de la France.

La connaissance de l'ambassadeur ottoman Musurus Pacha fut pour moi pleine de charme et d'intérêt. Un dignitaire turc qui conserve son poste pendant trente ans est un phénomène. Il était très sympathique aux Anglais, et sa maison était animée par la présence de sa fille, très belle personne et grande musicienne qui devint la princesse de Brancovano. Sa grande erreur consistait à se figurer toujours l'Angleterre telle qu'elle avait été il y a vingt ans, pendant la guerre de Crimée. Aussi fut-il surpris de l'attitude de cette puissance quand celle-ci fut prise à partie encore une fois par la Russie.

De même il ne pouvait comprendre l'attitude de l'Autriche-Hongrie, et il en voulait à mon chef qui, selon lui, n'aurait pas dû oublier que la Turquie autrefois s'était refusée à le livrer.

Je ne veux pas terminer ma revue diplomatique sans consacrer quelques souvenirs affectueux à quelques-uns des autres ambassadeurs. Je veux parler surtout de l'ambassadeur des Pays-Bas, le comte Bylandt, et de l'ambassadeur de Belgique, le baron Soloyns. Ils ont conservé tous les deux leurs postes, et, quand je vais à Londres, mes premières visites sont pour eux. Le comte Bylandt a pour femme une Russe d'un esprit supérieur. L'Italie ne fut représentée qu'à partir des deux dernières années de mon séjour en Angleterre ; son ambassadeur, le général Menabrea, m'est toujours resté cher ; j'avais été son collègue à Florence.

Quant à la cour, elle ne m'était pas inconnue non plus. Lorsque j'étais ambassadeur de la Saxe, j'avais vu la reine mariée et heureuse. Plus tard, étant représentant de la Confédération germanique, je l'avais revue, mais plongée dans la douleur et retirée du monde après la mort de son mari bien-aimé. Je la retrouvais maintenant en proie à une vive inquiétude pour son fils, l'héritier du trône, atteint d'une violente fièvre typhoïde à Sandringham. Si mes bienveillants lecteurs se sont donné la peine de lire mes souvenirs d'Osborne, souvenirs du temps de ma mission allemande, ils comprendront le profond respect que je portais à la reine. C'est du plus profond de mon cœur que j'écrivis ces vers dans l'album qui me fut présenté, lorsque, dans les dernières années de mon ambassade à Londres, j'eus passé deux jours à Osborne avec Son Altesse le prince héritier :

J'avais élu déjà, pour abriter ma vie,
L'empire du Trident, l'île que l'on envie ;

Je viens de séjourner dans un de ses îlots,
Vert pays, aux gazons reflétés par les flots;
Je lui dois un amour tel que rien ne l'altère.
Vive, vive à jamais la reine d'Angleterre!

Je faisais allusion à la grave maladie du prince de Galles en 1871. La sympathie publique avait été générale et s'était manifestée hautement. On voyait de nombreux attroupements devant Marlborough House. C'étaient les personnes qui venaient prendre les dernières nouvelles de Sandringham. Cette sympathie, non seulement de la société anglaise, mais aussi du peuple, était en partie provoquée par l'inquiétude qu'inspirait l'avenir dans le cas où la maladie prendrait une tournure funeste, mais l'affection qu'on portait au malade y était pour beaucoup. — Le prince de Galles est une de ces natures heureuses qui aiment à faire des heureux, et pour lesquelles c'est un véritable besoin d'être agréable en parole et en action à tout ce qui les entoure; c'est ce qui donne à son amabilité, reconnue par tout le monde, un cachet de sincérité. Je n'osais, voyant la gracieuse bienveillance dont m'honorait Son Altesse, croire à une préférence pour moi; mais ma reconnaissance n'en est pas restée moins vive. Ce qui fait la grande popularité du prince de Galles, c'est qu'il est Anglais jusqu'au bout des ongles. Il s'intéresse vivement à tous les intérêts anglais et le prouve en présidant, avec une habileté et une élégance étonnante de parole, tous les festins donnés dans un but de charité ou d'utilité publique. Cette manière de se produire offre pour les princes anglais des avantages qui ne sont pas à dédaigner.

J'assistai une fois à un dîner donné pour un hôpital allemand. Le prince de Galles présidait, et je fus émerveillé de l'habileté avec laquelle les princes anglais savent appliquer le « Honny soit qui mal y pense. »

J'ai dit, dans mes souvenirs de l'année 1864, que la princesse de Galles était, elle aussi, très aimée. A cette époque je passais pour être un ennemi acharné du Danemark, et j'osais à peine approcher cette belle et aimable princesse; mais maintenant tout était changé, et, du commencement jusqu'à la fin de mon séjour à Londres, je fus toujours, j'ose le dire, un hôte bien accueilli du Marlborough House. Lorsqu'en 1876 le prince entreprit son voyage dans les Indes, j'eus même l'audace de lui dire que je serais capable de composer une valse pour fêter son retour. Je n'avais jamais composé, mais je tins parole et pus, à l'époque fixée, dédier à la princesse ma première valse : « *Return from India* [1]. »

Ce n'est pas seulement à la cour du prince héritier qu'on m'avait témoigné de l'éloignement, en 1864; je rencontrais une hostilité bien plus grande encore dans une autre branche de la famille royale. La duchesse, veuve du duc de Cambridge, ainsi que la princesse Mary, ne m'honoraient plus d'une seule parole. Cela me chagrina d'autant plus que j'avais été reçu chez elles souvent et facilement tant que je n'étais qu'ambas-

1. La valse fut jouée au premier bal de la cour, et comme d'habitude le programme de la musique parut dans le *Morning Post*. Mon nom s'y trouvait. — « Avez-vous lu votre nom ? » me demanda la princesse. « A votre service, — répondis-je, très heureux de ma nouvelle position. Autrefois j'étais entre Bismarck et Gortschakoff ; maintenant je suis entre Strauss et Waldteufel. »

sadeur de Saxe. La duchesse avait même honoré d'une visite ma maison de Dresde. Elle vint à Paris en 1867, pendant l'absence de Sa Majesté l'empereur. J'évitai de l'aborder. — « Vous êtes pardonné », me dit l'empereur. — « C'est possible, mais moi je n'ai pas pardonné », répondis-je. — Tout fut oublié lorsque je vins à Londres, à titre d'ambassadeur. Je reçus un accueil sympathique de madame la duchesse ainsi que ses filles, la grande-duchesse de Mecklembourg-Strelitz, et la duchesse de Teck, ainsi que du duc de Cambridge. Je trouvai un charme extrême dans la conversation de la duchesse de Cambridge. Douée d'une mémoire très étendue, elle savait donner à ses souvenirs une forme toujours spirituelle. J'admirai surtout cette fraîcheur intellectuelle, pendant les dernières années de mon séjour à Londres. Elle était restée la même, bien que grandement octogénaire et malgré son état de santé qui la condamnait à une immobilité absolue.

## CHAPITRE II

### 1872-1882

Les souvenirs de l'ambassadeur en général. — Salzbourg et Vienne. — Le Requiem de Grillparzer. — *Human Imperfection.* — La guérison du Prince de Galles. — Thanksgiving. — Holland House. — Le Prince Liechtenstein. — Mon début comme Chairman. — *Dinners and Speeches.* — *An anxious moment.*

Avant de continuer les souvenirs de mes deux ambassades, je voudrais me permettre une observation. Mes lecteurs remarqueront une différence essentielle entre les chapitres précédents et ceux qui vont suivre. Ils y trouveront des descriptions de pays, des appréciations des personnes et des faits, mais rarement une explication de mes services personnels. C'est la conséquence naturelle du changement de ma situation. Celui qui est en état de diriger la marche des événements, ou qui, pour le moins, peut conserver son indépendance, a non seulement le droit, mais aussi le devoir de donner des éclaircissements, car il s'agit là, non seulement de son passé, mais de l'honneur du gouvernement qu'il sert. Il n'en était pas ainsi pour moi. Le plus

ou moins d'activité que je pus exercer était bornée et loin d'être indépendante. Le subalterne est obligé d'être circonspect, ce qui met un frein à ses communications.

L'empereur avait eu la gracieuseté de m'accorder une faveur, que j'avais sollicitée en acceptant mon poste : c'était de passer dans ma famille les mois de la morte saison de Londres, qui, pour la vie mondaine ainsi que pour les affaires, a lieu deux fois par an, à la fin de la *Season* et à la Noël. La santé de ma femme ne lui permettait malheureusement pas de mener la vie fatigante, que ses devoirs lui auraient imposée à Londres. Je pus donc, aussitôt mes lettres de créances présentées, commencer mes vacances d'hiver et aller à Salzbourg, où, après les journées mémorables de novembre, j'avais installé ma famille. Pendant mon voyage il m'arriva un accident. En déchargeant ma malle à Douvres, on la laissa tomber dans la mer, d'où elle fut, du reste, heureusement repêchée. Ce petit malheur ne resta pas inconnu. Les journaux s'en emparèrent pour lancer quelques traits d'esprit inoffensifs.

De Salzbourg j'allai pour peu de temps à Vienne, où j'habitai comme en 1866 le « *Römische Kaiser* » que j'avais connu dans des circonstances si différentes; j'y apportai des impressions nouvelles. Grillparzer venait de mourir, et j'eus une invitation pour assister à son Requiem à l'église Saint-Michel. Les bancs étaient remplis de monde. Je revis bien des figures connues, mais personne ne fit une tentative pour m'offrir une place ou m'en faire une en se reculant. Tout le temps du service divin je fus obligé de rester debout.

J'eus bientôt une compensation qui me fit grand bien. J'entrepris avec ma femme et mon fils un petit voyage dans l'Italie du Nord. A notre retour, à la première station autrichienne, je fus reçu par le gouverneur du Tyrol. C'était le comte Taaffe, qui était venu d'Innspruck pour me saluer. Je lui en ai toujours gardé de la reconnaissance.

Une année plus tard, j'étais l'hôte de lord Carnarvon dans sa magnifique propriété du Highclere. Nous fîmes une promenade en nombreuse société, et nous entrâmes dans une église de village. Il s'y trouvait un tombeau d'assez belle apparence avec l'épitaphe suivante : « *He was an honest man as far as it is consistent with human imperfection.* » Cette sentence originale resta gravée dans ma mémoire et me fut utile. La mesure de l'imperfection humaine peut s'appliquer même à un sentiment noble, — et cela aide à supporter bien des déboires.

Je revins à Londres au moment des préparatifs du grand *Thanksgiving*, service solennel célébré par l'archevêque de Canterbury, à l'église de Saint-Paul, à l'occasion de la guérison du Prince de Galles. La reine, la famille royale, le parlement et le corps diplomatique y assistaient, et on ne peut méconnaître le caractère national et sincère de cette fête, en voyant la foule compacte qui remplissait les rues.

Quelques mois plus tard il me fut réservé d'être témoin d'une autre cérémonie religieuse d'un genre tout différent. La veuve de lord Holland, propriétaire du magnifique Holland House, (où l'on retrouve tant de souvenirs de Fox) et du parc princier qui l'entoure, maria sa fille adoptive au Prince Aloys Liech-

tenstein. Le mariage fut célébré à l'église catholique de Kensington, et le Prince et la Princesse de Galles furent du nombre des convives. Ce fut la première fois qu'un prince anglais assistait à une messe en Angleterre. Lord Granville me dit à la fin du service divin : « *I had my eyes kept on you to see how a good protestant must behave.* » Quoique cet événement fût considéré comme exceptionnel et extraordinaire, il est à remarquer que la presse n'en fit pas mention. Gladstone, qui n'avait pas assisté à la cérémonie, et auquel je fis plus tard observer cette étonnante abstention des journaux, me dit : « *Well, if I were come, you may be sure there would have been an outcry.* »

Je m'émancipais quelquefois des traditions de mes prédécesseurs, et une des irrégularités que je me permettais était de prendre part aux *public charity dinners*, de faire des discours, et même de présider ces dîners, ce qui m'arriva dès le début de ma mission. Si cette manière d'agir m'a été reprochée, pour des raisons que je préfère ne pas approfondir, elle m'a aussi attiré des expressions de reconnaissance sincère et, j'ose le dire, méritée. On verra, par ce qui suit, que bien des sociétés de charité, et surtout celles qui faisaient du bien à mes compatriotes nécessiteux, en profitèrent largement. Je n'ai pas besoin de dire que si je prenais une part active à ces réunions, c'était parce qu'on me l'avait demandé avec instance. Il aurait été outrecuidant de ma part de chercher les occasions de parler en public, car je pouvais tout au plus soutenir une conversation en anglais. Je n'étais pourtant pas tout à fait novice, et je le devais au sympathique ambassadeur des États-Unis à Vienne, M. Jay, qui,

tous les ans, donnait deux dîners, l'un pour l'anniversaire de l'indépendance des États-Unis, l'autre pour celle de la naissance de Washington. Le grand chancelier de l'Empire devait nécessairement y assister et répondre au discours qu'on lui adressait. « *Jay has trained you* », me dit à Londres lady Bloomfield, femme de l'ambassadeur anglais à Vienne. Mais celui à qui je dois surtout les quelques mérites de mes allocutions fut un Anglo-Autrichien de mes amis, le membre du parlement actuel, baron Henry Worms, gendre du baron Tedesco, de Vienne. Il parlait allemand aussi bien qu'anglais, et je pouvais, avec son aide, corriger mes discours. J'ajouterai que j'ai toujours eu la chance de posséder non seulement une *memoria tenax*, mais aussi une *memoria capax*; autrement dit, une mémoire s'assimilant tout très facilement; je n'avais donc aucune difficulté à apprendre mes discours par cœur.

A peine arrivé à Londres, je fus invité au dîner qui se donnait tous les ans pour l'hôpital allemand, et mon toast y fut porté. En Angleterre comme ailleurs on a l'habitude, dans ces cas, de dire des choses obligeantes ; aussi ne manqua-t-on pas de se souvenir, qu'étant ambassadeur de Saxe, j'avais contribué à la fondation de cet hôpital, et que, plus tard, quand j'étais grand-chancelier de l'Empire d'Autriche, je l'avais maintes fois recommandé à l'ambassade. Ma réponse fut favorablement accueillie. Bientôt après j'eus l'occasion de prendre la parole à un dîner de très hauts personnages, qui fut présidé par une tête couronnée.

Ce fut le roi Léopold, de Belgique, qui présida le dîner du

*Literary Fund.* Il avait à sa droite et à sa gauche des princes de la famille royale, les ducs d'Edimburgh et de Connaught. J'eus l'honneur *to support the royal chairman*, comme on dit dans des circonstances semblables, ce qui ne se fait pas sans un speech.

Comme les journaux m'honorèrent d'une reproduction complète, la *Society of Friends of Foreigners in Distress* s'adressa à moi pour me prier de vouloir bien présider son *Annual Dinner*. Sans vouloir méconnaître les sentiments sympathiques qu'on me témoignait, je me crus autorisé à supposer que la politesse qui m'était faite avait pour principal motif le désir de faire une spéculation pardonnable dans l'intérêt de l'œuvre, et, comme j'avais tout lieu d'espérer que la spéculation serait bonne, j'eus l'audace d'accepter. Tout ce qui éveille la curiosité attire la foule en Angleterre ; un ci-devant grand-chancelier, dont les journaux avaient beaucoup parlé, pouvait à la rigueur devenir une *attraction*. Le dîner rapporta 4000 livres, et, quoique les dons annuels fussent compris dans cette somme, la recette fut considérée comme extraordinaire. En Angleterre le domaine de la charité offre à l'activité de la diplomatie un champ vaste et fructueux. Je ne l'ai jamais dédaigné. Bientôt après ce dîner où j'eus à parler, au moins, à cinq ou six reprises, je fus prié par une société allemande, dans laquelle se trouvaient aussi quelques Autrichiens, de présider un festin donné dans le palais de Cristal, et on fit une recette beaucoup plus forte que les années précédentes. A cette fête j'eus lieu de me convaincre que le prince Bismarck avait eu bien raison,

dans son discours sur la question de la Pologne, d'accuser les Allemands de leur grande facilité de s'assimiler aux autres nations, au point de renier leur patrie et leur langue. En Angleterre surtout, on trouve souvent des Allemands qui, après un séjour de peu d'années dans ce pays, non seulement préfèrent parler anglais, mais défigurent leur langue maternelle en affectant un accent anglais et des tournures de phrases anglaises. Ils s'offensent même quand un Anglais leur adresse la parole en allemand. — Tel n'est pas l'Anglais. Il fait grand cas de sa langue, et même quand il connaît bien le français, ce qui est plus fréquent maintenant qu'autrefois, il préfère parler sa langue avec l'étranger qui peut-être parle plus mal l'anglais, que lui ne parle le français. Je savais que dans la société (*Benevolent German society*) que je devais présider, il n'y avait que des Allemands, mais que, par habitude, on ne parlait qu'anglais. J'y allai en réformateur, et après avoir porté un toast à la santé de la reine et de la famille royale, dans la langue du pays, je commençai mon discours par ces mots : « *Geeherte damen und Herren.* » Il y eut une grande surprise, mais une surprise sympathique. Alors, m'adressant chaleureusement à mes auditeurs, je leur dis combien il était regrettable qu'une grande nation, qui venait d'accomplir de si grandes choses, eût l'air d'être honteuse de sa langue. « A Dresde, leur dis-je, il y a une colonie anglaise. Si, dans ses réunions, quelqu'un osait proposer de parler allemand, il serait sûr d'être mis à la porte. » De vifs applaudissements furent ma récompense. Le résultat immédiat de mon éloquence fut qu'un des

membres, industriel très connu, me répondit par un discours qui n'était pas en excellent anglais. En France aussi j'ai eu souvent l'occasion d'observer, même après la guerre franco-allemande, que l'Allemand qui trouve un emploi à Paris devient plus facilement Parisien qu'un Italien ou un Espagnol ; je ne parle pas du dédaigneux Anglais. En Hongrie, l'Allemand, reniant son honorable nom héréditaire, devient Magyar, en Galicie, Polonais. Espérons qu'il saura vaincre ce penchant inné, quand il sera colonisateur, pour éviter qu'en Afrique l'Allemand ne devienne Nègre avant que le Nègre ne devienne Allemand.

Je tendis aussi une main secourable à une autre petite société qui, jusque-là, avait été négligée par l'ambassade. C'était une société hongroise, fondée autrefois par les émigrés de 1849. Ses ressources étaient si restreintes qu'un des membres me dit, au premier dîner que j'organisai en leur faveur, dîner qui fut suivi par d'autres, qu'on l'avait surnommée par plaisanterie *the hungry Society*. Mon prédécesseur, ainsi que mon successeur, furent des Hongrois ; pourtant je ne risque pas de recevoir un démenti de la société hongroise en affirmant qu'elle ne fut pas mal partagée du temps de son ambassadeur « *schwob*. »

Dans les années suivantes, je fus obligé encore bien des fois de prendre la parole, comme par exemple dans la *Geographical Society*, à propos d'une conférence faite en allemand par un de nos explorateurs du Pôle Nord ; une autre fois à Stafford House, au *Anstislavery Meeting*, où j'eus un grand succès en citant les vers de Schiller :

Vor dem Sclaven wenn er die Kette Bricht,
Vor dem freien manne erzittere nicht.,

que j'avais traduits en anglais de la manière suivante :

Tremble when slaves by force may break their chain,
Not when by thy hand their freedom they regain.

Ma manie de faire des discours faillit me jouer un bien mauvais tour. Je fus invité à un festin de la « *Royal Academy* ». Il était d'usage, dans ces sortes de solennités, de proposer un toast, en l'honneur du corps diplomatique, toast auquel il aurait été de mon devoir de répondre, car j'étais le second ambassadeur. Le premier, Musurus Pacha, n'assistait presque jamais à ces sortes de fêtes. Le dîner eut lieu un samedi et, comme on le sait, les journaux ne paraissent pas le dimanche à Londres, à l'exception de l'*Observer*. Avant midi, je reçus la visite du rédacteur de l'*Observer*, M. Diecey. « Vous prendrez la parole ce soir, me dit-il. Ne pourriez-vous pas me donner votre discours ? » — « Bien, lui répondis-je, — il n'est pas long et je viens de l'écrire. » — « Je vous en prie, laissez-moi le copier. » — Je n'y vis pas d'inconvénient, et je laissai faire. Le dîner et les toasts commencèrent très tard; il n'y en eut pas pour le corps diplomatique. Qu'on se figure mon embarras. Quelle bonne aubaine pour les petites feuilles hebdomadaires d'avoir un pendant du *Gladstone's unspeakable Turk*, *Count Beust's unspoken speech!* Je me retirai, et j'allai en toute hâte à la City, à l'imprimerie de l'*Observer*. Je la trouvai heureusement ouverte, quoiqu'il fût minuit passé. Le discours était composé, mis en page,

mais pas encore imprimé. J'obtins à grand'peine qu'on le retirât, et je revins chez moi après avoir regagné toute ma tranquillité d'esprit. J'amusai beaucoup quelques-uns de mes collègues en leur faisant le récit de mon *anxious Moment*; peut-être se seraient-ils amusés bien plus encore, si j'avais trouvé l'imprimerie fermée.

Ainsi j'ai parlé de mes actes, en ne trahissant pas de nouveaux secrets.

## SUPPLÉMENT

Avant de clore mes souvenirs, j'ai encore à rappeler comme supplément au chapitre IX, deuxième partie, une lettre privée que j'ai écrite à l'ambassadeur impérial-royal Comte Apponyi. Cette lettre était motivée par une correspondance de Berlin parue dans le *Times* et intitulée « Austria and Russia. »

Cet article contenait des calomnies soupçonneuses à mon égard et envers ma politique dans les affaires de la Galicie, il reprenait au moment du voyage projeté de l'empereur en Galicie, voyage qui n'avait pas eu lieu, traitait ensuite la retraite du ministère du prince Carlos Auersperg, et fourmillait d'inexactitudes et de mensonges.

Je me vis dans l'obligation de réfuter ces assertions inexactes et d'expliquer toute la marche des affaires. La lettre privée qui suit explique donc toute la question galicienne et, sous ce rapport, elle peut revendiquer certaine valeur historique.

*Lettre privée au Comte Apponyi, ambassadeur.*

Si j'use de la permission que je vous ai demandée de revenir à l'article paru le 3 de ce mois dans le *Times*, d'un correspondant de Berlin et intitulé : « Austria and Russia », je ne me cache pas de courir le danger d'attirer l'attention de Votre Excellence sur un sujet qu'elle n'avait pas pris la peine de remarquer, et de rencontrer l'objection que ce n'est pas ma mission d'éclairer par la critique les écrits du passé, mais l'observation des événements du présent ; cependant j'entreprends d'en rétablir l'exactitude, parce que je suis persuadé qu'il n'est pas insignifiant pour le présent et pour l'avenir que des faits passés regardant l'État, et même des faits personnels du passé, soient mis dans une fausse lumière aux yeux du public, ce qui est à craindre, lorsque ces faits sont propagés avec une tendance à laquelle on ne saurait se méprendre puisqu'ils portent le cachet d'une certaine authenticité.

Dans le cas présent cela existe des deux côtés. Je n'ai pas besoin de faire remarquer de quel côté cette correspondance devait exciter la méfiance, et je pense qu'en soutenant que l'auteur avait à sa disposition plus que le matériel du journaliste ordinaire, Votre Excellence n'aura pas trouvé que ma présomption était trop risquée. Je veux seulement rappeler à cette occasion ce qui a été dit de la rencontre des monarques à Varsovie en 1860, mais surtout l'allocution fidèlement rendue de l'empereur Alexandre au feld-maréchal prince Taxis en 1868.

Je n'entreprends pas de réfuter toutes les inexactitudes de l'article du *Times*, ce qui serait nécessaire surtout en ce qui concerne les moments historiques du soulèvement hongrois auquel nous aurions prêté notre assistance. Je me bornerai à éclairer un épi-

sode sur lequel je suis tout à fait en situation de m'expliquer, en partant de la supposition que cette explication pourra devenir un jour un document précieux pour mon gouvernement.

Je veux parler des prétendus plans forgés en 1867 et 68 entre Vienne et Paris contre la Russie. Ici tout ce que raconte le correspondant berlinois du *Times* n'est pas seulement défiguré mais pour la plupart inventé. Entre Vienne et Paris on a aussi peu négocié une guerre contre la Russie qu'on a traité d'un soulèvement polonais contre cette puissance.

Votre Excellence est en possession de la correspondance confidentielle qui a été échangée pendant les années 1868 et 69 entre Vienne et Paris. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, il y aura été question d'un secours mutuel au cas d'une conflagration franco-prussienne. Au cas où la Russie aurait pris parti pour la Prusse, l'Autriche aurait pris parti pour la France. Au cas d'une guerre austro-prussienne, si la Russie avait pris parti pour la Prusse, la France aurait pris parti pour l'Autriche. D'une alliance défensive austro-française contre la Russie il n'y aura certainement pas été question.

Je me permets de rappeler ce que l'année dernière j'avais à mentionner à propos d'une explication rétrospective concernant une dépêche publiée par le « *Temps* » de Paris, dépêche adressée au Prince Metternich, l'année 1870. Une des illusions funestes de l'empereur Napoléon, jusqu'au moment de la déclaration de guerre de 1870, était de croire à un appui moral et matériel de la Russie, et ainsi il ne négligea jamais de faire entrer la Russie dans les combinaisons, lorsqu'il traitait avec l'Italie et avec l'Autriche; mais l'unique moyen que je lui avais mis en main dans la célèbre dépêche du 1er janv. 1867, il le négligea.

Lorsque nous nous occupions, à Salzbourg, de l'insurrection de

Crète et que nous soulevâmes la question de savoir comment il fallait faire face à la mise en scène faite par la Russie pour la protection de la Grèce, et d'un autre côté à l'inertie de la Porte en face des plaintes fondées des Crétois, l'empereur Napoléon répondit : « Ma politique consiste à avoir le moins d'ennemis possible ; ne touchons point à la Russie ! » Il persista à dire qu'il fallait avant tout ne pas froisser le cabinet de Saint-Pétersbourg, et c'est avec une visible répugnance qu'il donna son assentiment qu'au cas où la Russie passerait la frontière de la Moldavie, ce qui était à prévoir en ce moment-là, l'Autriche-Hongrie aurait d'avance l'assentiment de la France de passer la frontière de la Valachie. Les affaires intérieures de la Galicie n'avaient jamais été un sujet d'entente entre la France et l'Autriche ni aucune autre puissance. La dépêche souvent citée de 1870 au comte Apponyi, où il était question de la Galicie, n'était que la suite d'une exhortation adressée au comte Apponyi par lord Clarendon concernant le traitement de la Galicie et l'effet qu'il produirait sur les relations avec la Russie et la Prusse. Maintenant, en ce qui concerne l'affaire galicienne, il est inexact qu'on ait promis une constitution à part aux Polonais-Autrichiens, qu'on ait nourri ou bercé les Polonais d'espérances de restauration de la Pologne, et que, lorsque tout eût été prêt, le voyage de Sa Majesté aurait été abandonné. Il n'y a que ce qui va suivre de vrai.

Lorsqu'en 1867 les états furent convoqués pour l'élection au conseil de l'empire, et ceux de la Bohème, de la Moravie et de Krain dissous pour leurs refus et les conditions qu'ils imposaient, j'enjoignis, comme président du ministère, au Gouverneur de la Galicie, comte Goluchowski, de faire subir le même sort à la diète de la Galicie, si elle montrait la même attitude, injonction que le comte Goluchowski sut faire valoir avec beaucoup de succès.

Les députés galiciens vinrent à Vienne, mais ceci ne suffisait pas; il fallait les tenir ferme. A la suite de ceci, il y eut, en présence du comte Goluchowski, entre moi et trois chefs de la députation galicienne, des pourparlers qui furent clos par quelques promesses ayant trait à l'emploi de la langue polonaise dans les écoles et universités.

Je me souviens encore de la signification de cette soirée où les pourparlers aboutirent et où je reconduisis à minuit les députés galiciens sur les bancs vides de la chambre qui alors votaient tous pour l'adresse de Herbst. Il était à prévoir que les désirs et les exigences des Polonais ne s'en tiendraient pas là, quoique les concessions accordées eussent déjà coûté des heures amères au ministère, surtout dans la Chambre Haute, et la nomination du comte Potocki comme ministre de l'agriculture ne leur suffisait pas ; mais le gouvernement s'en tint là. Lorsque en août 1868, l'empereur me reçut à Salzbourg, à son retour de Gastein, il daigna me parler de son voyage projeté en Galicie. Il me demanda mon avis ; je répondis que je n'avais rien à objecter, qu'au contraire je désirais que S. M. visitât peu à peu tous ses royaumes et toutes ses contrées.

Bientôt après les diètes se réunirent, et une commission de la diète de Galicie prit une résolution qui, si elle avait passé, aurait donné une constitution propre au royaume, mais qui, du même coup, aurait remis en question la constitution de décembre de l'empire, et qui, sans aucun doute, aurait réagi sur la Bohême et le Tyrol, si la chambre l'avait votée.

J'avais déjà entendu et compris que le voyage en Galicie était considéré avec dépit et méfiance à Saint-Pétersbourg. J'avoue que, pour moi, cela n'aurait pas été une raison suffisante pour le remettre. Mais j'entendis aussi qu'il y avait des préparations aux

démonstrations bruyantes dont on userait aussitôt que l'empereur apparaîtrait, et qui iraient jusqu'au cri de « Roi de Pologne ». Ceci, et surtout la résolution votée, qui mit le désarroi dans les affaires intérieures, m'engagea à m'entremettre.

Cette immixtion dans les affaires intérieures n'a pas été inscrite dans le registre des péchés de chancelier, mais elle a été acceptée avec reconnaissance. Aucun des autres ministres, quoiqu'ils fussent dans l'affolement, n'osa bouger. Le prince Carlos Auersperg, qui n'avait pas voulu, malgré toutes les représentations, rester au ministère, et qui, malgré sa démission, fonctionnait encore, se retira en boudant, indiquant le voyage comme une raison de plus pour sa retraite, mais ne fit rien contre.

Je me décidai donc à faire une démarche auprès de l'empereur, qui était justement à la chasse à Neuperg. J'insistai surtout sur l'alternative dans laquelle il se trouvait si la résolution était acceptée par la Chambre, à savoir de repousser le vote et de rendre inutile le voyage qui devait marquer une faveur, ou de l'accepter, ce qui entraînerait la retraite du ministère cisleithan et, par conséquent, créerait un désarroi général. Sa Majesté daigna trouver ma représentation fondée, et fit télégraphier au comte Goluchowski que l'acceptation de la résolution aurait comme suite l'abandon du voyage.

La chose était malheureusement trop avancée pour que le comte pût l'empêcher. La diète vota la résolution, et ainsi n'eut pas lieu ce voyage qui était si mal vu du côté de la Russie et que le prince Auersperg considéra comme précipitant sa retraite, ce qui n'empêcha point le prince d'insister pour se retirer. Quant à moi, je fus regardé à Saint-Pétersbourg comme instigateur du voyage et comme instigateur de brouille.

Cette dernière appréciation, tellement inexacte, d'après ce qui

précède, ne pouvait avoir quelque vraisemblance que parce que je m'étais prononcé plusieurs fois pour un traitement bienveillant de la Galicie. Cette opinion se fondait sur une considération, qui, en ce moment-là, pouvait plutôt avoir la prétention d'être pratique qu'aujourd'hui, à savoir que, tant que l'impossibilité de rétablissement de la Pologne existerait et aussi le partage de son territoire, on pouvait bien faire quelques concessions nationales, puisqu'il n'était pas admissible qu'ils chercheraient à s'assimiler à leurs frères germanisés de Bosnie ni à ceux de la Pologne russe; par contre, si jamais une résurrection de la constellation polonaise était possible, il était préférable de se trouver en face de sujets polonais contents qu'en face de mécontents. Mais, à Vienne, il n'y a jamais eu de propagande polonaise contre la Russie pour le rétablissement de la Pologne. Dans tous les cas elle n'a jamais été favorisée. Il est vrai que le comte Goluchowski m'a dit plusieurs fois [1] : « Vous n'en viendrez jamais à bout, si vous ne leur montrez pas la poire », un signe que j'ai bien compris mais que je n'ai jamais suivi.

La correspondance justificative de Vienne parue dans le *Times* contient quelques modifications, mais qui ne peuvent avoir aucune prétention à modifier l'histoire.

Agréez, etc.

1. En français dans le texte.

## CHAPITRE III

### 1883 — 1885

Fragments de pensées du passé et du présent.

Un de mes collègues de Londres, qui avait été accrédité à Paris du temps du second empire, me raconta que l'empereur lui avait dit une fois : « Un homme d'État est comme une colonne : tant que celle-ci est debout personne ne peut mesurer sa grandeur, du moment qu'elle est en bas chacun peut le faire. » Cette sentence a beaucoup de brillant, mais, en l'examinant de plus près, elle ne résiste pas, et voilà pourquoi : parce que la grandeur ou ce que l'on est convenu d'appeler la grandeur de l'homme d'État n'est pas, même dans les cas exceptionnels, de pierre ou d'airain, mais d'une composition ductile, et qui, tant que la colonne reste debout, est grandie ou abaissée selon les circonstances par l'opinion publique ; tandis que, dès que la colonne tombe, tout le monde est prêt à arracher un

morceau après l'autre, même avant que l'histoire en ait pris la mesure.

***

Un ministre qui s'en va trouvera des cas bien rares de pouvoir dire :

« *Fama crescit eundo.* »

Le Dr de Kaiserfeld, autrefois président de la chambre autrichienne, s'est écrié un jour, peu après la prise de possession du ministère Auersperg-Lasser, je ne sais plus à quelle occasion, à Graz : « La principale préoccupation d'un ministère doit être de rester ! » Kaiserfeld, qui ne fut jamais ministre et qui ne chercha pas non plus à l'être jamais, pouvait se permettre cette parole, quoiqu'elle frise un peu le cynisme. Moi-même — je puis bien me gratifier de ce témoignage — je n'ai jamais pensé, en tout ce que j'ai fait et conseillé, si ma situation pouvait en souffrir ; je ne pensais jamais qu'à la chose. La parole de Kaiserfeld renferme néanmoins une grande justesse. Un ministre doit se souvenir dans ses actions de ceux qui sont avec lui et qui comptent sur lui. Négliger cela est un égoïsme inconscient.

***

La parole de Voltaire, « Qui n'a pas l'esprit de son âge n'en a que les chagrins, » est connue. On pourrait dire avec autant de justesse : « Qui n'a pas la conscience de sa position n'en a que des ennuis. » Cette vérité serait surtout recommandable

pour ceux qui ont eu une fois une position et qui n'en ont plus. Pour un homme tombé il n'y a, parlant en général, que deux classes d'hommes. Les malveillants et les timides; les premiers sont préférables. Les exceptions ne sont pas exclues, mais elles donnent, comme toujours, raison à la règle.

Claretie a fourni, dans un de ses romans paru il y a quelques années, un exemple exquis. Ce roman s'intitule : *Monsieur le Ministre*. C'est l'histoire d'un brillant ministère de peu de durée. Le ministre fêté autrefois remarque en entrant dans un salon un homme qui se détourne, mais dans lequel il reconnait un solliciteur qu'il voyait souvent. N'étant pas maître d'une certaine colère, il va à lui en prononçant ces mots : « Monsieur, lorsque j'étais au ministère, vous étiez tous les jours dans l'antichambre », à quoi l'autre répond avec le plus grand sang-froid : « Mais, monsieur, j'y suis toujours. » Je n'ai pas entendu ce mot, mais je l'ai deviné plus d'une fois.

On raconte que Massimo d'Azeglio avait remarqué que quelqu'un lui tournait le dos et que, là-dessus, se tournant vers son voisin, il lui avait demandé : « Dites-moi, pouvez-vous peut-être me dire quel service j'ai rendu à cet homme? »

***

Napoléon III me dit à Salzbourg : « Ma politique consiste à avoir le moins d'ennemis possible. » J'aurais bien voulu me dire souvent : « Ma politique aurait dû consister à avoir le moins d'amis possible. »

En général on ne sait pas apprécier les bons côtés de l'en-

nemi. L'ennemi est sincère, ce que l'ami n'a pas l'habitude d'être; même, quelquefois, il croit ne pas devoir l'être.

L'ennemi ne prépare pas des désenchantements, ce qui arrive quelquefois à l'ami. L'ennemi n'a pas de prétentions, tandis que l'ami croit être créé pour cela. Enfin l'ennemi est reconnaissant pour un bienfait reçu, ce qui ne paraît pas toujours une nécessité pour l'ami.

***

Au commencement de ces écrits, j'ai parlé de cette circonstance que moi, à qui l'on avait prophétisé une courte existence, j'avais depuis longtemps, depuis des dizaines d'années, survécu à mes contemporains d'école et d'université, à peu d'exceptions près. Survivre serait très bien si l'on ne se survivait pas à soi-même.

***

On m'a souvent dit que j'avais de l'esprit. Si seulement j'avais eu le bon esprit de ne pas faire de sottises!

***

Dans la *Mort de Wallenstein*, Max Piccolomini dit à son père :

*Ah! si tu avais pensé mieux des hommes*
*Tu aurais mieux agi aussi.*

Ah! Je voudrais dire à moi-même :

*Si tu avais pensé pis des hommes,*
*Ils t'auraient mieux traité.*

*
* *

Pendant que j'étais ambassadeur à Paris, un républicain éminent, lorsque la question tomba sur la guerre franco-allemande et sur l'issue fatale qu'elle avait eue pour la France, dit : « Ces choses arrivent quand il se trouve là un imbécile qui s'imagine être la providence ! » A quoi je ne pus m'empêcher de lui répliquer : « Mais alors, n'oubliez pas qu'il s'était trouvé sept millions d'imbéciles pour lui confier cette mission. »

C'est le conflit hispano-allemand à cause des Carolines qui me les rappela.

Ce conflit prouva le contraire de l'opinion qui veut que la République rende la guerre difficile.

Si l'Espagne avait été une république, elle aurait été indubitablement entraînée dans une guerre incalculable, parce que ceux qui auraient détenu le pouvoir n'auraient pas pu maîtriser les passions du peuple ; le gouvernement allemand n'aurait pas eu d'égards pour eux. Ces deux choses, l'Espagne les doit à la royauté.

*
* *

Des journaux viennois, c'est la « Nouvelle Presse libre » que j'aime le mieux lire, quoique je ne sois plus en grâce auprès d'elle comme autrefois ; mais, à côté du bon style, je lui trouve plus de fond et d'impartialité de jugement. Je plains d'autant plus ces erreurs périodiques par lesquelles elle nuit infiniment aux intérêts du parti qu'elle sert. En 1883 il y parut un article de fond commençant par ces mots : « Italie, enviable ! »

— Pourquoi enviable? Parce qu'un prince napolitain a notifié sa soumission au roi d'Italie et a fait son entrée au Quirinal.

De là cette morale qui s'impose, parce qu'elle est logique : L'Autriche n'aurait plus rien à envier à l'Italie le jour où l'empereur Guillaume résiderait au château de Vienne, et où un archiduc d'Autriche le servirait.

L'inutile entrée en scène de la « Nouvelle Presse libre » était encore plus blâmable dans la question du Brunswick. Les mêmes qui ont loué la conscience d'État de l'Autriche oublient que le roi de Hanovre perdit son royaume parce que, au moment décisif, il s'est mis du côté de l'Autriche.

On conçoit à la rigueur qu'on ne se sente pas le courage de défendre le duc de Cumberland, mais pour quel motif irait-on donc s'occuper du Brunswick, puisque l'Autriche n'a plus le droit, depuis 1866, de s'occuper des affaires de l'Allemagne? Et quand on dit malicieusement que les princes allemands sont invités à voter contre leur propre principe, parce que cela plait à la nation, alors qu'on ne s'étonne pas que les adversaires du parti trouvent une oreille bienveillante et ouverte près du trône. Mais ce premier article ne suffisait pas; il en fallait un second (juillet 1885) qui parle d'une manière plus accentuée encore du contraste de la légitimité et de la volonté du peuple; il parle aussi de gouvernements ennemis du peuple, des gouvernements durs d'Ernest-Auguste, et de George, mais paraît oublier que, de tous les ministères de mars 1848, ce fut celui de Stüve qui dura le plus longtemps.

Dans le même journal se trouve un feuilleton dû à la plume de Blind, dans lequel Sand, un meurtrier, quelle que soit la manière dont on juge les motifs de son action, est élevé jusqu'aux cieux comme un héros, (entre parenthèses, je ne lui ai jamais pardonné d'avoir privé la nation allemande d'une demi-douzaine de comédies très réussies), et cela est débité dans un moment où la réaction a le dessus, où l'on ne parle que de république, de révolution et d'attentats. C'est une grande faute du parti constitutionnel qu'il ne prenne pas d'influence sur la presse. Ni en Angleterre ni en France, on ne voit un laisser-aller pareil. J'aime mieux me taire sur une autre feuille viennoise très répandue; elle s'intitule organe démocratique, mais je n'en dis rien pour éviter jusqu'à l'apparence d'un désaccord personnel, mais j'ai noté, à titre de curiosité, que cette feuille, qui, cependant, prend en main les intérêts du parti constitutionnel, lorsque, dans le courant des dernières années, le chancelier de l'empire allemand s'était exprimé une fois, en pleine session, de façon très peu flatteuse, et qu'il l'avait traité « d'incapable de gouverner », cette feuille, dis-je, commença ainsi son article de fond : « Le prince Bismarck a eu un jour heureux comme homme d'État et comme orateur. »

Ce jour-là le langage de la « Nouvelle Presse libre » étai un peu différent; cela est vrai.

On pouvait lire le 24 juillet 1884 ce qui suit. « Les Slaves d'Autriche n'ont aucune raison d'être mécontents de Bismarck. Par la politique de Bismarck, l'Autriche est politiquement séparée de l'Allemagne, par sa politique les pays appartenant à

la confédération sont devenus des provinces slaves et tchèques ; par sa faute, la politique intérieure et extérieure est gouvernée par le slavisme ; d'après sa recette, le centre de gravité a été mis à l'est. L'Autriche ratifie ainsi le résultat de sa politique. » Cela n'empêchait pas, que l'année suivante, à l'occasion de son 70e anniversaire, la même feuille fêtait cet homme comme un bienfaiteur de l'Autriche.

*
* *

A l'occasion du concours de chant allemand ayant lieu en 1865 à Dresde, je fus obligé de prononcer quelques paroles et je finis par un « vive la chanson allemande » qui pourrait devenir une puissance un jour. Les Berlinois s'en moquèrent dans leurs journaux à cœur joie. Dernièrement, quand les chanteurs viennois allèrent à Berlin, ce furent les mêmes moqueries de la part des mêmes feuilles.

*
* *

Quand je lis les conjectures des journaux sur l'entrevue de Skiernewice, cela me rappelle sans le vouloir « l'esprit étroit des sujets. » Combien de fois cette parole a-t-elle été prononcée pour dire que des classes privilégiées voulaient accaparer le monopole d'un esprit plus approfondi des choses ?

Mais maintenant ce monopole est reconnu même par ceux qui s'en plaignent, car si réellement on a pu régler pendant quelques jours entre des visites, des dîners, et des chasses, toutes les questions pendantes, il faut vraiment posséder plus qu'un « esprit étroit de sujet. »

*
* *

Je lis maintenant beaucoup d'articles à propos de Vienne, qui doit rester la capitale de l'empire au lieu de devenir la capitale de la basse Autriche, mais qui néanmoins doit être une ville allemande.

Oui, mais si elle est la ville capitale de l'empire, elle doit être nécessairement la capitale pour toutes les parties de l'empire, et pas seulement pour les parties qui sont allemandes. Il y a une chose curieuse dans tout cela.

Autrefois, quand on parlait à Vienne autant en italien et en français qu'en allemand, aucun Hôtel viennois n'avait de nom français. On ne connaissait que les noms suivants : « L'empereur Romain », « Archiduc Charles », « Ville de Frankfort », « Cour Autrichienne », « Agneau d'or » etc., écrits en allemand, bien entendu. Depuis qu'on veut être ultra-allemand, nous avons un « Hôtel Impérial », « Grand Hôtel », « Hôtel Royal », « Hôtel Métropole », écrits en français, bien entendu.

Et tandis qu'à Paris on a une « Rue de Berlin », à Vienne il n'y a pas d'hôtel intitulé Stadt « Berlin. »

*
* *

Plus d'une fois l'on me dit : « Comme vous deviez être heureux de pouvoir être utile à tant d'hommes ! » Si j'ai été utile à une foule d'hommes, d'autres le décideront, moi je sais que j'ai été bien utilisé.

*
* *

On a souvent proclamé, derrière moi, que j'avais toujours

conservé ma bonne humeur. Je ne ratifierai pas cela sans conditions, mais, abstraction faite de ce que je considère comme inséparable d'une bonne éducation, de ne pas faire souffrir les autres de son propre ennui, je me représentais toujours une chose que voici :

« En montrant de la bonne humeur, tu tranquillises tes amis et tu inquiètes tes ennemis ; en montrant au contraire de la mauvaise humeur, tu affliges tes amis et tu réserves un plaisir immense à tes ennemis. »

*
* *

Attachement, attachement fidèle ! Ah ! tu n'es pas mieux partagé que l'amitié. Pour toi aussi les exceptions doivent dédommager de la règle générale ; mais cette exception est : « attachement selon les circonstances », ou bien — la variété la plus cultivée et la pire — c'est : « l'attachement entre quatre yeux. »

En quelques endroits de mes souvenirs je m'étais attaché à m'élever contre cet axiome, qui avait été adopté partout : « l'Autriche est l'empire des improbabilités », et à faire ressortir surtout que ceux qui faisaient usage de cet axiome, étaient justement ceux qui en avaient le moins le droit. J'exprimai néanmoins l'idée qu'on pouvait nommer l'Autriche plutôt le pays des contradictions, et, de même que je faisais remarquer que la prétendue improbabilité n'était pas à considérer comme étant le privilège exclusif des cercles gouvernementaux, mais comme un bien collectif, on peut dire qu'il en est de même de la particularité des contradictions, ce qui est plus facile à démontrer.

J'ai eu déjà occasion de dire que pendant qu'on discute si Vienne est la capitale de l'empire, on ne préconise cette idée que pour une race et au profit de celle-ci.

On pouvait faire cette remarque d'une manière surprenante à l'occasion de la deux-centième fête célébrant la délivrance des Turcs, où il ne devait pas y avoir de fête pour le peuple, parce que la population allemande se trouvait dans une situation d'esprit malheureuse.

FIN

# M. DE BEUST A PARIS

Lorsque, vers la fin de l'été de 1878, M. le comte de Beust fut appelé à occuper le poste d'ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, il s'en fallait de beaucoup que cette représentation diplomatique fût entourée de l'éclat mondain qui s'attachait au nom seul du couple princier des Metternich. Le successeur du prince Richard, M. le comte Apponyi, avait reçu pour instructions du comte Andrassy d'éviter tout ce qui pourrait attirer l'attention sur lui, tout ce qui pourrait le faire remarquer et surtout le rendre le complice, même involontaire, de démonstrations et de démarches qui auraient pu être prises en mauvaise part à Berlin.

M. le comte Apponyi put se conformer d'autant plus facilement à ces désirs de son chef hiérarchique qu'il était d'une santé chancelante qui réclamait le repos, et qu'il passait plus de temps dans ses terres de Hongrie, à se soigner, qu'à faire de la diplomatie dans l'hôtel de la rue Las Cases. Il se déchargeait des soins des affaires sur le premier secrétaire de l'ambassade, M. le comte Kueffstein, qui s'en acquittait du reste de la façon la plus parfaite, déployant les qualités

précieuses qui font de lui aujourd'hui un des principaux fonctionnaires du « Ballplatz ». A la mort de M. d'Apponyi, la représentation de l'Autriche-Hongrie à Paris fut confiée à M. le comte de Wimpffen, qui avait rempli pendant plusieurs années le poste de Berlin. Rien ne faisait prévoir alors chez ce diplomate, lors de cette première ambassade, l'issue fatale de la seconde. On racontait, il est vrai, que M. Thiers, redoutant les attaches de famille de M. de Wimpffen et l'empire que le prince de Bismarck avait su prendre sur lui pendant un long séjour à Berlin, avait récusé ce diplomate lorsque le gouvernement autrichien avait voulu l'envoyer à Paris immédiatement après la guerre. « Oh! non, se serait écrié M. Thiers, M. de Wimpffen à Paris, cela ferait deux ambassadeurs de Prusse; c'est assez d'un. » Le maréchal de Mac-Mahon n'avait eu, à l'égard du comte Wimpffen, aucune de ces répugnances, et l'accepta volontiers. L'ambassade, qui dura du commencement de 1875 à juillet 1878, fut discrète, sans bruit, sans éclat. Cependant les salons de la rue Las Cases, fermés pendant la longue maladie du comte Apponyi, s'entr'ouvrirent pour quelques réceptions assez modestes.

La nomination de M. de Beust au poste de Paris fut accueillie en France avec une surprise mêlée de satisfaction. On connaissait, dans le monde politique du moins, le passé de l'ex-chancelier, on savait qu'il était resté la bête noire de son ancien antagoniste, et, précisément à cause de cela, le choix de M. de Beust avait causé de l'étonnement, car on était peu à peu habitué à voir le gouvernement autrichien éviter tout ce qui aurait pu déplaire à Berlin. Or l'envoi de M. de Beust à Paris était une résurrection politique pour cet homme d'Etat, que l'on croyait bien avoir « liquidé » définitivement après sa chute en 1871.

M. de Beust présenta ses lettres de créance vers la fin de 1878, il assista en spectateur d'abord impassible et très philosophe aux derniers efforts du maréchal de Mac Mahon se débattant au milieu des entraves que le parti républicain imposait à ce président « *décoratif* » depuis sa *soumission* à la suite de l'échec du 28 mai. Les rapports furent assez superficiels entre le représentant de la monarchie autrichienne et le chef de l'Etat. Est-ce le temps qui manqua pour effectuer un rapprochement? Est ce défaut de sympathie réci-

proque ?... M. de Beust ne se plaisait pas beaucoup dans la société des militaires, et le maréchal, de son côté, n'était pas éloigné d'admettre, sur la foi de certaines brochures et publications soi-disant révélatrices, que l'ancien chancelier d'Autriche avait laissé concevoir au gouvernement impérial des espérances de concours à la veille de la guerre de 1870, pour l'abandonner ensuite.

Peu de temps après l'installation de M. le comte de Beust rue Las Cases, éclata la crise présidentielle qui mit M. Grévy à la place du maréchal de Mac-Mahon. L'ambassadeur avait pressenti, dès la fin de 1878, que la position du maréchal deviendrait bientôt intenable, parce que celui-ci, dont Gambetta aurait voulu prolonger le consulat jusqu'à ce que sa propre candidature fût mûre, n'était pas homme à accepter toutes les conditions que le parti républicain, de plus en plus exigeant, lui imposerait. Dès son arrivée à Paris, M. de Beust s'était mis en rapport avec l'héritier présomptif du maréchal, et c'est en qualité d'ami personnel qu'il se présenta rue Saint-Arnaud au domicile particulier du nouveau président de la République pour lui offrir ses félicitations. J'eus l'honneur de causer avec M. de Beust, quelques heures seulement après cette première visite. Il fut question tout d'abord de l'ordre parfait et du calme avec lequel s'étaient opérées l'élection du nouveau chef de l'Etat et la transmission des pouvoirs. « Sans doute, me dit M. de Beust, tout cela est fort beau, trop beau, peut-être, car il est à craindre qu'en voyant combien il est facile et combien il en coûte peu de remplacer un président par un autre, l'envie de renverser le président en fonction ne vienne très souvent à certaines personnalités politiques qui aiment les modifications. » Sous ce rapport les craintes exprimées par l'ambassadeur ne se sont réalisées que neuf années plus tard, chacun sait sous l'impression de quels douloureux et émouvants incidents. En revanche, les appréciations du diplomate autrichien sur la personne du nouveau chef de l'Etat me sont bien souvent revenues à l'esprit, tant elles étaient justes. Je craindrais, en les reproduisant ici, d'être soupçonné de les avoir combinées après coup, tant cette diagnose a été justifiée par les événements. M. de Beust reconnaissait à M. Grévy une droiture parfaite, l'instinct constitutionnel très développé, avec une tenacité et une opiniâtreté rare de conviction

personnelle sur certaines questions. « Le nouveau président, disait M. de Beust, pourra, s'il veut, faire excellent ménage avec le corps diplomatique; il a l'extérieur grave et imposant, il cause avec cet esprit naturel et cette grâce de bonhomie que nous envions chez les Français et qui nous séduit ; je crois qu'il n'est pas très au fait des affaires de l'Europe, mais il ne tiendra qu'à lui d'être mis très rapidement au courant ; chacun de nous sera heureux de le renseigner. S'il veut nous inviter à ses dîners et venir quelquefois à ceux que nous tiendrons à lui offrir, il en apprendra bientôt assez pour composer un annuaire, s'il en a le loisir. Et comme la finesse ne lui manque pas, il pourra facilement établir la moyenne vraie entre ce qu'on lui dira de contradictoire. Nous aimerons mieux avoir affaire à lui qu'au maréchal, qui n'est pas toujours parvenu à cacher l'aversion des militaires de la vieille école pour les diplomates. Enfin, si M. Grévy était mis en contact avec des souverains, je suis persuadé qu'il s'en tirerait avec honneur. Seulement tiendra-t-il à jouer un semblable rôle ? Cela ira-t-il avec ses scrupules constitutionnels et son amour du repos ? » Pour les affaires intérieures M. Dufaure a dit le mot qui est de circonstance : « A des situations nouvelles il faut des hommes nouveaux. » — « Moi, dit M. de Beust en riant, j'ajouterais qu'à des hommes nouveaux il faut des situations nouvelles, et c'est là la difficulté. Comment trouver la situation qui satisfasse chacun ?..... »

L'ambassadeur me raconta, qu'au cours de son entretien avec le nouveau président, madame et mademoiselle Grévy étant survenues, il fut présenté à ces dames qu'il ne connaissait pas encore. Des légendes absurdes, ou tout au moins fort exagérées, couraient sur le compte de l'épouse du nouveau président. On prétendait qu'elle était d'une condition tout à fait inférieure, d'une éducation nulle, et qu'elle avait été au service de son mari avant qu'il l'épousât. Je savais déjà, d'une manière positive et par des personnes à même d'être bien informées, que la nouvelle présidente, pour n'avoir pas été bercée sur les genoux d'une duchesse, appartenait à une très honorable famille bourgeoise de Narbonne, et qu'elle avait reçu, dans un des meilleurs pensionnats de Versailles, une éducation ne laissant rien à désirer. La vérité est qu'elle avait toujours préféré ha

biter la province, s'occupant exclusivement de son intérieur, et laissant son mari s'abandonner librement à sa politique, à ses procès, à ses parties d'échecs, et ne troublant nullement ses visites au château de Chenonceaux. M. de Beust, dont la femme se consacrait depuis dix ans à la même vie d'intérieur, et ne quittait pas plus le manoir d'Altenberg que madame Grévy n'abandonnait la maison familiale de Mont-sous-Vaudrey, était à même d'apprécier une telle situation. Il s'entretint très gentiment avec l'épouse du nouveau chef de l'Etat, donnant à la conversation la tournure et le terrain qui lui convenait, et il en emporta l'impression que madame Grévy était une femme de bon sens qui, me dit-il, ne brillera peut-être pas beaucoup dans les salons de l'Elysée, mais qui, assurément, n'y commettra jamais ni bévue ni impair. Quant à mademoiselle Grévy, l'ambassadeur lui avait parlé musique, et comme c'était son péché mignon, il s'était engagé à lui envoyer sès dernières compositions. Les rapports expédiés à Vienne sur les changements survenus dans la plus haute magistrature de l'Etat étaient conçus dans un esprit très favorable, et, bientôt après sa première visite personnelle, l'ambassadeur fut autorisé à faire une démarche officielle pour exprimer à M. Grévy toutes les félicitations du gouvernement de Vienne. Pendant cet hiver 1879, M. de Beust se répandit beaucoup dans la société parisienne. On le voyait beaucoup aux soirées ministérielles, aux réceptions officielles, et aussi dans certaines maisons de l'aristocratie et de la haute colonie anglaise. Partout son esprit fit fureur, et le lendemain on colportait ses bons mots et ses aperçus sur les questions internationales ou les problèmes qui agitaient le parlement et la presse. Gambetta, nommé président de la Chambre à la place de M. Grévy, s'était installé au Palais Bourbon avant d'attendre le retour officiel des Chambres à Paris. C'était l'époque où l'on avait monté à l'infortuné leader des gauches la scie de la baignoire en argent et des appointements fabuleux du cuisinier Trompette. La vérité, c'est qu'il y avait toujours une douzaine de couverts mis pour les intimes, le soir, et que M. de Beust venait souvent en voisin prendre sa part de ces agapes. Pour Gambetta, qui avait la passion de s'instruire sur les questions extérieures, et qui voulait avoir dans sa tête l'échiquier européen, un homme, un con-

vive, comme M. de Beust, qui, depuis un demi-siècle, avait fréquenté tous les hommes politiques importants, y compris des souverains, et qui avait eu la main dans tous les grands événements, c'était une véritable bonne fortune. Et puis il savait que les renseignements puisés à cette source seraient sincères et donnés dans l'intérêt de la France, dont M. de Beust se proclamait hautement l'ami. En outre, un esprit comme celui de Gambetta devait forcément goûter les charmes de la conversation que le diplomate autrichien savait rendre si attrayante. Il y eut donc réellement commerce d'amitié entre les deux hommes d'Etat qui se voyaient plus fréquemment qu'on ne le jugeait utile à Berlin, car c'est vers cette époque que l'on vit les journaux du chancelier s'émouvoir de la présence à Paris de l'ancien ministre, et insérer des notes venimeuses aussitôt reproduites et commentées par des journaux de Vienne. Mais ce qui déchaîna surtout la colère de ces organes, ce fut la présence de M. le comte de Beust dans le salon de madame Adam, qui était encore à cette époque un centre politique important. Quel était donc le crime de l'ambassadeur, puisqu'on lui en faisait un de fréquenter une maison où tous les membres du corps diplomatique allaient très volontiers, à l'exception, il est vrai, de M. le prince de Hohenlohe ? M. de Beust, ayant lu les comptes rendus des réunions hebdomadaires du boulevard Poissonnière, en ayant également entendu beaucoup parler, voyant qu'il y venait beaucoup de personnes qu'il connaissait déjà, ayant également lu quelques-uns des ouvrages signés Juliette Lamber, eut le désir bien naturel de connaître l'auteur, et d'être introduit dans un cénacle qui jouait un rôle si considérable dans la société parisienne. Il s'adressa à une personne qui était en relations suivies avec madame Adam, qui fut aussitôt mise au courant du désir de l'ambassadeur. Madame Adam, qui avait pour les talents politiques et l'esprit de M. de Beust la plus vive admiration, accueillit avec beaucoup d'empressement ces ouvertures, et voulut rendre une visite à l'ambassade; mais M. de Beust, toujours chevaleresque, crut qu'il était de son devoir de ne pas permettre à une dame de se déranger, la prévint, et se rendit au bureau de la Nouvelle Revue, qui venait d'être installée, et où madame Adam recevait toutes les après-midi, de trois à cinq. La semaine suivante, l'ambassadeur assistait,

avec plusieurs de ses collègues, à un grand dîner donné par madame Adam. Cela suffit pour qu'un article très violent contre M. de Bismarck, qui parut quelque temps après dans la Revue, lui fût attribué — du moins comme inspirateur. Le fait est, et je puis l'affirmer à bon escient, que l'ambassadeur n'eut connaissance de cette attaque qu'en parcourant le numéro de la Nouvelle Revue. On attribua, au reste, la paternité morale de ce même article à Gambetta qui dut, pour dégager sa responsabilité, faire attaquer à son tour la Revue dans la *République française* et qui, depuis ce moment, cessa de fréquenter les salons du boulevard Poissonnière.

Parmi les journaux qui se distinguèrent surtout par leur ardeur à dénoncer les menées « revanchistes » de M. de Beust, il faut citer la *Gazette de Cologne* qui, jouant le mépris après avoir déchaîné toutes ses colères, finit par dire que l'on avait bien tort, après tout, de s'occuper d'un homme d'Etat dont la carrière était finie, et que personne ne connaissait plus. M. de Beust, qui, en voyant l'orage se déchaîner avait cru devoir donner au prince de Hohenlohe, non pas à cause de lui, mais par égard pour son gouvernement, des assurances conformes à la vérité et dégageant sa responsabilité, conclut, en lisant les attaques de la *Gazette de Cologne*, par le distique suivant :

Puisque personne ne me connaît ni d'Adam ni d'Eve,
Disons que l'affaire Adam n'a été qu'un rêve.

Je ne sais si ces vers ont la rime, mais ils n'eurent pas raison, car « l'affaire Adam » fut bien souvent exploitée contre l'ambassadeur d'Autriche et elle ne resta pas tout à fait étrangère à sa chute. Madame Adam elle-même a dû convenir, lorsqu'elle rendit à M. de Beust une visite au château d'Altenberg, « *qu'elle ne lui avait pas porté bonheur* ». Il est vrai que les insinuations de la presse allemande et les dénonciations dont il avait été l'objet à Vienne, n'empêchèrent pas M. de Beust de fréquenter le salon de madame Adam et de goûter la causerie si spirituelle et le commerce délicat de cette aimable Girondine de la troisième république. Il croyait que sa parole, une fois donnée, suffirait pour mettre un terme aux papotages et aux calomnies. Singulière illusion ! Mais le plus curieux de l'affaire c'est que, tandis que l'on reprochait si amèrement à M. de Beust de tremper dans la *Nouvelle Revue*, ce recueil

était en relations directes et suivies avec deux ministres autrichiens qui ne dédaignaient pas d'inspirer certains articles, plutôt économiques que politiques, mais qui n'étaient pas faits pour plaire à Berlin.

Si M. de Beust était attaqué en Allemagne et en Autriche, il trouvait de chaleureux défenseurs dans la colonie austro-hongroise de Paris. C'est qu'en effet, rarement sinon jamais, diplomate n'avait été aussi accessible à ses nationaux, d'abord aussi facile, d'humeur aussi bienveillante. Selon son habitude, il en convient du reste dans ses mémoires, M. de Beust ne se levait pas de très grand matin, mais, aussitôt debout, il faisait seller un de ses chevaux, de préférence le genet blanc qu'il avait monté pendant la cérémonie du sacre à Pest en 1867, et, accompagné d'un piqueur, il allait respirer le frais au Bois de Boulogne, trottant avec beaucoup d'aplomb et de vaillance, malgré ses 71 ans. Il ne manquait pas de rendre chevaleresquement ses devoirs à l'ex-reine de Naples, une amazone fidèle de l'allée des Acacias, et de prendre langue avec ses confrères en diplomatie qu'il y rencontrait fort souvent. A midi, l'ambassadeur rentrait rue Las Cases, et il surveillait lui-même le retour à l'écurie de sa bête favorite. Puis il passait à la Chancellerie, située au rez-de-chaussée et il s'entretenait des affaires en suspens avec les secrétaires et les conseillers de la légation. Dans ses relations avec le personnel, il savait déployer le même empressement affable que tous les fonctionnaires du « Ballplatz » avaient proclamé à sa louange. Cependant quelquefois la main de fer dut ôter le gant de velours. Le haut personnel de l'ambassade, en communication directe avec Vienne, et sachant que le *Chef* était loin de jouir de toute la confiance des ministres, n'obéissait pas toujours, faisant parfois la sourde oreille. La plupart du temps l'ambassadeur se montrait indulgent, mais quelquefois aussi il avait ses réveils d'autorité. Un mot dit avec l'accent voulu, et un geste, suffisaient pour faire rentrer dans le devoir les sous-ordres en état de rébellion.

Vers midi et demi, un déjeuner frugal tout à fait parisien, le beefteak aux pommes ou la côtelette jardinière avec fromage, fruits et café, était servi au premier étage et rapidement expédié. La lecture des journaux, parfois une sieste légère, remplissaient l'intervalle

jusqu'à deux heures, moment fixé pour les réceptions. Il suffisait de faire passer sa carte pour être introduit dans le salon d'attente du premier étage, dont les fenêtres s'ouvraient sur un magnifique jardin planté d'arbres séculaires, dont le feuillage touffu, rempli de gazouillements, donnait l'illusion de la campagne. Ce jardin appartient à l'un des hôtels du voisinage.

Dans ce salon le visiteur pouvait, tout en attendant son tour, étudier le passé du maître de céans. Les gravures et les lithographies accrochées au mur avaient toutes une signification historique : c'étaient des documents pour écrire l'histoire de l'ex-chancelier. Voici une gravure datant de 1852 : elle nous montre M. de Beust encore jeune, en frac brodé de ministre saxon, faisant les honneurs des conférences de Dresde aux plénipotentiaires des Etats allemands, à commencer par le prince de Schwarzenberg ; la gravure à côté date de quinze ans plus tard : cette fois nous trouvons M. de Beust en redingote, de coupe un peu surannée, présidant une séance du conseil des ministres à Vienne ; puis c'est une « image » assez grossièrement exécutée, mais très ressemblante, découpée dans un journal, qui nous montre l'homme d'Etat, à cheval, coiffé d'un tricorne à plume, l'épée de parade au côté, flottant le long du pantalon de satin blanc à large raie d'or, et l'étoffe brodée de l'habit à la française disparaissant sous les plaques, les grands-croix, les crachats et les rubans. Un vaste cadre contient tout un lot de caricatures extraites des petits journaux satiriques de Vienne, qui mettaient le chancelier à toutes les sauces. Quelques-unes de ces charges ne manquaient pas d'esprit ; voici le chancelier habillé en berger d'Arcadie, une houlette à la main, et groupant autour de lui les blancs moutons (allusion à un discours pacifique prononcé en 1871) ; plus loin on nous le montre en conférence avec un des principaux acteurs du Burg Theater qui lui fait répéter la grande scène de sa réconciliation avec M. de Bismarck à la veille de l'entrevue de ces irréconciliables adversaires.

On remarquait également dans ce salon une grande armoire vitrée contenant, précieusement reliés, fortement dorés sur tranches et couverts d'enluminures, une soixantaine de diplômes de « bourgeoisie d'honneur ». Cette distinction avait été accordée à M. de Beust par les conseils municipaux des principales villes d'Autriche,

à commencer par la capitale. S'il y avait eu besoin de démontrer *ad oculos* le néant des popularités politiques, rien n'était plus propre à fournir une semblable preuve que cette multitude d'allusions et de couvertures armoriées, d'une part, et l'oubli profond dans lequel M. de Beust était tombé dans le pays qu'il avait gouverné et où toutes ces ovations lui avaient été décernées.

Le salon de réception de l'ambassadeur, attenant au salon d'attente, avait un caractère évidemment personnel. On y trouvait, non pas des bibelots de prix, mais un tas de curiosités, de souvenirs ; la pièce, très vaste, était encombrée de meubles, divans, fauteuils, guéridons supportant des albums, des cartes de photographie, etc. N'oublions pas le piano Erard, remplissant l'intervalle entre deux fenêtres, toujours ouvert, avec une composition sur le pupitre. On aurait pu croire que le maître de céans, après avoir congédié un visiteur et avant d'en recevoir un autre, plaquait quelques accords. En tous cas, lorsque des visiteurs ou des artistes autrichiens et hongrois venaient, et Dieu sait s'il en est venu réclamer la protection du diplomate pour leurs concerts ou leurs matinées, ils ne quittaient pas le sanctuaire sans avoir donné sur ce piano un échantillon de leur talent.

Au printemps de 1879, une catastrophe terrible ravagea la ville de Szegedin en Hongrie et ses environs. La cité presque entière fut submergée par les flots de la Tisza sortis de toutes parts de leur lit ; on comptait par centaines les maisons emportées ou détruites, et par milliers les habitants privés d'abri et de pain, ayant perdu tout ce qu'ils possédaient. Le monde entier fut ému au récit de ces souffrances, et la charité s'ingénia à réparer ces désastres ou, tout au moins, à les atténuer. Mais nulle part l'appel désespéré des victimes ne trouva autant d'écho qu'en France. Les ventes de charité, les souscriptions, les représentations et les concerts s'organisèrent de tous côtés. M. de Beust résolut de profiter de ces excellentes dispositions pour organiser également une matinée dans les salons de l'Ambassade. Il voulut être, non seulement le maître de la maison, mais aussi l'impresario de cette matinée, affrontant gaiement les soucis, les tracas et les contrariétés de cette profession. Il était d'ailleurs dans son élément : n'avait-il point

mis en scène des *revues* et des pièces en plusieurs actes au Ballplatz lorsqu'il était chancelier ? Dès que l'on sut qu'il se préparait une représentation dans l'hôtel de la rue Las Cases, les offres des artistes affluèrent de tous côtés. Bientôt l'impresario-diplomate n'eut plus à se demander comment il remplirait son programme, mais bien comment il contiendrait ce débordement de bonnes volontés sans causer des froissements d'amour-propre et des petites désespérances de vanité.

Pendant les journées qui précédèrent la représentation, on donna congé à la politique, qui, d'ailleurs, était au beau fixe et au calme absolu. Les réceptions de l'après-midi étaient consacrées aux artistes, on répétait dans le grand salon du rez-de-chaussée, et les courses du matin se passaient en visites chez les dames pianistes ou cantatrices qui devaient figurer au programme. M. de Beust ne tolérait pas que ces dames se dérangeassent, et c'est lui qui venait chez elles traiter des morceaux à jouer ou à chanter, et de l'ordre dans lequel les participantes devaient figurer au programme.

Quiconque a eu à régler de telles questions sait qu'elles ne le cèdent pas aux problèmes d'étiquette et de préséance les plus épineux. Madame une telle menaçait de faire grève complètement si on ne lui laissait pas débiter trois morceaux au moins, et mademoiselle X..., qui était pleine de feu le matin, envoyait dire quelques heures après qu'elle ne pourrait pas chanter, à cause d'une affection du larynx, — qui s'était déclarée subitement chez elle en apprenant que le nom de mademoiselle Z..., dont elle était la rivale déclarée, figurait avant le sien sur le prospectus. Il semblait que tout allait se détraquer, et qu'il ne resterait plus personne, chacun paraissant mécontent de son lot. Nervosités passagères ! accès d'humeur sans consistance, qu'en impresario bronzé et ayant de la routine, l'ambassadeur ne prit pas un seul instant au sérieux.

Il y eut quelques incidents assez gais. Une après-midi on annonce à l'ambassadeur le fameux escamoteur Hermann, que M. de Beust ne connaissait pas encore. Déjà excédé par les offres très persistantes, et presque par les supplications de tous ceux qui voulaient faire preuve de leurs sympathies vocales et déclamatoires pour les victimes de Szegedin — en récoltant d'amples réclames,

car les journaux tenaient tous le public au courant des préparatifs de la représentation —, M. de Beust ne put réprimer un mouvement d'humeur en recevant la carte du célèbre escamoteur : « Si les faiseurs de tours s'en mêlent », fit-il... et, pour couper court à l'entretien, il ne laissa pas à M. Hermann le temps d'exposer le but de sa visite. Il exprima ses profonds regrets de ce que le programme était définitivement arrêté, de l'impossibilité de le modifier, etc., etc. « Mais, dit M. Hermann, ce n'est pas pour cela que je viens. J'ai donné hier une soirée au profit des inondés, et je veux en remettre le produit à Votre Excellence », et il tira de son portefeuille une liasse assez volumineuse de banknotes. — « Oh! en ce cas, fit M. de Beust en riant, donnez-vous donc la peine de vous asseoir ! » Le diplomate et le professeur de magie s'entretinrent très amicalement. A dater de cette époque, l'ambassadeur manqua rarement d'assister aux séances que M. Hermann donnait dans les salons du high-life parisien.

La matinée obtint un tel succès que, pour satisfaire à de nombreuses demandes, il fallut la répéter le lendemain ; des artistes, parmi lesquels se trouvaient MM. Got et Coquelin de la Comédie-Française, madame Gueymard, l'ancienne étoile de l'Opéra, qui consentit, en cette occasion, à quitter sa retraite, et beaucoup d'autres, se prêtèrent de très bonne grâce à ce supplément de peine, et l'on put envoyer environ 25 à 30000 francs de plus aux inondés de Szegedin.

Dans l'hiver de 1879 à 1880, M. de Beust ouvrit les salons de l'ambassade, et fit entendre à ses invités d'excellente musique.

Madame de Beust persistant à ne pas quitter le château d'Altenberg, madame la comtesse Kueffstein aida l'ambassadeur à faire les honneurs de ces soirées, où se pressait, à côté du corps diplomatique, des sommités du Gouvernement et du Parlement, une partie du faubourg Saint-Germain. C'est sur ce terrain neutre que l'on vit à la fois des ministres républicains et les ducs de Broglie et Decazes. De l'avis général, ces soirées comptèrent parmi les plus brillantes de la saison, et aussi parmi les plus intéressantes, justement à cause du mélange des différents éléments de la société parisienne.

L'ambassadeur recevait également à dîner, mais en petit comité, une douzaine de convives — ses collègues du corps diplomatique, les ministres et leaders parlementaires, des écrivains, des artistes, et des membres importants de la colonie autrichienne de Paris. Dans ces repas, d'une cuisine très soignée, et où l'on servait du Tokay et du Johannisberg authentique, M. de Beust était d'une verve intarissable, racontant, avec le charme qui était particulier à ce causeur émérite, des épisodes de sa carrière en Saxe et en Autriche. Il ne tarissait pas en anecdotes sur les têtes couronnées avec qui il s'était trouvé en rapport, et ces historiettes, sans que le narrateur manquât au respect et aux convenances, n'étaient pas dépourvues d'une certaine verdeur. Je me souviens qu'un jour il fut question des affaires d'Espagne, qui occupaient beaucoup alors le monde politique. Quelqu'un parlant du roi Alphonse, mort depuis, si jeune, dit : « Celui là, c'est un homme ! » M. de Beust approuva cette appréciation d'un mouvement de tête légèrement ironique. Ceux qui étaient au courant des choses, savaient en effet qu'à l'époque où il étudiait au Theresianum de Vienne, le jeune prince se conduisait en homme un peu trop tôt, et que le ministre des affaires étrangères, chargé de veiller sur le futur souverain, avait beaucoup de peine à empêcher les escapades précoces de son pupille. Il racontait aussi des anecdotes relatives au séjour qu'il fit à Paris pendant l'exposition de 1867. Des grandes fêtes furent données en l'honneur de l'empereur d'Autriche, et notamment un dîner d'apparat au palais de Saint-Cloud, où la cour résidait encore à cette époque. Le premier ministre de François-Joseph avait été placé entre madame de Metternich et madame Rouher, la femme du ministre d'Etat. L'impératrice Eugénie, placée en face de M. de Beust, lui fit tenir un petit billet écrit au crayon, portant ces mots : « Occupez-vous un peu plus, s'il vous plaît, de votre voisine de droite (madame Rouher), et ne vous laissez pas accaparer par votre voisine de gauche (madame de Metternich). » Le chancelier obéit, et témoigna beaucoup d'empressement à l'épouse du célèbre homme d'Etat, dont la conversation, sans doute, n'était pas aussi sémillante que celle de la princesse. Après le dîner, M. de Beust s'approcha de l'impératrice : « Il faut que Votre Majesté ait la bonté d'excuser mon inadvertance, mais je

viens de conclure l'arrangement dont vous avez peut-être entendu parler, qui attribue à l'Autriche soixante-dix pour cent des charges publiques, et trente pour cent seulement à la Hongrie. J'ai confondu, et j'ai cru que madame de Metternich devait aussi contribuer pour soixante-dix pour cent aux frais de la conversation. »

Pendant l'année 1880, M. de Beust éprouva deux contrariétés qu'il ne cacha nullement. La renonciation formelle de l'Autriche à la clause du traité de Prague concernant le Schleswig lui parut un acte de condescendance inutile, et blessant pour la France, qui avait surtout demandé l'inscription de cette clause. Il aurait voulu au moins préparer le gouvernement français et le monde politique à ce nouveau gage de l'intimité de plus en plus étroite entre les deux empires. Mais on n'avait pas jugé à propos même de le prévenir. Il se plaignit vivement de ce manque d'égard. C'était aussi diminuer par trop son importance politique et porter atteinte au prestige de l'ambassade d'Autriche en France. La seconde contrariété, ce fut la publication des souvenirs de M. de Frise, ancien ministre en Saxe, et qui fut pendant longtemps le collègue de M. de Beust. L'ex-ministre saxon appréciait fort durement le rôle joué avant 66 par M. de Beust et il ne craignait pas de ressasser toutes les insinuations et toutes les accusations. M. de Beust consacra une partie de ses vacances, qu'il avait coutume de passer en Autriche, à Altenberg et à Gastein, dont il était un des fidèles, à écrire, de sa plume la plus alerte, une brochure destinée à réfuter les plus grosses erreurs et les malveillances les plus grossières de l'homme d'Etat saxon. Cet opuscule « Errinnerrungen zu den Errinnerrungen », que l'auteur cite souvent dans le cours de ces mémoires, ne fut du reste pas traduit en français; on n'en eut pas connaissance dans le public, et même l'édition allemande ne trouva qu'un cercle restreint de lecteurs. En revanche M. de Beust put se convaincre, lorsqu'il se rendit en Saxe pour y régler des affaires de famille et des questions d'intérêt, que les attaques de M. de Frise ne lui avaient nui en aucune façon auprès de ses amis dans son ancienne patrie, et qu'on lui rendait justice. Au contraire le nombre de ses partisans s'était plutôt augmenté.

A Paris il avait pris complètement pied dans la société et, crite-

rium suprême de la popularité, les journaux reproduisaient ses bons mots ou lui en prêtaient; on faisait de lui le héros d'anecdotes mondaines. A Berlin, et peut-être aussi à Vienne, on voyait avec une indignité croissante l'ambassadeur, dont le mutisme et la passivité devaient être les premières lois, fréquenter assidument et M. Grévy et M. de Freycinet, alors président du Conseil, et surtout Gambetta, qui, plus que jamais, se plaisait aux longues digressions historiques de l'ancien chancelier. On craignait que M. de Beust ne donnât des accrocs à l'alliance austro-allemande, qui était alors dans sa lune de miel, et dont M. de Beust était réputé l'adversaire systématique. De nombreux rapports d'agents ne se fatiguaient pas de signaler les « intrigues » et les « manœuvres » de l'hôte de la rue Las Cases. Tout ce qu'il faisait, ses démarches, ses plus simples visites, tout était dénaturé, commenté, et tout servait de texte à accusation. S'il fréquentait les hommes d'Etat français et les ministres, s'il assistait à des banquets politiques, comme celui qui lui fut offert par le « *Cercle du Parlement* », c'était pour faire ouvertement ou secrètement de la propagande anti-allemande.

M. de Bismarck en personne fit étalage, en quelque sorte, de son hostilité pour M. de Beust. Tandis que, les années précédentes, il avait recherché à Gastein, où le soin de leur santé amenait les deux hommes d'Etat, la société de son ancien rival, et qu'il aimait à se promener avec lui pendant de longs instants sous la galerie vitrée, à présent il lui marquait son mécontentement de la façon la plus catégorique. Il s'abstenait de lui rendre visite, et, lorsqu'il le rencontrait à la promenade, il affectait de détourner la tête. Un jour, Tyras, le chien du chancelier, se souvenant du commerce d'amitié qui avait existé l'année précédente entre son maître et M. de Beust, et reconnaissant celui-ci, bondit au-devant de lui le plus amicalement du monde ; mais il s'arrêta court en voyant que son maître passait outre, sans se préoccuper autrement de celui qu'il avait rencontré. Tyras esquissa un grognement et s'en retourna emboîter le pas derrière M. de Bismarck. En racontant cette entrevue, M. de Beust disait: « J'ai rencontré M. de Bismarck et son chien. L'animal m'a tourné le dos. »

Il était aisé de reconnaître à certains signes que l'indifférence que

l'on avait d'abord montrée à Berlin pour la présence de M. de Beust à Paris s'était changée en hostilité. A plusieurs reprises les journaux officieux de la Wilhelm Strasse annonçaient que l'état de santé de M. de Beust laissait beaucoup à désirer, ou bien ils lançaient comme ballon d'essai la nouvelle que « M. de Beust allait reprendre son poste de Londres à moins qu'il ne fût envoyé à Saint-Pétersbourg ou même à Constantinople. » Il est probable que l'on suggéra à l'ambassadeur d'Autriche à Paris l'idée d'échanger son poste parisien contre une autre situation diplomatique, mais M. de Beust ne se trouvait plus assez jeune pour « permuter », et il déclara que, si on l'obligeait à abandonner Paris, il rentrerait dans la vie privée. Le fait est qu'il se plaisait fort aux bords de la Seine, et que les honneurs qu'on lui rendait, la recherche dont il était l'objet, le vengeaient et le consolaient des dédains et des injustices qu'il avait longtemps dû subir. Très épris de beaux-arts et de littérature, il était désireux de connaître les peintres dont il admirait les tableaux exposés au Salon, et les auteurs des livres qu'il lisait avec intérêt. Un dîner fut arrangé, dans le courant de l'été 1880, au restaurant Notta; on y vit figurer MM. Jules Claretie, Belot, André Theuriet, Louis Ulbach et d'autres, qui, de leur côté, avaient beaucoup entendu parler du célèbre diplomate, et brûlaient aussi du désir de faire sa connaissance. La glace ne tarda pas à être rompue, et M. de Beust parla à chacun de ses ouvrages, qu'il connaissait parfaitement, proclamant hautement ses préférences, ses goûts, et confessant qu'à ses yeux il y avait grand mérite à composer un roman judiciaire bien charpenté, bien corsé, et se dénouant à point. « J'ai eu plusieurs fois l'idée, fit M. de Beust, de demander à l'empereur d'appeler M. Gaboriau en Autriche et d'en faire un ministre de la police. » Pendant quatre heures, ce fut, dans le petit salon du restaurant du boulevard Poissonnière, un véritable feu d'artifice d'aperçus ingénieux, de mots d'esprit, de paradoxes bien parisiens, et, lorsqu'on se sépara vers minuit, les hôtes étaient enchantés de leur convive et réciproquement. Peu de temps après, l'association littéraire internationale donnait une grand banquet auquel M. de Beust fut invité, en sa qualité de président d'honneur de la nouvelle union. Il prononça un discours très brillant, accueilli avec chaleur, et dans lequel il put

rappeler, au sein d'une association destinée à défendre la propriété intellectuelle, qu'il avait peut-être aidé à conclure le premier traité pour la protection de la propriété littéraire, en 1845, lorsque la Saxe obtint de l'Angleterre des garanties contre la reproduction illicite des ouvrages imprimés à Leipzig. C'est dans ce banquet aussi que M. de Beust prononça une phrase restée fameuse, et qui lui a été bien souvent reprochée. Paraphrasant la parole célèbre d'Anacharsis Cloots, il dit « Mon cœur est français et mon âme est reconnaissante ». On ne se borna pas à publier et à attaquer à l'étranger la variante ainsi modifiée ; on mit dans la bouche de M. de Beust la phrase même d'Anacharsis. « Mon cœur est français et mon âme est *sans culotte*. » On ne réfléchit pas que cette déclaration, sortant de la bouche du représentant de Sa Majesté impériale, royale et apostolique, constituait une bourde énorme qu'un homme tel que M. de Beust était incapable de commettre. Mais il fallait absolument crier sur les toits que le comte de Beust était non seulement français, mais qu'il avait passé avec armes et bagages aux « rouges ».

Il y eut d'autres circonstances qui contribuèrent aussi à forger des armes contre M. de Beust. Deux hommes d'affaires de Vienne, en même temps directeurs de journaux, désiraient soumettre au Cabinet français une combinaison financière destinée à faciliter l'achèvement du chemin de fer de l'Arlberg. Ils étaient munis de lettres de recommandation d'un haut personnage viennois, et se présentèrent sous ces auspices au président du conseil, qui était alors M. de Freycinet. Celui-ci parut assez disposé à adopter la combinaison, supposant d'ailleurs que les personnes qui étaient venues le trouver agissaient au nom du gouvernement autrichien. Cependant il voulut d'abord causer du projet avec M. de Beust. Celui-ci déclara, à la grande surprise de M. de Freycinet, qu'il n'avait aucune connaissance de ces projets, que le gouvernement ne l'avait tenu au courant de rien, et que la combinaison proposée par MM. *** était due à leur initiative, qu'ils agissaient pour leur compte, désirant uniquement réaliser une opération fructueuse en utilisant leurs hautes relations. Le lendemain, lorsque les deux Viennois revinrent au palais du quai d'Orsay, M. de Freycinet

se fit excuser de ne pas les recevoir, et ils durent rentrer bredouille. Ayant appris d'où venait le coup, ils poursuivirent M. de Beust avec acharnement, faisant chorus avec les journaux de Berlin pour demander son rappel de Paris où il fomentait des intrigues et dérangeait les plus savantes combinaisons de finance.

M. le comte Andrassy avait quitté la direction des affaires étrangers en 1879, après avoir conclu le traité d'alliance avec M. de Bismarck; il fut remplacé par le baron Haymerlé, qui avait servi dans la diplomatie sous les ordres du comte de Beust, et qui s'efforçait à présent de reconnaître par de bons procédés la bienveillance que l'ex-chancelier lui avait témoignée. Aussi, malgré les excitations des journaux, l'ambassadeur d'Autriche à Paris fut à l'abri des ennuis et des vexations; mais, vers la fin de 1881, M. le baron Haymerlé mourut, et le comte Kalnoky, désireux de resserrer davantage encore les liens existant entre l'Allemagne et l'Autriche, fut appelé au ministère.

Il ne fallut pas longtemps à M. de Beust pour reconnaître que, désormais, les jours de son ambassade étaient comptés. Il ne pouvait entrer dans les vues de M. le comte Kalnoky de conserver à Paris un représentant dont la personne causait des inquiétudes à Berlin et à qui il fallait à chaque instant demander des explications sur tel ou tel incident, un représentant enfin qui, malgré tous les avertissements, fréquentait le salon de madame Adam. Le successeur de M. de Beust était d'ailleurs désigné ; aussi lorsque, au mois de juillet, M. de Beust reçut de nouveau l'invitation de s'expliquer sur un incident dont ses adversaires avaient fait une grosse affaire (il s'agissait d'un dîner auquel avaient assisté des banquiers auprès desquels l'amphitryon, un Viennois de passage à Paris, avait ensuite fait mousser ses rapports avec l'ambassadeur), il y répondit par l'envoi de sa démission, motivée, naturellement, par des raisons de santé.

Avant son départ de Paris, M. de Beust fut littéralement accablé des preuves de sympathie de la haute société et des marques de regrets inspirées par son départ. Pour lui prouver combien le gouvernement français et la nation lui savaient gré des efforts qu'il avait faits pour cultiver les bonnes relations avec l'Autriche,

M. Grévy offrit à M. de Beust un magnifique vase de Sèvres. Il possédait depuis longtemps le plus haut grade dans la Légion d'Honneur. Accompagné par le personnel de l'ambassade et par de nombreux membres de la colonie autrichienne de Paris, M. de Beust, par une belle soirée d'août 1882, prit le chemin de fer pour se rendre au château d'Altenberg, où il mena, pendant cinq ans, une vie retirée avant d'entrer dans l'éternel repos.

F. Kohn-Abrest.

FIN

# TABLE

## DU TOME SECOND

---

### DEUXI M PARTIE

CHAPITRE PREMIER. — Je suis appelé à servir l'empire d'Autriche. — Nouveau coup d'œil rétrospectif sur ce qui s'était passé avant mon arrivée à Vienne. — Ma mission à Paris. — Préliminaires de Nikolsbourg. — L'oubli de l'exil . . . . . 3

CH. II. — (1866) Ministre *in partibus* à Gastein. — Première visite à l'empereur, à Ischl. — Lettre du roi. — Voyage en Suisse et vers le Rhin. — Visites et entretiens à Prague. — Le cardinal-prince Schwarzenberg et le comte Belcredi. — Les trois frères Thun. — Mon installation au Ballplatz et mon allocution au personnel . . . . . 23

CH. III. — (1866) — Coup d'œil rétrospectif . . . . . 34

CH. IV. — (1866, *derniers mois*) — Ministère et corps diplomatique. — Le sentiment anti-prussien, à Vienne . . . . . 40

CH. V. — (1866) — L'empereur. — Le comte Belcredi. — La politique autrichienne en Allemagne, en Italie et en Orient. . . . 49

CH. VI. — Mission de l'Autriche en Orient. Mon programme contenu dans le premier livre rouge. — Ma dépêche du 1er janvier 1867. — Révision du traité de Paris. — Évacuation de la citadelle de Belgrade . . . . . 58

Ch. VII. — (1866) — Libéral ou réactionnaire? — Le despotisme éclairé. — Le compromis avec la Hongrie . . . . . 77

Ch. VIII. — (1867) — Le compromis avec la Hongrie. — Continuation du Reichsrath extraordinaire. — Conflit avec le comte Belcredi. — Sa retraite. — La constitution de février est remise en vigueur . . . . . 81

Ch. IX. — (1867) — Formation du ministère. — Baron Becke, baron Kellersperg, chevalier de Hasner, comte Taaffe, chevalier de Hye. — Dissolution des « landtags » de Bohême, de Moravie et de Carniole. — Succès des nouvelles élections. — Discours du trône. — Les débats de l'adresse. — Les Galiciens. — Mes discours dans les deux chambres. — Le ministère de la police . . . . . 88

Ch. X. — (1867) — Les traités secrets de la Prusse avec les États de l'Allemagne du Sud. — La mission Tauffkirchen. — Le Dr Busch et son livre « Notre chancelier ». — Une dépêche inconnue. — Question du Luxembourg. — Le sultan à Vienne. — Mort de l'empereur Maximilien . . . . . 102

Ch. XI. — (1867) — Visite de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Eugénie à Salzbourg. — Les véritables conventions. — Voyage de l'empereur à Paris. — Rencontre avec le roi de Prusse à Oos. — L'empereur d'Autriche à Paris. — Mon entretien avec l'archevêque Darbois. — Banquet de l'Hôtel-de-Ville. . . . . 114

Ch. XII. — (1867) — Mon long séjour à Pest avant le couronnement. — Sur la popularité. — Fiesque à Ofen. — Les dames hongroises. — Le couronnement. — Mot magnanime de l'empereur. — Le banquet dans la salle de la Redoute. — Origine du titre de chancelier de l'Empire. — Les origines de la question du concordat. — L'adresse des vingt-cinq évêques, et son refus. — Ma lettre au cardinal Rauscher . . . . . 125

Ch. XIII. — (1867) — Le compromis hongrois revient encore une fois à la Chambre des députés. — La sanction des lois fondamentales de l'État. — Formation pénible du *ministère bourgeois*. — Citoyen d'honneur de Vienne et d'autres villes. — Autographe impérial . . . . . 137

Ch. XIV. — (1868) — La première délégation. — Le Livre rouge.

— Incident des passeports hanovriens. — Mes collègues de la guerre et des finances. — Le baron Orczy . . . . . 146

Ch. XV. — (1868) — Effet fâcheux du titre de Chancelier de l'Empire. — Mon immixtion dans les affaires intérieures. — Le protestant. — Les ambassadeurs à Rome, le baron Hübner et le comte Crivelli. — Les lois constitutionnelles à la Chambre des Seigneurs. — Les scènes du 21 mars. — Sur les attentats . . . . . 154

Ch. XVI. — (1868) — Difficultés regrettables . . . . . 165

Ch. XVII. — (1868) — Le traité de commerce austro-allemand et le traité de commerce anglo-autrichien. — 1865, 1867, 1868 et 1875. — Convention additionnelle, et la lettre ouverte . . . . 171

Ch. XVIII — (1868) — Le congrès des télégraphistes. — Fête du Tir . . . . . 179

Ch. XIX. — (1868) — Les affaires de Galicie. — Les diverses manières dont j'y ai été mêlé . . . . . 187

Ch. XX. — (1868) — Loi militaire. — Délégation de Pest. — On me confère la dignité de comte . . . . . 193

Ch. XXI. — (1869) — L'insurrection crétoise . . . . . 199

Ch. XXII. — (1869) — Sur la presse en général . . . . . 201

Ch. XXIII. — (1869) — Visite du comte de Bismarck à Dresde. — Lettre du roi Jean sur l'irritation de Bismarck contre moi. — Le traité à propos du chemin de fer franco-belge et le rapport de l'état-major autrichien sur 1866. — Double grief contre moi. — Désarmement réciproque. — Ma visite à la reine Augusta à Bade. — Visites du kronprinz Frédéric-Guillaume à Vienne et de l'archiduc Charles-Louis à Berlin . . . . . 203

Ch. XXIV. — (1869) — La presse viennoise indépendante se range de mon côté, à propos des différends avec la Prusse. — La troisième délégation à Vienne. — Mon discours sur le Livre rouge, sur les relations entre la France et l'Allemagne. — Dialogue parlementaire avec le comte Rechberg sur les épisodes du Schleswig-Holstein . . . . . 221

Ch. XXV. — (1869) — L'année du panorama. — Voyages de l'empereur à Agram et à Trieste. — Visite à Baden-Baden, et rencontre avec le prince Gortschakoff à Ouchy . . . . . 234

Ch. XXVI. — (1869) — La question ecclésiastique à la délégation. — Dépêche au sujet du Concordat . . . . . 244
Ch. XXVII. — (1869) — Voyage de l'empereur en Orient. . . 261
Ch. XXVIII. — (1869) — Voyage de l'Empereur en Orient (*Suite*). — Constantinople. . . . . 273
Ch. XXIX. — (1869) — Voyage de l'empereur en Orient (*Suite*). — Athènes, Jaffa, Jérusalem, le canal de Suez. . . . . 282
Ch. XXX. — (1869) — Voyage de l'empereur en Orient (*Fin*). — Caire, Alexandrie, Florence, Trieste. . . . . 293
Ch. XXXI. — (1869) — Commencement des jours difficiles. — La crise ministérielle cisleithane. . . . . 303
Ch. XXXII. — (1870) Le ministère Potocki. — Premiers éclairs d'orage à l'Occident. . . . . 309
Appendice au Chapitre XXXII. — Au comte Andrassy à Vienne 315
Ch. XXXIII. — La guerre franco-allemande et l'attitude de l'Autriche-Hongrie. . . . . 327
Ch. XXXIV — (1870) — Les échos de 1870 en 1873. — Thiers et Gramont. . . . . 348
Supplément I au Chapitre XXXII. — Lettre particulière adressée au comte Andrassy à Vienne . . . . . 379
Supplément II au Chapitre XXXII. — Au comte Andrassy à Vienne. . . . . 381
Supplément III au Chapitre XXXIV. — Lettre à un ami. . . 384
Ch. XXXV. — (1870) — Neutralité et préparatifs militaires. — L'attitude de la Russie. — Les actes des neutres . . . . . 389
Ch. XXXVI. — Autres événements de l'année 1870. — Proclamation de l'infaillibilité du pape et déclaration de caducité du concordat . . . . . 400
Ch. XXXVII. — (1878) — Suite. — Deux « Untoward Events ». — L'occupation de Rome et l'annulation du traité de Paris. . . . 405
Ch. XXXVIII. — (1870) — La mer Noire et les Tchèques. — Galicie. — Brody. — Klaczko . . . . . 424
Ch. XXXIX. — Les relations avec l'Allemagne après le commencement de la guerre. . . . . 43
Ch. XL. — (1871) — Les dernières délibérations au sein de la

Délégation. — Tout est bien qui finit bien. — Klaczko, Kuranda et Giskra . . . . . 449
Ch. XLI. — (1871) — Le ministère Hohenwart . . . . . 458
Ch. XLII. — (1871) — Ma dernière séance de Délégation . . . 468
Ch. XLIII. — (1871) — Les jours de Gastein. — Le prince Bismarck. . . . . 476
Ch. XLIV. — (1871) — Les jours de Gastein. — L'empereur Guillaume. — La seconde entrevue de Salzbourg . . . . . 493
Ch. XLV. — (1871) — Une crise intérieure imminente. . . . 503
Ch. XLVI. — (1871) — Resté sur la brèche. — Raison de santé et autres . . . . . 508
Ch. XLVII. — (1871) — Comment ma retraite fut accueillie. . 513
Ch. XLVIII. — (1883) — Donec eris felix multos numerabis amicos. . . . . 516

## TROISIÈME PARTIE.

Ch. I. — (1861-1873) — Arrivée à Londres. — Brouillard et pas de spleen. — Old England for ever. — Lord Granville. — Corps diplomatique. — Comte Bernstorff et comte Munster. — La cour. — La reine. — Prince et princesse de Galles. — Duchesse de Cambridge . . . . . 525
Ch. II. — (1872-1882) — Les souvenirs de l'ambassadeur en général. — Salzbourg et Vienne. — Le Requiem de Grillparzer. — *Human Imperfection.* — La guérison du Prince de Galles. — Thanksgiving. — Holland House. — Le Prince Liechtenstein. — Mon début comme Chairman. — *Dinner and Speeches.* — *An anxious moment.* . . . . 535
Supplément . . . . . 545
Chap. III. (1883-1885) — Fragments de pensées du passé et du présent. . . . . 552
M. de Beust a Paris . . . . . 563

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND

Imprimerie générale de Châtillon-sur-Seine — A. Pichat.

337 4 1200

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 001989986b

D 400 .B5A33 1888 V2
BEUST, FRIEDRICH FERDI
TROIS QUARTS DE SIECLE